
SIGILL : COLL : HARVARD : CANTAB : NOV : ANGL : 1650.
CHRISTO ET ECCLESIAE

ERRATA

DU

DICTIONNAIRE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Les exemplaires destinés à assurer à l'auteur la propriété de ce livre ont été déposés conformément aux termes de la loi.

Tout exemplaire qui ne portera pas la signature de l'auteur sera réputé contrefait.



OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Chez les mêmes Libraires :

RECUEIL DE MOTS FRANÇAIS PAR ORDRE DE MATIÈRES, avec des *Notes sur les locutions vicieuses*, des *Règles d'orthographe*, et des EXERCICES qui servent d'application à la méthode. 13e édition. — In-8°. Prix : 1 fr. 50 c. — **Ouvrage adopté par l'Université.**

ABRÉGÉ DU RECUEIL DE MOTS FRANÇAIS par ordre de matières, *à l'usage des commençants*, avec des EXERCICES qui servent d'application à la méthode. In-12 de 48 pages. 21e édition. Prix : 30 centimes. — **Ouvrage adopté par l'Université pour l'instruction primaire et les Salles d'Asile.**

EXERCICES SUR L'ABRÉGÉ DU RECUEIL DE MOTS, etc. In-12. Prix : 1 fr. — Outre les *exercices* proprement dits, on trouvera dans cet ouvrage les mots du Recueil accompagnés d'adjectifs, de substantifs, etc., au moyen desquels MM. les Instituteurs pourront composer sur-le-champ des phrases pour les plus jeunes élèves.

RECUEIL DE MOTS FRANÇAIS par ordre alphabétique, avec des règles d'orthographe. In-8°, 6e édition. Prix : 1 fr. 50 c. — Dans ce Recueil, qui lui a été demandé pour servir de dictionnaire aux élèves, l'auteur, afin de ne pas multiplier inutilement le nombre des mots, a donné tantôt les racines, tantôt les dérivés, suivant la nature des difficultés qu'ils présentaient ; de plus, il s'est borné aux termes généralement usités dans le commerce, l'industrie, l'agriculture et la vie commune.

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE, RUE SAINT-BENOIT, 7.

ERRATA

DU

DICTIONNAIRE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

OU

REMARQUES CRITIQUES

SUR LES IRRÉGULARITÉS QU'IL PRÉSENTE

AVEC L'INDICATION

DE CERTAINES RÈGLES A ÉTABLIR

PAR

B. PAUTEX

PROFESSEUR DE LANGUE FRANÇAISE
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ POUR L'INSTRUCTION ÉLÉMENTAIRE
ET DE CELLE DES MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT
MEMBRE CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ GRAMMATICALE
ET DE L'ATHÉNÉE DES ARTS, SCIENCES, BELLES-LETTRES ET INDUSTRIE DE PARIS

DEUXIÈME ÉDITION

Si mon œuvre n'est pas un assez bon modèle,
J'ai du moins ouvert le chemin :
D'autres pourront y mettre une dernière main.

LA FONTAINE.

PARIS

J. CHERBULIEZ, LIBRAIRE
RUE DE LA MONNAIE, 10.

HACHETTE ET Cie, LIBRAIRES
BOULEVART ST-GERMAIN, 77.

DEZOBRY, F. TANDOU ET Cie
RUE DES ÉCOLES, 78.

MAIRE-NYON, LIBRAIRE
QUAI CONTI, 13.

1862

PRÉFACE

L'accueil favorable qu'avaient reçu les *Remarques sur le Dictionnaire de l'Académie* publiées dans plusieurs journaux, nous engagea en 1856 à les réunir en un petit volume. Cet opuscule nous a valu des témoignages de bienveillance qui nous ont déterminé à examiner de nouveau le Dictionnaire, à le scruter minutieusement. Nous avons comparé entre eux et parfois opposé les uns aux autres les articles qui avaient quelques points de corrélation et nous avons tâché d'en déduire des règles que les dictionnaires n'établissent pas, et qu'on ne trouve pas même dans les grammaires.

Ce travail nous a confirmé dans l'opinion que nous avons émise précédemment, qu'il serait utile que l'Académie s'adjoignît quelques hommes compétents pour la révision de son ouvrage. Les collaborateurs de la savante Compagnie seraient chargés de relire le Dictionnaire, et de puiser soit dans leur propre fonds, soit dans les grands lexiques qui ont paru depuis une quarantaine d'années, tels que ceux de Laveaux, de Boiste, le Complément du Dictionnaire de l'Académie, le Dictionnaire national et le Dictionnaire universel[1], les mots et les acceptions qui manquent dans celui que nous regardons comme le code de notre langue. A mesure qu'on avancerait,

1. A ces divers ouvrages nous devons en ajouter deux autres qui s'impriment en ce moment : le *Dictionnaire français illustré et encyclopédie universelle,* par M. B. Dupiney de Vorepierre, qui a déjà obtenu l'approbation, puis une souscription de S. Exc. le ministre de l'instruction publique ; — et le grand dictionnaire de M. Littré, membre de l'Institut. Ce dernier ouvrage, que le public lettré attend avec une vive impatience, et dont les premières livraisons doivent paraître avant la fin de cette année, faciliterait considérablement la tâche des mandataires de l'Académie.

ils devraient s'assurer si les mêmes locutions, les mêmes aphorismes, les mêmes proverbes ne se sont pas déjà rencontrés; ils verraient comment ils ont été *écrits* et *définis,* et si l'orthographe et la définition ne présentent pas des différences choquantes d'un article à un autre.

Quand nous disons que les collaborateurs prendraient note des mots et des acceptions qui manquent dans le Dictionnaire de l'Académie, nous n'entendons certainement pas demander qu'on recueille toutes sortes de mots et toutes les acceptions qu'ils peuvent avoir dans le public; nous croyons même qu'on pourrait, dans l'intérêt bien entendu de l'ouvrage, supprimer plusieurs de ceux qui s'y trouvent aujourd'hui. L'essentiel n'est pas de tout dire, mais de dire ce qui est réellement utile. Ainsi les additions qu'on ferait d'un côté seraient compensées d'un autre, en partie du moins, par des suppressions notables.

On retrancherait, par exemple, un assez grand nombre de doubles emplois. Plusieurs articles de huit à douze lignes sont répétés; d'autres de quatre à huit lignes s'y trouvent trois fois et plus[1]; certains proverbes avec leurs définitions s'y rencontrent quatre, cinq, et même six fois; tel est celui-ci : « *A laver la tête d'un âne, d'un More* (ou plutôt, d'un *Maure*), *on perd sa lessive* », qui figure aux articles LAVER, TÊTE, ANE, MORE, PERDRE, LESSIVE, et qui chaque fois occupe de quatre à sept lignes, en sorte que ce proverbe en prend trente-trois à lui seul !...

On retrancherait encore un certain nombre de mots qui nous semblent inutiles; puis les proverbes ou les locutions qui pèchent contre la grammaire, contre le bon goût, contre l'usage actuel, etc. Voy. l'Introduction, p. XXX à XXXII.

1. L'Académie, qui renvoie d'un article à un autre pour ne pas répéter des définitions de deux lignes, comme ANNONAIRE (*loi*), « Celle qui, chez les Romains, pourvoyait à ce que les vivres n'enchérissent pas » ; — BOURSE (*ami jusqu'à la*), « Ami à rendre toutes sortes de services, excepté d'aider de son argent » ; — NON-PRIX, « *Vendre à non-prix,* Vendre moins que la chose ne coûte, beaucoup moins qu'elle ne se vend » ; — l'Académie, disons-nous, répète des définitions de six, huit, dix lignes, et plus, telles que celles de *Sang-froid* (à SANG et à FROID), de *Entendre finesse, malice, Entendre raillerie* et *entendre la raillerie, Entendre raison, Entendre la plaisanterie* et *ne pas entendre plaisanterie, etc. etc.,* qui se trouvent à ENTENDRE, puis à FINESSE, MALICE, RAISON, RAILLERIE, PLAISANTERIE. La locution *En rang d'oignon* prend 12 lignes à l'article OIGNON, et 15 à RANG. Outre l'inconvénient d'occuper sans utilité une place précieuse, ces doubles emplois ont souvent encore celui de présenter des variantes et des définitions incomplètes à l'un des deux mots, comme on peut le voir aux articles OIE, RIC-À-RIC, TRAIN, etc.

Outre les additions et les suppressions à opérer, il est un autre travail non moins essentiel à notre avis; c'est celui qui tendrait à faire du Dictionnaire de l'Académie un tout bien homogène, bien lié dans ses différentes parties; il préviendrait quantité de rectifications que sans cela on serait appelé à effectuer plus tard, et contribuerait à établir dès l'abord entre les divers articles du Dictionnaire un accord qui est loin d'exister toujours. Ce travail, qu'on pourrait appeler *d'éclaireur*, serait dévolu à l'un des collaborateurs, qui n'aurait guère d'autre mission que celle-là, et suivant nous ce ne serait ni la moins délicate ni la moins laborieuse[1].

Les collaborateurs se réuniraient, à des jours déterminés, avec les membres de la Commission de l'Académie, pour discuter le travail qu'ils auraient fait dans l'intervalle des séances; l'un d'eux serait chargé de résumer par écrit les discussions; la Commission y prendrait ce qu'elle jugerait convenable, et

1. Voici de quelle manière on pourrait procéder. A chaque mot de quelque importance qu'il trouverait en lisant le Dictionnaire de l'Académie, le collaborateur chargé de ce travail chercherait le mot à son rang alphabétique et s'assurerait s'il y est bien écrit de la même manière, s'il est employé dans la même acception, avec le même complément, etc. Ainsi, à l'article **A**, il trouvera, *N'avoir pas fait une panse d'a*. Il devra donc chercher à l'article PANSE ce qui a rapport à cette locution, soit dans le sens propre, soit au figuré; il signalera à la Commission les différences qui peuvent exister entre les deux articles, et la Commission jugera s'il y a lieu de modifier les définitions de l'un ou de l'autre. Pour *Commencer à, commencer de; continuer à, continuer de,* il signalera également les différences que présentent l'article À et les articles COMMENCER, CONTINUER. — Il verra que le proverbe *Traiter quelqu'un de Turc à More* (ou plutôt, *à Maure*) figure aux articles À, TRAITER, TURC, MORE, et qu'à DE il y a encore *De Turc à More;* il examinera si les définitions sont les mêmes, et la Commission décidera s'il faut laisser les cinq citations, etc.—Pour ces phrases, *C'est à vous de parler, c'est à vous à parler,* il recueillera ce qui est aux articles CE, ÊTRE, DE, etc. — Il fera remarquer qu'à SÉVÈRE on ne retrouve pas cette phrase qui est ici, *Sévère à lui-même,* et demandera si elle doit être maintenue, ainsi que *indulgent à,* qui se trouve à l'article INDULGENT : *Indulgent à lui-même, indulgent à ses enfants. Etc. etc.*

Il est d'autres remarques qui ne regardent pas spécialement le savant chargé de cette mission. Ses collaborateurs pourront également s'apercevoir que les locutions *A demain, à ce soir, à dimanche,* ne signifient pas seulement, Nous nous reverrons demain, ce soir, dimanche; elles peuvent signifier aussi, Nous renvoyons à demain, à ce soir, à dimanche, l'examen de telle affaire; dans tous les cas, nous pensons qu'au lieu de la définition qu'elle a donnée, l'Académie aurait mieux fait de suppléer l'ellipse, ADIEU JUSQU'à demain, etc. — Les uns et les autres verront également que les phrases *maître à danser, à chanter,* devraient être supprimées, et que dans tous les cas ces locutions, où le complément a un sens actif, se trouvent assez mal entre *fille à marier* et *bois à brûler,* où le sens est passif; — qu'on dit, non pas *toucher* AU *doigt,* mais *toucher* DU *doigt, faire toucher au doigt et à l'œil;* — que ces exemples, *Habile à séduire, fou à lier, facile à dire, bon à manger, curieux à voir, triste à penser, prompt à s'irriter, prêt à combattre,* où l'on a, comme plus haut, entremêlé le sens actif et le sens passif, devraient être présentés séparément : *habile à séduire, enclin à médire, ingénieux à faire le bien, — fou à lier, facile à comprendre, utile à dire. Etc. etc. etc.*

ferait le travail que nous appellerons *définitif,* bien qu'il dût probablement subir des modifications ultérieures.

Mais pour un ouvrage tel que le Dictionnaire de l'Académie, il est une autre question presque aussi importante, sous un rapport, que celle du travail intellectuel, c'est celle du travail matériel, de la composition typographique. Sans doute nous ne pouvons rien apprendre à l'Académie sur la manière dont cette partie doit être traitée; les soins tout particuliers qu'elle a apportés à la sixième édition, les précautions qu'elle a prises pour livrer au public un ouvrage exempt de fautes typographiques, soins et précautions qui malheureusement n'ont pas été couronnés de tout le succès désirable, permettent d'apprécier ce qu'elle aurait fait si elle avait été convenablement secondée. Malgré cela, nous prendrons la liberté de dire quelques mots sur ce sujet.

A mesure que la Commission de l'Académie aurait rédigé un certain nombre d'articles du Dictionnaire, ils seraient *composés* à l'imprimerie et l'on en ferait des épreuves en nombre égal à celui des personnes chargées de coopérer à la confection de l'ouvrage. Cette composition serait soigneusement gardée, afin qu'on pût la modifier plus tard si l'on venait à changer d'avis sur la place que devraient occuper les définitions de certains mots ou de certaines locutions qu'on voudrait ne pas répéter, comme celles de *Plain-pied, Sang-froid, Haut le pied, etc.* Une fois le travail terminé, on ferait la *mise en pages* du Dictionnaire; on en tirerait des exemplaires pour tous les membres de la Commission et les collaborateurs, qui compareraient ce travail d'ensemble avec les épreuves successivement tirées, s'assureraient s'il n'y a ni omissions ni doubles emplois, et en même temps examineraient s'ils n'ont rien à proposer pour l'améliorer[1].

Aujourd'hui qu'on ne publie pas de dictionnaire de quelque

1. Sans entrer ici dans des détails qui nécessiteraient l'emploi de termes techniques fort peu intéressants pour la plupart des lecteurs, nous dirons que le Dictionnaire de l'Académie ne devrait pas être cliché : rien n'est moins compatible avec une belle exécution typographique que le clichage. Aussi dans une imprimerie renommée, la plus grande imprimerie de province et presque de la France, n'y a-t-il qu'une très-faible partie des ouvrages qui soient clichés; les ouvrages conservés le sont en caractères mobiles : c'est le seul moyen de faire convenablement les corrections, les réparations exigées par les accidents, et une foule de petites améliorations dont la pensée est éloignée par l'existence même du cliché.

importance sans indiquer l'origine des mots et leur prononciation, nous pensons qu'il y aurait dans le Dictionnaire de l'Académie une lacune fâcheuse si ces deux points essentiels n'étaient pas résolus; et nous sommes persuadé que le chiffre énorme de cent mille exemplaires, auquel on estime la vente de la sixième édition, aurait été de beaucoup dépassé si ce régulateur de notre langue avait offert ce qu'on trouve dans d'autres ouvrages du même genre.

Malgré les savantes raisons alléguées par l'illustre auteur de la Préface pour ne pas ajouter les étymologies, nous ne pensons pas que cette addition, d'une grande utilité ou du moins d'un grand intérêt pour bon nombre de lecteurs, offrît des difficultés insurmontables. L'Institut compte dans son sein bien des membres capables de remplir cette tâche ardue; d'ailleurs l'auteur de la Préface ne nous montre-t-il pas que lui-même pourrait l'accomplir? Enfin il ne s'agit point d'indiquer les origines de tous les mots, mais seulement celles dont on croit aujourd'hui être certain.

Souvent l'Académie a soin de donner explicitement la valeur des locutions empruntées à la langue latine. Ainsi elle dit : « Ad libitum, Expression latine qui signifie A volonté... » ; — « Ad rem, Locution latine qui signifie A la chose... » ; — « Alleluia, Terme emprunté de l'hébreu, qui signifie Louez le Seigneur... », etc. Pourquoi n'a-t-elle pas indiqué de même la signification primitive de beaucoup d'autres mots? A l'article « Ad honores[1], Expression empruntée du latin, dont on se sert en français, dans le langage familier, en parlant D'un titre sans fonction et sans émoluments », n'aurait-il pas été convenable de dire que cette expression signifie Pour l'honneur, simplement honorifique? — Et de même dans la définition de « Ad patres, Locution latine qui s'emploie dans quelques phrases familières. *Aller ad patres,* Mourir; *Envoyer ad patres,* Faire mourir », ceux qui n'ont pas étudié le latin ne seraient-ils pas satisfaits d'apprendre que la première de ces locutions signifie Aller auprès de ses pères, de ses aïeux, aller les rejoindre dans

1. L'Académie ne met pas Ad hominem (*argument*) : c'est une omission à réparer, d'autant plus que c'est là qu'on devrait trouver explicitement indiquée la signification de cette locution latine (argument fait *pour l'homme*, qui va droit *à l'homme*, qui attaque directement la personne à qui on l'adresse), signification qu'elle n'a pas fait connaître à l'article Argument.

la tombe, — et la seconde Envoyer auprès de ses pères, c'est-à-dire dans l'autre monde? Le nombre de ces locutions latines employées en français est assez considérable; nous n'en citerons que quelques-unes : *nescio vos, custodi-nos, salvanos, vade-mecum, ne varietur, bénédicité, paréatis, veniat, récépissé, etc.* Pourquoi l'Académie ne dit-elle pas que Récépissé signifie Avoir reçu, comme elle dit que Récipé signifie Prenez?

Quant à la prononciation, l'Académie l'a indiquée quelquefois, il est vrai, mais trop rarement, comme nous l'avons fait remarquer dans l'Introduction et dans le chapitre de la Prononciation. Ces absences d'indications se font surtout sentir dans les adverbes en *amment* et *emment* et dans les mots terminés par *il, ille, tie, tial, tiel, tion.* — Nous croyons superflu de demander que l'Académie continue de dire « l'L est mouillée, les LL sont mouillées », au lieu de figurer la prononciation, car celle qui est indiquée dans les dictionnaires du jour dénature complétement celle qu'on observe quand on parle bien.

Malgré le titre d'*Errata du Dictionnaire de l'Académie française,* que nous avons cru pouvoir donner à cette nouvelle édition de nos Remarques, nous aimons à croire que personne ne verra dans cet ouvrage une critique dirigée contre l'Académie elle-même. Nous avons entrepris ce travail par goût, et avec l'espoir qu'il pourrait être de quelque utilité; puis nous avons ajouté à nos premières observations celles que nous ont suggérées six années d'un examen attentif, qui nous a permis de faire de plus nombreux rapprochements. L'illustre Compagnie ne s'est pas méprise sur l'intention qui a dirigé notre plume dès le commencement, comme en témoignent les lettres dont nous ont honoré quelques-uns de ses membres.

D'ailleurs nous croyons avoir justifié ce titre non-seulement par l'*errata* proprement dit qui figure à l'article Typographie, mais encore par le relevé des distractions que nous avons signalées, notamment aux mots Amande, Contre-basse, Gris, Majuscule, Mentor, etc.

Peut-être nous reprochera-t-on d'avoir signalé des distractions sans importance; et cependant nous avons supprimé au moins le tiers de notre travail primitif. Quant à la longueur de quelques articles, on l'excusera sans doute, en raison de la néces-

sité où nous nous trouvions de grouper des remarques qui sans cela auraient été incomplètes.

Afin d'abréger autant que possible, nous n'avons mentionné que les alinéa ou même les portions d'alinéa qui nous ont paru exiger une observation. Les points (...) qui figurent dans le commencement d'un grand nombre d'articles après le MOT-TITRE, représentent ce qui, dans le Dictionnaire, se trouve entre ce mot et les phrases que nous avons signalées.

Nous ne terminerons pas cette préface sans exprimer notre vive reconnaissance aux personnes qui ont eu la bonté de nous aider de leurs conseils dans un travail si délicat, et sans mentionner les principaux ouvrages que nous avons consultés; ce sont :

Les diverses éditions du *Dictionnaire de l'Académie française*, savoir : la 1re, de 1694; — la 2e, de 1718; — la 3e, de 1740; — la 4e, de 1762; — et la 6e, de 1835. — Quant à la *cinquième* édition, qui paraît n'avoir pas été reconnue par l'Académie et dont l'autorité peut être contestée, nous nous sommes abstenu de la mentionner [1].

Le *Supplément* de 1696, qui souvent pourrait être utilement consulté pour rectifier le Dictionnaire de 1835.

Le *Complément* publié en 1842 sous la direction d'un membre de l'Académie.

Ce qui a paru du *Dictionnaire historique de la langue française* publié par l'Académie en 1858.

L'*Essai d'un dictionnaire historique de la langue française* par M. Paulin Paris, publié en 1847.

L'*Errata de la sixième édition du Dictionnaire de l'Académie française*, publié en 1841 par M. Legoarant, auteur de la *Nouvelle orthologie française*, dans une brochure in-4° qui a pour titre *Nouveau dictionnaire critique de la langue française, etc.*—Cet *errata* n'est pas long, mais il présente de précieuses remarques.

Le *Dictionnaire national* de M. Bescherelle.

Le *Dictionnaire universel* (in-4°) de M. Poitevin.

Le *Dictionnaire français par ordre d'analogie* de Lemare.

Le *Dictionnaire étymologique de la langue française* par Roquefort.

La *Balance orthographique et grammaticale de la langue française* par M. La Loy.

Le *Dictionnaire universel d'histoire et de géographie* par M. Bouillet.

Le *Dictionnaire général de biographie, d'histoire, de géographie, etc.* par MM. Dezobry et Bachelet.

La *Biographie portative universelle* par MM. Lalanne, Renier, etc.

Le *Dictionnaire grec-français* de M. C. Alexandre, membre de l'Institut.

Le *Dictionnaire latin-français* de MM. Quicherat et Daveluy.

1. Au moment de mettre sous presse, nous apprenons d'un membre de l'Académie française, que la savante Compagnie, avec laquelle il a eu l'obligeance d'en conférer, a déclaré reconnaître la *cinquième* édition de son Dictionnaire.

LETTRES

RELATIVES AUX REMARQUES SUR LE DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

M. SAINTE-BEUVE

MEMBRE DE L'INSTITUT ET DE LA COMMISSION CHARGÉE DES TRAVAUX RELATIFS AU DICTIONNAIRE HISTORIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE.

Ce 25 septembre 1856.

Monsieur,

Votre travail, sous sa forme actuelle, me paraît excellent, et très-bon à être consulté pour les futures éditions du *Dictionnaire de l'Académie*. Malheureusement celui que nous faisons en ce moment n'est pas celui de l'usage, mais un *grand Dictionnaire historique de la langue* qui sera terminé dans un siècle. Il faudrait qu'on mît à profit vos exactes et judicieuses remarques pour les prochaines éditions du *Dictionnaire ordinaire*. Je le dirai.

Croyez à mes sentiments les plus distingués.

SAINTE-BEUVE.

M. PATIN

MEMBRE DE L'INSTITUT, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION CHARGÉE DES TRAVAUX RELATIFS AU DICTIONNAIRE HISTORIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE.

24 décembre 1856.

Monsieur,

Il y a longtemps que je devrais vous avoir remercié du présent que vous avez bien voulu me faire. Vos *Remarques sur le Dictionnaire de l'Académie française* témoignent de recherches poursuivies avec une grande patience et beaucoup de sagacité grammaticale. Quand on prendra le parti d'effacer du Dictionnaire bien des irrégularités consacrées par l'usage et qu'on s'est jusqu'ici borné à constater, votre livre présentera des indications fort utiles, dont il est juste de vous témoigner d'avance sa reconnaissance. J'ai grand plaisir à le faire, en vous renouvelant en même temps l'assurance de mon estime pour vos travaux et de ma parfaite considération pour votre personne.

PATIN.

M. AD. REGNIER

MEMBRE DE L'INSTITUT.

Paris, le 15 avril 1858.

Monsieur,

Je connaissais déjà vos *Remarques sur le Dictionnaire de l'Académie*, et je vous suis d'autant plus reconnaissant de me les avoir données que j'en sais le mérite. Je les ai parcourues plus d'une fois, et soit dans les remarques et instructions générales, soit dans les observations de détail, j'ai pu apprécier la puissance d'attention, la sagacité, l'esprit de suite et d'ensemble qui vous distingue, en même temps que j'ai été frappé de votre érudition consciencieuse en tout ce qui concerne l'étude soit historique, soit grammaticale de notre langue. On ne peut s'empêcher de désirer, en maniant votre petit livre, qu'une nouvelle édition du Dictionnaire soit publiée sans trop de retard, et qu'on y mette à profit vos judicieuses critiques et indications.

Recevez, Monsieur, je vous prie, avec mes remercîments, la sincère assurance de ma considération très-distinguée.

AD. REGNIER.

M. C. ALEXANDRE

MEMBRE DE L'INSTITUT.

Paris, le 21 avril 1858.

Monsieur,

J'ai reçu l'ouvrage dont vous avez eu la bonté de m'adresser un exemplaire. Je n'ai pu qu'en parcourir bien rapidement quelques pages, étant occupé en ce moment des préparatifs de mon départ pour ma tournée annuelle d'inspection. J'avais plusieurs fois remarqué, Monsieur, dans un journal de l'instruction publique, de fort bons articles signés de vous sur certains détails du Dictionnaire de l'Académie. Je suis bien aise de voir que vous donniez suite à ces travaux, et je crois qu'ils peuvent être fort utiles pour l'étude approfondie de notre langue.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

C. Alexandre.

M. Alfred MAURY

MEMBRE DE L'INSTITUT.

Paris, ce 2 mai 1858.

Monsieur,

J'ai lu avec intérêt l'opuscule intitulé *Remarques sur le Dictionnaire de l'Académie française*, que vous avez eu l'amabilité de m'offrir. Plusieurs de vos critiques m'ont paru fondées, et pour celles qui ne le semblent pas autant, il y a lieu à examen, et vous avez bien fait d'attirer sur ces points l'attention. La lecture de votre travail profitera à ceux qui ont besoin d'écrire correctement le français, c'est-à-dire à tous ceux qui le parlent.

Veuillez donc agréer mes sincères remerciements et croire à mon entier dévouement.

Alfred Maury.

S. Ém. Mgr le cardinal MORLOT

ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Paris, le 19 juin 1858.

Monsieur,

Je n'ai pu encore que parcourir bien rapidement votre ouvrage sur le Dictionnaire de l'Académie. C'est une lecture qu'on ne voudrait plus interrompre dès qu'on l'a commencée; malheureusement le temps me manque pour cela comme pour beaucoup d'autres choses. Seulement je reviendrai le plus fréquemment possible à vos *Remarques*, si judicieuses, si intéressantes et si utiles. Je n'ai pas voulu différer plus longtemps de vous adresser mille remercîments pour ce service rendu et pour la bonté que vous avez eue de m'adresser un exemplaire de ce nouvel ouvrage, fruit d'études et d'observations qu'on ne saurait trop apprécier.

Veuillez recevoir, Monsieur, l'assurance de mes sentiments très-reconnaissants et dévoués.

✝ F. N., *Card., archev. de Paris.*

M. DUPIN AÎNÉ

MEMBRE DE L'INSTITUT.

Paris, le 9 juillet 1858.

Monsieur,

Je vous remercie de m'avoir envoyé vos *Remarques sur le Dictionnaire de l'Académie*. — J'ai tardé à vous répondre parce que j'ai voulu les lire. Je vous en félicite maintenant en connaissance de cause; c'est un *errata* très-utile, dont on devra profiter dans une nouvelle édition.

Recevez, je vous prie, etc. DUPIN.

EXTRAIT *de* L'ILLUSTRATION, *n° du* 11 *octobre* 1856.

M. Pautex, dont le nom se rattache à de nombreux et utiles travaux sur la langue française, et qui professe pour la grammaire un culte auquel il a voué sa vie entière, a entrepris et mené à fin une tâche ardue que lui seul eût osé aborder: il a lu le Dictionnaire de l'Académie. Il l'a *lu,* disons-nous, ce qui s'appelle *lu,* la loupe à la main, d'un œil scrutateur et inexorable. Dans ce voyage autour du monde, commencé à la lettre A et terminé avec la lettre Z, il a recueilli une ample collection de ces anomalies, de ces caprices orthographiques, éternel désespoir des instituteurs, des professeurs, des typographes et autres surveillants du feu sacré, auxquels l'application des règles semble déjà un labeur suffisant, et dont les exceptions multipliées déroutent toute la science.

Nous ne parlerons pas de quelques erreurs échappées à l'impression de ce Dictionnaire, et qui disparaîtront facilement d'un tirage à l'autre; nous nous abstiendrons de signaler l'omission assez fréquente des indications nécessaires pour fixer la prononciation; nous n'insisterons pas non plus sur cette profusion de variantes dans une matière qui devrait être invariable comme la loi : nous nous bornerons à citer quelques exemples, pris au hasard, dans diverses catégories d'irrégularités.

L'Académie emploie fort arbitrairement le trait d'union; elle écrit *dès lors* et *dès-là, par là* et *jusque-là, par derrière* et *par-dessus, là dedans* et *là-haut, au delà* et *au-devant*, *portefeuille* et *porte-montre*, *entretoise* et *entre-sol*, *surintendant* et *sur-arbitre, etc. etc.* — Dans quelques verbes elle double la consonne; dans d'autres, elle se contente d'affecter de l'accent grave la voyelle qui la précède : *j'appellerai, je harcèlerai; j'achèterai, je cachetterai;* ou bien elle change la nature de l'accent, et elle écrit : *je relèverai* et *je révélerai; je décèlerai* et *je recélerai.* — Pourquoi écrire *maçonner* et *ramoner, cannellier* et *chapelier, lunettier* et *layetier, sangloter* et *grelotter?* — Pourquoi cette différence entre des mots dérivés du même radical : *emmaillotter* et *démailloter, consonnance* et *dissonance?* — Que dire de la triple méthode qu'elle admet pour des substantifs de formation analogue : *remuement, dénûment, éternument;* pour les adverbes *absolument* et *assidûment?* — Pourquoi surtout *résolûment* et *irrésolument?* — N'est-ce pas pousser la liberté jusqu'à l'anarchie que d'autoriser, au mot *payement,* les variantes *paiement* et *paîment?*

Ce petit nombre de citations, pris dans le cours d'un volume très-rempli de faits, prouve tout le parti que l'Académie peut tirer du travail de M. Pautex pour ramener à une plus grande uniformité le code de notre langue, pour effacer de ses colonnes des disparates qui offusquent la logique, et des fantaisies qui défient tous les efforts de la mémoire. En attendant cet important résultat, les *Remarques* deviendront l'annexe indispensable du *Dictionnaire* pour tous ceux qui, par goût ou par nécessité, s'intéressent à son perfectionnement. H. F.

INTRODUCTION

Malgré tout ce qu'on a pu dire depuis cent soixante ans contre le Dictionnaire de l'Académie, il est resté le seul régulateur de la langue française, tant pour la prononciation que pour l'orthographe et la signification des mots. On conçoit cependant que dans un travail de si longue haleine, il se soit glissé un certain nombre de fautes, qui ensuite ont pu passer dans d'autres ouvrages et par là induire en erreur un grand nombre de personnes. Il peut donc y avoir quelque utilité à relever une à une les fautes qui déparent ce Dictionnaire, en le suivant dans son ordre alphabétique.

Ces fautes sont de deux sortes : les unes, telles que les contradictions dans l'orthographe, le manque d'harmonie dans les définitions, sont inhérentes à l'ouvrage même et proviennent de différentes causes; les autres, et ce sont les plus saillantes, sont le résultat du travail matériel ou typographique, qui n'a pas été surveillé avec tout le soin désirable. Il en est quelques-unes pour lesquelles il est difficile de reconnaître à qui elles doivent être attribuées, et dans ce cas nous nous sommes permis de les mettre sur le compte de l'Académie, c'est-à-dire que nous ne les faisons pas figurer dans l'*errata* qui se trouve à l'article TYPOGRAPHIE; telle est cette inversion à l'article QUEUE : « *Prendre le mariage par la queue,* Avant le mariage, vivre maritalement ». Évidemment il faut lire ici, comme à l'article ROMAN : « Vivre maritalement avant le mariage » ; cependant il est possible que l'inversion qui se trouve à l'article QUEUE soit le fait du compositeur. Mais il y a des transpositions de phrases qui ne peuvent être attribuées à l'Académie, ni même au premier compositeur : c'est, croyons-nous, le résultat d'additions faites après coup, et qui ont été mal placées par l'ouvrier qui a corrigé *sur le plomb;* telles sont celles qu'on voit aux articles COMMENCER, GOUVERNER, MAIS, etc. Le reproche qu'on peut adresser au membre de l'Académie chargé de surveiller l'impression, c'est de n'avoir pas vérifié les corrections jusqu'au dernier moment, et d'avoir donné le *bon à tirer* ou plutôt *à clicher* sur des épreuves qui portaient encore des remaniements (changements, additions ou suppressions) à faire[1].

1. Il est des auteurs qui répugnent tellement à lire les épreuves de leurs ouvrages, qu'ils donnent leur *bon à tirer* ou *à clicher* sur des épreuves qui demandent encore plusieurs heures de remaniements. Souvent les renvois pour les additions à intercaler sont indiqués si peu clairement, que le compositeur reste indécis; et il commet des erreurs, surtout s'il est distrait, si l'écriture est difficile à lire, ou si la matière traitée dans l'ouvrage est hors de

Quels que soient les coupables, pour ces fautes et pour les autres, nous allons passer en revue les principales de celles qu'on trouve dans le Dictionnaire de l'Académie.

FAUTES TYPOGRAPHIQUES. Aux mots *aspersoir, billon* (terme d'Agriculture), *faucillon, cervier,* on trouve le genre féminin; — à *ballottade, collection, déchéance, préceinte,* le masculin; — à *boulonner, expérimenter,* verbe neutre; — à *couler* (fluer), verbe actif; — à *mésavenir,* s. fém.; — à *simultanément,* adj.; — à *vivifiant, ante,* adv.; — à *fécale* (matière), subst. fém.; — à *gemme* (sel, pierre), adj. masc.; — à *baiseur, euse,* adj. pour subst.; — à *opérateur,* subst. pour subst. masc.; et au contraire, on trouve, à *payeur, euse,* et à *routinier, ère,* s. m., et à *inoculateur, trice,* s. f., au lieu de subst. seulement. — Aux mots *déconsidéré, ée; paraphraseur, euse; parent, ente; tellière, etc.,* les dénominations sont omises; — le participe *causé, ée,* est mis au verbe neutre comme au verbe actif; — *défilé, ée,* qui devait être au verbe actif, a été placé au verbe neutre. Aux verbes *déjeuner, détonner,* on trouve les participes *déjeuné, ée; détonné, ée,* qui sont de trop, puisque le participe de ces verbes neutres qui ne se conjuguent qu'avec l'auxiliaire *avoir* reste toujours invariable. — D'un autre côté, les participes sont omis à plusieurs verbes actifs tels que *dégriser, estamper, plaisanter, etc.,* ou à des verbes pronominaux et réciproques tels que *s'absenter, s'abstenir, se désister, s'écrier, s'emparer, se souvenir; s'entr'avertir, s'entr'égorger, s'entre-quereller, etc.,* tandis qu'on en a mis à *murmurer, marmonner, marmotter, pisser, etc.; se bastinguer, s'encasteler, s'engrumeler, s'entabler, etc.*

DÉFINITIONS. On nous dit que HOMOCENTRIQUE est un terme d'*Anatomie,* au lieu d'*Astronomie;* — que MYSTIQUE signifie Figure allégorique, au lieu de Figuré, allégorique; — que REMBOURSER *des épigrammes, de mauvais compliments, des injures, des coups de poing, un soufflet, un coup d'épée, etc.,* c'est les recevoir; — que RETOURNER un habit, c'est le tourner dans un autre sens, comme on le ferait d'une rôtie, d'une côtelette, ou de foin qu'on veut faire sécher (Voy. RETOURNER); — que TERCER ou TERSER signifie Donner un troisième labour, et RETERSER, Donner un second labour; — que *quintupler, sextupler, septupler, décupler, centupler,* c'est rendre cinq, six, sept, dix, cent fois PLUS grand; tandis que *quintuple, sextuple, septuple, décuple, centuple,* sont définis « qui vaut cinq, six, sept, dix,

sa portée. Le correcteur qui lit la dernière épreuve peut s'y tromper également, par l'une des trois causes que nous venons d'énoncer, et de là viennent des fautes que l'auteur déplore, mais qu'il ne doit imputer qu'à lui-même. Quelquefois, et cela n'est même pas très-rare, on croit voir que l'auteur a fait un *lapsus calami,* et l'on voudrait le consulter; mais il est à la campagne, en province, en voyage; on est pressé de tirer pour avancer l'ouvrage, et l'on se décide à imprimer tel quel.

cent fois AUTANT, et non cinq, six, sept, dix, cent fois *plus*.—On nous dit encore que l'AIRAIN est un métal (*lisez :* alliage) composé en grande partie de *cuivre* JAUNE (*supprimez :* jaune), mêlé avec du *zinc*...; — que GOÛT se prend quelquefois pour ODEUR. *On sent ici un goût de renfermé* (Voy. GOÛT); — on donne des définitions différentes à GRÉEUR et AGRÉEUR, à ÉCOURGEON et ESCOURGEON, qui doivent être synonymes. Etc. etc.

EXEMPLES. Dans les exemples nous trouvons *Des poissons* VIVIPARES; — *Des bras* (sorte de chandeliers), *une coupe, un couvert, un flambeau de vermeil* DORÉ; — *La pièce d'un franc pèse* UN *gramme* (lisez : CINQ *grammes*);—*Il ressemble* AUX ANGUILLES (au lieu de *à* L'ANGUILLE ou LANGUILLE) *de Melun, il crie avant qu'on l'écorche;* — *Le glacier du Mont-Blanc est le plus remarquable de la* SUISSE. (Jusqu'en 1860, il fallait dire : *de la* SAVOIE; maintenant le Mont-Blanc est en France.)

CONTRADICTIONS et INCONSÉQUENCES. Les unes et les autres sont nombreuses, car on en trouve dans l'orthographe, dans le genre et dans les définitions. Pour celles-ci nous nous bornons aux citations présentées plus haut.— Quant au genre, nous mentionnerons VIORNE, LOSANGE, auxquels l'Académie donne le genre féminin, tandis qu'aux articles OBIER, RHOMBE, elle dit : *L'obier est* UN *viorne*, LE *losange est un rhombe;* — puis EUPHORBE, auquel elle donne le genre masculin, tandis qu'aux articles ÉSULE et TITHYMALE elle en fait un substantif féminin (Voy. EUPHORBE); — ORGE, qui, dit-elle, ne prend le genre masculin que dans les locutions *orge mondé, orge perlé*, bien qu'elle appelle l'écourgeon de l'*orge* CARRÉ; — et enfin la plante appelée *hièble*, à laquelle elle donne le genre masculin quand elle l'écrit YÈBLE, et le genre féminin à l'article HIÈBLE.

Mais c'est l'orthographe qui nous fournit le plus de matériaux. — Dans le verbe ASSEOIR, l'Académie ne met l'*e* qu'à l'infinitif; elle écrit *j'assois, j'assoyais, j'assoirai, j'assoirais, assoyant;* dans le verbe SURSEOIR, elle met l'*e* à l'infinitif, au futur et au conditionnel (*surseoir, je surseoirai, je surseoirais*), et le supprime aux autres temps (*je sursois, je sursoyais, sursoyant*). — Elle écrit *abattement, abatteur, abattoir, abattures*, avec deux *t; abatage, abatée, abatis*, avec un seul;—*battre, abattre, combattre, débattre, s'ébattre*, avec deux *t;* elle n'en met qu'un à *embatre, embatage* (Voy. BATTRE).—Elle écrit avec deux *r*, *charrette, charretier, charrier, charroi, charron, charrue*, et les dérivés, auxquels on pourrait ajouter *carriole* et *carrosse;* mais *chariot* n'en prend qu'une; — au contraire, *courrier, courrière*, ont deux *r*, par exception à *courant, courante, coureur, courir* et tous les composés de ce verbe : *accourir, concourir, parcourir, recourir, secourir, etc.* — Elle écrit *un zéphyr* avec l'*y* et sans *e* à la fin, et *Zéphire, le Zéphire*, avec un *i* simple et un *e* final; — *desquamation*

avec une seule *m*, conformément à l'étymologie, et *squammeux* avec deux *m ; — des dames-jeannes, des saints-germains,* sans majuscules et avec des *s* finales; dans *les reines-Claude, Claude* prend la majuscule et reste au singulier; pour *les poires de Messire Jean,* il faut écrire *Messire* et *Jean* avec des majuscules, les laisser au singulier, et supprimer le tiret qu'on met à *dames-jeannes,* à *saints-germains* et à *reines-Claude, etc. etc.;* — elle donne la marque du pluriel à *les duos, les trios,* mais elle écrit *les solo* sans *s* finale. Voyez aussi les articles **Amande**, **Contre-basse**, **Gris**, **Majuscule**, etc.

Aux *Contradictions* et *inconséquences* on pourrait ajouter quelques lignes qui auraient pour titre **Distractions**. C'est en effet, ce nous semble, à des distractions qu'il faut attribuer l'orthographe de l'adjectif *douceâtre,* dont le *ce* au lieu du *ç* (*douçâtre*) nous ramène au temps où l'on écrivait *nous commenceons, nous commenceasmes;* — celle de *recez,* dont le *z,* qui aurait été en harmonie, il y a cent quarante ans, avec *agrez, congrez, procez, succez, etc.,* ne peut être maintenu aujourd'hui qu'on écrit *agrès, congrès, procès, succès;* — celle de *tutelle, curatelle,* qui, à la vérité, peut être attribuée au respect pour les habitudes du barreau, aussi bien que celle de *préfix* (au lieu de *préfixe*), mais qu'on doit maintenant rendre conforme à l'étymologie, et à l'analogie de ces mots avec *parentèle, clientèle, cautèle, loquèle, etc.,* comme l'Académie l'a fait en 1835 pour *fidèle* et *modèle,* qu'elle écrivait précédemment *fidelle, modelle.*

C'est probablement une cause semblable qui a fait omettre à l'Académie les mots *iconolâtrie* et *zoolâtre,* quoiqu'elle ait donné *iconolâtre* et *zoolâtrie ;* — qui lui a fait dire, à l'article **B**, que les mots *abbé, rabbin, sabbat,* et leurs dérivés, sont en français les seuls mots où le *b* se redouble, bien qu'elle ait admis *gobbe, gibbeux, gibbosité,* qui prennent également deux *b;* — et encore, que *repartir,* répliquer, etc., qui est un verbe actif, se conjugue comme *partir,* verbe neutre qui prend généralement l'auxiliaire *être*[1]*;* — que *vermoulu* est le participe de *vermouler;* ce qui autoriserait à dire que *moulu* est le participe de *mouler,* ou *tissu* le participe de *tisser,* etc. etc.

Les accents ne présentent pas moins d'anomalies. L'Académie écrit *novissimÉ* et *optimÈ* ; — *sÉve, grÈve, trÊve ;* — *soutEnement, tÉnement, entretÈnement ;* — *fÈve, allÈgre, rÈglement,* et *fÉverole, allÉgrement, rÉglementer, dérÉglement, etc. ;* — elle emploie l'accent grave pour les mots *recèlement, dégrèvement, allèchement,* et met l'accent aigu dans *affrétement, complétement* (substantif et adverbe), *desséchement, rengrénement;* bien que les uns et les autres soient dans les mêmes conditions, c'est-à-dire que la pénultième syllabe des verbes auxquels

1. Pour être dans le vrai, il aurait fallu dire que *repartir* « se conjugue comme *partir* DANS LES TEMPS SIMPLES. »

ils appartiennent soit affectée d'un accent aigu (*recéler, dégréver, allécher; affréter, compléter, dessécher, rengréner*), qu'ils aient le même nombre de syllabes, et que la syllabe accentuée soit suivie d'une syllabe muette [1]; — elle emploie l'*è* grave pour les mots *bobèche, brèche, calèche, lèchefrite, chènevotte, fièvre, mièvrerie, piètrerie, espièglerie, etc.*; l'*ê* circonflexe pour *bêche, campêche, drêche, etc.*; et l'*é* aigu pour *orfévre, orfévrerie, négrerie, etc.*;—elle met toujours un accent aigu devant la syllabe *ge;* d'où ces bizarreries : *collègue* et *collége, stratègue* et *stratége, grègue* et *grége, allègre* et *allége, synthèse* et *cortége, dièse* et *piége.* — Dans les verbes, le futur et le conditionnel prennent l'accent grave ou l'accent aigu suivant que la pénultième syllabe de l'infinitif présente un *e* muet ou un *é;* il faut donc écrire *j'engrènerai* et *je rengrénerai; je grèverai* et *je dégréverai* [2]; *je relèverai* et *je révélerai; je décèlerai* et *je recélerai.*

L'emploi de l'accent circonflexe mérite une mention particulière. On est généralement persuadé qu'il faut mettre cet accent dans les mots où il y a une lettre supprimée, voyelle ou consonne; et l'on écrit, en conséquence, *chûte, reliûre, meûnier, moûtier, vîte, ôtage, joûte, etc.* Eh bien, précisément dans ces mots-là l'Académie l'a supprimé; elle écrit *chute, reliure, meunier, moutier, vite, otage, joute, etc.;* mais elle en met un aux mots *grâce, extrême, suprême, trêve, etc.*, où il ne représente rien; — elle le met à *gaînier,* où la première syllabe doit être brève, et non dans *je dégaine, je rengaine,* où elle doit être longue; — elle l'emploie pour dix des adverbes dérivés des adjectifs terminés par *u : assidûment, congrûment* et *incongrûment, continûment, crûment, dûment* et *indûment, goulûment, nûment, résolûment,* et le supprime dans les six autres : *absolument, ambigument, dissolument, éperdument, ingénument, irrésolument;* ainsi elle écrit *incongrûment* avec un accent comme *congrûment,* mais elle n'en met pas dans *irrésolument,* composé de *résolûment* qui en a un.—Comme elle supprime dans les mots *déjeuner, dessouler, encablure, cranologie, symptomatique, etc.*, le circonflexe qu'elle met à *jeûner, soûler, câble, crâne, symptôme,* on pourrait croire que cette règle est générale pour les composés et les dérivés; mais il n'en est rien ; ainsi elle ne met pas cet accent à *batardeau, batardière,*

1. Nous sommes loin de réclamer l'accent aigu pour les mots *recèlement, dégrèvement, allèchement, etc.;* nous désirerions, au contraire, qu'on ne le mît jamais sur un *e* suivi d'une syllabe muette; ainsi nous pensons qu'on devrait écrire *allège, collège, fèverole, règlementer, orfèvre, affrètement, complètement, empiètement, dessèchement, rengrènement, avènement, évènement, etc.; je recèlerai, je dégrèverai, je révèlerai, etc.*, comme on écrit *alèze, collègue, fève, règlement, lèvre, allèchement, achèvement, prélèvement, je cèlerai, je grèverai, je relèverai, etc.*

2. L'Académie aurait supprimé trois difficultés si elle avait écrit *dégrever, rengrener, receler,* comme *grever, engrener, celer* et *déceler.* L'accent aigu qu'elle ajoute à la seconde syllabe de ces trois verbes, qu'elle écrit *dégréver, rengréner, recéler,* nous semble tout à fait inutile. Il en est de même pour celui qu'elle met à la première syllabe des verbes réduplicatifs *répulluler, révivifier.*

futaie, futaille, futé, je clorai, je clorais, latrie (culte de); tandis qu'elle le met aux mots *abâtardir, abâtardissement, affûtage, affûter, affûtiau, il éclôra, il éclôrait, idolâtrie, zoolâtrie.* — Enfin elle met un circonflexe à des *o* qui sont brefs dans leur étymologie grecque : *pôle, monôme, binôme, trinôme, quadrinôme, polynôme, etc.* (composés de *nome,* où elle n'en met pas), et elle le supprime dans des mots où l'*o* est long dans cette langue, comme *amome* et *cardamome, arome, axiome, chrome, gnome, idiome, sarcome, idole, zone, prote,* et les composés de *gone : pentagone, hexagone, heptagone, octogone, ennéagone, décagone, etc.* Cependant elle l'a conservé dans les mots *diplôme, osmazôme, staphylôme, stéatôme, symptôme, cône, pylône,* et elle a maintenu l'*o* bref dans *agronome, astronome, autonome, économe, gastronome, Deutéronome, épitome, atome, etc.;* mais déjà elle dit qu'on doit prononcer long l'*o* d'*atome,* ce qui semble annoncer que prochainement elle écrira *atôme.* Comment se rappeler tout cela?

Voici encore d'autres occasions d'exercer sa mémoire. L'Académie écrit *appariement* ou *apparîment; crucifiement* ou *crucifîment; reniement* ou *renîment;* mais elle préfère *remercîment* et *résilîment* à *remerciement, résiliement;* — elle écrit *dévouement,* mais dans *dénoûment* elle remplace l'*e* par un circonflexe sur l'*u;* — elle écrit *remuement* ou *remûment,* mais dans *décrûment, dénûment,* elle supprime l'*e,* et dans *éternument* elle ne met pas même le circonflexe; — elle donne *délayement, étayement,* sans variante; *bégayement* avec la variante *bégaiement;* quant à *payement,* elle dit que l'usage autorise les variantes *paiement* et *paîment.*

Ceci nous mène naturellement à parler de la conjugaison des verbes. Dans ceux qui se terminent en *oyer, uyer,* l'Académie met toujours un *i* simple devant l'*e* muet : *je tutoie, je nettoierai, que j'envoie; j'appuie, j'ennuierai, que j'essuie;* de même que pour les substantifs elle écrit *joie, voie, soierie, pluie, suie, essuie-main, etc.* — Mais pour les verbes terminés par *ayer, eyer,* la règle n'est plus la même. L'Académie donne toujours, il est vrai, pour paradigme le verbe *payer,* où elle admet l'*i* comme variante de l'*y* (*Je paye, tu payes, il paye* ou *il paie; ils payent* ou *ils paient. Je payerai* ou *je paierai* ou *je paîrai*); mais toujours aussi, malgré cela, elle emploie l'*y,* comme on peut le voir surtout aux verbes *balayer, bégayer, effrayer, etc.* Ainsi donc il faut écrire avec un *i, la monnaie, une étaie, une effraie, une raie, etc.,* et avec un *y, je monnaye, j'étaye, j'effraye, je raye, etc.* — Puisqu'elle dit elle-même au verbe Avoir : « L'orthographe *aye, que j'aye,* de l'impératif et du subjonctif, n'est plus guère usitée; on écrit généralement *aie, que j'aie* », il est à désirer qu'elle renonce à l'*y* pour les verbes *avoir, payer,* et tous ceux qui se conjuguent sur ce dernier.—Nous en dirons autant pour ceux qui se terminent par le son *eyer.* Ils sont peu nombreux, puisqu'ils

se bornent à quatre : *barbeyer, brasseyer, grasseyer, langueyer;* et cependant ils présentent encore une exception, *planchéier*[1].

La conjugaison des verbes terminés par *eler, eter,* offre plus de difficultés encore, en ce que rien ne fait pressentir l'orthographe de l'Académie pour le présent de l'indicatif et du subjonctif, le futur et le conditionnel ; ainsi elle écrit *je harcèle, je modèlerai, etc., j'achète, j'étiquèterai, etc.,* avec un *è* et une seule *l,* ou un seul *t,* tandis que dans *j'attelle, je chancellerai, je cachette, je souffletterai, etc.,* elle double la consonne.

Pour les premiers, qui sont au nombre de soixante environ, il n'y en a pas trente dont l'Académie ait fait connaître la conjugaison ; quant aux derniers, sur trente-cinq verbes, elle ne l'a indiquée que pour dix ; en sorte qu'on ne sait si l'on doit écrire *je cisèle* ou *je ciselle; j'épelle* ou *j'épèle ; il furète, il guillemète,* ou *il furette, il guillemette;* et ce qui est à noter, c'est que l'orthographe du substantif et celle du verbe ne s'accordent pas toujours : ainsi *une bourrelle* (féminin de *bourreau*) prend deux *l,* tandis que dans *la conscience bourrèle les méchants,* il n'en faut qu'une ; — *j'étiquète, l'aigle trompète,* ne prennent qu'un *t;* il en faut deux dans les substantifs *étiquette* et *trompette.*

Nous ajouterons que la plupart du temps c'est par des exemples très-rares et quelquefois même donnés dans les dernières lignes d'un article très-long que l'Académie fait connaître la manière dont le verbe doit être conjugué. Il serait convenable qu'elle indiquât tout d'abord cette conjugaison comme elle l'a fait pour quelques verbes : ASSENER, LEVER, PESER (*J'assène, j'assènerai, etc.*) ; — ACHETER (*J'achète, j'achèterai*) ; — CACHETER, JETER (*Je cachette, je cachetterai, etc.*) ; — DÉCELER (*Je décèle, je décèlerai*) ; — AMONCELER, APPELER, CHANCELER, DÉTELER, ENJAVELER (*J'amoncelle, j'amoncellerai, etc.*) ; — ALLÉCHER, COMPLÉTER (*J'allèche, j'allécherai, etc.*) ; — ALLÉGER (*J'allége, j'allégerai*). Il est à désirer, de plus, qu'elle supprime des disparates qui créent de véritables difficultés, et que si elle ne met pas à l'unisson les verbes qui prennent deux consonnes et ceux où la première est remplacée par un accent (*Je cachette, j'achète; j'amoncelle, je décèle*), elle conserve du moins l'accent grave toutes les fois que la syllabe suivante est muette, et qu'elle écrive *j'allècherai, j'allècherais,* comme *j'allèche ;* et *j'allège, j'allègerai, j'allègerais,* comme *j'achète, j'achèterai, etc.*

Mais ce n'est pas pour ces verbes-là seulement que nous avons à demander que l'Académie indique la manière dont on doit écrire certains temps ou certaines personnes. PRIER est le seul verbe où elle nous apprenne que l'imparfait de l'indicatif et le présent du subjonc-

1. En 1694, l'Académie écrivait *grasseier* et *plancheier.* — Il semble qu'on devrait écrire de la même manière les verbes qui dérivent de *bègue* et de *langue;* cependant *langueyer* se forme régulièrement, tandis que dans *bégayer* l'*ue* s'est changé en *a.*

tif prennent deux *i* aux deux premières personnes plurielles (*Nous priions, que vous priiez*). — PAYER, EMPLOYER, ENVOYER, sont également les seuls où elle fasse connaître que ces mêmes personnes prennent un *i* après l'*y* dans les verbes terminés par *yer : Nous payions, que vous payiez; nous employions, que vous employiez, etc.* — Cependant il serait utile de dire que les verbes en *eyer, uyer,* suivent la même règle : *Nous grasseyions, que vous grasseyiez; nous nous ennuyions, que vous vous appuyiez.*

Pour les verbes en *uer, ouer,* l'Académie n'indique nulle part la manière dont on doit écrire ces deux personnes, et même elle ne donne pas d'exemples où elles se trouvent. Nous ignorons donc si elle écrirait *nous continuions, que vous continuiez; nous avouions, que vous avouiez;* mais nous croyons que l'*ï* tréma est bien préférable à l'*i* simple, et qu'il convient d'écrire *nous continuïons, que vous continuïez; nous avouïons, que vous avouïez,* afin de montrer que l'*i* doit être détaché de l'*u* dans la prononciation, et non y être joint comme dans *fuir, enfouir.* — Il y aurait plus à faire encore pour les verbes *arguer* et *rédarguer,* dont la finale *guer* ne se prononce pas comme dans *distinguer, haranguer, narguer, etc.* Voy. ARGUER.

Enfin il nous paraît nécessaire que l'Académie indique également dès l'abord, et non par des exemples plus ou moins rares, la conjugaison des verbes en *cer, ger,* pour faire connaître que le *c* prend une cédille devant *a, o, u :* ACQUIESCER, APERCEVOIR (*nous acquiesçons, j'acquiesçais, acquiesçant; j'aperçois, j'aperçus*); — et que le *g* conserve l'*e* devant *a, o :* AFFLIGER (*nous affligeons, j'affligeais, affligeant*), afin que ces lettres *c* et *g* aient dans tous les temps et à toutes les personnes le même son qu'à l'infinitif.

La réduplication des consonnes *l, t,* est une cause constante d'embarras pour ceux qui aspirent à ne pas s'écarter de l'orthographe indiquée par l'Académie. Comment, en effet, se rappeler, par exemple, qu'il ne faut qu'une *l* à *banderole, féverole, casserole, etc.,* tandis que *barcarolle, bouterolle, moucherolle, etc.,* en prennent deux? qu'il faut mettre deux *t* à *chènevotte, gelinotte, gibelotte, etc.,* et qu'il n'en faut qu'un à *échalote, gargote, papillote, etc.?* — Le féminin des adjectifs *bigot, cagot, dévot, idiot,* ne prend qu'un *t,* mais celui des diminutifs en prend deux; on écrit *bellotte, pâlotte, vieillotte.* — Pourrait-on supposer que pour les verbes c'est précisément le contraire qui a lieu, et que dans les diminutifs et les fréquentatifs il ne faut qu'un *t!* Tels sont cependant *clignoter, crachoter, grignoter, pissoter, siroter, suçoter, tapoter, trembloter, rioter, viveter;* il n'y a que *baisotter, buvotter, frisotter,* qui en prennent deux. — Et pareillement on ne met qu'un *t* dans les verbes dérivés des substantifs terminés par *ot : cahoter, comploter, raboter, sangloter, etc.* C'est même là une règle; mais cette règle nous paraît peu rationnelle et

devrait être réformée; il serait bien plus naturel de doubler le *t* dans les verbes qui dérivent de mots terminés par *ot*, comme on le fait pour l'*n* dans ceux qui dérivent de mots en *on*[1], et d'écrire *cahotter, complotter, rabotter, sanglotter, etc.* Ce serait d'autant plus convenable, que cette prétendue règle, qui ne compte qu'une quinzaine de verbes, présente déjà huit exceptions (*emmaillotter, flotter, garrotter, gigotter, gobelotter, grelotter, marmotter, trotter*), et que parfois même les dérivés d'un mot se trouvent dans les deux camps; ainsi *maillot* a le verbe *démailloter* dans la règle, et *emmaillotter* dans l'exception; l'adjectif *sot* a pour dérivés *sotte, sottement, sottise, etc.*, qui sont dans l'exception, mais les verbes *assoter* et *rassoter* sont dans la règle; *clapoter*, formé de *clapet*, ne prend qu'un *t*; *gobelotter*, qui vient de *gobelet*, en prend deux.

Dans l'intérieur des mots, la réduplication des consonnes *l, t,* ne présente pas moins de difficultés. Pour la désinence *ellerie* l'Académie met généralement deux *l*; elle écrit *boissellerie, chancellerie, chapellerie, coutellerie, hôtellerie, oisellerie, sommellerie, tonnellerie, etc.* Il n'y a que deux exceptions : *grivèlerie*, qui prend un *è*, et *bourrelerie*, qui a une seule *l* et un *e* muet. — Dans la désinence *etterie*, au contraire, il n'y a que trois mots où le *t* se double : *coquetterie, escopetterie, tabletterie*; les autres ne prennent qu'un *t* : *bonneterie, briqueterie, buffleterie, caqueterie, grèneterie, louveterie, marqueterie, mousqueterie, paneterie, papeterie, parqueterie, pelleterie, etc.* — D'un autre côté, elle double ces consonnes dans des mots où la syllabe suivante n'est pas muette; ainsi elle écrit *cannellier, ficellier, prunellier, vermicellier; aiguillettier, lunettier, raquettier*. Il semble que l'analogie avec *boisselier, chancelier, chandelier, chapelier, etc.; bonnetier, charretier, gazetier, layetier, etc.*[2], devrait faire supprimer une *l* ou un *t* dans les mots où ces consonnes sont doublées.

Encore un mot sur la lettre *t*. L'Académie écrit par un *c*, conformément au primitif français, les adjectifs *consciencieux, licencieux, révérencieux, sentencieux, silencieux, etc.*; mais elle conserve le *t* étymologique du latin dans *confidentiel, différentiel, essentiel, obédientiel, pestilentiel, substantiel, etc.* Pourquoi cette anomalie? Déjà

1. Cette règle présente environ cent cinquante applications pour trois exceptions seulement : *dissoner, époumoner* et *ramoner*, où l'Académie mettait autrefois deux *n*. — *Détoner* vient du latin *detonare*. *Aumôner, prôner, trôner* et *détrôner* ne doivent pas être considérés comme des exceptions, d'abord parce qu'ils ne dérivent pas d'un substantif terminé par *on*, et ensuite parce que l'*ô* n'est jamais suivi d'une consonne redoublée.

2. Pour qu'on voie bien que la règle consiste réellement dans la non-réduplication de la consonne *l* ou *t*, nous donnons ici la liste des substantifs terminés par *elier, etier* : *batelier, boisselier, chancelier, chandelier, chapelier, cordelier, coutelier, hôtelier, oiselier, pincelier, râtelier, sommelier, tombelier, tonnelier*; — *bonnetier, briquetier, buvetier, cafetier, charretier, chaussetier, coffretier, coquetier, gazetier, grènetier, guichetier, layetier, louvetier, muletier, noisetier, panetier, papetier, pelletier, savetier, tabletier, vergetier*. — Les mots où *l, t*, sont doublés se bornent, comme nous l'avons dit, à quatre pour la lettre *l*, et à trois pour le *t*.

cependant elle met un *c* à *révérencielle* (crainte), sans doute par analogie avec *révérencieux;* mais *obédiencier, pénitencier,* réclament aussi *obédienciel, pénitenciaire, pénitenciel, etc.; quintessencier* demande qu'on écrive *essenciel, etc. etc.*

Ce serait une omission grave que de terminer le chapitre de l'orthographe sans parler du tréma, dont l'emploi dans notre langue n'est pas toujours très-rationnel : il devrait, ce semble, être converti en accent dans certains mots et supprimé dans d'autres. Comme le dit l'Académie, le tréma sert à faire détacher la voyelle ainsi accentuée de la voyelle précédente ou suivante; mais il ne remplace point un accent, il ne donne aucun son à la voyelle qui en est affectée. Il devrait donc être exclusivement réservé à l'*i* et à l'*u* (*naïf, Saül, Antinoüs, ïambe, etc.*); sur l'*e*, il serait remplacé par l'accent grave ou par l'accent aigu, selon que la syllabe suivante serait muette ou non. Puisqu'on écrit aujourd'hui *poésie, poétique, poétiser, goétie,* avec un accent aigu, il faudrait faire de même pour *goéland, goélette, goémon,* au lieu d'écrire *goëland, goëlette, goëmon;* on mettrait l'accent grave à *poème, poète, ciroène, troène,* au lieu du tréma (*poëme, poëte, ciroëne, troëne*).—Quant à l'*e* qui forme syllabe avec la consonne suivante, il devrait ne jamais prendre le tréma; et de même que l'Académie écrit *tael, coefficient, coemption, coercible, coexister,* elle devrait écrire aussi *Noel, Israel, Raphael, Aello* (harpie), *etc.*[1]

L'emploi du *tiret,* que les grammairiens appellent Trait d'union, et les imprimeurs Division; l'emploi du tiret, disons-nous, soit dans les locutions adverbiales, soit dans les mots composés ou juxtaposés, mériterait également d'être examiné ici; mais comme il n'est pas possible d'effleurer ce sujet, nous prions nos lecteurs de consulter l'article Tiret, pages 397 à 400.

Il y a dans le Dictionnaire un assez grand nombre de mots qui ne se trouvent pas à leur rang alphabétique, ce qui en rend la recherche difficile; ainsi *garde-vue* est placé après *garder,* tandis que *garde-robe* est avant; *joujou* est avant *jouir, jouissance, etc.; nouure* est après *nouvelliste, etc. etc.*

Souvent l'Académie a eu soin de nous dire par quel mot il faut en remplacer un autre qui choque l'oreille ou qui vieillit; ainsi à Concoction nous lisons : « On dit plus ordinairement *coction* »; aux mots *apprête, débours, heurtoir, peintureur, vogueur, résidu* (de compte), *etc.,* elle ajoute qu'ils vieillissent et qu'on dit aujourd'hui *mouillette, déboursés, marteau, barbouilleur, rameur, reliquat, etc.* — Mais souvent aussi elle se borne à dire : « Ce mot est maintenant peu usité; Il a vieilli; Il est vieux. » On se demande donc quelles sont

1. L'Académie écrit *kakatoës.* Si la finale de ce mot devait être prononcée comme celle d'*aloès,* il faudrait employer l'accent grave (*kakatoès*), ainsi qu'on le trouve au mot Cacatois; mais, puisqu'elle dit de prononcer *kakatoua,* il serait évidemment plus rationnel d'écrire *cacatois* pour le nom du perroquet comme pour celui du mât.

les expressions qui aujourd'hui remplacent *assesseur, bailleul, picoreur, quémandeur, lunette d'opéra, lourderie, lourdise; accords,* dans cette phrase : Terminer, signer les *accords* d'un mariage, etc.

On regrette aussi que l'Académie, qui en général cherche à ramener les mots à leur étymologie, se soit laissé parfois entraîner loin de la ligne qu'elle semble s'être tracée, et qu'elle admette de véritables barbarismes tels que *sarbotière, érésipèle, honchets, aspic* (huile d'), au lieu de *sorbetière, érysipèle, jonchets, spic* (huile de), *etc.* Il est vrai que quelques-uns sont accompagnés d'expressions restrictives, telles que « On dit plus ordinairement et mieux...; On dit aussi plus exactement, mais plus rarement...; On disait autrefois..., ce qui était conforme à l'étymologie »; mais pour d'autres rien ne vient servir de correctif : en sorte que ceux qui consultent son Dictionnaire ne peuvent pas toujours distinguer quelle est la bonne ou la mauvaise locution. — Si l'Académie renvoyait simplement de la locution vicieuse à l'expression correcte et ne donnait la définition qu'à cette dernière, les nombreux dictionnaires qui se publient aujourd'hui, surtout ces petits dictionnaires qui ne peuvent reproduire l'espèce de blâme qu'elle impose aux mauvaises locutions, seraient pour elle un puissant auxiliaire et réussiraient sans doute à les faire disparaître, tandis qu'au contraire ils les propagent et les accréditent. Qui pourrait croire que *crépodaille,* qui devrait seul être employé au lieu de *crapaudaille,* ne figure même pas à son rang alphabétique; que *roussi* (cuir de), pour *cuir de Russie; esquine,* terme de manége, pour *échine,* ne sont pas même l'objet de la plus légère critique?

Il nous reste à parler de la prononciation. Quand on l'examine de près, on ne peut s'empêcher de se demander pour quelle classe de lecteurs elle a été donnée. En n'indiquant pas la manière dont on doit prononcer certains mots latins, tels que *committimus, in extremis, ab intestat,* celle des mots français terminés par *tiel, tion, atie*[1], *etc.,* celle de *lithotritie, opuntia, quotient, satiété, etc.,* l'Académie semble avoir eu en vue les hommes lettrés; — en indiquant celle de l'*e* dans *confiteor, credo, deleatur, libera, veto,* celle de l'*s* finale dans *custodi-nos, nescio vos, de profundis, in manus, etc.,* ou celle de *um* dans *album, maximum, minimum, ultimatum, etc.,* elle semble, au contraire, avoir eu en vue ceux qui n'ont pas reçu d'instruction; — mais quand elle ne donne que la prononciation de l'*e* dans *abigeat, exeat, exequatur,* on ne sait vraiment plus à qui elle s'adresse : ceux qui ont appris le latin n'ont pas besoin qu'on leur indique la prononciation de cet *e,* et ceux qui ne l'ont pas appris demanderont comment il faut prononcer la consonne finale dans les deux premiers mots et la troisième syllabe d'*exequatur.* — Les hommes lettrés pro-

1. L'Académie n'a indiqué la prononciation de la finale *atie* qu'au seul mot *primatie.*

nonceront *délicuescence, écuipollent, oblicuité, sescuialtère, ubicuitaire, ubicuité;* ceux qui ne le sont pas diront *délikescence, ékipollent, oblikité, seskialtère, ubikitaire, ubikité;* il fallait donc indiquer la prononciation pour guider ou les uns ou les autres.

Ensuite, l'Académie n'a pas suivi de principe fixe. Tantôt elle donne la prononciation à chacun des mots d'une famille lors même qu'ils se suivent sans interruption, comme *dixième* et *dixièmement; igné, ignicole, ignition; chlorate, chlore, chlorique, chlorose, chlorotique, chlorure;* — tantôt elle se borne à dire que la prononciation indiquée s'applique à un, deux, trois, quatre, etc., mots suivants, comme à *deuxième, enivrer, domptable, équestre*[1], *etc.,* ou bien aux dérivés qui se trouvent après ou avant, comme à *aiguillon* et à *damner;* — mais quelquefois la prononciation marquée doit servir pour 10, 20, 30, 40, et même 50 mots; telle est celle qu'on a mise à *banne* (pour 10 mots), à *illégal* (pour 23), à *chrême* pour aller jusqu'à *chrysoprase* inclusivement, ou jusqu'à *chuchotement* exclusivement, et non jusqu'à *chuchoter,* comme elle le dit (pour 31); à *irrachetable* (pour 49), à *immaculé* (pour 50), *etc.;* et ce n'est qu'à six mots seulement qu'elle a signalé la prononciation des adverbes terminés par *emment : compétemment, concurremment, excellemment, innocemment, négligemment, sciemment* (*compétament, concurrament, excélament, inoçaman, néglijaman, ciaman*); nulle part elle ne l'a fait pour ceux qui se terminent par *amment.*

Cette manière de procéder a de grands inconvénients pour ceux qui consultent le Dictionnaire de l'Académie : sans doute une longue habitude pourrait suppléer à un manque de clarté, tandis que rien ne peut suppléer au silence qu'elle garde trop souvent. Si de la prononciation indiquée pour *annexe, endosse, gangrène, présupposer, symptomatique, etc.,* on peut jusqu'à un certain point conclure quelle doit être celle des mots *annexer, endosser, etc., se gangrener, etc., présupposition, symptôme, etc.,* il n'en est pas de même pour bien d'autres. A la vérité l'Académie nous dit qu'il faut prononcer *licuéfaction* et *likéfier* les mots LIQUÉFACTION et LIQUÉFIER; nous savons par l'usage que *gn* doit être mouillé dans *désignation, désigner,* bien que le *g* soit dur dans *désignatif;* que le *t* de *prophétique* ne se prononce pas *c* comme dans *prophétie;* mais le *g* de *stagnation* doit-il être dur comme dans *stagnant?* La syllabe *gueil* doit-elle se pronon-

1. Quelquefois l'Académie réunit, pour la prononciation, plusieurs mots où l'une des syllabes se prononce, à la vérité, de la même manière, mais qui cependant n'ont entre eux aucun rapport d'étymologie, ce qui peut induire en erreur ceux qui ne connaissent que le français. Ainsi en disant, à l'article ÉQUESTRE : « L'U se prononce dans ce mot et dans les quatre suivants (*équiangle, équidistant, équilatéral, équilatère*) », elle donne à penser que ces cinq mots ont une commune origine, tandis que le premier vient de *equus,* cheval, et que dans les quatre autres les deux premières syllabes sont formées de *æquus,* qui signifie Égal. Il aurait donc été convenable d'indiquer la prononciation tout au moins à ÉQUESTRE et à ÉQUIANGLE.

cer dans *orgueilleux, s'enorgueillir,* comme dans *orgueil?* Faut-il prononcer la première syllabe de *quaterne* comme celle de *quaternaire?* celle de *quinaire,* terme d'Antiquité, comme celle de *quinaire,* terme de Mathématiques? et celle de *quiétude* ne doit-elle pas être prononcée comme dans *quiet, quiétisme, quiétiste?* Nous restons dans le doute à l'égard de *quiétude;* car si d'un côté l'Académie dit à l'article Quiet, « On prononce *cui* dans ce mot et dans les *deux* suivants (*quiétisme, quiétiste*) », ce qui signifie qu'on doit dire *kiétude,* d'un autre côté les dictionnaires et l'usage disent de prononcer également *cuiétude,* et l'expérience nous a prouvé qu'il pourrait bien y avoir dans ce mot *deux* une faute typographique.

OMISSIONS

Le *Complément du Dictionnaire de l'Académie* présente sur le Dictionnaire même quelques articles aussi intéressants qu'instructifs dus à la plume de nos sommités littéraires, et qui ont paru dans divers journaux : le *Moniteur,* le *Journal des Débats,* le *Constitutionnel,* le *Courrier* et le *Temps.*

Dans l'article du *Moniteur* (signé A. Z.), l'auteur dit (page 8 du Complément) qu'il n'a pu découvrir pour quel motif l'Académie, qui admet les noms propres devenus appellatifs de *Amphitryon, Dulcinée, Nestor, Stentor, etc.,* n'a pas fait de même pour les noms de *Sosie* et de *don Quichotte,* qui sont, dit-il, comme les corrélatifs obligés, les pendants lexicographiques de *Amphitryon* et *Dulcinée,* et dont la valeur appellative ne saurait être douteuse.

Dans le *Courrier français* (article signé B.), l'auteur, qui a sous les yeux une liste des omissions de l'Académie, dit (p. 15), que les « seuls » mots dont l'oubli lui paraît « le plus » à regretter sont : *canalisation, confortable, caléfacteur, fédéralisme, fertilisation, éditer, fashionable, capitaliser.*

Nous sommes moins facile à contenter. A l'article Mentor, nous avons exprimé (p. 171-172) le regret de ne pas voir dans le Dictionnaire de l'Académie un certain nombre de noms propres devenus appellatifs, tels que *Automédon, Cupidon, Esculape, etc.;* et ci-après nous donnons une liste de quelques mots et de quelques locutions dont l'omission forme de véritables lacunes.

Nous demanderons, par exemple, pourquoi l'on ne trouve pas dans ce Dictionnaire plusieurs mots du nouveau système des poids et mesures : *hectomètre, décastère* et *décistère, décigramme, centigramme, milligramme,* et même *myriagramme,* qui, à la vérité, n'est plus usité aujourd'hui, mais qui l'était lors de la publication de cet ouvrage, puisque c'était le terme en usage avant que la loi du 4 juillet 1837 lui substituât l'expression « dix kilogrammes ». — Nous

pensons qu'à ces mots il faudrait nécessairement ajouter *métrer, métrage, métré,* qui ont remplacé *toiser* et *toisé*[1], s. m.

On est également surpris de ne pas y trouver, soit des mots qui semblent être les dérivés nécessaires de leurs primitifs : *annexion, chatoiement, déblaiement, enraiement ; circonstanciel*[2], *providenciel, torrentiel; correctionnellement, empiriquement, interrogativement; ellipser, patronner* (protéger), *verglacer*[3], *etc.*; — soit des mots que l'on serait tenté de regarder comme les primitifs naturels de ceux qu'a donnés l'Académie; tels sont les verbes *ausculter, chamoiser, éructer, etc.,* dont les substantifs *auscultation, chamoiserie, éructation,* paraissent être les dérivés.

Mais ce qui surprend davantage encore, c'est de ne pas voir à leur rang alphabétique un certain nombre de mots qui sont employés ou dans les définitions ou dans les exemples du Dictionnaire : *curule* (statue), *javelle* (eau de), *trentenaire* (prescription), *chiffonne* (branche), *nageurs* (oiseaux), *nulle* (lettre), *etc. etc.,* mots qui le plus souvent ne sont pas définis à la place où ils se trouvent, et dont par conséquent il est impossible de connaître la signification sans recourir à d'autres dictionnaires. Voy. Armoise.

Le Dictionnaire de l'Académie présente peu d'uniformité sous plusieurs rapports. Si certains articles ne laissent rien à désirer pour les définitions et les exemples, d'autres qui réclamaient les mêmes développements sont d'une sécheresse dont on ne peut se faire une idée. Nous ne citerons qu'un de ces contrastes : — « Barbarisme, s. m. Faute de langage qui consiste, soit à se servir de mots forgés ou altérés, comme, *Un visage rébarbaratif,* pour *rébarbatif; Ils réduirent,* pour *Ils réduisirent;* soit à donner un sens différent de celui qu'ils ont reçu de l'usage, comme *Il a recouvert la vue,* pour *Il a recouvré la vue;* soit enfin à se servir de locutions choquantes et extraordinaires, comme *Je m'en ai douté,* pour *Je m'en suis douté. Le barbarisme et le solécisme sont deux grands vices d'élocution. Faire un barbarisme.* » — A l'article Solécisme, l'Académie se borne à dire, pour le sens propre : « Solécisme, s. m. Faute contre la syntaxe. *Faire un solécisme. Il y a un solécisme dans cette phrase.* » Puis elle ajoute : « Il se dit quelquefois, figurément et par plaisanterie, d'une faute quelconque. *Un solécisme en conduite. Il fait dans cette science d'étranges*

1. A l'article Toisé nous lisons : « Il signifie, en Mathématiques, La science ou l'art de mesurer les surfaces ou les solides, et d'exprimer leur étendue ou leur volume en parties de certaines unités convenues : par exemple, en toises ou en mètres carrés, s'il s'agit de surfaces; cubes, s'il s'agit de volumes. » — Nous croyons qu'on ne se sert plus du mot *toisé,* surtout lorsqu'il s'agit de calculs en *mètres.* — Quant au mesurage des liquides et des matières sèches, nous pensons qu'aujourd'hui l'on doit employer les mots *litrer, litrage, litré,* s. m. — Dans un grand nombre d'exemples, l'Académie devra opérer la conversion des anciennes mesures en mesures nouvelles.

2. *Circonstanciel* était dans le dictionnaire de Gattel imprimé en 1803.

3. *Verglacer* se trouvait dans la première édition du Dictionnaire de l'Académie (1694).

solécismes. » *Faire des solécismes dans une science,* ne nous semble pas une expression heureuse.

Pour ce qui concerne l'histoire naturelle, tantôt l'Académie fait connaître le nom scientifique et le nom vulgaire des animaux et des plantes, tantôt elle ne donne que l'un des deux. Exemples :

Dans la Zoologie : « CREVETTE, s. f. Petite écrevisse de mer, qu'on nomme dans quelques endroits *Salicoque,* et dans d'autres *Chevrette.* » — « OURSIN, s. m. T. d'Hist. nat. Nom d'un genre de zoophytes à coquille calcaire, hérissée d'épines mobiles. » Il aurait été bon d'ajouter le nom vulgaire *Hérisson de mer.* — Mais les termes vulgaires non accompagnés du nom scientifique sont assez nombreux ; *cochon d'Inde, demoiselle, perce-oreille, serpent à sonnettes, ver luisant, etc.,* manquent de leurs correspondants *cobaie* ou *cobaye, libellule, forficule, crotale, lampyre.*

Dans la Botanique : « OPUNTIA, s. f. Plante de la famille des Cactiers... On la nomme vulgairement *Raquette* et *Figuier d'Inde.* » — « AIRELLE, s. f. T. de Botan. Sous-arbrisseau à fleurs rougeâtres... » Il aurait été convenable d'ajouter l'expression vulgaire *Myrtille,* car dans beaucoup de localités c'est la seule que l'on connaisse. — « PIED-D'ALOUETTE, Genre de plantes éperonnées... » Ici il fallait mettre le terme de Botanique *Dauphinelle,* ou plutôt *Delphinium.*.

Pour les noms de professions et autres, elle néglige souvent d'indiquer le féminin. C'est même sous ce rapport qu'on trouve le moins de régularité. L'Académie, qui donne *brasseuse, charbonnière, chaudronnière, teinturière; caqueuse* et *encaqueuse, flûteuse; mâcheuse, mangeuse, jeûneuse; finasseuse, fraudeuse, tricheuse; batailleuse, ergoteuse, vantarde, pendarde, etc.,* omet d'autres féminins au moins aussi utiles : *chevrière, bimbelotière, bonnetière, quincaillière, miroitière, dégraisseuse, javeleuse, sarcleuse; écouteuse, fureteuse, persifleuse, etc. etc.* — Mais il manque des féminins plus intéressants encore, tels que *examinatrice, inspectrice, monitrice, patronnesse* (dame) ; *gélive* (pierre), *houillère* (formation, zone), *etc. etc.*

Dans la liste que nous donnons plus loin, nous avons indiqué comme verbes quelques mots pour lesquels l'Académie se borne à l'adjectif ; elle met *azuré, ée; camphré, ée; lézardé, ée; verjuté, ée;* et cependant l'on dit : AZURER *une étoffe, une pâte de papier*; CAMPHRER *une potion, de l'eau-de-vie;* VERJUTER *une sauce, des cerneaux, etc.; Un seul hiver a suffi pour* LÉZARDER *ces murailles.*

Les spécialités qui se sont introduites dans le commerce et dans l'industrie ont fait créer des mots qui les représentent ; il y a maintenant des *culottiers* et des *culottières,* des *caleçonniers* et des *caleçonnières,* des *giletiers* et des *giletières,* des *corsetiers* et des *corsetières,* des *colletiers* et des *colletières,* des *casquettiers* et des *casquettières* (ou mieux, *casquetiers, casquetières*), des *guêtriers,* des *chemisiers,* des *galonniers,* des *tullistes,* des *dentellières* (ou mieux

dentelières), *etc.*, et tous ces noms devront nécessairement figurer dans le Dictionnaire de l'Académie, au même titre que *rubanier, ière; passementier, ière; ceinturier, gazier, cirier*[1], *etc.*

Aujourd'hui l'on ne parle plus seulement d'*agriculture* et d'*horticulture;* on a créé de nouvelles branches scientifiques et industrielles : l'*arboriculture,* qui se borne aux pépinières, et s'occupe plutôt des arbres fruitiers; — la *silviculture,* qui est particulière aux bois et aux forêts; — la *viticulture,* ou culture de la vigne. — Le mot *culture* s'applique également aux soins qu'on prend pour élever certains animaux; on dit *apiculture* pour signifier l'éducation des abeilles; — *hirudiniculture,* ... des sangsues; — *ostriculture,* ... des huîtres; — *pisciculture,* ... des poissons; — *séricicultur*e[2], ... des vers à soie; — et même *galliniculture,* pour les oiseaux de basse-cour. — Ces diverses locutions et bien d'autres encore sont devenues familières à toutes les classes de la société, grâce aux journaux de toutes sortes, qui font pénétrer dans les masses des faits scientifiques ignorés il y a vingt ans; et l'Académie ne peut rester en arrière, sous peine de voir préférer à son Dictionnaire des ouvrages du même genre qui n'auraient pas pour eux l'autorité d'un corps savant, mais qui répondraient mieux aux besoins de la génération actuelle.

Dans notre liste nous n'avons abordé ni les termes scientifiques, ni les termes techniques des arts et métiers, ni la mythologie, ni la géographie; cela nous aurait mené trop loin. Nous nous sommes borné à quelques-uns des mots et des locutions dont l'absence étonne dans le Dictionnaire de l'Académie, et à quelques autres qui ont été créés ou empruntés à la langue anglaise depuis 1835.

LISTE

DE QUELQUES MOTS A AJOUTER AU DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE[3]

Abréviatif, ive; abréviativement, accessibilité, acclimatation, accordéon, achalandage, * acte d'*habeas corpus*[4], actualité, acuité, ad hoc,

1. L'Académie a depuis longtemps adopté les mots *boutonnerie, chaudronnerie, clouterie, corderie, etc. etc.,* pour exprimer la marchandise ou le commerce, et même la fabrique, l'atelier du boutonnier, etc.; pourquoi n'adopterait-elle pas également *amidonnerie, bouchonnerie, chasublerie, dentellerie,* et tant d'autres mots de même nature, qui sont usités dans l'industrie ?

2. Il nous semble qu'on devrait dire *bombyciculture* et non *sériciculture,* car ce dernier mot signifie Culture de la soie et non Éducation des vers à soie. On dit *apiculture,* et non *melliculture, cériculture,* pour exprimer l'Éducation des abeilles. — Quant à *magnanerie* et surtout *magnanière,* ils signifient le Bâtiment où l'on élève les vers à soie, et non l'Éducation de ces animaux.

3. Cette liste présente quelques mots qui sont bien dans le Dictionnaire, mais auxquels il manque une acception; c'est cette acception que nous avons mise en italique : boiser *un canton, etc.;* boîte *de Pandore;* collage *du vin,* vue *longue.* Etc.

4. Les mots précédés d'un astérisque (*) se trouvent aussi dans le Dictionnaire; mais ils sont dans des définitions ou dans des exemples, où le plus souvent rien n'indique ce qu'ils

* ad hominem (argument)[1], adjudicateur, admissibilité, admonestation, aéromètre, affichage, affiloir, * aigle de mer[2], aiguisage, aiguiseur, albumen, alcalisation, alcoolisation, allopathe, allopathie, altitude, aluminium, amidonner, amidonnerie, anglicanisme, anhydre, annexion, anormal, ale; anthracite, anxieux, euse; apaisement, apiculture, arachnides, arboriculture, * arbre à pain[3], * arbre de Judée[4], architectural, ale; argentifère, arnica, artisane, ascétisme, assombrir *et* s'assombrir, Atlas, atrophier (s'), * auréole, *t. d'Astron.*[5]; aurifère, ausculter, autoclave, autographie, autographier, Automédon, azoter, azurer.

Bancal, s. m., *sabre recourbé;* baraquement, barême, benzine, biconcave, biconvexe, bigaradier, bimbelotière, * blé-mouture[6], boisement, boiser *un canton, une montagne;* boîte *de Pandore,* * bombyx[7], bonnetière, * bou (thé)[8], bouddhisme, bouddhiste, bronchite, brosseur, budgétaire, * buplèvre[9], bureaucrate, burnous.

Cachotier, ère[10]; cailleter, caillouter, calandrage, calandreur, caleçonnier, ère; caléfacteur, calomel, calorimètre, calottier, ère; camphrer, canalisation, canaliser, cancaner, cancanier, ère; cantilène, capillarité, capitalisation, capitaliser, capitonner, cardage, * carex[11], carnier, carrossable, casquetier, ère; cenelle, centigramme, centralisateur, trice; cépage, céramique, chamoiser, charroyeur, chasublerie, chatoiement, * chat-tigre[12], chemisier, ère; chevrière, chimpanzé, chinure, chloroforme, cholérine, chouan, chouanerie, cicatrisation, * cinchonine[13], circonstanciel, elle; * cithare[14], citronnat, citronner, claustration, cliquet, clivage, clocheton, cobaie *ou* cobaye, coccinelle, collaboration, collage *du vin, etc.;* collectionner, collectionneur, coloration, coloriage, commémoratif, ive; * commodo et incommodo[15], commutabilité, complexionné, ée; comploteur, composant, s. m.; compteur, condenseur, conductibilité, confortable, confortablement, conglomération, conglutinatif, ive; constatation, contre-épaulette, corindon, correctionnellement, corroierie, corroyage, corsé, ée (qui a du corps : *drap, étoffe, vin*), corsetier, ère; couguar, créditeur, * crémaster[16], crèmerie, crémeux, euse; crémier, * crocus[17], crotale, crown-glass, cueilleur, euse; culottière, Cupidon, * curule (*statue*)[18], cuvage, cylindricité.

Dandy, déblaiement, déboisement, déboiser, décastère, décigramme, décistère, déconsidération, déconsidérer, décortiquer, décrottage, défloraison, dégraisseuse, dégréement, delta, démolisseur, démoralisateur, trice; démoralisation, démoraliser, démuseler, dépersuader,

signifient. Les notes suivantes font connaître les articles où figurent ces mots. — Acte d'*habeas corpus* se trouve à l'article PALLADIUM.

1. à ARGUMENT. — 2. à HUARD, ORFRAIE. — 3. à JAQUIER. — 4. à COMPRIMER, GAÎNIER. — 5. à CHEVELU. — 6. à MOUTURE. — 7. à VER. — 8. à THÉ. — 9. à PERCE-FEUILLE.

10. Dans cette liste, nous suivons l'orthographe que nous voudrions voir adoptée.

11. à ANDROGYNE. — 12. à MARGAY. — 13. à QUININE. — 14. à HEPTACORDE. — 15. à INFORMATION. — 16. à SUSPENSEUR. — 17. à SAFRAN. — 18. à STATUE.

* dépiteux, euse[1]; déraisonnement, désenivrement, désinvolture, désorganisateur, trice; dessuintage, dessuinter (*ou* désuintage, désuinter), destructible, * déterminable[2], détournement, dévidage, diglyphe, dilettante, diorama, discutable, distancer, divinateur, trice; dock, dolmen, domestication, domestiquer, don Quichotte, donquichottisme, draconien, enne; drainage, drainer, dressoir, drolatique, dualité, duodécimal, ale; dynastique.

Écuries (les) *ou* les étables *d'Augias,* édicter, éditer, effluve, égrugeure, Eldorado, élevage, éleveur, ellipser, élogieux, euse; élucidation, élucider, embaumeur, * emménagogue[3], empierrement, empierrer, empiriquement, encliquetage, encliqueter, encolleur, endiguement, engoulevent, engrènement, enguirlander, enraiement, enrubaner, entrain, entrepositaire, * entre vifs[4], équarrissoir, équatorial, ale; équilibrer, éructer, escompteur, Esculape, estampage, estuaire, étagère, * étampure[5], étroitesse, * eutychéen[6], évoluer, examinatrice, exaucement, excaver, exigibilité, exonération, exonérer, expérimentateur, expertiser, exportateur, extenso (in), extra, s. m.; extra muros (demeurer).

Fablier, fabricante, fâcheusement, factage, fascinateur, trice; fashionable, fécondateur, trice; féculerie, fédéralisme, félin, ine; fémoral, ale; fertilisation, feuilletoniste, * flèche-d'eau[7], forficule, foulonnier, fourchetée, fractionnement, fractionner, * frété, ée (*lance*)[8]; * frette[9], *anneau d'une lance frétée*[10]; fumivore, * funéraire (*monument*)[11], fusillement, fusioniste.

Gainerie, galliniculture, galonnier, galvaniser, galvanoplastie, * Ganymède[12], garde-magasin, Gargantua, gaufrage, gaufroir, geindre, s. m.; généralisateur, trice; géographiquement, giletier, ère; glaçage, gobeletterie, grattiner, grillageur, groupement, guêtrier, ère; * gueule-de-loup[13], guillochage, guillocheur, euse.

Harmonier *ou* harmoniser, harnachement, Harpagon, * Hébé[14], hectomètre, herboristerie, herculéen, enne; hideur, hippique, hippophage, hirudiniculture, homérique, homœopathe, homœopathie, homœopathique, horizontalité, huilerie, humanitaire, * hybride (*mot*)[15], hydrofuge, hydrothérapie, hydrothérapique, hypertrophie, hypocritement.

Illogique, immensurable, immigration, impérialiste, importateur, impressionnable, impressionner, * incarnatif, ive[16]; incessant, ante; incomber, * incomplètement[17], inconstitutionnalité, inconvenance, incorrectement, * incrément[18], incunable, indolemment, infirma-

1. à Oiseau. — 2. à Équation. — 3. à Armoise, Sabine. — 4. à Disposition, Donation, Incapable. — 5. à Maigre. — 6. à Cophte. — 7. à Sagittaire. — 8, 9. à Lance.

10. Le dérivé de *fret* s'écrit *frété, ée;* il serait utile de distinguer celui de *frette* en doublant le *t* (*fretté, ée*), comme on le fait pour *aigretté, levretté, etc.*, dérivés de *aigrette, levrette, etc.*

11. à Monument. — 12. à Échanson, Nectar. — 13. à Personnée. — 14. à Nectar. — 15. à Mot. — 16. à Sarcotique. — 17. à Demi. — 18. à Intégral.

tion, inflammabilité, infranchissable, ingérence, ingestion, initiateur, injustifiable, insectivore, insondable, insoucieux, euse; inspectrice, instantanéité, insubmersible, insulteur, intègrement, international, ale; interner, interrogativement, intertropical, ale; intimidation, invulnérabilité, irascibilité, irréalisable, irréfutable, irresponsable, irrévérencieux, euse; irrigable, irriguer.

* Jacobite[1], jaspage, javeleuse, * javelle (eau de)[2], jointoiement, jonchaie, jovialité.

Lactifère, laitier, *marchand de lait;* lampyre, laryngite, * léonurus[3], lésineur, euse; lettre *de Bellérophon,* lettre *morte,* léviathan, lexicologie, lézarder *et* se lézarder, libellule, lilliputien, enne; lit *de Procruste,* literie, lithochromie, litrage, litrer, localisation, localiser, lubréfaction, luxueux, euse; luxuriant, ante; * lydien, enne[4].

Macadam, macadamiser, magnanerie *et* magnanière, magnanier, * mahogon[5], manquant, ante; marivauder, marmoréen, enne; marqueteur, * mèche, *t. d'Art vétérin.*[6]; médial, ale; médication, méditerranéen, enne; médius, mellification, mensongèrement, métrage, métré, s. m.; métrer, * meunier, *poisson*[7]; milligramme, miroitière, monarchiste, monitrice, monogamie, monopoliser, moralisateur, trice; * morave[8], * morne, *anneau d'une lance mornée*[9]; murage, muscadelle, myriagramme, mysticisme.

* Nageurs (oiseaux)[10], * natatoire[11], navigabilité, nidification, notabilité, * nulle (*lettre*)[12].

Obséquiosité, œnophile, œsophagite, * officier (bas)[13], ogival, ale; omnipotent, ente; * ophioglosse[14], opportunément, opposable, orchestration, ordonnancement, organisateur, trice; orphelinat, orphéon, orphéoniste, orthologie, orthopédiste, ostentateur, trice; ostriculture, * ourlées (*oreilles*)[15]; ovine, adj. f.

Pactole, paléographe, paléontologie, paletot, panoplie, panthéiste, paragrêle, pardessus, *vêtement;* parfumerie, parmentière, parturition, patronner, *protéger;* patronnesse (dame), patté, ée (croix), paupérisme, perler, perpétration, peuplement, phalanstère, pharyngite, phénoménal, ale; photographe, photographie, photographier, phrénologie, * phrygien, enne[16]; pisciculture, piscivore, poinçonner, * poirier des Indes[17], polychrome, polychromie, porcherie, portraitiste, * poulet d'Inde[18], * poulette (*œufs, asperges à la*)[19], poussinière, *cage, étuve pour élever des poussins;* précautionneux, euse; préfectoral, ale; préfixe, s. f.; presbytie *et* presbytisme, préservation, pressage, prestidigitateur, prestidigitation, * prime (*orge de*)[20], priseur *de tabac,* professionnel, elle; progresser, prolétariat, propagandiste, propulsion, protectioniste, protubérant, ante; providen-

1. à Cophte. — 2. à Tache. — 3. à Queue. — 4. à Mode. — 5. à Acajou. — 6. à Ortie. — 7. à Chabot. — 8. à Hernutes. — 9. à Lance. — 10. à Palmipède. — 11. à Vésicule. — 12. à l'art. R. — 13. à Anspessade, Bas. — 14. à Langue. — 15. à Oreille. — 16. à Mode. — 17. à Goyavier. — 18. à Croupion, Gland. — 19. à Mettre. — 20. à Écourgeon.

ciel, elle; provincialisme, provocant, ante; pullulation, purin, putrescible, pyrale, pyroscaphe, pythagorisme, Python.

Railway, ramollissement, rassortiment, rassortir, rationalisme, rationaliste, rationner, ravier, rebiffer (se), reboisement, reboiser, * rebordées (*oreilles*)[1], réclusionnaire, recrudescence, réfutable, régates, s. f. pl.; réitératif, ive; relayeur, réorganisateur, trice; * retourner à, *faire retour à*[2]; révolutionnairement, révolutionner, * roche Tarpéienne[3], romantisme, rotatoire.

Saccharification, saccharin, ine; salangane, sans-cœur, subst.; saponification, saponifier, sarcleuse, * Scylla[4], sècherie, sénatorerie, * sens (*peine du*)[5], sentimentalité, seran *ou* serançoir, serançage, serancer, seranceur, sériciculture, * sexagésimal, ale[6]; siffloter, silencieusement, silviculture, sorgho, Sosie, soufrage, soufrière, soufroir, * sous-officier[7], stalle *d'écurie*, statisticien, statuette, sténographier, stéréoscope, strident, ente; suburbain, aine; * sulfuré, ée[8].

Teinturerie, télégramme, télégraphie, télégraphier, terrifier, tertiaire, tétanique, tête *de Méduse*, théophilanthrope, théophilanthropie, thermométrique, timbre-poste, timonnerie, tonneau *des Danaïdes*, torrentiel, elle; torrentueux, euse; transatlantique, transfèrement, translucide, transsept *ou* transept, transvasage, transvasement, * trentenaire[9], triptyque, trôner, tropical, ale; troupier, tulliste, tunnel, typhoïde.

Unipersonnel, elle; utilisation, utopiste.

Vagir, vagon *ou* waggon, valenciennes (de la), varrant *ou* warrant, vélocipède, vendéen, enne; verdict, verglacer, verjuter, * verticalité[10], villégiature, vinaigrerie, * vitex[11], viticole, viticulture, vitrine, * voltaïque[12], vue *longue*.

Pour faire place à quelques-unes des omissions à réparer, on pourrait effectuer quelques suppressions. Dans la Préface (p. II), nous avons vu qu'il serait utile de retrancher un certain nombre de doubles emplois; ici, nous parlerons des mots inutiles. Le Dictionnaire de l'Académie nous semble trop riche en termes typographiques, en termes relatifs aux figures de grammaire et de rhétorique, et en mots orientaux. Les premiers sont peu intéressants pour la plupart des personnes qui consultent cet ouvrage; ils n'apprennent rien aux typographes, qui en savent plus par expérience qu'un dictionnaire ne peut leur en enseigner, et qui au besoin même rectifieraient quelques-unes des définitions qu'on y trouve (*palestine, trismégiste, parisienne* ou *sédanoise, perle, cadrat, corps* d'une lettre, *œil* d'une lettre, *pâte, pâté, prote* (Voy. ce mot), *servante, sommier, prélire*[13],

1. à Oreille. — 2. à Réversible. — 3. à Précipiter. — 4. à Charybde, Tomber. — 5. à Dam. — 6. à Degré. — 7. à Caporal, Officier, Sous. — 8. à Hydrogène. — 9. à Prescription. — 10. à Perpendicule. — 11. à Agnus-castus. — 12. à Pile.

13. Il aurait été convenable de faire connaître l'expression usitée : *lire en première* (sous-entendu, *épreuve*), car *prélire* ne se dit jamais.

tremper[1], *etc.*, termes dont les uns sont hors d'usage maintenant que l'on compte par points, et dont les autres présentent des définitions ou des exemples difficiles à comprendre). — Nous en dirons autant de la plupart des figures de grammaire et de rhétorique, dont on a saturé les élèves pendant leurs humanités : elles ne sont guère connues que des savants, et intéressent bien peu le commun des lecteurs[2], qui ne les rencontre jamais sans une sorte d'ennui et même de répulsion. — Nous sommes loin de demander qu'on supprime complétement ces deux classes de mots; nous désirons seulement qu'ils soient dans une juste proportion avec le reste.

Quant aux mots orientaux, empruntés aux langues turque, chinoise, persane, etc., et qui, à notre avis, étaient à peu près superflus il y a dix ans, ils pourront devenir utiles par suite des relations qui commencent à s'établir entre la France et ces pays lointains. Néanmoins on ne voit pas sans surprise que l'Académie indique la valeur correspondante en mètres ou en toises de la *parasange* chez les Perses, du *schène* chez les anciens, surtout en Égypte; — la valeur de la *bourse* et du *rize* turcs, et même de petites monnaies telles que l'*aspre* et le *para;* — tandis qu'elle nous laisse ignorer la différence qui existe entre les *milles* d'Angleterre, d'Italie et d'Allemagne, et qu'elle ne nous indique pas la valeur de la pièce de monnaie appelée *cent* en Hollande, en Belgique, etc. Il ne serait pas inutile non plus de dire que cette expression vulgaire, *Avoir des mille et des cents,* signifie Posséder des milliers et même des centaines de milliers de francs, être fort riche. *Il croit que j'ai des mille et des cents.*

Nous terminons en proposant de supprimer quelques locutions telles que *ablativo tout en un tas, ergo-glu, potron-minet* et *potron-jaquet, tarare-pompon, etc. etc.;* puis les locutions triviales, les proverbes inusités ou de mauvais goût, les phrases qui pèchent contre la grammaire, etc. En voici quelques exemples :

En apprenant cette nouvelle, son front, son visage s'est rasséréné.
Ils burent tant qu'à des noces.
Comment vous en va?
Attrape-toi cela.
Cela n'est pas tant chien.
Il fait bien crotté dans les rues.
Vienne qui plante, sont des choux.

1. A ce dernier mot le Dictionnaire donne un exemple dont le sens est difficile à saisir. Au lieu de, *Le papier se trempe ordinairement* UNE FOIS *par main,* il aurait fallu dire : *Le papier se trempe par mains ou par demi-mains, suivant sa grandeur, sa force, etc.* On ne comprend pas ce que peut signifier *une fois par main.*

2. Parmi ces figures il en est quelques-unes que nous sommes supris de voir consacrées par l'Académie; l'*hypallage* est une de celles qui nous choquent le plus : *Il n'avait point de souliers* DANS *ses pieds* (pour, *aux pieds,* ou, comme elle l'explique, *Il n'avait point ses pieds dans des souliers*); *Enfoncer son chapeau dans sa tête,* au lieu de, *Enfoncer sa tête dans son chapeau.* Nous croyons qu'on pourrait très-bien dire, *Enfoncer son chapeau* SUR *sa tête.*

Il a été le plus fort, il a porté les coups.
Manger, ronfler, rire comme un crevé.
Il en a menti par la gueule, par sa gueule.
Ne comptez pas sur les promesses de cet homme, il vous pétera dans la main.
La gueule du juge en pétera, il faut que la gueule du juge en pète.
Tenir quelqu'un au cul et aux chausses.
Prendre son cul pour ses chausses.
Cet argument l'arrêta sur cul.
Je m'en bats les fesses. Etc. etc.

Après avoir présenté sommairement les points qui réclament de la part de l'Académie une attention particulière, nous nous faisons un devoir de répéter que la rédaction et l'impression d'un ouvrage aussi considérable sont un travail immense, et que s'il était exempt de tout défaut, ce serait un vrai chef-d'œuvre. D'ailleurs ce travail ne pouvait être fait par une seule personne, et c'est ce qui explique en grande partie les inconséquences et même les contradictions que nous avons signalées. Il faut donc convenir que le *Dictionnaire de l'Académie française* est encore le meilleur guide que l'on puisse consulter pour la langue.

Mais il n'en est pas moins constant que cet ouvrage demande à être rectifié, perfectionné, complété, et il est à désirer que l'Académie ne fasse pas attendre trop longtemps ces importantes réformes. Les instituteurs et les typographes, particulièrement ceux-ci, appellent de tous leurs vœux une nouvelle édition qui réponde aux besoins actuels et qui facilite leur travail en supprimant le luxe de variantes que présente celle dont on se sert aujourd'hui. Espérons que la savante Compagnie s'empressera de répondre le plus tôt possible aux réclamations qui s'élèvent de toutes parts, et qu'elle accomplira sans désemparer une œuvre qui porte son nom et sera toujours pour elle un titre de gloire.

REMARQUES CRITIQUES

SUR LE

DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE

A

A, s. m... A *ne se prononce pas dans quelques mots, tels que* août, taon, etc. — L'étymologie du mot *taon*, en latin *tabanus*, nous semble demander qu'on le prononce *tan* et non pas *ton*. Voy. TAON.

À, prép... *Commencer à* désigne une action qui aura du progrès, de l'accroissement. *Le jour commence à luire. Il commence à pleuvoir. Cet enfant commence à parler.* — *Commencer de* désigne une action qui aura de la durée. *Lorsque cet orateur commença de parler, il s'éleva dans l'auditoire un murmure favorable. Quand le tonnerre commence de gronder, il faut s'attendre à un orage.*

Nous pensons qu'on emploie souvent *commencer à* pour *commencer de*, soit parce que le premier est plus doux à l'oreille, soit parce qu'il est assez difficile de prévoir si une action aura du progrès, de l'accroissement, ou si elle aura seulement de la durée; et en effet non-seulement l'Académie donne pour exemples, aux verbes GRONDER et TONNER, « *Le tonnerre, l'orage... commence* À *gronder; l'artillerie commençait* À *tonner* », contrairement à la règle ci-dessus; mais encore elle dit à l'article COMMENCER : « Cependant on dit quelquefois *commencer à* pour *commencer de*. *Commençons* À *dîner. Ils commencèrent* À *jouer. Etc.* » — D'un autre côté nous pensons que parfois on emploie *de* au lieu de *à* lorsqu'on veut éviter un hiatus; ainsi dans les exemples ci-dessus on dirait, *lorsque le tonnerre, l'orage commença* DE *gronder...; l'artillerie commença* DE *tonner vers midi; on commença* DE *dîner*, DE *jouer, etc.* C'est ainsi qu'à l'article OBLIGER l'Académie dit :

> *Mes réprimandes, mes exhortations l'ont obligé* À *changer d'avis, de conduite.*

tandis que dans la phrase qui vient immédiatement après, elle emploie *de* afin d'éviter la rencontre de trois voyelles :

> *L'envie de parvenir l'a obligé* D'*étudier.*

Voy. COMMENCER et CONTINUER.

À... *Traiter quelqu'un de Turc à More.* — Voy. MORE.

À... *Au veau qui tette.* — Voy. TETER.

À... On dit elliptiquement... à une personne que l'on quitte, *A demain, à ce soir, à dimanche, etc.* Nous nous reverrons demain, ce soir, dimanche. — Nous ferons remarquer que cette expression elliptique s'emploie aussi dans une acception bien différente, comme dans ce vers :

A demain, à demain les affaires,

qui veut dire, *Aujourd'hui amusons-nous, et remettons à demain les affaires.* Elle peut donc signifier, Renvoyons, remettons à demain, etc., notre entrevue, la fin de cet entretien, de cette discussion. Quoi qu'il en soit, il nous semble que l'Académie aurait bien fait de suppléer l'ellipse de la phrase telle qu'elle l'entend, comme *Bonjour, adieu jusqu'à demain,* ou d'autres expressions analogues.

À... s'emploie de même quelquefois pour déterminer son régime ou complément par rapport au nombre. *Avoir, louer une maison à deux, à trois. A moi seul je le ferai. A dix que nous étions, pas un ne refusa.*

Il aurait été bon que l'Académie ajoutât que souvent on supprime la préposition *à* du second exemple, comme elle l'a fait à l'article MAXIME :

MAXIME, en termes de Musique, Note qui vaut ELLE SEULE quatre mesures.

Quant au troisième exemple, nous croyons qu'on emploie plutôt *sur, de,* que *à;* c'est ainsi qu'elle dit :

(à SUR) SUR *dix, il n'y en avait pas un de bon.*

(à DE) DE *six cents hommes qui montèrent à l'assaut, pas un n'est revenu.*

À... indique particulièrement... 2° la destination, l'usage. *Fille à marier. Maître à danser, à chanter. Bois à brûler. Tabac à fumer...* — Ce rapprochement ne suffit-il pas pour faire sentir que les expressions *maître de danse, maître de chant* [1] seraient préférables à *maître à danser, maître à chanter?* Et *maître à écrire* ne devrait-il pas également être remplacé par *maître d'écriture, de calligraphie,* puisqu'on lit à l'article MAÎTRE, *maître de danse, de musique, de harpe, de violon, d'escrime, de dessin, etc.?*

À... indique... 3° ce qui sert spécialement, ce qui est nécessaire à l'emploi d'une machine, d'un instrument, etc. *Arme à feu. Fusil à vent. Bateau, machine à vapeur. Moulin à eau, à vent, à bras. Chaise à porteurs. Instrument à vent.* — Il nous semble que, malgré ces nombreux exemples, plus d'un lecteur aura de la peine à voir de prime abord un rapport exact entre eux et l'explication qui précède ; et nous aimerions mieux une définition dans le genre de celle-ci : « Rapport

1. A l'article DANSE, l'Académie dit très-bien *maître de danse;* et si à CHANTER elle met *maître à chanter,* à l'article CHANT nous trouvons *école de chant.* Nous ne croyons pas que personne dise *École à chanter, à lire, à écrire;* et il nous semble que les locutions *maître à chanter, à lire, à écrire,* ne sont pas meilleures.

de l'instrument, de la machine à son moteur », parce que dans les exemples le nom du *moteur* vient après celui de la machine : *arme à* FEU, *fusil à* VENT, *machine à* VAPEUR, etc.

ABATAGE, ABATÉE, ABATIS. — Ces mots devraient s'écrire avec deux *t*, comme *abattre, abattement, abatteur, abattoir*, etc. Voy. BATTRE.

ABBATIAL, ALE. — L'Académie nous dit bien que dans cet adjectif le *t* se prononce comme *c*, mais elle a oublié de nous apprendre s'il faut faire sentir les deux *b*.

ABDOMEN... T. d'Anat., emprunté du latin, qui signifie le ventre. — Nous avions toujours pensé que ce mot devait signifier le bas-ventre, soit parce qu'il y a synonymie entre l'*interior abdominis membrana* de Celse et le *peritonium* de C. Aurelianus[1], que l'Académie définit « Membrane qui revêt intérieurement toute la capacité du bas-ventre »; soit peut-être parce que la partie inférieure de l'abdomen correspond à cette partie extérieure du corps que la pudeur fait cacher avec le plus de soin, même chez les sauvages. Mais nous tenions à voir cette synonymie donnée par l'Académie elle-même, et nous l'avons trouvée à l'article VENTRE : « *Le ventre inférieur*, ou *le bas-ventre, l'abdomen.* »

ABECQUER ou **ABÉQUER.** — L'Académie écrit également *becquée* ou *béquée, becqueter* ou *béqueter, abecquier* ou *abéquer;* mais elle n'admet point de variante pour *se rebéquer.*

ABERRATION, ABHORRER. — La prononciation n'est pas indiquée, et pour savoir qu'il faut faire sentir les deux *r* dans le second de ces mots, il faut recourir à l'article R; celle d'*aberration* ne se trouve nulle part.

ABJECT, ECTE. — L'Académie n'indique la prononciation à aucun des adjectifs terminés par *ect : abject, circonspect, correct, direct, infect, suspect;* et à l'article T, *contact* et *correct* sont les seuls exemples des mots terminés par *ct*, où elle dise qu'on prononce le *t* même devant une consonne.

ABLATIVO. Terme adverbial et populaire, qui ne s'emploie que dans cette phrase, *Ablativo tout en un tas,* tout ensemble, avec confusion et désordre. *Il a mis cela ablativo tout en un tas.* — On se demande pourquoi l'Académie a recueilli dans son Dictionnaire cette locution moitié latine, moitié française, et dont une partie est inintelligible pour bon nombre de ceux qui le consultent. Serait-ce parce que Dancourt, dans sa pièce *le Charivari*, a dit : « *Allons, morgué,* ABLATIVO TOUS EN UN TAS; *mettons toutes les noces en une*[2] » ? Nous croyons, comme M. Paulin Paris[3], que cette locution n'est pas populaire puisque le peuple ne s'en sert jamais, et qu'il aurait été mieux de la laisser dans les dictionnaires de Basnage et de Trévoux.

1. Quicherat, *Dict. franç.-lat.*
2. *Dictionnaire historique de la langue française,* publié par l'Académie.
3. Dans son *Essai d'un dictionnaire historique de la langue française.*

ABONDAMMENT. — Aujourd'hui, dans les adverbes terminés par *amment* cette finale se prononce comme s'il n'y avait qu'une *m* (*abondament*); mais nulle part l'Académie n'a indiqué la prononciation de ces adverbes.

ABOUTIR. — Il serait à désirer que l'Académie indiquât l'auxiliaire avec lequel se conjuguent les verbes neutres. Au verbe ABOUTIR elle ne donne pas un seul exemple des temps composés, et ensuite elle met ABOUTI, IE; c'est dire implicitement qu'il se conjugue avec l'auxiliaire *être*, tandis qu'il prend au contraire l'auxiliaire *avoir*, du moins dans les deux premières acceptions qu'elle a données. Quant à la troisième, faut-il dire *son apostème, son abcès, son clou* A *abouti*, ou EST *abouti?* Il est probable qu'on peut employer l'un ou l'autre suivant qu'on veut exprimer l'action ou le résultat; mais dans ce cas l'Académie aurait bien fait de nous le dire.

ABRÉGER. — Il aurait fallu mettre ici la conjugaison, *J'abrége, nous abrégeons, j'abrégeais, etc.*, pour nous montrer qu'entre le *g* et l'*a* ou l'*o* on doit mettre un *e* qui adoucisse le son du *g*. Cette remarque s'applique à tous les verbes terminés par *ger*.

ABRUPT, UPTE. — Au mot CONCEPT, l'Académie dit qu'il faut en prononcer le *p;* au mot RAPT, qu'il faut faire sonner le *t* final; ici elle se tait sur la prononciation de l'une et de l'autre consonne.

ABSENTER (S').— On se demande pourquoi l'Académie n'a pas mis le participe *absenté, ée*. Il en est de même pour soixante-dix autres verbes environ, réfléchis ou réciproques, tels que *s'abstenir, se désister, s'écrier, s'égosiller, s'emparer, s'immiscer, s'ingérer, se méfier, s'entr'aider, s'entre-choquer, s'entre-quereller, etc.*, tandis qu'elle a mis le participe à *s'accointer, se bastinguer, s'entabler, s'entremettre, se gendarmer, se grimer, etc.* Cependant on dit aussi bien *elle s'est absentée, elles se sont abstenues, elles se sont entr'aidées,* que *elle s'est entremise, elles se sont gendarmées, etc.*

ABSIDE, s. f. T. d'Archit. — L'étymologie réclamait *apside* [1], et bon nombre d'architectes, d'archéologues, l'écrivent ainsi. L'Académie a

1. D'après le dict. lat.-franç. de MM. Quicherat et Daveluy, on disait en grec *apsis;* en latin, *absis* ou mieux *apsis,* mais dans les deux langues et pour les deux acceptions le mot était féminin. — Ce *b* substitué au *p* dans l'acception la plus usuelle d'*apside* ne doit pas nous surprendre, puisque nous avons en français de nombreux exemples de cet adoucissement dans la prononciation. L'*absinthe* s'appelait en grec *apsinthion*, en latin *absinthium;* et *Grenoble,* autrefois *Grenople* (du latin *Gratianopolis*) a changé son *p* en *b,* tandis que *Constantinople, Andrinople, etc.,* noms beaucoup moins connus, conservent le *p* étymologique. — Nous devons ajouter toutefois que Villehardouin (commencement du XIIIe siècle) écrivait « *Conqueste de Constantinoble* », comme nous l'apprend le *Dictionnaire historique de la langue française* publié par l'Académie; mais cela vient de ce que lors de la quatrième croisade, à laquelle prit part Villehardouin, le nom de *Constantinople* était au moins aussi connu à Paris que celui de *Grenoble* qui dans ce temps n'appartenait pas à la France. — Sans remonter si haut, en 1694 l'Académie écrivait *capriole, caprioler,* et ajoutait : « Quelques-uns disent *cabriole, cabrioler* ». On a dit aussi *capriolet* (aujourd'hui *cabriolet*), et chacun sait que ces mots viennent de *capreolus* ou *capriolus,* cabri, par allusion aux sauts légers de cet animal.

préféré le *b*, sans doute pour le distinguer davantage encore d'Apsides, *s. m. pl.* T. d'Astron.

ABSTENIR (**S'**), v. pron. (Il se conjugue comme *Se tenir*). — A l'article Tenir, l'Académie donne bien la conjugaison du verbe actif, mais non celle du verbe pronominal; aux verbes Aller, Retourner, elle n'a même pas donné régulièrement celle de *s'en aller, s'en retourner*, sur laquelle on se trompe tous les jours.

ACACIA, s. m... *Faux acacia,* ou *Acacia blanc,* ou simplement *Acacia,* Arbre d'agrément, espèce de robinier à rameaux épineux, et à fleurs blanches et odorantes disposées par bouquets. *L'Acacia est originaire d'Amérique. Un bel acacia. Planter des acacias.* On appelle de même improprement *Acacias* quelques autres espèces de robiniers cultivés, tels que le Robinier à fleurs roses et le Robinier visqueux. — Au sujet de ces lignes, M. Paulin Paris dit, dans son *Essai d'un dictionnaire historique de la langue française :* « En vérité, je ne vois pas pourquoi l'admission du mot *robinier*. Et si M. Robin a introduit en France le premier *acacia* d'Amérique sur lequel ont été greffés les autres, comment les *robiniers* ne seraient-ils plus, à proprement parler, des *acacias?* Voilà ce que c'est de dédaigner l'histoire des origines. Au lieu de déclarer l'*acacia* une sorte de *robinier*, ne vaudrait-il pas mieux remarquer que le *robinier* est une espèce d'*acacia?* Je m'en rapporte. »

ACADÉMICIEN... *Les quarante académiciens de l'Académie française.* — Il serait mieux de supprimer *académiciens* et de dire, comme à l'article Quarante : « *Les quarante de l'Académie française* [1] ».

ACCABLER. — Tous les Français savent que lorsque deux *c* se trouvent entre deux voyelles dont la dernière est un *e* ou un *i*, le premier *c* se prononce comme un *k* et le second comme une *s : accès, occident* (prononcez *ak-sès, ok-sident*). Mais lorsque les deux *c* sont suivis d'un *a*, d'un *o*, d'un *u*, ou d'une consonne telle que *l*, *r* (*accabler, accoter, accul, acclamation, accroc*), doit-on toujours n'en faire sentir qu'un? L'Académie aurait dû le dire au moins à l'article C.

ACCABLER... *Accabler quelqu'un de biens, de grâces, de bienfaits, de présents,* le combler de biens, de grâces, etc.—*Accabler* n'exprime-t-il pas plus que *combler?* Corneille fait dire par Auguste à Cinna,

> Je t'ai COMBLÉ de biens, je t'en veux ACCABLER.

Il nous semble qu'*accabler* doit signifier Combler outre mesure.

ACCÉDER, v. n. Entrer dans les engagements contractés déjà par d'autres. *Les puissances du Nord ont accédé à ce traité, à cette convention. J'accède aux stipulations que mes cohéritiers ont consenties.* — *Accéder à une proposition,* y adhérer, l'accepter.

L'Académie a quelquefois pris soin d'indiquer la conjugaison des verbes dans les temps qui présentent une difficulté sous le rapport de

1. Remarque de M. P. Paris dans son *Essai d'un dictionnaire historique, etc.*

l'accent grave ou aigu qu'on doit employer; ainsi elle met : **Allécher** (*J'allèche, j'allécherai*) ; **Alléger** (*J'allége, j'allégerai*) ; **Assener** (*J'assène, j'assènerai*); mais ces indications sont malheureusement trop rares. Ici, elle aurait dû mettre « **Accéder** (*J'accède, j'accéderai*) », d'autant plus qu'elle ne donne aucun exemple où ce verbe soit employé au futur ou au conditionnel.

ACCENTS

DE L'ACCENT GRAVE

Depuis un certain nombre d'années, on a pris pour règle de ne mettre l'accent circonflexe qu'aux mots qui le conservent dans leurs dérivés, comme *blême, blêmir; prêche, prêcher; rêve, rêver, etc.*, et d'employer l'accent grave pour ceux qui changent cet accent; ainsi l'on écrit *emblème, problème, système, etc.*, parce que l'accent devient aigu dans *emblématique, problématique, systématique, etc.* Il faudrait suivre la même règle dans les mots *chrême, extrême, suprême, etc.*, qui ont pour dérivés *chrémeau, extrémité, suprématie, etc.*

Au lieu de *crêpe* et *crêper*, ne devrait-on pas écrire *crèpe, créper*, comme on écrit *crème, crémer*, d'autant plus que *crêpe* a d'autres dérivés où l'on met l'accent aigu : *crépon, crépu, crépodaille, etc.?*

D'un autre côté, ne devrait-on pas écrire *fêtoyer*, au lieu de *fétoyer?* Autrefois *fête* s'écrivait *feste*, et l'on a conservé l'*s* dans *festin, festiner;* dans sa précédente édition [1], l'Académie écrivait *festoyer*, qui se prononce encore quelquefois ainsi, et le circonflexe serait peut-être plus conforme à la prononciation générale.

Puisqu'on écrit avec l'accent grave *bobèche, brèche, calèche, crèche, flammèche, flèche, mèche, — élève, fève, grève, — cèdre, chèvre, lèvre, fièvre, lièvre, genièvre, — espièglerie, mièvrerie, piètrerie,* ne serait-il pas convenable d'en mettre également un à *campêche, drêche, pimbêche, trêve,* au lieu de l'accent circonflexe, et à *séve, orfévre, orfévrerie, négrerie,* au lieu de l'accent aigu?

L'accent aigu que l'Académie met sur l'*e* suivi de *ge,* semble devoir être converti le plus tôt possible en accent grave. Pour toute langue écrite, le premier principe devrait être d'éviter les exceptions, surtout lorsque les règles sont aussi nombreuses qu'elles le sont dans l'orthographe française. Puisqu'on met un accent grave aux mots *règle, règne, intègre, bègue, diocèse, etc.*, pourquoi mettre un *é* à *cortége, liége, privilége, sacrilége, etc.?* Quelle raison peut-il y avoir pour écrire *collègue* et *collége, stratègue* et *stratége; allègre, alèze,* et *allége; manganèse* et *manége; synthèse* et *cortége, dièse* et *piége?*

1. Nous dirons ici, une fois pour toutes, que l'Académie ne reconnaît pas les diverses éditions de son Dictionnaire qui ont été publiées entre 1762 et 1835. Ainsi donc, lorsque nous parlerons de la *précédente édition*, ce sera toujours de celle de 1762.

DE L'ACCENT SUR L'*E* DANS LA PÉNULTIÈME DES VERBES

Dans les verbes qui ont un *e* muet à la pénultième de l'infinitif, cet *e* se change en *è* au futur et au conditionnel : celer, *je cèle, je cèlerai, je cèlerais;* geler, *je gèle, je gèlerai, je gèlerais;* peler, *je pèle, je pèlerai, je pèlerais.*— Mais les verbes qui ont un *é* à la pénultième de l'infinitif conservent cet accent au futur et au conditionnel : céder, *je cède, je céderai, je céderais;* régner, *je règne, je régnerai, je régnerais;* révéler, *je révèle, je révélerai, je révélerais;* compléter, *je complète, je compléterai, je compléterais.* Cette différence d'accent se fait à peine sentir dans la prononciation, et cependant il en résulte pour l'écriture des difficultés inextricables; ainsi l'on doit écrire : *j'engrènerai* et *je rengrénerai; je grèverai* et *je dégréverai; je relèverai* et *je révélerai; je décèlerai* et *je recélerai.* — Ne serait-il pas plus convenable de mettre l'accent grave dans tous ces verbes?

DE L'ACCENT DANS LES SUBSTANTIFS DÉRIVÉS DES VERBES

Les substantifs dérivés des verbes dont la pénultième syllabe contient un *é*, présentent un grand inconvénient pour la mémoire : leur accentuation n'a pas de règle fixe. Ainsi *recéler, régler, dégréver, lécher, allécher,* ont pour dérivés *recèlement, règlement, dégrèvement, lèchefrite, allèchement,* avec l'accent grave, tandis que les dérivés de *affréter, compléter, dérégler, dessécher, empiéter, rengréner,* conservent l'accent aigu : *affrétement, complétement, déréglement, desséchement, empiétement, rengrénement.*

On retrouve les mêmes bizarreries dans les mots *ténement* (*é*), *entretènement* (*è*), *soutenement* (*e* muet). L'Académie ajoute, dans l'article de ce dernier mot : « Quelques-uns écrivent *soutènement.* » Il semble que l'oreille aurait dû faire préférer cette variante.

Il n'y a que deux verbes commençant par une consonne qui prennent l'accent aigu à leur réduplicatif *re : répulluler, révivifier* [1]. Puisqu'on a deux et même trois *e* muets de suite dans *redemander, redevable, redevenir, etc.,* on pourrait sans inconvénient supprimer les deux exceptions ci-dessus.

DE L'ACCENT CIRCONFLEXE

Au mot ACCENT, l'Académie dit qu'on met l'accent circonflexe sur les voyelles longues où il indique la suppression d'une voyelle, comme dans *âge, rôle* (*aage, roole*), ou celle d'une *s*, comme dans *tête, gîte, côte, flûte* (*teste, giste, coste, fluste*). — Au mot CIRCONFLEXE, elle a donné une définition plus large et plus vraie en disant qu'on se sert de cet accent « principalement pour marquer les voyelles qui sont

1. Comme l'*h* muette est réputée voyelle, nous ne parlons pas de *réhabiliter, réhabituer;* ces mots sont dans les mêmes conditions que *réajourner, réapparition, réassigner, etc.*

restées longues après la suppression d'une lettre » ; mais tant qu'on suivra les errements actuels il sera impossible de donner une règle exacte et complète. En effet, on met des circonflexes dans des mots où il n'y a ni voyelle ni consonne supprimées, comme dans *câble, fâme* et *infâme, grâce* et *disgrâce, extrême, suprême, tréve, pôle, etc.*, et l'on n'en met pas à *toit, chute, reliure, coutre, noce, citerne, vite, otage, meunier, coutume, joûte, moutier, etc.*, qui s'écrivaient autrefois *toict, cheute, relieure, coultre, nopce, cisterne, viste, ostage, meusnier, coustume, jouste, monstier* puis *moustier, etc.*

On supprime l'accent dans *plu, tu,* participes de *plaire* et de *pleuvoir,* de *taire,* et on le conserve dans *mû,* où il n'est d'aucune utilité; on le met à *dû,* participe du verbe *devoir,* employé substantivement, et on ne le met pas à *cru,* qui est aussi le participe employé substantivement du verbe *croître.* Voy. Cru.

On conserve le circonflexe du radical dans les dérivés et les composés de certains mots, tels que *débâclage, plâtras* et *replâtrage, théâtral; pâquerette; câlinerie, câprier, mâchicatoire, pâtissier; embâtonner, pâmoison; râblu; rôtisserie; encroûter, bûcheron* et *bûchette, etc.*, qui viennent de *bâcler, plâtre, théâtre, pâque, câlin, câpre, mâcher, pâte, bâton, pâmer, râble, rôt, croûte, bûche, etc.* — On le supprime dans *cranologie* ou *craniologie, conifère, polaire, symptomatique,* dérivés de *crâne, cône, pôle, symptôme;* dans *compatir, déjeuner, dessouler,* composés de *pâtir, jeûner, soûler;* dans *tatillon, tatillonnage, tatillonner,* diminutifs de *tâtonneur, tâtonnement, tâtonner, etc.* — Il faut écrire *câble, câbleau* ou *câblot,* et *encablure; côte, côtoyer,* et *coteau; embûche,* et *débucher, se rembucher.* — Il faut mettre le circonflexe à *incongrûment* comme à *congrûment,* et le supprimer dans *irrésolument,* composé de *résolûment.* — Quelquefois même c'est le composé qui prend l'accent, tandis que le mot simple n'en a pas; ainsi *batardeau, batardière; futaie, futaille, futé; je clorai, je clorais,* s'écrivent sans accent, tandis qu'il en faut un dans *abâtardir, abâtardissement; affûtage, affûter, affûtiau; il éclôra, il éclôrait;* — *latrie* (culte de) s'écrit aussi sans accent, mais il en faut un dans *idolâtrie, zoolâtrie.*

Enfin l'on met un circonflexe à des *o* qui sont brefs dans leur étymologie grecque; tels sont les mots *monôme, binôme, trinôme, quadrinôme, polynôme, etc.* (composés de *nome,* où l'on n'en met pas), et on le supprime à des *o* qui sont longs dans cette langue, comme *amome* et *cardamome, arome, axiome, chrome, gnome, idiome, sarcome, idole, prote, zone,* et les composés de *gone : pentagone, hexagone, octogone, ennéagone, décagone, etc.* Cependant on l'a conservé dans les mots *cône, diplôme, osmazôme, staphylôme, stéatôme, symptôme,* et l'on a maintenu l'*o* bref dans *agronome, astronome, autonome, économe, gastronome, deutéronome, épitome, atome, etc.;* mais déjà l'Académie dit qu'on doit prononcer long l'*o* d'*atome.*

Il serait bien à désirer que l'Académie posât enfin et suivît une règle générale à cet égard. Au lieu d'ajouter et de supprimer les accents circonflexes arbitrairement et même parfois contrairement à l'étymologie, ne serait-il pas mieux de n'en mettre que lorsqu'il s'agit de faire distinguer des mots qui n'ont entre eux aucun rapport de signification, comme *côte, jeûne*, s. m., *pâte, rôt*, et *cote, jeune*, adj., *pate* (au lieu de *patte*, pied d'animal), *rot*[1] ? On éviterait ainsi bien des inconséquences, et l'on serait moins exposé à être en contradiction avec l'étymologie. Il nous semble que l'Académie a ouvert la voie en supprimant les accents qui représentaient diverses lettres, voyelles ou consonnes, entre autres l'*e* et l'*s*; ainsi elle a écrit successivement : *cheute, chûte, chute; relieure, reliûre, reliure; cisterne, cîterne, citerne; coustume, coûtume, coutume, etc.*; — puis les accents étymologiques dans les mots *arome, axiome, idiome, idole, prote, zone, pentagone, hexagone*, et autres composés de *gone* (*gônia*, angle); dans les terminaisons *ore* et *ose*, tels que *météore, pylore*, et les noms propres terminés par *dore* (*Isidore, Théodore, etc.*); *apothéose, métamorphose, métempsycose*[2], *etc. etc.*

ACCENT AJOUTÉ OU RETRANCHÉ DANS LES DÉRIVÉS

Nous avons plusieurs mots où l'on met un accent qui ne se trouve pas dans le radical; les voici :

Ange, *angélique;* — anneler, *annélides;* — arsenic, *arséniate, arsénique, arsénite;* mais on écrit *arsenical* sans accent; — celer, *recéler;* — congeler, *congélation;* — dyssentèrie, *dyssentérique;* — engrener, *rengréner;* — grever, *dégréver;* — lienterie, *lientérique;* — massore, *massorétique;* — mine, *minéral, minéraliser, etc.;* mais on dit *minerai;* — pepin, *pépinière, pépiniériste;* — querir, *quérable, acquérir, conquérant, conquérir, s'enquérir, requérable, requérant, requérir;* — rebelle, *rébellion;* — recevoir, *réception;* — redoubler, *réduplication;* — refaire (se), *réfection, réfectoire;* — reflet, *réflecteur;* — refuge, *se réfugier;* — registre, *régistrateur;* mais on ne met pas d'accent à *registrer, enregistrer;* — relatif, relation, *corrélatif, corrélation;* — religieux, religion, *irréligieux, irréligion;* — remettre, *rémission, irrémissible;* — replet, *réplétion;* — reprochable, *irréprochable;* — requérir, *réquisition;* — retenir, *rétention;* — reviser, *réviseur, révision;* — serein, *sérénité, rasséréner;* —

1. Voici la liste des principaux mots dont le sens est déterminé par l'accent grave ou circonflexe. ACCENT GRAVE : ça, *çà;* la, *là;* ou, *où*. ACCENT CIRCONFLEXE : acre, *âcre;* bailler, *bâiller;* chasse, *châsse;* cote, *côte;* du, *dû;* empatement, *empâtement;* foret, *forêt;* genet, *genêt;* jeune, *jeûne;* masser, *mâsser;* mat, *mât;* mater, *mâter;* matin, *mâtin;* mur, et *mûr, ûre;* pale, *pâle;* rot, *rôt;* sur, ure, et *sûr, ûre;* tache, *tâche, etc.* — Quelques adverbes ne sont distingués du substantif que par l'ACCENT AIGU qu'on met à la pénultième syllabe; tels sont : aveuglement, *aveuglément;* déréglement, *dérégléme nt;* désintéressement, *désintéressément;* isolement, *isolément;* serrement, *serrément, etc.*

2. *Nivôse, pluviôse, ventôse,* devraient s'écrire de même avec un *o* simple.

tenace, *ténacité;* — veneur, *vénerie;* — venin, *vénéneux, vénéfice;* mais *venimeux, envenimer,* conservent l'*e* muet.

L'Académie écrit sans accent *reclure, reclusion;* mais elle ajoute : « Quelques-uns écrivent et prononcent *réclusion.* » — Bien qu'elle mette l'accent à *irréligieux, irréligion, irrémissible, irréprochable,* elle écrit *irremédiable* avec un *e* muet à la seconde syllabe, en sorte que cet adjectif est le seul mot qui commence par *irre*[1]. La plupart des dictionnaires donnent *irrémédiable* avec l'accent.

Quelques mots perdent dans leur dérivé ou leur composé l'accent dont le radical est affecté. D'évêque, évêché, on fait *archevêque, archevêché;* de café, *cafetier, cafetière;* de cépage, cépée, *recepage, recepée, receper;* de chèvre, *chevreau, chevrier, chevrotin, chevroter;* de gangrène, *se gangrener,* mais on met un accent à *gangréneux;* de lévrier, *levrette, levretté;* de vipère, *vipereau;* de bergère, *bergerette* et *bergeronnette.*

Peut-être n'est-il pas inutile de donner aussi la liste des adverbes terminés par *ment* qui prennent à la pénultième un accent que n'a pas l'adjectif; ce sont *aveuglément* (sans doute pour le distinguer du substantif *aveuglement*), *commodément* et *incommodément, communément, conformément, confusément, diffusément, énormément, expressément, immensément, indivisément, obscurément, opiniâtrément, précisément, profondément, uniformément*[2].

ACCOMPAGNER, v. a. — Dans cet article on lit : « *Ce prince est toujours accompagné* D'*une suite nombreuse,* et *Il s'accompagne toujours* DE *méchants garnements; Il s'accompagna* DE *gens de main pour faire ce coup.* Ce sens vieillit. » Mais à l'article MENER, l'Académie donne pour définition « Se faire accompagner *de* ou *par* ». Il nous semble donc nécessaire qu'elle donne ici des exemples du verbe *accompagner* et de son participe suivis de la préposition *par.*

Télémaque est accompagné PAR *Minerve.* FÉNELON.

ACCOUCHER, v. n.... *Elle est accouchée en tel endroit.* — On regrette que l'Académie ne dise pas plus souvent ce qu'on lit au verbe DESCENDRE : « Il se conjugue avec le verbe *Avoir* ou avec le verbe *Être,* selon que l'on considère l'action ou son résultat. » Si elle

1. Un de nos amis à qui nous avons communiqué ces pages, nous dit qu'il a sous la main deux exemplaires de l'édition de 1835; l'un porte *irremédiable,* l'autre *irrémédiable;* mais il ne sait lequel a été acheté le dernier. — Grâce à l'obligeance de MM. Didot, nous avons pu consulter le dernier tirage de ce Dictionnaire; il porte *irrémédiable,* ce qui fait disparaître l'exception.

2. Ce qui nous engage à donner cette liste, c'est qu'un grand nombre de personnes et même des lexicographes mettent ou suppriment l'accent contrairement à l'usage reçu; ainsi l'on dit souvent et même on imprime : *distinctément, efficacément, fixément, intimément, réciproquément, succinctément, unanimément, etc.;* et, au contraire, *énormement, immensement, opiniâtrement, profondement, etc.*

avait eu cette règle présente à son souvenir, elle aurait mis : *Elle* A ACCOUCHÉ et non *elle* EST ACCOUCHÉE *en tel endroit*, car ici on a voulu exprimer l'action aussi bien que dans ces autres phrases : *J'*AI ACCOUCHÉ *avec de cruelles douleurs ; Elle* A ACCOUCHÉ *très-courageusement.* Quand on dit : *Elle* EST ACCOUCHÉE *d'un garçon, etc., Elle* EST ACCOUCHÉE *depuis quinze jours,* on exprime le résultat de l'action. Nous pensons que ce serait une faute de dire, *Elle* EST ACCOUCHÉE *il y a quinze jours.*

ACCOUPLEMENT, s. m... *Le mulet vient de l'accouplement d'un âne et d'une jument.* — Ajoutez « *ou d'un cheval et d'une ânesse* », comme l'Académie le dit à l'article MULET.

ACCUEIL, ACCUEILLIR. — L'Académie n'a pas indiqué la prononciation, mais il faut prononcer *akeuil, akeuillir.*

Le son doux du *c* et du *g* devant l'*e* nécessite l'emploi de l'*u* entre le *c* ou le *g* et l'*e* pour les rendre durs. Il en résulte que pour figurer dans les mots *accueil, écueil, cercueil, orgueil, recueil, etc.*, le son que présentent *deuil, seuil, cerfeuil, etc.*, il faudrait mettre deux *u*, l'un avant, l'autre après l'*e : accueuil, cercueuil, orgueuil, etc. ;* mais l'usage en a décidé autrement, et l'on supprime l'*u* qui devrait venir après l'*e*.

Cette orthographe présente donc une difficulté, pour les étrangers surtout, qui pourraient croire que *eil* dans *accueil, cercueil, orgueil, etc.*, doit se prononcer comme dans *pareil, réveil, soleil, etc.*, et il était indispensable d'indiquer la prononciation à chacun des mots qui présentent cette anomalie. L'Académie l'a fait connaître aux mots *cueillette, cueillir, cueilloir* (*keuillette, keuillir, keuilloir*), *écueil* (*ékeuil*), *orgueil* (comme *deuil*) ; elle ferait bien de l'indiquer également aux autres.

ACHÉRON. — Faut-il prononcer *ché* ou *ké?* Pour le savoir, nous sommes obligé de recourir à l'article H, où l'Académie dit : « Quand H est après un C, dans les mots pris du grec, de l'hébreu ou de l'arabe, C et H ensemble se prononcent ordinairement comme un K. Ainsi, *Achéloüs, Achmet, archange, archiépiscopal, catéchumène, Chersonèse, Melchisédech, Chalcédoine, Chaldéen, chaos, eucharistie, chiromancie, chrétien,* se prononcent comme s'ils étaient écrits, *Akéloüs, arkiépiscopal, arkange, Kersonèse, Melkisédec, kaos, krétien, etc.* L'usage a excepté de cette règle les mots suivants : *Achille, Chypre, Achéron, chérif, chérubin, archevêque, chimie, chirurgie, archiduc, architecte, Michel,* où CH se prononce à peu près comme le J fortement articulé. Dans *Michel-Ange,* on prononce *Mikel.* »

ACHETER... *Acheter quelque chose à quelqu'un* signifie quelquefois L'acheter de lui. *Je lui ai acheté un volume qu'il m'a fait payer cher. Vous ne sortirez pas de ma boutique sans m'acheter quelque chose.* Il signifie aussi Acheter pour quelqu'un. *J'ai acheté une montre à mon fils pour ses étrennes.*

L'emploi d'*acheter à* dans deux acceptions si différentes est malheureusement trop général. Cependant il serait facile de faire disparaître le premier: on pourrait dire, par exemple, *j'ai acheté* DE LUI, CHEZ LUI, *un volume qu'il m'a fait payer cher. Vous ne sortirez pas de ma boutique* SANS ACHETER *quelque chose.*

Mais les locutions amphibologiques ne se bornent pas au verbe *acheter;* on dit aussi : *Je* LUI *ai entendu dire, Je* LUI *ai vu faire,* pour signifier J'ai entendu dire *à lui* ou *par lui,* J'ai vu faire *par lui* ou *à lui,* et ce n'est que par les mots qui précèdent ou qui suivent qu'on peut distinguer le sens réel de la phrase :

> *Je* LUI *ai entendu dire qu'il était trop jeune pour occuper telle place; mais il a répondu que c'est un défaut dont il se corrige tous les jours.*
>
> *Je* LUI *ai* (mieux, *je* L'*ai*) *entendu dire qu'il était trop jeune pour occuper telle place; mais c'est uniquement parce qu'il en désire une autre.*
>
> *Je* LUI *ai vu faire une opération très-difficile, qu'il a supportée avec un courage étonnant.*
>
> *Je* LUI *ai* (mieux, *je* L'*ai*) *vu faire une opération très-difficile, dont il s'est acquitté à merveille.*
>
> *Je* LUI *ai fait restituer les cent francs qu'on lui avait escroqués.*
>
> *Je* LUI *ai fait* (mieux, *je l'ai forcé à*) *restituer les cent francs qu'il avait escroqués.*

Ces amphibologies sont fâcheuses, mais elles sont entrées si profondément dans les habitudes de la conversation qu'on ne parviendrait que bien difficilement à les déraciner.

À-COMPTE, s. m. — Ce mot se trouve à l'article COMPTE; mais il était convenable de le dire comme on l'a fait pour À-PROPOS et pour beaucoup d'autres.

ACQUÉRIR. — Au lieu de : *J'acquérais. J'ai acquis. J'acquis. J'acquerrai,* lisez : *J'acquérais. J'acquis. J'ai acquis. J'acquerrai.* Le prétérit simple doit précéder le prétérit composé. Les distractions de ce genre sont fréquentes, et ce serait fatiguer inutilement nos lecteurs que de les relever toutes; nous nous bornerons aux plus importantes, lorsqu'elles se présenteront.

ACQUIESCER. — On aurait dû trouver dans cet article des exemples où le *c,* suivi d'un *a,* d'un *o,* fît connaître qu'il prend alors une cédille (*nous acquiesçons, j'acquiesçais*); il nous semble que lorsque la conjugaison n'est pas indiquée, il faudrait que les exemples du moins nous apprissent les difficultés orthographiques. Cette remarque s'applique non-seulement aux verbes terminés par *cer, ger, etc.,* mais encore à tous ceux qui, sans être irréguliers, présentent quelque difficulté dans la conjugaison. Voy. ABRÉGER, ACCÉDER, APPRÉCIER, etc.

ACTE, s. m. — A l'article PALLADIUM nous lisons : « *En Angleterre, on regarde l'acte d'*Habeas corpus *comme le palladium de la liberté individuelle* »; et nulle part dans le Dictionnaire de l'Académie nous ne trouvons ce que c'est que cet acte d'*Habeas corpus.* Ne pouvant

guère espérer qu'on fasse un article exprès à la lettre H, nous demanderons qu'on dise ici : « Les Anglais appellent *Acte* (ou *writ*) *d'*habeas corpus, un acte qui accorde à tout prisonnier, dans la plupart des cas, sa mise en liberté immédiate, moyennant caution.

ACTION... Il se dit plus particulièrement d'une petite bataille. *L'action de Bléneau fut une affaire décisive.* On ne pourrait pas dire, *L'action de Zama, de Fontenoy, d'Austerlitz.* — On trouve souvent dans le Dictionnaire de l'Académie de ces indications intéressantes[1], mais on désirerait en trouver plus fréquemment encore. On regrette, par exemple, qu'elle ne dise pas les différentes gradations qu'il y a entre *Action, Affaire, Combat, Bataille* et *Journée.* Des synonymies comme on en trouve dans les dictionnaires récents seraient d'une grande utilité pour préciser la valeur réelle des mots.

ADDITIONNEL, ADDITIONNER, ADDUCTEUR, ADDUCTION. — Au mot ADDITION, l'Académie dit : « On prononce les deux D » ; mais dans les quatre ci-dessus, qui viennent immédiatement après, faut-il également les faire sentir?

ADIANTE, s. f. Genre de plantes de la famille des fougères... — Ici nous croyons qu'il y a décidément une faute typographique, non parce que *adiante* est du genre neutre en grec et en latin, non parce que tous les dictionnaires le font masculin, mais parce que l'Académie elle-même lui donnait précédemment le genre masculin.

ADOS, s. m. T. de Labourage et de Jardinage. Terre qu'on élève en talus, ordinairement le long d'un mur bien exposé, pour y semer quelque chose qu'on veut faire venir plus tôt qu'on ne le pourrait en pleine terre. — Que signifie ici *en pleine terre?* A l'article TERRE nous ne trouvons rien d'analogue, et à PLEIN l'Académie dit seulement : « *Un arbre en pleine terre,* un arbre qui n'est point renfermé dans une caisse[2] ».

AFFAIRE... se dit particulièrement des actions de guerre. *C'est un homme qui a vu bien des affaires. Il s'est toujours bien conduit dans toutes les affaires où il s'est rencontré. Il fit des merveilles dans la dernière affaire. L'affaire fut quelque temps disputée. L'affaire a été vive, a été chaude.* — Il nous semble que toutes ces phrases peuvent aussi bien s'appliquer à des affaires commerciales, à des discussions de chambres législatives, etc., qu'à des actions de guerre, et que pour mieux préciser le sens il aurait fallu donner au moins un exemple analogue à celui qu'on trouve à ÉTAT :

*L'*AFFAIRE *de Denain fut un coup d'État.*

1. Voici un des exemples qu'elle donne à l'article DÉFINIR ; on voudrait qu'il y en eût beaucoup de pareils : « *On définit les idées abstraites et composées; on décrit les objets sensibles; on énonce les idées simples.* »

2. A l'article PLEIN, l'Académie dit : « *En pleine campagne,* dans les champs, loin des habitations » ; et à PLAIN, « *La bataille s'est donnée en plaine campagne* », c'est-à-dire, en rase campagne. Peut-être dans la définition ci-dessus faudrait-il écrire *en plaine terre,* ou simplement *en plaine,* par opposition aux mots *ados, talus.*

AFFRE. — L'Académie dit que dans ce mot l'*a* est long. Sans doute elle l'aurait affecté d'un circonflexe si l'usage permettait d'en mettre sur une voyelle suivie d'une consonne redoublée. Cependant nous avons deux mots qui, ainsi que leurs dérivés et leurs composés, font exception à la règle : *mâsse* et *mâsser* (termes de jeu), pour les distinguer de *masse* et *masser;* — *châsse,* boîte à reliques, pour le distinguer de *chasse,* action de chasser, de poursuivre; et par analogie on a également mis le circonflexe à *châssis, enchâsser, enchâssure,* où il était moins nécessaire puisqu'il ne peut y avoir confusion avec d'autres mots. Si l'Académie a écrit sans accent *affre, endosse, flamme,* bien que l'*a* et l'*o* soient longs dans ces mots, c'est qu'ils n'ont pas d'homonymes avec lesquels on puisse les confondre; mais le mot *manne,* suc de certains végétaux, devrait prendre cet accent, pour le distinguer de *manne,* panier d'osier, si toutefois l'*a* ést bref dans cette dernière acception comme le dit l'Académie.

AFFÛT, AFFÛTAGE, AFFÛTER, AFFÛTIAU. — L'accent pourrait très-bien être supprimé dans ces mots; l'*u* n'y est pas plus long que dans *futaie, futaille, futé,* où l'on n'en met pas.

AGACE. « Quelques-uns écrivent *agasse.* » — Ces *quelques-uns* ont peut-être raison, car ils se rapprochent de l'étymologie *la gazza,* qui est le nom italien de la pie, et c'est ainsi que le mot était écrit dans les Fables de La Fontaine imprimées de son vivant. Voy. MÉSAIR.

AGNELER... *Une brebis prête à agneler...* — A CHATTER, à LAIE, à POULETTE, on trouve également : *Une chatte qui est* PRÊTE À *chatter, une laie* PRÊTE À *mettre bas, une poulette* PRÊTE À *pondre;* mais au mot LAPIN, nous lisons : *Une lapine* PRÈS DE *mettre bas.* Cette dernière expression *près de* est préférable à *prête à.* Il y a, comme chacun le sait, une grande différence entre *un homme* PRÊT À *partir,* PRÊT À *mourir,* et *un homme* PRÈS DE *partir,* PRÈS DE *mourir.* Aujourd'hui ce serait une faute de dire qu'*un mur est* PRÊT À *s'écrouler.*

AGNUS. Cire bénite par le pape, sur laquelle est imprimée la figure d'un agneau.—Dans ce mot, il ne faut pas prononcer le *g* dur comme dans *agnus-castus,* car au mot AGNEAU l'Académie dit : « Le *g* se prononce mouillé ici et dans les six articles suivants », et *agnus* est le sixième. Comme ce mot vient à la suite de cinq mots français, qu'il est latin et qu'on y prononce généralement le *g* dur, l'Académie aurait mieux fait de répéter la prononciation qu'elle veut voir adopter, « *Gn* mouillé ».

AGRÉMENT, s. m... *Cet homme trouve de grands agréments dans sa famille, dans sa profession, dans sa place, dans la compagnie* DONT IL EST. — Peut-on employer le verbe *être* absolument, pour signifier Être membre, faire partie de? Oui sans doute, et à l'article ÊTRE nous lisons : *Il est de telle assemblée;* mais il nous semble que dans l'exemple ci-dessus l'emploi qu'on a fait de cette locution n'est pas heu-

reux : la phrase paraît tronquée. Aux articles PARTIE et HONTEUX, l'Académie dit très-bien : « Il fait déshonneur au corps, à la compagnie DONT IL EST MEMBRE ».

AIDER... « *Aider à quelqu'un* signifie, lui prêter une assistance momentanée, pour un objet déterminé, et le plus souvent pour un travail qui demande des efforts physiques... *Aidez*-LUI *à soulever ce fardeau.* » L'Académie dit encore :

(à RECHARGER) *Aidez*-LUI *à se recharger.*
(à RELEVER) *Voilà un enfant qui est tombé, aidez*-LUI *à se relever.*

Il faudrait donc dire : *Aidez*-LUI *à descendre, à marcher,* et peut-être même *Aidez*-LUI *à payer ses dettes,* au lieu de *Aidez*-LE *à descendre, à marcher, Aidez*-LE *à payer ses dettes*, qu'elle a mis dans les deux lignes qui précèdent la définition ci-dessus.

AIGUADE. (Ce mot et les cinq suivants se prononcent comme s'il n'y avait pas d'U). — Qu'on ne prononce pas l'*u* comme *ou,* et même qu'on ne le fasse pas sentir dans *aiguade, aiguail, aiguayer,* quoique l'étymologie semble le demander et que la prononciation *aigayer* présente une équivoque avec *égayer,* nous l'acceptons; mais dire de prononcer *aigue-marine, aiguière, aiguiérée,* comme s'il n'y avait pas d'*u,* c'est-à-dire, comme si l'on écrivait *aige-marine, aigière, aigiérée,* c'est au moins une faute de rédaction.

AIGUILLAT. — Ce nom vient évidemment d'*aigu,* puisqu'il a été donné à un chien de mer à cause d'une pointe ou épine cornée située au devant des nageoires dorsales; et cependant l'absence de prononciation à ce mot placé entre *aiguillade* et *aiguille,* à chacun desquels on dit que *ui* est diphthongue, semble indiquer que la seconde syllabe d'*aiguillat* doit se prononcer comme dans *anguille.* — C'est probablement une omission, et nous croyons devoir la signaler.

AIR, s. m. Fluide élastique, pesant, dont la masse totale forme l'atmosphère qui enveloppe la terre de toutes parts. *Air atmosphérique... Toute l'étendue de l'air. La masse de l'air. Nous respirons l'air.* Poétiquement : *Les plaines de l'air. Le vague des airs. Dans les airs. Au plus haut des airs.* Voyez, à la fin de l'article, la locution adverbiale EN L'AIR. »

A la fin de l'article nous trouvons les locutions : « *Tirer en l'air, tirer un coup en l'air ; Avoir toujours le pied en l'air, un pied en l'air ; Tout le monde est en l'air, toute la ville est en l'air ; Un cabinet en l'air;... Toute sa fortune est en l'air; Des contes en l'air; Des paroles en l'air...* »

Ainsi dans cet article nous ne trouvons pour l'emploi du mot AIR précédé des prépositions *dans, en,* que l'expression poétique *dans les airs,* et les locutions *tirer en l'air, tirer un coup en l'air, etc.* Il y a cependant beaucoup de phrases très-différentes de celles-là, où l'on désirerait savoir si l'on peut employer *dans l'air* et même *dans les*

airs, sans avoir aucune prétention au langage poétique. L'Académie aurait donc rendu un grand service à ses lecteurs en donnant ici des exemples analogues aux suivants :

(à BALANCER) *Un oiseau qui se balance* EN *l'air,* DANS *les airs.*
(à ENLEVER) *Le ballon s'enleva* DANS *les airs.*

Ailleurs, il est vrai, l'Académie emploie l'expression *en l'air :*

(à ÉLEVER) *S'élever* EN *l'air.*
(à SOUTENIR) *Les oiseaux se soutiennent* EN *l'air au moyen de leurs ailes.*
(à SUSPENDRE) *Les nuées sont suspendues* EN *l'air.*

mais nous croyons qu'elle n'appartient qu'au style familier, et qu'il eût été mieux d'ajouter les variantes *dans l'air, dans les airs;* nous doutons qu'il fût de bon goût de dire, par exemple, *Le ballon, l'aérostat s'éleva rapidement, majestueusement* EN *l'air.*

AIRAIN. Métal composé en grande partie de cuivre jaune, mêlé avec du zinc, de l'étain, et une petite quantité d'antimoine. — Puisque le *cuivre jaune* est un alliage de *cuivre* et de *zinc,* nous pensons qu'il faut supprimer *jaune* ou *zinc.*

AIRELLE, s. f. T. de Botan... — Autrefois l'airelle était appelée *myrtille,* et c'est encore aujourd'hui le seul nom connu dans quelques provinces. Il est fâcheux que l'Académie ait supprimé ce synonyme dans sa dernière édition.

ALIZE et **ALIZIER, ALIZÉ.** — Ces trois mots devraient s'écrire avec une *s,* car le *z* n'est point réclamé par l'étymologie, et il forme une exception dans l'orthographe de ces terminaisons.

ALLÉGATION. — L'usage est généralement de faire sentir les deux *l* dans *allégation* et *alléguer;* on est surpris du silence de l'Académie, qui fait supposer qu'on n'en doit prononcer qu'une.

ALLÉGREMENT, adv. — Cet adverbe devrait conserver à la seconde syllabe l'accent grave de l'adjectif, puisque l'Académie écrit avec un *è* grave les mots *austèrement, fidèlement, sévèrement, sincèrement, etc.,* qui sont absolument dans les mêmes conditions, c'est-à-dire qu'ils dérivent régulièrement d'un adjectif des deux genres.

ALLÉGUER. — A l'article ALLÉGORIE, l'Académie dit : « On prononce les deux L dans ce mot et les suivants jusqu'à ALLÉGUER ». Nous pensons qu'elle aurait dû ajouter : *inclusivement.* Voy. ALLÉGATION.

ALLER, v. n. (*Je vais* ou *je vas, tu vas, il va; nous allons, vous allez, ils vont. J'allais. Je suis allé. J'allai. J'irai. J'irais. Va. Que j'aille. Que j'allasse. Allant. Allé.*) — Nous ne dirons rien de *j'allai,* qui devrait précéder *je suis allé,* mais nous exprimerons un regret de ce qu'on a oublié de donner le pluriel du présent du subjonctif : *que nous allions, que vous alliez, qu'ils aillent.* Cette omission est d'autant plus fâcheuse, que l'*i* qui précède les *ll* au singulier et à la troisième personne du pluriel se met après ces *ll* dans *que nous allions, que vous alliez,* comme à l'imparfait de l'indicatif.

Voici les exemples que nous avons trouvés dans le Dictionnaire :

(à TOUT) *Ce n'est pas tout, ce n'est pas encore tout, il faut que vous* ALLIEZ *là.*
(à TROUVER) *Je trouve bon que vous* ALLIEZ *le voir.*
(à VOULOIR) *Votre père veut que vous* ALLIEZ *là.*

ALLOUABLE, ALLOUER. — A chacun des mots *allitération, allobroge, allocation, allocution, allodial,* l'Académie dit « On fait sentir les deux L »; mais à *allouable, allouer,* où il semble naturel de les faire sentir comme dans *allocation,* elle ne dit rien; c'est sans doute par oubli.

ALORS... *Jusqu'alors,* jusqu'à ce temps-là, jusqu'à ce moment-là. Il exprime un temps passé antérieurement à un autre temps. *Ses affaires se sont dérangées depuis un an; elles avaient été très-bonnes jusqu'alors.* — La définition donnée par l'Académie est excellente, et l'exemple bien choisi; mais on désirerait qu'elle ne se fût pas bornée là, et qu'elle eût prémuni ses lecteurs contre une locution malheureusement trop usitée, même chez les auteurs qui écrivent bien. Nombre de personnes s'imaginent que puisqu'on dit : *On avait cru jusqu'alors,* on peut dire également : *On a cru jusqu'alors,* pour signifier Jusqu'à présent. Elles ne réfléchissent pas que *jusqu'alors* signifie Jusqu'à ce temps-*là,* et non Jusqu'à ce temps-*ci,* et qu'ainsi il faut dire : *On a cru jusqu'ici, jusqu'à présent, jusqu'à ce moment, jusqu'à ce jour* [1].

ALTERCAS. — Ce mot devrait s'écrire *Altercat.* Dans les deux premières éditions l'Académie le mettait au pluriel, *altercats,* orthographe très-logique puisque ce mot est une abréviation d'*altercation.* Dans la troisième, où elle a supprimé le *t* au pluriel des mots terminés par *ant, ent, des enfans, des parens,* elle a fait subir cette même suppression au mot *altercats.* Dans la quatrième comme dans celle-ci, elle l'a employé au singulier, et elle a donné à ce nombre l'orthographe du pluriel.

AMANDE, s. f. Fruit que donne l'amandier... *Huile d'amande douce. Du lait d'amande. Pâte d'amandes. Un gâteau d'amandes. Biscuit d'amandes amères.* — On se demande pourquoi l'Académie écrit le mot *amande* au singulier dans les deux premiers exemples et au pluriel dans les trois derniers. Veut-elle donner à entendre qu'il est indifférent dans ces cinq exemples et dans tous ceux qu'elle ne donne pas, de mettre le singulier ou le pluriel, et qu'on pourrait très-bien écrire *huile d'amandes douces, biscuit d'amande amère?* Nous avons peine à le croire, car si d'un côté on peut écrire *huile d'amandes douces* (c'est ainsi que l'Académie l'écrit aux articles HUILE et DOUX),

1. On fait la faute opposée en disant : DÉSORMAIS *nous* FÛMES *tranquilles. Personne ne* S'AVISA DÉSORMAIS *de contester nos droits.* En effet, *désormais* signifie Dès ce moment-*ci* (dès l'heure actuelle), et non Dès ce moment-*là;* il faut donc, en parlant d'un temps passé, employer les expressions *dès lors, dès ce moment-là,* ou quelque autre équivalente. Avec *désormais* il faut un futur : *Désormais nous serons tranquilles. Personne ne s'avisera désormais de contester nos droits.*

nous ne pensons pas qu'on puisse écrire *Biscuit d'amande amère;* pas plus que *sirop de rose pâle, conserve de rose de Provins, gelée de chou rouge, etc.* Il nous semble que lorsque le second substantif est déterminé par un adjectif ou une expression équivalente, on ne peut pas le mettre au singulier comme lorsqu'il est pris dans un sens vague ou absolu.

Quoi qu'il en soit, nous croyons indispensable que l'Académie ne laisse rien à deviner au lecteur, et que lorsqu'elle regarde comme indifférent de mettre le singulier ou le pluriel elle le dise nettement toutes les fois que l'occasion s'en présente, comme elle l'a fait d'ailleurs en plus d'un endroit de son Dictionnaire[1]. Là où certains lecteurs verront une autorisation d'écrire *ad libitum,* d'autres croiront voir une inconséquence, et d'autres enfin seront persuadés que ce qu'ils lisent est la seule orthographe à suivre, la seule locution qu'on doive employer, que s'en écarter serait une faute capitale. Voyez l'article Pellée.

Pour modifier l'opinion de nos lecteurs et signaler à l'Académie elle-même les variantes que présente son Dictionnaire, nous croyons devoir donner un tableau des irrégularités que nous avons rencontrées; il est précédé d'une liste des phrases qu'elle écrit invariablement de la même manière, c'est-à-dire que ces phrases portent la même orthographe à chacun des deux substantifs dont elles se composent.

PHRASES ÉCRITES DE LA MÊME MANIÈRE A CHACUN DES SUBSTANTIFS

Au singulier.

Gelée de groseille.
Graine de concombre.
Huile de faine.
Huile d'olive.
Lait d'amande.
Sucre de betterave.
Essence de clou de girofle.

Au pluriel.

Un citron piqué de clous de girofle.
Compote d'abricots.
Compote de poires.
Compote de pommes.
Conserve de violettes.
Eau de fraises.
Essence de roses.
Fécule de pommes de terre.
Fricassée de poulets.
Gâteau d'amandes.
Jus d'herbes.
Marmelade d'abricots.
Pain de pommes de terre.
Pain de châtaignes.
Pâte d'abricots.
Pâte d'amandes.
Pâte de coings.
Purée de lentilles.
Salade de betteraves.
Salade de concombres.
Sirop de mûres.
Soupe aux choux.
Tourte de confitures.
De la teinture de roses.
Une corbeille de fruits.
Un panier de raisins.
Un pot de confitures.
Des blancs d'œufs, des jaunes d'œufs.
Des boucles de souliers.
Des pendants d'oreilles.

Les phrases *Un lit de plume, Un balai de plumes,* se trouvent même à Lit, de, plume; balai, de, plume.

1. (à Brique) *Maison de brique* ou *de briques.*
(à Côté) *De tous côtés, de tout côté.*
(à Moment) *A tout moment, à tous moments.*
(à Part) *De toute part, de toutes parts.*
(à Main) *Être en bonne main, en bonnes mains; en main sûre, en mains sûres.*
Id. *Tomber, être en mauvaise main, en mauvaises mains.*
(à Pierre) *Un lit de pierre, de pierres. Ouvrage à pierre perdue, à pierres perdues.*
(à Progrès) *Faire du progrès, des progrès.*
(à Raisin) *Cueillir des raisins, du raisin.*
(à Remords) *La voix du remords, des remords.*
(à Scellé) *Mettre, apposer, forcer, rompre, briser le scellé, les scellés.*
(à Touffe) *Touffe de poil* ou *de poils.*

PHRASES OÙ L'ACCORD DU NOMBRE N'EXISTE PAS

Aux articles	*Nombre singulier.*	Aux articles	*Nombre pluriel.*
AMANDE.	Huile d'amande douce.	HUILE, DOUX.	Huile d'amandes douces.
FRAMBOISE.	Conserve de framboise.	CONSERVE.	Conserve de framboises.
GELÉE.	Gelée de pomme.	POMME.	Gelée de pommes.
GROSEILLE.	Sirop de groseille.	SIROP.	Sirop de groseilles.
LAITUE.	Salade de laitue.	SALADE.	Salade de laitues.
LIMON.	Sirop de limon.	SIROP.	Sirop de limons.
LIQUEUR.	Eau de groseille.	EAU.	Eau de groseilles.
PAVOT.	Graine de pavot.	GRAINE.	Graine de pavots.
PÊCHER.	Sirop de fleur de pêcher.	SIROP.	Sirop de fleurs de pêcher.
PIED.	Un pied d'œillet.	ŒILLET.	Un pied d'œillets.
POUDRE.	Poudre de violette.	VIOLETTE..	Poudre de violettes.
SALADE.	Salade de raiponce.	RAIPONCE.	Une salade de raiponces.
SENTEUR.	Des sachets de senteur.	SACHET.	Des sachets de senteurs.
SUCRE.	Sucre de pomme.	POMME.	Sucre de pommes.
FRAMBOISE.	Pâte de framboise.	PÂTE, AMANDE.	Pâte d'amandes.
Id.	Eau de framboise.	EAU, FRAISE.	Eau de fraises.
HUILE, FAÎNE.	Huile de faine.	COURGE.	Huile de courges.
HUILE, OLIVE.	Huile d'olive.	HUILE.	Huile de fleurs d'orange.
		Id.	Huile de roses de Provins.
JONQUILLE.	Essence de jonquille.	ESSENCE, ROSE.	Essence de roses.
GELÉE, GROSEILLE.	Gelée de groseille.	PÂTE.	Pâte de groseilles.
LIQUEUR.	Eau de grenade.	SIROP.	Sirop de grenades.
POUDRE.	Poudre de fleur d'orange.	RATAFIA.	Ratafia de fleurs d'orange.
PRIMEVÈRE.	Bouquet de primevère.	PRIMEVÈRE.	Bordure de primevères.
PRUNELLE.	Jus de prunelle.	VIN.	Vin de prunelles.
SUCRE.	Sucre de pomme de terre.	FÉCULE, PAIN, POMME.	Fécule, pain de pommes de terre.
PERSICOT.	Des noyaux de pêche.	PÊCHE, REMBOURRER.	Rembourré de noyaux de pêches.
TÊTE.	Des têtes de pavot, des têtes d'artichaut.	ASPERGE.	Des pointes d'asperges.
LAVEMENT, CAPSULE.	Des têtes de pavot.	DIURÉTIQUE.	Les racines d'asperges sont diurétiques.
ŒILLETON.	Lever des œilletons d'artichaut.	ENCHAUSSER.	Enchausser des pieds d'artichauts.
		MARCOTTE.	Des marcottes d'œillets.
BOUCLE.	Des boucles de jarretière.	BOUCLE, SOULIER.	Des boucles de souliers.
		BOUCLE, OREILLE.	Des boucles d'oreilles.
RAMAGE.	Velours, damas à ramage.	PATRON, VELOURS.	Velours à ramages.

Quelques grammairiens, et nous croyons que Laveaux est le premier en date, ont proposé d'employer le singulier ou le pluriel selon que le produit dont on parle présente plus ou moins distinctement l'élément dont il se compose; ainsi ils écrivent *du lait, de la pâte, de l'huile d'*AMANDE; *du sucre, du sirop, de la gelée de* POMME, etc., parce que dans ces divers produits les amandes et les pommes ne sont plus appréciables par la forme; ils écrivent, au contraire, *un gâteau d'*AMANDES, *une compote de* POMMES, parce que les amandes et les pommes s'y trouvent dans un état d'intégrité plus ou moins complet. On pourrait suivre cette règle, qui présente quelque chose de spécieux, et l'Académie semble l'avoir eue sous les yeux quand elle a écrit *sucre de betterave, salade de betteraveS; essence de clou de girofle, un citron piqué de clouS de girofle;* mais malheureusement elle n'a pas suivi de règle, et si à l'article AMANDE elle a mis *huile d'amande douce,* aux articles HUILE et DOUX elle écrit *huile d'amandeS douceS;* aux mots LAITUE, FRAMBOISE, GELÉE, elle écrit *salade de*

laitue, conserve de framboise, gelée de pomme, tandis qu'à SALADE, CONSERVE, POMME, elle met *salade de laitueS, conserve de framboiseS, gelée de pommeS.*

Les auteurs des grands dictionnaires du jour affectent de suivre la règle dont nous venons de parler; ils écrivent non-seulement comme l'Académie *sucre de betterave* et *salade de betteraveS,* mais encore, contrairement à elle, *essence de rose, confitures de prune, de coing, fécule de pomme de terre.* L'un d'eux donne même pour règle, à l'article DE : « Lorsque deux noms sont unis par la préposition *de,* le second reste toujours au singulier toutes les fois qu'il est pris dans un sens absolu, général; il se met au pluriel s'il est pris dans une acception individuelle ou collective... *De la gelée de pomme, une corbeille de pommeS. De la fécule de pomme de terre, un ragoût de pommeS de terre. Marmelade de pomme, compote de pommeS. Du sirop de groseille, un panier de groseilleS. Des confitures de prune, un quarteron de pruneS* ». — A l'article POMME il dit encore plus explicitement : « On écrit *sirop de pomme, gelée de pomme,* parce que le fruit n'entre que comme matière composante, il n'existe plus individuellement comme fruit; mais on écrit *compote de pommeS,* parce que ces fruits entrent comme individus, on les voit, on peut les compter. » — Mais à l'article AMANDE on lit : « On doit écrire *gâteau d'amandeS, pâte d'amandeS, huile d'amandeS, lait d'amandeS, etc.,* et non pas *gâteau d'amande, pâte d'amande, etc.,* parce que ces différentes choses sont faites avec *plusieurs amandes* et non avec *une seule amande.*

Voilà les deux systèmes en présence, lequel ces auteurs suivent-ils? Ils font comme l'Académie, ils suivent tantôt l'un, tantôt l'autre, et souvent, comme elle, ils mettent au pluriel dans un article ce qui est au singulier dans un autre. Ces contradictions semblent prouver que si la nouvelle règle est bonne, l'ancienne avait aussi sa raison d'être, puisqu'on la suit même involontairement. Il serait bon cependant de n'obéir qu'à une seule, mais à laquelle faut-il donner la préférence? Nous ne pensons pas que ce soit à la nouvelle, qu'enfreignent à chaque instant ceux mêmes qui la posent en principe. Dans le dictionnaire où il est dit qu'il faut écrire *marmelade de pomme, sirop de groseille,* on lit à l'article MARMELADE : *marmelade d'abricotS, de pruneS, de pêcheS;* et à SIROP : *sirop de groseilleS; sirop de mûreS, de grenadeS; sirop de limonS; sirop de roseS pâleS; sirop de fleurS de pêcher; sirop d'amandeS, de pommeS;* et nous n'en finirions pas si nous voulions donner tous les exemples qui contredisent cette nouvelle règle.

Quelques personnes pensent qu'il vaudrait mieux employer toujours le singulier, comme partitif, afin d'éviter une option fort embarrassante, et qui ne s'expliquerait pas d'elle-même; mais nous doutons qu'on en vienne jamais à écrire au singulier le second substantif dans les phrases suivantes : *de la purée de lentille, de fève, de haricot; du marc d'olive, de pomme, de poire; un jus d'herbe, un coulis d'écre-*

visse ; un bouillon d'écrevisse, de grenouille ; du sirop de rose pâle ; de la conserve de rose de Provins, etc.

Nous croyons donc devoir préférer le pluriel comme étant plus rationnel, car de ces pâtes, gelées, fécules, poudres, essences, liqueurs, sirops, etc., que l'on compose, il n'en est pas un seul où il n'y ait plusieurs des fleurs ou des fruits dont ils portent le nom ; et puisque les prosélytes du nouveau système s'accordent à écrire *de la marmelade d'abricotS, de pommeS, de pruneS, de pêcheS, etc., du sirop de groseilleS, de mûreS, de grenadeS, de limonS, etc.,* substances où les fruits ne peuvent plus être non-seulement comptés mais encore reconnaissables, il nous semble naturel de mettre également au pluriel les mots *prune, coing, pomme, betterave, rose,* dans ces phrases : *confitures de pruneS, de coingS, fécule de pommeS de terre, sucre de betteraveS, essence de roseS, etc.* Nous croyons même que c'est de l'habitude assez générale à Paris de dire *J'ai acheté* DE LA *groseille,* DE LA *framboise,* DE LA *chandelle,* DE LA *bougie, etc.,* qu'est venue celle d'écrire *de la gelée de groseille, de framboise, etc.* — Quant à l'huile, puisque l'Académie écrit *huile de fleurS d'orange, huile de roseS de Provins,* et surtout *huile de courgeS,* il ne doit pas y avoir de raison plausible pour mettre au singulier *huile d'olive, huile de faîne, etc.*

Il est encore un autre point sur lequel nous croyons devoir insister, c'est l'accord du nombre pour deux choses qui doivent nécessairement être en nombre égal. L'Académie a très-bien écrit *des blancs d'œufS, des jaunes d'œufS, des foies de canardS, des pointes d'aspergeS, les amandes d'abricotS, les racines d'aspergeS, des marcottes d'œilletS, des pieds d'artichautS, des pendants d'oreilleS, des boucles d'oreilleS, des boucles de soulierS, des bouts de mancheS, etc.;* on regrette qu'elle n'ait pas également observé l'accord dans ces phrases-ci : *des crêtes de* COQ, *des ris de* VEAU, *des têtes de* PAVOT, *d'*ARTICHAUT ; *des griffes ou pattes d'*ANÉMONE ; *des boucles de* JARRETIÈRE, etc., car le principe est absolument le même que pour les précédentes. — A ce sujet nous ferons remarquer qu'on peut très-bien écrire *des oreilles de* VEAU, *des pieds de* MOUTON, etc., parce que ces animaux ont plus d'un pied et d'une oreille.

AMARANTE... est aussi adjectif des deux genres, et il se dit des choses qui sont de couleur d'amarante. *Un velours, un satin, un drap amarante. De la soie amarante. Un carrosse amarante.* — Il aurait été fort utile d'avoir un exemple avec un substantif pluriel. Faut-il écrire *des rideaux amarantes* ou *amarante,* ou faut-il dire *des rideaux* DE *couleur* D'*amarante, des rideaux* DE *couleur amarante, des rideaux couleur* D'*amarante ?* Voy. AURORE.

AMBIGUMENT, AMBIGUÏTÉ. — *Transposez :* AMBIGUÏTÉ, AMBIGUMENT.

AMULETTE, s. m. Il se dit des figures, des caractères, et de tout autre objet portatif auquel on attache une confiance superstitieuse. *Porter un amulette sur soi pour se préserver de la mort, des dan-*

gers, etc. — *Amulette* et *squelette* sont les seuls mots terminés par *ette* qui soient du genre masculin, car *pied-d'alouette* et *casse-noisette* n'ont ce genre qu'en vertu du mot *pied* dans le premier et d'une ellipse dans le second; quant à *un trompette,* il signifie Un homme qui sonne de la trompette; il nous semble donc que la terminaison d'*amulette* appartient au genre féminin. A la vérité il vient d'*amuletum,* qui est neutre; mais on a très-bien donné le genre féminin à *comète* et à *planète,* bien qu'ils aient pour étymologie *cometa* et *planeta,* qui sont masculins. — Ce mot ne commence à figurer que dans la quatrième édition du Dictionnaire de l'Académie; cependant on le trouve dans le Supplément de la première, mais il est écrit avec un seul *t : amulete* (sans accent, suivant l'usage de cette époque). Si l'Académie tient au genre masculin, malgré l'usage qui est pour le féminin, nous n'avons rien à dire; mais alors nous demanderons l'orthographe de 1696, *amulète,* parce que du moins cette terminaison admet des substantifs masculins : *anachorète, athlète, interprète, poète, prophète, proxénète, thesmothète, etc.* Voy. SQUELETTE.

ANABAPTISTE. — L'Académie n'indique pas la prononciation; mais on ne fait pas plus sentir le *p* dans ce mot que dans *baptême, baptiser, baptismal, baptistaire, baptistère,* où elle dit qu'on ne le prononce pas.

ANAGRAMME... « *Les mots* écran, nacre, rance, *et* crâne, *sont des anagrammes les uns des autres.* » — Le mot *ancre* méritait de n'être pas oublié, car il forme une anagramme parfaite avec *nacre* et *rance; écran* et *crâne* présentent bien aussi les mêmes lettres, mais ils sont affectés d'accents qui nuisent à l'exactitude de l'anagramme.

ANCIEN, ENNE, adj. — Il nous semble qu'il aurait fallu ajouter à cet article : « *Ancien* se dit aussi par opposition à *Jeune,* pour distinguer certains personnages historiques. *Tarquin l'ancien, Denys l'ancien* ou *le Tyran, Caton l'ancien* ou *le Censeur, Pline l'ancien* ou *le Naturaliste, etc.,* ou bien, *le tyran, le censeur, le naturaliste,* nous ne savons, car si l'Académie emploie la majuscule pour certaines épithètes telles que *Charles le Bel, Philippe le Bel, Philippe le Bon, Pepin le Bref, Louis le Débonnaire, Louis le Gros, Henri l'Oiseleur, Denys le Tyran, etc.;* d'un autre côté elle écrit *Pline le jeune, Denys le jeune, Pline le naturaliste, Caton le censeur, etc.* Nous ne comprenons pas bien la raison de ces différences dans l'orthographe des épithètes, et peut-être si elle avait réuni les deux aurait-elle modifié l'une ou l'autre; elle aurait écrit, par exemple, *Denys l'Ancien* ou *le Tyran, Denys l'ancien* ou *le tyran.*

ANECDOTE... s'emploie aussi adjectivement. *L'histoire anecdote de Procope.* Ce sens vieillit. — Voy. OGIVE.

ANGUILLE... Prov. et fig. « *Il ressemble aux anguilles de Melun, il crie avant qu'on l'écorche.* — Pour ce proverbe, nous ne pouvons

faire mieux que d'extraire de l'ouvrage de M. B. Jullien, intitulé *Le langage vicieux corrigé, etc.*, l'article qui s'y rapporte.

« LANGUILLE OU L'ANGUILLE, UNE ANGUILLE, LES ANGUILLES, *Par.* « Ces trois paronymes sont ici rapprochés à cause de ce proverbe : « Il fait comme *l'Anguille de Melun;* il crie avant qu'on l'écorche. » Voici l'explication de ce proverbe : « Il y avait à Melun-sur-Seine, près Paris, un jeune homme nommé l'Anguille, lequel, en une comédie qui se jouait publiquement, représentait le personnage de saint Barthélemy. Comme celui qui faisait l'exécuteur le voulut approcher, le couteau à la main, feignant de l'écorcher, il se prit à crier avant qu'on le touchât, ce qui donna sujet de rire à toute l'assemblée, et commencement à ce proverbe, qui depuis s'est appliqué à ceux qui se plaignent du mal avant qu'il arrive. » Cette origine n'est pas très-certaine; mais ce qui n'est pas douteux, c'est que le proverbe est dû à quelque homonymie ou paronymie semblables, car les anguilles de Melun, non plus qu'aucune autre, ne crient avant qu'on les écorche. Or, cet exemple nous montre comment les mots et les phrases se corrompent et arrivent quelquefois à nous faire répéter des non-sens ou des absurdités. De *l'Anguille,* qui était bon comme nom d'homme, on a fait *une anguille* ou *les anguilles;* et on a ainsi énoncé des phrases acceptées par l'usage, si l'on veut, et par le *Dictionnaire de l'Académie,* mais qui enfin ne sont pas justifiées, et à la place desquelles il vaudrait toujours mieux mettre le mot exact, comme *l'Anguille de Melun.* »

ANNEXER. — Il paraîtrait que dans ce mot on ne doit prononcer qu'une *n,* car au mot ANNEXE l'Académie dit simplement « On fait sentir les deux N », tandis qu'au mot ANNIHILER, qui vient immédiatement après ANNEXER, elle dit « Dans ce mot ET DANS LE SUIVANT on fait sentir les deux N ».

ANTECHRIST, s. m. (L'S ne se prononce pas.) — A l'article CHRIST, l'Académie dit que dans *Jésus-Christ* on ne prononce pas l'*s* et le *t,* c'est-à-dire qu'on doit prononcer *Chri;* mais ici l'Académie ne parle que de l'*s;* faut-il donc faire sonner le *t* dans *antechrist?*

ANTECHRIST, ANTÉDILUVIEN. — L'Académie fait observer que *anti* a deux acceptions très-différentes : il marque l'opposition, comme dans *antiscorbutique, antiseptique;* et l'antériorité de temps ou de lieu, comme dans *antidate, antichambre.* Elle aurait pu en dire autant de *anté,* qui marque aussi l'opposition, comme dans *antechrist,* et l'antériorité de temps comme dans *antédiluvien.* Ainsi l'on dit dans le même sens *antechrist* et *antipape; antécesseur* et *antidate;* seulement *antechrist* ne prend pas un *é* aigu comme *antécédent, antécesseur, antédiluvien, antépénultième, etc.*

Ne pourrait-on pas mettre un tiret après *ante* ou *anti* indiquant opposition, et écrire *ante-Christ, anti-pape, etc.?* Il est inutile de dire qu'on ne mettrait le tiret que lorsque la seconde partie du mot se com-

poserait d'un mot français, comme dans *anti-apoplectique, anti-fébrile, anti-laiteux, etc.*, tandis que l'on continuerait d'écrire en un seul mot *antidote, antipathie* et *antipathique, antipode, etc.*

AORISTE, AOÛT, AOÛTER, AOÛTERON. — L'Académie dit qu'on prononce *oriste, oût, oûteron,* mais qu'on fait sentir l'*a* dans le verbe *aoûter*. La suppression de l'*a* dans la prononciation d'*aoûter* serait assurément beaucoup moins regrettable que dans celle d'*aoriste* : dans ce dernier mot l'*a* est privatif, et la prononciation *oriste* semble faire un contre-sens. En effet *aoriste* signifie (passé) indéterminé, indéfini, et en supprimant l'*a* on lui fait signifier (passé) défini.

APAISER, APERCEVOIR, APETISSER, APLATIR, etc. — Autrefois l'Académie écrivait *appaiser, appercevoir, appetisser, applatir, etc.* avec deux *p;* elle n'y en met plus qu'un, bien qu'elle en laisse deux dans *appauvrir, appesantir, apporter, apprivoiser, approcher, etc.*

APARTÉ, s. m. Mot pris du latin... Il ne prend point l'S au pluriel. — Il nous semble que ce terme est du nombre de ceux qui demandent à être écrits en deux mots, et c'est sans doute l'accent que l'Académie a cru devoir mettre sur l'*e,* pour indiquer la prononciation aux personnes illettrées, qui l'a déterminée à en faire un seul mot. Mais puisqu'elle l'a francisé, nous pensons qu'elle devrait lui donner la marque du pluriel : *les* APARTÉS *doivent être rares et courts.*

APARTÉ... s'emploie aussi adverbialement. *Ce vers doit être dit aparté.* — Si le substantif peut à la rigueur être écrit en un seul mot, il nous semble qu'il n'en est pas de même de la locution adverbiale, qui devrait retenir l'orthographe latine ou italienne (*a parte*); mais nous préférons de beaucoup l'expression *à part,* dont on se sert généralement et qu'on trouve dans l'article PART : *Ce vers doit être dit à part* [1]. Nous croyons aussi que cette locution adverbiale a précédé et même de longtemps le substantif, et que l'Académie aurait dû la placer en première ligne.

À POSTÉRIORI. Voyez POSTÉRIORI (À). — A la lettre P, nous trouvons « POSTERIORI (À) » sans accent sur l'*e,* même dans l'exemple. Peut-être serait-il mieux de ne mettre l'accent ni sur l'À ni sur l'É.

APOTHICAIRE... Le mot de *Pharmacien* est aujourd'hui plus usité. — Malgré cela, c'est presque toujours *apothicaire* que l'Académie a employé dans ses définitions et dans ses exemples. Nous ne parlons pas des proverbes tels que : *un* APOTHICAIRE *sans sucre; Un mémoire d'*APOTHICAIRE ; *Faire de son corps une boutique d'*APOTHICAIRE ; *Les quiproquo d'*APOTHICAIRE *sont très-dangereux; Dieu nous garde d'un quiproquo d'*APOTHICAIRE *et d'un et cœtera de notaire, etc.* Ce sont là des phrases faites, c'est l'arche sainte, il n'y faut pas toucher; dites *pharmacien* au lieu d'*apothicaire,* votre proverbe a perdu tout son

1. Dans les nombreuses pièces de théâtre dont la correction typographique nous a été confiée, les auteurs ont toujours mis entre parenthèses : (*A part*). Nous ne nous souvenons pas d'y avoir jamais vu : (*Aparté*).

mérite. Mais si hors de là le mot *pharmacien* doit être préféré, il nous semble que c'est en l'employant elle-même que l'Académie en propagera l'usage. Voici quelques-uns des articles où le mot *apothicaire* aurait pu être remplacé par son synonyme :

(à COULOIRE) *Couloire d'apothicaire.*
(à ÉTIQUETER) *Les apothicaires étiquètent leurs fioles.*
(à FOURNEAU) *Fourneau d'apothicaire.*
(à MÉDICAMENT) *Payer les médicaments à l'apothicaire.*
(à OFFICINAL) *Compositions officinales*, Préparations pharmaceutiques qui se trouvent toutes composées chez les apothicaires [1].
(à ORDONNANCE) *Porter l'ordonnance chez l'apothicaire.*
(à PHARMACIE) *Les médecins ont abandonné la pharmacie aux apothicaires* [2].

Après la remarque sur l'emploi du mot *apothicaire*, nous nous en permettrons une seconde sur celui de la préposition *de*, que nous trouvons deux fois de suite : « Le mot DE *Pharmacien* est aujourd'hui plus usité. Le mot DE *Pharmacie* est aujourd'hui plus usité. » Ce *de* est-il nécessaire? Nous ne le pensons pas. Voy. MOT.

APPELER... se dit également en parlant des personnes dont on fait choix, que l'on désigne pour quelque fonction ou quelque action importante. *Appeler à une chaire un professeur habile. Il fut appelé à siéger dans le conseil du prince. L'important devoir que nous sommes appelés à remplir. Le vœu de ses concitoyens l'appela au trône. Il fut appelé à lui succéder.* — On est surpris de ne trouver dans cet article aucun exemple du participe suivi des prépositions *par* ou *de*. L'emploi de *par* est fréquent ; ainsi l'on dit :

Il fut appelé au trône PAR *ses concitoyens*, PAR *le vœu de ses concitoyens.*
Il fut appelé PAR *le souverain à un des postes les plus éminents de l'État.*

La préposition *de* ne s'emploie qu'en parlant de Dieu. Nous lisons dans le Dictionnaire de l'Académie la phrase suivante :

(à APÔTRE) Après la mort de Notre-Seigneur, on donna le nom d'*Apôtre*... à saint Paul et à saint Barnabé, qui furent appelés DE Dieu extraordinairement pour prêcher l'Évangile.

APPÉTENCE, APPÉTER... — Ces deux mots sont les seuls de ceux qui commencent par *app*, où l'Académie ait dit de prononcer les deux *p*. Probablement il faut y ajouter APPENDICE, où figure la prononciation *appaindice*.

APPÉTIT... Prov. *Il n'est chère que d'appétit.* — Lisez comme à l'article SAUCE : « *Il n'est sauce que d'appétit* ». Le mot *chère* appartient à cet autre proverbe qu'on trouve aux articles CHÈRE et VILAIN : « *Il n'est chère que de vilain* ».

1. Pour éviter l'emploi simultané des mots *pharmaceutique* et *pharmacien*, on aurait pu dire, Préparations qui se trouvent toutes composées chez les pharmaciens.

2. Et de même, Les médecins ont abandonné aux pharmaciens la préparation des médicaments.

APPRÉCIER. — Il y a environ 180 verbes terminés à l'infinitif par *ier,* et ce n'est, croyons-nous, qu'à PRIER que l'Académie a indiqué la conjugaison des temps qui présentent une difficulté : « PRIER, v. a. (On écrit au présent de l'indicatif et à l'impératif, *Prions, priez ;* à l'imparfait de l'indicatif et au présent du subjonctif, *Nous priions, vous priiez.*) » Cette indication aurait dû être donnée, sinon à tous les verbes de cette terminaison, du moins à ceux qui sont le plus usités. Voy. ACCÉDER.

APPRENDRE... *C'est un homme mal appris, C'est un mal appris* (c'est un homme qui paraît n'avoir point reçu d'éducation).— Nous pensons que dans cette dernière phrase où *mal appris* est employé comme substantif il faut l'écrire en un seul mot : *un malappris.* Voy. MAL-APPRIS.

APPRÊT, s. m... Manière d'apprêter. *Ce cuir ne vaut rien, on y a donné un mauvais apprêt.*—Ne faudrait-il pas dire, *on* LUI [1] *a donné...?* Voy. les articles Y et LUI.

APRÈS-DÎNÉE, s. f... Plusieurs écrivent *après-dîné* ou *après-dîner,* et font ce mot masculin. — APRÈS-SOUPÉE, s. f... Plusieurs écrivent *après-soupé* ou *après-souper,* et font ce mot masculin.

Nous ne comprenons pas pourquoi l'Académie a donné la préférence à ces terminaisons féminines *après-dînée, après-soupée* [2], et nous croyons que l'*après-dîner,* l'*après-souper,* sont préférables même à l'*après-dîné,* l'*après-soupé,* puisqu'elle ne donne l'orthographe *dîné* et *soupé* que comme des variantes. Voy. DÉJEUNER.

APRÈS-MIDI, s. f... Plusieurs le font masculin. — Ici encore, le masculin nous semble préférable, puisqu'il s'agit du temps qui s'écoule depuis LE midi jusqu'au soir.

ARC. — Dans les articles suivants, l'Académie nous dit qu'on ne prononce pas le *c* dans *arc-boutant, arc-bouter, arc-doubleau;* que le mot *arc-en-ciel* se prononce *arkenciel;* mais ici elle ne nous apprend pas si le *c* doit être prononcé dans *tirer de l'arc, arc de corne, etc.* Il serait bon d'indiquer qu'on fait sonner le *c* à la fin d'*arc.*

ARC... *Arc ogive* pour *arc ogival.* — Voy. OGIVE.

ARCHET, s. m. Sorte de petit arc, ou plutôt de baguette droite un peu recourbée à son extrémité, qui a pour corde plusieurs crins de cheval, et dont on se sert pour tirer le son d'une contrebasse, d'une basse, d'un violon, etc. *Archet de violon, de contrebasse...* — Nous

1. Mais on dirait très-bien : *On* Y *a* MIS *un mauvais apprêt.*

2. A l'article SOUPER, on lit « *Après-souper...* On dit mieux, *Après-soupée.* » Pourquoi *après-soupée* est-il préférable, puisque *soupée* n'est pas un mot français? Quant à *dînée,* il signifie, Le repas ou la dépense qu'on fait à dîner dans les voyages, tant pour les personnes que pour les chevaux; ou bien encore, Le lieu où l'on s'arrête pour dîner, lorsqu'on est en voyage. *Il nous en a coûté tant pour la* DÎNÉE; *Il n'y a plus qu'une lieue d'ici à la* DÎNÉE. — Nous croyons donc que les mots *après-dînée, après-soupée* devraient être considérés comme des barbarismes.

voyons ici *contrebasse* écrit deux fois en un seul mot, et à l'article ÂME on trouve également « *l'âme d'une contrebasse* », tandis qu'à la lettre C l'Académie écrit *contre-basse* avec un tiret. L'orthographe officieuse (donnée accidentellement) nous paraît préférable à l'orthographe officielle (indiquée dans un article exprès); on doit écrire *contrebasse* en un seul mot comme *contralto*. Voy. CONTRE-BASSE.

ARCHIÉPISCOPAL, ALE, adj. (On prononce *Arkiépiscopal.*) **ARCHIÉPISCOPAT,** s. m. (On prononce *Arkiépiscopat.*) — On se demande pourquoi l'Académie veut que dans ces deux mots la syllabe *chi* se prononce *ki,* tandis qu'elle ne l'exige pas pour *archimandrite, archimandritat, architectonique, architectonographe, architectonographie, architriclin,* qui sont des termes de savants; et peut-être aussi pourquoi elle n'a pas cité au moins *archimandrite* et *architriclin* à l'article H, où elle a donné la nomenclature des mots où *ch* ne prend pas le son de *k*. Voy. ACHÉRON.

ARCHIPEL, s. m. Étendue de mer parsemée, entrecoupée d'îles. *L'archipel du Mexique. L'archipel des Philippines. Il y a plusieurs archipels.* — Il se dit particulièrement de la partie de la Méditerranée qui est située entre la Grèce, la Macédoine et l'Asie, et que les anciens appelaient *Mer Égée.*

L'Académie aurait dû nous donner des exemples pour la seconde définition, c'est-à-dire pour *Archipel* pris absolument, comme elle l'a fait pour la première, car ce mot s'écrit alors avec une majuscule, ainsi que nous le voyons dans les phrases suivantes :

(à CALOYER) ... *du côté du mont Athos et dans l'Archipel.*
(à COURSE) *Les pirates font des courses dans l'Archipel.*
(à TERRE) *Après avoir passé les îles de l'Archipel...*

ARGUER, v. a. (L'U se prononce.) — Il est à désirer que dans ce mot et dans son composé *rédarguer,* l'Académie emploie l'*ü* tréma, pour qu'on ne prononce pas la syllabe finale de ces verbes comme dans *briguer, narguer, voguer, etc.* Nous demandons qu'elle mette le tréma sur l'*u* parce que la voyelle suivante varie non-seulement à chaque temps mais presque à chaque personne, et que souvent cette voyelle réclame un accent qu'on ne pourrait supprimer : *nous argüâmes, vous argüâtes, ils argüèrent, qu'il argüât, argüé.* L'Académie met le tréma sur l'*i* aux mots *ïambe, ïambique,* et figure par *locüèle* la prononciation de *loquèle ;* il ne s'agit donc plus que d'étendre à un plus grand nombre de mots l'application de la règle qu'elle a posée à l'article TRÉMA : « Il se dit d'une voyelle accentuée de deux points qui avertissent qu'elle se détache de la voyelle précédente OU SUIVANTE ».

ARISTOCRATIE. — De tous les mots terminés par *atie, primatie* est le seul où l'Académie ait indiqué la prononciation : « On prononce *Primacie* » ; mais elle est la même pour tous les mots de cette désinence : *aristocratie, autocratie, bureaucratie, démocratie, diplomatie, gynécocratie, ochlocratie, stratocratie, suprématie, théocratie, etc.*

ARLEQUIN, s. m. Personnage de la comédie italienne... *Jouer les arlequins. Être vêtu, déguisé en arlequin.* — Fig. et fam., *Un habit d'arlequin,* Un tout composé de parties disparates, un ouvrage fait de morceaux pris de différents auteurs.

A LAZZI nous trouvons, *Les lazzi d'Arlequin* (Voy. LAZZI), comme à TABARIN, *Des plaisanteries de Tabarin;* — et à l'article HABIT, *Habit d'Arlequin, de Polichinelle,* toujours avec une majuscule. — A GILLE nous voyons encore, *Jouer les Gilles.* — On se demande donc dans quels cas la majuscule doit être employée. Voy. MENTOR.

ARMILLAIRE, ARMILLES. — La prononciation des *ll* doit-elle être la même dans ces deux mots? Les lexicographes s'accordent à dire que dans *armillaire* on doit faire sentir les *ll* sans les mouiller; mais pour *armilles* il n'en est pas de même : les uns pensent qu'on doit les prononcer comme dans *armillaire,* tandis que les autres veulent qu'elles soient mouillées. Il est donc nécessaire que l'Académie nous indique la prononciation convenable.

ARMOISE... *L'armoise commune est d'un grand usage en médecine, comme stimulante, tonique, emménagogue, etc.* — Ce terme *emménagogue,* qui se retrouve à l'article SABINE, manque à son rang alphabétique; il en est de même de plusieurs autres mots qui figurent ou dans les exemples ou dans les définitions, et pour en connaître la signification il faut recourir à un autre dictionnaire. Tels sont :

*Acte d'*habeas corpus, qui est à l'article	PALLADIUM.
Arbre de Judée	COMPRIMER.
Blé-mouture	MOUTURE.
Boiteux de l'oreille (cheval)	OREILLE.
Curule (statue)	STATUE.
Entre-vifs	DISPOSITION, DONATION, INCAPABLE.
Eutychéen et *Jacobite*	COPHTE.
Haut-Empire (médaille du)	MÉDAILLE.
Hybride (mot)	MOT.
Javelle (eau de)	TACHE.
Mouche-guêpe.	MOUCHE, GUÊPE.
Ourlées, rebordées (oreilles). . . .	OREILLE.
Pomme-poire	POMME.
Poulet d'Inde	CROUPION, GLAND.
Prédication de la croix	SCANDALE.
Prime (orge de)	ÉCOURGEON.
Robinet à deux, à trois eaux . . .	ROBINET.
Rose pivoine, Rose pompon	ROSE.
Semi-pite	SEMI.
Souliers de vache retournée	VACHE.
Trentenaire	PRESCRIPTION.

D'autres sont expliqués à l'endroit où ils se trouvent; mais comme on n'ira point les chercher là, il est essentiel qu'ils soient au moins mentionnés à leur rang alphabétique. De ce nombre sont :

Arbre à pain, qui est à l'article. . .	JAQUIER.
Bombyx.	VER.
Chiffonne (branche).	BRANCHE.
Cinchonine.	QUININE.
Cithare (écrit mal à propos *cythare*) .	HEPTACORDE.
Crémaster.	SUSPENSEUR.
Dépiteux (oiseau)	OISEAU.
Étampure	MAIGRE.
Flèche d'eau	SAGITTAIRE.
Frais (espalmé, tondu *de*)	ESPALMER, TONDRE.
Gueule-de-loup	PERSONNÉE.
Léonurus	QUEUE.
Livret de la Caisse d'épargne. . . .	BULLETIN.
Mahogon	ACAJOU.
Mèche, t. d'Art vétérinaire	ORTIE.
Mitiorem (il passe *in*).	PASSER.
Nageurs (oiseaux)	PALMIPÈDE.
Nulle (lettre).	R.
Ophioglosse.	LANGUE.
Porte-suif	MUSCADIER.
Voltaïque	PILE.

ARROSAGE, s. m. Action de conduire l'eau d'une rivière ou d'un ruisseau sur des terres trop sèches. *La pente légère du terrain facilite l'arrosage. Cette prairie a besoin de fréquents arrosages. Canal d'arrosage.* — Il aurait été convenable d'ajouter : « Aujourd'hui l'on dit plutôt IRRIGATION [1] ».

ART... *Beaux-arts*, ou simplement *Arts*, par excellence, La peinture, la sculpture, l'architecture, la musique et la danse [2]. — Ici l'Académie écrit *Beaux-arts* avec un *a* minuscule, comme à l'article TIRET elle écrit *Belles-lettres* avec une petite *l* [3]; cependant partout où elle a opposé les Beaux-arts à la Littérature, on a mis *Beaux-Arts* avec un *A* majuscule, entre autres dans les articles BEAU, FACILE, FAUX, FEU, GROTESQUE, IMAGINATION, IMITATION, IMITER, PILLER, etc. [4]

A qui faut-il obéir? est-ce à la majorité? Nous ne le croyons pas; nous pensons que dans tous ces exemples, compositeurs et correcteurs ont cédé à l'entraînement typographique, car en typographie

1. A l'article IRRIGATION on lit : « Arrosement des prés, des terres, par des rigoles ou saignées qui amènent l'eau d'une rivière, d'un ruisseau, etc. *Canaux d'irrigation* »; — à l'article CANAL : « *Canaux d'arrosage, canaux d'irrigation,* canaux qui ne servent qu'à distribuer des eaux, pour l'arrosage des campagnes ».

2. Ici et à l'article BEAU le Dictionnaire aurait dû nous donner, avec l'ancienne ou antique division de l'Académie des beaux-arts, la division moderne et actuelle, dans laquelle la *danse* est remplacée par la *gravure : Peinture, Sculpture, Architecture, Gravure, Composition musicale.*

3. On s'étonnera peut-être que nous ne citions pas les articles BEAU et LETTRE; mais à BEAU l'on trouve les *beaux-arts,* les *belles-lettres,* et à LETTRE les *belles-lettres,* sans majuscule à l'adjectif, en sorte qu'il n'y a pas de difficulté pour le substantif.

4. Excepté toutefois aux articles AMOUREUSEMENT et LITTÉRATURE, où l'on trouve *Beaux-arts, Belles-lettres.*

la symétrie a beaucoup de partisans, et l'on pense qu'un mot serait boiteux si l'un des deux composants que joint le tiret commençait par une minuscule, tandis que l'autre a une majuscule.

ASCENSION... se dit, par extension, du jour auquel l'Église célèbre ce mystère. *L'Ascension est quarante jours après Pâques.*

Nous ferons ici deux remarques. Nous croyons qu'au lieu de, Du jour *auquel* l'Église célèbre ce mystère, il faut dire, Du jour *où*, du jour *dans lequel*. En 1694, l'Académie se conformait sans doute à l'usage du temps en disant *auquel,* mais aujourd'hui il n'en est plus ainsi, et il nous semble que *où, dans lequel,* est préférable. — Cette même locution se retrouve à l'article ASSOMPTION : « Il se dit aussi Du jour *auquel* l'Église célèbre la fête de cet enlèvement miraculeux ». — A l'article COMMÉMORATION, on a mis *que,* qui ne nous semble guère meilleur : « Mémoire, mention que l'Église fait d'un saint ou d'une sainte, le jour *qu'*on célèbre une autre fête. »

La seconde remarque porte sur *est,* dans l'exemple : *L'Ascension* EST *quarante jours après Pâques.* On trouve ce *est* dans toutes les éditions, mais nous croyons qu'il vaudrait mieux dire *se célèbre,* car à l'article ÊTRE nous ne voyons aucun exemple de ce verbe employé dans cette acception. Voici d'autres phrases qui demanderaient la même rectification :

(à ASSOMPTION) *L'Assomption* EST *le quinze d'août.*
(à CIRCONCISION) *La circoncision*[1] EST *le premier jour de l'année.*
(à TOUSSAINT) La fête de tous les saints, qui EST toujours le premier novembre.

ASPERSOIR, s. f. — *Lisez :* s. m.

ASPIC, s. m. Nom vulgaire de la grande lavande. Il n'est guère usité que dans *Huile d'aspic.* Voyez SPIC. — Dans cette locution, *aspic* est un mot mal prononcé; on aurait dû se borner à mettre : « ASPIC, s. m. *Huile d'aspic.* Voyez SPIC. »

ASSEOIR. — L'Académie écrit *asseoir* (avec un *e*), *j'assois, j'assoyais, j'assoirai, que j'assoie, assoyant* (sans *e*) ; *surseoir* et *je surseoirai* (avec un *e*), *je sursois, je sursoyais, sursoyant* (sans *e*). Pourquoi mettre un *e* à *je surseoirai* et le supprimer dans *j'assoirai?* ou plutôt, pourquoi mettre à l'infinitif *asseoir, surseoir,* un *e* qu'on supprime dans les autres temps, sauf à *je surseoirai?*

ASSIDÛMENT. — Voilà le premier adverbe de cette formation où l'Académie met un *û*. Elle écrit avec un *u* simple *absolument, ambigument, dissolument, éperdument, ingénument, irrésolument,* et elle met le circonflexe dans *assidûment, congrûment* et *incongrûment, continûment, crûment, dûment* et *indûment, goulûment, nûment; résolûment.* Puisque les adverbes qui dérivent des adjectifs terminés par

1. Il faut à ce mot une majuscule, comme dans cette phrase du même paragraphe, « *la fête de la Circoncision,* ou simplement *la Circoncision* ».

é, i, se forment du masculin, à l'exception de *gaiement,* ne serait-il pas plus naturel de former de la même manière ceux qui dérivent des adjectifs terminés par *u?* D'ailleurs il y en a déjà six que l'Académie écrit sans accent, c'est-à-dire que la règle, si règle il y a, n'a que quatre mots de plus que l'exception. Enfin on ferait ainsi disparaître une bizarrerie, celle d'écrire *résolûment* et *irrésolument.*

ASSONANCE, ASSONANT. — Autrefois l'Académie écrivait *assonnance, dissonnance, dissonnant,* comme elle écrit encore aujourd'hui *consonnance, consonnant; résonnance, résonnant.* Il semble que tous ces dérivés et composés du substantif SON devraient suivre la même orthographe; il faudrait mettre partout deux *n,* ou n'en mettre partout qu'une seule.

ASSOTER. — *Sotie, assoter, rassoter,* ne prennent qu'un *t;* on en met deux à *sotte, sottement, sottise, sottisier.*

ASTHMATIQUE, ASTHME. « On prononce *azmatique, azme.* » — Bon nombre de personnes prononcent aussi *couvèque, cataplasse, sinapisse, texe, prétexe* ou *préteste, etc.,* au lieu de *couvercle, cataplasme, sinapisme, texte, prétexte.* L'Académie a eu raison de ne pas consigner dans son Dictionnaire ces prononciations vicieuses, et nous croyons qu'il aurait mieux valu s'abstenir, comme elle l'a fait au mot *isthme,* d'indiquer la prononciation, ou tout au plus permettre de prononcer *asme, asmatique.*

ATHÉE, s. m. Celui qui ne reconnaît point de Dieu. *C'est un athée. Il passe pour athée. Une secte d'athées.* — Il est quelquefois adjectif des deux genres, et signifie, Qui nie la Divinité. *Un sentiment athée. Une proposition athée.*

A cet article nous opposerons celui de *Déiste.* « DÉISTE, s. des deux genres. Celui ou celle qui reconnaît un Dieu, mais qui rejette toute religion révélée. *C'est un déiste.* Adjectiv., *Les philosophes déistes.* »

Là-dessus nous ferons deux remarques. Il nous semble que le mot *athée* doit pouvoir s'employer comme substantif féminin aussi bien que *déiste : c'est une athée; elle passe pour athée.* Conséquemment il faudrait en faire un substantif des deux genres[1]. — L'Académie n'applique l'adjectif *athée* qu'à des noms de choses, et *déiste* qu'à des personnes; nous croyons que l'un et l'autre peuvent se dire des personnes et des choses : *un prince athée, un sentiment athée; les philosophes déistes, une proposition déiste.* Si nous ne sommes pas dans l'erreur, il serait convenable de modifier ces deux articles.

ATLAS, s. m. — L'Académie, qui a recueilli les noms de *Tabarin,* de *Trivelin,* de *Turlupin, etc.,* parce qu'ils s'emploient figurément, aurait dû, à plus forte raison, nous donner celui d'*Atlas;* il a été

1. Puisque l'Académie donne les deux genres à tous les noms de sectaires, *unabaptiste, calviniste, conformiste* et *non-conformiste, déiste, matérialiste, polythéiste, théiste, etc.,* le mot *athée* doit avoir également les deux genres.

employé dans ce sens par plusieurs de nos poëtes, entre autres par Boileau et Regnier, et Cervantes a dit : « *Le duc de Lerme, cet Atlas qui portait le poids de la monarchie espagnole.* »

ATOME. (O est long dans ce mot.) — L'*o* n'est pas plus long dans ce mot que dans les composés de *gone, pentagone, hexagone, heptagone, etc.,* où l'Académie ne dit rien. Il est à craindre que cette prononciation indiquée comme longue ne nous conduise à un circonflexe, comme dans *pôle, binôme, trinôme* et les autres composés de *nome,* où l'étymologie demande un *o* bref.

ATOUT [1], s. m. T. de Jeu de cartes... *Jouer un atout. Jouer atout... Je coupe, et je fais atout,* Et je joue atout. — A l'article TOUT, l'Académie distingue la locution adverbiale du substantif : « *Il faut faire à tout. Jouer à tout. Jouer deux fois à tout.* On en fait aussi un seul mot, ajoute-t-elle, et alors il s'emploie comme substantif masculin. *Jouer un atout. J'ai deux atouts.* » — Lequel faut-il préférer, *jouer, faire* À TOUT, ou *jouer, faire* ATOUT (en un seul mot)? Nous penchons pour ce dernier.

ATTÉNUER, v. a. Affaiblir, diminuer les forces, l'embonpoint. *Les jeûnes, les veilles, les fatigues, l'ont extrêmement atténué.*

A l'article EXTÉNUER nous lisons : « Causer un grand affaiblissement. *Ses débauches l'ont exténué. Sa maladie l'a exténué.* On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il s'exténue à force de veilles.* »

L'expression *atténuer* se retrouve, il est vrai, à RAVIGOTER : « Remettre en force, en vigueur une personne, un animal qui semblait faible et *atténué* »; mais à l'article ABSTINENCE on lit : « *Exténué de jeûnes et d'abstinences* ». Nous croyons l'expression *exténuer* bien plus usitée qu'*atténuer* dans le sens propre, et nous la préférons d'autant plus qu'*exténuer* s'emploie avec le pronom personnel, tandis qu'on ne dirait pas, du moins l'Académie n'en donne pas d'exemples: *Il s'atténue, il s'est atténué par les veilles, par ses débauches.* — Si l'on trouve qu'*exténuer* soit une expression trop forte, on en sera quitte pour employer *affaiblir, abattre,* comme l'Académie l'a fait aux articles AFFAIBLIR, VEILLE : *Les débauches* AFFAIBLISSENT *le corps; Les longues veilles, les veilles continuelles l'ont* ABATTU.

Au figuré, au contraire, il faut employer *atténuer* au lieu d'*exténuer.* « Ce dernier sens a vieilli, dit l'Académie, et au lieu de, *Il essayait ainsi d'exténuer le crime, l'accusation,* il faut dire *atténuer* [2]. »

1. *A tout, atout,* signifie proprement Carte qui, étant de la couleur de la retourne, répond à tout (à toutes les couleurs), est bonne à tout (pour tout prendre), gagne tout, a tout. *Je joue atout* (de manière à prendre tout ce qui n'est pas de la couleur que je joue).

2. Il en est de même pour le substantif. Dans le sens propre il faut employer *exténuation,* et dans le sens figuré *atténuation,* car on lit dans le Dictionnaire de l'Académie : « *Atténuation,* s. f. Affaiblissement, diminution de forces. Il n'est guère usité que dans cette phrase, *Être dans un état d'atténuation, de grande atténuation.* — EXTÉNUATION, s. f. *L'exténuation d'un crime, d'un fait, etc.,* l'adoucissement dans l'exposition d'un crime, d'un fait, etc. Ce sens a vieilli; on dit *Atténuation.* » — Cependant nous devons en convenir, on peut mieux employer *atténuation* pour le sens propre qu'*exténuation* pour le figuré.

Cet emploi d'un verbe pour le sens propre et d'un autre pour le sens figuré surprendra peut-être, et cependant il n'est pas unique; ainsi le verbe *tistre* ou plutôt son participe *tissu* ne s'emploie plus guère qu'au figuré, et nous doutons qu'on dise encore comme l'Académie, *Une étoffe bien tissue, Espèce d'étoffe non tissue* (le feutre); on dit plutôt *tissée*. — Nous avons aussi un certain nombre de verbes auxquels correspondent deux substantifs pour exprimer les diverses acceptions. Voy. TRANSVASER.

ATTERRAGE, ATTERRER, ATTERRIR, ATTERRISSAGE, ATTERRISSEMENT. « Quelques-uns écrivent *attérage, attérer, attérir, attérissage, attérissement.* » — Puisqu'on écrit avec deux *r*, *terre, terrasse, terrassier, terreau, terrestre, terrier, terrifier*, et tous les autres dérivés de *terre*, ainsi que les composés *enterrer, déterrer, souterrain, etc.*, il serait fâcheux que les mots *atterrer, atterrir* et leurs dérivés vinssent à n'en prendre qu'une.

ATTRAPE. — On écrit *trappe*, avec deux *p*; *chausse-trape, attrape* et ses dérivés n'en prennent qu'un. Cela n'est pas très-régulier.

AUBÉPINE, s. f. Arbrisseau épineux du genre Néflier... On le nomme aussi *Aubépin* et *Épine blanche*. — On est surpris que l'Académie admette *aubépin*[1], qui est une ancienne locution vulgaire comme *noble épine*. Il ne doit pas plus être permis de dire *aubépin* pour *aubépine* que *sabin* pour *sabine* : le premier vient de *alba spina* comme le second de *sabina*.

AURORE... *Couleur d'aurore*, Espèce de jaune doré. *Taffetas, satin couleur d'aurore*. Par ellipse, *Un ruban aurore, du satin aurore*. — L'Académie aurait dû nous donner un exemple où l'épithète *aurore* fût précédée d'un substantif au pluriel tel que *des rubans;* car il est un assez grand nombre d'objets, surtout de fleurs et de fruits, dont les noms sont employés adjectivement comme couleurs, et l'on est fort embarrassé pour savoir si l'on doit ou non les faire accorder avec le substantif, parce que nulle part l'Académie n'a tranché la question, pas même à l'article ROSE, où cependant elle met la dénomination très-explicite « adj. des deux genres ». Là comme ailleurs elle ne met que des substantifs au singulier : « *La couleur rose est une des plus agréables. Du ruban rose. Du taffetas rose. Une robe rose* »; et à l'article COULEUR elle dit, *Des souliers couleur de rose*.

Voici les principales couleurs tirées des noms de végétaux, d'animaux, etc. : *amarante, aurore, capucine, céladon, citron, feuille-morte, garance, gorge-de-pigeon, lilas, marron, nacarat, noisette, olive, orange, ponceau, puce, rose, souci*. Assurément personne ne

1. Dans la première édition, l'Académie ne mentionne pas *aubespin* à l'article ESPINE; elle dit : « *Espine blanche, aubespine* ou *noble espine; espine noire...* » — Dans la seconde édition, *noble espine* ne paraît plus, et elle dit : « Le mot d'*aubespine* est beaucoup plus d'usage que celuy d'*aubespin*, qui ne se trouve que dans des anciennes poësies ». — Il nous semble que l'Académie aurait mieux fait d'ajouter cette observation, qui se retrouve dans les éditions 3e et 4e, que de dire : « On le nomme aussi *aubépin* ».

songera à donner le genre féminin aux mots *céladon, citron, marron, nacarat, ponceau,* mais on pourra être tenté d'écrire *des rubans citrons, oranges, ponceaux; des habits marrons, noisettes, olives,* comme on écrit tous les jours *des rubans roses, des robes roses,* car l'analogie joue un grand rôle dans nos jugements : nous avons même vu dans un ouvrage de botanique *des anémones auroreS.* Nous pensons que la même raison qui empêche de donner un féminin à *céladon, citron, marron, nacarat, ponceau,* doit rendre ces mots invariables, car ils ne sauraient prendre le nombre plutôt que le genre. Cette règle doit exister également pour ceux qui se terminent par un *e* muet comme *amarante, aurore, capucine, noisette, olive, orange, puce, etc.;* mais nous ferons une exception en faveur des rubans et des robes *roses,* puisque l'Académie nous dit que ce mot est un adjectif. Quant aux autres, afin d'éviter ce qu'il peut y avoir de choquant pour l'œil à voir l'adjectif au singulier avec un substantif au pluriel, on ne fera pas l'ellipse et l'on dira, *des rubans de couleur citron, orange, ponceau,* ou *des rubans couleur de citron, d'orange, de ponceau; des habits de couleur marron, couleur de noisette, d'olive, etc.*

AUTANT... *Il ne fait pas autant de froid qu'hier.* — Comme on dit *il fait froid, il fait chaud, il fait bien froid, bien chaud,* et non *il fait* DU *froid,* DU *chaud, il fait bien* DU *froid, etc.,* nous pensons qu'on ne peut pas dire *il ne fait pas* AUTANT DE *froid...* Il fallait employer l'adverbe comparatif *aussi : il ne fait pas* AUSSI *froid qu'hier;* seulement la phrase ainsi modifiée n'aurait pas fait partie de cet article.

AUTEL... *Le maître-autel* ou *grand autel.*

A DAIS et à CUSTODE nous retrouvons *maître-autel* avec un tiret : « *au-dessus du maître-autel, à côté du maître-autel;* mais à l'article MAÎTRE il n'y en a pas : « MAÎTRE se prend quelquefois pour Premier ou principal... *Le maître autel. Le maître brin d'une plante.* » — Puisqu'on écrit sans tiret *le grand autel, le premier autel, le principal autel, le maître brin d'une plante, le maître bau, le maître couple,* pourquoi en mettre un à *maître-autel?*

AUTO-DA-FÉ... *Assister à des auto-da-fé.* — Les Espagnols écrivent *auto de fe* ou *auto da fe,* sans tirets et sans accent. Puisqu'on a altéré l'orthographe de ce terme sous deux rapports, il vaudrait mieux le franciser complétement en écrivant *autodafé;* alors on pourrait mettre à la fin du mot la marque du pluriel que les Espagnols mettent à *auto* (*los autos de* ou *da fe*), et l'on écrirait *des autodafés.*

AUTRE... Fam. *Nous autres, vous autres,* Nous, vous. — Ceux qui n'ont pas fréquenté ce qu'on est convenu d'appeler la bonne compagnie disent souvent, par analogie, *Eux autres.* On regrette que l'Académie n'ait pas fait ici comme dans plusieurs articles où elle a pris soin d'indiquer ce qu'il faut dire ou ne pas dire, et pourquoi.

AVÉNEMENT. — Les mots *avénement* et *événement* nous semblent devoir prendre l'accent grave à la seconde syllabe comme *achève-*

ment, allèchement, amèrement, dégrèvement, légèrement, prélèvement, recèlement, etc.

AVENIR, v. n.:. *Quoi qu'il avienne. Il en aviendra ce qu'il pourra. Quelque chose qu'il en avienne.* — On dit généralement *advienne,* et l'Académie fait de même au verbe DEVOIR dans ce proverbe de tous les jours : « *Fais ce que dois, advienne que pourra.* »

AVOIR... *Il n'est rien tel que d'en avoir,* Si on n'a du bien, on n'est point considéré dans le monde. — Nous n'avons jamais vu faire l'ellipse de la préposition *de* après *rien;* et bien qu'à l'article PLANCHER l'Académie répète *rien tel :*

> *Il n'est* RIEN TEL *que le plancher des vaches, que de marcher sur le plancher des vaches,*

et qu'à VACHE elle admette indifféremment *rien tel* et *rien de tel :*

> *Il n'est* RIEN TEL, RIEN DE TEL *que le plancher des vaches,*

à PUISER, à RIEN et à TEL elle n'admet pas la suppression de la préposition *de :*

> (à PUISER) *Il n'est rien* DE *tel que de puiser à la source.*
> (à RIEN) *Il n'y a rien* DE *si fâcheux.*
> (à TEL) *Je ne vis jamais rien* DE *tel.*

Enfin, à l'article DE elle consacre six exemples pour montrer que *rien* doit toujours être suivi de cette préposition, dont elle a soin d'indiquer la valeur :

> *Je ne vois rien là* DE (qui soit) *bien étonnant.*
> *A-t-on jamais ouï rien* DE (qui soit) *pareil?*
> *Sa conduite n'a rien* DE (qui soit) *noble.*
> *Rien* DE (qui soit) *plus simple que cela.*
> *Je ne vois rien* DE (qui soit) *mieux.*
> *Sinon, rien* DE *fait* (qui soit fait, arrêté, conclu).

Évidemment *de* a la même signification dans les autres phrases : *Il n'est rien* DE (qui soit) *tel que d'en avoir; il n'est rien* DE (qui soit) *tel que le plancher des vaches; il n'y a rien* DE (qui soit) *si fâcheux, etc.* — Quant à la définition, nous croyons aussi qu'il aurait été préférable de dire « Si l'on n'a pas de bien »; on aurait ainsi évité l'hiatus *si on,* et la phrase serait plus claire pour celui qui l'entendrait lire.

AYANT, adj. verbal. T. de Pratique dont on ne se sert que dans les deux locutions suivantes : *Ayant cause,* celui auquel les droits d'une personne ont été transmis à titre particulier, par legs, donation, vente, etc... *Les héritiers ou ayants cause. Les créanciers sont aussi quelquefois considérés comme ayants cause.* — *Ayant droit,* celui qui a droit ou qui est intéressé à quelque chose... *Chacun des ayants droit.*

La dénomination *adjectif verbal* est-elle exacte? Nous ne savons, et nous aimerions autant celle de *participe présent,* car l'adjectif verbal ne peut recevoir de régime (*des livres amusants, une couleur chan-*

geante, des cris perçants. ACAD.), tandis qu'autrefois le participe présent s'accordait fréquemment avec le substantif, etc.; l'Académie nous en a conservé des exemples :

(à GENS) *Les gens* TENANTS *la cour de parlement.*
Id. *Les gens* TENANTS *la chambre des comptes, la cour des aides, etc.*

et aujourd'hui encore elle dit :

(à TENDANT, ANTE) *Une proposition* TENDANTE À *l'hérésie.*
Id. *Semer des libelles* TENDANTS À *la sédition.*

Nous croyons que dans toutes ces phrases ce que l'Académie appelle *adjectif* doit être aujourd'hui considéré comme *participe présent* et rester invariable. Nous écririons donc, *Une proposition* TENDANT À *l'hérésie; semer des libelles* TENDANT À *la sédition; les gens* TENANT *la chambre des comptes, etc.;* et de même, en sous-entendant le mot *gens : les ayant-cause, les ayant-droit.* Dans ces deux dernières locutions nous ajoutons le tiret comme on le fait dans *un boute-feu, un rabat-joie, un trouble-fête, etc.*

B

B... Le *b* ne se redouble en français que dans les mots *abbé, rabbin, sabbat,* et leurs dérivés. — L'Académie n'a pas songé aux mots *gobbe, gibbeux, gibbosité,* qui sont dans son Dictionnaire, non plus qu'à *gibbon,* qui devrait y être.

BAILLER, v. a... Fam. et par ellipse, *Vous m'en baillez d'une belle, vous me la baillez belle,* Vous voulez m'en faire accroire. — A l'article BON se trouve une autre locution qui aurait également dû avoir place ici : « *La bailler bonne à quelqu'un,* Lui faire quelque pièce ».

BAILLEUL. « Il vieillit. » — Quel mot faut-il donc employer à la place de celui-là? Est-ce *renoueur?* L'Académie a eu soin parfois d'indiquer le mot dont on doit se servir, comme à : CONCOCTION. « On dit plus ordinairement *coction* »; — APPRÊTE. « Il vieillit; on dit plus communément *mouillette* »; — VOGUEUR, rameur, « A vieilli; on dit *rameur* », *etc.* — Ces utiles indications sont trop rares.

BAILLI, s. m. (On écrivait autrefois, *Baillif.*) — Il nous semble que l'Académie aurait bien fait d'ajouter : « C'est pourquoi l'on dit encore aujourd'hui au féminin, *Baillive. Madame la baillive* ».

BAILLI... Il se dit en outre, dans l'ordre de Malte, d'un chevalier revêtu d'une dignité qui le met au-dessus des commandeurs, et qui lui donne le privilége de porter la grand'croix. *Le bailli de la Morée. Le bailli de Suffren.* — L'Académie écrit avec une minuscule les particules ou articles *le, la,* qui font partie de certains noms tels que *le Brun* (à CRUCIFIEMENT, BATAILLE), *le Maistre* (à PLAIDOYER), *le Sage* (à ROMAN, ROMANCIER), *la Bruyère* (à CARACTÈRE, OBSERVATION, ORIGINAL), *la Fontaine* (à FABLE, CONTE), *la Monnoye* (à NOËL), etc. Cette

orthographe, qui ne présente pas d'inconvénients pour les noms bien connus, nous semble fâcheuse pour ceux qui ne le sont pas; c'est précisément le cas pour *Pierre le Chantre* (à LITURGISTE), le bailli de *la Morée* (à BAILLI), les pastels de *la Rosalba* (à PASTEL). On ne sait s'il s'agit d'un personnage nommé Pierre, qui était chantre; d'un titulaire du bailliage de Morée; d'une artiste au nom de laquelle est ajouté l'article comme dans *le Poussin, la Clairon, etc.;* ou si les mots *le Chantre, la Morée, la Rosalba,* sont réellement les noms des personnes désignées. La majuscule mise à l'article aiderait à distinguer les noms de famille : Charles *le Sage* (Charles V); Alain-René *Le Sage* (le romancier), dont le nom s'écrit généralement LESAGE.

BAISEUR, EUSE, adj. Celui, celle qui se plaît à baiser. *Un grand baiseur...* — Au lieu de *adj.,* lisez *subst.*

BALLADE. (On ne prononce qu'une L dans ce mot et les suivants.) — Ces mots suivants qui commencent par *ball,* et dans lesquels on ne doit faire sentir qu'une *l,* sont au nombre de dix-neuf. Qui est-ce qui songera à chercher la prononciation de *ballotter* à *ballade,* dont ce mot est séparé par dix-huit autres?

BALLOTTADE, s. m. — *Lisez :* s. f.

BANQUE, s. f... signifie aussi, Une caisse commune, ou publique, dont le crédit repose sur des fonds considérables[1], et où les particuliers déposent leur argent pour en tirer un intérêt[2], avec faculté de le reprendre à leur volonté, en tout ou en partie, soit en nature, soit en effets équivalents. *Les banques particulières et les banques publiques sont ordinairement sous la surveillance de l'autorité. La banque de France, de Londres, d'Amsterdam, de Bordeaux. Le régent de la banque. Porter son argent à la banque. Action de la banque. Billet de banque de cinq cents francs, de mille francs.*

Il nous semble que le mot *banque* ne devrait pas être écrit indifféremment avec un petit *b* dans tous ces exemples. Qu'on mette une minuscule lorsqu'il est suivi d'un déterminatif, comme *la banque de France, de Londres, etc.,* ou non précédé de l'article, comme dans *un billet de banque,* c'est très-bien; mais nous croyons que lorsque ce mot est pris dans un sens absolu, on doit mettre une majuscule; ainsi nous écririons, *le régent de la Banque; porter son argent à la Banque; action de la Banque.* Au reste, nous avons en faveur de notre opinion plusieurs exemples dans le Dictionnaire de l'Académie :

(à DIRECTEUR) *Directeur de la Banque.*
(à FONDS) *Les fonds du Trésor, de la Banque.*
(à TRANSFERT) Acte par lequel on déclare transporter à un autre la propriété d'une rente sur l'État, d'une action de la Banque, etc.

1. Il serait peut-être mieux de dire « un capital plus ou moins considérable ».
2. Cela n'est pas toujours vrai; ainsi les dépôts confiés à la Banque (à la banque de France) ne produisent aucun intérêt.

et à l'article Régent nous trouvons même un exemple et une définition qui confirment encore mieux ce que nous venons de dire :

> ***Régent de la banque** (petit b) **de France**,* Titre de chacun des membres qui composent le conseil général de la Banque (grand *B*).

Dans le premier cas, le mot *banque* est un nom commun qui peut s'appliquer à des établissements de tous les pays, de toutes les villes considérables, la France, Londres, Amsterdam, Bordeaux, etc.; dans le second il est pris dans un sens absolu, par la raison même qu'on n'a pas nommé le pays auquel il appartient. Ici la majuscule nous semble représenter précisément le nom propre qu'on n'exprime pas. Voy. Jardin, Archipel, Bosphore.

BARRICADE... *La journée des Barricades* (avec un grand *B*). — A Théâtre on lit, *La journée des dupes;* et à Dragonnade, *Au temps des dragonnades,* sans majuscules.

BAS, BASSE, adj... *Avoir la vue basse,* Ne pouvoir distinguer les objets que de près. — Nous convenons sans peine qu'on dit souvent *vue basse* pour *vue courte,* mais nous demanderons si ce n'est pas une locution à réformer, puisqu'òn dit *une vue longue* et non *une vue haute*. Quant au figuré, il n'y a rien d'avilissant dans *une vue courte* (défaut de prévoyance, de sagacité), ni même dans *des vues courtes* (bornées, étroites), tandis que *des vues* BASSES *et intéressées* ont quelque chose d'ignoble; c'est l'opposé de *vues élevées, grandes, nobles, etc.*

BAS-RELIEF, s. m... *Bas-relief de marbre, de bronze. Bas-relief antique. Les bas-reliefs du Parthénon, du Louvre. Des ornements en bas-relief. Figures, portrait en bas-relief.* — Et à Relief, *Ouvrage de relief, de demi-relief, de bas-relief.*

Nous pensons qu'il est bien de mettre un tiret à *bas-relief* employé substantivement (*un bas-relief*), mais seulement dans ce cas-là, et nous n'en mettrions pas dans les locutions *figures, portrait en bas relief, ouvrage de bas relief,* pas plus qu'à *haut relief, plein relief, ouvrages de ronde bosse* (à l'article Bosse), où l'Académie n'en met pas.

BATARDEAU, BATARDIÈRE, BÂTARDISE.— Ces trois mots devraient s'écrire de la même manière à la première syllabe, puisqu'ils ont le même radical ; *bâtard.*

BÂTIR, v. a... Fig. et fam. *Un homme bien bâti, mal bâti,* Un homme bien fait, mal fait. On dit quelquefois substantivement, *Un grand mal bâti.* On écrit aussi *Malbâti,* en un seul mot.

Il nous semble qu'il y a une différence à établir pour l'orthographe, suivant que ces deux mots sont employés comme qualificatifs, c'est-à-dire adjectivement, ou bien substantivement. Dans le premier cas ils doivent être écrits séparément, car il n'y a pas de raison pour écrire en deux mots *un palais* MAL BÂTI, *une maison* MAL BÂTIE, et en un seul *un homme* MALBÂTI, *une femme* MALBÂTIE. Dans le second cas, au contraire, nous pensons qu'on doit réunir les deux mots en un seul.

— Il faudrait donc, suivant nous, rectifier l'orthographe de ce qualificatif dans les exemples suivants, où il est écrit en un seul mot :

(à FAIT, part. de FAIRE) *Un petit homme mal fait et* MALBÂTI.

(à HALLEBREDA) Terme de mépris qui se dit d'une grande femme MALBÂTIE.

(à MARSOUIN) *Gros marsouin, vilain marsouin*, se dit d'un homme laid, MALBÂTI et malpropre [1].

BATTRE. — Autrefois on écrivait ce verbe avec un seul *t* (*batre*). La conjugaison y gagnait beaucoup, en ce sens qu'elle était régulière; les dérivés et les composés y gagnaient également, car l'orthographe en était uniforme, tandis qu'aujourd'hui les uns et les autres sont livrés à l'anarchie. Ainsi l'on écrit *battement, batteur, battoir, etc.*, avec deux *t*, et *bataille, bataillon, etc.*, avec un seul; *battage, abattement, abatteur, abattoir, abattures*, avec deux *t*, et *abatage, abatée, abatis*, avec un seul; — on en met également deux à *battre, abattre, combattre, débattre, s'ébattre*, et l'on n'en met qu'un à *embatre, embatage ;* — enfin l'Académie écrit *sole battue* en deux mots et avec deux *t*, et quand elle en fait un seul mot, elle ne met plus qu'un *t* : *solbatu* (cheval), *solbature* (maladie du cheval *solbatu*), et elle ajoute « On dit plus ordinairement *sole battue* ».

BAYADÈRE. (On prononce *Baïadère.*) **BAYART.** (On prononce et quelques-uns écrivent, *Baïart.*) — Puisqu'on a substitué l'*ï* à l'*y* dans *aïeul, baïonnette, caïeu, camaïeu, faïence, païen, etc.*, pour conformer l'orthographe à la prononciation, il serait convenable d'en faire autant dans les autres mots qui ne présentent pas cette harmonie : *bayadère, bayart, copayer*, où l'Académie dit qu'on prononce comme s'il y avait un *ï*, et *cacaoyer, cacaoyère, roucouyer, etc.*, où probablement l'*y* ne représente pas deux *i*.

BEAU ou **BEL**, **BELLE...** (p. 174, col. 3) *Vous me la donnez belle*, Vous me trompez, vous vous moquez, etc. — (p. 175, col. 2) *Vous me la baillez belle*, Vous voulez m'en faire accroire.

Ces deux phrases à peu près identiques sont séparées par 90 lignes; cela nous paraît fâcheux, et malheureusement de pareils exemples ne sont pas rares. A l'article ŒIL on voit également à 80 lignes de distance ces deux locutions : *Couver des yeux une personne, une chose*, et *Manger, dévorer quelqu'un des yeux, Manger, dévorer quelque chose des yeux*, qui signifient, Regarder avec intérêt, avec complaisance...; attacher avec plaisir des regards attentifs et en quelque sorte avides, sur...

1. On s'étonnera peut-être que nous demandions qu'on écrive *mal bâti* en deux mots, tandis que nous écrivons *malpropre* en un seul. — Nous répondrons que dans les qualificatifs où *mal* a le sens de *non*, nous sommes moins choqué de le voir joint à l'adjectif, comme dans *malaisé, malhabile, malheureux, malhonnête, malpropre, malsain, etc.*, qui signifient *non aisé, non habile, non heureux, etc.*; mais que dans ceux où *mal* conserve son sens propre il doit en être séparé, comme dans *mal bâti, mal fait, mal famé, mal intentionné, etc.* Nulle part l'Académie n'a écrit *un homme* MALFAIT (en un seul mot) et elle a eu grandement raison; il faut suivre le même principe pour MAL BÂTI, qui signifie Mal fait, mal formé.

L'*échapper belle*[1], ÉVITER heureusement un péril dont on était menacé[2]. N'est-ce pas plutôt, « SORTIR heureusement D'un péril... » ? L'Académie dit elle-même qu'*échapper* signifie « S'évader, s'esquiver, se sauver des mains de quelqu'un, d'une prison, de quelque péril, etc. » Or on ne peut pas dire que celui qui se sauve des mains de quelqu'un ou d'une prison A ÉVITÉ ces mains ou la prison; il en est sorti, il s'en est tiré. Et de même celui qui a échappé au naufrage, au feu, S'EN EST TIRÉ, mais on ne dira pas qu'il L'A ÉVITÉ.

BEAUCOUP... *Il s'en faut beaucoup,* Il y a une grande différence. *Le cadet n'est pas si sage que l'aîné, il s'en faut beaucoup.* — *Il s'en faut de beaucoup,* La quantité qui devrait y être n'y est pas à beaucoup près. *Vous croyez m'avoir tout rendu, il s'en faut de beaucoup.*

Au premier abord, cette règle paraît être aussi facile à suivre qu'à comprendre; mais malheureusement il n'en est rien, parce que les phrases auxquelles il faut l'appliquer ne sont pas toutes construites de la même manière ni composées des mêmes termes; en voici quelques preuves tirées du Dictionnaire de l'Académie. Si elle dit, conformément à la règle ci-dessus :

(à FALLOIR) *Il s'en faut beaucoup que l'un soit du mérite de l'autre.*
Id. *Il s'en faut de beaucoup que leur nombre soit complet.*
(à FALLOIR, PEU) *Il s'en faut de peu que ce vase ne soit plein.*
(à GUÈRE) *Il ne s'en faut de guère que ce vase ne soit plein;*

d'un autre côté elle dit :

(à FALLOIR) *Vous dites qu'il s'en faut tant que la somme entière n'y soit.*
(à TRAVERS) *Il s'en faut deux travers de doigt que ces planches ne se joignent;*

phrases où il nous semble qu'il s'agit de quantités qui manquent, et où il faudrait : *il s'en faut* DE *tant, il s'en faut* DE *deux travers de doigt.* — Et dans les suivantes, où le sens est figuré, que faudra-t-il faire ? faut-il, comme l'a fait l'Académie, supprimer *de :*

(à FALLOIR) *Il s'en fallait peu qu'il n'eût achevé.*
(à PEU) *Il s'en faut peu de chose que cela n'aille.*
Id. *Il s'en faut peu que je ne vous blâme*[3].

Voy. NE, sous le rapport de la négation employée ou supprimée.

1. Voici une variante qui se trouve au verbe MANQUER : « Fam. *L'avoir manqué belle,* Avoir échappé à un grand danger. *La balle a percé votre chapeau, vous l'avez manqué belle. Il a fait une chute à se casser le cou, il l'a manqué belle. Il allait confier ses affaires à un fripon, il l'a manqué belle* ». — Nous croyons que l'usage général est d'employer *échapper* au lieu de *manquer* dans ces phrases et autres analogues.

2. Cette même définition se retrouve à l'article ÉCHAPPER.

3. Il nous semble qu'il aurait été mieux de donner cette règle à l'article FALLOIR, car elle s'applique à un certain nombre d'adverbes tels que *beaucoup, peu, guère, tant, etc.,* et même à des nombres :

Il s'en faut peu de chose, DE *peu,* DE *beaucoup,* DE *tant de francs,* DE *cinquante centimes,* DE *cent mille francs, que la somme soit complète.*
Il ne s'en faut DE GUÈRE *que ce vase ne soit plein.*

Peut-être aussi aurait-il fallu dire : Après *il s'en faut,* l'adverbe ou l'expression représen-

BÉJAUNE. — Au sens figuré (*montrer à quelqu'un son béjaune*), l'Académie ajoute : « On écrit aussi *bec jaune,* mais on prononce toujours *béjaune.* » — Quelle déplorable chose que cette paresse dans la prononciation, qui dénature les mots et empêche d'en reconnaître la véritable signification! Qui, en entendant le mot *béjaune,* comprendra que cette expression vient de ce que la couleur jaune du bec des oiseaux décèle leur jeune âge et en même temps leur inexpérience, ce qu'on traduit chez l'homme par ignorance, sottise, ineptie? Voy. PIVERT.

BENGALI, BENJAMIN, BENJOIN, BENZOÏQUE. — Comment se prononce la première syllabe de ces mots, *ban* ou *bin?* L'usage est pour *bin;* mais comme il y a d'autres mots, tels que *prébende, prébendier, térébenthine, etc.,* où *ben* se prononce *ban,* il aurait été bon que l'Académie indiquât la prononciation aux uns et aux autres.

BERGER. — *La mort égale les rois et les bergers.* Voy. ÉGALER, ÉGALISER.

BESOIN, s. m... *Besoin naturel,* ou simplement *Besoin,* se dit aussi, particulièrement, Des besoins du corps, qui résultent de la digestion. *Il est sorti pour un besoin. Un besoin pressant. Il lui a pris un besoin. Faire ses besoins.* — *Besoin,* dans cette acception, ne s'emploie pas seulement avec le verbe *faire;* on le joint aussi au verbe *satisfaire,* et nous devrions en trouver ici au moins un exemple. A l'article RETENIR nous lisons : « *Vous ne pouvez satisfaire ici* À *vos besoins; retenez-vous, tâchez de vous retenir* »*;* mais à SATISFAIRE nous trouvons « *Satisfaire un besoin,* Faire ce que ce besoin exige ». Peut-on

tant une quantité doit être précédé de la préposition DE : *Il s'en faut* DE *peu de chose, etc., que la somme soit complète; Il s'en faut* DE *deux travers de doigt,* DE 10 *centimètres, que ces planches ne se joignent* (ou, *se joignent.* Voy. NE). — Quand le sens est figuré, on supprime DE : *Il s'en faut peu que je ne vous blâme. Il s'en fallait peu qu'il n'eût achevé.*

Cette dernière phrase est sur l'extrême limite entre le sens propre et le sens figuré; mais on peut éluder la difficulté en faisant une transposition :

Peu s'en fallait qu'il n'eût achevé.
Peu s'en est fallu qu'il ne fût tué.
Le coup a été si violent qu'il s'en est peu fallu que mon œil ne sortît de l'orbite.
Peu s'en est fallu que je ne vinsse.
Peu s'en faut qu'on ne m'ait trompé.
Peu s'en faut que je ne vous blâme.
Il ne s'en est guère fallu. — *Il ne s'en est presque rien fallu.*

Nous croyons qu'on peut également éluder la difficulté pour l'adverbe opposé, *beaucoup, de beaucoup,* en employant *bien, tant :*

Vous croyez m'avoir tout rendu; il s'en faut bien, tant s'en faut.
Le cadet n'est pas si sage que l'aîné, il s'en faut bien.
Il s'en faut bien que leur nombre soit complet.
Il s'en faut bien que l'un soit du mérite de l'autre.

Mais la règle ne peut pas toujours être éludée, et nous sommes persuadé que dans le sens propre *il s'en faut* doit toujours être suivi de la préposition *de;* ainsi l'Académie aurait dû dire :

Vous dites qu'il s'en faut DE *tant que la somme entière n'y soit.*
Il s'en faut DE *deux travers de doigt que ces planches ne se joignent.*

comme elle l'a fait ailleurs :

(à DOIGT) *Il s'en fallait à peine* D'*un travers de doigt que le coup ne fût au cœur.*

dire indifféremment *satisfaire un besoin* et à *un besoin, satisfaire des besoins* et à *des besoins,* dans l'acception qui nous occupe?

BICONCAVE, BICONVEXE. — On est surpris que l'Académie, qui explique les mots *bidenté, bifide, biflore, bilabié, bifolié, biloculaire, etc.,* termes employés uniquement par les personnes qui s'occupent de botanique, ne nous donne pas des mots fort intéressants pour tous ceux qui se servent de lunettes, de binocles, de jumelles, etc., tels que *biconcave* et *biconvexe, plano-concave* et *plano-convexe, concavo-convexe* et *convexo-concave*[1]. Nous croyons utile que le presbyte sache que les lunettes[2] dont il se sert sont appelées *biconvexes* (autrefois on disait *convexo-convexes*) ou bombées des deux côtés comme les lentilles ou verres à grossir; — que le myope sache de même que les siennes sont dites *biconcaves* (autrefois, *concavo-concaves*) ou creuses des deux côtés; — il n'est guère moins utile que celui qui se sert d'une simple lorgnette ou de jumelles sache que le petit verre (l'oculaire) est *biconcave;* que le verre opposé (le grand verre, le verre objectif) est ordinairement composé de deux pièces : l'un de ces deux verres est *plano-concave,* l'autre *biconvexe.*

BIEN, adv... *Il va aussi bien, autant bien qu'il est possible. Il y est aussi bien, autant bien qu'on y puisse être.*— L'Académie aurait mieux fait de supprimer la locution *autant bien,* qui était usitée lorsqu'elle fit imprimer la première édition de son Dictionnaire, mais qui ne l'est plus aujourd'hui; elle dit elle-même, à l'article AUTANT : « *Autant bien, autant mal.* Ces locutions vieillissent : on dit *Aussi bien, aussi mal* ».

Nous avons remarqué plus d'une fois l'emploi de ces locutions hors d'usage qui trompent le lecteur étranger et peuvent même induire en erreur le lecteur français. En voici quelques exemples :

(à APOTHICAIRE) *Apothicaire* pour *Pharmacien.*
(à SECOURS) *Destitué* pour *Dénué, dépourvu.*
(à VIN) *Engraisser (s'),* pour *se graisser.*
(à ENTRE) *Entre ci et là,* pour *Entre ces deux époques.*
(à MEUBLE, SURVENDRE) *Inventaire,* pour *Encan.*
(à DÉVOILEMENT) Le *Vieux* Testament, pour l'*Ancien* Testament.

Il nous semble que dans cet article BIEN il manque une acception fort usitée, et qui ne peut rentrer dans aucune de celles qu'a données l'Académie; c'est celle de Réellement :

(à PRIX) *Est-ce bien là votre dernier prix?*

1. On dit assez généralement, dans la conversation, *concave, convexe,* au lieu de *biconcave, biconvexe, plano-concave, plano-convexe;* mais il serait peut-être mieux d'employer le terme propre. — Quant aux termes *concavo-convexe* et *convexo-concave,* qui signifient Concave d'un côté et convexe de l'autre, ou *vice versâ,* ils ne s'emploient guère qu'en parlant des verres de montres.

2. Le mot *lunette* vient de ce qu'autrefois les verres en étaient ronds comme la pleine lune; aujourd'hui qu'on se sert plutôt de verres à peu près ovales, on devrait dire *des besicles, des binocles* (mots qui signifient *deux yeux,* de *bis* et *oculus; binus oculus* ou *bini oculi*); mais le mot *besicles,* quoiqu'il remonte à plus de trois cents ans, n'est guère employé parce qu'il semble n'être qu'à l'usage des personnes âgées (*les besicles de ma grand'mère*); quant à *binocle,* il ne se dit que des lunettes à deux branches qu'on tient à la main.

Les exemples suivants semblent se rattacher à cette même acception :

(à ÊTRE) *Cela est bien de son caractère.*

Id. *Cela est bien de lui.*

(à ACCOMPAGNER) *Tout ce qu'il disait, il l'accompagnait d'un geste, d'une action qui marquait bien...*

(à BIEN) *Voilà bien le langage d'un ami.*

(à PASSION) *Voilà bien comme la passion s'exprime.*

(à LANGAGE, PASSION) *C'est bien là le langage de la passion.*

Nous aurions désiré y voir aussi quelques exemples de *bien* signifiant Beaucoup, et placé où il doit l'être, c'est-à-dire après le verbe, ou plutôt immédiatement avant le substantif qu'il modifie, contrairement aux exemples suivants :

(à COULEUVRE) *Il a bien avalé des couleuvres.*

(à ANGOISSE) *Il lui a bien fait avaler des poires d'angoisse.*

(à CHEMIN, FAIRE) *Il a bien fait du chemin en peu de temps.*

(à LAS) *J'ai bien fait du chemin aujourd'hui... je suis las.*

(à PAYS) *Il a bien vu du pays, bien fait*[1]*, bien parcouru du pays.*

(à TOURMENT) *Cette affaire m'a bien donné du tourment.*

où nous croyons qu'il aurait été plus exact de dire : *Il a avalé* BIEN DES *couleuvres; il lui a fait avaler* BIEN DES *poires d'angoisse; il a fait* BIEN DU *chemin en peu de temps; j'ai fait* BIEN DU *chemin aujourd'hui; il a vu* BIEN DU *pays, etc.* En effet, puisque *j'ai bien vu le pays* signifie J'ai bien examiné le pays, pourquoi serait-il permis de dire *J'ai bien vu du pays* pour signifier J'ai vu beaucoup de pays? Ailleurs l'Académie dit très-bien :

(à AFFAIRE) *C'est un homme qui a vu bien des affaires.*

(à COULEUVRE) *On lui a fait avaler bien des couleuvres.*

(à CHEMIN) *Je lui ferai voir bien du chemin.*

(à REMUER, TERRE) *Il lui a fallu remuer bien de la terre pour faire ce jardin.*

(à NULLE) *Cette lettre a donné bien de la peine à déchiffrer à cause des nulles.*

et non, *C'est un homme qui a bien vu des affaires, Je lui ferai bien voir du chemin, Cette lettre a bien donné de la peine...* D'un autre côté on dira encore comme elle :

(à CHEMIN) *Il a* BIEN FAIT *son chemin,*

parce qu'ici il s'agit de la manière dont on a fait le chemin, et non de la quantité de chemin.

BIEN-DIRE, s. m. Il s'emploie dans ces phrases familières, *Être sur son bien-dire, se mettre sur son bien-dire,* Affecter de bien parler. *Quand il se met sur son bien-dire. Il est sur son bien-dire.* Hors de là, *Bien dire,* pris substantivement, s'écrit sans trait d'union. *Le bien faire vaut mieux que le bien dire.* — Pourquoi supprimer le trait d'union à *bien faire, bien dire,* dans cette dernière phrase? ils sont substantifs là comme dans les autres locutions. Au reste, à l'article

1. Dit-on *faire du pays,* et qu'est-ce que cela signifie?

DIRE l'Académie n'établit pas de différence, et elle écrit avec des tirets, *Le* BIEN-FAIRE *vaut mieux que le* BIEN-DIRE, comme *Être sur son* BIEN-DIRE, *se mettre sur son* BIEN-DIRE.

BIEN-DISANT, ANTE, adj. Qui parle bien et avec facilité. On le dit par opposition à *Médisant. C'est un homme bien-disant.* Il est peu usité. — Si cette locution était usitée, nous en parlerions plus longuement; nous nous bornerons à dire que le tiret ne nous semble pas plus utile là que dans *bien pensant, etc.,* où l'Académie n'en met pas.

BIENHEUREUX, EUSE, adj. Fort heureux, extrêmement heureux. *Bienheureux qui peut vivre en paix. L'Écriture dit : Bienheureux ceux qui sont persécutés pour la justice. État bienheureux. Séjour bienheureux. Vie bienheureuse.* Il a vieilli, excepté dans les cas où il est précédé d'un verbe; mais alors on l'écrit en deux mots, *Bien heureux. Je le tiens bien heureux d'en être échappé. Il est bien heureux d'avoir évité ce danger.* — Cette règle qui dit d'écrire *bien heureux* en deux mots « dans les cas où il est précédé d'un verbe » est-elle bien exacte? Indépendamment de cette phrase

J'ai passé des moments BIEN HEUREUX *auprès de lui,*

qu'on trouve à l'article MOMENT, ne peut-on pas en construire d'autres encore où le verbe ne sera pas exprimé? telle est celle-ci :

« *Nous avons passé dans cette campagne vingt années* BIEN HEUREUSES, *entourés de ce que nous avions de plus cher.* »

Peut-être serait-il convenable, pour prévenir toute hésitation, de ne réunir les deux mots que dans le substantif *bienheureux;* et puisque l'Académie nous apprend que ce mot a vieilli comme adjectif, on dirait : *Heureux qui peut vivre en paix; heureux ceux qui sont persécutés pour la justice. État des bienheureux; séjour des bienheureux; vie des bienheureux.*

BIENNAL, TRIENNAL, DÉCENNAL, VICENNAL. — Dans ces mots faut-il prononcer les deux N? A QUINQUENNAL, l'Académie figure la prononciation par *cuincuennal;* à SEPTENNAL, elle dit qu'il faut faire sonner les deux *n,* et il est probable qu'il en est de même pour les quatre mots ci-dessus; mais elle aurait bien fait de le dire.

BIENVENU, UE, adj. Que l'on accueille avec plaisir. *C'est un homme qui est bienvenu partout.* — Fam. *Vous ne seriez pas bienvenu à lui aller dire cela,* Il vous accueillerait fort mal si vous alliez le lui dire. — *Bienvenu* s'emploie souvent comme substantif. *Soyez le bienvenu, la bienvenue.* On écrit aussi *bien venu,* en deux mots.

A l'article VENIR on trouve : « *Soyez le bien venu, soyez la bien venue.* Formule de bienveillance ou de civilité dont on se sert à l'égard d'une personne qui arrive. On écrit aussi *bienvenu, bienvenue,* en un seul mot. — *Être bien venu partout,* Être bien reçu partout ».

Nous croyons devoir suivre pour *bien* modifiant un participe ou un adjectif la même règle que pour *mal;* si les deux mots sont employés

adjectivement, ils seront séparés; substantivement, ils seront réunis. *C'est un homme qui est bien venu* (bien reçu, bien accueilli) *partout. Vous ne seriez pas bien venu à lui aller dire cela. — Soyez le bienvenu; soyez la bienvenue.* Voy. MALAPPRIS, MALBÂTI, etc.

BIENVOULU, UE, adj. Qui est aimé, à qui l'on veut du bien. On écrit aussi *bien voulu,* en deux mots. Il est vieux.

Et à VOULOIR : « *Voulu, ue,* participe, s'emploie comme adjectif dans ces phrases qui vieillissent : *Elle est bien voulue dans cette maison. Il est mal voulu partout.* »

L'Académie, en écrivant *elle est bien voulue, il est mal voulu,* confirme la règle que nous avons cru devoir poser à l'article ci-dessus; si la locution *bien voulu* s'employait substantivement, nous suivrions le même principe que pour *bien venu,* c'est-à-dire que dans ce cas-là nous l'écririons en un seul mot.

BIGARADE. — Cette espèce d'orange paraît devoir son nom à sa figure irrégulière, comme le bigarreau à la diversité de ses couleurs, et ce mot s'écrivait autrefois avec deux *r* (*bigarrade*) ainsi que *bigarrer* et *bigarrure.*

Ne devrait-on pas appeler *bigaradier* l'arbre qui porte les bigarades comme on appelle *bigarreautier* l'espèce de cerisier qui donne les bigarreaux? ou plutôt l'Académie ne devrait-elle pas adopter ce mot *bigaradier,* qui est depuis longtemps dans d'autres dictionnaires?

BILLET... *Négocier, escompter, endosser, acquitter, payer, rembourser un billet.* — Voilà une énumération de verbes assez longue, et cependant il en manque un, qui n'est pas le moins important, c'est *protester* ou *faire protester* un billet. Voy. PROTESTER.

BILLON, s. f. T. d'Agricult. — *Lisez :* s. m.

BILLON et **BILLONNAGE,** T. d'Agric. **BILLOT.** — A BILLON, monnaie, l'Académie dit que les L sont mouillées dans ce mot et ses dérivés; mais elle ne dit rien pour les trois mots ci-dessus, ce qui pourrait induire en erreur en faisant supposer que là elles ne le sont pas.

BINOCLE... Il se dit aussi d'une sorte de longue-vue ou de télescope double, au moyen duquel on peut observer un objet éloigné avec les deux yeux en même temps, et qui est aujourd'hui peu employé. — Il paraît que la mode a bien changé depuis le moment où l'Académie a fait cet article, car aujourd'hui les longues-vues simples sont presque entièrement abandonnées et l'on ne fait plus guère usage que de longues-vues doubles; mais afin de ne pas confondre deux choses très-distinctes, les *longues-vues doubles* et les *doubles lorgnons,* on donne le nom de BINOCLE à un double lorgnon réuni par une charnière à l'extrémité des branches, et celui de JUMELLES à la longue-vue double.

BISTOURNER... *On a reconnu qu'il y avait plus de danger à bistourner un cheval qu'à le couper.* — Nous croyons qu'il serait plus correct de dire « *qu'il y* A ». C'est là une vérité reconnue et qui

probablement sera de tous les temps. Il nous semble qu'il faudrait également mettre le présent dans la phrase suivante, qu'on trouve à l'article Entre :

On a dit que chaque vertu ÉTAIT *entre deux vices.*

C'est ainsi qu'on lit :

(à Risible) *Les philosophes scolastiques disaient que l'homme* EST *un animal risible.*

(à Réciter) *L'acteur Baron disait qu'on ne* DOIT *pas déclamer la tragédie, qu'on* DOIT *la réciter.*

Mais on doit mettre l'imparfait lorsque l'opinion dont on parle est reconnue une erreur, comme dans les exemples suivants :

(à Éternel) *Quelques philosophes païens ont cru que le monde* ÉTAIT *éternel.*

(à Coéternel) *Quelques philosophes païens ont cru que la matière* ÉTAIT *coéternelle à Dieu.*

(à Congeler) *On a cru longtemps que certains poisons* CONGELAIENT *le sang.*

BLANC... *Blanc de baleine* ou *Sperma ceti.* — L'Académie aurait fait chose utile en disant, comme à l'article Sperme, qu'il faut prononcer *céti;* puis, comme elle l'a fait à Baleine, que l'expression *sperma ceti* ou *sperme de baleine* est abusive, c'est-à-dire vicieuse.

BLETTE, adj. fém... « Il se dit le plus souvent dans cette locution: *poire blette,* poire molle, qui n'est pas encore gâtée... Il se dit encore de quelques autres fruits qui s'amollissent sans se gâter. *On ne mange les nèfles que lorsqu'elles sont blettes.* » — Serait-ce une faute de dire : On ne mange CERTAINS FRUITS, tels que les nèfles, les sorbes ou cormes et quelques poires sauvages, que lorsqu'ILS sont BLETS? Si cette phrase est correcte, ne serait-il pas convenable de donner à cet adjectif le genre masculin aussi bien que le genre féminin?

BLUET, s. m. **BLUETTE,** s. f. — L'analogie avec *bleu, bleuâtre, bleuir,* semblerait demander *bleuet, bleuette.* Nos bons poëtes disent généralement *bleuet.* On lit dans les *Contemplations* de Victor Hugo :

Les parfums, qu'on croit muets,
Content les peines secrètes
Des liserons aux BLEUETS. (T. I, p. 70.)

. . . . J'ai souvent
. . . .
Des conversations avec les giroflées;
Je reçois des conseils du lierre et du BLEUET. (T. I, p. 113.)

BŒUF... (p. 196, col. 3, lig. 42) *Des œils-de-bœufS.* — Lisez : *Des œils-de-bœuf.*

BOIRE, v. a... (p. 197, col. 2, lig. 59-60) « *Faire les Rois,* Faire le festin du jour des Rois. » Ces deux lignes ne peuvent appartenir à l'article Boire, et conséquemment elles devraient être supprimées.

BOITE, s. f. (La première syllabe est brève.) Le degré auquel le vin est bon à boire. **BOÎTE**, s. f. (La première syllabe est longue.) Sorte d'ustensile à couvercle, etc. — Cette attention scrupuleuse d'indiquer la prononciation indépendamment de l'accent, qui aurait pu suffire, dénote chez l'auteur de ces deux articles une sévérité d'exactitude qu'on aimerait à rencontrer plus souvent dans le Dictionnaire de l'Académie.

BON... (p. 201, col. 3) *Un remède bon au mal de tête, contre le mal de tête. Cela est bon à la fièvre, contre la fièvre, pour la fièvre.* — *Bon* POUR *la fièvre* est, croyons-nous, l'expression le plus généralement employée; *bon* CONTRE *la fièvre* nous paraît la plus exacte; quant à *bon* À *la fièvre,* AU *mal de tête, etc.,* nous ne l'avons jamais entendu prononcer.

L'article BON tient trois pages in-4°, c'est-à-dire neuf colonnes de 74 lignes chacune, qui sont en grande partie occupées par des proverbes dont la plupart se retrouvent dans d'autres articles. Quand ils sont courts et que les définitions peuvent être brèves, il n'y a pas grand mal à ces répétitions, telles que celles de, *A bon vin point d'enseigne; Après bon vin, bon cheval; Faire contre fortune bon cœur,* qui se voient à BON, VIN, ENSEIGNE; BON, VIN, CHEVAL; FORTUNE, BON, CŒUR. Mais il est des locutions telles que *bonne aventure, bonne fortune, de bonne heure, etc.,* qui avec leur sens figuré tiennent huit à dix lignes, et il nous semble que c'est même beaucoup de les donner deux fois. Peut-être serait-il bien de ne les faire figurer qu'une seule, en ayant soin, comme l'Académie l'a fait pour les locutions *A bon escient, Faire bonne bouche, etc.,* de renvoyer de l'adjectif au substantif, où le lecteur ira les chercher de préférence.

Parmi ces proverbes, les uns sont présentés avec les mêmes définitions à chacun des articles où ils se trouvent; d'autres le sont en termes différents; il serait utile de comparer entre elles ces définitions, afin de conserver les meilleures et même de compléter les unes par les autres.

Ce que nous disons ici au sujet des nombreuses et longues définitions des proverbes et de certaines locutions de l'article BON, peut s'appliquer à un assez grand nombre de mots; et l'on n'a qu'à voir dans le Dictionnaire les articles FAIRE, TIRER, CŒUR, VENTRE, GROS, etc., pour le nombre des proverbes; ENTENDRE, RAILLERIE, RAISON, PLAISANTERIE, etc., pour la longueur. — Il est des proverbes tels que, *Si jeunesse savait et vieillesse pouvait,* qui s'y trouvent quatre fois, avec des variantes dans les mots ou dans la ponctuation; il y en a même qui figurent jusqu'à six fois.

BONHOMIE. — Les mots *bonhomie* et *prud'homie* devraient s'écrire avec deux *m,* comme *bonhomme* et *prud'homme.* Voy. PRUD'HOMIE.

BONNET... *Les grenadiers à cheval ont de grands bonnets à poil.* —

Chacun sait que depuis longues années les grenadiers à cheval ne sont pas le seul corps qui ait des bonnets à poil, et que l'infanterie en porte également. Pour comprendre cette phrase il faut recourir à l'article GRENADIER, où l'on trouve : « *Grenadiers à cheval,* s'est dit autrefois d'Une compagnie de grenadiers montés, créée par Louis XIV, qui servait avec la maison du roi, et qui marchait en tête. Il s'est dit aussi d'*Un corps de cavalerie* de la garde impériale et de la garde royale *dont les soldats portaient des* BONNETS À POIL ».

BONNET... En termes de Fortification, *Bonnet-de-prêtre* ou *Bonnet-à-prêtre...* — En Botan. *Bonnet-à-prêtre.* Voyez FUSAIN.

A l'article PRÊTRE on a écrit *Bonnet à prêtre,* ou *Bonnet de prêtre,* sans tirets; et de même à FUSAIN, *Bonnet à prêtre;* mais les noms de plantes ou autres, lorsqu'ils sont composés de mots employés figurément, doivent prendre le ou les tirets; c'est ainsi que l'Académie écrit : *bouton-d'or, bouton-d'argent, ruban-d'eau, écuelle-d'eau, langue-de-chien, œil-de-chèvre, etc.*

BONNE-VOGLIE. (On prononce *bonne-voille,* en mouillant les deux L.) — Nous croyons qu'il aurait été plus exact et plus clair en même temps de dire : « Prononcez *bôné-vôlié* », ou « Prononcez *bonne-volle,* en mouillant les deux L » ; sinon on fera sentir l'*i,* et l'on ne rendra pas du tout la prononciation demandée. Voy. OILLE.

BORDIER, adj. et s. m. T. de Marine. Il se dit d'un bâtiment qui a un côté plus fort que l'autre, qui incline plus d'un côté que de l'autre. *Un bâtiment bordier. Un bordier.* — Pourquoi ne dirait-on pas, *Une frégate, une corvette,* et même *une barque, une chaloupe* BORDIÈRE, comme on dit *une frégate, une corvette, une barque* CANARDE, c'est-à-dire « qui tangue beaucoup et qui reçoit des lames sur son avant » ?

Il nous semble que l'Académie est parfois trop exclusive, et qu'elle ne donne que le genre masculin ou le genre féminin à des adjectifs qui devraient avoir l'un et l'autre; tels sont :

châtains (cheveux), qui doit pouvoir se dire	de la barbe, d'une perruque.
écouteux (cheval)	d'une jument.
gélif (arbre)	de la pierre.
houiller (terrain, dépôt)	d'une mine, d'une zone.
pair (nombre)	des années, des folioles.
piaffeur (cheval)	d'une jument.
voilier (navire bon, mauvais)	d'une frégate, etc.
blette (poire)	d'un fruit.
clapoteuse (mer)	d'un lac, de l'Océan.

tandis qu'elle a très-bien donné les deux genres à d'autres tels que *persillé, ée; perfolié, ée; peccant, ante, etc.,* bien que généralement ces adjectifs ne s'appliquent qu'à un seul substantif d'un genre déterminé : *fromage persillé, plante perfoliée, humeur peccante.* L'autre genre peut trouver tôt ou tard son emploi.

BOSPHORE... *Le Bosphore de Thrace. Le Bosphore Cimmérien.* —

Les mots *Bosphore* et *Chersonèse* ne devraient-ils pas suivre la même règle que *Archipel, Manche* et *Péninsule;* c'est-à-dire prendre la minuscule lorsqu'ils sont employés comme noms communs, et la majuscule seulement lorsqu'ils font l'office des noms propres[1]? Nous pensons qu'il faudrait écrire avec une minuscule, *le* BOSPHORE *de Thrace, le* BOSPHORE *Cimmérien; la* CHERSONÈSE *Cimbrique, Taurique, de Thrace, d'Or, etc.,* comme l'Académie le fait pour *l'*ARCHIPEL *du Mexique, des Philippines; la* MANCHE *de Bristol, de Tartarie; la* PÉNINSULE *ibérique*[2]*; la Morée est une* PÉNINSULE; — et réserver la majuscule pour *les rives enchantées du* BOSPHORE; *la grande* CHERSONÈSE; *la petite* CHERSONÈSE, *etc.,* phrases où *Bosphore* et *Chersonèse* sont réellement des noms propres, de même qu'on écrit *les îles de l'*ARCHIPEL, *ce vaisseau est entré dans la* MANCHE, *voyager dans la* PÉNINSULE.

BOSSELER... se dit quelquefois dans le sens de *bossuer,* et alors on l'emploie surtout avec le pronom personnel. *Cette écuelle s'est bosselée.* — L'Académie aurait peut-être mieux fait de blâmer cette locution que de la consacrer. Puisqu'on a *bossuer* pour exprimer les creux et les bosses qu'on fait par accident à la vaisselle, on devrait n'employer *bosseler* que pour signifier Travailler en bosse. Nous n'avons jamais entendu employer ce mot dans l'autre sens par des personnes qui parlent purement notre langue.

BOUCLE... *Des boucles de souliers... Des boucles de jarretière... Des boucles d'oreilles.* — Comme on ne met qu'une boucle à une jarretière, plusieurs boucles supposent plusieurs jarretières; il faudrait donc écrire *jarretières* au pluriel, ainsi que l'Académie l'a fait pour *souliers, oreilles.* Voy. AMANDE.

BOULEVARD. (Quelques-uns écrivent encore *Boulevart*). — L'Académie avait toujours écrit ce mot avec un *t,* même dans le temps où elle écrivait *verd,* par analogie avec l'étymologie et avec ses dérivés *verdâtre, verdoyer, verdure, etc.* Dans la sixième édition elle y substitue un *d* que rien ne réclamait; cependant à l'article TRÉTEAU on trouve encore le *t* : « *Cette pièce est ignoble, et digne des derniers tréteaux de nos* BOULEVARTS ».

BOULON, s. m... Grosse cheville de fer qui a une tête à un bout, et à l'autre une ouverture où l'on passe une clavette, pour l'arrêter. — Aujourd'hui, dans la majeure partie des boulons le bout opposé à la tête se termine par un pas de vis qui reçoit un écrou; nous pro-

1. On peut dire que les mots *bosphore* et *manche, chersonèse* et *péninsule* sont synonymes, puisque les deux premiers signifient Détroit, bras de mer, canal; et les deux derniers, Presqu'île, île qui tient à la terre ferme. Il n'y a donc pas de raison pour écrire *Bosphore* et *Chersonèse* avec une majuscule, *manche* et *péninsule* avec une minuscule, lorsque ces mots sont employés de la même manière, c'est-à-dire comme noms communs. Si jusqu'à présent l'on a toujours écrit *Bosphore* et *Chersonèse* avec des capitales, c'est seulement parce qu'ils sont moins usités que leurs synonymes, et qu'on n'a pas encore songé à leur appliquer la règle. Voy. RECEZ.

2. C'est sans doute par erreur qu'on a mis un petit *i* à l'adjectif *ibérique,* puisque dans les exemples ci-dessus l'Académie écrit avec une majuscule *Cimmérien, Cimbrique, Taurique, etc.*

posons donc d'ajouter après *clavette :* « ou un pas de vis auquel on adapte un écrou ».

BOULONNER, v. n. Arrêter avec un boulon. — *Lisez :* v. a.

BOURSE. — Ce mot doit s'écrire avec une minuscule quand il signifie La réunion des négociants, etc., et le temps pendant lequel dure leur assemblée : *La bourse de Paris, de Lyon, etc. Fréquenter la bourse; affaires de bourse; bruits, nouvelles de bourse; à l'heure de la bourse; à l'ouverture, à la clôture de la bourse; pendant la bourse; le cours de la bourse.* Mais lorsqu'il s'agit de l'édifice même, nous y mettrions une majuscule, comme l'Académie l'a fait à l'article MONUMENT :

La BOURSE *de Paris est un beau monument.*

Nous pensons donc qu'on a eu tort de l'écrire avec un petit *b,*

(à PÉRIPTÈRE) *La* BOURSE *de Paris est un périptère.*

(à PÉRIBOLE) *Le péribole de la* BOURSE *de Paris est planté d'arbres.*

(à LANTERNE) *La lanterne de la salle de la* BOURSE.

(à BOURSE) *Aller à la* BOURSE.

A la rigueur on pourrait nous objecter que dans ces deux derniers exemples il s'agit de la salle de réunion ou de la réunion même des négociants, etc.; mais on peut très-bien aussi l'entendre comme signifiant la principale pièce de l'édifice ou l'édifice même, et alors la majuscule devient nécessaire; c'est ainsi que l'Académie écrit,

(à SALLE) *La salle de la* COMÉDIE. *La salle de l'*OPÉRA.

(à OPÉRA) *Aller à l'*OPÉRA. *Aller à l'*OPÉRA-COMIQUE.

(à TRAJET) *Faire le trajet de la porte Saint-Martin à l'*OBSERVATOIRE.

BOURSOUFLAGE, BOURSOUFLER, BOURSOUFLURE.—Ces trois mots, composés de *souffler,* devraient prendre deux *f* comme *essouffler;* et c'est ainsi (*boursouffler*) que l'Académie écrivait dans les deux premières éditions.

BOUT... Prov. et fig., *Être au bout de son rôlet,* Ne savoir plus que dire ni que faire, ne savoir plus que devenir. On dit à peu près dans le même sens, *Être au bout de son rouleau.* — *Rouleau* pour *rôlet* ne serait-il point un de ces mots mal entendus et mal répétés ou dénaturés, comme *huile d'aspic* pour *huile de spic?*

BOUT... *Avoir vent de bout.* On écrit aussi *debout,* en un seul mot. — Nous préférons *de bout* en deux mots. Voy. DEBOUT.

BRAS... se dit en outre de certains chandeliers qu'on attache au mur, à la boiserie d'une chambre ou d'une salle, parce que jadis on leur donnait ordinairement la figure d'un bras... *Des bras d'argent, de vermeil doré.* — On trouve de même à COUPE, à COUVERT, à FLAMBEAU, etc., *une coupe, un couvert, un flambeau de vermeil doré.* La locution *vermeil doré* présente un pléonasme, ou plutôt une erreur, car ce n'est pas le vermeil qui est doré, c'est l'argent doré qui fait le vermeil. Au reste, aux articles CUILLER, SACREMENT, SERVICE, VERMEIL, etc., l'Académie dit simplement « *Une cuiller de vermeil, un saint sacrement de vermeil, un service de vermeil, un vase de vermeil.* »

BRASSIÈRES, s. f. pl. — Ce mot ne devrait-il pas s'employer au singulier, comme *caleçon, culotte, pantalon, etc.?* A l'article FUTAINE nous trouvons « *Brassière de futaine* ».

BRIEF, BREF. — Ces deux adjectifs signifient également Court, prompt, de peu de durée. *Brief* n'est guère usité qu'au barreau, mais c'est de là que se forment les dérivés *brièvement, brièveté*. La Fontaine disait *brèveté*, et l'on s'étonne que *brèveté, brèvement*, n'aient pas prévalu comme le radical *bref*.

BRUT, UTE. — L'Académie ne nous donne aucun exemple analogue aux phrases suivantes, qui sont d'un usage journalier : *Quel homme brut* ou *brute! Que cet homme est brute* ou *brut!* Si nos souvenirs sont fidèles, Buffon, dans des expressions à peu près semblables, a écrit *brute*, faisant de ce mot un substantif féminin ; mais ceux de nos amis que nous avons consultés pensent qu'il est plus rationnel d'employer *brut* adjectivement, en lui conservant, au figuré, le sens propre de, Qui est dans l'état grossier où la nature l'a produit : *Qu'il est brut!* Nous attendons la décision de l'Académie.

BUBONOCÈLE, s. m. — En général les substantifs terminés par *cèle* tiennent cette finale d'un mot grec qui est féminin ; il semblerait donc naturel que tous ceux qui ont cette origine fussent de ce genre. Mais il n'en est pas ainsi ; si *hématocèle, hydrocèle, hystérocèle, scrotocèle, stéatocèle, varicocèle*, suivent la règle et sont du genre féminin, *bubonocèle* et *sarcocèle* sont du masculin. Cependant il n'y a que *sphacèle* (en grec *sphakélos*) qui n'ait pas *kèlè* pour étymologie, et qui conséquemment doive prendre le genre masculin.

BUTINER, v. n... On l'emploie aussi comme actif. *Les fleurs que l'abeille butine.* — A la fin de cet article ajoutez : BUTINÉ, ÉE, participe.

BUVEUR, s. m... *Buveur d'eau*, se dit d'une personne qui ne boit que de l'eau, ou du vin fort trempé. Dans cette acception, il a un féminin, *Buveuse*.— Ce n'est pas seulement dans cette acception qu'on emploie le mot *buveuse;* on le dit encore en parlant des femmes « qui aiment le vin, qui sont sujettes au vin, et qui boivent beaucoup » ; c'est dans ce sens qu'il a été employé par La Fontaine dans le *Testament expliqué par Ésope* (livre II, fable 20) :

> Un certain homme avait trois filles,
> Toutes trois de contraire humeur :
> Une *buveuse;* une coquette;
> La troisième, avare parfaite.

L'Académie a admis *biberonne*, qui se trouve dans la même fable, mais qui est moins usité. — On pourrait ajouter que La Fontaine a employé *buveur* adjectivement :

> A la coquette, (il donna) l'attirail
> Qui suit les personnes *buveuses;*
> La biberonne eut le bétail...

C

ÇA... *Çà, oh çà, dites-moi ce que vous pensez. Or çà commençons.* — On n'écrit ni ne dit plus guère, *oh çà, or çà ;* mais en revanche on dit fréquemment, et nous avons lu dans les romans, dans les comédies, *ah çà,* qui devrait se trouver dans le Dictionnaire de l'Académie.

CABAS, s. m. Espèce de panier de jonc, qui sert ordinairement à mettre des figues. *Cabas de figues.* — Il aurait été utile de dire « à mettre des figues, du raisin. *Cabas de raisin. Cabas de figues* »; car on dit tous les jours *du raisin de cabas,* et cette locution se trouve à l'article RAISIN. Or ceux qui ignorent que le raisin *de cabas* est ainsi appelé par opposition au raisin *de caisse* (c'est-à-dire qui est expédié dans des caisses, et qui est plus beau, plus soigné) peuvent croire que *cabas* est un nom de pays, et qu'on dit *du raisin de cabas* comme on dit *du raisin de Damas, de Corinthe, de Malaga, etc.*

CÂBLE. — L'Académie met à ce mot un circonflexe qu'elle n'y mettait pas autrefois; elle le conserve même dans *câblé, câbleau* ou *câblot, etc.,* mais elle le supprime dans *encablure.* Nous ne le croyons pas plus nécessaire dans ces mots que dans *sable, sabler, sableux, sablon, etc.*

CABUS. Pommé. Il ne se dit qu'avec le mot *chou. Des choux cabus.* — Pourquoi *cabus* ne s'emploierait-il qu'avec *chou?* N'y a-t-il pas de la laitue pommée, que dans quelques provinces on appelle *cabuce?*

CACAOYER ou CACAOTIER. CACAOYÈRE. — Nous croyons que dans CACAOYER et CACAOYÈRE, l'*o* doit être prononcé pur comme dans *cacaotier,* et l'*y* détaché de la voyelle qui le précède comme dans *bayadère, bayart, copayer.* S'il en est bien ainsi, il faudrait substituer un *ï* à l'*y.* Mais comme les variantes *cacaoïer, cacaoïère,* présentent quatre voyelles successives, dont l'effet est assez désagréable à l'oreille, nous pensons qu'il serait mieux de dire *cacaotier, cacaotière,* dérivation qui a plusieurs analogues : de *coco, domino, indigo, numéro, etc.,* on fait *cocotier, dominotier, indigotier, numéroter.*

CACATOIS, s. m. (Quelques-uns disent *Catacois.*) T. de Marine. Nom des plus petits mâts qu'on grée, sur les grands bâtiments, au-dessus des mâts de perroquet. *Mât de cacatois.* Voy. KAKATOÈS. — Il nous semble qu'il aurait été mieux de présenter *catacois* comme une locution vicieuse, que de l'autoriser par l'exemple de QUELQUES-UNS.

CACHET, s. m... *Lettre de cachet* se disait autrefois d'une lettre du roi, contre-signée par un secrétaire d'État, fermée *du* cachet de Sa Majesté... — Plus bas nous lisons : « CACHETER, v. a... Fermer *avec* un cachet ». A l'article FERMER nous ne trouvons ni *fermer* D'*un cachet,* ni *fermer* AVEC *un cachet,* et c'est une lacune à combler.

CACHOTTERIE. — Il serait à désirer que ce mot ne prît qu'un *t,* comme *chuchoter, chuchotement, chuchoterie.*

CADRATURE. — Voy. QUADRATURE.

CADUC... *Le mal caduc,* L'épilepsie ou le haut mal. *Cet homme a le mal caduc. Il tombe du mal caduc.* — Dans cette locution, *caduc* n'a point la même acception que dans *âge caduc, santé caduque; maison caduque; corolle, feuille caduque;* il forme en quelque sorte un seul mot avec *mal,* pour signifier Épilepsie, et nous croyons que le tiret serait nécessaire, comme aussi à *haut mal* qui a la même signification.

CAHUTE. — *Hutte* et *cahute* ne devraient-ils pas avoir une même orthographe, prendre tous les deux un seul *t* ou deux *t?* Dans les premières éditions l'Académie écrivait *cahuette,* et y mettait conséquemment deux *t,* comme à *hutte.*

CAJOLER. — Nous avons deux mots où *ge* s'est transformé en *j : cajoler* et *enjôler,* formés de *cage* et de *geôle.* Ces mots ont pour dérivés *cajolerie, cajoleur,* et *enjôleur.*

CALICE, s. m. T. de Botan. — Les botanistes écrivent généralement *calyce,* conformément à l'étymologie grecque, *calux;* mais l'Académie a mieux fait de supprimer une difficulté en écrivant de la même manière le *calice* des fleurs et le *calice* qui sert pour la consécration du vin à la messe (en grec *culix*), que d'en créer une en écrivant *zéphyr* et *Zéphire,* mots qui ont une étymologie commune, *zéphuros.*

CAMPHRÉ, ÉE, adj. Qui contient du camphre. *Potion camphrée. Esprit-de-vin camphré. Eau-de-vie camphrée.* — Si la potion, l'esprit-de-vin, l'eau-de-vie, mentionnés dans ces exemples, sont camphrés, c'est évidemment parce qu'on y a mis du camphre. Il faut donc admettre le verbe qui exprime l'opération de *camphrer; camphré, ée,* en serait le participe. *Vous aurez soin de* CAMPHRER *cet esprit-de-vin et cette eau-de-vie. Le pharmacien n'a pas* CAMPHRÉ *ma potion.* Au reste, ce verbe se trouve aujourd'hui dans la plupart des dictionnaires.

CANEPIN, CANÉPHORE. — *Transposez :* CANÉPHORE, CANEPIN.

CANNELLIER. — L'analogie avec *cannelas, canneler, cannelure,* semble demander la suppression d'une *l* dans ce mot : *cannelier.*

CANNELLIER, s. m. T. de Botan. L'espèce de laurier dont on tire la cannelle. *Plusieurs savants* ONT CRU *que le cannellier* ÉTAIT *le cinnamome des anciens.*—Voilà une forme bien dubitative sur l'identité du cannellier et du cinnamome, ou plutôt qui donne à penser que l'opinion de ces savants était une erreur. A l'article CINNAMOME, cette opinion est devenue commune ou générale :

On CROIT COMMUNÉMENT *que la cannelle* EST *le cinnamome des anciens.*

CARACTÈRE... *Danse de caractère,* Danse qui consiste principalement en attitudes expressives et nobles. — Il aurait été bien de mentionner aussi la *Comédie de caractère;* pour la définition l'on aurait renvoyé à l'article COMÉDIE, où nous lisons : « *Comédie de caractère,* Celle qui a principalement pour objet la peinture et le développement d'un caractère. *Le Tartufe est une comédie de caractère.* »

CARACTÉRISTIQUE... se dit aussi de la lettre qui se conserve dans les dérivés d'un mot, comme le P dans les dérivés de *Corps* et de *Temps : Corporel, temporel, temporiser.* — Il est certain que le *p* se conserve dans plusieurs dérivés de *corps*, mais il en est quelques-uns qui le perdent, tels que *corsage, corset, corselet, rencorser, etc.*

CARIATIDE. — L'étymologie demandait *caryatide.* L'Académie, qui dans sa dernière édition semble s'être proposé de rappeler l'étymologie dans les mots qui ne sont pas trop usuels, aurait dû le faire également pour celui-ci.

CAS, s. m... EN CAS s'emploie aussi quelquefois substantivement, et signifie, Supplément, chose préparée pour servir *en cas* de besoin : il ne se dit guère que dans les maisons des princes, ou familièrement. *C'est un en cas. Le prince s'étant levé avec appétit, se fit servir son en cas de nuit.* — Nous ne demanderons pas que les deux mots *en cas* soient immédiatement réunis comme dans *enjeu, enfin, ensuite, etc.*; mais il faudrait du moins les joindre par un tiret comme on l'a fait pour *sans-fleur, sans-peau, sans-souci, etc.*

CAUSER, v. n. S'entretenir familièrement avec quelqu'un... CAUSÉ, ÉE, part. — Supprimez ce participe, qui ne peut convenir qu'à CAUSER, v. a. Être cause de, occasionner.

CAUTÈRE... *Appliquer un cautère.*—A l'article OCCIPUT nous lisons : « *On lui a fait un cautère au-dessous de l'occiput* ». Si *faire un cautère* est une expression reçue, elle devrait se trouver ici. Nous l'avons déjà dit, et nous aurons souvent l'occasion de le répéter, chaque article devrait réunir, autant que possible, toutes les locutions auxquelles le mot en question peut donner lieu, avec un renvoi aux articles où la définition en a été donnée.

CE... est quelquefois pronom démonstratif invariable, et signifie la chose même ou la personne dont on parle... *Ç'a été la cause de bien des malheurs.* — Quelques grammairiens disent que l'apostrophe qu'on met après le *c* dispense de la cédille; ils écrivent donc : C'*a été la cause de bien des malheurs; je ne pense pas que* C'*ait été lui qui...; on dit que* C'*ont été des fêtes splendides.* Malgré ce qu'il peut y avoir de choquant pour l'œil à voir le *c* sans cédille devant un *a* ou un *o* lorsqu'il doit prendre le son de l'*s* forte, nous pensons que ces grammairiens ont raison; mais ils auraient dû s'expliquer, et ajouter que si le *c* suivi d'une apostrophe n'a pas besoin de la cédille, c'est parce que cette apostrophe détache du verbe la consonne, qui conserve le son qu'elle avait dans le pronom *ce;* c'est comme si l'on écrivait : *ce a été, ce ait été, ce ont été.*

CEINTURE. — Aux articles GROS, PLEIN, on lit, *Être grosse à pleine ceinture, Une femme grosse à pleine ceinture,* mais sans aucune définition. La dernière de ces phrases devrait se trouver ici avec l'explication nécessaire : « dans un état de grossesse très-avancé ».

CELA.—Au mot ACCENT, l'Académie dit : « On le met aussi (l'accent

grave) sur *à*, préposition, pour le distinguer de *a*, troisième personne du singulier du présent de l'indicatif du verbe *avoir;* on le met également sur *là*, adverbe, pour le distinguer de *la*, article, et sur *où*, adverbe, pour le distinguer de *ou*, conjonction. » — On écrit donc la préposition *voilà* avec un accent grave, soit pour la distinguer de *voila*, verbe, soit parce qu'elle est composée du verbe *voir* et de l'adverbe *là* (*vois là*). Ne serait-il pas convenable d'écrire aussi le pronom *cela* avec un accent grave, pour les mêmes raisons : d'abord pour le distinguer de *cela*, verbe, et ensuite parce qu'il est également composé de l'adverbe *là* (*ce* ou cette chose, *là*) ?

CÉLADON, s. m. Vert pâle tirant sur la couleur du saule ou de la feuille de pêcher. *Taffetas céladon. Ruban céladon.* On dit aussi, adjectivement, *vert céladon.*—*Céladon* est employé adjectivement dans *taffetas céladon, ruban céladon,* aussi bien que dans *vert céladon,* où *vert* est mis pour D'un vert : *taffetas vert céladon.* Pour donner un exemple où *céladon* fût substantif, il aurait fallu dire, par exemple, *Le céladon est un vert pâle...; céladon clair, céladon foncé.*

CENELLE. — A la lettre S on lit : « SENELLE, s. f. Voy. CENELLE. » Ici ce dernier mot manque; il faudrait donc y mettre : CENELLE, s. f. Petit fruit rouge du houx.

CENTIÈME. — L'Académie écrit avec un tiret *un deux-centième, un trois-centième,* et cependant elle n'en met pas à *la deux centième partie, la trois centième partie.* Nous croyons qu'il en faut un dans toutes ces phrases et autres analogues, *la cinq-millième partie, la huit-millionième partie.* Il serait utile de donner des exemples de ces fractions aux articles MILLIÈME et MILLIONIÈME, car ceux qui auront besoin d'en connaître l'orthographe ne penseront guère à consulter l'article CENTIÈME.

CENTUPLE. Qui vaut cent fois autant. **CENTUPLER.** Rendre cent fois plus grand. — Nous pensons que la définition de *centuple* est exacte, et qu'il y a erreur dans celle de *centupler,* où il aurait fallu dire : rendre cent fois *aussi* grand.

CERCUEIL, s. m.—*Ajoutez* « On prononce *cerkeuil.* » Voy. ACCUEIL.

CERTAIN, AINE, adj... *Il y a certaines choses, de certaines choses pour lesquelles on éprouve de la répugnance.* — Nous ne voyons pas l'utilité de la préposition ou plutôt du partitif *de* dans cette phrase, car *il y a certaines choses* se dit pour Il y a des choses; et *de* semble former un pléonasme ou une redondance. Puisque l'Académie ne le met pas dans les locutions *à certaines époques, dans certains cas,* qui nous paraissent être dans les mêmes conditions, il serait peut-être mieux de n'en pas faire usage. On retrouve ce *de,*

(à ASPIRER) *Il y a* DE *certains mots dans la langue...*
(à INDULT) Privilége accordé... de pouvoir nommer à DE certains bénéfices.
(à MAUVAIS) *Le fruit est mauvais pour* DE *certains estomacs.*

(à SUPPÔT) Celui qui est membre d'un corps, et qui remplit DE certaines fonctions pour le service de ce corps.

tandis qu'à l'article AFFECTER l'Académie le supprime; elle dit :

Affecter certains mots, certaines façons de parler, certains airs, certains gestes, et non, *affecter* DE *certains mots...*

Voltaire aussi a dit, il est vrai : « *Les filles ont toujours* DE *certaines petites incommodités qui demandent* DE *certains petits soins, et auxquelles il faut mettre un certain ordre, dans* DE *certaines circonstances* »; mais nous soupçonnons fort Voltaire d'avoir mis ces trois DE explétifs pour ajouter à la forme plaisante de sa phrase, et peut-être même pour faire bien sentir le ridicule de cette redondance.

CERVIER, adj. f. — *Lisez :* adj. m.

CESSER, v. n. Discontinuer. *Cesser de vivre. Cesser de parler. Cesser d'agir. Depuis ce matin, il n'a pas cessé de travailler...* Il est quelquefois actif. *Cessez vos plaintes. Cessez vos cris...* — L'Académie ne regarde pas le verbe *discontinuer* comme neutre dans ces exemples : *Discontinuer* DE *faire une chose,* DE *parler,* DE *travailler.* Voy. DIFFÉRER.

CHAIRE... se dit figurément... du siége apostolique. *La chaire apostolique. La chaire d'unité. Le pape est assis dans la chaire de Saint-Pierre* [1]. — Il ne s'agit pas ici de la chaire d'une église ou d'une basilique, pas plus de celle de Saint-Pierre que de celle de Saint-Jean de Latran ou de toute autre chaire proprement dite, mais de la chaire apostolique de l'apôtre saint Pierre; il faut donc écrire *saint Pierre* (petite *s* et pas de tiret).

CHAMEAU... *Chameau mâle. Chameau femelle.* — On a déjà donné des féminins à des noms d'animaux qui n'en avaient pas autrefois; on dit *un barbet, une barbette; un serin, une serine,* au lieu de *un barbet mâle, femelle; un serin mâle, femelle;* et de même *un linot, une linotte,* au lieu de *une linotte mâle, femelle;* enfin encore, toujours pour abréger, au lieu de *un coq d'Inde, une poule d'Inde,* on dit *un dindon, une dinde.* Puisque de bons auteurs, et entre autres Chateaubriand et M. de Lamartine, ont employé le féminin *chamelle,* qui est tout aussi régulier que les mots *damoiselle, jouvencelle, pastourelle, jumelle, nouvelle, etc.,* nous ne doutons pas que dans la prochaine édition l'Académie ne mette CHAMEAU, MELLE, subst.

CHAMP... *Champs Élysées, Élysiens* ou *Élyséens,* Lieux où, selon les anciens païens, étaient reçues, après la mort, les âmes des hommes justes. — A la lettre E nous ne trouvons que *les champs Élysées* et *les champs Élysiens;* l'expression *élyséen* est réservée pour « Ce qui

1. Cette même faute de *Saint-Pierre* pour *saint Pierre* se retrouve aux articles CLEF, DENIER, PATRIMOINE, etc.; mais c'est à l'article CLEF qu'elle est le plus choquante. Ce sont évidemment des fautes typographiques, et l'on aurait tort de les mettre sur le compte de l'Académie.

appartient à l'Élysée, aux champs Élysiens : *Repos élyséen. Ombres élyséennes* ». Laquelle de ces deux versions est la bonne?

CHANDELLE... *Chandelle des quatre, des huit, des douze à la livre.* — Nous préférons de beaucoup la locution qu'on trouve à l'article LIVRE : *Des chandelles, des bougies* DE *quatre,* DE *cinq,* DE *six à la livre,* car ici il n'y a qu'un mot de sous-entendu : des chandelles de quatre *chandelles* à la livre; si l'on emploie DES, il faut en sous-entendre plusieurs : des chandelles DES (*de celles où il y en a*) quatre à la livre.

CHAPELET. — Il manque dans cet article *Chapelet d'oignons,* qu'on trouve à OIGNON, mais dont la définition laisse à désirer.

CHAPON, s. m... Prov. et fig., *Ce sont deux chapons de rente,* se dit de deux personnes dont l'une est grasse et l'autre maigre. — Lorsqu'on voit un proverbe on désire connaître non-seulement le sens qui y est attaché, mais encore sa valeur propre, c'est-à-dire ce qui a pu donner lieu à ce proverbe; or on ne comprend pas pourquoi de deux chapons de rente l'un est gras et l'autre maigre [1]. Nous espérions trouver une explication plus satisfaisante à l'article RENTE, mais loin de là; nous n'y lisons que ces mots : *Chapon de rente.*

CHARGE, s. f. — L'Académie définit *Bénéfice à charge d'âmes* [2] par ces simples mots « Celui qui oblige à être prêtre », et oublie de nous apprendre ce que c'est que d'avoir charge d'âmes. A la vérité elle dit, à l'article PRÊTRE, qu'on appelle ainsi « celui qui a l'ordre du sacerdoce, en vertu duquel il a le pouvoir de dire la messe, et de donner l'absolution des péchés »; mais cela ne constitue pas ce qu'on appelle proprement *avoir charge d'âmes.* Il nous semble que la *charge d'âmes,* c'est-à-dire la direction spirituelle d'une paroisse, est la fonction du curé et non celle du simple prêtre.

CHARIOT. — Tous les dérivés de *char : charrette, charretier, charrier, charroi, charron, charrue.* et les dérivés, prennent deux *r; chariot* est le seul qui n'en ait qu'une.

CHARMOIE. Lieu planté de charmes. — Les noms des lieux plantés de certains arbres se terminent généralement par *aie* : *aunaie, boulaie, cannaie, châtaigneraie, chênaie, coudraie, houssaie, oseraie, pommeraie, roseraie, saussaie, tremblaie, etc.* — On dit *ormaie* ou *ormoie. Charmoie* fait encore exception à la règle.

CHÂSSE. — C'est une règle en français de ne jamais affecter d'un accent une voyelle suivie d'une consonne redoublée; cependant il y a deux exceptions, *châsse, mâsse,* et leurs dérivés. Voy. AFFRE.

1. Ce proverbe signifierait-il que celui qui est appelé à donner *deux chapons de rente,* ne voulant pas les donner tous deux gras et n'osant pas les donner maigres, prend une moyenne et donne l'un gras et l'autre maigre?

2. A l'article AME on lit : « *Bénéfice à charge d'âmes, avec charge d'âmes* »; et à BÉNÉFICE : « *Bénéfice ayant charge d'âmes, avec charge d'âmes, à charge d'âmes* ». C'est très-bien d'avoir mis ces trois variantes à BÉNÉFICE; mais, suivant nous, elles devaient à plus forte raison se trouver à l'article CHARGE.

CHÂTAIN, adj. m... Il n'est guère usité que dans ces locutions, *Poil châtain, cheveux châtains.* — Puisqu'il y a des cheveux châtains, on fait probablement des perruques de cette couleur; et d'ailleurs n'y a-t-il pas des barbes couleur de châtaigne comme il y en a de blanches, de noires, de blondes, etc.? Quelle dénomination donnera-t-on à ces barbes et à ces perruques?

CHATOYER. — Le mot *chatoiement* nous semble au moins aussi usité que *chatoyer,* et nous pensons qu'il mérite d'avoir une place dans le Dictionnaire de l'Académie.

CHATTER. *Une chatte qui est* prête à *chatter.* — Voy. AGNELER.

CHAUD... s'emploie aussi comme substantif, dans le sens de Chaleur. *Il fait grand chaud. Avoir chaud. Souffrir le chaud et le froid. Mourir, étouffer de chaud. Crever de chaud...* — Aux articles MOURIR, ÉTOUFFER, CREVER, on retrouve ces mêmes locutions, *Mourir de* CHAUD, *étouffer de* CHAUD, *crever de* CHAUD. On lit encore,

> (à ALTÉRER) *Le grand* CHAUD *altère les liqueurs.*
> (à MODÉRER) *Le temps s'est modéré, le froid, le* CHAUD *commence à se modérer.*
> (à TERRE) *La terre est toute crevassée du* CHAUD *qu'il fait.*

Puisque *chaud* est l'opposé de *froid,* nous comprenons très-bien qu'on dise, *Avoir froid, avoir* CHAUD; *souffrir le* CHAUD *et le froid;* mais dans la plupart des autres locutions nous aimerions mieux *chaleur : J'étouffe de* CHALEUR; *la* CHALEUR *commence à se modérer; la terre est toute crevassée par la* CHALEUR; d'autant plus que nous lisons dans le Dictionnaire de l'Académie : CHALEUR se dit souvent, dans un sens particulier, d'une température produite par l'action du soleil. *La* CHALEUR *est dévorante, étouffante. Être incommodé par la* CHALEUR. *Nous partirons ce soir, après la* CHALEUR; et

> (à ALTÉRER) *La* CHALEUR *et la poussière m'ont fort altéré.*
> (à DURCIR) *La grande* CHALEUR *durcit la terre.*

CHAUSSER. CHAUSSURE. — Peut-on dire *être chaussé en souliers, en escarpins, en bottes,* ou *de souliers, etc.; avoir pour chaussure des souliers, des escarpins, des bottes?* Aucune de ces locutions ne se trouve dans le Dictionnaire de l'Académie.

CHAUSSE-TRAPE. — Voy. ATTRAPE.

CHERSONÈSE... *La Chersonèse Taurique. La Chersonèse Cimbrique. La Chersonèse d'Or, etc.* — Voy. BOSPHORE.

CHICORACÉES, s. f. pl... *Les laitues appartiennent à la famille des chicoracées.* Il peut aussi s'employer au singulier. *Le pissenlit est une chicoracée.* On dit quelquefois adjectivement, *Les plantes chicoracées.*

Nous pensons que ce mot a été employé adjectivement avant de l'être comme substantif, et qu'il aurait été mieux de suivre ici l'ordre chronologique comme l'Académie l'a fait pour d'autres mots tels que *labié, papilionacé* ou *papillonacé, cétacé, crustacé, testacé, etc.,*

qu'elle a mis d'abord comme adjectifs. Elle aurait ajouté : « Il s'emploie plus souvent comme substantif, au féminin. *Le pissenlit est une chicoracée. Les laitues appartiennent à la famille des chicoracées.* »

L'Académie n'a pas observé de principe fixe dans l'exposition de ses articles relatifs aux noms des familles de plantes ; elle a même quatre manières de procéder.

La première, qui nous semble la plus convenable, consiste à donner d'abord l'adjectif au masculin et au féminin (Voy. GRAMINÉE), puis à dire qu'il s'emploie aussi comme substantif. C'est ce qu'elle a fait pour LABIÉ, ÉE ; LÉGUMINEUX, EUSE ; PAPILIONACÉ, ÉE, ou PAPILLONACÉ, ÉE, etc. *Plante labiée. Fleur labiée. La famille des labiées. — Plante légumineuse. La famille des légumineuses comprend un grand nombre de genres. — Presque toutes les fleurs des légumineuses sont papilionacées. Le haricot, le trèfle, sont des papilionacées.*

Dans la seconde, l'adjectif n'est présenté qu'avec le genre féminin : CARYOPHYLLÉE, adj. f. ; CUCURBITACÉE, adj. f. ; LILIACÉE, adj. f. ; MALVACÉE, adj. f. *Fleur caryophyllée. Plante liliacée. Plantes malvacées.* — Puis vient l'emploi comme substantif : *La famille des caryophyllées* [1], *des cucurbitacées, des liliacées. Les malvacées.*

Dans la troisième, comme à FROMENTACÉE, adj. f., elle ne parle pas du substantif ; cependant on doit pouvoir dire, *Les orges, les chiendents, sont des fromentacées,* comme on dit, *sont des plantes fromentacées.*

Enfin dans la quatrième manière elle présente d'abord le substantif au pluriel : CHICORACÉES, s. f. pl. ; ROSACÉES, s. f. pl., etc. *Les laitues appartiennent à la famille des chicoracées. Le pommier, le poirier, la ronce, le fraisier, sont des rosacées.* Puis elle ajoute : « On dit quelquefois adjectivement, *Les plantes chicoracées* » ; « On dit adjectivement, dans un sens analogue, *Une fleur rosacée* ». Quelquefois cependant, comme à AMENTACÉES, RUBIACÉES, SOLANÉES, URTICÉES, s. f. pl., elle ne parle pas de l'adjectif.

CHRÊME. (Dans ce mot et dans les suivants, jusqu'au mot *chuchoter,* on ne prononce point l'H.) — *Lisez :* Jusqu'au mot *chuchotement ;* ou mieux, jusqu'au mot *chrysoprase* inclusivement.

Puisque *chrémeau* prend un accent aigu, ne devrait-on pas écrire *chrème,* avec un accent grave ?

CHRIST... *Le Christ. La venue du Christ. La religion du Christ.* On le fait plus ordinairement précéder du nom de *Jésus,* et alors il ne prend point l'article. *Notre-Seigneur* JÉSUS-CHRIST. *Nous avons été rachetés par le sang de* JÉSUS-CHRIST. Souvent on écrit par abréviation, J. C. *Cinquante ans avant J. C.*

1. A l'article SAPONAIRE, l'Académie dit « Plante de la famille des *OEillets* ». Elle aurait dû peut-être dire « Plante de la famille des *Caryophyllées* » ; mais *œillet* est plus simple et sera mieux compris de la plupart des lecteurs. Si à l'article ROUCOUYER elle avait mis que cet arbre est de la famille des *tilleuls,* au lieu de dire « de la famille des *tiliacées* », elle ne se serait pas exposée à voir les typographes convertir *tiliacées* en *liliacées,* et faire ainsi du *roucouyer* un arbre de la famille des *lis.* Voy. ROUCOUYER.

Ces lignes nous fournissent le sujet de deux observations. D'abord on se demande pourquoi l'Académie, qui écrit Jésus-Christ avec un tiret, n'en met pas lorsque ce nom est abrégé (*J. C.*). On pourrait croire que c'est une distraction typographique, si l'on ne retrouvait ce même principe dans plusieurs articles du Dictionnaire; ainsi à Décollation, Nativité, Précurseur, Préparer, etc., on trouve *saint Jean-Baptiste;* à Maillot on lit *Jean-Jacques* (sous-entendu *Rousseau*), tandis qu'à Confession, Correspondance, Écrit, Esprit, Lange, etc., on voit *J. J. Rousseau* sans tiret entre les prénoms, et de même à Cantate et Allégorie pour *J. B. Rousseau.* On répondra sans doute qu'il n'y a pas de confusion à craindre entre les noms et les prénoms dès que ceux-ci sont en abrégé; cependant le tiret est d'usage en typographie, excepté dans les catalogues, où on le supprime généralement, dans la crainte de n'en pas avoir suffisamment[1]; mais on ne met jamais *J. C.* sans tiret, même dans les notes marginales.

Nous demanderons ensuite pourquoi, au contraire, elle en met un à *Notre-Seigneur*[2]? Cette orthographe nous semble n'être fondée sur aucun principe; en typographie nous ne nous souvenons pas de l'avoir jamais vu.

CHRISTE-MARINE. — (lig. 3-4) le *Passe-pierre* ou *Bacile.* — Nous croyons qu'il faut *la* passe-pierre, puisqu'à la lettre **P** l'Académie a donné le genre féminin à cette plante ainsi qu'à *passe-fleur* et à *passe-rose.*

CHROME. — L'étymologie demande *chrôme,* et c'est ainsi qu'on écrit généralement.

CHRYSOLITHE, s. f. — Le mot grec *chrusólithos* est masculin; *chrysolithe* devrait avoir le même genre, comme l'ont déjà *aérolithe, ichthyolithe, monolithe, oolithe, ostéolithe, phyllithe, phytholithe, zéolithe, zoolithe.* — L'Académie donne le genre féminin à *hippolithe* et à *hystérolithe* comme à *chrysolithe.*

CHUT. (Le T se prononce.) Mot dont on se sert pour avertir ou ordonner de faire silence. — Il aurait été convenable de donner au moins un exemple pour faire connaître si ce mot doit être suivi d'un point d'exclamation. Nous le croyons utile, et nous le mettrions dans ces phrases : Chut! *on nous écoute.* Chut! *quelqu'un vient. Je vous ai dit cela entre nous; mais,* chut! *n'allez pas le répéter.* Il est vrai que l'Académie n'en met ni à *chut,* ni à *paix,* ni à *silence,* dans les exemples suivants :

1. Dans quelques ouvrages tels que l'*Annuaire militaire,* où l'on met en toutes lettres le prénom usuel des officiers et en abrégé ceux de leurs prénoms qui ne figurent que dans l'extrait baptistaire, et où l'on a voulu suivre le principe admis par l'Académie, cela fait une bigarrure dont on a peine à se rendre compte, à moins qu'on ne sache par cœur son Dictionnaire de l'Académie.

2. Excepté toutefois à Racheter, où le tiret a été omis : « *Racheter* se dit aussi en parlant de *Notre Seigneur* Jésus-Christ ». Quant à l'exemple du mot Rédempteur, « *Notre Seigneur et rédempteur* », le tiret y serait une faute.

(à Paix) ***Paix-là, messieurs. Eh, paix donc. Chut, paix.***
(à Silence) ***Silence, messieurs.***

Nous ne voyons pas l'utilité du tiret dans *paix-là.* — Voy. Là.

CIBLE. — L'Académie, qui semble en général tenir aux étymologies, ferait peut-être bien de supprimer l'*l* de ce mot, qui doit être formé de l'allemand *Scheibe.*

CICATRICE. — On regrette que l'Académie n'ait pas adopté l'adjectif *cicatricé,* qui porte une ou plusieurs cicatrices, de Boileau :

Son front *cicatricé* rend son air furieux.

CICATRISER. — Ce verbe nous semble réclamer le substantif *cicatrisation* pour exprimer l'action d'une plaie qui se ferme : *La* CICATRISATION *de cette plaie sera lente, sera longue.*

CICERONE. (On prononce *Chichéroné.*) — Au mot Fantoccini, l'Académie a très-bien figuré la prononciation italienne (*fantotchini*) ; elle n'a pas fait de même ici, car les Italiens prononcent *tchitchérônê.* Si cette prononciation paraît trop dure pour des bouches ou des oreilles françaises, il vaudrait mieux franciser le mot, même pour l'écriture, que de prendre une moyenne qui ne satisfait personne.

CIGARE. — L'Académie ajoute ou retranche un peu arbitrairement, à notre avis, des lettres que repousse ou que réclame l'étymologie. Elle écrit *escarre* au lieu d'*eschare* (Voy. Escarre) ; ici elle supprime sans nécessité une des *r* que demande l'espagnol *cigarro.*

CIPAYE, s. m. (On prononce *Cipa-ye*). Soldat indien. — **SPAHI,** s. m. Soldat turc qui sert à cheval.

Cipaye et *spahi* ont une commune origine. On est d'accord sur l'orthographe de ce dernier ; quant au premier, sur lequel on diffère, nous proposerons de l'écrire CIPAÏE, ce qui indiquerait la prononciation (*cipa-ie*),—ou plutôt SIPAÏ, afin de le rapprocher de l'étymologie indienne (*sipahy*).

CIRCONCIRE... *Je circoncis, nous circoncisons. Je circoncirai. Que je circoncisse.* — Est-ce le présent ou l'imparfait du subjonctif que l'Académie a voulu donner? Si c'est le présent, comme nous le pensons, il faut *circoncise,* avec une seule *s*. Peut-être y a-t-il omission de ce temps.

CISEAUX... Il s'emploie quelquefois au singulier. *On n'a point encore mis le ciseau dans cette étoffe. Le chirurgien lui a donné trois coups de ciseau.* — Il nous semble regrettable que l'Académie accueille des locutions qui ne pourraient s'écrire. Qu'on dise *donnez-moi les pincettes* ou *la pincette,* cela ne change pas le sens du mot ; mais, à notre avis, ce serait tout au moins s'exposer à n'être pas compris que d'écrire qu'*un chirurgien a donné des coups de ciseau à un patient.*

CITHARE. — Comment se fait-il que l'Académie, qui nous décrit le *sistre* des Égyptiens, ne parle ni du *cistre* des Italiens ni même de la *cithare* des Grecs? D'ailleurs ce mot devrait être ici par la seule raison

qu'il figure dans l'article **Heptacorde**; mais là, par distraction, on a mis *cythare* avec un *y*.

CITRON... *Jus de citron. Couleur de citron. Chair de citron confite. Écorce de citron. Couleur de citron.* — Supprimez le premier exemple « *Couleur de citron* »; le dernier sert de liaison avec le paragraphe suivant, où sont les phrases « *Taffetas citron. Une robe citron.* »

CITRONNAT. — L'Académie dit « ORANGEAT, s. m. Espèce de confiture sèche faite de petits morceaux d'écorce d'orange ». Pourquoi n'a-t-elle pas admis en même temps *le citronnat?* Ces deux sortes de confitures doivent avoir eu une origine à peu près simultanée, ainsi que le cédrat confit. Au reste, en 1696 le Supplément du Dictionnaire de l'Académie disait déjà : « CITRONAT, s. m. Confiture faite de peau de citron coupée en filets longs et menus. »

CLAIR-SEMÉ, ÉE, adj. — La réunion de ces deux mots en un seul (*clairsemé*) en faciliterait beaucoup l'orthographe aux commençants, qui croient qu'on doit faire accorder *clair* aussi bien que *semé* avec le substantif (*des blés clairs-semés,* de l'avoine *claire-semée*), tandis que *clair* doit rester invariable. Nous avons déjà *clairvoyant,* qui constitue un précédent pour *clairsemé.*

CLAPOTEUSE, adj. f. Il se dit de la mer lorsqu'elle clapote après avoir été agitée par différents vents. *La mer est clapoteuse.* — Cet adjectif ne peut-il pas se dire également de l'Océan et des grands lacs, et dans ce cas le masculin *clapoteux* ne pourrait-il pas s'employer?

CLEF, s. f. (On prononce *clé,* même devant une voyelle, et plusieurs l'écrivent ainsi.)— Puisque dans ce mot l'*f* ne se prononce pas comme dans *nef,* qu'elle reste nulle même devant une voyelle, et que PLUSIEURS écrivent *clé,* nous croyons qu'il serait convenable d'adopter cette dernière orthographe, d'autant plus que les dérivés ne se forment pas très-régulièrement (*clavier, clavecin, clavette, claveau*) et qu'ils sont peu nombreux[1]. Déjà dans la première édition l'Académie écrivait *blé* (au lieu de *bled,* en basse latinité *bladum*), mot qui a pour dérivés *blatier, emblaver* et *emblavure.*

CLEF... Fig., *Les clefs de Saint-Pierre,* L'autorité du saint-siége. — Il est plus qu'évident qu'il ne s'agit point ici des clefs de l'église Saint-Pierre, mais des clefs données à *saint Pierre,* c'est-à-dire de la puissance de lier et de délier qui lui a été conférée; il faut donc écrire, *les clefs de saint Pierre* (petite *s* et pas de tiret).

CLIN, s. m... *En un clin d'œil, en moins d'un clin d'œil,* En un moment, en fort peu de temps. *Il disparut en un clin d'œil. Cela fut fait en moins d'un clin d'œil.* — Fam., *C'est l'affaire d'un clin d'œil, cela fut fait* D'*un clin d'œil,* se dit d'une chose qui doit se faire ou qui a été faite très-promptement.

Nous pensons qu'il est beaucoup plus naturel et plus correct de

1. Nous ne parlons pas de *clavicule, conclave, enclave, etc.,* qui viennent directement du latin.

dire *Cela fut fait* EN *un clin d'œil* que D'*un clin d'œil,* car la chose ne fut pas faite *avec* ou *par* un clin d'œil, mais dans le temps qui suffit pour un clin d'œil. On dirait très-bien *ce fut l'affaire* D'*une minute,* D'*une seconde,* mais non *cela fut fait d'une minute, d'une seconde;* il faut, EN *une minute, etc.* — Cependant on pourrait dire, dans le sens de *par :* D'*un clin d'œil Jupiter ébranle l'Olympe.*

COACCUSÉ, COASSOCIÉ, CODÉBITEUR, CODÉTENTEUR, CODONATAIRE, COPARTAGEANT, COVENDEUR. — Ces mots et quelques autres où *co* est joint à un substantif qui le plus souvent s'emploie seul, semblent demander un tiret : *co-accusé, co-associé, co-débiteur, etc.*

COCCINELLE, s. f. — Voilà un joli nom, le nom d'un joli petit insecte, l'un des plus répandus et des plus connus, et que suivant les localités on a surnommé *bête à Dieu, bête à la Vierge, vache à Dieu, etc.* On est surpris que l'Académie n'ait pas recueilli le nom scientifique, ne fût-ce que pour avoir l'occasion de redresser ou du moins de mentionner tous les surnoms ou noms vulgaires donnés à cet insecte, comme elle l'a fait pour la plante appelée *bacile*[1].

COEMPTION. — Il aurait été utile de dire ici que le *p* se prononce, comme on l'a fait pour CONTEMPTEUR et CONTEMPTIBLE, EXEMPTION, SYMPTOMATIQUE, etc.

CŒUR... *Tant que le cœur me battra dans le ventre,* Tant que je vivrai.

L'Académie, qui a mis cette phrase à BATTRE, à CŒUR et à VENTRE, dit, il est vrai, qu'elle est populaire; mais il nous semble qu'il eût été mieux d'y substituer *poitrine* à *ventre,* car nous l'avons souvent entendue avec ce changement et elle y gagnait beaucoup en noblesse. — Sans doute on dit aussi, *Donner du cœur au ventre à quelqu'un,* ou *lui mettre, lui remettre le cœur au ventre;* mais ici *cœur* signifie Courage, et l'on peut placer le courage dans telle partie du corps qu'on voudra, puisqu'on dit : *Prendre, tenir son courage à deux mains.* — A l'article CORPS on lit : « *Tant que l'âme me battra dans le* CORPS » ; et bien certainement cette expression est préférable à la première, *Tant que le cœur me battra dans le* VENTRE.

CŒUR... (p. 336, col. 2) *Dieu est scrutateur des cœurs.* — Nous pensons qu'il faut lire ici comme à l'article SCRUTATEUR : *Dieu est* LE *scrutateur des cœurs.*

COGNASSE, s. f. Coing sauvage moins gros et moins jaune que l'autre. **COGNASSIER**, s. m. Arbre qui porte des coings ou des cognasses. — Puisque le *coing* présente trois points de différence avec la *cognasse,* qui est sauvage, moins grosse et moins colorée, pourquoi a-t-on supprimé le nom de l'arbre qui le produit? Le mot *coignier,*

1. L'Académie a soin de nous dire que le *bacile* est aussi appelé *perce-pierre, passe-pierre, christe marine,* ou *fenouil marin.* Ces renseignements sont d'un grand intérêt pour bon nombre de lecteurs.

qu'on trouve dans la première édition du Dictionnaire de l'Académie, devrait être rétabli. Voy. VERGLAS.

COING, s. m... Gros fruit jaune en forme de poire... — Pourquoi l'Académie a-t-elle supprimé un des caractères du coing, celui d'être un fruit à pepins, caractère indiqué dans les quatre premières éditions?

COLICITANT. — Dans ce mot, la syllabe *co* a la même signification que dans *collaborateur, collatéral;* et puisqu'on n'y met pas deux *l,* il serait nécessaire d'y mettre un tiret : *co-licitant.*

COLLAGE, s. m. — A l'article COLLER on a bien dit « *Coller du vin,* Y mettre de la colle de poisson ou quelque autre ingrédient, pour l'éclaircir »; mais ici l'on a oublié de parler du *Collage du vin et de diverses liqueurs,* qui se fait avec des blancs d'œufs, de la colle de poisson, etc.

COLLECTION, s. m. — *Lisez :* s. f. Ici la faute typographique a des conséquences moins graves, parce qu'il y a plusieurs exemples qui servent à la redresser.

COLLÉGIAL, ALE, adj. Il n'est guère usité qu'au féminin, et dans cette dénomination *Église collégiale,* qui se dit d'un chapitre de chanoines sans siége épiscopal. — Comme l'Académie n'a pas admis plusieurs mots de Fénelon, de Boileau, de Buffon, etc., qui sont usités, nous ne parlerons pas de Gresset, qui a dit : *la prose toisée des poëtes collégiaux;* mais nous rappellerons qu'on dit tous les jours *les études collégiales,* et qu'on trouve *la rétribution collégiale* à chaque page de l'Almanach de l'Université.

COLONNE... en termes de Physique... *Colonne d'*AIR. *Colonne d'*EAU. *Il y a une colonne d'air qui pèse sur la colonne de* MERCURE *contenue dans le baromètre.* — Pour compléter l'énumération, on pourrait ajouter une phrase analogue à la suivante, qui se trouve à l'article FEU : *Une colonne de* FEU *guidait les Israélites dans le désert, pendant la nuit.*

COLORER. — Nous avons *décolorer* et *décoloration;* pourquoi n'avons-nous pas aussi *coloration,* pour exprimer l'action de prendre ou de donner de la couleur? « *Le plus ou moins de* COLORATION *des fruits dépend de ce qu'ils ont plus ou moins reçu les rayons du soleil. La* COLORATION *du mont Blanc, la* COLORATION *des nuages par les rayons du soleil couchant, présente un beau spectacle. La* COLORATION *du verre, du cristal, se fait par tels et tels procédés* ». Enfin pourquoi ne dirait-on pas *la* COLORATION *de la peau,* puisque l'Académie admet *la* DÉCOLORATION *de la peau?*

COLORIER, v. a. Appliquer les couleurs convenables sur une estampe, sur un dessin, etc. *Colorier une estampe, un dessin. Colorier une statue.* — Nous venons de demander qu'on admette *coloration* pour correspondant de *colorer;* nous en faisons autant pour *coloriage,* correspondant de *colorier.* Autrefois *colorier* ne se disait que des tableaux,

et dans ce sens il avait son substantif *coloris;* aujourd'hui qu'on l'emploie en parlant des estampes, des dessins, des statues, pour lesquels *coloris* n'est pas usité, il faut un nouveau substantif ; et ce substantif c'est *coloriage*.

Sans doute on a le substantif *enluminure,* qui exprime la même idée; mais on ne dirait ni *enluminer une statue,* ni *l'enluminure d'une statue*. Ainsi donc *coloriage* pourra s'employer aussi bien que *colorier* en parlant des statues, des estampes et des dessins; d'ailleurs c'est le terme dont on se sert généralement aujourd'hui.

COMBATTRE, v. a... Il est souvent employé absolument et neutralement. — L'Académie emploie tantôt l'une, tantôt l'autre de ces expressions ; ainsi à TOURNER (façonner au tour) elle dit que ce verbe est employé ABSOLUMENT dans cette phrase « *Un ouvrier qui tourne bien* » ; et à TOUCHER, qu'il est employé NEUTRALEMENT dans celle-ci : « *Regardez cela, mais n'y touchez pas* ». Ces différences sont très-bien exprimées. Ici elle dit que *combattre* s'emploie souvent de l'une et de l'autre manière ; cela est encore vrai et les exemples sont bien choisis, mais elle ne dit pas dans lesquels le verbe est employé absolument ou neutralement; nous allons essayer de le faire connaître. Nous pensons que *combattre* est employé ABSOLUMENT dans les phrases *Combattre vaillamment; combattre à pied, à cheval; combattre à l'épée, au pistolet,* parce qu'on sous-entend un régime direct, *l'ennemi, etc.;* il est employé NEUTRALEMENT dans celle-ci « *Combattre contre quelqu'un* » , parce qu'on ne peut pas y mettre un régime direct.

COMBLER, v. a... Fig., *Combler une personne de biens,* Lui faire de grands biens. — Dit-on *faire des biens* à quelqu'un? Nous ne le croyons pas[1] ou du moins nous ne l'avons jamais ni lu ni entendu ; on dit *faire du bien à quelqu'un, lui faire beaucoup de bien;* et à l'article BIEN nous trouvons de même, *Faire* DU *bien à quelqu'un, procurer* DU *bien à quelqu'un.* — Dans la première édition l'Académie a donné la définition suivante, qui nous paraît meilleure, « *Combler une personne de biens*... Lui DONNER très-abondamment DES BIENS. »

COMÉDIE... signifie encore Le lieu où l'on joue la comédie pour le public. *Il loge vis-à-vis de la comédie. Sa maison est à côté de la comédie. Les bureaux de la comédie.* — COMÉDIE se dit aussi de la troupe des comédiens qui appartiennent à un même théâtre. *Toute la comédie doit paraître dans cette pièce. La comédie française. La troupe de l'Opéra-Comique s'appelait autrefois la comédie italienne.*

Ici, comme on le voit, quelle que soit l'acception du mot *comédie,* l'Académie l'écrit avec un petit *c;* ailleurs elle emploie la majuscule :

(à SALLE) *La salle de la* COMÉDIE. *La salle de l'*OPÉRA.

(à ENTRÉE) *Cet auteur a ses entrées à la* COMÉDIE FRANÇAISE.

(à ACTE) *Il vient de donner un joli acte à la* COMÉDIE FRANÇAISE.

1. A l'article FAIRE on lit aussi : *Cela lui a* FAIT *de grands maux, de grandes douleurs.* Causé nous semblerait préférable.

(à SEMAINIER) *Les deux semainiers de la* COMÉDIE FRANÇAISE.
(à SOCIÉTAIRE) *Les sociétaires de la* COMÉDIE FRANÇAISE.

Ailleurs encore nous trouvons de plus une variante pour le mot *française,* qui est écrit avec une majuscule :

(à PENSIONNAIRE) *Pensionnaire de la* COMÉDIE FRANÇAISE.

Voy. RELÂCHE.

COMMENCER, v. a. — Il y a dans cet article une transposition de trois lignes. Après ces mots du second paragraphe « *Ce roi commença de régner en telle année* », il faut mettre ceux-ci, qui sont au troisième : « Cependant on dit quelquefois, *Commencer à,* pour *Commencer de. Commençons à dîner. Ils commencèrent à jouer. Etc.* » Voyez, à l'article À, *Commencer à, etc.*

COMPACTE, adj. des deux genres. T. de Physique. Qui est condensé, dont les parties sont fort serrées. *Corps compacte. Substance compacte. Les métaux les plus compactes sont les plus pesants.*

On écrit sans *e* final les adjectifs *exact* et *inexact, intact, abject, correct* et *incorrect, direct* et *indirect, infect, strict, abrupt,* et même quelques substantifs tels que *tact* et *contact, rapt, intellect, concept, etc.,* où cependant l'on fait sentir le *t* final; il nous semble qu'il serait convenable de suivre la même orthographe pour *compacte,* qui d'ailleurs est généralement écrit sans *e* au masculin (*compact*) dans les ouvrages de sciences. — Nous ferions volontiers la même proposition pour l'adjectif CONTRACTE, terme dont on se sert dans la grammaire grecque.

COMPÉTEMMENT. — Voilà le premier adverbe de cette terminaison où l'Académie ait indiqué la prononciation (*compétament*). Elle dit elle-même qu'il est peu usité. Nous pensons qu'à égalité il aurait mieux valu l'indiquer au mot *Antécédemment,* qui du moins se trouvait le premier dans l'ordre alphabétique, ou au mot *Ardemment,* qui est le second, et qui s'emploie tous les jours.

COMPLÉTEMENT, adv. — Les adverbes dérivés d'un adjectif terminé par *ec, ef, er, et,* prennent un *è* à l'antépénultième syllabe; tels sont *sèchement, brièvement, grièvement, amèrement, entièrement, discrètement, secrètement, etc.* Il n'y a qu'une exception, *complétement,* et il serait bon de la faire disparaître. — Pour *complétement,* s. m., voyez l'article ACCENTS.

COMPLEXION, s. f. — Pourquoi l'Académie a-t-elle supprimé l'adjectif *complexionné, ée,* qu'elle avait admis dans les quatre premières éditions? Cette expression, autrefois employée par les médecins seulement, a passé dans le langage vulgaire : *Il est bien complexionné, mal complexionné. Il ne vivra pas longtemps, il est mal complexionné.* Dans le Complément du Dictionnaire de l'Académie, *complexionné, ée,* est regardé comme le participe du verbe *complexionner.*

COMPOSER, v. a... COMPOSÉ, ÉE, part. *Un corps, un être composé.*

— Un corps, un être composé est évidemment formé de parties composantes, de composants; et l'on s'étonne que l'Académie ne donne pas l'adjectif *composant, ante,* dont le masculin doit être employé substantivement aussi bien que le masculin du participe *composé*[1]. Cela nous intéresse beaucoup, parce que dans cet ouvrage nous sommes souvent appelé à parler des mots composés, qui présentent les questions les plus difficiles de notre langue. Ainsi nous sommes forcé de dire que dans *écuelle-d'eau, ruban-d'eau, flèche d'eau* (celui-ci sans tiret, nous ne savons pourquoi) ou *sagittaire,* une des parties COMPOSANTES, le premier des COMPOSANTS est pris figurément, et que dans *bouton-d'or, bouton-d'argent, verge-d'or,* les deux COMPOSANTS sont employés dans le sens figuré. Nous ne connaissons pas d'autre expression que celle-là pour rendre exactement notre pensée, et nous espérons qu'on voudra bien nous la passer parce qu'elle nous semble très-intelligible.

COMPTANT, adj. m. Il n'est guère usité que dans ces locutions, *Argent comptant, deniers comptants,* Argent en espèces, argent compté sur-le-champ. *Il a tant en argent comptant. Payer argent comptant, en beaux deniers comptants. Il refusa les billets, et il voulut de l'argent comptant...* — COMPTANT s'emploie aussi adverbialement. *Payer une somme comptant. Payer comptant. Vendre comptant. Acheter comptant.*

Trop souvent l'Académie n'est pas assez explicite, et omet de nous donner l'indication des ellipses. Bien des personnes, trompées par les *beaux deniers comptantS,* croiront qu'il faut écrire *mille francs comptantS,* d'autant plus qu'on ne comprend guère ce que c'est que des *deniers comptants* (au lieu de *comptés*). Sans doute l'Académie dit plus bas *payer une somme* COMPTANT; mais comme le mot *payer* peut très-bien n'être pas exprimé, on sera trompé par la contexture de la phrase : *Vous demandez de ce petit mobilier douze cents francs; je vous en offre mille francs en beaux deniers* COMPTANT, c'est-à-dire en comptant les deniers, l'argent qui sera bel et bon. Molière a dit de même :

Je gage cent pistoles. — Cent pistoles (*payées*) COMPTANT?

COMPTE... COMPTE RENDU, Exposé ou récit de certains faits particuliers. *Compte rendu de l'état des finances, de la statistique criminelle. Compte rendu des séances d'une assemblée législative, etc.* — Nous croyons que le tiret serait fort utile dans ce mot composé, qui souvent est suivi d'un participe ou d'un adjectif. Sans doute il n'en faut pas dans ces phrases : « *D'après un* COMPTE RENDU *à l'Empereur, au Ministre...; Par suite du* COMPTE RENDU *à l'Académie des sciences...* » ; mais nous le mettrions dans celles-ci : « COMPTE-RENDU *fait, lu, pré-*

1. Le participe *composé, ée,* a donné naissance à deux substantifs, l'un masculin, l'autre féminin. *L'homme est un composé de corps et d'âme. L'eau est un composé d'hydrogène et d'oxygène.* — *La famille des composées* (des plantes composées).

senté, adressé à l'Institut; COMPTE-RENDU *officiel, sommaire, général, etc., du Ministre de l'intérieur sur...* ».

COMPTE... À-COMPTE. *Je lui ai donné deux à-compte.* — Ce mot, qui est d'un emploi journalier dans le commerce, semble demander qu'on supprime le tiret comme on l'a fait pour beaucoup d'autres : *abord, about, amont* et *aval, aplomb, atout, avenir, averse, les alentours, etc.* Cette réunion en un seul mot (*acompte*), déjà très-usitée, permettrait de mettre le signe du pluriel (des ACOMPTES). Il est choquant de lire en face l'un de l'autre ces mots : PRÊTS, À-COMPTE, ou *Remboursements par* À-COMPTE; *payer par* À-COMPTE *successifs.*

CONCEPT. Le P se prononce dans ce mot et le suivant (CONCEPTION). — Aux mots *laps, biceps,* l'Académie nous dit très-bien qu'on doit prononcer le *p* et l'*s;* aux mots *tact, intact, exact, intellect, etc.,* qu'on doit prononcer le *c* et le *t;* mais ici elle ne parle que du *p,* comme au mot *rapt* elle ne parle que du *t.*

CONDAMNATION... *Passer condamnation.* Consentir que la partie adverse obtienne jugement à son avantage. — Fig., *Passer condamnation,* Avouer qu'on a tort. *Je passe condamnation.*

Cette expression figurée ne peut-elle pas recevoir un complément : *Je passe condamnation* SUR *vos critiques,* SUR *vos reproches?* Ne pourrait-on même pas dire, *Je passe condamnation* POUR *telle et telle phrase,* POUR *telles et telles expressions,* dans le sens de, Je les admets, bien qu'elles ne me semblent pas tout à fait correctes, tout à fait exactes? N'y eût-il qu'une de nos propositions qui fût admissible, nous nous applaudirions d'avoir attiré l'attention de l'Académie sur cet exemple un peu bref : *Je passe condamnation.*

CONDOLÉANCE... *Nous avons été lui faire nos compliments de condoléance.*—Cette phrase est-elle correcte? Nous ne pensons pas qu'elle soit meilleure que ce vers de Corneille tant critiqué par les grammairiens :

> Il FUT jusques à Rome implorer le sénat.

Nous pensons qu'il faut dire « *Nous* SOMMES ALLÉS *lui faire nos compliments de condoléance,* ou *Nous avons été chez lui*[1], *et nous lui avons fait nos compliments...* », et non « *nous avons été faire...* » Par la même raison nous croyons qu'il y a une faute dans cette phrase :

> (à MARITALEMENT) *Ils* ont été *se promener maritalement, en tête à tête*
> (Voy. TÊTE À TÊTE).

Il nous semble que si les personnes dont on parle viennent de sortir pour se promener, il faut dire, « *Ils sont allés se promener...* », comme l'Académie à l'article VIN, « *Ils sont allés boire le vin du mar-*

1. Cette phrase, *nous avons été chez lui,* n'exprime point l'action d'aller; elle signifie, Nous avons existé, vécu chez lui, nous y avons passé quelques moments plus ou moins longs. Il en est de même de *j'ai été* dans les phrases suivantes : « J'AI ÉTÉ *hier au spectacle, et je m'y suis ennuyé d'un bout à l'autre;* J'AI ÉTÉ *au tribunal ce matin, mais je n'y retournerai pas cet après-midi.* »

ché » ; mais si la promenade dont on parle a eu lieu plus ou moins antérieurement, il faudra dire « *Ils se sont promenés, il leur est arrivé de se promener, on les a vus se promener, etc.* »

CONFIDENTIEL. — On conserve le *t* étymologique du latin dans *confidentiel, différentiel, essentiel, obédientiel, pestilentiel, substantiel, etc.*, tandis qu'on écrit *consciencieux, licencieux, révérencieux, sentencieux, silencieux, etc.*, conformément au radical français. Il est à désirer que l'Académie fasse disparaître cette anomalie dans la prochaine édition de son Dictionnaire. Déjà elle écrit *révérencielle* (crainte), sans doute par analogie avec *révérencieux; obédiencier* réclame *obédienciel; quintessencier* demande également *essenciel, etc.* — En même temps sans doute elle adoptera *circonstanciel*, qui déjà en 1803 se trouvait dans le dictionnaire de Gattel, et *providenciel*, qui est dans la bouche de tout le monde.

CONGLOMÉRER. — On est surpris que l'Académie n'ait pas donné à ce verbe le substantif corrélatif *conglomération*, comme elle a donné *agglomération, conglutination, congratulation, etc.*, pour répondre à *agglomérer, conglutiner, congratuler, etc.*

CONGRÈS, s. m... *Le congrès de Radstadt.* — Lisez *Rastadt*. Il ne faut pas confondre *Radstadt*, petite ville d'Autriche, dans le cercle de Salzbourg, où Moreau défit les Autrichiens en juillet 1796, avec *Rastadt*, ville du grand-duché de Bade, où se tint de 1797 à 1799 un congrès en vue d'amener la paix entre la France et l'Allemagne.

CONJUGAISON

DES VERBES TERMINÉS PAR *ayer, oyer, uyer.*

Dans les verbes terminés en *oyer, uyer*, l'Académie met toujours un *i* simple devant l'*e* muet, comme dans les substantifs; elle écrit donc : *je tutoie, je nettoierai, que j'envoie; j'appuie, j'ennuierai, que j'essuie; — joie, voie, soierie, pluie, suie, essuie-main, etc.*

Mais dans les verbes terminés en *ayer*, la règle n'est plus la même. L'Académie donne toujours, il est vrai, pour paradigme le verbe *payer*, où elle admet l'*i* comme variante de l'*y* (*Je paye, tu payes, il paye* ou *il paie; ils payent* ou *ils paient. Je payerai* ou *je paierai* ou *je paîrai*); mais toujours aussi, malgré cela, elle emploie l'*y*, comme on peut le voir, surtout aux verbes *balayer, bégayer, effrayer, etc.* Ainsi donc il faut écrire avec un *i, la monnaie, une étaie, une effraie, une raie*[1], *etc.*, et avec un *y, je monnaye, j'étaye, j'effraye, je raye.* — Puisqu'elle dit elle-même, au verbe AVOIR « L'orthographe *aye, que*

1. Les mots *paye, cipaye, abbaye*, sont les seuls qui se terminent par *aye*. *Abbaye* se prononce *abéie; cipaye* se prononce *cipa-ye*, ou *cipa-ie* (VOY. CIPAYE); conséquemment ces deux mots n'ont aucun rapport avec *paye*, et leur prononciation suffit pour prouver que ce dernier doit changer d'orthographe. Bientôt sans doute l'Académie y substituera l'*i* à l'*y*, comme elle l'a fait depuis longtemps pour les mots *étaie, effraie, monnaie, raie, etc.* ;

j'aye, de l'impératif et du subjonctif, n'est plus guère usitée : on écrit généralement *aie, que j'aie* », il est à désirer qu'elle renonce à l'*y* pour les verbes *avoir, payer,* et tous ceux qui se conjuguent sur ce dernier.

DES VERBES TERMINÉS PAR *eler*.

La langue française a une soixantaine de verbes terminés par *eler*, mais ils ne se conjuguent pas tous de la même manière : devant un *e* muet, les uns doublent la lettre *l*, les autres prennent un *è* avant cette consonne. L'Académie n'a indiqué la manière de conjuguer que pour une moitié de ces verbes. Elle met un accent grave à la voyelle qui précède l'*l* dans les verbes *celer* (et *déceler*), *bourreler, écarteler, geler* (et les composés *congeler, dégeler*), *harceler, marteler, modeler, peler.* Elle écrit donc *je cèle, je gèle, je harcèle, etc.* — Elle double la lettre *l* dans *amonceler, appeler* (et *rappeler*), *atteler* (et *dételer*), *chanceler, ensorceler, étinceler, ficeler, grommeler, se grumeler* (et *s'engrumeler*), *javeler* (et *enjaveler*), *niveler, renouveler, ruisseler;* et elle écrit *j'amoncelle, j'appelle, j'attelle, etc.*

Reste à savoir comment doivent être conjugués *agneler, bosseler, botteler, bretteler, canneler, carreler, chapeler, ciseler, cordeler, créneler, décheveler, démanteler, s'encasteler, enchanteler, épeler, greneler,* et les composés. Faut-il écrire *je cisèle,* ou *je ciselle; j'épelle,* ou *j'épèle?* — Quelques verbes ont un substantif qui, au premier abord, semble devoir diriger pour l'orthographe du verbe lui-même; ainsi *morcellement, épellation,* paraissent indiquer qu'on doit écrire *je morcelle, j'épelle ; — démantèlement, grivèlerie,* porteront à écrire *je démantèle, je grivèle.* — Cependant ces inductions pourraient n'être pas exactes; car si l'Académie écrit *modèle* et *je modèle, ficelle* et *je ficelle,* d'un autre côté elle écrit avec deux *l* le substantif *bourrelle,* tandis que dans le verbe elle met l'accent grave : *la conscience bourrèle les méchants;* de même qu'elle écrit *une trompette, une étiquette,* et *j'étiquète, l'aigle trompète.* Elle écrit encore *une époussette,* et *je l'épousseterai bien;* mais ici l'on ne sait ce qui manque, l'accent grave ou le *t.*

DES VERBES TERMINÉS PAR *eter*.

De tous les verbes de cette terminaison il n'y a que dix radicaux où l'Académie indique la manière dont ils doivent être conjugués dans les temps où le *t* est suivi d'un *e* muet. Elle met un accent grave à la syllabe précédente dans les verbes *acheter* (et son composé *racheter*), *becqueter, décolleter* (au verbe *colleter,* elle ne donne pas d'exemple où le *t* soit suivi d'un *e* muet), *étiqueter;* elle écrit donc *j'achète, ils se becquètent, un habit qui décollète, les apothicaires étiquètent...* — Elle double le *t* dans *cacheter, coqueter, jeter* (et dans les composés *se déjeter, forjeter, projeter, rejeter*), *mugueter, souffleter,* et *teter* (Voy. ce mot); elle écrit : *je cachette; elle coquette tout le jour; il*

muguette toutes les femmes de son quartier; elle soufflette son enfant...; cet enfant tette bien. — On peut sans doute ajouter à ces derniers le verbe *caqueter,* puisque au mot CAQUETEUR, EUSE, elle écrit « *Celui qui caquette et babille beaucoup* », — et aux premiers les verbes *crocheter, haleter,* puisque au mot CROCHETEUR elle écrit « *Celui qui crochète* » et à PANTELANT, « *Qui halète* ».

Pour les verbes *aiguilleter, banqueter, billeter, bonneter, breveter, briqueter, cliqueter, coupleter, craqueter, déchiqueter, empaqueter* et *dépaqueter, feuilleter, fureter, gobeter, guillemeter, haleter, marqueter, moucheter, parqueter, pocheter, rapiéceter, saveter, tacheter, valeter, vergeter, voleter,* elle ne dit rien; on ne sait si l'on doit écrire, par exemple, *j'empaquette, je feuillette,* ou *j'empaquète, je feuillète;—je furète, je guillemète,* ou *je furette, je guillemette.* Nous avons vu plus haut que l'orthographe des substantifs n'est point un guide sûr pour celle qu'on serait tenté de mettre aux verbes.

CONNAÎTRE, v. a... CONNU, UE, participe. *Le monde connu. Le plus grand des animaux connus. Il n'y a rien de si connu. C'est un homme connu par son mérite. Ce nom m'est connu.* — L'Académie omet souvent d'indiquer les diverses manières dont les mots peuvent être employés, les compléments des verbes, etc. Ici elle ne nous apprend pas s'il faut dire qu'un homme est connu *de* tous les savants ou *par* tous les savants; elle nous laisse ignorer s'il est correct ou non de dire que tel savant est surtout connu *pour* certains ouvrages, tel magistrat *pour* son intégrité, sa sévérité, son équité. Où cherchera-t-on ces règles, si ce n'est dans le Dictionnaire de l'Académie? Voy. RENOMMÉ.

CONSONNE... L'*x* est une consonne double qui équivaut à *ks.* — Il nous semble qu'il aurait mieux valu dire : « L'*x* est une consonne double dont la prononciation varie; dans certains mots, elle équivaut à *ks;* dans d'autres, à *gz,* au *c* dur, à l'*s* forte, au *z* ou à l'*s* adoucie. Voyez X ». En effet à l'article X on trouvera des exemples de ces diverses prononciations, et de plus on y verra que dans certains mots celle de l'*x* final est complétement nulle.

CONSTATER, v. a. — Ce verbe a besoin d'un substantif qui est employé tous les jours non-seulement au barreau, mais encore dans la conversation. *Ce que je vous dis là ce n'est pas une conjecture, c'est la* CONSTATATION *d'un fait.*

CONTINUER. Poursuivre ce qui est commencé. *Continuer à faire, à dire, de dire, de faire.* — Il signifie aussi Persévérer dans une habitude. *Continuez à bien faire, et vous vous en trouverez bien. Si vous continuez à boire, vous ruinerez votre santé.*

A ces lignes nous ajouterons ce qu'on lit à l'article A.

« CONTINUER A suppose une action commencée, et que l'on continue.

Je vais continuer à écrire ma lettre. Nous allons continuer à jouer.

« CONTINUER DE désigne une action répétée par intervalles et qu'on a l'habitude de faire. *Mon frère continue de jouer. Je ne continuerai pas longtemps de voir cet homme-là.* »

Il nous semble que dans ces deux exemples « *Si vous* CONTINUEZ À *boire vous ruinerez votre santé*, et *Mon frère* CONTINUE DE *jouer* », *de* et *à* sont employés absolument dans le même sens, et contredisent la règle qu'a donnée l'Académie. Voy. *Commencer à*, à l'article À.

CONTINUITÉ. (U et I font deux syllabes.) — Cette remarque n'intéresse guère que les poëtes; mais puisque l'Académie l'a jugée utile, il aurait été bon de la faire également aux mots *annuité, ingénuité, ténuité, assiduité, viduité, perpétuité, etc.*, qui doivent être dans le même cas.

CONTRACTE, adj. — Voy. COMPACTE.

CONTRACTER, v. a. — Ce verbe a deux acceptions fort différentes. Pour le sens de Resserrer, diminuer le volume, etc., au propre et au figuré, on a le substantif correspondant *contraction;* mais pour le sens le plus usité, celui de Faire une convention avec quelqu'un, de prendre des habitudes, de gagner des maladies, etc., il n'y a pas de substantif, et les néologues eux-mêmes n'en ont pas encore proposé, du moins que nous connaissions. Nous nous permettrons donc d'indiquer le mot *contractation*[1], qu'on trouve dans quelques dictionnaires comme étant un terme d'ancienne législation espagnole. Nous ne voyons rien de choquant dans les locutions *la* CONTRACTATION *d'un mariage, d'une alliance, d'un engagement, d'une obligation, d'une dette, d'habitudes bonnes ou mauvaises, etc. etc.* Voy. TRANSVASER.

CONTRAPONTISTE, s. m. T. de Musique. Il se dit d'un compositeur qui connaît les règles du contre-point. *Ce compositeur est bon contrapontiste. Il n'est pas contrapontiste.* — Il est surprenant que l'Académie ne mentionne ni ici ni à son rang alphabétique le mot *contrepointiste*[2], qui, formé régulièrement, nous paraît bien préférable : il a, du moins, pour radicaux *contre* et *point*, et non *contra, punctum.* — *Contrapontiste* n'est ni français, ni latin, ni italien; c'est un terme de fantaisie, plus usité peut-être que *contrepointiste*, mais qui à coup sûr n'est pas meilleur.

CONTRE-BALANCER, CONTRECARRER; CONTRE-ESPALIER, CONTRESCARPE; CONTRE-ORDRE, CONTREMANDER; — CONTREVALLATION, CONTRE-FORT; CONTRALTO, CONTRE-BASSE; CONTRAPONTISTE, CONTRE-POINT, etc. — Ces différents mots nous semblent être

1. Les verbes *accepter, affecter, intercepter,* ont pour substantifs *acceptation* et *acception; affectation* et *affection; interception* et *interceptation.* (Ce dernier mot n'est pas encore adopté par l'Académie.) *Extravaser* a deux dérivés qui sont synonymes : *extravasation* et *extravasion,* moins usité.

2. Nous écririons sans tiret *contrepoint* et *contrepointiste,* parce qu'il s'agit ici d'application et non d'opposition (Voy. CONTRE-BALANCER, etc.). Les premiers harmonistes, pour indiquer l'intonation sur les portées, y mettaient des points contre des points.

dans des conditions respectives tout à fait analogues, et demander à être écrits de la même manière. Peut-être serait-il convenable de distinguer *contre* marquant l'opposition, de *contre* indiquant l'application d'une chose sur une autre. Le premier serait séparé du substantif par un tiret, le second s'y joindrait immédiatement; ainsi l'on écrirait *contre-batterie, contre-courant, contre-finesse, contre-jour, contre-marche, contre-mine, contre-partie, contre-poil, contre-révolution, contre-ruse, contre-sens, etc.;* mais on écrirait sans tiret *contrebouter, contrechâssis, contreclef, contrecœur* (d'une cheminée), *contrefiche, contrefort, contrelatte, contremur, contreplatine, contresanglon, contreterrasse, etc.* Par extension, on suivrait cette même orthographe pour les personnes ou les choses en sous-ordre : *contremaître, contremarque, contreseing, etc.*

CONTREBANDE. CONTREDANSE. — Autrefois l'Académie écrivait ces deux mots avec un tiret (*contre-bande, contre-danse*) ; a-t-elle bien fait de le supprimer? Nous le croyons pour le premier, parce que *bande* n'est pas français dans cette acception (Voy. FER-BLANC, FERBLANTIER). Quant au second, que nous regardons, non comme une traduction des mots anglais *country dance* (danse de campagne), ainsi que le prétendent quelques lexicographes, mais comme un mot français qui exprime très-bien que les personnes qui exécutent cette danse sont en face les unes des autres, nous pensons qu'il devrait prendre le tiret comme *contre-espalier, contre-batterie, etc.* Nous écririons donc CONTREBANDE sans tiret et CONTRE-DANSE avec un tiret.

CONTRE-BASSE, s. f. Grosse basse sur laquelle on joue la même partie que celle de la basse, mais qui sonne une octave au-dessous de la basse ordinaire, et par conséquent deux octaves au-dessous du violon. *Jouer de la contre-basse. Il y a quatre contre-basses, huit contre-basses dans cet orchestre.*

Tous les dictionnaires, il est vrai, donnent *contre-basse* avec un tiret; mais nous croyons que c'est uniquement parce qu'on a copié sans réflexion le Dictionnaire de l'Académie. En effet, la *contre-basse* n'est pas l'opposé de la basse comme le *contre-poison* est l'opposé du poison; c'est la basse ou l'octave de la basse, comme le *contralto* est la basse ou l'octave du *soprano,* c'est-à-dire des voix de femme. Nous pensons donc qu'il faut écrire *contrebasse* en seul mot, comme on le fait pour *contralto*. L'Académie elle-même l'écrit ainsi une fois à l'article ÂME, deux fois à ARCHET, et cette orthographe, pour n'être donnée qu'accidentellement, n'en est pas moins bonne.

Ces variantes nous ont engagé à donner ici la liste des mots composés ou des locutions qu'on trouve écrits diversement dans le Dictionnaire de l'Académie suivant l'article où on les cherche : les uns en un seul mot, ou en deux avec ou sans tiret; les autres en deux ou trois mots avec ou sans tirets. Nous avons placé dans la première colonne l'orthographe qui nous a semblé la plus convenable, et l'on

trouvera dans le cours de cet ouvrage les raisons qui nous ont décidé pour telle variante plutôt que pour telle autre dans les mots qui ont le plus d'importance : *maître autel* à Autel ; *plus-value* à Value ; *pot-de-vin* à Vin, etc.

L'Académie écrit :		*Elle écrit :*	
à Agate,	agate-onyx.	à Onyx,	agate onyx [1].
à Ame, Archet,	contrebasse.	à son rang alphabétique,	contre-basse.
à Angiosperme,	mufle-de-veau, *plante.*	à Mufle, Muflier,	mufle de veau.
à son rang alphabétique,	atout (je fais, je joue).	à Tout,	faire à tout, jouer à tout [2].
à Apprendre,	mal appris (homme).	à son rang,	mal-appris [3].
à Aronde,	à queue d'aronde (assemblage).	à Queue,	à queue-d'aronde.
à Bonnet,	bonnet-de-prêtre, bonnet-à-prêtre, *t. de fortific.*	à Prêtre,	bonnet de prêtre, bonnet à prêtre.
Id.	bonnet-à-prêtre, *plante.*	à Fusain, Prêtre,	bonnet à prêtre.
à Bouillon, Draper, Épi,	bouillon-blanc, *plante.*	à Molène,	bouillon blanc.
à Branche, Acanthe,	branche-ursine, *plante.*	à Berce,	branche ursine.
à son rang,	chiendent, *plante.*	à Dent,	chien-dent.
à Conte,	conte de Peau-d'âne.	à Ane, Peau,	conte de Peau d'âne [4].
à son rang,	contre-poison.	à Antidote,	contrepoison.
à Culot,	le dernier né.	à Nourrice,	le dernier-né [5].
à Dès, Lors,	dès là.	à Là,	dès-là [6].
à Dire,	le bien-faire vaut mieux que le bien-dire.	à Bien-dire,	le bien faire, le bien dire [7].
à Docteur,	docteur-régent.	à Régent,	docteur régent.
à Duc,	grand-duc.	à Cour, Règne,	grand duc.
à Fleuriste,	jardinier fleuriste.	à Jardinier,	jardinier-fleuriste [8].
à son rang,	gorge-de-pigeon (taffetas).	à Pigeon,	gorge de pigeon (taffetas).
à Haut,	haut le pied (renvoyer des chevaux).	à Pied,	haut-le-pied [9].
à son rang,	haut-de-chausses.	à Porter,	haut de chausses.
à Là,	halte là.	à Halte,	halte-là [10].
à Lait, Petit, etc.,	petit-lait.	à Beurre,	petit lait.
à son rang,	mainmorte.	à Mourir,	main-morte.
à Maître,	maître autel.	à Autel,	maître-autel [11].
à son rang,	Mont-Joie Saint-Denis.	à Cri, Crier,	Montjoie Saint-Denis
Id.	morte-eau.	à Mourir,	morte eau.
Id.	morte-saison.	*Id.*	morte saison.
Id.	nec plus ultrà *et* non plus ultrà.	à Non...	non-plus-ultrà *et* nec-plus-ultrà [12].
à Oreille,	oreille-de-souris, *plante.*	à Myosotis,	oreille de souris.
à Pater,	ric à ric.	à son rang,	ric-à-ric [13].
à Petit,	petits-pieds, *t. de rôtisseur.*	à Petit, Pied,	petits pieds [14].
à son rang, à Plus,	plus-value.	à Value,	plus value [15].
à son rang,	portefaix.	à Gagne-denier,	porte-faix.
à Pot,	pot-de-vin, *cadeau.*	à Vin,	pot de vin [16].
à son rang,	qu'en-dira-t-on (le).	à Dire,	qu'en dira-t-on (le) [17].
à Quote, Quotité, etc.,	quote-part.	à Part, Payer,	quote part [18].
à son rang,	reine-marguerite, *plante.*	à Marguerite,	reine marguerite [19].
à Saint, Congrégation, etc.,	saint-office (le).	à Office,	saint office (le) [20].
à son rang,	sans-dent (une vieille).	à Dent,	une vieille sans dents [21].
à Sceau,	sceau-de-Salomon, *plante.*	à Grenouillet,	sceau de Salomon.
à Théâtre, Figurant,	Théâtre-Français.	à Loge, Relâche,	Théâtre Français [22].

1. Nous n'avons pas mis dans cette liste les mots dont l'orthographe nous a paru être le résultat d'une faute typographique, comme *colle-forte* avec un tiret ; *bouts rimés, rez de chaussée,* sans tirets, etc.

2 à 22. Voyez les articles indiqués aux chiffres suivants : (2) Atout. — (3) Mal-appris. — (4) Peau. — (5) Dernier. — (6) Là. — (7) Bien-dire. — (8) Jardinier. — (9) Pied. — (10) Halte. — (11) Autel. — (12) Non-plus-ultra. — (13) Ric-a-ric. — (14) Petit. — (15) Value. — (16) Vin. — (17) Qu'en-dira-t-on. — (18) Quote. — (19) Marguerite. — (20) Office. — (21) Sans-dent. — (22) Relâche.

Nous aurions pu augmenter sensiblement cette liste des variantes sous le rapport du tiret, en y joignant celles que présentent les noms de couleurs employés adjectivement, comme Cheval *gris-pommelé* ou *gris pommelé;* couleur *gris-de-perle,* des bas de soie *gris de perle;* étoffe *gris-de-lin,* ruban *gris de lin, etc.;* mais nous préférons renvoyer nos lecteurs à l'article Gris, où ils trouveront réunies toutes ces disparates.

CONTREDIRE, v. a. (On dit à la seconde personne du pluriel du présent de l'indicatif, *Vous contredisez.* A l'égard du reste, il se conjugue comme *Dire.*) — Il fallait dire : du présent de l'indicatif *et de l'impératif,* car on pourrait croire que ce dernier temps se conjugue comme dans le verbe *Dire.* Voy. Dire.

CONTUMAX, adj. des deux genres. T. de Jurispr. criminelle. Accusé ou prévenu qui est en état de contumace, qui s'est soustrait par la fuite aux recherches de la justice... *Il est contumax. Elle a été déclarée contumax.* — Il s'emploie aussi substantivement. *Le contumax.*

La quatrième édition porte *contumace,* et nous préférons de beaucoup cette variante, parce qu'elle a pour analogues *efficace, fugace, loquace, perspicace, rapace, sagace, vivace, vorace, etc.,* tandis que *contumax* est le seul adjectif de cette terminaison. Il est à remarquer qu'en latin tous ces adjectifs se terminent par *ax* comme *contumax,* et l'Académie a bien fait de les franciser. Qu'on laisse donc au barreau *contumax, préfix, etc.,* mais que dans le langage ordinaire on dise et l'on écrive *contumace, préfixe, etc.* Si l'on nous objectait que le mot *contumax* a été rétabli pour le distinguer du substantif féminin *contumace,* nous pourrions répondre que le mot *efficace* est également adjectif et substantif féminin.

COPAYER, s. m. (On prononce et quelques-uns écrivent *Copaïer.*) T. de Botan. Arbre fort haut... — Puisqu'on prononce *copaïer,* il y aurait avantage à l'écrire ainsi. Voy. Bayadère.

COPULATION... *La copulation charnelle est défendue hors le mariage.* — Qu'à l'article Hors l'Académie dise que « dans certaines façons de parler familières on emploie *hors* sans le faire suivre de la particule *de, Il est logé* HORS LA *barrière* », cela se comprend; mais quand c'est elle qui parle, elle devrait ne jamais autoriser par son exemple les infractions à la règle[1]. La phrase ci-dessus ne rentre point dans les façons de parler familières, et conséquemment il fallait dire : *La copulation charnelle est défendue hors* DU *mariage.*

COQ... *Coq d'Inde,* le mâle de la dinde. — Ne fallait-il pas ajouter : « Lorsqu'il est jeune, on l'appelle *Poulet d'Inde* » ? Voy. Poulet.

COQUE, s. f. Enveloppe extérieure de l'œuf. *Le poussin becquetait déjà la coque. Les poulets, les perdreaux, courent au sortir de la*

1. C'est ainsi, par exemple, que dans l'une des acceptions de Noix elle dit : « *Proche la* jointure des deux os » au lieu de « *près de la* jointure... »

coque.—Il aurait été utile d'ajouter « On dit aussi *coquille* », car c'est, croyons-nous, la locution la plus usitée, excepté dans la phrase *Œuf à la coque;* cependant ce n'est que vers la fin de l'article Coquille qu'on trouve cette espèce de synonymie : « *Coquille* se dit pareillement des coques d'œufs, de noix, d'amandes, etc., principalement quand elles sont vides, rompues, cassées. *Quand on a fini de manger un œuf à la* COQUE, *l'usage est de briser la* COQUILLE ».

L'Académie dit encore : « *Ne faire que sortir de la* COQUE, Être encore très-jeune » ; — et à l'article Coquille, mais dans ce qui concerne les testacés, elle met « *Ne faire que*[1] *sortir de la* COQUILLE, Être fort jeune et sans expérience ».

COQUE... *Coque du Levant.* Fruit d'un arbre des Indes... qui a la propriété d'ENIVRER les poissons, de manière qu'on peut les pêcher à la main. — A l'article Mortel on lit : « *La coque du Levant est* MORTELLE *aux poissons, pour les poissons* ».

COQUE... se dit aussi de l'enveloppe ligneuse de la noix[2], de l'amande, etc. *Coque de noix. Je n'en donnerais pas une coque de noix.* — A l'article Noix on ne retrouve pas le mot *coque :* « *Écale,* COQUILLE *de noix. Le zeste d'une noix* ».

CORBILLAT. Le petit du corbeau. — L'Académie écrit *cornillas,* le petit d'une corneille. Comme elle a préféré l'*s* pour les mots *cadenas, cannelas, altercas, etc.,* qui autrefois se terminaient par un *t,* il est probable que dans la prochaine édition elle écrira de même *corbillas.*

CORELIGIONNAIRE. — On écrit *corrélation, corrélatif, correspondant, etc.,* avec deux *r; coreligionnaire* nous semble demander ou deux *r,* ou du moins un tiret : *co-religionnaire.*

COTEAU. Autrefois on écrivait *côteau,* comme *côte, côtier, côtoyer;* mais la prononciation a prévalu sur l'analogie avec le radical et les autres dérivés.

COTYLÉDONÉ, ÉE. — Cet adjectif prend un *é* à la dernière syllabe, mais ses composés prennent un *e* muet : *acotylédone, monocotylédone, dicotylédone, etc.*

1. *Ne faire que sortir de la coque; ne faire que sortir de la coquille.* — D'après ce que l'Académie nous apprend au verbe Faire, il fallait dire *Ne faire que* DE *sortir,* car il s'agit ici d'une action récente (*Ne faire que* DE *sortir, que* D'*arriver, que* DE *s'éveiller, etc.,* n'être sorti, arrivé, éveillé, etc., que depuis très-peu de temps. Acad.), et non d'une action instantanée, immédiatement suivie d'une autre ou d'un résultat quelconque, comme dans ces phrases : *Je ne fis que le toucher, et il tomba. Il n'a fait que paraître et disparaître.*

2. Il nous semble qu'il y a un grand inconvénient à donner à un mot des acceptions pour lesquelles il a des synonymes beaucoup plus connus et qui préviendraient les quiproquos. Tel est le mot *coque,* que l'Académie emploie en parlant des coquilles de noix, d'amandes, tandis que *coquille* est bien suffisant; — puis elle lui fait signifier L'enveloppe extérieure de la noix, pour laquelle on a les synonymes *brou,* qui est connu de tout le monde, et *écale* qui l'est moins; et encore, pour être certain que l'Académie a voulu parler de l'enveloppe extérieure il faut avoir lu la définition de Racinage : « Décoction d'écorce, de feuilles de noyer (Voyez Racinage), de *coques* de noix, propre pour la teinture ».

COULER, v. a. Fluer. *Ce ruisseau, cette fontaine coule doucement, etc.* — Dans cette acception, *lisez :* v. n.

COULEUVRE... *Avaler des couleuvres,* Recevoir des dégoûts, des chagrins, des mortifications qu'on est obligé de dissimuler, dont on n'ose se plaindre. *Il* A BIEN AVALÉ *des couleuvres. On lui a fait* AVALER BIEN *des couleuvres.* En plaçant l'adverbe *bien* entre l'auxiliaire et le participe dans le premier exemple, on lui fait signifier non pas *multum,* mais *etiam, quidem, imò, quin etiam, etc.* Il en est de même de cette phrase, qu'on trouve à ANGOISSE et à POIRE : *Il lui a* BIEN *fait avaler des poires d'angoisse.* Voy. BIEN.

COULOIR, s. m. Écuelle ordinairement de bois, qui a, au lieu de fond, une pièce de linge par où on coule le lait en le tirant.—Passage de dégagement d'un appartement à un autre.— Dans les salles de spectacle, Passages pratiqués derrière les loges. — En termes d'Anatomie, Conduits par lesquels s'écoulent certaines humeurs. *Les couloirs de la bile.* Ce sens vieillit. — **COULOIRE**, s. f. Vaisseau propre à faire passer, à faire égoutter la partie la plus liquide ou le suc de quelque substance qu'on veut en séparer. *Couloire d'apothicaire.*

Il serait plus naturel de donner la même orthographe et le même genre aux deux vases qui servent aux vachers et aux pharmaciens, que d'assimiler le vase des premiers à des passages de dégagement et aux conduits de la bile. Voy. VÉRINE.

COUP... *Il a été le plus fort, il a porté les coups,* se dit d'un homme qui a été battu par un autre. — Ce proverbe, qui se retrouve à l'article PORTER, est du nombre de ceux qu'on ne met que pour grossir un volume ou pour dérider un instant le front du lecteur. Et encore y a-t-il amphibologie; car l'homme dont on parle a pu *porter* (donner) les coups, et dans ce cas il aurait été réellement le plus fort. Pour exprimer qu'il a été battu, il faudrait dire qu'il a *supporté* les coups.

COUPE; **COUVERT...** *Coupe d'or, de vermeil doré. Couvert de vermeil doré.* — Supprimez *doré.* Voy. BRAS.

COUPER... Fig. et fam., *Couper le sifflet à quelqu'un,* Le rendre muet, le mettre hors d'état de répondre.—Cette expression figurée ne s'emploie-t-elle pas aussi pour signifier Couper la parole à quelqu'un, c'est-à-dire l'interrompre dans son discours? Nous le croyons beaucoup, et peut-être même cette dernière acception est-elle plus usitée que l'autre.

COURANT... *Tout-courant,* loc. adv. Très-vite, en toute hâte. *On vint m'avertir qu'il était chez moi, je m'y rendis tout-courant.* — Il signifie aussi Sans hésiter, sans peine, facilement. *Il lit tout-courant. Il récita cela tout-courant. Il joue mieux que lui, il le gagne tout-courant.*

Nous croyons que pour le sens propre *tout-courant* est une locution très-familière qui serait fort bien remplacée par *en courant.* — Dans le sens figuré, *Il lit tout-courant, Il récita cela tout-courant,* l'expression *couramment* nous semble préférable. Nous lisons dans la même

page du Dictionnaire, *Il lit couramment;* à Lire, *Lire couramment,* et à Solfier, *Il solfie déjà tout couramment* (sans tiret). Quant à *Il le gagne tout-courant,* c'est probablement une expression rare, et qu'on eût aussi bien fait de ne pas admettre. — Dans toutes ces phrases le tiret nous paraît au moins inutile.

COURRIER. — On écrit avec une seule *r, courant, courante, coureur, courir* et tous ses composés *accourir, concourir, parcourir, recourir, etc.;* mais on en met deux à *courrier, courrière.*

COURS, s. m. **COURT,** adv... *Cours* se dit figurément de la direction, de la marche que prennent certaines choses, ou qu'on leur donne... *Arrêter le cours d'une doctrine pernicieuse. Couper cours à l'erreur. Je coupai cours à la discussion, en leur disant...* — Court, adv. Fig. et fam., *Couper court,* Abréger son discours. *Monsieur, point tant de paroles, coupez court.* — Fig. et fam., *Couper court à quelqu'un,* Le quitter brusquement, en lui faisant une réponse brève et décisive. *Je lui coupai court.*

Nous croyons que l'usage le plus général est d'écrire *couper* COURT *à l'erreur, à une discussion, etc.;* nous osons même dire que nous n'avons jamais vu *couper* COURS que dans le Dictionnaire de l'Académie et que nous avons été fort surpris de ne pas trouver ces locutions à l'adverbe COURT, auquel l'Académie donne des acceptions bien différentes. Certainement l'orthographe *couper cours* n'est pas choquante; mais l'autre orthographe fait plus image que celle-ci, et nous pensons qu'il serait mieux d'employer *couper court* dans toutes les acceptions.

COURT, COURTE, adj... Court s'emploie aussi adverbialement. *Il lui coupa les cheveux très-court, trop court, si court, que... Cette période est coupée trop court.* — Il est bien évident qu'on ne pourrait pas dire *Cette période est coupée trop* COURTE; mais sans cet exemple, qui semble prouver que dans le premier et dans les phrases analogues il faut faire de *court* un adverbe et le laisser invariable, on serait fort embarrassé sur l'emploi de ce mot. Cela est si vrai, que sur quatre exemples que nous avons recueillis il n'y a que celui de l'article Moucher qui soit absolument conforme à la règle ci-dessus, et encore cette conformité ne tient-elle peut-être qu'à ce qu'il s'agit d'un substantif féminin :

(à Moucher) *Vous avez mouché cette chandelle trop* COURT, *trop près.*

(à Tailler) *On nous a taillé nos morceaux bien* COURTS, *bien* COURT, *etc.,* c'est-à-dire, on nous a bien limité notre dépense.

(à Morceau) *Tailler les morceaux bien* COURTS *à quelqu'un,* lui faire sa part bien petite.

(à Bretauder) *Bretauder les cheveux de quelqu'un,* les lui couper trop COURTS.

COURT, adverbe. — On regrette de ne pas trouver dans cet article l'expression *court-vêtu* employée par La Fontaine (liv. X, fable 7) :

Légère et *court-vêtue*, elle allait à grands pas...

COURTE-POINTE, s. f. Couverture de parade, qu'on place sur un lit. — On disait autrefois *contre-pointe*, parce que cette sorte de couverture est piquée (ornée de points ordinairement rangés en losange, pour unir les deux tissus dont elle est composée), et l'on avait le correspondant *contre-pointier, ière*, pour qualifier les artisans qui les faisaient. Aujourd'hui l'usage veut qu'on dise *courte-pointe;* mais l'Académie ne donne pas de mot correspondant pour le nom de ceux qui les fabriquent[1].

COURTOIS, OISE, adj... *Courtois aux dames, envers les dames.* — Ne peut-on pas dire *Être courtois* AVEC *les dames, Il n'est courtois* AVEC *personne?*

COUSIN, INE, s... *Cousins issus de germain.* — Nous pensons qu'il faut écrire *germains,* au pluriel, puisque les cousins sont issus de deux cousins germains. Voy. GERMAIN.

COÛTER, v. n... Le verbe *coûter,* étant neutre, N'A POINT DE PARTICIPE; cependant plusieurs personnes écrivent, *Les vingt mille francs que cette maison m'a coûtés...* — L'Académie a sans doute voulu dire « Son participe devrait rester invariable », car nous pensons que *coûté* est un participe dans cette phrase, *ces livres m'ont* COÛTÉ *cent francs.* Au reste, il est un assez bon nombre de verbes neutres qui se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir,* et auxquels cependant l'Académie donne un participe variable sans ajouter aucune observation; tels sont *aboyer, avorter, bourgeonner, croupir, décrépiter, dévier, divorcer, émigrer, fermenter, flotter, germer, pâtisser, procéder, rancir, rechigner, renfler, tressaillir*[2], *etc.*

Il y a, en revanche, des verbes actifs dont le participe est invariable, ou du moins auxquels l'Académie n'a point donné de participe, tels que *butiner, dégriser, plaisanter, rueller, etc.;* mais pour la plupart c'est probablement une omission, car on doit pouvoir dire et écrire : *les fleurs que l'abeille a* BUTINÉES; *le sommeil les a* DÉGRISÉS; *on les a tant* PLAISANTÉS *que...; une vigne qu'on a* RUELLÉE, *etc.*

CRAPAUDAILLE. Il se dit par corruption de *crépodaille,* et signifie, Une sorte de crêpe fort délié et fort clair. *Une coiffe de crapaudaille.* — L'Académie aurait dû se borner à dire « CRAPAUDAILLE. Voy. *Crépodaille* », mot où elle aurait donné la définition et l'exemple; mais elle n'a pas même mis à son rang alphabétique « CRÉPODAILLE. Voy. *Crapaudaille.* »

1. Dans plusieurs dictionnaires postérieurs à celui de l'Académie, on lit *Contre-pointier,* fabricant de contre-pointes ou courtes-pointes; et cela même dans ceux où *contre-pointe* n'est pas admis dans cette acception; cependant quelques-uns donnent aussi *courte-pointier.*

2. Voici quelques-uns des exemples donnés au participe; ils semblent prouver ou que ces verbes neutres ont un passif, ou que le participe devrait être appelé *adjectif. Un débiteur aboyé de tous ses créanciers. — Du blé avorté. Fruit avorté. Entreprise avortée. L'affaire est avortée. C'est un talent avorté. — Avoir le front bourgeonné, le visage tout bourgeonné.* (Nous pensons qu'on pourrait dire tout aussi bien : *avoir la figure toute bourgeonnée.*) — *De l'eau croupie. — Un homme divorcé. Une femme divorcée, etc.*

CRAQUÈTEMENT. Convulsion dans les muscles des mâchoires, qui fait craquer les dents.— CRAQUETER, fréquentatif de *craquer*. Craquer souvent et avec un petit bruit. *Quand on jette du sel, du laurier dans le feu, on l'entend craqueter.* — CRAQUETER se dit aussi pour exprimer le cri de quelques oiseaux. *On entend craqueter les cigognes.*

Ainsi l'on dit *le craquètement* des mâchoires, mais on ne peut pas dire que des mâchoires *craquètent;* et réciproquement l'on ne peut pas dire *le craquètement* du sel, du laurier, dans le feu; *le craquètement des cigognes, etc.;* car l'Académie n'aurait sans doute pas manqué de nous donner ces locutions, si elles pouvaient être employées.

CRÊPE, CRÊPER. — Les dérivés de ces deux mots (*crépine, crépir, crépissure, crépon, etc.,* auxquels nous ajouterons *crépodaille*) prennent tous l'accent aigu; il serait donc convenable, pour diminuer le nombre des exceptions, d'écrire *crèpe* avec l'accent grave et *créper* avec l'accent aigu.

CRESANE. Sorte de poire fondante et d'un goût délicat. On dit aussi plus exactement, mais plus rarement, *crassane.* — Si l'Académie avait donné la définition au mot *Crassane,* on aurait pu espérer de voir revivre la locution exacte, parce que les petits dictionnaires l'auraient répétée; au contraire, elle est morte pour toujours, parce que ceux qui ont été publiés depuis 1835 disent seulement « *Cresane,* Poire fondante »; ils ne font pas mention de *Crassane.* Cela est vraiment regrettable.

CREVER, v. a... est aussi neutre, et signifie S'ouvrir, se rompre par un effort violent. *Le canon creva dès le second coup. La bombe creva en l'air...* — Fig. et par exagérat., *Crever d'embonpoint, de graisse,* être excessivement gras...

Voilà qui est bien; mais comment dire ensuite : « Fig. et fam., *Crever de faim, de soif* », pour signifier Avoir une grande faim, une grande soif? C'est une expression fausse, et l'Académie aurait mieux fait de ne pas l'admettre, puisqu'elle emploie le verbe *mourir* même en parlant des animaux : « *Son chien est mort enragé. Son cheval vient de mourir*[1]. »

Le paragraphe suivant nous semble également peu digne de rester dans le Dictionnaire : « Subst., pop. et par mépris, *Un gros crevé, une grosse crevée,* un gros homme, une grosse femme. *Manger, ronfler, rire, etc., comme un crevé,* manger, ronfler, rire beaucoup. »

CRI. CRIER... *Le cri des Français était, Montjoie Saint-Denis. Les Français criaient Montjoie.*— A son rang alphabétique ce mot est écrit MONT-JOIE *Saint-Denis.* Laquelle de ces variantes est la meilleure?

CROISSANT, s. m. La figure de la nouvelle lune jusqu'à son premier

1. A l'article MOURIR, l'Académie dit très-bien, *Je meurs de faim, de soif;* et à FAIM, *Avoir grand'faim, mourir de faim.* A SOIF, on lit : *Avoir soif, brûler de soif, mourir de soif, enrager de soif.*

quartier. *Le croissant de la lune. La lune est dans son croissant. Les cornes du croissant.*

Il y a certainement en français un terme pour exprimer l'augmentation en grandeur de la lune et des autres planètes une fois qu'elles ont dépassé le premier quartier, un mot qui répond à *décours* ou *décroissement*. Ce mot quel est-il? est-ce *crue, croissance?* Nous venons de voir que ce n'est pas *croissant,* puisque l'Académie dit que ce mot exprime « la figure de la nouvelle lune JUSQU'À SON PREMIER QUARTIER. *Les cornes du croissant.* » — Ce qui nous embarrasse, c'est qu'à l'article VÉNUS nous lisons « *Vénus a son* CROISSANT *et son* DÉCOURS *comme la lune,* en sorte que *croissant* semblerait être précisément le mot que nous cherchons, le terme qui exprime l'action opposée à celle du *décours.* S'il en est ainsi, il faudrait modifier la définition de CROISSANT, et ne pas dire « jusqu'à son *premier quartier* ».

CROISSANT, s. m... Il se dit absolument, en poésie et dans le style soutenu, des armes de l'empire turc; et, figurément, de cet empire même. *Arborer la croix à la place du croissant. Abattre, relever le croissant. L'empire du Croissant. L'orgueil du croissant.* — Dans ce dernier exemple il faut évidemment écrire *Croissant* avec une majuscule, comme dans le précédent, car dans tous deux il représente l'empire turc.

CROÎTRE, v. n. (*Je croîs, tu croîs, il croît; nous croissons, vous croissez, ils croissent. Je croissais, etc. Je crûs, etc.; nous crûmes, etc. J'ai crû, etc. Je croîtrai, etc. Croîs. Croissez, etc. Je croîtrais, etc. Que je croisse, etc. Que je crusse, etc. Croissant.*) Devenir plus grand... Il signifie encore, Multiplier. *La population crut en peu de temps...* CRÛ, UE, participe.

Cet article donne lieu à plusieurs observations. Nous ne parlerons pas de la transposition du conditionnel *Je croîtrais, etc.,* qui doit être placé après le futur *Je croîtrai,* et non après l'impératif *Croîs. Croissez;* — mais nous ferons observer qu'on a mis au passé défini *je crûs,* avec un *û* circonflexe, et plus bas, *La population* CRUT *beaucoup en peu de temps,* sans accent. Or, puisque l'Académie, pour prévenir toute confusion avec le verbe *croire,* écrit *je croîs, tu croîs, il croît, je crûs,* il est évident qu'elle veut l'accent à la troisième personne du passé défini, *il* ou *elle crût,* et qu'il fallait mettre *la population* CRÛT. Cette intention d'empêcher toute confusion avec le verbe *croire* aurait dû engager l'Académie à écrire l'imparfait du subjonctif *je crusse, etc.,* avec un *û* (*je crûsse*) comme elle écrit *châsse* et *mâsse.* Voy. AFFRE.

La même remarque peut s'appliquer au participe. L'Académie n'affecte d'un accent que le masculin singulier *crû,* ce qui n'est pas suffisant, car la confusion avec le participe de *croire* restera pour le féminin singulier et pour les deux genres du pluriel *crue, crus, crues;* elle devrait donc conserver le circonflexe aux deux genres et aux deux nombres. Dans l'adjectif *sûr,* certain, elle met l'accent au féminin

11

comme au masculin, au pluriel comme au singulier (*sûr, sûre, sûrs, sûres*), pour empêcher qu'il ne soit confondu avec *sur, sure,* acide, aigret; et bien que l'adjectif *mûr* ne puisse présenter de confusion qu'au singulier masculin avec le substantif *mur*[1], elle maintient le circonflexe dans les deux genres et les deux nombres. *Fruit mûr. Poire mûre. Raisins mûrs. Pommes mûres.*

CRU, s. m. Terroir où quelque chose croît... *Ces vins, ces denrées sont de mon cru.* — Ce mot, qui n'est autre chose que le participe du verbe *croître,* devrait s'écrire comme le participe lui-même, par la même raison qui fait maintenir l'accent dans le substantif *dû : Je ne réclame que mon* DÛ. L'absence du circonflexe dans le substantif *cru* donne lieu à une singulière équivoque dans ces phrases : *Cru de l'Ermitage, cru de Médoc, etc.*

CUL-DE-SAC. — Voy. IMPASSE.

CULOTTE. — Ni dans cet article ni à DONNER, on n'a mis l'expression *Donner la culotte à un enfant*[2], pour signifier qu'on cesse de lui faire porter la robe. Cette locution, qu'on trouve à JAQUETTE, est aussi nécessaire que cette autre qui aura cours tant que le monde vivra « *Cette femme porte la culotte*[3] », bien que l'usage de la culotte ne soit plus guère d'usage qu'à la cour.

CURATELLE. — L'Académie écrit, conformément à l'étymologie, *cautèle, loquèle, parentèle, clientèle;* mais elle met deux *l* à *curatelle, tutelle,* contrairement à l'étymologie. Il est à désirer qu'elle s'en rapproche pour ces deux mots comme elle l'a fait pour *fidèle* et *modèle,* qu'elle écrivait autrefois *fidelle, modelle.* Quant à *querelle,* bien qu'il vienne de *querela* il conserverait les deux *l* à cause de son verbe *quereller.*

CURE, s. f. Soin, souci. En ce sens, il n'est guère usité que dans quelques phrases familières. — Prov. *À beau parler qui n'a cure de bien faire,* se dit en parlant d'un homme qui fait de belles promesses sans se soucier de les tenir. *On a beau parler à qui n'a cure de bien faire,* il est inutile de donner des conseils à celui qui n'en veut pas profiter. (Dans ces phrases, quelques-uns disent *Cœur,* au lieu de *Cure.*)

Dans l'exemple « *À beau parler qui n'a cure de bien faire* », l'*à* grave est une grosse faute, car la phrase doit signifier « IL A beau parler CELUI qui n'a cure de bien faire; on ne le croit pas ».

1. On nous répondra sans doute que c'est pour remplacer l'*e* qu'on mettait dans les adjectifs *sûr* et *mûr* (*seur, meur*), qu'on met aujourd'hui le circonflexe; mais il y a tant d'autres mots où l'on a supprimé une voyelle qui n'est pas représentée par un circonflexe, qu'il nous est permis de croire que ce n'est pas là le seul motif qui l'a fait conserver dans *sûr* et *mûr;* et d'ailleurs l'Académie écrivait autrefois *creu, creue,* et *du vin de mon* CREU, *de son* CREU, *de vostre* CREU.

2. Ne serait-il pas aussi bien de dire « Mettre la culotte » ?

3. L'Académie dit, à HAUT-DE-CHAUSSE et à PORTER « *Cette femme porte le haut-de-chausse* », mais nous croyons que, dans cette locution, *haut-de-chausse,* qui ne se comprend plus, est bien moins usité que *culotte.*

Quant à la locution *cœur*, que quelques-uns emploient au lieu de *cure*, elle nous semble confirmer ce que nous avons eu plus d'une fois l'occasion de dire dans cet ouvrage, c'est que lorsque des personnes illettrées entendent un mot qui leur est inconnu et dont elles ne peuvent comprendre la signification, elles croient avoir mal entendu et elles le remplacent par un autre qui leur paraît être équivalent, bien qu'il n'ait aucun rapport pour le sens; ainsi tantôt elles emploient un paronyme, tantôt elles forgent un mot qui n'a aucune valeur. Qu'on nous permette d'en citer ici quelques exemples :

adopter un couvercle à sa boîte *pour*	adapter.
cardon, légume	gardon, poisson.
censurer	sangsuer [1].
cresson à la noix	cresson alénois.
échanger du linge	essanger, laver.
écharpe	écharde.
embrasement d'une fenêtre	ébrasement, embrasure.
exhonoré du service militaire	exonéré.
huile d'aspic	huile de spic.
jeu d'eau	jet d'eau.
poulevrin	pulverin.
sèrment de vigne	sarment.
Supplice (saint)	saint Sulpice.

CURULE [2], adj. des deux genres. Il se dit principalement de la chaise d'ivoire qui était à l'usage de certains magistrats romains. *Chaise* ou *chaire curule*. On dit aussi, *Magistrats, édiles curules*, Magistrats, édiles qui avaient le droit de se servir de la chaise curule. — A ces définitions il faudrait ajouter celle de la *statue curule*, dont il est parlé à l'article STATUE, mais dont la signification n'est pas indiquée.

CYGNE... *Le cygne de Cambray*, Fénélon. — Nous ne parlerons pas de l'*é* accentué de la seconde syllabe de *Fénélon*. Aujourd'hui l'on dit, on écrit, on imprime *Fénelon*, après avoir dit, écrit, imprimé pendant un siècle et demi *Fénélon*, et le célèbre auteur de la Préface du Dictionnaire de l'Académie a eu sans doute de bonnes raisons pour mettre cet accent.— Mais nous regrettons que l'Académie mette un *y* à *Cambray*. Nous voudrions voir disparaître de la fin des mots cet *y* dont souvent les anciens calligraphes ne faisaient usage que parce qu'il leur donnait l'occasion d'exercer leur main et d'enjoliver leurs pièces d'écriture. Autrefois tous les substantifs terminés par les sons *ai, oi*, prenaient l'*y*, et il semblait que pour un certain nombre il y eût

1. Ce mot *sangsuer*, formé de *sangsue*, exprime très-bien l'action de ceux qui vivent aux dépens des autres, qui leur soutirent peu à peu leur fortune, comme les agents d'affaires, les solliciteurs, etc.; il dit bien plus que *gruger*, et nous le croyons préférable à *sucer* (*Il a des gens d'affaires, des solliciteurs qui le sucent*. Académie). Il est fâcheux que le verbe *sangsuer* n'ait pour lui l'autorité d'aucun dictionnaire.

2. D'après son étymologie *currus*, ce mot semble devoir s'écrire avec deux *r*; mais l'inconséquence est dans le latin *curulis*, et l'on ne peut que s'incliner devant l'orthographe de Cicéron.

utilité, parce qu'il suffisait d'ajouter *er* pour former le verbe : de *balay, déblay, essay, employ, octroy, tournoy, etc.,* on faisait *balayer, déblayer, essayer, employer, octroyer, tournoyer.* Cependant, malgré cette raison spécieuse l'*y* a disparu ; il en a été de même pour les jours de la semaine, *lundy, mardy, etc.,* et pour la plupart des mots terminés par les sons *i, ai, oi : cecy, cry, guy, Henry, geay, may, vray, loy, moy, toy, soy, quoy, palefroy, etc. etc.* Puisque l'Académie écrit avec un *i* simple *Henri, Remi, Cernai, Douai, Villeroi, etc.,* pourquoi ne ferait-elle pas de même pour *Barthélemy, Berry, Cluny, Nancy, Cambray, Fontenoy, Rocroy, etc.* ?

D

DAIGNER, v. n... Il est toujours suivi d'un infinitif. *Cet homme demande que vous daigniez l'écouter. Il n'a pas daigné lui faire réponse.* — Nous ne croyons pas qu'un verbe doive être considéré comme neutre par la seule raison qu'il est toujours suivi d'un infinitif, car les régimes ou compléments directs sont de différentes natures ; ce peut être un substantif, un autre verbe amené ou non par une préposition, tout un membre de phrase, etc. L'Académie ne regarde point le verbe comme neutre lorsqu'il a pour régime un verbe au lieu d'un substantif, témoin ces phrases : *Il croyait gagner son procès. Il espérait obtenir tel emploi. Il compte partir demain. Oseriez-vous le blâmer? Savoir jouer du violon. Il veut être payé, etc.* Toutes ces phrases sont mêlées à d'autres, dont les régimes varient, mais que l'Académie regarde tous comme directs. Elle admet même comme régime direct un infinitif amené par une préposition. Voy. DIFFÉRER.

DAMAS... *Prune de damas.* — Au mot PRUNE on trouve également *Prune de damas* (avec un petit *d*), mais à RAISIN on lit *Raisin de Damas* et *Raisin de Corinthe* (grands *D* et *C*). Il est évident que cette dernière orthographe est la seule convenable, car le nom du lieu qui produit l'objet doit être écrit avec une majuscule ; c'est ainsi que l'Académie écrit *Rose de Damas, de Hollande, de Provins, du Bengale ; acier de Damas, lame de Damas, sabre de Damas ;* c'est ainsi encore qu'elle écrit *Du drap de Sedan, de Louviers, d'Elbeuf ; du fromage de Gruyères, de Roquefort ; des prunes de Brignoles, du café de Moka, etc. etc.* Mais dans la conversation, afin d'abréger on supprime le nom de l'objet même dont on parle et l'on ne mentionne que le lieu producteur ; ainsi l'on dit *Voilà du sedan, du louviers, du gruyère* [1], *du roquefort, du moka, etc. ;* ou bien, *Mon habit est d'un fin elbeuf ; j'ai mangé des brignoles, du sassenage ; j'ai bu d'excellent cognac.* Malheureusement pour l'intelligence de certaines phrases, Damas et le pays environnant fournissent non-seulement des prunes, mais encore du raisin, des sabres, des étoffes pour meubles, etc. ; cependant lors-

1. On devrait écrire *du gruyères* comme on écrit *du louviers, un pancaliers.*

qu'on dit *du damas broché, un meuble* ou *un lit de damas,* il est bien certain qu'il s'agit d'étoffe ; on sera également compris quand on dira *J'ai pour sabre un damas, un fin damas, un vrai damas;* mais si celui à qui l'on parle comprend qu'il s'agit de prunes quand on dit *J'ai mangé du damas musqué, du damas violet, du damas gris, du damas rouge,* parce que *musqué, violet, gris, rouge*[1] ne se disent pas du raisin, il n'en sera pas de même en parlant *du damas blanc* ou *noir.* Quoi qu'il en soit, en écrivant ces phrases, le nom de l'endroit producteur remplaçant celui de l'objet produit, devra s'écrire avec une minuscule. — Mais ce n'est pas là qu'est la principale difficulté soulevée par le Dictionnaire de l'Académie. Nous croyons avoir prouvé qu'il faut nécessairement écrire *Damas* avec un grand *D* dans *prune de* DAMAS, etc. ; cependant si *Damas* est modifié par un adjectif qui en fait un nom commun, on doit pouvoir l'écrire avec une minuscule, et nous ne pensons pas qu'il y ait lieu de rien critiquer dans l'orthographe de ces phrases : *prunes de* DAMAS *musqué, de* DAMAS *violet, blanc, gris, noir, rouge, etc.;* pas plus que dans celles-ci : *un meuble de* DAMAS *de deux couleurs, de* DAMAS *cramoisi, jaune, vert, etc.*

DAME, s. f. — A la lettre N l'Académie met NOTRE-DAME comme nom de la fête de la sainte Vierge, — des églises consacrées à la sainte Vierge, — et de certaines images de la Vierge qui sont l'objet d'une vénération particulière; mais elle ne dit pas que cette expression est synonyme de « la Vierge Marie, la sainte Vierge », comme on l'emploie dans ces phrases : *l'office de* NOTRE-DAME[2]; NOTRE-DAME, *veillez sur nous ;* NOTRE-DAME, *protégez-nous ;* NOTRE-DAME, *ayez pitié de nous ;* NOTRE-DAME, *entendez nos cris ; etc.* C'est donc ici que cette locution aurait dû se trouver. — Il nous semble aussi que l'interjection *dame* est une abréviation de *Notre-Dame,* aussi bien que *tredame,* dont on se sert plus rarement : NOTRE-DAME, *sainte* NOTRE-DAME, TREDAME, DAME, *qu'il parle bien! Ah!* DAME, *vous m'en direz tant...* Si nous ne sommes pas dans l'erreur, il serait convenable qu'on indiquât ici la véritable origine de cette interjection ou exclamation.

DAME-JEANNE... *Une dame-jeanne clissée.* — Ne faudrait-il pas une majuscule à *jeanne*, comme dans *Messire Jean, reine-Claude?* ou plutôt ne vaudrait-il pas mieux écrire *reine-claude* et *messire-jean?*

DE... (p. 473, col. 3) *C'est à vous qu'il appartient de l'interroger, de décider cela,* ou elliptiquement, *C'est à vous de l'interroger, de décider cela.* — Nous examinerons ce genre de phrases à l'article ÊTRE, où l'Académie admet à peu près indifféremment *à* et *de;* nous y discuterons l'emploi de ces deux prépositions, et nous y donnerons

1. En parlant du raisin, on dit *muscat* et non *musqué;* quant aux couleurs, il n'y en a pas de gris, de violet, ni même de rouge. Nous ne comprenons pas trop pourquoi il faut dire du *vin rouge* et du *raisin noir.* L'expression *raisin rouge* est très-usitée dans certaines localités.

2. Dans cette acception nous écririons *Notre Dame* sans tiret, comme *Notre Seigneur.* Voy. CHRIST.

quelques-uns des exemples que l'Académie nous a fournis dans le cours de son Dictionnaire.

DE... (p. 474, col. 3) *Parler sans faire de fautes. Il n'a point tué d'ennemis. Ne pouvoir souffrir de rival, de rivaux. N'avez-vous point d'enfants? N'avoir plus d'amis, de bien.* — Ces phrases donnent une idée à peu près exacte du nombre qu'on doit employer avec *sans, point, n'avoir plus, etc.;* mais il y a d'autres cas encore où l'on est fort embarrassé, et nous croyons devoir les examiner à l'article POINT, où l'Académie n'a pas traité la question d'une manière suffisante.

DE... (p. 475, col. 1) *Le saint des saints. Le Cantique des cantiques. L'Être des êtres.*—Ailleurs nous trouvons une orthographe différente, excepté pour l'*Être des êtres;* il n'est pas possible d'écrire cette phrase autrement.

(à SANCTUAIRE) *Le Saint des Saints.*
(à CANTIQUE et à PARAPHRASE) *Le Cantique des Cantiques.*
(à DE et à ÊTRE) *L'Être des êtres.*
(à ROI) *Dieu est le roi des rois.*

A SAINT nous retrouvons la même orthographe qu'à DE, *Le saint des saints*[1]*;* et comme il s'agit ici seulement du sanctuaire, c'est-à-dire du lieu le plus saint du temple, ou, si l'on veut, du lieu le plus saint entre les lieux saints, nous croyons la minuscule préférable dans les deux mots. Si nous voulions parler de Dieu, nous écririons *le Saint des saints, le Roi des rois,* comme *l'Être des êtres.*— Nous ne voyons pas l'utilité d'un grand *C* au second mot *cantique,* qui est un nom commun, et nous sommes bien aise de trouver à l'article ÉPOUX comme ici « *le Cantique des cantiques* »; quant au premier, qui commence le titre d'un ouvrage, la majuscule est nécessaire. — L'Académie écrit *Dieu est le* ROI (petite *r*) *des rois,* parce qu'il s'agit simplement d'une qualification (Dieu est le premier des rois); mais nous aimons à croire que si le mot DIEU n'eût pas été exprimé, elle aurait mis *le* ROI *des rois*[2], comme elle écrit *l'*ÊTRE *des êtres;* et nous présumons que par la raison opposée elle aurait écrit *Dieu est l'être des êtres* (le premier entre les êtres, parmi les êtres).

DEBOUT... s'emploie souvent en termes de Marine. Ainsi on dit: *Cette embarcation est debout à la lame, au courant, au vent,* elle présente son avant à la lame, au courant, au vent. *Vent debout,* vent directement contraire à la route qu'on voudrait tenir. *Nous avions le vent debout, vent debout.* Dans ces phrases, quelques-uns écrivent *de bout,* en deux mots.

Il nous semble que ceux qui écrivent *de bout* en deux mots ont seuls raison, et nous croyons que pour le prouver il suffit de transcrire les

1. On est surpris de trouver à cinq pages de distance deux manières d'écrire si opposées : à SAINT (p. 694, col. 3) *le saint des saints,* avec des minuscules; à SANCTUAIRE (p. 699, col. 3) *le Saint des Saints,* avec des majuscules, bien que la signification soit absolument la même.

2. On voudrait trouver dans le Dictionnaire de l'Académie, *le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs, Dieu est l'être des êtres,* et toutes les expressions analogues.

lignes suivantes, qu'on trouve à l'article Bout : « *Bout,* en termes de Marine, se dit, dans quelques phrases, de l'avant, de la proue du bâtiment. *Ce bâtiment a* LE BOUT *à terre ; il court, il donne* DE BOUT *à terre. Cette embarcation nage* BOUT *au vent,* BOUT *au courant,* BOUT *à la lame; elle est* DE BOUT *au vent, au courant, etc. Avoir vent* DE BOUT, avoir vent contraire. On écrit aussi *debout* en un seul mot ». — Nous avons peine à comprendre, nous le répétons, qu'après avoir donné des raisons si claires, si concluantes pour écrire *de bout* en deux mots, on n'hésite pas à dire qu'il existe des personnes qui écrivent d'une autre manière [1]. — Mais voici un autre cas omis par l'Académie, et que nous croyons utile de mentionner. Les architectes, les mécaniciens écrivent souvent sur les tracés qu'ils ont faits : « *Plan vu par dessus, Plan vu* DE BOUT, *Machine vue* DE BOUT, c'est-à-dire par le bout, et dans ce cas comme dans l'autre ce serait une faute d'écrire *debout* en un seul mot.

DÉCAGONE. — D'après l'étymologie, ce mot et tous les autres composés de *gone, Pentagone, hexagone, heptagone, octogone, ennéagone, hendécagone, dodécagone, etc.,* devraient avoir l'*ô* qu'on met sans motif aux composés de *nome : binôme, trinôme, etc.*

DÉCHÉANCE, s. m. — *Lisez :* s. f.

DÉCONSIDÉRÉ, ÉE. Qui n'est plus jugé digne de considération, d'estime. — Après DÉCONSIDÉRÉ, ÉE, *ajoutez :* adj.

DÉCROISSEMENT, s. m. Diminution. *Le décroissement de la rivière. Le décroissement des jours.* — Il aurait été utile d'ajouter *le décroissement de la lune,* locution qu'on trouve dans la définition de DÉCOURS.

DÉCUPLE. Qui vaut dix fois autant. **DÉCUPLER.** Rendre dix fois plus grand, augmenter de dix fois autant. — Pour *décupler* il faudrait dire, conformément à la définition de *décuple :* Rendre dix fois AUSSI grand, augmenter de NEUF fois autant. Voy. CENTUPLE, CENTUPLER.

DÉDIRE, v. a. — Pour la conjugaison, voy. DIRE.

DÉFAUT. — A l'article NON-PAYEMENT on trouve pour définition, « Défaut de payement » ; à PROTÊT, l'Académie donne pour exemple, « *Protêt faute d'acceptation, faute de payement* » *;* on est donc surpris de ne voir ni à DÉFAUT, ni à FAUTE, des locutions analogues, telles que *Faire protester un billet, une lettre de change,* POUR DÉFAUT D'*acceptation,* DE *payement,* — FAUTE D'*acceptation,* DE *payement.* Sans doute il ne faut pas que l'Académie se répète trop souvent; mais ce-

1. Quelques personnes, habituées à voir écrit *vent debout,* disent qu'elles se représentent très-bien un vent qui s'élève, qui se dresse devant les navires et leur fait obstacle. — A cela nous répondrons que le vent n'est pas perpendiculaire comme les murailles de la Chine, par exemple ; il souffle à peu près horizontalement, et les vents alizés dont on profite pour aller des Indes orientales en Amérique, et *vice versâ,* prouvent qu'ils poussent *par la poupe* les navires qui vont dans le même sens qu'eux, tandis qu'ils souffleraient *contre la proue* de ceux qui voudraient aller en sens contraire ; ainsi ces derniers recevraient le vent *par le bout* du navire, ils auraient le vent *de bout,* comme ceux qui louvoient le reçoivent *par le flanc* ou *de flanc,* et jamais personne ne s'avisera d'écrire en un seul mot, *deflanc, decôté.*

pendant il est nécessaire qu'elle indique à chaque mot ses différents emplois, quitte pour renvoyer aux articles où elle aura jugé convenable de les développer.

DÉFIANCE. DÉFIER (SE). — Voy. MÉFIANCE. MÉFIER (SE).

DÉFICIT... *Il y a plusieurs déficit dans cet inventaire.* — Au mot ACCESSIT, l'Académie ajoute : « Quelques-uns écrivent au pluriel, *Des accessits.* Elle aurait pu faire la même remarque, et avec non moins de fondement, au mot DÉFICIT; mais il aurait encore mieux valu qu'elle dît d'une manière précise s'il faut ou s'il ne faut pas écrire *des accessitS, des déficitS.*

DÉFILER, v. n. Aller l'un après l'autre, etc... DÉFILÉ, ÉE, participe. — Supprimez ici les mots DÉFILÉ, ÉE, participe, et mettez-les à la fin de l'article DÉFILER, v. a., où ils manquent.

DÉGÉNÉRER, v. n. — Puisque l'Académie donne pour exemple *Cette race a bien dégénéré, est bien dégénérée,* ne serait-il pas convenable de dire que « ce verbe prend l'auxiliaire *avoir* ou l'auxiliaire *être* suivant qu'on veut exprimer l'action ou le résultat » ? Cette explication, qui serait utile pour bien des personnes, ne se trouve qu'à un fort petit nombre de verbes tels que *descendre, apparaître, résulter, etc.*

DÉGRÉER... Il se dit en parlant d'un bâtiment dont on ôte les agrès, les voiles, les cordages et autres choses nécessaires à la manœuvre, ou qui perd ses agrès, soit par accident, soit dans un combat. — Ce verbe devrait avoir un substantif, *dégréement.*

DÉGRÉVER. — Nous demandons la suppression de l'accent à la seconde syllabe de ce verbe. On dit *celer* et *déceler,* et non *décéler;* d'ailleurs cet accent ajoute une difficulté à la conjugaison du futur et du conditionnel (*je grèverai* et *je dégréverai, je grèverais* et *je dégréverais*), puisque dans ces deux temps l'Académie conserve l'*é* aux verbes qui en ont un à la pénultième de l'infinitif. Voy. ACCENTS.

DÉGRISER, v. a. Faire passer l'ivresse, etc. — A la fin de l'article, ajoutez : DÉGRISÉ, ÉE, participe.

DÉJEUNER, v. n. Faire le repas du matin... DÉJEUNÉ, ÉE, participe. — *Supprimez :* DÉJEUNÉ, ÉE, participe.

L'Académie écrit *jeûner* avec un circonflexe, et *déjeuner* sans accent.

DÉJEUNER, s. m. — L'Académie écrit DÉJEUNER, s. m., et elle ajoute « Plusieurs écrivent, *Déjeuné.* » — « DÎNER, s. m. (Quelques-uns écrivent, *Dîné*) ». — « GOÛTER, s. m. » sans variante. — « SOUPER ou SOUPÉ, s. m. » — A cela on peut ajouter « APRÈS-DÎNÉE, s. f. Plusieurs écrivent, *Après-dîné* ou *Après-dîner,* et font ce mot masculin. » — « APRÈS-SOUPÉE, s. f. Plusieurs écrivent, *Après-soupé* ou *Après-souper,* et font ce mot masculin. » — Voilà de quoi choisir, et cette latitude nous paraît fâcheuse : il faudrait que l'Académie, qui en a reçu la mission, pesât elle-même l'orthographe et le genre des mots, et qu'elle formulât nettement les règles.

DÉLIBÉRER, v. n. Examiner, consulter en soi-même ou avec les autres... Il signifie aussi, prendre une délibération, se déterminer. *J'ai délibéré de faire telle chose. On délibéra d'aller à l'ennemi. Voilà ce qui a été délibéré dans le conseil*[1]. — Nous croyons qu'ici *délibérer* est actif, et nous avons pour nous la première édition du Dictionnaire de l'Académie, où on lit « DELIBERER, v. a. Examiner, resoudre, consulter en soy-mesme ou avec les autres. *Il a long-temps deliberé ce qu'il devoit faire. Qu'a-t-on deliberé? Cette affaire a esté long-temps deliberée, meurement deliberée.* Il est aussi neutre. *Il a esté long-temps à deliberer si...* », *etc.* D'ailleurs l'Académie dit encore aujourd'hui « DÉLIBÉRÉ, ÉE, part... *C'est une chose délibérée,* c'est une chose arrêtée, conclue ». Délibérer une affaire, c'est donc l'examiner, la résoudre, l'arrêter, la conclure. Si l'on ne donne pas un substantif pour régime à ce verbe, on lui donne la préposition *de* et un infinitif, ce qui revient au même. Voy. DIFFÉRER.

DELTA, s. m. — Ce mot manque, et cependant il a plusieurs acceptions. La plus connue est celle du triangle formé par des terres à l'embouchure de quelques fleuves tels que le Rhône, le Pô, le Dnieper, et surtout à l'embouchure du Nil. *Le* DELTA *du Nil. Le* DELTA *du Rhône.*

DÉMAILLOTER, v. a. — *Maillot* a deux composés : *démailloter,* que l'Académie écrit avec un seul *t,* et *emmaillotter,* où elle en met deux. Voy. TERMINAISON.

DEMAIN, adv. de temps... *Il arrivera demain, demain matin. Demain au matin. Demain au soir.* — **HIER**, adv. de temps... *Hier au soir. Hier au matin. Hier matin.*

Par un caprice de l'usage, on dit généralement *Demain matin, hier matin,* tandis qu'en parlant du soir on ajoute *au* : *Demain* AU *soir, hier* AU *soir.* Cependant puisque l'Académie admet *Demain* AU *matin, hier* AU *matin,* qui ne sont guère usités, elle aurait bien fait d'ajouter dans ces articles *demain soir, hier soir,* qu'elle a employés ailleurs :

(à SOIR) *J'irai chez vous demain matin ou demain soir.*
Id. *Je le vis hier soir, hier au soir.*
(à PARTICIPE) *Je suis revenu depuis hier soir.*

Elle dirait « *Demain soir,* et plus ordinairement (*ou* et mieux) *demain au soir; Hier soir,* et plus ordinairement (*ou* et mieux) *hier au soir,* » comme elle a fait à l'article MATIN : « On dit *demain au matin,* et plus ordinairement *demain matin.* »

DENIER... *Le denier de Saint-Pierre,* Tribut que l'Angleterre payait autrefois au pape, et qui n'avait été d'abord que d'un denier par *maison.* — L'Angleterre payait le tribut d'un denier par *feu,* par *famille,* non à l'église Saint-Pierre, mais à *l'apôtre saint Pierre,* représenté

1. Au lieu de, *Voilà ce qui a été délibéré dans le conseil,* on pourrait dire tout aussi bien, *Voilà ce qu'on a délibéré dans le conseil,* ou *Voilà ce que le conseil a délibéré.* Nous ne voyons pas l'avantage que peut présenter dans cette phrase la forme passive, qu'en général l'Académie évite avec soin; il y a dans son Dictionnaire bien des verbes dont on cherche en vain le participe pour connaître la préposition dont il doit être suivi.

par le pape; il faut donc écrire *saint Pierre* (petite *s* et pas de tiret).

DENTICULES, s. m. pl. T. d'Archit. Moulure plate, refendue dans le sens de la hauteur, de manière à former, dans toute sa longueur, une suite de dents.—Ce mot doit-il être du genre masculin ou du féminin? L'Académie ne l'a pas mis dans la première édition de son Dictionnaire; mais dès la seconde elle lui a toujours donné le genre masculin. D'un autre côté le Complément du Dictionnaire de l'Académie, le Dictionnaire national et le Dictionnaire universel en font un substantif féminin, et nous ajouterons qu'on trouve ce même genre dans le Supplément du Dictionnaire de l'Académie de 1696, ce qui n'est pas sans importance à nos yeux. Si l'on consulte l'étymologie *denticulus*, on donnera à *denticule* le genre masculin; mais si le diminutif doit prendre le genre du radical, *denticule* sera féminin comme *dent*, qui lui-même est féminin bien que *dens* soit masculin.

DÉPOSANT, ANTE, adj. T. de Palais. Qui dépose et affirme devant le juge. *Tels et tels témoins déposants. Telles et telles femmes déposantes.* — Il est aussi substantif. *Tous les déposants disent la même chose.*

Il manque ici une acception qui chaque jour devient plus nécessaire, car chaque jour augmente le nombre de ceux qui portent leurs économies aux caisses d'épargne. *En trois jours le nombre des* DÉPOSANTS *a été de...*

DÉRÉGLEMENT.—Ce mot devrait prendre l'accent grave à la seconde syllabe, puisqu'on écrit *règlement.*

DERNIER, ÈRE, adj. — A l'article NAÎTRE on lit :

> *Sous la loi de Moïse, on offrait à Dieu les enfants premiers-nés.*
> *L'ange extermina les premiers-nés des Égyptiens.*
> *Les premiers-nés des animaux étaient offerts à Dieu.*

Cette locution *premier-né* a un corrélatif, *dernier-né*, qu'on ne trouve ni à NAÎTRE ni à DERNIER. Comment faut-il l'écrire? avec un tiret comme *premier-né*, ou sans tiret? Si nous consultons l'article NOURRICE, nous mettrons le tiret :

> *Elle a voulu être la nourrice de son* DERNIER-NÉ.

Si, au contraire, nous jetons les yeux sur l'article CULOT, nous ne le mettrons pas :

> Il (culot) désigne également Le DERNIER NÉ des autres animaux, et familièrement Le DERNIER NÉ d'une famille.

Voilà qui est fort embarrassant; cependant, comme l'Académie écrit toujours sans tiret *le premier venu, le dernier venu, le dernier éclos, etc.*, on se demande pourquoi il faudrait en mettre un à *premier né, dernier né*.

DÉROIDIR. — Au mot ROIDE, l'Académie dit « En conversation et quelquefois dans le discours soutenu, on prononce *rède, rédeur, rédir;* aussi plusieurs écrivent-ils *raide, raideur, raidir* ». Elle aurait dû faire la même observation pour *déroidir*, car *déraidir* est la seule prononciation usitée.

DERVICHE ou **DERVIS.** — Ce dernier mot est oriental ; doit-on faire sentir l'*s* dans la prononciation ?

DÉSERT, ERTE, adj. Inhabité, ou Qui n'est guère fréquenté. *Pays désert. Campagne déserte. Ile déserte...* — Il aurait été bien de donner ici pour exemple *l'Arabie Déserte*, et de même à HEUREUX, EUSE, adj., *l'Arabie Heureuse*, comme à MINEUR, EURE, adj., on a mis *l'Asie Mineure ;* à FORTUNÉ, ÉE, adj., *les îles Fortunées ;* à ARABIQUE, adj., *le golfe Arabique ;* à PACIFIQUE, adj., *la mer Pacifique, etc.* L'emploi des majuscules est une chose trop intéressante pour qu'on ne saisisse pas toutes les occasions d'instruire ceux qui veulent apprendre l'orthographe, et c'est à ceux-là surtout que s'adresse le Dictionnaire de l'Académie.

DÉSHABILLER... s'emploie quelquefois neutralement, dans le sens de Se déshabiller. *Il a été quinze jours sans déshabiller.* Cet emploi familier a vieilli. — Cette locution ne méritait guère mieux d'être recueillie que beaucoup d'autres analogues que l'Académie a bien fait de ne pas mentionner, comme : *Je n'*AI *pas réveillé de toute la nuit. Je n'*AI *pas arrêté* (cessé de marcher, de travailler), *je n'*AI *pas assis de tout le jour, etc.*

DÉSIGNATIF, IVE, adj. (L'S se prononce comme Z, et le G comme *Gue.*) — Si l'Académie croit par trop inutile d'indiquer la prononciation des mots *désignation* et *désigner*, elle devrait du moins faire connaître d'une manière quelconque que la prononciation qu'elle donne ne se rapporte qu'au mot *désignatif*, en disant, par exemple, comme elle l'à fait plus d'une fois : « DANS CE MOT, l'S se prononce... »

DÉSOBSTRUCTIF, s. m. T. de Médec. Il est, comme le précédent, synonyme d'*Apéritif.* — Ce précédent est « DÉSOBSTRUANT, ANTE, adj. qui s'emploie aussi comme substantif : *Ce remède est un bon désobstruant* ». *Désobstructif* devrait donc être d'abord adjectif comme *désobstruant* et *apéritif*, ses synonymes. Chose bizarre, *obstructif* ne nous est donné que comme adjectif : « OBSTRUCTIF, IVE, adj. T. de Médec. Qui cause obstruction. *Aliment obstructif* », tandis que son opposé *désobstructif* ne s'emploierait que substantivement.

DESQUAMATION, s. f. — *Ajoutez :* On prononce *descouamacion.*

DESSILLER. Quelques-uns écrivent *déciller*, parce que ce mot vient de *cil.* — Si cette étymologie est exacte, il faudrait adopter définitivement *déciller*, qui serait en harmonie avec *sourcil, sourciller, etc. ;* mais si, au contraire, comme l'Académie le disait dans la première édition, il vient de *siller*, fermer, clore, il faut conserver *dessiller* et supprimer l'étymologie *cil*, qui ne ferait qu'induire en erreur [1].

1. En 1762, l'Académie disait encore comme en 1694 : « DESSILLER, ouvrir. Il ne se dit qu'en parlant des yeux et des paupières. *Il était si endormi, qu'il ne pouvait dessiller les yeux, dessiller les paupières.* » Dans l'édition de 1835, au moyen de légères modifications elle nous amène à l'idée dominante de *cil :* « Séparer les paupières l'une de l'autre, afin de faire voir clair. *Ses paupières étaient tellement collées ensemble, qu'on a eu de la peine à les dessiller.*

DESSOULER. — Dans la quatrième édition, l'Académie écrivait encore *dessaouler*. Ne devrait-on pas écrire *dessoûler*, pour remplacer l'*a* supprimé, puisqu'on écrit *soûl, soûler?* Voy. l'article ACCENTS.

DESSOUS, DESSUS. — Après y avoir longtemps réfléchi, nous nous sommes demandé pourquoi l'on écrit avec un tiret *attacher ses jarretières* AU-DESSOUS *du genou*, AU-DESSUS *du genou; passer* PAR-DESSOUS, PAR-DESSUS *la barrière; avoir de l'eau* PAR-DESSUS *la tête*. Ces diverses locutions prépositives s'emploient, il est vrai, dans des phrases figurées, où l'emploi du tiret paraît au premier abord plus naturel, comme *être* AU-DESSUS *de la critique; rester* AU-DESSOUS *de ses concurrents; il est beau, il est jeune, et* PAR-DESSUS *cela il est sage*. Mais nous sommes persuadé que malgré ces phrases figurées on s'habituerait aisément à la suppression du tiret; n'écrit-on pas : AU DEDANS *et* AU DEHORS *de la ville; il passa* PAR DEHORS *la ville*, PAR DEDANS *la maison; cet édifice est moins beau* EN DEHORS *qu'*EN DEDANS; puis : *aller* AU DELÀ *des mers, réussir* AU DELÀ *de ses espérances; le juste est récompensé* PAR DELÀ *ses mérites; je l'ai satisfait et* PAR DELÀ? N'a-t-on pas supprimé les tirets que tous les imprimeurs mettaient encore, il n'y a pas quarante ans, à *tout à fait, tout à coup, tout d'un coup, tour à tour*[1]? Voy. *Là-bas, là-haut, là-dessus, là-dessous*, à l'article LÀ.

DÉTONNER, v. n. Sortir du ton... DÉTONNÉ, ÉE, participe. — *Supprimez :* DÉTONNÉ, ÉE, participe.

DIACRE, s. m. Celui qui est promu au second des ordres sacrés. *C'est au diacre à chanter l'Évangile. Faire diacre à la grand'messe.* — Il aurait été convenable d'ajouter que dans les églises protestantes les diacres sont des laïques choisis pour assister les pasteurs dans l'exercice de la bienfaisance.

DIEU. — Dans cet article on a bien écrit *le* FILS *de Dieu* avec une grande *F;* mais on a mis *La Vierge est appelée la* MÈRE *de Dieu* avec une petite *m*, et *Cybèle est appelée la* MÈRE *des dieux* avec une grande *M*. — A GLOIRE, à MORTALITÉ, à NAÎTRE, on a mis *Le* FILS *de Dieu* avec une petite *f*. Il est inutile de dire qu'on doit écrire *Mère* et *Fils* avec une majuscule dans ces phrases, *la Mère de Dieu, le Fils de Dieu*.

DIFFÉREND, s. m. Dans les quatre premières éditions, l'Académie écrit *différent* avec un *t;* dans la sixième, elle ne donne même pas cette variante. Il est difficile de se rendre compte de cette décision. Quelques personnes, il est vrai, prétendent que *différend* vient du latin *differendum*, mais nous avons peine à croire à cette étymologie. Selon Féraud, « l'usage le plus ancien, le plus constant et le plus universel est pour *différend* avec un *d* à la fin; on peut même dire, ajoute-t-il, que cet usage est raisonnable, et qu'il est bon de différencier ces deux mots (l'adjectif *différent* et le substantif *différend*), ne

1. L'Académie a écrit *tout-à-fait* avec des tirets dans les quatre premières éditions, mais elle n'en a jamais mis à *tout à coup, tout d'un coup, tour à tour*.

fût-ce que pour éviter les équivoques. » N'en déplaise à Féraud, nous ne voyons pas de raison pour changer l'orthographe d'un mot parce qu'il passe de l'état d'adjectif à celui de substantif, et nous ne croyons même pas qu'on puisse citer un seul autre substantif qui ait subi ce changement. Écrit-on *un incidend, un expédiend, un émolliend, l'antécédend, le conséquend, etc.*, pour distinguer ces mots d'avec les adjectifs *incident, dente ; expédient, ente ; émollient, ente ; antécédent, dente ; conséquente, quente, etc.?*

DIFFÉRER, v. a... Il est aussi neutre. *Ne différez point d'y aller. Ne différez point de mettre ordre à vos affaires.* — Nous avons toujours cru qu'un verbe pouvait avoir pour régime direct un verbe amené ou non par une préposition aussi bien qu'un substantif, et qu'on pouvait changer la nature du régime sans changer celle du verbe; qu'ainsi dans *cessez* DE CRIER, *différez* DE PARTIR, les verbes *cesser, différer,* étaient actifs comme dans *cessez* VOS CRIS, *différez* VOTRE DÉPART. D'ailleurs l'Académie ne dit point que *comploter, craindre, décider, dédaigner, discontinuer, regretter, etc.*, soient neutres dans ces phrases : *Ils avaient comploté* DE *le voler. Il craint* D'*être importun. Nous décidâmes* DE *partir sur-le-champ. Il dédaignait* DE *nous parler. Discontinuer* DE *faire une chose,* DE *parler,* DE *travailler. Je regrette* DE *lui avoir parlé trop rudement, etc.* Dans *je me rappelle* D'*avoir vu,* D'*avoir fait telle chose* (phrases de l'Académie au mot RAPPELER), D'*avoir vu,* D'*avoir fait,* sont bien certainement des régimes directs.

Il nous semble impossible de ne pas reconnaître que la préposition *de* et l'infinitif dont elle est suivie forment un régime direct dans ces phrases : *Dites-lui* DE *venir; je vous commande, je vous ordonne, je vous enjoins, je vous défends* DE *faire cela,* D'*aller en tel endroit.*

Un verbe à l'infinitif peut être considéré comme régime direct lors même qu'il est précédé de la préposition *à. Apprendre* À DESSINER ou *apprendre* LE DESSIN. *Enseigner* À LIRE ou *enseigner* LA LECTURE. *Aimer* À CHASSER ou *aimer* LA CHASSE.

Enfin l'Académie elle-même ne dit point que *commencer à* ou *de, continuer à* ou *de,* soient neutres dans ces phrases : *Lorsqu'il commença* DE *parler, chacun se tut pour l'écouter. Cet enfant commence* À *parler,* À *lire,* À *écrire. Continuer* À *faire,* À *dire,* DE *dire,* DE *faire.*

Nous pensons donc que *différer* est actif dans ces phrases : *Ne différez point* D'*y aller, ne différez point* DE *mettre ordre à vos affaires;* et que dans *partez sans différer,* il est employé absolument.

DILUVIEN, IENNE, adj. Qui a rapport au déluge. *En examinant les montagnes, on y reconnaît les traces des eaux diluviennes.*— Cet adjectif s'emploie aussi dans une autre acception fort usitée : « *Il est tombé ces jours derniers une* PLUIE DILUVIENNE. » On regrette que cette expression et celle de PLUIE TORRENTIELLE, qui n'est pas moins usitée, ne se trouvent pas dans le Dictionnaire de l'Académie.

DIRE. — Dans la conjugaison il manque les passés défini et indéfini,

je dis, j'ai dit, et le pluriel de l'impératif *disons, dites.* Nous ne relevons ces omissions que parce que l'Académie renvoie au verbe DIRE pour la conjugaison de plusieurs autres, et il nous semble que celui qui sert de paradigme doit présenter la conjugaison complète, du moins dans les parties essentielles. L'omission du pluriel de l'impératif surtout est d'autant plus fâcheuse que la seconde personne fait *dites* et que les composés font *contredisez, dédisez, interdisez, médisez, etc.,* en sorte que les lecteurs seront forcément induits en erreur ou pour le verbe simple, ou pour les composés.

Ne serait-il pas convenable de mettre un tiret à *un on dit, des on dit,* comme on en met à *un ouï-dire, des ouï-dire?*

Fam., *Se moquer du qu'en dira-t-on.* — Voy. QU'EN-DIRA-T-ON, à son rang alphabétique.

DISPARAÎTRE... signifie aussi S'en aller de quelque endroit et ne plus s'y montrer, n'y plus revenir, ou Se retirer promptement, se cacher. *Il a disparu de son domicile, du lieu qu'il habitait. Il a disparu de la cour... Elle est disparue avec lui.* — Cette dernière phrase laisse à désirer. On dirait très-bien *Elle est disparue, elle est disparue* AINSI QUE LUI; mais en disant AVEC LUI on exprime l'action simultanée de deux personnes qui s'en sont allées, se sont retirées ou cachées, et conséquemment l'emploi de l'auxiliaire *être* doit être une faute; il faut mettre *Elle* A *disparu* AVEC *lui.*

DISSONANCE. DISSONANT. DISSONER. — Voy. ASSONANCE.

DOCTE. — Ici et à l'article SOEUR on a omis *les doctes sœurs* de Tibulle pour signifier les Muses.

DOIGTER. DOIGTIER. — Au mot DOIGT, l'Académie dit seulement « On ne prononce point le G », et elle ne dit rien aux mots suivants. Elle aurait mieux fait d'ajouter « dans ce mot et ses dérivés ».

DOLCE, adv. T. de Musique, emprunté de l'italien. — La seconde syllabe de ce mot exigeait que la prononciation fût indiquée, car elle n'a aucun rapport avec celle de *force, féroce, véloce, etc.;* si l'on veut prononcer comme les Italiens, il faut dire *doltché,* sans appuyer sur l'*é.*

DONNER. — Dans cet article, qui a plus de onze colonnes, nous n'avons rien su voir d'analogue à l'expression Donner une chose à faire à quelqu'un, pour signifier Le charger de la faire : *La partie qu'on lui a donnée à étudier est fort difficile.* Cette phrase se trouve à l'article PARTIE. En revanche nous voyons ici la locution *Donner une poignée de main,* qui manque à MAIN, et surtout à POIGNÉE, où elle devrait nécessairement figurer.

DOUBLE... Au Domino, *double-as, double-deux, double-trois, etc.,* Dé sur lequel l'as, le point deux, etc., est répété. — Le tiret ne nous semble pas plus utile dans ces mots que dans *double louis, double ducat, etc.,* où l'Académie n'en met point; mais si elle le juge nécessaire, il serait bien de répéter cette orthographe aux mots AS, TROIS,

Quatre, Cinq et Blanc, car on ne trouve ces locutions qu'à Double, à Deux et à Six.

DOUBLER. Mettre le double, augmenter du double, d'une fois autant. — Il aurait peut-être mieux valu supprimer *du double,* et dire seulement : Mettre le double, augmenter d'une fois autant.

DOUCEÂTRE. (On prononce *douçâtre.*) — C'est sans doute par distraction qu'on a laissé *ce* dans ce mot au lieu de remplacer ces deux lettres par un *ç*. Cette orthographe nous reporte au temps où, faute d'avoir le *ç,* on écrivait *nous commenceons, nous commenceasmes.*

DOUVAIN, s. m. Bois propre à faire des douves. *Un millier de douvain.* — Pourquoi, dans cet exemple, *douvain* est-il au singulier? A coup sûr on écrirait *un millier de douveS,* et non *de douve.* S'il y a ici une ellipse dans le genre de celle qui fait écrire *Un millier de foin, de paille,* c'est-à-dire *un millier* DE BOTTES *de foin, de paille,* l'Académie aurait dû le dire, comme elle l'a fait à MILLIER pour ces deux dernières locutions.

DUBITATIF, IVE, adj. Qui sert à exprimer le doute. *Proposition dubitative.* Si *est quelquefois conjonction dubitative.* — Il aurait fallu donner non pas un seul exemple mais plusieurs, pour faire connaître ce que c'est qu'une phrase dubitative et les différentes formes sous lesquelles elle peut se présenter. Nous ne pensons pas qu'il soit suffisant de dire que « *si* est quelquefois conjonction dubitative ».

DUCHÉ, s. m... L'expression *duché-pairie* est ordinairement employée comme substantif masculin; quelques-uns l'emploient comme substantif féminin. *Un duché-pairie. Une duché-pairie.* — A Pairie on trouve également « *Un* ou *une duché-pairie* ». Les mots *duché* et *comté* ont été du genre féminin; mais il n'en est plus ainsi, et nous sommes bien persuadé qu'aucun auteur n'écrit aujourd'hui *une duché-pairie,* à moins que ce ne soit une citation; conséquemment il aurait été mieux de mettre : « Autrefois on disait *une duché-pairie.* »

DURER... *C'est un bruit à* TÊTE FENDRE, *on n'y peut durer, on n'y saurait durer.* — A l'article Eau, nous trouvons aussi :

On dirait qu'il ne sait pas troubler l'eau, qu'il ne sait pas L'EAU TROUBLER;

mais là du moins on a eu soin d'ajouter la construction grammaticale. Malgré cela, nous pensons qu'il serait mieux de ne pas mettre dans le Dictionnaire de l'Académie ces inversions germaniques. On dit, il est vrai, *Il gèle à* PIERRE FENDRE, mais cette expression est généralement usitée. Quant à *sans bourse délier* (sans donner d'argent), *il sait son pain manger* (il est habile, intelligent), etc., ce sont des phrases faites, des expressions figurées qui n'ont pas de rapport avec le sens propre.

Nous croyons que le verbe *durer* ne s'emploie guère aujourd'hui dans quelques-unes des locutions que renferme cet article, et qu'il aurait été convenable d'y joindre les mots qui l'ont remplacé; telles sont les phrases suivantes, pour lesquelles l'explication « Être extrê-

mement incommodé du chaud, du froid, etc. » ne peut suffire, et où nous nous permettons de suppléer au silence de l'Académie :

Il fait si chaud dans cette chambre, qu'on n'y saurait DURER (tenir, rester).
Je ne peux DURER (résister) *à ce froid-là.*
On ne peut DURER (vivre) *avec cet homme-là, tant il est fâcheux et difficile.*

Quant à celle-ci, *Il ne saurait* DURER *du mal de tête,* nous ne savons quel synonyme donner au verbe *durer.*

DYSSENTERIE. DYSSENTÉRIQUE. — Autrefois l'Académie écrivait *dysenterie,* conformément à l'étymologie; aujourd'hui elle écrit encore avec une seule *s* le mot *dysurie,* dont l'étymologie est de même nature, c'est-à-dire que l'un et l'autre mot sont composés de *dus,* difficilement, avec peine, et d'un mot commençant par une voyelle (*enteron,* entrailles; *oureô,* j'urine). Il aurait donc été mieux de rétablir l'ancienne orthographe et d'écrire *dysenterie, dysentérique.*

E

EAU... se dit encore d'une liqueur artificielle... *Eau de groseilles. Eau de fraises. Eau de cerises. Eau de fleur d'orange.* — Nous nous permettrons de demander pourquoi *fleur* est au singulier dans *eau de fleur d'orange,* puisqu'on a mis au pluriel les mots *groseilles, fraises, cerises.* Nous ne ferions pas cette question si l'Académie avait toujours écrit *fleur* au singulier dans ce genre de locutions; mais à RATAFIA nous lisons *ratafia de* FLEURS *d'orange;* à CONSERVE, *conserve de* FLEURS *d'orange;* à SIROP, *sirop de* FLEURS *de pêcher, etc.* — Par la même occasion nous dirons qu'ici l'on trouve *eau de groseilleS,* tandis qu'à LIQUEUR *eau de groseille* est au singulier.

EAU... se dit également de certains produits, de certaines préparations chimiques. *Eau-forte. Eau seconde.* — Nous réclamerons après *eau seconde* une mention pour l'*eau de javelle,* qui ne se trouve ni ici ni à la lettre J, et dont il n'est parlé qu'en passant dans l'article TACHE : *Cette tache s'en ira avec de l'eau de javelle.* Voy. ARMOISE.

ÉBOURIFFÉ, ÉE, adj. Il se dit Des personnes dont le vent ou quelque autre cause a mis en désordre les cheveux ou la perruque, la coiffure : *Vous êtes tout ébouriffé. Elle arriva tout ébouriffée.* Il est familier. — Il s'applique, dans un sens analogue, Aux cheveux, à la coiffure même. *Avoir les cheveux ébouriffés. Votre coiffure est tout ébouriffée.* — Il se dit, figurément, D'une personne agitée, troublée, et qui laisse voir son trouble, son agitation. *Que vous est-il donc arrivé? vous voilà tout ébouriffé; vous avez l'air tout ébouriffé.*

Nous croyons devoir signaler la suppression d'une *r* dans ce dérivé ou ce composé de *bourre,* et faire une remarque sur l'ordre suivi dans la définition. En effet la racine *bourre* nous paraît indiquer clairement qu'il aurait été mieux de parler d'abord des cheveux seulement, qui sont mêlés (*ou plutôt* emmêlés. Voy. MÊLER) et semblent présenter

l'aspect de la bourre par l'effet du vent ou par quelque autre cause; puis on aurait étendu la signification à la personne elle-même, qui arrive tout ébouriffée, dans le sens propre; et par une transition naturelle on aurait passé de ce sens propre au sens figuré du trouble, de l'agitation.

ÉCALE, s. f. Enveloppe extérieure qui renferme la coque dure de certains fruits, comme les noix. *Écale de noix, etc.* — Pour un dictionnaire tel que celui de l'Académie, ces mots *Écale de noix, etc.*, ne suffisent pas. On devrait trouver ici tous les fruits dont l'enveloppe extérieure porte le nom d'*écale*, et nous demanderons quel est le nom de cette enveloppe dans les marrons, les châtaignes, les amandes, les faînes, etc., si ce n'est celui-là même.

ECCE HOMO. (On prononce *exé*).—Cette prononciation (qui équivaut à *egzé* au lieu de représenter *ekcé*) pourrait nous mener à prononcer les mots *excès, excellent, excepté, etc.*, comme s'ils étaient écrits *exès, exellent, exepté, etc.*

ÉCLAIRCIR, v. a... ÉCLAIRCI, IE, participe. — *Il y eut un peu d'éclairci*, Le ciel s'éclaircit pendant quelques moments.

Plus haut nous lisons : « ÉCLAIRCIE, s. f. T. de Marine. Endroit clair qui paraît au ciel en temps de brume ou entre des nuages. » Ne serait-ce point ce mot *éclaircie*, et non *éclairci*, qui devrait figurer dans la phrase ci-dessus?

ÉCLOPPÉ, ÉE. — L'Académie écrit avec un seul *p clopin-clopant, clopiner;* elle en met deux à *écloppé*.

ÉCLORE... *Il éclôra. Il éclôrait.* — L'Académie écrit *je clorai, je clorais*, avec un *o* simple, et nous croyons inutile de mettre au futur d'*éclore* un accent que ne prend pas l'infinitif; il n'y a pas plus de contraction à l'un qu'à l'autre.

ÉCOURGEON, s. m. Orge carré qu'on appelle aussi *Orge d'automne* ou *de prime*.—Voy. ORGE. — Plus loin nous trouvons : « ESCOURGEON, s. m. Espèce d'orge hâtive qu'on fait ordinairement manger en vert aux chevaux. — L'Académie regarde-t-elle ces deux mots comme synonymes? Nous l'ignorons; mais ce que nous pouvons assurer, c'est qu'en agriculture on n'emploie guère que le mot *escourgeon*, et l'Académie aurait bien fait de renvoyer du premier au dernier, afin que l'on pût consulter l'un et l'autre.

ÉCOUTEUX, adj. T. de Manége. Il se dit d'un cheval distrait par les objets qui le frappent.

Voilà un de ces mots à désinence surannée, comme *oiseau dépiteux, le faucheux* (araignée). Autrefois on disait également *un oublieux* (marchand d'oublies. Voy. OUBLIEUR), *un piqueux* (t. de Vénerie), etc. Les gens de la campagne disent encore *un blanchisseux*, et quelquefois ceux de la ville *un boueux* pour *un boueur* (charretier chargé d'enlever les boues). — Pourquoi cet adjectif *écouteux* n'a-t-il pas de féminin? N'y a-t-il pas des juments *écouteuses?*

ÉCRITURE, s. f... se dit aussi des caractères écrits. *Belle écriture. Mauvaise écriture. Écriture difficile à lire. Écriture bâtarde, ronde, coulée, etc.* — Il manque ici, ou à SERRER, à LÂCHE, deux adjectifs qui sont fort usités : *écriture* SERRÉE, *écriture* LÂCHE. Voy. SERRER.

ÉCURIE. — L'Académie n'a donné que deux expressions figurées : *Fermer l'écurie quand les chevaux sont dehors*, et *C'est un cheval à l'écurie*. Il en est d'autres cependant qu'elle aurait pu citer, telles que, *Sa chambre, son appartement est une véritable* ÉCURIE (est extrêmement sale), et surtout le proverbe : *Nettoyer les* ÉCURIES[1] *d'Augias*, qu'on emploie figurément pour signifier Faire un travail désagréable, presque impossible à exécuter.

ÉGALER, ÉGALISER. — « ÉGALER, v. a. Rendre égal. *Égaler les parts, les portions. La mort égale tous les hommes, égale tous les rangs.* — ÉGALISER, v. a. Rendre égal. Il ne se dit qu'en parlant des choses. *Égaliser les lots d'un partage. L'amour égalise toutes les conditions.* »

En 1694, on employait à peu près uniquement *égaler* dans toutes les acceptions ; mais antérieurement le verbe *égaliser* était en usage[2], et l'on a bien fait de le ressusciter, car il est fort utile ; aujourd'hui l'on s'en sert aussi bien en parlant des personnes que des choses. Nous pensons que

ÉGALER doit signifier Rendre égal à : *La mort, la vertu* ÉGALE *les bergers aux rois ;*

et ÉGALISER, Mettre de niveau, rendre égales entre elles des personnes ou des choses. *La mort* ÉGALISE *les rois et les bergers*, — et *La mort* ÉGALISE *toutes les conditions* (Acad. à l'art. ÉGALISER). ÉGALISER *les parts, les portions.*

En conséquence il faudrait, suivant nous, remplacer *égale* par ÉGALISE dans les phrases suivantes :

(à ÉGALER) *La mort* ÉGALE *tous les hommes,* ÉGALE *tous les rangs.*
(à CONDITION) *La mort* ÉGALE *toutes les conditions.*

Comme on vient de le voir quelques lignes plus haut, l'Académie elle-même nous donne raison au sujet de cette dernière phrase.

Elle a très-bien fait de rétablir aussi *Égaliser* dans le sens de Rendre uni, plan : *Cette allée est raboteuse, il faut l'*ÉGALISER[3].

ÉGALISATION, s. f. T. de Jurispr. Action par laquelle on égalise les

1. On devrait dire *étables*, puisqu'elles renfermaient des troupeaux (trente mille bœufs, suivant la Fable) et non des chevaux ; cependant on dit vulgairement *Nettoyer les* ÉCURIES *d'Augias*, sans doute parce que le mot *écurie* emporte en général l'idée d'un lieu malpropre ; et en effet, les étables d'Augias n'avaient pas été nettoyées depuis trente ans.

2. En 1694 (première édition) l'Académie disait : « ÉGALISER, v. a. Terme dont on se sert encore au Palais, et qui veut dire *Rendre des partages égaux.* » Mais le Supplément (1696) va plus loin : « ÉGALISER, v. a. Vieux mot qui n'a plus d'usage qu'au Palais, pour signifier *Rendre les partages égaux.* »

3. L'Académie dit : « ÉGALER signifie en outre Rendre uni, plan. *Cette allée est raboteuse, il faut l'égaler.* En ce sens, on dit plus ordinairement *Égaliser.* — A la lettre R on trouve : « RÉGALER, v. a. Dresser, aplanir un terrain, après avoir enlevé ou rapporté des terres. *Il faut régaler les terres après le remblai.* » Ce mot *régaler* aurait besoin d'être remplacé par un autre.

lots dans un partage. *Égalisation des lots.* Il n'est plus guère usité. — Quel est donc le terme maintenant en usage? Si l'on ne peut pas dire « *L'*ÉGALISATION *des lots a eu lieu tel jour; l'*ÉGALISATION *des partages s'est faite devant toute la famille réunie* », comment faut-il s'exprimer? Si *égalisation* doit être remplacé par Supplément de partage, qu'on trouve dans la première édition et dans son Supplément, l'Académie aurait dû nous l'apprendre et donner un exemple de la phrase telle qu'elle doit être dite aujourd'hui. — A l'article SUPPLÉMENT, nous lisons, il est vrai : « Ce qu'on donne pour suppléer, et quelquefois Ce qu'on donne en sus. *On lui a donné tant en argent pour supplément de partage* »; mais cela ne nous apprend rien pour la contexture des phrases que nous avons proposées ci-dessus.

ÉGOUTTER, v. n. Il se dit de certaines choses dont on fait peu à peu écouler l'eau. *Il faut laisser égoutter, faire égoutter ce lait caillé, ce fromage. Mettre égoutter de la vaisselle qu'on vient de laver. Mettre égoutter des cardes, des asperges, de la morue, etc.* — Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Ce fromage s'égouttera peu à peu.*

Nous sommes persuadé que dans les premiers exemples la forme naturelle du verbe est pronominale, avec ellipse du pronom, comme cela a lieu lorsqu'un verbe pronominal est précédé d'un autre verbe; tels sont *s'agenouiller, se cabrer, s'écrouler, s'enfuir, s'épanouir, s'évanouir, s'extravaser, s'insurger, se repentir, se souvenir, se ressouvenir, etc.,* lorsqu'ils sont précédés de *faire ; s'écouler, s'enraciner, se faisander, s'invétérer, etc.,* lorsqu'ils sont précédés de *laisser*. Nous pensons donc qu'il aurait été mieux de dire : S'ÉGOUTTER, v. pron... Il s'emploie aussi avec ellipse du pronom...

ÉGRENER. — Il est à peu près inutile de dire que l'*é* qu'on trouve à la pénultième syllabe du participe ÉGRÉNÉ, ÉE, est une faute typographique, et qu'il faut lire ÉGRENÉ, ÉE.

ÉHOUPER, v. a. T. d'Eaux et Forêts [1]. Couper la cime d'un arbre. — Cette orthographe du verbe *éhouper* avec un seul *p*, contrairement au radical *houppe* [2], nous paraît d'autant plus fâcheuse qu'elle semble faire exprimer à ce verbe, non pas l'action de couper la HOUPPE ou la cime d'un arbre, mais l'action opposée à celle de l'onomatopée HOUPER, v. a., en termes de chasse Appeler son compagnon, ce qui devient inintelligible.

ÉLEVER, v. a... En Mathém., *Élever un nombre à la seconde puissance, à la quatrième puissance, etc.,* Le carrer, le cuber, etc. — Au lieu de : *à la quatrième puissance,* lisez : *à la* TROISIÈME *puissance.* Chacun sait que *carrer* un nombre ou le multiplier par lui-même,

1. Aux articles EAU, FORÊT, SPÉE, nous voyons *Eaux et forêts* (petite *f*), et partout ailleurs *Eaux et Forêts* (grande *F*); lequel est le plus convenable? Nous penchons pour la majuscule, et de même nous écririons, contrairement à l'Académie, *l'école des* PONTS ET CHAUSSÉES, *l'académie des* INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, etc.

2. Voy. le chapitre des *Règles d'orthographe,* p. 113, de notre *Recueil de mots français par ordre de matières,* in-8°.

c'est l'élever à la *seconde* puissance ; le *cuber,* c'est multiplier cette puissance par le nombre primitif, et l'élever ainsi à la *troisième* puissance ; pour l'élever à la *quatrième* puissance, il faudrait multiplier la troisième par le nombre primitif ($3 \times 3 = 9$; $9 \times 3 = 27$; $27 \times 3 = 81$).

ELLIPSER. — Le substantif *élision* a son verbe *élider,* qui signifie « Faire une élision... *On met une apostrophe dans l'écriture à la place de la voyelle qu'on* ÉLIDE... *Cette lettre* S'ÉLIDE *dans la prononciation...* » Comment se fait-il que le mot *ellipse* n'ait pas de même son verbe correspondant *ellipser,* faire une ellipse, « *Ellipser un verbe* : Faites-le si vous le pouvez (FAIRE) »? On doit pouvoir dire aussi *Ellipser un mot, une préposition, un pronom, une phrase, etc.;* en un mot, ce verbe est aussi nécessaire qu'*élider.*

EMBONPOINT. — Dans ce mot, la règle qui veut que le *b* et le *p* soient toujours précédés d'une *m* n'est suivie qu'à moitié, en sorte qu'on a beaucoup de peine à se rappeler si c'est à la première ou à la deuxième syllabe qu'on doit mettre l'*m.* Il vaudrait mieux observer ou violer la règle complétement, et écrire *embompoint* ou *enbonpoint;* cette dernière variante laisserait dans leur intégrité les trois éléments dont le mot se compose.

EMBRASEMENT. INCENDIE. — « EMBRASEMENT, s. m. Action ou effet d'un feu violent qui consume en jetant des flammes. *L'embrasement de Troie. Une légère étincelle peut causer un grand embrasement.* — INCENDIE, s. m. Grand embrasement. *Un horrible, un vaste incendie. L'incendie d'une maison, d'un temple, d'un palais, d'une ville...* »

Dans les quatre premières éditions on lisait : « EMBRASEMENT, grand incendie ; INCENDIE, grand embrasement. » La première de ces définitions a été modifiée, mais nous croyons que c'est la seconde qui aurait dû l'être. Le mot *incendie* exprime un feu local, *embrasement* un feu général, et personne n'oserait dire *l'incendie de Troie.* Le sens figuré d'*embrasement* vient confirmer notre opinion : « Combustion, désordre, grand trouble dans un État. *Cet* EMBRASEMENT *allait gagner les provinces, on parvint à l'arrêter. Ce fut un* EMBRASEMENT *général* » ; et mieux encore le verbe « *La guerre* EMBRASA *l'Europe* ». — Enfin le mot *embrasement* présente à l'idée un vaste brasier, et c'est pourquoi l'on dit *l'embrasement du Vésuve, de l'Etna;* il n'en est pas de même de l'incendie. — On regrette donc de trouver à l'article INCENDIER : « Brûler, consumer par le feu. Il ne se dit *que d'un grand embrasement.* »

EMMAILLOTTER. — La règle veut que les verbes dérivés d'un substantif terminé par *ot* ne doublent pas le *t : cahoter, comploter, raboter, sangloter, etc.* L'Académie écrit *démailloter,* conformément à la règle, mais elle met *emmaillotter* dans les exceptions. Voy. TERMINAISON.

EMMÉNAGEMENT, s. m. Action de ranger des meubles dans une maison, dans un appartement où l'on va loger. *Il m'en a coûté tant pour mon emménagement.* — EMMÉNAGEMENTS, au pluriel, se dit, en termes de Marine, des compartiments et logements qu'on pratique dans l'in-

térieur d'un vaisseau, d'un navire. *Les soutes, les faux ponts, les chambres d'officiers, etc., sont des emménagements. Ce navire a des emménagements très-commodes, de bons emménagements.* Dans ce sens, quelques-uns écrivent *Aménagements.*

L'usage est pour *aménagements;* c'est la seule locution que nous ayons vue employée dans ce sens, et nous pensons que l'Académie aurait bien fait de la préférer, car il s'agit ici de compartiments distribués avec ordre, de logements pratiqués avec économie (avec *ménage,* en ménageant l'espace), et non d'un arrangement de meubles.

EMMÉNAGER, v. n. Mettre ses meubles en place quand on les a transportés d'une maison dans une autre. *J'ai fini d'emménager.* — Il s'emploie également avec le pronom personnel. *Il lui a fallu huit jours pour s'emménager.* — EMMÉNAGÉ, ÉE, participe. *Je ne suis pas encore emménagé, tout à fait emménagé.* — En termes de Marine, *Ce bâtiment est bien emménagé,* Il est bien distribué intérieurement.

Nous croyons qu'*emménager* n'est pas plus un verbe neutre dans cette phrase *J'ai fini d'emménager,* que *manger, boire, lire, écrire,* dans celles-ci, *J'ai bu, mangé, lu, écrit;* le régime *meubles, mobilier,* est sous-entendu, et c'est tout simplement, à notre avis, un verbe employé absolument. L'Académie fait de *boulanger* un verbe actif, bien qu'elle ne lui donne pas de régime : *Un garçon qui boulange bien; cette femme sait boulanger.* — Nous ajouterons qu'*emménager* doit signifier non-seulement Répartir les meubles dans les différentes pièces d'un appartement, et les ustensiles, le linge, etc. dans les armoires, mais encore Les transporter d'une maison dans une autre, et que dans cette acception il est encore plus explicitement actif : *C'est un tel, c'est telle administration qui nous a emménagés.*—Enfin, quant à la Marine, nous pensons qu'*emménagé* n'est pas plus le terme propre qu'*emménagement* (Voy. ce mot), et qu'*aménagé* est la seule expression convenable.

EMMÉNAGOGUE. — Ce mot, qui figure dans des exemples à ARMOISE et à SABINE, devrait trouver ici une place et avoir sa définition. Voy. ARMOISE.

ÉMOULEUR, s. m. — On dit aussi *Rémouleur* et *Gagne-petit,* et cependant l'Académie ne mentionne pas ces deux variantes. Suivant nous, elle aurait dû choisir celui des trois mots qu'elle préfère, en donner la définition la plus satisfaisante, dire qu'on emploie aussi les deux autres, et mettre chacun de ces derniers à son rang alphabétique, se bornant, pour toute définition, à renvoyer à celui qu'elle aurait préféré. Il résulterait de là trois avantages pour le lecteur : il apprendrait que le mot qu'il cherche a des synonymes, il les trouverait réunis sous ses yeux, et il saurait quel est celui qu'il doit employer de préférence.

EMPIRE.—A l'article MÉDAILLE on lit : « *Médaille du Haut-Empire, du Bas-Empire* » ; ici l'Académie ne parle pas du Haut-Empire : c'est

une omission à réparer. Elle dit que le Bas-Empire a commencé au règne de Valérien ou de Constantin; le Haut-Empire, qui finit sous l'un de ces deux empereurs, avait commencé sous Auguste.

EMPLÂTRE, s. m... *Appliquer, mettre, ôter, lever un emplâtre.* — De même que l'Académie a fait connaître les verbes qui peuvent précéder le mot *emplâtre,* elle aurait bien fait de donner quelques épithètes de ce substantif : *Emplâtre émollient, dessiccatif, résolutif; emplâtre vésicatoire,* comme elle l'a fait pour *onguent, etc.*

EMPOISONNER... *La noix de galle empoisonne les chiens.* — N'est-ce pas plutôt *la noix vomique* qu'il fallait dire? A l'article VOMIQUE on lit : « *Noix vomique,* Espèce de noix qui est un poison pour quelques animaux, tels que les chiens, etc. *Il se défit de ce chien avec de la noix* VOMIQUE ». Nous n'avons vu nulle part que la noix de galle ait cette propriété.

EN... *Être en fond, en reste. Être en avance.* — A l'article FOND on ne trouve aucune phrase analogue à *Être en fond;* mais à FONDS nous lisons : « Il se dit quelquefois familièrement, au pluriel, d'un avoir, d'un pécule en argent. *Être en* FONDS. *Avoir des fonds* ». Il faut donc, dans cette locution, écrire *fondS,* puisque ce mot est employé au pluriel et que l'*s* serait nécessaire même au singulier.

EN... *Livrer en proie.* — Peut-on dire absolument, c'est-à-dire sans complément, *Livrer* EN PROIE *quelqu'un* ou *quelque chose; ils furent livrés* EN PROIE? A l'article LIVRER on lit : « *Livrer* se dit aussi dans le sens de *Livrer en proie,* exposer à; et alors il est toujours suivi de la préposition *à. Livrer une ville au pillage, la livrer à la fureur du soldat.* — A l'article PROIE on ne trouve *livrer* qu'avec le pronom personnel : « SE LIVRER *en proie à ses passions, à sa douleur.* » Si l'expression *livrer en proie* peut s'employer absolument, il aurait fallu la présenter dans une phrase plus complète que celle que nous avons citée en commençant cet article.

EN CAS (UN). — Voy. CAS.

ENCLITIQUE, s. f. T. de Gramm. Il se dit de certains mots de la langue grecque, qui s'appuient sur le mot précédent, et qui semblent ne faire qu'un avec ce mot. *Une enclitique.* — Il aurait été convenable de donner au moins un exemple de l'enclitique grecque; mais l'enclitique n'est-elle pas usitée en latin, et même en français? Dans les dictionnaires récents on n'hésite pas à dire qu'en latin *que, ce, ne* sont des enclitiques dans ces phrases : *Arma virum*QUE *cano; His*CE *temporibus; Jam*NE *vides*[1]*?;* — et qu'il en est de même en français pour *ce, je,* dans *est-*CE? *aimé-*JE? Nous demanderons s'il n'en est pas de même encore pour *da* dans *oui-*DA.

ENDURCIR, v. a. Rendre dur. *Le grand air endurcit certaines pierres. Donner une nouvelle trempe à du fer pour l'endurcir davan-*

1. Dans le *Dictionnaire latin-français* de MM. Quicherat et Daveluy, on lit : « NE, partic. enclitique. Est-ce que? *Jamne vides? Cic.* Vois-tu maintenant?

tage. — **Endurcir** s'emploie souvent avec le pronom personnel, et signifie alors Devenir dur. *Le corail s'endurcit à l'air. La plante des pieds s'endurcit à force de marcher*[1].

A l'article Durcir, nous lisons : « Durcir, v. a. Rendre dur. *La grande chaleur durcit la terre. L'air durcit le corail.* — Il s'emploie souvent avec le pronom personnel, dans le sens de Devenir dur, plus dur. *La boue se durcit au soleil. La pierre se durcit à l'air.* — Il est aussi neutre dans le même sens. *Faire durcir des œufs. Le chêne durcit dans l'eau.* »

Nous préférons infiniment DURCIR et SE DURCIR à *endurcir* et *s'endurcir*[2] dans le sens propre, et nous réserverions ENDURCIR, S'ENDURCIR, pour le sens figuré. *Il est bon d'*ENDURCIR *de bonne heure les jeunes gens au travail, aux intempéries de l'air, aux privations.* S'ENDURCIR *au travail, à la peine.* S'ENDURCIR *à la douleur.* S'ENDURCIR *aux injures, aux affronts.*

ENGOUFFRER (S'), v. pron. — L'Académie n'emploie ce verbe qu'avec le pronom personnel. *Le Rhône* S'ENGOUFFRE *à quatre lieues au-dessous de Genève, et reparaît à un quart de lieue de là. La Guadiana* S'ENGOUFFRE *et se perd l'espace d'environ trois lieues* (5 l. ou 20 kilom.?). — *Le vent* S'ENGOUFFRE *dans la cheminée.*

Des dictionnaires plus récents donnent *engouffrer* comme verbe actif.

La mer ENGOUFFRA nos vaisseaux.

Son ombre plane encor sur tant d'hommes sublimes
Qu'Aboukir ENGOUFFRA dans de sanglants abîmes. (Barthélemy.)

Gargantua ENGOUFFRAIT à chaque repas d'énormes pièces de viande.

Mais il est encore une autre acception aussi usitée que les précédentes, et qu'ils auraient bien fait de mentionner :

Il a ENGOUFFRÉ dans de splendides constructions, dans de folles spéculations, dans des festins somptueux, les millions que son père avait amassés par les exactions, par les déprédations.

Sans doute on répondra que nous avons le verbe *engloutir* qui rend la même idée, et que c'est probablement pour cette raison que l'Académie n'a pas admis le synonyme *engouffrer;* mais nous ne voyons pas pourquoi le substantif *gouffre* n'aurait pas son verbe actif comme beaucoup d'autres qui sont moins pittoresques; et puisque l'Académie donne pour exemples *Ce procès est un* GOUFFRE ; *Les maisons de jeu sont des* GOUFFRES *pour les jeunes gens ; C'est un* GOUFFRE *que cet*

1. A l'article Seller (se), on lit également : « Un terrain qui se serre, se tasse, *s'endurcit* » ; et à Bouillir : « *Cuir bouilli,* Cuir de vache... *endurci* à force de bouillir ».

2. C'est ainsi que Graisser *ses habits, son linge; ce vin* GRAISSE, ont remplacé *Engraisser ses habits, son linge,* et *ce vin s'engraisse;* et qu'on dit maintenant *Ce vêtement le* VIEILLIT et non *l'envieillit.* — En revanche nous croyons qu'on dit *Ce cheval a les jambes* ENGORGÉES plutôt que *gorgées,* phrases qu'on trouve aux articles Gorger et Engorger. Et de même, bien qu'on dise Se rouler *sur l'herbe, sur un lit, dans la poussière, etc.,* il faut dire que *les vrilles d'une plante* S'ENROULENT *autour des corps voisins,* que *la chaîne d'une montre* S'ENROULE *autour de la fusée.*

homme-là, en parlant d'un grand dissipateur, on doit pouvoir dire également, *Il a* ENGOUFFRÉ *sa fortune dans des procès, dans des maisons de jeu, dans des profusions.* D'ailleurs l'expression est reçue, et il ne reste plus qu'à l'enregistrer.

ENGRENAGE, s. m. T. de Mécanique. Disposition de plusieurs roues qui engrènent les unes dans les autres. — L'Académie admet un substantif (*rengrénement,* Voy. RENGRÉNER) pour exprimer l'action de rengréner; il nous semble nécessaire d'admettre de même le substantif *engrènement* pour exprimer l'action d'engrener et le résultat de cette action, puisque le mot *engrenage* a une signification toute différente. Voy. TRANSVASER.

ENORGUEILLIR... Quelques-uns prononcent *énorgueillir.* — Le nombre de ceux qui prononcent *énivrer* n'est pas moins grand. L'Académie aurait peut-être bien fait de dire à chacun de ces mots que ceux qui mettent l'accent prononcent mal.

ENQUÉRIR (S')... *Enquérez-vous soigneusement de cela. Je me suis enquis de cet homme-là partout, et je n'ai pu en avoir de nouvelles. Il faut s'enquérir de la vérité du fait. Enquérez-vous-en à ceux qui le savent. Je me suis enquis d'un tel,* ou *à un tel, si le bruit qui court est vrai.* — Ainsi l'Académie emploie *s'enquérir de* dans deux acceptions tout à fait différentes : *Je me suis enquis* DE *cet homme partout; Il faut s'enquérir* DE *la vérité du fait.* Jusqu'ici c'est très-bien; c'est le *de* des Latins, car ces phrases signifient Je me suis enquis touchant cet homme, au sujet de cet homme; Il faut s'enquérir touchant la vérité du fait, au sujet de la vérité du fait. Mais il n'en est pas de même dans cette phrase *Je me suis enquis* D'*un tel si le bruit qui court est vrai,* et nous croyons qu'au lieu de *je me suis enquis* D'*un tel* ou À *un tel,* il serait mieux de dire *je me suis enquis* AUPRÈS *d'un tel.* Malheureusement nous n'avons trouvé ni à AUPRÈS, ni même à PRÈS, aucune phrase analogue. Nous espérions que le verbe S'INFORMER nous donnerait un exemple tel que nous pouvions le désirer; mais nous n'y avons trouvé que *s'informer* À *quelqu'un,* et c'est encore à Buffon que nous devons de savoir qu'on peut dire *s'informer* AUPRÈS DE *quelqu'un :* « *M'étant informé* AUPRÈS DE *quelques voyageurs dignes de foi, je les ai trouvés d'accord sur le passage des hirondelles au delà de la Méditerranée.* » — Nous pensons donc qu'on peut dire *s'enquérir* AUPRÈS DE *quelqu'un* aussi bien que *s'informer* AUPRÈS DE *quelqu'un,* et cette expression nous paraît préférable à *de, à,* pour les deux verbes.

Nous nous permettrons une seconde remarque. Au lieu de *je n'ai pu en avoir* DE *nouvelles,* ne serait-il pas mieux de dire : *Je me suis enquis de cet homme partout, et je n'ai pu en avoir* DES *nouvelles,* c'est-à-dire, je n'ai pu avoir DES nouvelles touchant cet homme[1]?

1. Voici une règle que nous n'avons vue nulle part, et qui semblera sans doute paradoxale, mais nous la croyons exacte :

Lorsqu'un verbe est employé négativement, le substantif qui suit ne doit pas être précédé

ENRAGER, v. n... Fam. *Un mal enragé, une douleur enragée,* un mal violent, une extrême douleur. On dit dans un sens analogue : *Une faim enragée. Une passion enragée, etc.*—Nous avons toujours entendu dire *un mal* D'*enragé, une douleur* D'*enragé,* c'est-à-dire un mal, une douleur semblables à ce qu'endurent ceux qui sont atteints de la rage; et par analogie *une faim, une passion* D'*enragé.* Les personnes que nous avons consultées pensent que cette dernière locution est préférable à l'autre, et nous la soumettons à l'appréciation de l'Académie.

ENRAYER. — Il était naturel, ce semble, de donner un substantif à ce verbe. *L'enrayement* (ou plutôt *l'enraiement*) *était difficile. L'enrayement fut long.*

ENREGISTREMENT. ENREGISTRER. (Quelques-uns prononcent *enregîtrement, enregîtrer.*) — Ces variantes auraient bien pu être supprimées : ni dans les ministères, ni chez les notaires, les avoués, les huissiers, etc., nous n'avons entendu cette prononciation. Nous croyons que *regître, regîtrer, enregîtrement, enregîtrer,* sont des locutions locales qui n'ont pas plus droit de figurer dans le Dictionnaire de l'Académie que les mauvaises locutions de la capitale.

ENSUITE... Quand ce mot est suivi de la particule *de,* il a la qualité de préposition; mais on ne l'emploie guère alors que dans ces deux phrases : *Ensuite de cela. Ensuite de quoi.* — Dans cette locution nous écririons volontiers *en suite* en deux mots, car elle nous semble signifier Par suite, en conséquence : EN SUITE *de cela, la séance fut levée.* EN SUITE *de quoi, on le mit aux arrêts, en prison.* Voy. ENSUIVRE (S').

ENSUIVRE (S'), v. pron. Suivre, être après... *Le premier chapitre et tout ce qui s'ensuit.* — Il signifie aussi Dériver, procéder, venir de. *Un grand bien s'ensuivit de tant de maux. Le tribunal cassa la procédure, et tout ce qui s'était ensuivi.* — Il se dit particulièrement de toute conséquence qui découle nécessairement d'un principe. *Voyez les erreurs qui s'ensuivraient de cette proposition.* — Il est souvent employé comme impersonnel dans les deux dernières acceptions. *Il s'ensuivit de grands maux. Il s'ensuit de là que... De cette proposition il s'ensuit que... Si vous établissez ce principe, il s'ensuivra que...*

Nous croyons être certain qu'aujourd'hui l'on n'observe guère sur ce point l'orthographe de l'Académie, et qu'on écrit généralement : *Le premier chapitre et tout ce qui* S'EN SUIT, en deux mots, parce qu'on donne à *s'en suit* le sens de En dépend. *Il* S'EN SUIVIT (il en résulta)

de l'article; mais si entre le verbe employé négativement et le substantif il y a un autre verbe, on met l'article :

Je n'ai *pas eu* D'enfants,	et Je n'ai *pu* avoir DES enfants.
Je n'ai *pas demandé* DE livres,	Je n'ai *pas osé* demander DES livres.
Je n'ai *pas donné* D'argent,	Je n'ai *pas voulu* donner DE L'argent.

On dira encore : « *Depuis six mois que mon navire est parti, je n'en ai pas eu* DE *nouvelles, et je n'ai pu en avoir* DES *nouvelles* ». Par la même raison on devra dire : *Je me suis enquis de cet homme, et je n'ai pu en avoir* DES *nouvelles.*

de grands maux. Si vous établissez ce principe, il S'EN SUIVRA (il en résultera, il en découlera) *que...* — Puis on dit : *Le tribunal cassa la procédure et tout ce qui* S'EN ÉTAIT SUIVI [1], et *De cette proposition il* SUIT *que...* comme l'Académie le fait elle-même à l'article SUIVRE : « *Il* SUIT *de ce que vous dites, que je n'avais pas tort. Il ne* SUIT *pas de là que vous ayez raison* [2]. »— Pour ces autres phrases, *Un grand bien s'ensuivit de tant de maux, Voyez les erreurs qui s'ensuivraient de cette proposition, etc.,* au lieu de *s'ensuivre* on emploie Résulter, découler, dériver, etc. Peut-être même pourrait-on dire, *Voyez les erreurs qui* SUIVRAIENT *de cette proposition, Un grand bien* SUIVIT *de tant de maux,* car ces phrases nous semblent analogues aux suivantes :

(à SUIVRE) *L'une de ces propositions ne* SUIT *pas toujours de l'autre, ne* SUIT *pas nécessairement de l'autre.*

(à IPSO FACTO) Expression adverbiale... qui se dit de tout ce qui SUIT infailliblement et immédiatement de quelque fait.

Il faudrait donc supprimer une partie de l'article S'ENSUIVRE, en consultant l'article SUIVRE qui est beaucoup plus conforme au langage actuel. Quant aux phrases où *s'en suivre* signifie Résulter, découler, dériver, il faudrait le conjuguer comme S'EN ALLER : *il s'en suit, il s'en est suivi, il s'en était suivi, etc.*

ENTRAIN, s. m. — Voilà un joli mot très-expressif, et aujourd'hui très-usité, que sans doute l'Académie adoptera prochainement. Aux diverses acceptions que lui donnent les dictionnaires on pourrait, pensons-nous, ajouter celle-ci : Ardeur à l'ouvrage. *Cet atelier fait plaisir à voir; il y a un* ENTRAIN *dont on ne se fait aucune idée.*

ENTRE... ENTRE CI ET LÀ... *Nous nous étions quittés à Marseille il y a deux ans, et je l'ai rencontré hier à Paris; nous ne nous étions pas revus entre ci et là.* — A l'article CI, l'Académie dit que les locutions *entre ci et demain, entre ci et là* ont vieilli, même pour ces phrases : *Entre ci et demain il peut arriver bien des choses, Entre ci et là il y a encore loin.* A plus forte raison *entre ci et là* peut-il être regardé comme vieilli, sinon comme vicieux, dans la phrase que nous venons de lire au mot ENTRE, puisqu'il s'agit d'une chose passée.

1. Dans la sixième édition, l'Académie a modifié l'expression qu'on trouvait dans les éditions précédentes : *le Parlement cassa la procédure et tout ce qui s'*EN *était* EN*suivi*. Elle a très-bien senti que ces deux *en* constituaient un pléonasme choquant; mais en disant *s'était* EN*suivi,* ce n'est pas celui qui aurait dû disparaître qu'elle a supprimé.

2. Ces deux phrases, *Il* SUIT *de ce que vous dites, que je n'avais pas tort; Il ne* SUIT *pas de là que vous ayez raison,* nous semblent condamner celles-ci : *Il* s'ensuit *de là que..., De cette proposition il* s'ensuit *que...,* où il faut substituer SUIT à *s'ensuit.*— Par la même raison il faudrait rectifier les phrases suivantes :

(à MORT) *Pendu jusqu'à ce que mort* S'ENSUIVE.
(à NÉCESSITÉ) *Il* S'ENSUIT *de nécessité, de toute nécessité, de nécessité absolue...*
(à POSER) *Cela posé, il* S'ENSUIT...
(à ABSURDITÉ) *Il* S'ENSUIVRAIT *de là une grande absurdité.*

Dans les trois premières, *s'ensuivre* devrait s'écrire en deux mots : *Pendu jusqu'à ce que mort* S'EN SUIVE; *Il* S'EN SUIT *de nécessité...; Cela posé, il* S'EN SUIT...; — dans la quatrième il faudrait substituer SUIVRE à *s'ensuivre : Il* SUIVRAIT *de là une grande absurdité.*

ENTRE-COLONNE. ENTRE-CÔTE. ENTRE-LIGNE. — ENTREMETS. ENTRETOILE. ENTRETOISE. — Plus nous examinons la question du tiret dans les mots composés de la préposition *entre,* plus il nous semble qu'il n'y a pas de raison plausible pour mettre ce tiret aux uns plutôt qu'aux autres. En effet, il s'agit toujours d'un objet placé entre deux autres, en lieu ou en temps. Il ne doit donc plus y avoir à consulter que la logique; et comme l'entre-colonne, l'entre-ligne, l'entre-côte, sont nécessairement un espace, vide ou non, entre deux colonnes, deux lignes, deux côtes, il répugne de mettre au singulier les mots *colonne, ligne, côte*. En réunissant les deux mots en un seul, on éviterait cette contradiction.

ENTRE-CROISER (S'), v. réciproque. — On ne comprend pas bien pourquoi l'Académie n'a mis le participe à aucun des verbes réciproques où ce participe s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe; mais on est particulièrement surpris de ne pas le voir à *s'entre-croiser,* car on doit pouvoir dire *des lignes entre-croisées,* comme on dit *des lignes qui s'entre-croisent.*

ENTRE-DEUX, s. m... *Entre-deux* s'emploie adverbialement dans ces phrases et d'autres semblables : *Ce mouton est-il dur ou tendre? Entre-deux. Fait-il froid? Entre-deux :* c'est-à-dire, Ce mouton n'est ni tendre ni dur; il ne fait ni chaud ni froid. — Qu'on mette un tiret dans le substantif *entre-deux,* c'est très-bien · *L'entre-deux des épaules, Un entre-deux de morue.* Mais dans la locution adverbiale nous croyons le tiret inutile; nous dirons plus, il nous semble constituer une faute dans les phrases suivantes :

> (à DOUBLET) Deux morceaux de cristal mis l'un sur l'autre, avec une feuille colorée ENTRE-DEUX.
>
> (à FOND) *Boîte à double fond,* Boîte qui a un premier fond sous lequel s'adapte un autre fond, de manière qu'on peut cacher quelque chose ENTRE-DEUX.
>
> (à IL) IL... se met ordinairement avant le verbe, dans les phrases affirmatives, sans qu'il y ait rien ENTRE-DEUX.
>
> (à INTERMÉDIAIRE) Qui est ENTRE-DEUX. *Temps intermédiaire.*
>
> (à JE) Lorsqu'il (*je*) est ainsi placé après le verbe, c'est toujours immédiatement, sans qu'on puisse rien mettre ENTRE-DEUX.
>
> (à JOIGNANT) Il (*joignant*) est quelquefois préposition; et alors il signifie Tout proche, sans qu'il y ait rien ENTRE-DEUX.
>
> (à JOUR) *Ces planches ne sont pas bien jointes, il y a du jour* ENTRE-DEUX.
>
> (à REPASSER) Revenir de celui-ci (lieu) au premier, traverser de nouveau l'espace qui est ENTRE-DEUX.

Voici deux phrases où ce tiret n'a pas été mis :

> (à TOUCHER) ... lorsqu'ils (les corps) se joignent tellement qu'il n'y a rien ENTRE DEUX. *Ma maison touche la sienne.*
>
> (à TRAIT) *Ce lieu est à un trait d'arbalète de tel autre,* Il y a ENTRE DEUX un espace à peu près égal à la portée d'un trait.

Il nous reste deux remarques à faire : l'une, c'est que le sens propre

de la locution adverbiale, celui dont nous venons de citer des exemples épars dans le Dictionnaire, ne se trouve pas à l'article ENTRE-DEUX : l'Académie n'en a donné que le sens figuré; — l'autre, c'est qu'on aurait dû commencer par la locution adverbiale et finir par le substantif, comme on l'a presque toujours fait, entre autres pour les substantifs *à-compte, à-propos, pis aller, tête-à-tête, etc.*

ENTREFAITES, s. f.—*Lisez :* ENTREFAITE, s. f., *ou* ENTREFAITES, s. f. pl.

ENTRER, v. n. (Il se conjugue avec l'auxiliaire *Être.*) — On peut employer activement les verbes *sortir* et *rentrer :* SORTEZ *ce cheval de l'écurie.* SORTEZ *la voiture de la remise. Il est temps de* SORTIR *les orangers de la serre. Voici le moment de* RENTRER *les foins;* — et l'on ne peut pas faire de même pour le verbe *entrer;* il faut employer *descendre, faire descendre, monter, etc.,* et surtout *mettre,* qui est un cheval à toutes mains :

(à DESCENDRE) DESCENDRE *du vin à la cave.*
(à CAVE) FAIRE DESCENDRE *du vin dans une cave.*
Id. METTRE *du bois dans une cave.*
(à MONTER) *Il faut* MONTER *tous ces meubles dans une chambre.*
Id. MONTER *du foin au grenier.*
(à GRENIER) METTRE *de vieux meubles au grenier.*
(à CELLIER) METTRE *des pièces de vin au cellier.*
(à METTRE) METTRE *un cheval dans l'écurie, à l'écurie; un oiseau dans une cage, en cage.*
Id. METTRE *du foin dans le grenier, au grenier.*
(à REMISE) METTRE *une calèche, un cabriolet sous la remise, dans la remise.*

Nous ne comprenons pas pourquoi il n'est pas permis de dire ENTREZ *le cheval dans l'écurie;* ENTREZ *la voiture dans la remise;* ENTREZ *ces meubles dans le salon, etc. etc.* C'est une lacune évidente et regrettable [1].

ENTRE-SOL. — Dans les quatre premières éditions, l'Académie écrivait ce mot sans tiret (entresol), et l'on se demande quel motif le lui a fait ajouter, car ce tiret ne fait qu'apporter une difficulté pour l'orthographe du pluriel, qu'elle ne nous a pas indiquée [2].

ENTRE-TAILLER (S'). **ENTRETAILLURE.** — C'est probablement parce que l'Académie ne reconnaît pas *taillure* pour un mot français, qu'elle ne l'a pas séparé de la préposition *entre* comme elle l'a fait

1. En termes de douane et d'octroi, on dit tous les jours ENTRER *de la marchandise par contrebande;* et nous demanderons si dans cette phrase qu'on lit à l'article FRAUDE, *Du vin* ENTRÉ, INTRODUIT *en fraude dans Paris,* on ne pourrait pas employer *entrer* comme verbe actif aussi bien qu'*introduire : Du vin* QU'ON A ENTRÉ, QU'ON A INTRODUIT *en fraude.* — Dans le commerce et dans le langage de la tenue des livres, on dit encore *Entrer un article, sortir un article,* pour signifier Le porter au compte d'entrée ou au compte de sortie : *Vous* ENTREREZ *ces 100 balles de coton au crédit de N..., et vous les* SORTIREZ *au débit de X...*

2. On la trouve à l'article MEZZANINE, mais nous ferons remarquer que cette orthographe n'est donnée qu'accidentellement : « MEZZANINE... se dit aussi d'une petite fenêtre carrée, comme celles qu'on pratique aux *entre-sols.* » — Nous ajouterons qu'à l'article ÉTAGE on a mis *entresol* en un seul mot.

pour le verbe. On éviterait cette anomalie en supprimant le tiret dans le verbe, comme dans *s'entrecouper,* dont le sens est le même, ainsi que le prouve cette définition : « S'ENTRE-TAILLER... se dit d'un cheval qui se heurte les jambes[1] l'une contre l'autre en marchant, et qui *s'entrecoupe.* »

ENTRE-VIFS. — Cette locution, qui est d'un usage journalier chez les notaires et au barreau, et qui aurait dû se trouver ici ou à VIF, ou même à ces deux endroits, ne se voit qu'incidemment dans quelques articles; aussi croyons-nous devoir citer les phrases que nous avons recueillies :

(à CAPACITÉ) Soit par actes ENTRE-VIFS, soit par testament.
(à DISPOSITION) *Dispositions* ENTRE-VIFS. — Par acte ENTRE-VIFS.
(à DONATION) *Donation* ENTRE-VIFS.
(à INCAPABLE) *Un mineur est incapable de disposer de son bien* ENTRE-VIFS.

Nous pensons que le tiret est inutile et qu'il devrait être supprimé.

ENVOLER (S'), v. pron... Prov. et fig. *Il n'y a plus que le nid, les oiseaux s'en sont envolés*[2]. — Nous croyons qu'il aurait été mieux de dire simplement *les oiseaux* SE *sont envolés,* comme l'Académie l'a fait dans la première édition. Au verbe s'ENFUIR, elle dit très-bien : *On l'a mis en prison, mais il s'est enfui,* et non *il s'*EN *est enfui;* le pronom *en* se trouve déjà dans *s'enfuir, s'envoler,* qui signifient Fuir, voler du lieu où l'on est vers un autre. C'est pour la même raison que dans cette dernière édition l'Académie dit : *Le tribunal cassa la procédure et tout ce qui* S'ÉTAIT *ensuivi,* au lieu de *tout ce qui* S'EN ÉTAIT EN*suivi,* qu'elle avait mis précédemment; mais elle aurait dû dire, *tout ce qui s'*EN *était* SUIVI[3].

ÉPELER, v. a... *Il commence à épeler. Épelez ce mot.* — Non-seulement l'Académie n'indique pas la conjugaison de ce verbe, mais encore elle ne donne pas un seul exemple pour mettre sur la voie. L'analogie qui existe entre *épeler, épellation,* et *appeler, appellation,* nous porte à croire qu'il faut écrire *j'épelle, j'épellerai, etc.;* mais ce n'est qu'une induction, et nous nous garderons bien de la donner comme une certitude.

1. A l'article ENTRECOUPER nous lisons « *S'entrecouper* se dit des chevaux et autres animaux qui se blessent en se frottant un PIED contre l'autre quand ils marchent » ; et nous croyons que, dans la définition de S'ENTRE-TAILLER, *pied* serait plus exact que *jambe.*

2. Au bas de ce même article et à NID, on lit : *les oiseaux sont envolés;* nous pensons que *SE sont envolés* est préférable. A l'article OISEAU l'Académie dit très-bien *l'oiseau S'est envolé,* et non *est envolé.* — Au reste dans l'article S'ENVOLER on trouve les trois variantes, dont la première seule nous paraît bonne : *Les oiseaux étaient déjà drus, ils* SE *sont envolés;* — *Il n'y a plus que le nid, les oiseaux* S'EN *sont envolés;* — et *Les oiseaux sont envolés.*

3. On peut sans inconvénient écrire en un seul mot *s'envoler, s'enfuir,* parce que l'usage permet d'employer indifféremment ces deux verbes avec ou sans complément : *le prisonnier s'est enfui, l'oiseau s'est envolé,* ou *le prisonnier s'est enfui de la prison, l'oiseau s'est envolé de son nid.* Il faut, au contraire, écrire *s'en suivre* en deux mots, parce que le pronom *en* devant être supprimé toutes les fois que le complément vient après le verbe, il doit nécessairement en être détaché s'il le précède. Voy. ENSUIVRE (S').

ÉPIZOOTIE. — Faut-il prononcer *tie* ou *cie*?

ÉPOUMONER. — Précédemment l'Académie écrivait *époumonner* avec deux *n;* on se demande pourquoi elle supprime aujourd'hui la seconde, tandis qu'elle écrit avec deux *n occasionner* où elle n'en mettait qu'une.

ÉPOUSSETER. — L'Académie n'a donné qu'un seul exemple qui pût faire connaître si dans ce verbe elle veut la réduplication du *t* ou l'emploi de l'accent grave; malheureusement on s'est borné à transcrire d'une édition à une autre ce qu'il y avait dans la première, et l'on a mis : *Je l'épousseterai* (primitivement, *espousseterai*) *comme il faut;* en sorte qu'il est impossible de savoir si l'Académie avait l'intention d'écrire *époussetterai* ou *époussèterai.* L'analogie avec *époussette* nous fait préférer la première de ces variantes.

ÉRÉSIPÈLE, s. m. (On disait autrefois *Érysipèle,* ce qui était conforme à l'étymologie.) — Le nombre de ceux qui encore aujourd'hui prononcent *érysipèle* est assez grand pour que l'Académie eût pu mettre cette orthographe en tête de son article; elle aurait ajouté : Quelques-uns ou Plusieurs disent *érésipèle,* ce qui est contraire à l'étymologie. — Il est à remarquer que bon nombre de ceux qui prononcent *érésipèle* donnent à ce mot le genre féminin, comme l'Académie l'a fait dans les trois premières éditions : « ÉRÉSIPÈLE, s. f. »

ERGO-GLU. Expression familière dont on se sert pour se moquer des grands raisonnements qui ne concluent rien. — L'Académie aurait pu laisser dans l'ombre cette locution hybride[1] aussi bien que *ablativo tout en un tas;* ou tout au moins elle aurait dû donner le proverbe entier, pour l'édification de ceux qui l'ignorent : *Ergo glu capiuntur aves* (donc les oiseaux se prennent avec de la glu). Voy. ABLATIVO.

ERMITAGE ou **HERMITAGE. ERMITE** ou **HERMITE.** — On regrette que l'Académie, qui supprime des *h* étymologiques, comme dans *alcool, ipécacuana, hémorragie, hémorroïdes, hypocondre, métempsycose, etc.,* conserve cette lettre dans des mots où l'étymologie ne la demande pas, comme *hermitage, hermite;* elle ne la met cependant pas dans l'adjectif *érémitique.*

ERREUR. — Dans aucun des articles ERREUR, RECTIFIER, REDRESSER, nous ne trouvons *rectifier une erreur, des erreurs; redresser une erreur, des erreurs;* ces expressions que nous croyons avoir lues et entendues plus d'une fois seraient-elles vicieuses? Si elles ne le sont pas, il serait bien utile de les admettre.—En revanche, dans cet article ERREUR nous lisons : *Les erreurs de calcul ne se couvrent point,* phrase dont on ne peut connaître le sens, parce qu'à COUVRIR on n'en trouve pas d'analogues.

ÉRUCTATION. — L'Académie nous dit que *rot* et *roter* sont des termes bas, et qu'on évite de s'en servir. Elle a donc adopté le sub-

1. Il est évident que *glu* n'est pas l'ablatif de *glus, glutis,* ni de *glus, glutinis;* c'est donc le mot français lui-même.

stantif *éructation,* mais elle aurait dû adopter en même temps le verbe *éructer.*

ESCARRE. — Cette orthographe, qui se trouve déjà dans la première édition, aurait dû être modifiée conformément à l'étymologie soit grecque, soit latine (*eschara*), dont elle s'écarte sous deux rapports : une *h* en moins, une *r* en plus. Si l'Académie voulait retrancher l'*h* comme elle l'a fait pour plusieurs mots et entre autres pour *hémorragie, hémorroïdes, etc.* (voy. l'article H), elle aurait dû au moins ne pas ajouter une *r* qu'elle ne met pas dans l'adjectif *escarotique.*

ESCOMPTE. ESCOMPTER. — *Ajoutez* « On ne prononce pas le P. » Au mot COMPTABILITÉ, l'Académie dit bien : « Le P ne se prononce ni dans ce mot ni dans les suivants », et au mot DÉCOMPTE « On ne prononce pas le P dans ce mot et le suivant »; mais elle n'indique pas la prononciation à *escompte, escompter, mécompte, se mécompter, précompter, recompter.* Or c'est précisément parce qu'elle a indiqué la prononciation de deux des composés qu'elle aurait dû la donner pour tous, car il est naturel de conclure que le *p* doit se prononcer dans ceux où elle n'a pas dit le contraire.

ESCULAPE, s. m. — L'Académie ne mentionne pas ce mot, qui se trouve dans plusieurs locutions figurées et familières : *l'art d'Esculape; l'esculape du village; quand l'esculape arriva, le malade était mort.* Voy. MENTOR.

ESPALMER, v. a. T. de Marine. Nettoyer, laver la carène d'un bâtiment, d'une embarcation, avant de l'enduire de suif ou autre matière[1]. *Espalmer un bâtiment... Un navire espalmé de frais.*—Si l'expression *de frais* s'emploie pour Fraîchement, récemment, il serait convenable de la mettre à l'article FRAIS; si elle n'est pas reçue, il faudrait la supprimer ici et à TONDRE, où nous lisons « *Il est tondu* DE FRAIS ».

ESPRIT, s. m... *Un bel esprit...* ne s'emploie guère aujourd'hui que par ironie. *Messieurs les beaux esprits.* On dit aussi, *Une femme bel esprit,* Une femme qui a des prétentions à l'esprit.—Faut-il dire « *J'ai entendu* DE *beaux esprits* ou DES *beaux esprits qui m'ont paru bien sots* »? Si l'on doit dire DES *beaux esprits,* nous pensons qu'il faudrait écrire *bel-esprit,* avec un tiret, comme on le trouve d'ailleurs dans quelques dictionnaires et dans un grand nombre d'ouvrages. Voyez *Plein pouvoir* à POUVOIR.

EST, s. m. — La prononciation de ce mot aurait besoin d'être indiquée, d'autant plus que *est* verbe se prononce tout différemment. Au mot LEST, l'Académie dit « Le T se prononce », et à ZEST elle est encore plus explicite : « On prononce *zeste* ».

ESTAMPER, v. a. Faire une empreinte de quelque matière dure et gravée, sur une matière plus molle. *On estampe la monnaie avec un*

1. La grammaire demandait : avant de l'enduire de suif ou D'autre matière.

balancier. Voilà une image bien estampée[1]. — Ces deux exemples prouvent qu'on peut dire « *Voilà une pièce de monnaie, une image qu'on a bien* ou *mal estampée* », et qu'à la fin de l'article il fallait ajouter : ESTAMPÉ, ÉE, participe.

ÉTAMPER, v. a. — L'Académie nous donne le verbe, mais elle a omis le substantif, qui doit être bon et admissible puisqu'elle l'a employé à l'article MAIGRE : « *Étamper maigre,* Percer les trous ou ÉTAMPURES du fer d'un cheval, près du bord extérieur. »

ÉTERNUMENT. — Ici l'*e* supprimé dans la dernière syllabe d'*éternuer* n'est pas même représenté par un circonflexe sur l'*u*.

ÊTRE... *C'est à vous de parler. C'est au juge à prononcer, etc.* C'est à vous qu'il appartient de parler, C'est au juge qu'appartient le droit de prononcer. *C'est à vous à parler, à jouer, etc.,* Voici votre tour de parler, de jouer. — Nous comprenons parfaitement cette expression *C'est à vous* DE *parler,* qui est une ellipse de *C'est à vous* QU'IL APPARTIENT DE *parler,* comme l'Académie le dit fort bien à l'article DE : « *C'est à vous qu'il appartient de l'interroger, de décider cela,* ou elliptiquement, *C'est à vous de l'interroger, de décider cela* ». Mais par cette même raison nous ne comprenons pas l'emploi de À dans cette phrase : *C'est au juge* À *prononcer,* pour C'est au juge qu'appartient le droit de prononcer, et nous pensons qu'il faut y remplacer *à* par *de,* puisque l'emploi de la préposition *à* donne à la phrase une signification toute différente, et que *C'est à vous* À *parler,* À *jouer,* signifie Voici votre tour de parler, de jouer[2].

1. Les exemples donnés par l'Académie ne sont pas heureux, car on dit *frapper* et non *estamper de la monnaie; imprimer, tirer une image,* et non l'*estamper.* — Aux articles BALANCIER, FRAPPER, MONNAIE, on lit : *De la monnaie* FRAPPÉE *au balancier;* FRAPPER *de la monnaie,* FRAPPER *des médailles; De la monnaie bien* FRAPPÉE. Et en effet l'*estampage* (ce mot manque dans le Dictionnaire de l'Académie) ne s'opère que sur un métal mince, pour la bijouterie, etc.; il produit un relief d'un côté, et de l'autre un creux. — A ESTAMPE, IMPRIMER, TIRER, nous voyons aussi, *Estampe bien noire, bien nette, bien* TIRÉE; IMPRIMER *des lithographies;* TIRER *des estampes.* — Enfin le mot *image* aurait peut-être dû être remplacé par *estampe,* car l'Académie nous apprend encore qu'*image* se dit « de certaines estampes... ordinairement gravées et coloriées GROSSIÈREMENT ». On ne met donc pas beaucoup d'importance à *bien estamper* ou plutôt à *bien tirer* une image; et d'ailleurs on ne fait plus des *images en taille-douce,* comme l'Académie disait en 1694 et même en 1740; aujourd'hui on les appellerait des *estampes : le cabinet des* ESTAMPES *à la bibliothèque impériale.*

2. A l'article À on lit de même : « *C'est à vous* DE *parler,* C'est à vous qu'il appartient, qu'il convient de parler, et *C'est à vous* À *parler,* Votre tour de parler est venu. » Voici d'autres exemples :

(à CE) *C'est à vous* À *parler. C'est à vous* DE *décider.*
(à DONNER) *A qui est-ce* À *donner? Je viens de faire, c'est à vous* À *donner.*
(à FAIRE) *A qui est-ce* À *faire? C'est à vous* À *faire.*
(à MENER) *C'est à vous* DE *mener la danse,* DE *mener le branle,* C'est à vous DE conduire les autres, DE leur donner l'exemple.
(à PASSER) *J'ai passé, c'est à vous* À *parler.*

Il est évident que dans les phrases où l'on a mis À on veut exprimer le TOUR, et non le DEVOIR ou le DROIT; il n'en est pas de même pour celles-ci : *C'est à vous* DE *décider, C'est à vous* DE *mener la danse,* DE *mener le branle, etc.*

Le Dictionnaire de l'Académie présente un assez grand nombre de phrases où *à* devrait être remplacé par *de*. En voici quelques-unes :

(à Voir) *C'est à vous* À *voir que rien ne lui manque*, Vous devez veiller à ce qu'il ne lui manque rien, faire en sorte qu'il ne lui manque rien.

(à Faire) *C'est à vous* À *faire que rien ne manque.*

(à Interpréter) *Est-ce à vous* À *interpréter ma pensée, ma volonté, mes intentions ?*

(à Abatage) *C'est à l'acheteur* À *payer l'âbatage.*

(à Locataire) *Ce n'est pas au locataire* À *faire les grosses réparations.*

(à Réparation) *C'est au propriétaire* À *faire les grosses réparations.*

ÊTRE..., dans les temps où ce verbe prend l'auxiliaire *Avoir*, se dit quelquefois pour *Aller;* mais avec cette différence que, dans *J'ai été à Rome*, par exemple, *J'ai été* fait entendre qu'on y est allé et qu'on en est revenu; et que, dans *Il est allé à Rome*, le verbe *Il est allé* marque que celui dont on parle peut n'être pas encore de retour.

L'Académie aurait mieux fait de mettre IL A *été à Rome* que J'AI *été à Rome*, car il est plus qu'évident que celui qui dit *j*'AI ÉTÉ *à Rome* n'y est plus. Mais nous ne pensons pas comme elle que cette expression *j*'AI ÉTÉ *à Rome* donne à entendre qu'on en est revenu; moi, Parisien, Suisse ou Anglais, je puis très-bien dire, étant à Florence, *J*'AI ÉTÉ *à Rome pour apprendre la mosaïque, mais je préfère celle de Florence et je reste ici* (donc je ne suis pas revenu dans mon pays). Un Portugais qui aura traversé la France pour se rendre en Russie, et qui en arrivant dira *J*'AI ÉTÉ *à Paris*, ne donnera pas à entendre qu'il en est revenu, c'est-à-dire qu'il est retourné au lieu d'où il était parti; il exprimera seulement qu'il a vécu, existé à Paris plus ou moins d'heures, plus ou moins de jours, mais qu'il n'y est plus. Ainsi donc, *il* A ÉTÉ *à Rome* signifie qu'il n'y est plus; *il* EST ALLÉ *à Rome* veut dire Il est parti pour Rome, et conséquemment il n'est plus ici. Une domestique qui répond « *Madame* EST ALLÉE *à l'église* » donne à entendre que sa maîtresse est sortie pour se rendre à l'église; si elle dit « *Madame* A ÉTÉ *à l'église* », on pourra en conclure que madame a assisté à l'office, mais non qu'elle est rentrée chez elle.

ÉTRIER... Par extension, *Avoir le pied à l'étrier*, Être au moment de partir. — A l'article PIED on lit « *Avoir le pied à l'étrier*, Être prêt à partir ». Cette dernière définition peut être la plus vraisemblable, mais malheureusement ce n'est pas la plus vraie. *Avoir le pied à l'étrier* se dit quand on est PRÈS DE partir, et non PRÊT À.

EUPHORBE, s. m. T. de Botan. Genre de plantes qui renferme un très-grand nombre d'espèces, à suc laiteux, âcre et corrosif. *Les tithymales sont des euphorbes. La gomme-résine d'euphorbe est un drastique violent.* — A l'article TITHYMALE nous lisons : « Nom que l'on donne aux euphorbes indigènes, TELLES que l'épurge, l'ésule, etc. »; et à l'article ÉSULE : « Nom que l'on donne à plusieurs espèces d'eu-

phorbes HERBACÉES, dont la plus connue est appelée *Petite ésule.* » Où est la faute, à EUPHORBE où l'on dit « s. m. », ou à TITHYMALE et à ÉSULE où l'on fait d'*Euphorbe* un substantif féminin?

EXAMINATEUR, s. m.—*Lisez* « EXAMINATEUR, TRICE, s. » Il y a maintenant des dames chargées de faire subir l'examen aux personnes qui postulent les places de maîtresses d'école, etc.

EXCÉDANT, ANTE. — Autrefois l'Académie écrivait *excédent, ente,* ce qui était en harmonie avec *précédent* et *antécédent.* Aujourd'hui on a de la peine à se rappeler lequel de ces trois mots doit prendre un *a* à la dernière syllabe.

EXCLAMATION... *Point d'exclamation,* Point figuré ainsi (!), qui se met après une exclamation, comme *Hélas! ô Dieu!* — Nous ne comprenons pas bien pourquoi l'on ne dit pas *point exclamatif* comme on dit *point admiratif,* et pourquoi l'on dit *point interrogant* au lieu de *point interrogatif.* Au sujet de ces points nous pourrions faire un article très-long, mais nous nous bornerons à présenter quelques phrases dont la ponctuation varie dans le Dictionnaire de l'Académie. Nous présumons que la ponctuation convenable est celle de la première colonne.

(à DONC) Gare donc!	(à GARE) Gare donc.
(à BOMBE) Gare la bombe!	*Id.* Gare la bombe.
(à HORREUR) Fi! l'horreur!	(à SALE) Fi, le sale!
(à LAID) Fi! le laid! Fi! la laide!	(à VILAIN) Fi le vilain!
(à COMME) Comme vous voilà fait!	(à AFFUBLER) Comme le voilà affublé.
(à RÉPONDANT) Voilà un bon répondant!	(à FIER) Cinq mille hommes, voilà une fière armée.
(à DE) Le cri de Vive le roi!	(à CRI) Le cri de Vive le roi.

EXEQUATUR. (On prononce *Exé.*) — L'Académie ne parle pas de la troisième syllabe; faut-il la prononcer *ca* ou *coua?*

EXPÉRIMENTER, v. n. — *Lisez :* v. a.

EXPIRER, v. n. Mourir, rendre l'âme, rendre le dernier soupir... *Dès qu'il eut expiré. Il a expiré entre mes bras, dans mes bras...* — EXPIRÉ, ÉE, participe.

L'Académie nous laisse ignorer si l'on peut dire qu'*une personne* EST EXPIRÉE. Les poëtes nous offrent de nombreux exemples de cette locution, imitée de Racine :

. . . . Ce héros *expiré*
N'a laissé dans mes bras qu'un corps défiguré.

Voltaire la réclame et s'en sert même en prose. Bien que nous préférions l'emploi de l'auxiliaire *avoir,* nous pensons qu'on peut dire *être expiré* comme on dit *être trépassé, être décédé, etc.*

1. Dans la quatrième édition nous lisons : « On ne dit pas d'un homme qui vient de mourir, qu'*il est* EXPIRÉ, on dit *il est* EXPIRANT, *il a expiré à telle heure; il est mort.* » L'Académie a bien fait de supprimer cette substitution d'*expirant* à *expiré,* car ces deux mots n'ont guère plus de rapport entre eux que *mort* et *vif.*

EXTENSO (IN). — Cette locution latine, qui se rend en français par « dans toute son étendue », est très-usitée et devrait se trouver dans le Dictionnaire de l'Académie aussi bien que *in extremis, in manus, in pace, in partibus, in petto, etc.* Tous les jours on lit dans les journaux : *Le manque de place nous empêche de donner, de reproduire* IN EXTENSO *le discours de...*

EXTRA. — Ce mot latin s'emploie depuis bien des années en français comme substantif ou autrement, et l'on est surpris que l'Académie ne l'ait pas encore admis : *Mon frère est revenu de son voyage, et nous avons fait un* EXTRA *au dîner. Nous avons bu deux bouteilles de champagne pour* EXTRA, comme EXTRA, en EXTRA, d'EXTRA.

EXTRÊME. — Les adjectifs *extrême* et *suprême* changent d'accent dans leurs dérivés *extrémité, suprématie;* ils devraient donc prendre l'accent grave comme *emblème, problème, système, etc.,* qui ont pour dérivés *emblématique, problématique, systématique, etc.*

EXTREMIS (IN). Locution adverbiale empruntée du latin. — Il aurait été utile d'indiquer que l'*s* doit sonner, car le latin n'est pas connu de tous ceux qui consultent le Dictionnaire de l'Académie. Elle y a bien songé quand elle a dit de prononcer *dé profondiss* le DE PROFUNDIS; *honorèsse* dans AD HONORES; *vosse* dans NESCIO VOS, etc.

EXTRÉMITÉ, s. f... Il se prend aussi pour Excès. *Vous allez toujours à l'extrémité. Vous portez les choses aux dernières extrémités. Passer d'une extrémité à l'autre. Toutes les extrémités sont vicieuses.* — Dans ce sens nous préférons à *extrémité* l'adjectif *extrême* employé substantivement, qui nous semble plus usité et qui a d'ailleurs la sanction de l'Académie : « *Les* EXTRÊMES *se touchent. La prodigalité et l'avarice sont les deux* EXTRÊMES. *Entre ces deux* EXTRÊMES *il est difficile de prendre un juste milieu. Il se jette dans les* EXTRÊMES. *Pousser, porter tout à l'*EXTRÊME. » On lit encore

> (à CAVER) *Caver au plus fort...* Fig. et fam., Porter tout à l'EXTRÊME, dans les entreprises, les opinions, les suppositions, etc.
>
> (à PASSER) Prov. et fig., *Passer du blanc au noir,* Aller d'un EXTRÊME à l'autre.

F

FABRICANT, s. m. (Quelques-uns écrivent, *Fabriquant.*) Celui qui fabrique ou qui fait fabriquer. — Il aurait été mieux de ne pas mentionner la variante *fabriquant,* qui est d'une orthographe surannée. Lorsqu'un verbe en *quer* a déjà un dérivé qui prend *ca,* les autres doivent suivre cette même orthographe; si l'on écrit *confiscant, suffocant, vacant,* à cause de *confiscable* et *confiscation; suffocation; vacance* et *vacation,* on doit écrire de même *fabricant* par analogie avec *fabricateur* et *fabrication.* Les verbes *choquer, croquer, marquer, piquer,* n'ont qu'un dérivé, et c'est probablement pour cette raison

qu'ils conservent *qu* : *choquant, ante; croquant, ante; marquant, ante*[1]; *piquant, ante*[2].

FACILITÉ, s. f... *Il a une grande facilité* À *parler,* À *s'exprimer. Cette facilité* À *produire nuit quelquefois aux hommes qui en sont doués.* — Aux articles LANGUE et PENDRE on lit « *Avoir la langue bien pendue,* Avoir une grande facilité DE parler. » Si l'on peut employer indifféremment *à* et *de* dans cette locution, il serait convenable de donner ici des exemples avec DE ; sinon il faut mettre À dans les deux articles ci-dessus.

FAC-SIMILE, s. m. — Ce mot nous semble être absolument dans les mêmes conditions que le substantif *aparté;* on pourrait l'écrire en un seul mot, avec un accent sur l'*e* (*facsimilé*), et à tous les deux on donnerait un pluriel[3] comme à *spécimen.* L'absence d'accent dans *fac-simile* nous paraît fâcheuse, car elle induit en erreur ceux mêmes qui travaillent à ce genre de reproduction, les graveurs et les lithographes : ils font généralement muet l'*e* final de ce mot.

FAÎNE. — Est-ce pour la prononciation, ou à cause du *g* supprimé dans l'étymologie (*fagina*), que l'Académie met sur l'*i* un accent qu'elle n'y mettait pas autrefois? Voy. GAÎNE. — Quel est le nom de l'enveloppe verte de ce fruit? n'est-ce pas *écale,* comme pour la noix?

FAIRE, v. a. — Dans ce long article nous relèverons quelques phrases qui laissent à désirer.

(p. 723, col. 2) *Il a* BIEN FAIT *du chemin en peu de temps*[4].
(p. 724, col. 2) *Cela le* FERA *bien aise*[5].
(p. 725, col. 1) *Cela lui a* FAIT *de grands maux, de grandes douleurs*[6].
(p. 725, col. 2) *C'est à vous* À *faire que rien ne manque*[7].

1. *Démarcation* (ligne de) vient, il est vrai, de *marquer;* mais ce n'est qu'un dérivé composé, et, qui plus est, de fraîche date ; il n'a donc pas pu influer sur l'orthographe de l'adjectif *marquant,* qui est antérieur.

2. C'est probablement aussi pour la même raison que les adjectifs *attaquable, critiquable, immanquable, remarquable* et *risquable* conservent le *qu* du verbe, tandis qu'on met un *c* à *applicable, communicable, confiscable* (mentionné plus haut), *évocable, explicable, révocable,* et leurs composés *inapplicable, incommunicable, inexplicable, irrévocable;* tous ces adjectifs qui prennent *ca* ont un substantif correspondant : *application, communication, confiscation, évocation, explication, révocation.* — Il est des adjectifs terminés par *cable* qui viennent directement du latin ; tels sont *impeccable, implacable, inextricable, etc.* (terminés en latin par *cabilis*). — *Praticable* et *impraticable,* qui viennent de *pratiquer,* n'ont en leur faveur ni une étymologie latine ni des substantifs correspondants en *cation,* et l'on ne voit pas bien clairement pourquoi ils prennent *ca* au lieu de *qua.* — Enfin *prédicable,* qui vient de *prêcher,* ou plutôt de *prædicare,* prend *ca* d'abord parce qu'il est formé de *prædicabilis,* et ensuite parce qu'il a un nombreux cortége de mots dont la troisième syllabe s'écrit de la même manière : *prédicant, prédicateur, prédication, prédicament.*

3. Pour savoir comment l'on doit écrire *fac-simile* au pluriel, il faut recourir à l'article FIGURER, ou plutôt au participe FIGURÉ, ÉE, où on lit : *Les* FAC-SIMILE *sont des copies figurées.*

4. Dans cette phrase, *bien* modifie *chemin* et non *faire;* il faudrait donc mettre comme dans les quatre premières éditions : *Il a fait bien du chemin*... Voy. BIEN.

5. Cette locution doit être bien surannée.

6. Cette phrase était dans l'édition de 1694, comme la précédente. Nous croyons qu'aujourd'hui l'on dirait « Cela lui a CAUSÉ... »

7. Nous croyons qu'il faut « C'est à vous DE faire... » Voy. ÊTRE.

(p. 725, col. 2) *Cet homme n'aime pas* TANT *le jeu qu'il faisait*, Il ne l'aime plus TANT qu'il l'aimait[1].

(p. 726, col. 3) *Un petit homme mal fait et* MALBÂTI[2].

FAIRE..., neutre, signifie aussi Avoir une influence, un effet quelconque. *L'argent fait plus auprès de lui qu'aucune recommandation.* — Il nous semble qu'on peut très-naturellement sous-entendre pour régime direct *plus d'impression, plus d'effet,* ou tout autre équivalent, et qu'ainsi *faire* peut être considéré comme verbe actif dans cette phrase, aussi bien que *pouvoir* dans celles-ci :

(à POUVOIR) *Vous* POUVEZ TOUT *sur lui, sur son esprit.*
Id. *C'est un homme qui* PEUT BEAUCOUP *dans l'affaire dont il s'agit.*
Id. *Il* PEUT BEAUCOUP *auprès de vos chefs.*

où *pouvoir* signifie « avoir l'autorité, le crédit, le moyen, la faculté, etc., de faire ». Il doit être également actif dans

L'argent FAIT TOUT *auprès de lui.*
L'argent FERAIT BEAUCOUP *dans l'affaire dont il s'agit.*
L'argent FAIT BEAUCOUP *auprès de vos chefs,* BEAUCOUP PLUS *que les recommandations.*

Que le complément ou le régime de *faire* soit *tout, beaucoup, beaucoup plus,* ou seulement *plus,* nous pensons que ce verbe n'en sera pas moins actif.

Dans la sixième édition, l'Académie a formé le substantif *affaire* des deux mots *à faire*. Elle écrivait précédemment « *Je voudrais bien lui parler, j'ai* À FAIRE *à lui. Il aura* À FAIRE *à moi, il verra à qui il aura* À FAIRE. *J'ai bien* À FAIRE *de lui. J'ai bien* À FAIRE *de tout ce que vous dites* » ; et aujourd'hui « *J'ai* AFFAIRE *à lui, il faut que j'aille le voir. Il aura* AFFAIRE *à moi. Il verra à qui il a* AFFAIRE. *J'ai bien* AFFAIRE *de tout cela. Qu'ai-je* AFFAIRE *de toutes ces querelles?* » Sans examiner si cette métamorphose convient également à toutes les phrases qui l'ont subie, nous demanderons si elle n'aurait pas été applicable à celles-ci, qui du reste ont vieilli : « *C'est* À FAIRE (affaire, une affaire) *à perdre deux cents francs. C'est* À FAIRE (*affaire,* sens figuré) *à être mouillé.* »

FALLOIR, v. n... Fam., *Un homme, une personne comme il faut,* Un homme, une personne d'un rang distingué. *C'est un homme très comme il faut. Les gens comme il faut ne suivent plus cette mode.*

Nous avons entendu dire plus d'une fois *C'est un homme très comme il faut;* mais cette locution est-elle bien convenable, surtout dans le sens exclusif qu'on lui donne ici ? N'y a-t-il de gens COMME IL FAUT que les gens distingués quant au RANG ? — Ensuite nous demanderons si *très,* qui, suivant l'Académie, « se joint à un adjectif, à un participe

1. Nous pensons qu'il serait mieux de dire « Cet homme n'aime pas *autant* le jeu..., il ne l'aime plus *autant...* » — Il serait bon de rétablir la phrase telle qu'elle était dans le principe : *Cet homme n'aime* PLUS *tant...,* puisque *plus* est resté dans la définition.

2. Il faudrait écrire *mal bâti* en deux mots comme *mal fait*. Voy. BÂTIR.

ou à un adverbe », et qu'elle accompagne toujours d'un tiret, peut régulièrement être suivi de *comme il faut*. Si la réponse doit être affirmative, il n'y aura plus rien à dire contre ces locutions : *Il est* TRÈS *à son aise; Il prenait son rôle de critique* TRÈS *au sérieux*[1], *etc.*

Dans cet article il manque une acception de la locution *comme il faut,* fréquemment employée dans le sens de Comme IL NE FAUT PAS; c'est probablement un euphémisme. A l'article ACCOMMODER nous lisons : « Prov. et par raillerie, *S'accommoder comme il faut,* Prendre trop de vin, en prendre jusqu'à l'excès. *Quand il trouve de bon vin, il s'accommode* COMME IL FAUT. » — Nous présumons bien que cette expression peut se dire au sujet de toute autre liqueur, et du manger comme du boire : *Quand il trouve des mets, des boissons à son goût, il s'accommode* COMME IL FAUT.

L'article ACCOMMODER présente encore une autre acception de *comme il faut,* qui manque également ici : *Je l'accommoderai* COMME IL FAUT, Je le traiterai durement comme il le mérite.

FALLOIR... se dit encore dans le sens de Manquer... *Il s'en faut* DE BEAUCOUP *que leur nombre soit complet. Il s'en faut* BEAUCOUP *que l'un soit du mérite de l'autre. Il s'en faut* DE PEU *que ce vase ne soit plein. Il s'en fallait* PEU *qu'il n'eût achevé.*— Pour le *de* supprimé ou ajouté dans ces phrases *il s'en faut beaucoup* ou DE *beaucoup, il s'en faut peu* ou DE *peu,* nous renvoyons nos lecteurs à l'article BEAUCOUP; quant à la particule *ne* également ajoutée ou retranchée suivant qu'il s'agit de *peu* ou de *beaucoup,* nous les prions de voir l'article NE. Mais voici deux phrases que nous croyons devoir examiner ici même :

Vous dites qu'il s'en faut TANT *que la somme entière n'y soit.*
Il ne peut pas s'en falloir TANT.

A l'article BEAUCOUP l'Académie dit qu'il faut ajouter *de* lorsqu'il s'agit de quantité : « *Il s'en faut de beaucoup,* La quantité qui devrait y être, n'y est pas à beaucoup près. *Vous croyez m'avoir tout rendu, il s'en faut* DE *beaucoup.* » Ici la question de somme ou de quantité est encore plus formellement exprimée; nous pensons donc que le *de* est indispensable, et qu'il faut mettre : *Vous dites qu'il s'en faut* DE TANT

1. Outre les deux exemples ci-dessus que nous avons puisés dans des ouvrages publiés par des membres de l'Académie, voici quelques autres phrases également prises dans des ouvrages publiés ou par des membres de l'Académie ou par nos sommités littéraires :

Quand je me la représente (la marquise de S...)... *sans fortune et* TRÈS *en crédit...*
Elle (Mme de T...) *était restée très-vraie,* TRÈS *elle-même.*
M. Magallon, homme distingué et TRÈS *au fait de l'Égypte et de l'Orient...*
Si l'on opérait de même, TRÈS *à la hâte, sur d'autres objets mal définis...*
Le jeune homme s'appelle Victor; c'était un nom TRÈS *à la mode sous l'empire.*
Ce secours vient TRÈS *à propos.*
Le roi d'Angleterre était resté TRÈS *en froid avec le roi de France depuis la paix de Nimègue.*

Nous désirerions beaucoup savoir si l'Académie en corps reconnaîtrait pour bonnes ces diverses locutions. Dans tous les cas on peut s'étonner, en trouvant l'adverbe *très* employé une seule fois hors de la règle tracée par l'Académie, que ce soit dans une phrase telle que celle-ci : *Un homme* TRÈS COMME IL FAUT, pour signifier Un homme D'UN RANG TRÈS-DISTINGUÉ.

que la somme entière n'y soit (ou *y soit*). — La seconde phrase, bien qu'elle choque moins au premier coup d'œil, n'est pas plus correcte. Nous pensons qu'il faut dire :

Il ne peut pas s'en falloir DE TANT (d'une somme de tant de francs), ou,
Il ne peut pas s'en falloir D'AUTANT (que vous le dites).

La même faute se retrouve dans cet exemple de l'article TRAVERS :

Il s'en faut DEUX (lisez : DE DEUX) *travers de doigt que ces planches ne se joignent* (ou *se joignent*).

A l'article DOIGT l'Académie a très-bien dit :

Il s'en fallait à peine D'un *travers de doigt que le coup ne fût au cœur.*

FALLOIR... Fam., *Tant s'en faut qu'au contraire,* s'emploie quelquefois, par plaisanterie, pour dire simplement, Au contraire. *Vous demandez si cette femme est jolie, tant s'en faut* QU'AU CONTRAIRE. — Évidemment il y a ici une ellipse que l'Académie aurait bien fait de suppléer, c'est : *elle est très-laide.* Mais elle aurait pu dire aussi que le plus souvent on abrége de moitié cette locution, et qu'on dit seulement *tant s'en faut. Cette personne n'est pas belle, n'est pas bonne,* TANT S'EN FAUT. *Cet ouvrage n'est pas bien écrit,* TANT S'EN FAUT. *On ne vous a pas fait le poids, la mesure,* TANT S'EN FAUT.

FAON, s. m. (On prononce *Fan.*) Le petit d'une biche ou d'un chevreuil. *Un faon de biche. Un faon de chevreuil...* — Autrefois on disait *un chevreuil mâle, un chevreuil femelle,* et en conséquence il fallait nécessairement dire *le faon d'un chevreuil;* aujourd'hui qu'on a donné le nom de *chevrette* à la femelle du chevreuil comme on appelle *biche* la femelle du cerf, il nous semble convenable de dire Le petit d'une biche ou d'une CHEVRETTE... *Un faon de* CHEVRETTE.

FAUBOURG. — L'Académie nous apprend que *bourg* se prononce *bourk;* ici elle aurait dû dire qu'on prononce *faubour.*

FAUCILLON, s. f. — *Lisez :* s. m.

FAUTE DE... — Il manque ici l'expression FAUTE D'*héritiers,* et surtout *protêt* FAUTE D'*acceptation,* FAUTE DE *payement.* Voy. DÉFAUT.

FÉCALE, s. f. — *Lisez :* adj. f.

FEMELLE... est aussi adjectif des deux genres. *Un serin mâle, un serin femelle. Une perdrix mâle, une perdrix femelle.* — Avant que l'Académie adoptât le féminin *serine,* elle avait raison de dire *un serin mâle, un serin femelle,* comme on dit *une perdrix mâle, une perdrix femelle; un rossignol mâle, un rossignol femelle;* mais aujourd'hui qu'elle a admis les deux substantifs *serin, serine,* les expressions *serin mâle, serin femelle,* peuvent-elles être conservées? N'est-ce pas comme si l'on disait *une linotte mâle, une linotte femelle; un dinde mâle, un dinde femelle,* maintenant qu'on est convenu de dire pour le masculin *un linot, un dindon,* et pour le féminin *une linotte, une dinde?*

FER-BLANC. FERBLANTIER. — Au premier abord on se demande pourquoi l'un de ces mots prend un tiret, et non l'autre. Nous pensons que cela vient de ce que *blanc* est un modificatif connu, un mot fran-

çais par lui-même, tandis que *blantier* n'a aucune signification. C'est la même raison sans doute qui a fait écrire sans tiret *entretaillure* (voy. ce mot), et qui devrait le faire supprimer dans *entre-sol* et *havre-sac*.

Il est à remarquer que le *c* de *fer-blanc* s'est changé en *t* dans *ferblantier*, comme celui de *tabac* dans *tabatière*, et le *qu* de *reverquier* dans *revertier;* au contraire, le *t* d'*écart* s'est changé en *qu* dans *écarquiller*.

FERMETURE, s. f. Ce qui sert à fermer. Il se dit, particulièrement, en termes de Serrurerie et de Menuiserie. *La fermeture d'une chapelle. La fermeture d'une boutique.* — Il se dit aussi, dans les places de guerre, de L'action de fermer les portes. *La garde prend les armes à la fermeture des portes.*

Nous croyons que *fermeture* a d'autres acceptions; il doit se dire, comme le verbe lui-même, de l'action de fermer un magasin, un bureau, et même de l'heure où cessent les travaux des employés, et de la suspension des exercices, des travaux, etc., dans certaines administrations. *J'irai chez vous après la* FERMETURE *de ma boutique, de mon magasin, de mon bureau. La* FERMETURE *des bureaux de telle administration a lieu à quatre heures. La* FERMETURE *des théâtres pendant certains jours de la semaine sainte. La* FERMETURE *des tribunaux, des colléges, des écoles pendant les vacances.*

FESSE, s. f... Fig. et bassem., *Je m'en bats les fesses*, Je m'en moque. — C'est là en effet une expression bien basse, et nous sommes d'autant plus surpris de la trouver ici qu'elle est probablement très-rare; nous ne l'avons jamais entendue, et nous pensons qu'il aurait suffi et au delà de *Je m'en bats l'œil*, qui se trouve à BATTRE et à ŒIL. On est peiné de rencontrer dans ce Dictionnaire des expressions telles que celles-ci :

> *Cela n'est pas* TANT CHIEN.
> *Il n'avait que cet ouvrage dans le* VENTRE.
> *Cet argument l'arrêta sur* CUL.

mais l'article GUEULE en fournit plusieurs à lui seul :

> *Il en a menti par la* GUEULE, *par sa* GUEULE.
> *Avoir toujours la* GUEULE *ouverte.*
> *Avoir la* GUEULE *morte, la* GUEULE *ferrée, la* GUEULE *fraîche.*
> *La* GUEULE *du juge en pétera. Etc. etc.*

FÊTE, s. f... *Garder les jours de fête*, et plus bas : *Il ne met cet habit-là que les jours de fêteS carillonnéeS.*

A l'article ÉTALER, *fête* est également au pluriel : *Il est défendu d'étaler les jours de fêteS*, et à CHÔMABLE, « il ne se dit que des jours de fêteS » ; tandis qu'à OUVRIR il est au singulier : *Les boutiques n'ouvrent point les jours de fête.* Peut-on mettre indifféremment le singulier ou le pluriel? — Dans le premier exemple, *garder* est sans doute mis pour Observer; mais dit-on *Garder* les jours de fête,

comme on dit *Garder* les commandements de Dieu? Nous n'en voyons aucun exemple à l'article GARDER.

FÉTOYER. — On ne comprend pas pourquoi ce mot prend un *é* à la première syllabe, tandis que *fête, fêter,* prennent un *ê,* et que *festin, festiner,* conservent encore l'*s* qui se mettait autrefois dans les trois autres mots (*feste, fester, festoyer*).

FEUILLETONISTE, s. m. Écrivain qui rédige des feuilletons. — Il est possible que ce mot ne fût pas encore usité lorsqu'on imprimait le premier volume de la sixième édition du Dictionnaire; mais c'est un mot nécessaire aujourd'hui qu'il n'y a presque pas de journal sans feuilleton. — Il est encore d'autres mots de cette terminaison que nous voudrions voir adoptés par l'Académie pour rectifier l'orthographe qu'on leur a donnée dans quelques dictionnaires; ainsi dans le Complément du Dictionnaire de l'Académie on a écrit *abolitionniste, fusionniste, résurrectionniste, etc.,* avec deux *n,* tandis qu'on n'en a mis qu'une à *bourboniste, confessioniste, feuilletoniste, opinioniste, unioniste, etc.* Tous ces mots devraient suivre une seule et même règle, c'est-à-dire ne prendre qu'une *n,* comme *sorboniste, violoniste, antagoniste, etc.* Il est vrai que l'Académie en met deux à *bâtonniste.*

FEURRE, s. m. (On disait autrefois *Foarre.*) Paille de toute sorte de blé. *Une gerbe de feurre.* — Il se dit, particulièrement, de la paille longue qui sert à empailler les chaises.

Il aurait fallu ajouter « Voyez FOERRE ou FOARRE »; il y a là une phrase proverbiale qui complète l'article FEURRE : « *Faire à Dieu barbe de foerre,* ne pas payer la dîme à son curé, ou la payer avec des gerbes où il y a peu de grains; et, par extension, Traiter les choses de la religion avec irrévérence. »

FEUTRER, v. a. Mettre en feutre du poil ou de la laine. *Feutrer le poil destiné à faire des chapeaux. Feutrer de la laine. Feutrer à chaud. Feutrer à froid.* — Il fallait ajouter que *feutrer* s'emploie quelquefois avec le pronom personnel, car nous lisons à l'article MARCHER, v. a. « *C'est à force de marcher l'étoffe*[1] *qu'elle* SE FEUTRE *et se contracte.* »

FICELLIER. — Il vaudrait peut-être mieux écrire *ficelier* avec une seule *l,* comme *chandelier, chapelier, coutelier, sommelier, tonnelier, etc.*

FINALE, s. m. T. de Musique, emprunté de l'italien. Morceau d'ensemble qui termine un acte d'opéra, et dans lequel le compositeur doit chercher surtout à produire de l'effet. *Le finale du premier acte. Il y a un très-beau finale au deuxième acte. Ce compositeur a fait de beaux finales.*—Cette terminaison féminine trompe bien des personnes, qui ignorant que ce mot vient de l'italien croient devoir donner à *finale* le genre féminin comme on le fait en grammaire lorsqu'on

1. Il aurait été plus correct de dire : « *C'est à force* D'ÊTRE MARCHÉE (foulée, comprimée), QUE L'ÉTOFFE *se feutre et se contracte.*

emploie ce mot dans le sens de Syllabe finale : « *On met l'accent sur* LA FINALE *de ce mot* », ou même en musique lorsqu'il est synonyme de Tonique : « *La basse doit tomber sur* LA FINALE ». Aussi quelques auteurs, afin d'éviter toute équivoque, suppriment l'*e* et font de ce mot un substantif masculin complétement français; ils disent, par exemple : *Les finals des opéras de Mozart*... Cette orthographe pourrait être adoptée sans trop d'inconvénient; nous avons d'autres mots qui sont dans le même cas : *caporal, carnaval, etc.,* dont on a retranché l'*e* final italien.

FLAMANT, s. m. Oiseau... ainsi nommé à cause de la belle couleur rouge de son plumage. — Buffon écrivait ce mot avec deux *m,* par analogie avec *flamme,* d'où ce mot est dérivé; il observe même que quelques naturalistes, trompés par l'orthographe *flamant,* avaient cru devoir écrire *flamand,* comme si cet oiseau était particulier à la Flandre. C'était là une grande erreur, puisque le FLAMMANT habite les rivages des mers méridionales.

FLEUVE. — Aux articles NOIR, ONDE, OUBLI, etc., on trouve les noms du *Styx,* du *Cocyte,* du *Léthé;* mais personne ne songera à les chercher ailleurs qu'à FLEUVE, où il n'en est pas fait mention; nous devrions aussi y trouver le *Phlégéthon,* que nous n'avons vu nulle part, et l'*Achéron,* qui a obtenu le privilége d'un article. — Les *Juges des enfers* manquent également à JUGE et à ENFER.

FLORAL, ALE, adj. — Dans *jeux floraux* faut-il mettre deux majuscules ou seulement une, et auquel de ces deux mots faut-il la mettre? La réponse n'est pas facile, car l'Académie écrit ces deux mots tantôt d'une manière, tantôt d'une autre. Dans cet article, par exemple, elle met : « En termes d'Antiq., *Jeux floraux* (petite *f*), Jeux qu'on célébrait à Rome dans le mois d'avril, en l'honneur de Flore, déesse des fleurs. *L'institution des* JEUX FLORAUX » (petit *j,* grande *F*).—Fig., *Jeux Floraux,* Assemblée qui se tient chaque année à Toulouse... *Remporter un prix aux* JEUX FLORAUX, *Académie des* JEUX FLORAUX (deux majuscules, *J, F*). Aux articles JEU et ACADÉMIE, *floraux* est toujours avec une petite *f : Remporter un prix aux* JEUX FLORAUX, *Académie des* JEUX FLORAUX [1].

FŒTUS. (On prononce l'S.) — Peut-être l'*œ* demandait-il que l'Académie dît « On prononce *fétuce* », de même qu'à COECUM elle a dit « On prononce *cécome* »; mais puisque les Latins écrivaient *fetus, fetare, fetura, fetifer, etc.,* préférablement à *fœtus, etc.,* nous pensons qu'il serait mieux d'écrire *fétus* comme on écrit *Phébus, fémur, humérus, utérus, etc.* De cette manière le composé *superfétation* aurait plus d'analogie avec son radical.

FONDRE... FONDU, UE, participe. *Plomb fondu. Cire fondue. Maison*

1. A l'article OLYMPIQUE, au contraire, c'est l'adjectif qui prend la majuscule : *Remporter le prix aux* JEUX OLYMPIQUES; et de même à l'article JEU : *les* JEUX OLYMPIQUES, *les* JEUX NÉMÉENS; à INSTAURATION, *Instauration des* JEUX OLYMPIQUES, etc.

fondue. — Ce dernier exemple n'est à la vérité que quinze lignes au-dessous de cet autre « *La maison fondit* (s'abîma) *tout à coup* » ; mais l'expression *maison fondue* est tellement en dehors des idées communes, surtout après *plomb fondu* et *cire fondue,* qu'il aurait été convenable d'ajouter comme explication « abîmée, écroulée ». C'est ainsi qu'à un des exemples du participe PIQUÉ, ÉE, l'Académie dit : « *Il parle en homme piqué,* fâché, irrité. »

FORCE... *Maison de force,* Maison où l'on enferme les gens de mauvaises mœurs qu'on veut corriger. *On l'enferma dans une maison de force.* — A la lettre **C** l'Académie nous apprend qu'en quelques endroits on appelle *Conciergerie* « certaines prisons qui étaient autrefois celles où les parlements tenaient leurs prisonniers... *La Conciergerie de Paris.* » Ici elle aurait bien fait de dire ce qu'était la prison appelée *la Force,* qu'elle a mentionnée plus d'une fois :

(à CLAQUEMURER) *Il fut claquemuré à la Force.*
(à GUICHETIER) *Les guichetiers de la Conciergerie, de la Force.*

FORCEPS. — Il aurait été utile d'indiquer la prononciation, et de dire, comme à BICEPS, « On prononce le P et l'S », ou, comme à TRICEPS, « On prononce *tricèpse* ».

FORÊT... *La forêt des Ardennes. L'ancienne forêt Hercynie. La forêt Noire.* — A l'article SIBYLLE nous trouvons également « *La sibylle Érythrée.* » Pourquoi dire *la forêt Hercynie, la sibylle Érythrée,* au lieu de *La forêt* D'*Hercynie* ou *la forêt* HERCYNIENNE, *la sibylle* D'*Érythrée* ou *la sibylle* ÉRYTHRÉENNE ? Il est vrai que dans les phrases d'un usage journalier on supprime volontiers la préposition *de;* ainsi l'Académie dit :

(à SAINT) *La porte Saint-Antoine. L'hôpital Saint-Louis.*
Id. *L'église Saint-Germain, l'église Saint-Gervais, etc.*
(à PARVIS) *Le parvis* DE *Notre-Dame,* et plus ordinairement, *Le parvis Notre-Dame.*
(à FOIRE) *La foire Saint-Laurent.*

Mais elle met la préposition même devant ces noms de saints lorsqu'il s'agit de lieux plus éloignés ou de phrases moins familières :

(à TENIR) *La foire* DE *Saint-Germain tenait depuis le* 3 *de février jusque vers la semaine sainte.*
(à NATIONAL) *L'église* DE *Saint-Louis est, à Rome, l'église... des Français.*
(à DÉSESPOIR) *L'église* DE *Saint-Pierre de Rome est le désespoir des architectes.*

A plus forte raison doit-on mettre la préposition lorsqu'on parle de noms aussi peu connus que ceux de *la forêt d'Hercynie* et de *la sibylle d'Érythrée.*

FORUM, s. m. (On prononce *Forome.*) Mot emprunté du latin. Il se dit des places où le peuple s'assemblait, à Rome, pour les affaires publiques, et de celles où se tenait quelque marché. *Le plus ancien forum, ou le Forum proprement dit, était situé entre le Capitole et le*

mont Palatin. Le forum de Nerva. Le forum de Trajan... — Ce mot doit-il prendre la marque du pluriel? En donnant un exemple avec ce nombre, l'Académie aurait empêché de s'égarer les auteurs qui ont publié des histoires de Rome et de ses conquêtes. Nous avons lu dans l'une : *La Narbonnaise se couvrait de* FORUMS, *de temples, etc.*; dans une autre : *Les* FORA *étaient nombreux à Rome.*

FOURCHETTE.— On s'étonne de ne pas trouver dans le Dictionnaire de l'Académie le mot *fourchetée* comme on y trouve *cuillerée, assiettée, écuellée, jattée, platée, potée, etc.*

FOURRAGER, v. n... FOURRAGER s'emploie aussi comme verbe actif dans le sens de Ravager. *Fourrager tout un pays. Le troupeau a fourragé* DANS *cette pièce de blé. Les lapins ont fourragé mon jardin.* — Dans les quatre premières éditions on lit : *Le troupeau a fourragé* TOUTE (et non DANS) *cette pièce de blé.* Il faut donc supprimer *dans,* qui donne au verbe actif une acception qu'il n'a pas.

FRAGILE, adj. des deux genres. Aisé à rompre, sujet à se casser. *Fragile comme un verre.*—Nous croyons qu'il faut dire *fragile comme* LE *verre, comme* DU *verre,* et non *comme* UN *verre,* car les verres à boire ne sont pas plus fragiles que le verre en général. Cette même locution se retrouve à l'article VERRE : *Cela se casse comme* UN *verre.* Voy. MARBRE.

FRAIS, FRAÎCHE... s'emploient aussi adverbialement, et signifient Nouvellement, récemment. *Maison toute fraîche faite. Appartement tout frais décoré. Du beurre frais battu...* — On a oublié d'ajouter ici l'expression *de frais,* pour signifier Nouvellement, récemment; elle doit être bonne puisqu'elle a été employée par l'Académie :

(à ESPALMER) *Un navire espalmé* DE FRAIS.
(à TONDRE) *Il est tondu* DE FRAIS.

A l'article RASER on lit : *Il est* FRAIS *rasé,* TOUT FRAIS *rasé.*

FRANC, s. m... *La pièce d'un franc pèse* UN *gramme.* — Lisez : CINQ *grammes.*

FRICANDEAU, s. m. Morceau de veau lardé, qu'on sert en entrée de table. *Un plat de fricandeaux.*—Si l'Académie avait défini *fricandeau,* Tranche *ou* tranche mince de veau lardé, comme dans les précédentes éditions, on comprendrait le pluriel qu'elle a mis à ce mot; mais comme aujourd'hui un seul fricandeau suffit pour garnir un plat, il est plus naturel de mettre le singulier.

FRITURE, s. f. L'action ou la manière de frire. *Friture au beurre. Friture à l'huile.* — Il se dit aussi du beurre ou de l'huile qui sert à frire. *De la friture trop vieille.* — Il se dit, par extension, du poisson frit. *Il ne mange point de friture.*

Friture ne se dit pas du poisson seulement; aux articles ARTICHAUT, SALSIFIS, CERVELLE, HUÎTRE, etc., on lit : *Une* FRITURE *d'artichauts. Des salsifis à l'huile, en sauce blanche, en* FRITURE. *Des cervelles* FRITES. *Des huîtres* FRITES. Il aurait donc fallu mentionner quelques-

unes de ces fritures, et ajouter : Employé absolument, il se dit du poisson. *Il ne mange point de friture.*

FRONCÉ, ÉE. *Peau froncée.* — Après FRONCÉ, ÉE, *ajoutez :* participe.

FRUGIVORE, adj. des deux genres. Qui se nourrit de fruits, de végétaux. *Les animaux frugivores. — Frugivore* doit s'employer substantivement aussi bien que *carnivore, herbivore, etc.* LES FRUGIVORES *forment une famille dans l'ordre des oiseaux sylvains.* Conséquemment il faudrait dire « adj. des deux genres *et s. m.* »

FUNAMBULE, s. m. — Ne dit-on pas UNE FUNAMBULE, comme on dit UNE ACROBATE, et le premier de ces mots ne doit-il pas être un substantif des deux genres aussi bien que le second?

FUR, s. m. Il n'est employé que dans la locution *Au fur et à mesure,* ou *A fur et mesure,* qui s'emploie en termes de Pratique et d'Administration, comme conjonction, comme préposition et comme adverbe, et qui signifie, A mesure que, à mesure de, à mesure. *Nous vous ferons passer les marchandises au fur et à mesure qu'elles arriveront. On le paye au fur et à mesure de l'ouvrage. Travaillez, nous vous payerons au fur et à mesure, à fur et mesure.* — A ces deux locutions il aurait été convenable d'ajouter *A fur et à mesure,* qu'on trouve à l'article MESURE; mais peut-être serait-il encore mieux de laisser aux notaires et au barreau, comme l'Académie le faisait précédemment, ces trois variétés d'une longue locution conjonctive, prépositive ou adverbiale, et de dire simplement comme elle le fait encore aujourd'hui à l'article MESURE [1] : « *On vous payera* À MESURE *que vous travaillerez.* À MESURE *que l'un avançait, l'autre reculait. Vous n'avez qu'à travailler, et on vous payera* À MESURE. *Vous serez payé* À MESURE *de votre travail.* »

FUSAIN, s. m... On le nomme vulgairement *Bonnet à prêtre.* — Voy. BONNET et CONTRE-BASSE.

FUSÉE, s. f... en termes d'Horlogerie, se dit d'un petit cône, cannelé en spirale, autour duquel SE ROULE la chaîne d'une montre quand on la monte. — A l'article ROULER nous n'avons pas trouvé *se rouler* employé dans l'acception ci-dessus; nous pensons donc qu'il fallait dire « autour duquel S'ENROULE la chaîne... » *Se rouler* signifie Se tourner de côté et d'autre : *Se rouler sur l'herbe, sur un lit, dans la poussière, etc.; S'enrouler* signifie Tourner plusieurs fois autour d'un objet ou sur soi-même : *Les vrilles de la vigne, des pois, etc.,* S'ENROULENT *autour des échalas, des rames, qu'on leur donne pour supports. Le spiral d'une montre* S'ENROULE *sur lui-même.*

FUSILLADE. FUSILLER. — Comme on ne prononce pas l'*l* de *fusil,* il aurait été au moins utile de dire que dans ces dérivés les *ll* doivent être mouillées.

1. Dans les deux premières éditions cette locution ne se trouvait qu'à l'article MESURE, où l'Académie mettait, pour l'usage vulgaire, *A mesure, à mesure que;* puis dans un autre paragraphe elle disait : « *Au fur et à mesure que.* Terme de Pratique dont les Notaires se servent dans les baux à ferme, marchez et autres semblables contrats, pour dire, *A mesure que.* »

G

GAÎNE. GAÎNIER. — Il manque ici un mot essentiel et très-usité : *Gaînerie,* Fabrique et commerce de gaînes, *ou* L'art, le métier ou le commerce du gaînier, définition analogue à celle de *Ganterie* [1].

Nous ne savons pas pour quel motif l'Académie écrit ces deux mots avec un circonflexe, si c'est à cause de la syncope faite dans l'étymologie latine, ou pour la prononciation. Si c'est à cause de la suppression du *g* de *vagina,* nous ferons observer qu'il y a un grand nombre de mots où l'on supprime non pas seulement une lettre de l'étymologie étrangère, mais une lettre des mots français même, sans la rappeler par un accent ; tels sont *reliure, chute, toit, coteau, otage, vite, etc.,* qu'on écrivait autrefois *relieure, cheute, toict, costeau, ostage, viste, etc.;* dans *cogner,* il y a même deux lettres supprimées, car on a dit *coingner.* D'ailleurs l'Académie ne met pas cet accent dans les composés *engainer, dégainer, rengainer.*

Si c'est pour la prononciation, la première syllabe de *gaîne* n'est pas, nous le croyons, plus longue que celle des mots *aine, haine, raine, etc.,* où l'on n'en met pas. Quant à *gaînier,* il serait bien surprenant qu'elle y fût plus longue que dans *j'engaine, je dégaine, je rengaine,* où l'on met un *i* simple.

GANGRÈNE. (On prononce *Cangrène.*) — Il est plus que probable que dans *se gangrener, gangréneux,* la première syllabe doit aussi se prononce *can;* cependant l'Académie, au lieu de dire simplement « On prononce *cangrène* », aurait bien fait de dire « Dans ce mot et dans ses dérivés, la première syllabe se prononce *can* » [2].

GANGRÈNE... Mortification TOTALE de quelque partie du corps, qui s'étend quelquefois avec rapidité. — A l'article MORTIFICATION, nous lisons : « *Dans la gangrène il y a mortification* IMPARFAITE ; *dans le sphacèle il y a mortification entière.* » Laquelle de ces deux assertions est exacte ?

GARGANTUA. — Ce nom du géant de Rabelais s'emploie tous les jours en parlant des personnes qui mangent beaucoup. *Il a un appétit de gargantua. Toute cette famille se compose de vrais gargantuas.* On devrait trouver dans le Dictionnaire de l'Académie un mot aussi usité.

GARGOUSSE, s. f. T. d'Artillerie. Charge pour un canon, enveloppée d'un papier fort ou de serge, etc. *Charger à gargousse. Une gargousse pour une pièce de vingt-quatre.* — Nous avons des raisons pour croire

1. Nous profitons de cette occasion pour signaler l'omission de *sécherie* (lieu aéré où l'on fait sécher des toiles, etc.), *vinaigrerie* (fabrique de vinaigre), *teinturerie* (métier, art, atelier du teinturier), etc., mots qui ne sont pas moins utiles que *verrerie, serrurerie, chantrerie, etc.*

2. Au reste nous ne comprenons pas l'utilité de cette prononciation, qui est contraire à l'étymologie soit grecque, soit latine (*gaggraina, gangrœna*) ; c'est l'opposé de celle des mots *Claude, Claudine; second, seconder; secret, secrétaire, etc.,* où le *c* devait autrefois se prononcer comme le *g* (*Glaude, segond, segret, etc.*).

que le mot *gargousse,* comme *cartouche,* signifie d'abord « l'enveloppe de la charge » ; et il serait utile de faire connaître la signification primitive de ces deux mots.

GEINDRE, v. n. Gémir, ou se plaindre à diverses reprises, et d'une voix languissante et non articulée... Ce mot est familier. — S'il est un terme populaire généralement usité, c'est ce verbe *geindre* employé substantivement pour dénommer celui des ouvriers d'une boulangerie qui pétrit le pain, évidemment à cause de l'espèce de gémissement qu'il fait entendre pendant son travail. Ce mot est tellement connu qu'il a été donné pour nom à une rue de Paris. Nous ne comprenons pas pourquoi il n'a pas été accueilli par l'Académie comme substantif.

GELÉE, s. f. Grand froid... — On employait autrefois la locution *gel,* qui est encore usitée dans un grand nombre de localités, et dont on a fait le mot *dégel* (le *gel* et le *dégel*). On regrette d'autant plus cette ancienne locution, que *gelée* a une autre acception complétement étrangère à celle-ci (*gelée de viande, gelée de fruits*) et qu'il n'a pas comme *gel* un correspondant opposé.

GÉLIF, adj. m. T. d'Eaux et Forêts. Il se dit des bois qui ont été fendus par les grandes gelées. *Arbres gélifs.* — Il faudrait mettre GÉLIF, IVE, adj..., et ajouter : En T. de Maçonnerie, il se dit également en parlant des pierres. *Pierre gélive.*

GEMME, adj. m. Il se dit des pierres précieuses, et du sel qui se tire des mines. *Des pierres gemmes. Du sel gemme.*—Au lieu de : adj. m., *lisez :* adj. des deux genres.

GENOU... *Avoir les genoux souples, les genoux faibles... Mes genoux fléchissent.* — Il y a en français sept substantifs terminés par *ou,* qui prennent un *x* au pluriel : *bijou, caillou, chou, genou, hibou, joujou, pou.* Tous les autres prennent une *s : des fous, des licous, des trous, etc.* Il est assez bizarre d'écrire *bambouS* et *hibouX, clouS* et *chouX, filouS* et *caillouX;* mais il l'est plus encore, ce semble, d'écrire *verrouS,* et *genouX, pouX.* Autrefois *verrou, genou, pou,* prenaient tous trois une *s* au pluriel : *verrouils, genouils, pouils;* nous avons encore *verrouiller, s'agenouiller, pouilleux, épouiller.* Il est à désirer que tous les trois se terminent par une *s,* comme précédemment, en supprimant *il.*

GENTIANE, s. f. — *Ajoutez :* On prononce *genciane.*

GENTIL, adj. m. Païen, idolâtre. — Après *adj. m.,* ajoutez : On ne prononce pas l'L. — Nous demanderons pourquoi cet adjectif n'a pas un féminin, puisqu'il s'emploie au singulier comme *chrétien, juif, mahométan, etc.* Ne pourrait-on pas dire : *Il était fils d'un père chrétien et d'une mère* GENTILE, aussi bien que, *Il était fils d'un père* GENTIL *et d'une mère chrétienne?*

GENTIL, ILLE. — Cet adjectif demandait d'autant plus que la prononciation fût indiquée, que dans le masculin l'*l* ne se prononce pas, et que dans le féminin on mouille les *ll.*

GENTILHOMME. (La lettre L se mouille dans ce mot et dans les suivants.) — *Lisez :* dans les DEUX suivants (*gentilhommerie, gentilhommière*).

GENTILLÂTRE. GENTILLESSE. — Ces mots, qui ont deux *l*, demandaient une prononciation à part.

GERMAIN, AINE, adj... *Issu de germain* se dit des personnes qui sont sorties de deux cousins germains. *Cousin issu de germain. Ils sont issus de germain. Elles sont issues de germain.*

La définition ci-dessus « se dit des personnes qui sont sorties de deux COUSINS GERMAINS » nous semble prouver surabondamment qu'il fallait écrire, *Ils sont issus de germainS, elles sont issues de germainS;* et de même à COUSIN, *Cousins issus de germainS,* et à ISSU : *Cousins issus de germainS. Ils sont issus de germainS*[1].

GIBELET, s. m. Petit foret dont on se sert pour percer une pièce de vin ou de quelque autre liquide qu'on veut déguster. *Les essayeurs de vin*[2] *ont toujours un gibelet dans leur poche.*— Dit-on Un essayeur de vin? Cette expression ne se trouve dans aucune des éditions du Dictionnaire de l'Académie, où ESSAYEUR est toujours défini « Officier préposé pour faire l'essai de la monnaie, des matières d'or et d'argent... »; mais elle se lit à l'article GIBELET dès la deuxième (1718). Elle était admissible et même nécessaire dans un temps où l'on n'avait pas le mot *dégustateur,* qui figure pour la première fois dans la sixième édition; dès qu'on a eu une expression convenable, il fallait supprimer l'autre, dont on ne s'était servi que faute de mieux.

GILLE... *Jouer les rôles de Gille,* et elliptiquement, *Jouer les Gilles.* — *C'est un Gille, un vrai Gille* (toujours avec un grand *G*).

Ailleurs on a mis des minuscules : *Jouer les* ARLEQUINS. — *Cet acteur est un vrai* TRIVELIN. — *C'est un* TURLUPIN, *un vrai* TURLUPIN.

GIRATOIRE, adj. des 2 g. T. didactique. Il se dit d'un mouvement de rotation, et du point autour duquel ce mouvement s'exécute. *Mouvement giratoire. Point giratoire.* — Voilà un terme didactique, un mot presque inconnu au vulgaire, et où la plupart de ceux qui l'emploient mettent l'*y* (*gyratoire*); pourquoi l'Académie l'écrit-elle par un *i* plutôt que *cylindre, gypse, myrte, mystère, etc.,* qui sont d'un emploi journalier?

GLACIER, s. m. Grand amas de glace, qui couvre le sommet d'une haute montagne. *Le glacier du Mont-Blanc est le plus remarquable de la Suisse.* — En 1835, le Mont-Blanc était dans la SAVOIE, et non dans la Suisse; depuis 1860 il est dans la FRANCE.

1. Il va sans dire qu'après *cousin* ou *cousine* au singulier (*cousin issu de germain, cousine issue de germain*), *germain* doit rester au singulier.

2. Dans les quatre premières éditions on ne trouve ni *dégustateur* ni même *déguster;* la quatrième donne seulement *dégustation,* et pour la définition de GIBELET on disait alors « Petit foret dont on se sert pour percer un muid de vin dont on veut FAIRE L'ESSAI. » Dans la sixième, où l'Académie dit « qu'on veut DÉGUSTER », il était naturel de remplacer également *essayeurs de vin* par DÉGUSTATEURS, mot qu'elle venait d'adopter.

Ne serait-il pas mieux d'écrire le *mont Blanc,* le *mont Rose,* comme on écrit la *mer Blanche,* la *mer Noire,* la *mer Rouge,* la *mer Jaune,* le *cap Blanc,* le *cap Vert,* les *montagnes Bleues, etc.?*

GLAS. — Nous avons souvent entendu prononcer l'*s* dans ce mot; faut-il la faire sonner? Cela semblerait d'autant plus naturel qu'autrefois on a écrit *glass.*

GLOUGLOTER ou **GOUGLOUTER**, v. n. Il se dit du cri des dindons. *La poule piaule, le dindon glouglote.* — Il faut probablement lire « *Le poulet piaule* » ou « *La poule glousse* », car au mot PIAULER, on trouve: « Il se dit du cri des petits poulets » ; il n'y est point parlé de la poule.

GOBBE. GOBER. GOBET. — La *gobbe* et le *gobet* sont tous deux de la famille du verbe *gober,* et par conséquent ils devraient s'écrire de la même manière, c'est-à-dire avec un seul *b.* Nous ne pensons pas qu'il y ait des raisons pour mettre deux *b* à *gobbe* plutôt qu'à *lobe, globe, robe, etc.*

GOËLAND. GOËLETTE. GOËMON. GOÉTIE. — Dans les trois premiers de ces mots, l'*e* doit-il être prononcé autrement que dans le quatrième? S'il a dans tous le son de l'*é,* ne devrait-on pas mettre cet *é* aux uns comme aux autres?

GOÛT... se prend quelquefois pour *Odeur. On sent ici un goût de renfermé. Ce tabac a un goût de pourri.* — Cet emploi de *goût* pour *odeur* est-il bon, et devait-il être recueilli par l'Académie? Dans cet exemple *On sent ici un* GOÛT *de renfermé, goût* n'est-il pas un terme impropre? Quant à celui-ci, *Ce tabac a un* GOÛT *de pourri,* nous pensons qu'on peut très-bien l'appliquer au tabac à fumer ou à chiquer, mais que ce serait une faute de l'employer en parlant de tabac à priser.

GOUVERNER... signifie particulièrement, Avoir grand crédit, grand pouvoir sur l'esprit de quelqu'un... *Tel croit gouverner un autre qui en est gouverné. Gouverner à son gré les volontés de quelqu'un. Gouverner les esprits. Gouverner l'opinion publique. L'opinion gouverne le monde.* On le dit aussi Des choses morales. *Les préjugés gouvernent la plupart des hommes.* — Nous présumons que l'Académie, après avoir donné cette phrase « *Gouverner l'opinion publique* », où *l'opinion publique,* chose morale, est employée comme RÉGIME, a voulu indiquer que *gouverner* peut aussi avoir pour SUJET une chose morale; et il aurait été convenable de le dire d'une manière précise. Nous ajouterons que cette indication devait précéder l'exemple « *L'opinion gouverne le monde* », car *l'opinion* est un être moral aussi bien que *les préjugés,* et tous deux sont employés comme SUJETS du verbe.

GRAIN... *Grains d'or,* Morceaux d'or très-purs qui se trouvent dans les rivières, ou sur la surface de la terre. On les nomme ainsi, quel que soit leur volume. — Aujourd'hui l'on n'appelle plus *grains* les morceaux d'or d'un certain volume; on leur donne le nom de *pépite.*

GRAMEN. (*Men* se prononce comme dans *Amen.*) — Ici et à GLUTEN,

il aurait été plus court et tout aussi clair de dire « On prononce l'N », car au mot **Amen** l'Académie ne dit pas autre chose.

GRAMINÉE, adj. des deux genres. T. de Botan. Il se dit d'une famille de plantes fort nombreuse, à laquelle appartiennent le blé, le seigle, l'avoine... — Dans l'édition de 1762, l'Académie terminait encore par un *e* muet les adjectifs *cétacé, crustacé, ostracé, testacé; cutané, igné, instantané, momentané, pédané, simultané; éthéré, etc.*, et en faisait ainsi des adjectifs des deux genres. Aujourd'hui qu'elle supprime l'*e* muet dans tous ces mots, elle devrait faire de même pour *graminée.*

GRAMMAIRE. GRAMMATICAL. GRAMMATISTE. — Dans ces mots et dans leurs dérivés faut-il faire sentir les deux *m,* ou prononcer comme s'il n'y en avait qu'une? On raconte que l'abbé d'Olivet, jouant sur la prononciation de son temps, disait que c'était sa *grand'mère* (*gran-maire*) qui l'avait fait entrer à l'Académie. Molière aussi a dit dans les *Femmes savantes* (acte II, sc. 6) :

Bélise. Veux-tu toute ta vie offenser la *grammaire ?*
Martine. Qui parle d'offenser *grand'mère* ni grand-père ?
Bélise. . . . *Grammaire* est prise à contre-sens par toi.

GRAND, ANDE, adj... *Grande,* placé devant un substantif féminin qui commence par une consonne, perd quelquefois l'*e* dans la prononciation, et même dans l'écriture, et l'on marque ce retranchement par une apostrophe, comme dans ces phrases : *A grand'peine. Faire grand'-chère. C'est grand'pitié. Ce n'est pas grand'-chose. La grand'chambre. La grand'messe, etc. Il hérite de sa grand'mère, de sa grand'-tante.*

Nous pensons que malgré l'apostrophe il faut espacer, dans l'impression comme dans l'écriture, les mots *grand' chère, grand' pitié, grand' chose, grand' chambre, grand' messe, etc.* Suivant nous, on doit suivre pour *grand'* la même règle que pour tout autre mot où l'*e* a été élidé, comme dans ces deux vers de Béranger :

Nous qui n' sommes pas d' l'Académie,
Souhaitons-lui d' ces p'tits plaisirs-là.
(*A Antoine Arnault*, le jour de sa fête.)

En conséquence il nous semble qu'il ne fallait pas de tiret à la fin de la ligne après *grand'* dans *grand' chère* et *grand' chose,* et de même à l'article Diacre où l'on trouve *grand'-messe* [1]. En effet, l'Académie dit *grande messe* ou *grand'messe ; grande pitié* ou *grand'pitié, grande presse* ou *grand'presse, grande route* ou *grand'route,* et elle ne met pas le tiret après *grand'* qui se trouve à la fin de la ligne dans les phrases suivantes :

(à Acolyte) *Faire les fonctions d'acolyte à une* GRAND' MESSE.
(à Échapper) *Lui-même n'échappa qu'à* GRAND' PEINE.
(à Peine) *Je n'y ai pas eu* GRAND' PEINE.
(à Pitié) *Ce serait* GRAND' PITIÉ *s'il ne trouvait pas d'asile.*

1. Nous avons mis le tiret à *grand'-chère, grand'-chose, grand'-tante, grand'-messe,* parce que dans le Dictionnaire de l'Académie le mot *grand'-* termine la ligne et que nous avons voulu reproduire exactement l'orthographe de l'Académie.

Nous n'avons pas besoin de dire que puisqu'on écrit *grand-père, grand-oncle,* avec un tiret, il en faut également un à la fin des lignes dans *grand'mère, grand'tante;* nous croyons de plus qu'on devrait le mettre toujours, c'est-à-dire lors même que ces mots ne sont pas divisés d'une ligne à une autre[1]; et il est probable que cette suppression n'a lieu qu'afin de ne pas multiplier des signes inutiles pour la prononciation. C'est sans doute aussi par la même raison qu'on met seulement le tiret à *grand-croix* dans ces phrases *Grand-croix de la Légion d'honneur, grand-croix de l'ordre du Christ,* où nous préférerions l'apostrophe au trait d'union, qui ne représente pas du tout l'apocope, et que d'ailleurs on ne met pas à *grand cordon.* Peut-être l'adoption du tiret dans cette locution, dont on semble faire ainsi un substantif masculin, vient-elle de ce que ces décorations sont conférées presque exclusivement à des hommes; cependant l'ellipse suffit pour rendre compte du genre féminin que doit conserver *grand' croix* lors même qu'on le met en rapport avec un pronom, un participe, etc., de genre masculin : *Il est* (porteur, revêtu, décoré de la) *grand' croix de tel ordre*[2]. *Les* (dignitaires revêtus, décorés de la) *grand' croix de l'ordre national se sont rendus chez l'Empereur.*

GRANDIR, v. n. — On dit généralement : Ce vêtement le *grandit* beaucoup; cet acte de courage, de générosité, le *grandit* à mes yeux. Mais l'Académie n'admet pas ces locutions. Pour le sens propre, elle dit : « *Ce vêtement* agrandit *la taille; Une distribution bien entendue* agrandit *en apparence un jardin.* » Elle ne parle pas du sens figuré.

GRATERON. GRATIN. — Ces deux mots, qui viennent de *gratter,* semblent devoir prendre deux *t,* comme *grattelle, grattoir, etc.*

GRATUITÉ, s. f. T. de Théologie. Qualité de ce qui est gratuit. *La gratuité de la prédestination.— Gratuit* a cinq acceptions différentes; à laquelle faut-il rapporter la définition de *gratuité* dans cet exemple? Est-ce à *supposition gratuite,* c'est-à-dire Qui n'a aucun fondement (quatrième acception)? Il aurait fallu le dire d'une manière positive.

GRAVER, GRAVEUR, GRAVURE. — L'Académie fait suivre à peu près indifféremment ces trois mots des prépositions *sur, en, à :* « *Graver* SUR *l'airain,* SUR *le bronze; graver* SUR *des agates,* SUR *des pierres précieuses; graver* EN *creux; graver* EN *relief. Graver* EN *taille-douce; graver* SUR *le cuivre au burin; graver* EN *bois; graver* À *l'eau-forte; graver* À *la manière noire.—Graveur* EN *pierres fines et* EN *médailles*[3];

1. Le rapprochement des mots dans *grand'mère, grand'tante,* peut à la rigueur, pensons-nous, remplacer le tiret lorsqu'ils se trouvent dans une même ligne.

2. Il est bien surprenant que ni dans cet article-ci, ni à CROIX, il n'y ait pas un seul exemple de *grand'croix* comme décoration, et conséquemment précédé de l'article. Celui que nous avons trouvé à l'article BAILLI « le privilége de porter LA GRAND'CROIX » nous fait désirer qu'on répare la double omission que nous venons de signaler, et qu'on adopte la même orthographe en parlant de ceux ou de celles qui portent cette décoration : *Il* ou *elle est grand' croix,* comme on écrirait, *Il* ou *elle est grand cordon.*

3. Nous ne pensons pas qu'on puisse dire *graveur* EN *pierres fines* comme on dit *graveur* EN *médailles.* Le premier travaille, grave *sur* la matière même, et ce rapport doit être exprimé

graveur EN *caractères d'imprimerie; graveur* SUR *métaux; graveur* EN *acier; graveur* EN *taille-douce,* EN *eau-forte,* EN *bois; graveur* À *la manière noire.— Gravure* EN *bois,* EN *pierres fines; gravure* EN *taille-douce,* À *la manière noire, etc.*

Bien que ces locutions soient en quelque sorte autorisées par l'usage, nous croyons que les trois prépositions ci-dessus doivent avoir des emplois distincts, et nous nous permettons d'indiquer celui qui nous paraît le plus naturel pour chacune : *sur* s'emploierait lorsqu'il s'agit de la matière, *en* pour désigner le genre de gravure, *à* pour le procédé.

Graver, graveur, gravure SUR bois, SUR acier, SUR cuivre, SUR pierres fines.
— — — EN médailles, EN caractères d'imprimerie, EN musique.
— — — EN creux, EN relief, EN taille-douce.
— — — AU burin, À l'eau-forte, À la manière noire.

GRÉEMENT. (Plusieurs écrivent *Grément.*) — Il serait fâcheux que ces *plusieurs* finissent par avoir le dessus; c'est bien assez, ce semble, que le mot radical *agrès* ait perdu l'initiale *a* dans ses dérivés.

Les mots *gré* et *agrès* ont eu une fortune bien différente. Les dérivés du premier ajoutent un *a* à leur radical : *agréable, agréer, agrément, etc.;* dans ceux du dernier, au contraire, on supprime aujourd'hui l'*a* initial, et au lieu d'*agréer, agréement,* on dit *gréer, gréement.* — Les mots *gréeur* et *agréeur* semblent même n'être pas synonymes. L'Académie définit *agréeur,* celui qui prépare, qui fournit les agrès d'un bâtiment, et *gréeur,* celui qui fait métier de gréer les bâtiments, c'est-à-dire de les garnir de toutes les voiles, manœuvres, poulies, etc. nécessaires pour naviguer. Dans la quatrième édition de son Dictionnaire, l'Académie donnait *désagréer* sans observation; dans la dernière, elle dit que ce mot a vieilli et qu'il faut employer *dégréer.*

GRÈNETERIE. GRÈNETIER. — Nous ne comprenons pas bien pourquoi l'on doit écrire par un *è* le mot *grènetier* (celui qui vend des graines), tandis que l'on conserve les lettres *ai* du radical dans le mot *grainier* (celui qui vend en détail toutes sortes de grains).

GRIOTTE, s. f. Espèce de cerise à courte queue, grosse et noirâtre, plus douce que les autres. — Dans quelques provinces, on appelle *griotte* l'espèce de cerise que, sans doute par antiphrase ou par euphémisme, on appelle à Paris *la douce* ou *cerise de Montmorency,* qui est loin d'être plus douce que les autres, et qui généralement n'est pas noirâtre. Dans le Supplément de la première édition on lit : « GRIOTTE, s. f. Espèce de cerise à courte queue, qui est un peu aigre, et plus grosse que les autres. » Voilà, ce nous semble, la définition exacte du mot *griotte.*

par la préposition; le *graveur* EN *médailles, comme le graveur* EN *caractères d'imprimerie,* EN *musique, etc.,* ne grave que le poinçon qui doit donner l'empreinte aux coins et aux matrices. — Quant aux expressions *graver, graveur, gravure* EN *bois,* EN *acier,* au lieu de SUR *bois,* SUR *acier,* nous croyons que ce sont réellement des fautes.

GRIS, ISE, adj... Fig. et fam., *Être gris, un peu gris,* être à demi ivre. *A la fin du repas nous étions tous un peu gris. Cette femme est grise.* — Cette locution se trouve entre *Patrouille grise* et *Vin gris;* mais quoiqu'on dise *Il est gris comme un cordelier, comme la manche d'un cordelier,* nous avons peine à croire qu'il s'agisse ici de couleur, et il nous semble que cette acception de *gris* devrait faire un article à part.

GRIS... signifie aussi La couleur grise, et alors il est substantif masculin. *Gris blanc. Gris cendré. Gris pommelé. Gris brun. Gris de More. Gris sale. Gris de minime. Gris de souris. Gris mêlé. Gris de perle. Gris de lin. Gris de fer. Gris moucheté. Cela tire sur le gris. S'habiller de gris.* On dit aussi adjectivement, *Couleur gris-de-perle. Étoffe gris-de-lin. Habit gris-brun, etc.*

Lorsque nous avons lu cet article nous avons cru tenir la règle de tous les modificatifs composés pour les couleurs; car nous y voyons que lorsque le nom de la couleur est pris substantivement, les mots qui l'accompagnent ne prennent pas de tiret : *le gris de perle, le gris de lin, le gris de fer, le gris brun, etc.* Si au contraire le nom de la couleur est employé adjectivement, les modificatifs qui l'accompagnent doivent lui être joints par un ou des tirets : *Un habit gris-brun, la couleur gris-de-perle, une étoffe gris-de-lin,* et l'*et cætera* donne à entendre qu'il faut pareillement écrire *Un habit gris-de-fer, gris-de-souris, gris-de-minime, etc.* — Mais nous nous trompions grandement, et plus nous avons compulsé le Dictionnaire pour nous assurer de l'exactitude de la règle, plus nous avons été convaincu que si l'Académie a eu réellement l'intention d'en poser une, cette règle n'a été observée à peu près nulle part. En effet l'on trouve

(à Couleur) Couleur *gris de lin.*
(à Lin) Ruban *gris de lin.*
(à More) Des bas *gris de more,* et à Gris, *gris de More* (grande *M*).
(à Perle) Des bas de soie *gris de perle.*
(à Souris) Couleur *gris de souris.*
(à Perdrix) Vin *œil de perdrix.*
(à Barbeau) Un habit *bleu barbeau.*
(à Châtain) Des cheveux *châtain clair.*

Pour la robe des chevaux nous n'avons trouvé de tiret qu'à Cheval *gris-pommelé,* dans l'article Pommelé; et encore à l'article Cheval on n'en a pas mis « Cheval *gris pommelé* ». L'Académie écrit donc « Chevaux *bai clair,* jument *bai brun,* cheval *bai obscur,* cheval *alezan brûlé, alezan moreau, alezan doré, alezan truité;* cheval *gris moucheté, soupe de lait* ou *soupe au lait, poil de souris, etc. etc.* »

Terminons par le très-petit nombre d'exemples où nous avons vu le tiret, outre les trois que nous avons cités plus haut. L'Académie écrit, à l'article Vert employé comme substantif : *Vert-dragon, vert-pré, vert-pomme;* cependant à l'article Céladon elle met *vert céla-*

don sans tiret. Lorsque *vert* est suivi de la préposition *de*, elle le supprime : *Vert de mer, vert d'eau, vert d'émeraude;* et de même, *un taffetas merde d'oie.*

Rouge-cerise, rouge très-vif et un peu clair.

Jaune couleur de citron, ou Jaune-citron.

Vert d'eau, couleur vert-clair.

Cette femme est clair-brune, elle a les cheveux clair-bruns.

Enfin elle écrit *Teinte* bleue-violâtre, *teinte* jaune-verdâtre.

GROSEILLE... *Gelée de groseille, Sirop de groseille;* et à Gelée, *Gelée de groseille, Gelée de pomme.* — Aux mots Pomme, Sirop, on trouve : *Sirop de pommeS, Gelée de pommeS; Sirop de groseilleS, de mûreS, de grenadeS, de limonS.* Voy. Amande.

GROSSIÈREMENT, adv... se dit quelquefois pour Sommairement, imparfaitement. *Voilà grossièrement ce qu'il a dit sur ce sujet.* — Il est fort possible que des personnes illettrées aient employé et emploient encore aujourd'hui *grossièrement* dans le sens de Sommairement, comme d'autres disent *sanguinaire* pour *sanguin, grossier* pour *gros, etc.* Puisqu'on a la locution *en gros,* et que l'Académie donne pour exemples « *Raconter une histoire* en gros, *et sans s'arrêter au détail*[1]*; Dire les choses* en gros; *Je vous ai rendu compte de cela* en gros; *Voilà* en gros *comme les choses se sont passées* », nous pensons qu'il est mieux de n'employer *grossièrement* que dans son acception naturelle, pour signifier D'une manière grossière : « *Cela est travaillé grossièrement. Il parle, il répond, il fait tout grossièrement.* »

GROTESQUE. — Ce mot, qui vient de *grotte* ou tout au moins de l'italien *grottesche* (les peintures appelées de ce nom ont été, dit-on, trouvées dans des grottes, dans des lieux souterrains), nous semble devoir prendre deux *t* aussi bien que *pittoresque.*

GROUP, s. m. T. de Comm. Sac cacheté plein d'or ou d'argent, qu'on envoie d'une ville à une autre. — L'usage général est de prononcer *groupe.* Il était d'autant plus essentiel d'indiquer la prononciation, que l'Académie l'a mise à Croup et qu'on ne prononce pas le *p* dans les autres mots de cette terminaison : *coup, loup, cantaloup, etc.*

GUÈRE... Adverbe qui s'emploie toujours avec la négative, et qui signifie Pas beaucoup, peu. *Il n'y a guère de gens tout à fait désintéressés. Il n'a guère d'argent... Il n'a plus guère à vivre*[2]. *Il ne s'en est guère fallu.* — Cette définition demande peut-être un peu plus de clarté, pour faire bien comprendre que c'est la négative dont *guère* est accompagné qui lui fait signifier Peu, pas beaucoup; car *guère,* par lui-même, doit signifier Beaucoup, comme le mot italien *guari* dont il nous paraît être la traduction, ou comme l'allemand *gar,* qui est l'étymologie probable de l'un et de l'autre.

1. Il serait peut-être mieux de mettre le pluriel : *sans s'arrêter auX détailS.*

2. Que dans cette phrase de l'Académie « *Il n'a plus guère à vivre* » on substitue à *guère* les expressions *beaucoup* ou *peu, pas beaucoup,* et l'on verra si *guère* signifie Peu ou Beaucoup.

GUET-APENS. — Autrefois (dans les trois premières éditions) l'Académie écrivait *guet-à-pens*, orthographe dont on ne se rend pas bien compte. *Guet-appens* serait plus conforme à l'étymologie *appensus*.

GUIGNARD, s. m. T. d'Hist. nat. Espèce de pluvier de la grosseur d'un merle, bon à manger et fort délicat. *On ne trouve guère* DE *guignards que dans le pays Chartrain.* — Nous croyons qu'il faut DES *guignards*, car ici *guère* modifie non pas *guignards* mais *trouver* ou *le pays Chartrain;* la phrase signifie, Ce n'est guère que dans le pays Chartrain qu'on trouve DES guignards. — Au contraire on mettrait DE si l'idée portait sur la quantité et non sur la localité; on dirait donc: *On ne trouve guère* DE *guignards dans le pays Chartrain.*

GUINGAN. GUINÉE. — Transposez : GUINÉE. GUINGAN.

GUTTURAL, ALE, adj... signifie aussi Qui vient du gosier. *Son guttural. Sons gutturaux.* G *et* K *sont des lettres gutturales. La langue espagnole et la langue allemande ont* BEAUCOUP DE LETTRES *gutturales.* — Il aurait été plus exact de dire « *La langue espagnole et la langue allemande ont* UN GRAND NOMBRE DE MOTS OÙ FIGURENT DES LETTRES *gutturales* », puisque l'une et l'autre n'ont que trois lettres de ce genre: la première, le G, le J et le X; la seconde, le G, le K et le CH, car le *ch* ne forme proprement qu'une seule lettre, qu'une seule articulation.

H

H. — Il est à remarquer que l'Académie, qui dans tout le cours de son Dictionnaire donne le genre féminin aux lettres *f, h, l, m, n, r, s* (sauf au mot INTERROGANT, où elle dit « l'E est ouvert, et on ne prononce qu'UN R dans ce mot et les suivants », et à l'article IMPROMPTU « Quelques-uns lui donnent UN S au pluriel »), donne six fois dans cet article le genre masculin à la lettre *h*, et une fois à la lettre *f* (*ph* se prononce comme UN *f*), bien qu'elle y conserve le féminin à l'*r* (après un T ou UNE R). Au mot HANNETON, terme de Passementerie, on trouve encore « H n'est pas aspiré. »

La lettre H présente d'assez nombreuses difficultés, parce qu'elle est maintenue dans certains mots et supprimée dans d'autres dont l'étymologie est la même, comme *rhume, diarrhée,* et *hémorroïde, hémorroïsse; psychologie* et *métempsycose; asiarchat, exarchat,* et *patriarcal, patriarcat; gothique* et *ostrogot;* ou dans des mots qui, sans avoir la même étymologie, semblaient devoir suivre la même fortune, comme *catarrhe* et *hémorragie; rhéteur, rhétorique, rhinocéros,* et *rabdologie, rabdomancie, rapsode; Charybde* et *Caron; rhubarbe* et *ipécacuana* (précédemment *ipécacuanha*), *etc.*

HABILLER... *Ce traducteur a habillé Démosthène à la française.* — Ici et à OPPOSER « *Quel orateur avons-nous qu'on puisse opposer à Cicéron, à Démosthène* », on a fait la division *Démos-thène;* à NARRATION et à NE (*Cicéron, Démosthène excellent dans la narration; Dé-*

mosthène n'est pas si abondant que Cicéron), on a au contraire divisé *Démo-sthène*. Nous pensons que cette dernière division est préférable à l'autre, et qu'on devrait également diviser *Anti-sthène, Bory-sthène, Calli-sthène, Erato-sthène, Pli-sthène, etc.*

HAÏR, v. a. (H s'aspire.) *Je hais, tu hais, il hait; nous haïssons, vous haïssez, ils haïssent. Je haïssais. J'ai haï. Je haïrai. Hais. Que je haïsse. Haïssant.* — L'Académie ne nous donne ni le passé défini ni l'imparfait du subjonctif. Ce n'est sans doute pas qu'elle rejette ces temps, car on doit pouvoir dire : *Lorsque j'eus appris les calomnies qu'il avait publiées contre moi, je le* HAÏS *cordialement. Il faudrait que je le* HAÏSSE *bien pour me conduire ainsi à son égard;* mais peut-être a-t-elle voulu éviter qu'on ne lui demandât comment il faut écrire les deux premières personnes plurielles du premier de ces temps et la troisième personne singulière du second, qui devraient s'écrire : *nous häïmes, vous häïtes, qu'il häït.* Cependant, puisqu'elle dit que le tréma fait détacher la voyelle qui en est affectée de la voyelle suivante aussi bien que de la précédente, nous pensons qu'il faut écrire ces trois personnes comme nous venons de le faire, au lieu d'écrire *nous haïmes, vous haïtes, qu'il haït.* Voy. ARGUER.

HALTE... *Halte-là.* — A l'article LÀ on trouve *Halte là* sans tiret, et nous croyons cette dernière orthographe préférable, parce qu'on ne met plus comme autrefois un tiret entre le verbe et *là*. L'Académie écrivait dans la première édition, *Demeure-là* (à LÀ), *demeurez-là* (à DEMEURER); mais dès la quatrième on ne retrouve plus le tiret ni à l'un ni à l'autre.

HARMONIE. — Ce substantif a un et même deux verbes correspondants (*harmonier* et *harmoniser*) pour signifier Mettre en harmonie. L'auteur de *Paul et Virginie,* dans ses *Harmonies de la nature,* dit toujours *harmonier;* d'autres auteurs préfèrent *harmoniser* [1]. Il est à désirer que l'Académie nous dise quel est celui qu'on doit employer.

HARPAGON. — Ce nom, presque aussi usité que celui de *tartufe,* et certainement bien plus usité que ceux d'*olibrius,* de *trivelin,* de *turlupin, etc.,* méritait de figurer dans le Dictionnaire de l'Académie. *Je n'ai jamais vu de pareil* HARPAGON. *Prenez garde à vous; vous avez affaire au plus avide* HARPAGON *qui existe.*

1. Des substantifs terminés par *ie* les uns forment leur verbe régulièrement par la simple addition d'une *r,* comme *amnistie, calomnie, carie, copie, effigie, génie, parodie, scie, etc.,* dont les verbes sont *amnistier, calomnier, carier, copier, effigier, s'ingénier, parodier, scier;* — les autres veulent l'addition d'une *s* avant l'*e;* ainsi *allégorie, économie, symétrie, sympathie, tyrannie, etc.,* ont pour verbes *allégoriser, économiser, symétriser, sympathiser, tyranniser.* — S'il nous était permis de déduire une règle de ce petit nombre d'exemples, nous ferions remarquer que les verbes qui prennent l'*s* dans leur dérivation viennent d'un substantif qui a pour correspondant un adjectif en *ique;* des mots *allégorie, économie, symétrie, etc.,* on fait *allégorique, économique, symétrique,* tandis que *calomnie, carie, copie, effigie, etc.,* n'ont pas cet adjectif. D'après cela, *harmonie* devrait prendre l'*s* dans son verbe (*harmoniser*), car il a pour adjectif *harmonique* (et *harmonieux,* comme *calomnie* a *calomnieux,* mais cela ne change rien à la règle). — Le verbe *agoniser,* formé d'*agonie,* bien qu'il n'ait pas d'autre adjectif qu'*agonisant,* n'infirme pas davantage la règle que nous avons essayé de donner.

HARPIE.—Dans la seconde syllabe de ce mot les Grecs mettaient υι, les Latins *yi;* l'Académie a supprimé l'*y* dès la première édition de son Dictionnaire, et elle a maintenu cette orthographe bien que généralement les littérateurs et surtout les littérateurs avancés en âge emploient l'*y* encore aujourd'hui. Elle a bien fait de ne conserver qu'une des deux voyelles; mais peut-être aurait-il été mieux de supprimer l'*i*, parce que l'*y* est plus radical. Toutefois ce n'est pas là le principal objet de cette remarque; nous voulons parler des noms des harpies : *Aëllo, Ocypète* et *Celœno*. Nous pensons qu'il faudrait écrire *Aello* avec un *e* au lieu d'un *ë* (Voy. Tréma); quant à *Celœno,* c'est probablement par distraction qu'on a mis un **Œ** à la seconde syllabe au lieu d'un **Æ**; mais on aurait pu simplifier aussi l'orthographe de ce nom en mettant un *é* (Céléno), puisqu'on écrit avec un *è Célènes,* ville de Phrygie où régnait Midas, et avec un *é Céléna,* nom de la montagne où ce roi fut puni par Apollon.

HAVRE-SAC. — Nous présumons que c'est à cause de la prononciation de l'*s* que l'Académie a mis un tiret dans ce mot et dans *entresol;* mais puisqu'elle écrit sans division *entretaillure, ferblantier, soubresaut,* parce qu'une portion de ces mots isolée ne forme pas un mot par elle-même, peut-être aurait-il mieux valu écrire *havresac,* car *havre,* reproduction de l'allemand *Haber,* qui signifie Avoine, n'a ici aucune signification. — A l'article Capote, on trouve *havresac.*

HÉ... *Hé quoi! vous n'êtes pas encore parti!* — Il paraît qu'il est assez indifférent d'écrire *hé* ou *eh,* du moins dans l'exclamation *hé quoi!,* car à l'article Quoi nous lisons « On y ajoute (à *quoi*) quelquefois l'interjection *eh. Eh quoi! vous n'êtes pas encore parti!* »

HÉLIX, s. m. T. d'Anat. — *Ajoutez :* On prononce l'X.

HÉMISPHÈRE, s. m. — Il est fâcheux que l'usage donne parfois aux mots composés ou juxtaposés un genre différent de celui qu'ils ont étant seuls; ainsi, *midi* est masculin, *après-midi* est féminin; *sphère* et *nuit* sont féminins, tandis que *minuit, hémisphère, planisphère,* sont du genre masculin. Autrefois *atmosphère* était aussi de ce même genre, en sorte que *sphère* seulement était féminin.

HERBORISTE, s. m. — On aurait pu, sans manquer à la vérité, dire *substantif des deux genres,* car les herboristeries (l'Académie n'a pas encore adopté ce mot) de détail sont en grande partie tenues par des femmes. D'ailleurs les substantifs *chaudronnier, cordonnier, chapelier, boucher, boulanger, pâtissier, confiseur, etc.,* ont un féminin bien moins motivé : *chaudronnière, cordonnière, chapelière, etc.*

HIÈBLE, s. f.— De quel genre est ce mot? A la lettre Y, nous trouvons « Yèble, s. m. Plante. Voyez Hièble. » — Ce substantif changerait-il de genre suivant l'orthographe qu'on lui donne?

HISTORIQUEMENT, adv... se dit aussi par opposition à Fabuleusement. *Suivant la fable reçue, Didon vivait du temps d'Énée; mais, à parler historiquement, elle* ÉTAIT *plusieurs siècles avant ce héros.* —

Cet exemple date de la seconde édition (1720); aujourd'hui, pour être compris, il faudrait dire, *elle* EXISTAIT.

HOLÀ... *Mettre le holà, mettre les holà,* Faire cesser des gens qui se querellent, qui se battent. — *Mettre les holà* était sans doute usité en 1694, puisqu'on le trouve dans la première édition de ce Dictionnaire; mais l'est-il encore aujourd'hui? Qu'un grand poëte ait employé le pluriel afin d'ajouter une *s* qui sauvait un hiatus,

Vous mettez *les holas* en écoutant l'auteur,

c'est là une licence qui ne peut faire règle, surtout pour l'orthographe, et nous pensons qu'il vaut mieux s'en tenir au singulier, *mettre le holà,* car ce mot est composé de l'exclamation *ho!* et de l'adverbe *là*.

HOMÉLIE... *Les homélies de saint Chrysostôme sur saint Matthieu.* — Dans cet article, *Chrysostôme* a un *ô* circonflexe à la troisième syllabe; à DOCTEUR on trouve « *saint Jean Chrysostome* » sans accent. Bien que cet accent se voie dans plusieurs biographies, nous pensons qu'il vaut mieux mettre un *o* simple puisque le mot grec (*chrusos,* or; *stoma,* bouche : bouche d'or) prend un omicron et non un oméga.

HOMOCENTRIQUE, adj. des deux genres. T. d'Anat. Il se dit des cercles qui ont un centre commun, et que l'on nomme aussi *concentriques*. — Au lieu de « T. d'Anat. » *lisez* « T. d'Astron. »

HONCHETS, s. m. pl. (H s'aspire.) Sorte de jeu d'enfants. Voy. JONCHETS. — Ce mot est dérivé de *jonc,* et il est fâcheux que l'Académie autorise *Honchets,* non-seulement en donnant ici des détails, au lieu de renvoyer purement et simplement à l'expression correcte, mais encore en mettant au mot JONCHETS « Quelques-uns disent *Honchets* ».

HUMAIN. HUMANITÉ. INHUMAIN. INHUMANITÉ. — Ces quatre mots peuvent-ils ou non s'employer avec un complément? Peut-on dire « *Il faut être humain* AVEC, POUR, ENVERS *les animaux; il ne faut pas être inhumain, même* AVEC, POUR, ENVERS *les animaux* »? Nous croyons avoir entendu et lu ces diverses expressions, mais nous ne les trouvons pas dans les dictionnaires, et nous voudrions savoir si elles doivent être bannies même de la conversation. Puisqu'on dit, *L'indulgence* POUR; *indulgent* POUR, À[1]; *sévère* ENVERS, À L'ÉGARD DE, À[2], *rude* À, ENVERS[3]; *terrible* À[4], et même *souple* À[5], *inébranlable* À[6], *tendre* À[7], on doit pouvoir donner un complément aux quatre mots mentionnés plus haut.

1. (à INDULGENCE) *Avoir de l'indulgence* POUR *une personne.*
(à INDULGENT) *Il est trop indulgent* POUR *ses enfants,* À *ses enfants.*
Id. *Être indulgent* À *soi-même.— Être indulgent* POUR *les fautes de ses amis.*
2. (à SÉVÈRE) *Ce père est trop sévère* ENVERS *ses enfants,* À L'ÉGARD DE *ses enfants.*
(à A) *Indulgent* À *tous. — Sévère* À *lui-même.*
3. (à RUDE) *Un précepteur rude* À OU ENVERS *ses écoliers.*
4. (à TERRIBLE) *Il devint terrible* À *ses ennemis.*
5. (à SOUPLE) *Un enfant souple* AUX *volontés de ses maîtres. — Souple* À *la raison.*
6. (à INÉBRANLABLE) *Ce roc est inébranlable* À *l'impétuosité des vents.*
Id. *Inébranlable* AUX *coups de l'adversité.*
7. (à TENDRE) *Ce cheval est tendre* À *l'éperon. — Il est tendre* AUX *mouches.*

HUMIDE... *La terre est encore* TOUTE *humide*[1]... *Il a pleuré, il a encore les yeux tout humides.* — Dans ces phrases *tout* signifie Entièrement, complétement; il est adverbe et conséquemment dans la première il doit rester invariable comme s'il était suivi d'une voyelle, puisque l'*h* est muette. L'Académie écrit très-bien :

(à AISE) *Elle est* TOUT *aise et* TOUT *heureuse d'avoir trouvé ce mari-là.*
(à ÉBOURIFFÉ) *Elle arriva* TOUT *ébouriffée.*
Id. *Votre coiffure est* TOUT *ébouriffée.*
(à TOUT) *Elle est* TOUT *absorbée dans ses réflexions.*
Id. TOUT *ingrate qu'elle est.*

HYBRIDE, adj. des deux genres. Qui est né, provenu de deux espèces différentes. *Les mulets sont des animaux hybrides.* Il se dit plus souvent des plantes que des animaux. *Plante hybride. Variétés hybrides.* On l'emploie aussi substantivement. *Les hybrides sont stériles*[2]. — Il manque ici une acception importante, celle de MOT HYBRIDE. A l'article MOT, l'Académie nous apprend qu'un *mot hybride* est « Un mot composé d'autres mots qui appartiennent à des langues différentes. *Choléra-morbus* est un mot hybride ». On pourrait en citer beaucoup d'autres, tels que *bureaucratie, ergo-glu; multinôme,* que l'Académie devrait supprimer, puisqu'on a *polynôme; monocle,* qu'a remplacé *lorgnon, etc.*

HYDROGÈNE, s. m... *L'hydrogène est toujours à l'état de gaz. Gaz hydrogène. Le gaz hydrogène est quatorze fois et demie aussi léger que l'air. L'extrême légèreté du gaz hydrogène le rend très-propre aux expériences aérostatiques. Remplir un aérostat de gaz hydrogène.* — Il fallait mettre « HYDROGÈNE, s. m. et adj. » ou ajouter, avant *Gaz hydrogène :* « Il s'emploie aussi comme adjectif. » La même distraction se retrouve à OXYGÈNE. Voy. ce mot.

HYDROSULFATE ou **HYDROSULFURE. HYDROSULFURIQUE.** — Après *Hydrosulfate* ou *Hydrosulfure,* ajoutez : Dans ces deux mots et dans le suivant, l'S se prononce fortement, comme dans *sulfate, sulfure, sulfurique.*

HYÉMAL, ALE. — Cet adjectif ne devrait-il pas s'écrire *hiémal?* Il n'y a pas plus de cinquante ans, nos professeurs nous faisaient, il est vrai, écrire *hyems* avec un *y;* mais des lexicographes modernes, qui ont fait plus de recherches qu'eux pour connaître l'orthographe du temps de la bonne latinité, Roquefort et MM. Quicherat et Daveluy, par exemple, mettent un *i* à *hiems, hiemalis, hiematio, etc.;* et par les mots *hibernum, hibernare,* ils nous montrent également que nos pères avaient tort d'écrire *hyver* et *hyverner.*

1. A l'article LEVANTINE on lit aussi « Étoffe de soie TOUTE unie ».
2. Il aurait été utile de renvoyer d'HYBRIDE à MULET, car on lit dans ce dernier article : « *Mulet* se dit en général de tout animal provenu de deux animaux de différente espèce, et qui n'engendre point.—Il se dit par extension, en Botanique, de toute plante qui est le produit d'une semence fécondée par la poussière d'une plante d'une autre espèce. » — *Mulet* est donc un synonyme d'*Hybride,* du moins pour les animaux et les plantes.

HYPOTHÈSE... *L'hypothèse de Ptolomée. L'hypothèse de Ticho-Brahé.* — Ces deux noms célèbres sont mal écrits ; heureusement nous les retrouvons à l'article FONDRE, et là du moins ils sont tels qu'ils doivent être : « TYCHO-*Brahé voulut fondre ensemble le système de* PTOLÉMÉE *et celui de Copernic* ». Les noms propres ont été un peu négligés dans cet ouvrage : nous signalerons ici ceux qui nous ont frappé :

	Brignolles	*pour* Brignoles,	à PRUNE.
	Essone	Essonne,	POUDRIÈRE.
	Lauffenbourg [1]	Laufenbourg,	FORESTIER.
	Natolie [2]	Anatolie,	ORIENT.
	Radstadt	Rastadt,	CONGRÈS.
Nous ne parlerons pas de *Suisse* pour *Savoie*,			GLACIER.
Parmi les noms d'hommes, etc.,			
	Céloeno	*pour* Célæno,	à HARPIE.
	Mélanchton	Mélanchthon,	MÉTONOMASIE.
	Sénebier	Senebier,	PHYSIOLOGIE.
	Van-Dick	Van Dyck,	PORTRAIT.
	Willughby	Willoughby,	ORNITHOLOGIE.
et enfin ici	*Ptolomée*	Ptolémée,	
et	*Ticho-Brahé*	Tycho-Brahé.	

Disons en passant que souvent on met dans les noms un tiret qui ne devrait pas y figurer, et si nous né sommes pas dans l'erreur celui de *Tycho-Brahé* est dans ce cas. *Tycho* était son prénom ; mais comme il était Danois et que ce prénom ne se retrouve pas chez les autres célébrités de cette nation, on a cru qu'il faisait partie du nom de famille et on l'y a joint par un tiret. Bien des auteurs en font autant pour le prénom *Gui*, et écrivent *Gui-Coquille, Gui-Patin, etc.;* ici l'erreur est moins excusable. Au reste il y a aujourd'hui même des Français qui unissent leur prénom à leur nom par un tiret, sans doute parce qu'ils trouvent ce dernier trop court.

Il est encore une autre sorte de noms où l'on met mal à propos le tiret. La particule nobiliaire *de* des Français s'exprime en allemand par *von,* en hollandais par *van.* Nous ne faisons jamais la faute de mettre un tiret après *von,* et nous écrivons *Otto von Guericke* ou *Otto de Guericke ;* mais par une bizarrerie dont la cause nous est inconnue, on le met assez fréquemment après *van;* c'est ainsi que dans le Dictionnaire de l'Académie on a mis *Van-Dick* au lieu de *Van Dyck.*

HYSOPE. — Dans toutes les Bibles on trouve **HYSSOPE** avec deux *s,* conformément à l'étymologie.

1. Autrefois on doublait fréquemment la consonne finale *f : Dorff,* village ; *Hoff,* cour ; *Lauff,* course, etc. ; aujourd'hui ces mots ne prennent plus qu'une *f : Dorf, Hof, Lauf;* il faut donc écrire *laufen,* courir, et *Laufenburg* ou *Laufenbourg.* C'est ainsi que ce mot est écrit dans les dictionnaires récents.

2. *Natolie* n'est pas précisément une faute ; c'est une suppression de lettre semblable à celle qui fait dire *la Pouille* au lieu de *l'Apulie;* mais puisque *Anatolie* vient du mot grec *anatolè,* qui signifie Levant, orient, pays de l'Orient, il est mieux de se conformer à l'étymologie comme on le fait dans tous les dictionnaires géographiques.

I

I et Y. — Autrefois l'Académie écrivait avec un *y, abysme, asyle, myrmidon, etc.*, et avec un *i, analise, diachilon, embrion, stile, etc.*; aujourd'hui, c'est le contraire qui a lieu : elle écrit *abîme, asile, mirmidon, etc.*, et *analyse, diachylon, embryon, style, etc.*

La suppression de l'*s* et la prosodie ont dû faire adopter *abîme; analise* et *stile*, se rattachant à la grammaire, ont pu reprendre l'*y* étymologique; mais pourquoi avoir changé en *i* l'*y* de *myrmidon*, et en *y* l'*i* de *diachilon, embrion*, puisqu'elle écrit *anévrisme* et *cariatide*, termes de sciences et d'arts, dont l'étymologie réclame l'*y* (*anévrysme, caryatide*) ? — Pourquoi encore écrire avec un *y lacrymal* et *lacrymatoire, sylvain*, puisque les Latins y mettaient de préférence l'*i* (*lacrima, silva*); et avec un *i sirtes*, où le grec et le latin demandaient un *y*? — Pourquoi enfin écrire *le zéphyr* avec un *y* et *Zéphire* avec un *i*?

ÏAMBE. ÏAMBIQUE. — Ces deux mots sont les seuls de la langue française où l'on mette le tréma sur la première des deux voyelles qu'on doit détacher l'une de l'autre dans la prononciation. Aux mots ARGUER et HAÏR, nous avons vu qu'il serait utile d'augmenter le nombre de ces cas.

ICI... *Revenez demain; d'ici là, j'aurai arrangé votre affaire.* — La locution *d'ici là* est-elle la seule qu'on puisse employer pour exprimer l'idée qu'elle représente? Non, car nous trouvons :

(à DE) *Nous verrons bien des choses* D'ICI À CE TEMPS-LÀ, *d'ici là.*
(à EAU et à PONT) *Il passera bien de l'eau sous les ponts entre ci et là* [1], OU D'ICI À CE TEMPS-LÀ.

On peut donc très-bien dire *d'ici à ce temps-là*, et il est fâcheux que l'Académie n'ait pas donné dans cet article-ci un exemple de cette locution.—Mais peut-on dire également *d'ici à vingt ans, à trente ans, à cent ans, etc.?* Nous le croyons; cependant l'Académie aurait dû prévenir les doutes à cet égard. Il est probable que si elle avait mis à ICI l'expression correcte, Lamennais n'aurait pas écrit « D'ICI VINGT ANS *la face de la terre aura changé* ». Nous pensons qu'il faut « *d'ici* À *vingt ans* ».

ICONOLÂTRE. — Ce mot semble réclamer *iconolâtrie*, comme *zoolâtrie* semble appeler *zoolâtre*. Est-ce par omission ou volontairement que l'Académie n'a pas donné ces deux mots?

IDOLÂTRIE. — Puisque l'Académie écrit LATRIE, *le culte de latrie*, sans accent, pourquoi en mettre un à *idolâtrie, zoolâtrie?* Qu'elle emploie l'*â* pour *idolâtre, iconolâtre, zoolâtre*, ce sera conforme au principe qui l'a décidée à en faire usage dans *grâce, disgrâce, infâme*,

1. A l'article CI, l'Académie dit que les locutions *entre ci et demain, entre ci et là* ont vieilli. Voy. ENTRE.

où elle ne mettait point d'accent autrefois, non plus qu'à *idolâtre*, et où l'on pourrait aussi bien s'en passer que dans *dictame, prame, profane, etc.*, où l'*a* est long. Mais il nous semble que puisqu'on supprime cet accent dans *gracieux, disgracier, infamie,* il n'y a pas de raison plausible pour en mettre dans les mots *idolâtrie, zoolâtrie.*

ILLÉGAL, ALE, adj. (Dans ce mot et dans les suivants, on prononce les deux L.) — Ces mots suivants où il faut prononcer les deux L sont au nombre de vingt-deux. Celui qui cherchera la prononciation du mot *Illustrissime* ne pensera guère qu'il peut la trouver à *Illégal.*

ILLUMINATION... *Une belle illumination. Une grande illumination. Faire une illumination dans un palais, dans une place publique, dans des jardins. Il y avait des illuminations à toutes les fenêtres, dans toutes les rues. L'illumination de cet hôtel est brillante. Allons voir les illuminations.* — Dans tous ces exemples il n'y a pas ce que nous cherchons, c'est-à-dire quelle préposition il faut employer pour complément de ce substantif. Au verbe ILLUMINER nous lisons, il est vrai, « *Toute la ville était illuminée* PAR *les feux de joie qu'on avait allumés dans les rues* » ; mais nous ne pensons pas qu'on dise « Une illumination *par* des feux de joie, *par* des lampions ». Nous dirons donc comme l'Académie à l'article VERRE, « *Illumination* EN *verres de couleur* », et par suite « Illumination EN lampions » ; pour le gaz, nous pensons qu'il faut employer la préposition À « Illumination AU gaz ». Quant au verbe, nous dirons « Illuminer AVEC DES bougies, AVEC DES verres de couleur, AVEC DES lanternes; illuminer AVEC DU gaz OU AU gaz (au moyen du gaz). »

IMBÉCILE. — Jusqu'ici l'Académie avait écrit *imbécille,* conformément à l'étymologie. La suppression d'une *l* dans ce mot est d'autant plus surprenante, qu'on en met deux dans le substantif *imbécillité.*

IMBROGLIO. (Mot italien qui se prononce *imbroillo* à l'italienne, ou *imbroille* à la française, sans faire sentir l'*i* et en mouillant les *l.*)— Nous pensons que le plus simple était de dire que dans *imbroglio* il faut mouiller *gl,* ou peut-être encore qu'il faut prononcer *imbrôlio ;* quant à la prononciation française *imbroille,* bien peu de personnes la comprendront si elles ne la savent d'avance.

IMMACULÉ, ÉE, adj. (Dans ce mot et dans les suivants, on prononce les deux M, et l'I conserve le son qui lui est naturel.) — Ainsi donc il faudra chercher à deux pages en arrière la prononciation d'*immutabilité,* qui est séparé d'*immaculé* par quarante-huit mots.

IMMARCESSIBLE. — L'Académie écrit, conformément à l'étymologie, *adolescence, convalescence, effervescence, incandescence, etc.* Elle aurait dû faire de même pour *immarcessible,* qui, venant de *marcescere,* se flétrir, demande également un *c :* IMMARCESCIBLE.

IMPASSE, s. f. Cul-de-sac, petite rue qui n'a point d'issue. — On a bien de l'obligation à Voltaire d'avoir ressuscité ce mot pour remplacer *cul-de-sac,* et nous voudrions que la définition fût aussi conve-

nable que l'expression elle-même. A coup sûr la belette de la fable (La Fontaine, III, 17), si elle n'eût pas fait si bonne chère dans le grenier, n'aurait pas dit qu'il n'y avait POINT D'issue; elle serait fort bien sortie par le même trou qui lui avait servi de passage pour y entrer. Nous croyons donc qu'il serait plus exact de dire : « Petite rue qui n'a QU'UNE issue. »

IMPERSONNEL, ELLE, adj... *Les verbes impersonnels proprement dits, sont ceux qui n'ont que l'infinitif et la troisième personne du singulier, tels que* Falloir, pleuvoir, neiger, etc., *qui font* Il faut, il pleut, il neige, etc. — Il aurait fallu ajouter que *Pleuvoir,* employé figurément, prend le pluriel : « *Les coups de fusil y* PLEUVENT. *Les sarcasmes* PLEUVENT *sur lui de tous côtés. Les biens, les dignités, les honneurs* PLEUVENT *chez lui,* PLEUVENT *sur lui* » ; ou du moins il fallait renvoyer au verbe PLEUVOIR, où l'on aurait trouvé ces exemples.

IMPOLI, IE, adj... *Homme impoli. Manières impolies. Réponse impolie.* — Et au participe de POLIR employé figurément : « *C'est un homme extrêmement poli. C'est l'homme du monde le plus poli. Il est savant, mais il n'est pas poli. Il a les manières fort polies. Parler d'un ton poli* ». — Ainsi donc *poli* et *impoli* ne prennent jamais de complément, et l'on ne pourrait pas dire : « *Vous vous plaignez de ce que cet homme est* IMPOLI À VOTRE ÉGARD; *mais ce n'est pas une exception, il n'est* POLI AVEC PERSONNE » ?

IMPROMPTU, s. m... (Quelques-uns lui donnent un *s* au pluriel.)

Pour « UN *s* » Voy. l'article H. Quant à la marque du pluriel, nous pensons qu'il faudrait l'admettre pour ce mot-là ainsi que pour plusieurs autres où les composants ont été réunis, tels que *aparté, quiproquo, etc.,* et pour quelques-uns où la réunion devrait se faire : *à-compte, auto-da-fé, fac-simile, etc.* — Mais nous avons encore autre chose à demander : *Impromptu* peut-il s'employer adverbialement ? peut-on dire : « *Excité par la gaieté des convives, il composa* IMPROMPTU *de fort jolis vers* » ? Si cette locution n'est pas admissible, on en sera quitte pour employer le synonyme français *sur-le-champ;* mais nous aimerions mieux *impromptu.*

IMPUGNER, v. a. — Faut-il prononcer : *impug-ner* ou *impu-gner?* Les dictionnaires ne sont pas d'accord; et dans la crainte de passer pour un pédant ou pour un ignorant, on désire connaître la prononciation que préfère l'Académie. On dit *répu-gner* et *inexpug-nable.*

IN... « Quand le (mot) simple commence par une des labiales B ou P, l'*n* se change en *m,* et l'on prononce *Èn,* avec le son nasal : *Imbu, importer* (*Ènbu, ènporter*). — Partout ailleurs, *In* reste tel qu'il est; et il prend toujours le son nasal devant les consonnes, à moins que le simple ne commence par N : *Inattendu, inutile* (prononcez *I-nattendu, i-nutile*) ; *Indocile, injuste* (prononcez *Èn-docile, èn-juste*) ; *Inné, innombrable* (prononcez *I-nné, i-nombrable*).

Nous croyons qu'il aurait mieux valu ne pas indiquer la prononcia-

tion des mots *imbu, importer, indocile, injuste,* que de la figurer par *ènbu, ènporter, èn-docile, èn-juste,* même en ajoutant, comme l'Académie l'a fait, « avec le son nasal ».

INCOMMODER. — On trouve bien ici « *Il est incommodé depuis plusieurs jours. Être incommodé d'un bras, d'une jambe. Être incommodé dans ses affaires* »; mais on n'y voit pas une autre acception fort usitée. Faut-il dire « *Pendant ce trajet, qui dura trois mortelles journées, nous fûmes constamment incommodés* DE ou PAR *la neige et le vent qui nous fouettaient dans le visage, contre le visage* » ? A l'article TOGE, nous trouvons « *Les Romains se couvraient la tête d'un pan de leur toge, lorsqu'ils étaient incommodés* DU *soleil ou* DE *la pluie* » ; et à CHALEUR « *Être incommodé* PAR *la chaleur.* » Il fallait donc donner un exemple avec chacune de ces prépositions.

INCOMPLET, ÈTE, adj. — Cet adjectif réclame un adverbe correspondant. *Il m'a raconté ses malheurs, mais fort* INCOMPLÉTEMENT (ou plutôt *incomplètement*).

INCONVENANT, ANTE, adj. — Cet adjectif-ci devrait avoir son substantif, qui est d'un usage de tous les instants : L'INCONVENANCE *de ses propos choqua toute la compagnie. Quelle* INCONVENANCE !

INDISCRÉTION, s. f... se prend quelquefois pour Action indiscrète. *Faire une indiscrétion, des indiscrétions. C'est la seule indiscrétion qu'il ait faite en sa vie.* — Ne peut-on pas dire COMMETTRE *une indiscrétion?* Si cette locution est bonne, il serait convenable de l'adopter.

INITIATION. (On prononce *iniciation.*) — Il aurait mieux valu indiquer la prononciation complète du mot (*iniciacion*), car il semblera évident au lecteur que si dans *tia* le *t* prend le son du *c,* dans *tion,* au contraire, il doit conserver la valeur qui lui est propre.

INNAVIGABLE. — *Ajoutez* « On prononce les deux N. » Le silence de l'Académie sur cette prononciation étonne, et il est d'autant plus fâcheux qu'au mot INNÉ, qui vient immédiatement après, elle dit qu'on prononce les deux *n,* ce qui pourrait faire supposer qu'elle veut qu'on n'en prononce qu'une dans *innavigable.*

INOCULATEUR, TRICE, s. f. — *Supprimez :* f.

IN-QUARTO, adj. et s. — *Lisez :* adj. et s. m. (On prononce *in-couarto.*)

INSATIABILITÉ. INSATIABLE. INSATIABLEMENT. — Au mot INSATIABILITÉ, ajoutez : Dans ce mot et dans les deux suivants, *tia* se prononce *cia;* ou plutôt, à chaque mot ajoutez : *Tia* se prononce *cia.*

INSECTIVORE, adj. des deux genres et s. m.—Plus haut nous avons vu que l'Académie a omis de présenter *frugivore* comme substantif; l'omission complète du mot *insectivore* est plus grave, car cette dénomination se donne à des poissons, à des oiseaux, et même à des mammifères, qui se nourrissent d'insectes.

INSPECTEUR, s. m. — *Lisez* « INSPECTEUR, TRICE, subst. » Depuis bien des années, il y a des Inspectrices pour les écoles communales de jeunes filles et pour les salles d'asile.

INSTITUT, s. m... est aussi le titre de certaines sociétés savantes. *L'institut de Bologne.* — *L'Institut royal de France,* ou simplement *L'Institut,* Nom de la première société savante de France, établie à Paris, et composée de cinq Académies, savoir : l'Académie française, l'Académie des inscriptions et belles-lettres, l'Académie des sciences, l'Académie des beaux-arts, et l'Académie des sciences morales et politiques. *Les membres de l'Institut. Être reçu, entrer à l'Institut.* On le dit aussi du lieu où se tiennent les séances de l'Institut. *Aller à l'Institut.*

Nous sommes tout à fait d'avis qu'il faut écrire le mot *Institut* avec une majuscule quand il est employé absolument. Cette majuscule a deux raisons d'être : *Institut* est le nom d'une société, d'une institution; en outre, c'est celui d'une société déterminée, de la première société savante de France. Conséquemment nous pensons qu'on a eu tort de mettre un petit *i* dans l'exemple suivant :

(à MEMBRE) *Membre de la chambre des pairs, de la chambre des députés, de l'*INSTITUT[1].

Mais en revanche il nous semble que lorsque ce mot est suivi d'un complément qui désigne l'*institut* ou qui en détermine l'espèce, il rentre dans la classe des noms communs; et nous ne voyons pas pourquoi il faudrait écrire l'INSTITUT *de Bologne* avec une minuscule, et l'INSTITUT *royal de France* avec une majuscule.

Le même principe nous ferait écrire, contrairement à l'orthographe adoptée par l'Académie : *l'académie* FRANÇAISE, *l'académie des* INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, *l'académie des* SCIENCES, *l'académie des* BEAUX-ARTS, *l'académie des* SCIENCES MORALES ET POLITIQUES; — et encore, *école* POLYTECHNIQUE, *école* NORMALE, *école des* PONTS ET CHAUSSÉES; *société* PHILOTECHNIQUE, *la société royale de* MÉDECINE, *etc.,* mettant toujours la minuscule aux mots *académie, école, société, etc.,* et la majuscule aux déterminatifs, comme on le fait pour *mont* PALATIN, VALÉRIEN; *la voie* SACRÉE, APPIENNE, FLAMINIENNE; *la roche* TARPÉIENNE; *la porte* TRIOMPHALE, *etc.* Nous ne mettrions la majuscule au substantif que lorsqu'il serait sans complément, comme dans *membre de l'*ACADÉMIE, *aller à l'*ACADÉMIE; *mon fils est entré à l'*ÉCOLE[2] (l'école par excellence, l'école Polytechnique), *etc. etc.*

INTERDIRE, v. a. — Pour la conjugaison du pluriel de l'impératif, voyez DIRE.

INTERPELLER, v. a. T. de Palais. Requérir, sommer... — Ce verbe devrait ne prendre qu'une *l* à l'infinitif, comme *appeler, épeler,*

1. Nous écririons avec une majuscule, *la chambre des* PAIRS, *la chambre des* DÉPUTÉS.

2. C'est ainsi que l'Académie écrit :

(à QUARANTE) *Les* QUARANTE *de l'Académie française.* — *Un des* QUARANTE.
(à ILE) *Les* ILES *d'Amérique, etc.* — *Il fit un voyage aux* ILES. *Cacao des* ILES.
(à CODE) *Le* CODE *de Justinien.* — *Le* CODE. *Le* CODE *et le Digeste.*
(à INTÉRIM) *L'*INTÉRIM *de Charles-Quint.* — *L'*INTÉRIM *permettait le mariage des prêtres et la communion sous les deux espèces.*

puisque l'étymologie est la même (*interpeller*, inter appellare, interpellare; *épeler*, c'est appeler (appellare) les lettres pour en former des syllabes et des mots). Nous croyons que si ce mot a conservé les deux *l*, c'est parce qu'il est moins usité que les verbes *appeler*, *rappeler*, *épeler*; d'ailleurs c'est un terme de Palais, et l'on sait qu'au Palais l'orthographe reste immuable comme les us et coutumes; témoin l'orthographe de *préfix* pour *préfixe*; *ledit*, *ladite*, *mondit*, *etc.*, en un seul mot; l'accord des mots *ayant*, *oyant*, *tenant*, *tendant*, *etc.*, avec le sujet, etc. etc. Voy. Ayant.

IRRACHETABLE. (Dans ce mot et dans les suivants, on prononce les deux R.) — C'est à *irrachetable* qu'il faut chercher la prononciation d'*irruption*, qui en est séparé par quarante-sept mots.

IRREMÉDIABLE. — Dans les derniers tirages de son Dictionnaire, l'Académie écrit *irrémédiable*, avec un *é* à la seconde syllabe. Voy. la note 1 de la page 10.

ISOCÈLE... — Dans les mots composés on supprime fréquemment la consonne finale du premier composant, mais jamais l'initiale du second; et puisque le mot qui nous occupe est formé de *ison*, *skélos*, et qu'il s'écrit en grec *isoskelès*, il faudrait écrire ISOSCÈLE et non *isocèle*. Ajoutons que si le mot venait à être divisé, le tiret devrait venir après l'*o* (*iso-scèle*), comme dans *apo-strophe*, *atmo-sphère*, *horo-scope*, *etc.* — Nous profitons de cette occasion pour citer quelques mots français où la finale du premier composant est également supprimée; c'est tantôt une consonne, comme dans *soucoupe*, *soulever*, *soumettre*, *fainéant*, *vaurien*, *morfil*, *verjus*, pour *sous-coupe*, *sous-lever*, *sous-mettre*, *fait-néant*, *vaut-rien*, *mort-fil*, *vert-jus*; tantôt une voyelle, comme dans *justaucorps*, *pissenlit*, *mordoré*, pour *juste-au-corps*, *pisse-en-lit*, *more doré* (ou plutôt *maure doré*), *etc.*

ITEM... est quelquefois substantif, et signifie Un article de compte. *C'est un bon item. Voilà bien* DE *petits item.* — Dans cet exemple *bien* signifie Beaucoup, et dans cette acception la préposition *de* qui vient après doit toujours être accompagnée de l'article. *Vous buvez* BIEN DE L'*eau. Voilà* BIEN DES *grosses fautes.* Chacun sait que *Voilà* DE BIEN *grosses fautes* présenterait un tout autre sens. Nous pensons donc qu'il fallait dire : *Voilà bien* DES *petits item.*

IVRE, adj. des deux genres... Prov., *Être ivre mort*, Être ivre au point d'avoir perdu tout sentiment. — Ces deux mots devraient être joints par un trait d'union (*ivre-mort*), car l'idée n'est complète qu'après le second adjectif.

On dit aussi quelquefois *mort-ivre*; mais l'Académie n'a pas admis cette locution, et nous pensons qu'elle a bien fait; il pourrait y avoir amphibologie, surtout si l'on négligeait l'emploi du tiret (*il était* MORT IVRE, *ils étaient* MORTS IVRES).

IXIA, s. f. — Voy. Mimosa.

J

JAGUAR. — Ce mot, qui est étranger, prend un *u* entre le *g* et l'*a*; mais cet *u* se prononce (*ja-gu-ar*), quoique l'Académie ne le dise pas. Il en est de même pour *couguar* (grand chat d'Amérique), qui n'est pas dans le Dictionnaire de l'Académie.

JARDIN... *Le jardin des Tuileries. Jardin des plantes, des simples, ou Jardin botanique.*—On regrette de ne pas trouver ici des exemples qui fassent connaître dans quels cas il faut écrire *Jardin* avec un *J* majuscule dans cette phrase *Jardin des plantes*. Nous comprenons très-bien pourquoi l'Académie écrit

(à PLANTE) *Le* JARDIN *des plantes de Paris, de Bordeaux, de Montpellier,*

avec un petit *j*, tandis qu'elle met un grand *J* dans les phrases suivantes :

(à AMPHITHÉÂTRE) *L'amphithéâtre de l'École de médecine, du* JARDIN *des plantes.*

(à DÉMONSTRATION) *Une démonstration de botanique au* JARDIN *des plantes.*

C'est que dans le premier exemple *jardin des plantes* est employé comme nom *commun*, tandis que dans les deux autres il est pris dans un sens absolu et joue le rôle d'un nom *propre*. Ainsi on devrait écrire : « Le *Jardin des plantes* est situé près de l'Entrepôt, » et : « Paris possède un admirable *jardin des plantes.* » Mais cette règle a besoin d'être posée par le Dictionnaire : tous les lecteurs ne sont pas à même de saisir dès l'abord la différence que nous venons d'établir.

JARDINIER... *Jardinier-fleuriste.* — Aux articles FLEURISTE et PÉPINIÉRISTE on a mis sans tiret *jardinier fleuriste, jardinier pépiniériste*. Puisque l'occasion s'en présente, nous allons donner quelques-uns de ces noms d'état composés dont les uns prennent le tiret et les autres ne le prennent pas. L'Académie n'en met pas à

chirurgien dentiste.	chirurgien bandagiste.	épicier droguiste.
chirurgien pédicure.	médecin vétérinaire.	huissier audiencier.

Elle met le tiret aux suivants :

cardinal-diacre.	orfévre-joaillier.	aide-maçon.
cardinal-prêtre.	sellier-carrossier.	aide-poseur.
cardinal-évêque.	chaussetier-bonnetier.	aide-chirurgien.
docteur-médecin.	huissier-priseur.	aide-major.
imprimeur-libraire.	commissaire-priseur.	chirurgien-major.
ingénieur - constructeur de vaisseaux.	huissier-priseur-vendeur.	adjudant-major.
ingénieur-géographe.	commissaire-priseur-vendeur.	état-major.
ingénieur-opticien.	sapeur-pompier.	tambour-major.
orfévre-bijoutier.	brigadier-trompette.	trompette-major.
		ronde-major, etc.

JAVELLE.—On est surpris que l'Académie qui dit, à l'article TACHE : « *Cette tache s'en ira avec de l'eau de javelle* », ne nous apprenne pas ici

ce qu'est cette eau et d'où lui vient son nom. Le petit nombre de ceux qui peuvent savoir que primitivement elle se fabriquait au moulin de Javelle, entre Paris et Saint-Cloud, croiront devoir écrire ce nom ou ce mot avec une majuscule, comme on le trouve dans le Complément du Dictionnaire de l'Académie; mais aujourd'hui c'est un nom commun, comme *guinée, malines, roquefort, etc.*

JOINTOYER, v. a. T. de Maçonnerie. Remplir les joints des pierres avec du mortier ou du plâtre.—Le substantif correspondant, *jointoiement,* est aussi nécessaire qu'*affermissement, alignement, nivellement, redressement, rehaussement, etc.* En effet on doit pouvoir dire : *Le* JOINTOIEMENT *de ces pierres est mal fait, a été fait avec de mauvais matériaux, avec de mauvais plâtre, de mauvais mortier, etc.*

JOUJOU, JOUIR, JOUISSANCE, JOUISSANT. — *Transposez :* JOUIR, JOUISSANCE, JOUISSANT, JOUJOU.

JOUR... *Jour de fête.* — On voudrait que l'Académie eût fait connaître s'il faut écrire *Les jours de* FÊTE ou *de* FÊTES. Voy. FÊTE.

JOURNÉE... signifie encore Un jour de bataille, ou La bataille même. *La journée de Poitiers, de Bouvines, etc.* — Ce mot a une autre acception qu'on ne trouve pas dans cet article, c'est celle de *la journée des Barricades, la journée des dupes, etc.,* qu'on trouve à BARRICADE et à THÉÂTRE. Voy. BARRICADE.

JOUTE... *Il emporta le prix de la joute.* — Nous croyons qu'il faudrait *Il* REMPORTA *le prix,* car au verbe EMPORTER nous ne trouvons pas le sens de Gagner, obtenir; d'ailleurs il serait quelquefois assez difficile d'EMPORTER le prix, un prix semblable par exemple à celui qui fut adjugé à Entelle après sa lutte avec Darès.

JOUVENCE, s. f. Jeunesse. Il n'est usité que dans cette locution, *La fontaine de Jouvence,* fontaine fabuleuse qu'on suppose avoir la vertu de rajeunir. *Je crois, vraiment, qu'il vient de la fontaine de Jouvence. Il a bu de l'eau de la fontaine de Jouvence.* — A l'article FONTAINE on retrouve la même orthographe, et nous demandons s'il ne serait pas plus convenable d'écrire *jouvence* avec un petit *j,* puisque ce mot n'est pas un nom de lieu et qu'il signifie *jeunesse.* Il faut réserver le grand *J* pour la ville de *Jouvence,* autrement dite *Saint-Gengoux-le-Royal,* département de Saône-et-Loire, où se trouve une fontaine destinée à rappeler la fontaine fabuleuse.

JUDAÏQUE, adj. des deux genres. Qui appartient aux Juifs. *La loi judaïque. Les antiquités judaïques. Superstition judaïque...*—Il serait bien d'ajouter « *La religion judaïque* », qui manque ici et à RELIGION, mais qu'on trouve à l'article JUIF, « Celui, celle qui professe la RELIGION JUDAÏQUE. »

JUGE. — Plus haut nous avons exprimé le regret de ne pas trouver à l'article FLEUVE les noms des fleuves qui arrosaient les Enfers; ici nous ferons de même pour les noms des personnages mythologiques qui jugeaient « tous les pâles humains », *Éaque, Minos* et *Rhadamanthe.*

JUGER, v. a... *Il a été jugé, on l'a jugé à mort;* et à l'article MORT, *Condamner, juger à mort,* condamner quelqu'un à la peine de mort. — Peut-on dire indifféremment *Juger à mort* ou *condamner à mort*? Nous ne le pensons pas. *Juger,* c'est simplement examiner si l'accusé est réellement coupable; *condamner,* c'est appliquer la peine dont la loi punit le délit ou le crime commis. On ne peut donc pas dire qu'un homme a été *jugé* à telle ou telle peine.

JUIF, IVE, adj. et s. Celui, celle qui professe la religion judaïque... *Les juifs de Pologne, d'Allemagne, de France.* — Nous avouons franchement que nous ne savons pas encore dans quels cas il faut écrire *les Juifs* (grand *J*) ou *les juifs* (petit *j*). Cependant nous croyons entrevoir que l'Académie met la majuscule quand elle parle des Juifs de l'Ancien Testament, des Juifs considérés comme peuple, et la minuscule quand il s'agit des familles ou des individus qui professent la religion judaïque; ainsi nous lisons :

(à REPOS) *Le septième jour de la semaine était chez les* JUIFS *un jour de repos qu'ils appelaient Sabbat.*
(à SANCTIFIER) *Dans l'ancienne loi, les* JUIFS *sanctifiaient le sabbat.*
(à SEPTENNAL) *L'année sabbatique des* JUIFS *était septennale.*

et d'un autre côté :

(à SABBAT) *Les* JUIFS *observent fort exactement le sabbat.*
(à SAMEDI) *Le samedi est chez les* JUIFS *le jour du sabbat.*
(à RABBINIQUE) *Les* JUIFS *écrivent quelquefois leur langue vulgaire en caractères rabbiniques.*

Mais en revanche nous trouvons une majuscule en parlant des juifs modernes :

(à CIRCONCIRE) *Les* JUIFS, *les mahométans font circoncire leurs enfants.*
(à ÉPARS) *Les* JUIFS *n'ont plus de patrie, ils sont épars dans tous les pays du monde.*

puis dans une autre phrase les deux variantes :

(à SOUILLURE) Parmi les JUIFS, *Souillures légales,* l'impureté contractée, soit par certaines maladies, soit par certains accidents qui, selon l'opinion des JUIFS, rendent immonde.

en sorte que nous craignons beaucoup de n'avoir pas rencontré juste dans nos conjectures, que nous désirerions pourtant voir converties en une règle invariable.

JUJUBE, s. f. — Les naturalistes et les médecins donnent à ce mot le genre masculin, conformément à l'étymologie (*zizyphum*).

JURY, s. m. (Quelques-uns écrivent *Juri.*) — L'institution du jury en France date de 1791, c'est-à-dire qu'elle a soixante-dix ans d'existence, et il est temps que son nom soit francisé comme elle-même. Au lieu de *jury, tilbury, jockey, etc.,* nous devrions écrire *juri, tilburi, jockei.*

JUSQUE-LÀ. — Voy. LÀ.

K

La lettre *k* est d'une grande utilité pour représenter le *c* dur devant les lettres *e, i : kermès, kilogramme, kiosque, etc.;* mais en revanche il est tout à fait inutile devant *a, o, u.* On a substitué le *c* au *k* dans *cacatois, calendes, calendrier, carat, coran, etc.;* ne serait-il pas convenable de faire cette même substitution dans *kahouanne, kanguroo, kaolin, etc.?*

De même, il semble que l'Académie, qui a figuré par *ca* la prononciation des lettres *cha* dans *bacchanal, bacchante, chalcographe, Charybde;* par *co* le *cho* de *dichorée, dichotome, manichordion;* par *clé* le *chlé* de *cochléaria;* par *cué, cui,* le *qué, qui* de *quérimonie, questeur, quiescent, requiem, etc.,* aurait bien fait d'employer également le *c* au lieu du *k* dans la prononciation de *anachorète, archaïsme, archange, asiarchat, catachrèse, catéchumène, chlamyde, chlore* et ses dérivés, *cholédologie, choléra-morbus, chorége* et autres dérivés de *chœur, chorographie, choroïde, conchoïde, eucharistie, exarchat, machabées, trochaïque, trochanter, ubiquiste, etc. etc.*

KAKATOËS. (On prononce *Kakatoua.*) ...T. d'Hist. nat. Sorte de perroquet remarquable par une huppe... — Au mot CACATOIS on trouve « Voyez KAKATOËS ». Ainsi l'Académie elle-même donne deux variantes.

Si l'on devait prononcer la finale de *kakatoès* comme celle d'*aloès,* assurément il n'y aurait pas à balancer, et il faudrait mettre un *è,* car le tréma ne donne aucun son et devrait disparaître de la lettre *e* dans la langue française; mais puisqu'on doit prononcer *cacatoua,* il paraîtrait convenable d'écrire *cacatois* le nom du perroquet, comme le mât auquel la huppe de cet oiseau a donné son nom.

KALI... Nom que les Arabes donnent à la soude. Il se dit particulièrement, en français, d'une espèce de soude à feuilles épineuses qui croît abondamment sans culture sur les bords de la mer, dans les parties méridionales de l'Europe. — Puisque l'Académie écrit par un *c* « ALCALI, s. m. Nom donné primitivement à la plante marine qui fournit la soude du commerce, et ensuite au produit salin de l'incinération de ce végétal », il nous semble nécessaire d'écrire pareillement le mot *cali,* qui est le nom de cette même plante. Il serait ridicule d'écrire l'*alcool* et le *kool,* l'*alcoran* et le *koran.*

KANGUROO, s. m. T. d'Hist. nat. Quadrupède de la Nouvelle-Hollande... *Une peau de kanguroo.* — Au lieu de suivre l'orthographe des Anglais pour ce mot qui est étranger à leur langue, nous devrions en faire un mot français en l'écrivant *kangurou* ou plutôt *cangurou?*

KNOUT, s. m... se dit aussi du fouet même. *Le patient mourut sous les coups* DU *knout.* — Nous pensons qu'il faut dire *sous les coups* DE *knout,* comme on dirait *sous les coups* DE *fouet,* DE *bâton.*

L

LÀ. — Pourquoi mettre un tiret dans les locutions *Mettez-vous* LÀ-HAUT, LÀ-BAS, LÀ-DESSUS, *descendez de* LÀ-HAUT, puisqu'on n'en met pas dans celles-ci : *Mettez-vous* LÀ DEDANS, LÀ CONTRE ; *sortez de* LÀ DEDANS, *ôtez-vous de* LÀ CONTRE ? — Et de même au figuré, pourquoi écrire avec un tiret *Que pensez-vous* LÀ-DESSUS, puisqu'on le supprime dans *Qu'avez-vous à voir* LÀ DEDANS ?

On trouve dans ce même article :

> *Quel discours* EST-CE-LÀ? — *Quelles gens* SONT-CE-LÀ?
> (à DIANTRE) *Quelle diantre de cérémonie* EST-CE-LÀ?
> (à ESPÈCE) *Quelle espèce de drap, quelle espèce de cheval* EST-CE-LÀ?
> (à JAUNE) *Quelle couleur* EST-CE-LÀ? *C'est du jaune, de beau jaune.*

Plus nous examinons ces phrases, plus le tiret qui précède *là* nous paraît inutile, car l'Académie n'en met point dans :

> (à CE) EST-CE LÀ *votre voiture?*
> (à LÀ) SONT-CE LÀ *vos gens?* — EST-CE LÀ *ce que vous m'aviez promis?*
> (à MAIN) *Voyez*, EST-CE LÀ *sa main?*
> (à RÉCOMPENSE) EST-CE LÀ *la récompense de mes services?*
> (à SALAIRE) EST-CE LÀ *le salaire des services que je lui ai rendus?*
> (à VOLONTÉ) EST-CE LÀ *votre volonté?*

ni dans celles-ci, où *est-ce là* termine la phrase :

> (à PARLER) *Quel parler* EST-CE LÀ?
> (à PATROUILLIS) *Quel patrouillis* EST-CE LÀ?
> (à PLANTE) *Quelle plante* EST-CE LÀ?

Concluons qu'il ne faut pas de tiret avant *là* dans *est-ce là, sont-ce là.*

On ne met pas de tiret à *dès lors*; il vaudrait donc mieux n'en pas mettre à *dès-là*, qui a la même signification : *Il leur échut une succession, et* DÈS-LÀ *ils se brouillèrent;* ni même dans le sens éloigné de Cela étant : *C'est votre père, et* DÈS-LÀ *vous lui devez du respect.* Au reste, à l'article DÈS l'Académie écrit *dès là* sans tiret dans cette même phrase : *C'est votre père, et* DÈS LÀ *vous lui devez du respect.* Elle le supprime également à l'article LORS : *Dès lors* se dit aussi pour De là ou DÈS LÀ, par forme de conséquence.

On n'en met point à *par là : Allez* PAR LÀ ; *passez, prenez* PAR LÀ; *vous viendrez, vous irez* PAR LÀ, c'est-à-dire, par ce lieu-là. Nous croyons que par la même raison il n'est pas logique d'écrire avec un tiret : *Allez, venez, avancez, reculez* JUSQUE-LÀ. — Il en est de même pour le sens moral, *Vous avez poussé* JUSQUE-LÀ *la patience !;* il faut l'y supprimer, comme on le fait à *par là* dans cette phrase : *Qu'entendez-vous* PAR LÀ ?

LACRYMAL. LACRYMATOIRE. — Dans l'étymologie du mot *harpie,* il y a un *y,* puis un *i;* l'Académie, pour simplifier l'orthographe, a choisi l'*i* simple; et puisque les Latins écrivaient indifféremment

lacrima et *lacryma, etc.,* le même motif aurait dû, ce semble, lui faire préférer *lacrimal* et *lacrimatoire.*

LAISSER, v. a... Fam., *Avoir du laisser aller,* Avoir une sorte de négligence, d'abandon. Dans cette phrase, *Laisser aller* est pris substantivement. — L'Académie met d'ordinaire un tiret entre deux verbes à l'infinitif qui sont employés substantivement : *le laisser-courre, le savoir-faire, le savoir-vivre, etc.;* pourquoi n'en met-elle pas dans *le laisser aller?* Nous croyons ce trait d'union nécessaire.

LAISSER-PASSER ou plutôt **LAISSEZ-PASSER**, s. m. — Ce mot, qui correspond à *Passavant* (autrefois *Passe-avant*), *Passe-debout,* est très-usité en termes d'Octroi et de Douane, et nous sommes surpris de ne pas le trouver dans le Dictionnaire de l'Académie. Nous croyons *laissez-passer* préférable à *laisser-passer,* parce que ce mot semble renfermer un ordre, une injonction adressée aux employés, comme *passe-avant, passe-debout,* expriment une permission pour le voiturier, etc.; en un mot c'est le mode impératif : Passe avec ta marchandise, sous telle ou telle condition; Laissez passer, pourvu qu'on remplisse telle ou telle formalité.

LAITUE... *Salade de laitue.* — Et à SALADE, *Salade de laitueS.*

LAMBIN, INE, subst... s'emploie aussi adjectivement. *Êtes-vous assez lambin?* — Assurément cette phrase n'est pas interrogative, et il y fallait un point d'exclamation. Nous en avons recueilli quelques autres, où l'on s'est également trompé; telles sont :

(à DOMMAGE) *Quel dommage que vous ne soyez pas venu ce jour-là?*

(à HISTOIRE) *Que d'histoires ne sait-il pas?*

(à MACHINE) *Que de machines n'a-t-on pas employées, n'a-t-il pas fallu pour réussir?*

Évidemment ces trois phrases demandaient une exclamation, comme la première. En voici d'autres où l'exclamation a été omise :

(à FIER) *Cinq mille hommes, voilà une fière armée.*

(à PIED) *Il n'est que quatre heures du matin, et vous êtes déjà sur pied.*

(à PLAIRE) *A Dieu ne plaise que j'y consente jamais.*

(à FI) *Fi du plaisir que* QUELQUE *crainte accompagne.*

Au lieu de ce dernier exemple, qui n'est qu'une variante de La Fontaine (liv. Ier, fab. 9), nous préférerions le texte même de l'auteur :

. . . . Fi du plaisir
Que LA crainte peut corrompre!

LAMENTIN, s. m. (Quelques-uns écrivent *Lamantin.*) — Ce ne sont pas quelques dictionnaires qui portent *lamantin,* mais la plupart, et c'est ainsi que l'Académie elle-même écrivait ce mot précédemment; cet *a* à la seconde syllabe vient probablement de l'espèce de mains dont cet animal est pourvu, et qui lui ont fait donner par les Espagnols le nom de *manato* ou *manati.* Puisqu'elle a jugé convenable de changer l'*a* en *e,* sans doute à cause du gémissement (*lamenta*) auquel ressemble son cri d'appel, elle aurait bien fait de justifier cette nouvelle orthographe dans la définition qu'elle a donnée.

LAMPION. — A l'article ILLUMINATION (Voy. ce mot) l'Académie ne dit pas quel complément il faut donner à ce mot; ici l'on ne trouve pas un seul exemple, et c'est à l'article VERRE (*illumination en verres de couleur*) que nous emprunterons la variante *Illumination* EN *lampions* (consistant en lampions). Peut-être aussi pourrait-on dire *Illumination* DE *lampions* (composée de lampions). C'est pour savoir lequel des deux est préférable que nous sollicitons une décision de l'Académie.

LANCER, v. a... s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie Se jeter avec impétuosité, avec effort. *Il se lança au travers des ennemis. Il se lança dans le bois. Il se lança le premier dans l'eau. Ils se sont lancés l'un sur l'autre.* — A la lettre **E** nous lisons « ÉLANCER, v. a. Pousser, lancer en avant. On ne l'emploie guère qu'avec le pronom personnel. *Il s'élança au travers des ennemis. Le chien s'élança sur lui. Les serpents s'élancent. Son cheval s'étant élancé...* »

Nous croyons que dans les phrases ci-dessus et autres analogues *s'élancer* est plus usité; ainsi l'on dira *Mon âme* S'ÉLANÇAIT *vers Dieu,* et non *se lançait.* Mais en revanche on dit SE LANCER (et non *s'élancer*) *dans le monde, dans les affaires, etc.*

LANDAU ou **LANDAW**, s. m. Sorte de voiture à quatre roues...

Les noms allemands qui aujourd'hui se terminent par *au* prenaient autrefois *aw,* ou du moins quelques-uns tels que *Breslaw, Brisgaw, Landaw, Passaw, Spandaw, Sundgaw, Torgaw, etc.;* mais cet usage a cessé, et cette orthographe a disparu des dictionnaires allemands-français et surtout des dictionnaires français. Nous pensons donc que *landaw* devrait être supprimé dès aujourd'hui du Dictionnaire de l'Académie, ne fût-ce que pour la difficulté d'écrire le pluriel de *landaw* (*des landaws !*) — Quant au pluriel *landaus,* ce n'est pas un progrès, c'est une exception à enregistrer. Si la terminaison des mots en *ou* présentait quelques exceptions pour la marque du pluriel (Voy. GENOU), du moins il n'y en avait pas dans la désinence plurielle *aux;* tous prenaient invariablement un *x.* Maintenant voilà un substantif terminé par *au* qui prend l'*s* au pluriel; il est vrai que c'est un mot étranger.

LARYNX. — A LARIX, l'Académie nous a donné la prononciation : « On prononce l'X »; mais elle a oublié de nous indiquer celle de *larynx, lynx, pharynx* et *sphinx,* qui présente plus de difficulté en ce que les consonnes finales se prononcent rarement après l'*m,* l'*n* et l'*r.* On fait sentir l'X dans ces quatre mots.

LAS, ASSE, adj... *Faire quelque chose de guerre lasse,* le faire après avoir longtemps résisté. *Je lui ai cédé de guerre lasse.* — On a déjà réclamé contre ce féminin *lasse,* et il nous semble qu'on a eu raison, car il est difficile de comprendre ce que c'est qu'*une guerre lasse.* Qu'une femme, au lieu de dire *lasse de batailler, de contester, etc.,* dise *de guerre lasse, j'ai cédé à leurs prétentions, j'ai renoncé à mes*

droits sur cet héritage, c'est très-bien; il n'y a qu'une simple inversion. Mais appliquer *de guerre lasse* à un homme nous paraît une faute, et elle nous étonne d'autant plus que cette locution ne date que de la dernière édition du Dictionnaire.

LATTIS, s. m. Ouvrage de lattes. *Faire un lattis. Enduire un lattis avec du plâtre.* — Peut-on dire *enduire avec?* A l'article ENDUIRE l'Académie n'en parle pas; elle dit : *Enduire une muraille* DE *plâtre, enduire une barque* DE *goudron;* et à RUCHE : *Enduire une ruche* DE *terre grasse.* — Cette même locution *enduire avec* se retrouve à MIROIR : « Glace de verre ou de cristal, qui, étant ENDUITE par derrière AVEC une feuille d'étain et du mercure, réfléchit l'image des objets qu'on lui présente. » Si elle est bonne, il faudrait la mettre à ENDUIRE.

LAZZI... *Les comédies italiennes sont pleines de lazzi. Les lazzi d'Arlequin.* Quelques-uns écrivent au pluriel, *Lazzis.*—Nous croyons qu'on doit écrire *des lazziS,* comme on écrit *des macaroniS,* puisque l'Académie a fait de *lazzi* un singulier.

LE, LA, LES, pronoms relatifs... *Vous avez mon chapeau, rendez-le-moi. Quand vous aurez des nouvelles, faites-les-moi savoir.*

Il est fâcheux que l'Académie n'ait pas donné plusieurs exemples pour faire connaître la place que les pronoms *le, la, les* doivent occuper dans la phrase, suivant qu'elle est positive, interrogative, etc.; car si d'un côté l'on dit *rendez-*LE-*moi, faites-*LES-*moi savoir,* d'un autre on dit *me* LES *rendrez-vous?, me* LES *ferez-vous savoir?,* ou bien encore, *veuillez me* LES *rendre, tâchez de me* LES *faire savoir; ne me* LA *rendez pas, etc.* — Elle aurait pu dire, comme règle générale, que *le, la, les* précèdent toujours les pronoms *moi, lui, leur,* quelle que soit la construction de la phrase : *prêtez-*LE-*moi;* LA *lui donnez-vous?; ne* LES *leur montrez pas; veuillez* LES *leur envoyer.* Avec les autres pronoms, on doit placer *le, la, les* immédiatement après le verbe qui les régit si la phrase est directe : *envoyez-*LE-*nous, rendez-*LES-*nous*[1]; immédiatement avant le verbe s'il y a inversion, etc. : *me* LE *direz-vous? ne nous* LA *montrez pas; gardez-vous de nous* LES *envoyer.*

LE, LA, LES, pronoms relatifs. — Si aux articles PRONOM, INVERSION, TRANSPOSITION, nous avions trouvé des exemples d'inversion, c'est assurément là que nous aurions fait une remarque sur l'inversion des pronoms; mais comme il n'y en a pas, nous nous voyons contraint de faire ici cette remarque, bien qu'elle concerne les pronoms personnels aussi bien que les pronoms relatifs.

Dans cet article consacré aux pronoms *le, la, les,* il n'y a qu'un exemple susceptible d'inversion, et la construction en est telle qu'on

1. Cette construction est la plus naturelle; cependant quelques personnes disent de préférence *envoyez-nous-*LE, *rendez-nous-*LES. Quant à nous, nous convenons que dans les verbes réfléchis cette inversion serait convenable : *Figurez-vous-*LE, *imaginez-vous-*LE, *représentez-vous-*LE *pâle, décharné, mourant de faim sur un grabat.* Ici encore nous sollicitons une décision de l'Académie.

la fait aujourd'hui, c'est-à-dire que le pronom précède immédiatement le verbe qui le régit. L'Académie dit :

> *Dès que ma sœur sera arrivée, j'irai* LA *voir,*

et non,... *je* L'*irai voir,* comme on disait généralement autrefois.

Aux articles DÉMUNIR et PAÎTRE on lit encore :

> *Cette place est menacée, il ne faut pas* LA *démunir.*
> *On a oublié de paître ces oiseaux, il faut* LES *paître.*

et non,... *il ne* LA *faut pas démunir;... il* LES *faut paître.*

Elle a suivi la même règle pour le régime indirect dans cet exemple :

> (à VENIR) *Le sot met à la loterie, croyant que le bon billet doit* LUI *venir;*
> et non,... LUI *doit venir.*

Mais pour ce petit nombre de phrases où la construction est régulière, nous pourrions en citer beaucoup d'autres où elle ne l'est pas; nous n'en donnerons que quelques-unes :

> (à MILIEU) *Au milieu de tout cela, je voudrais* LE *pouvoir servir.*
> (à AIMABLE) *Vous êtes bien aimable de* ME *venir voir.*
> (à FAIT) *Il* ME *voulait railler, mais je lui ai donné son fait.*
> (à RIRE) *Il* NOUS *pensa faire mourir de rire.*
> (à PAÎTRE) *S'il* ME *vient parler de cela, je l'enverrai bien paître.*

Peut-être, au reste, ces constructions paraîtront-elles plus pittoresques et plairont-elles plus que si elles étaient régulières; nous dirons même qu'il y a des cas où l'oreille demande l'inversion, comme dans les phrases suivantes :

> (à GÂTER) *Il a gâté sa maison en* LA *voulant embellir.*
> (à RELEVER) *Pensez-vous qu'il* S'EN *puisse relever?*

L'oreille serait choquée si l'on avait dit : *en vou*LANT L'EM*bellir;... pensez-vous qu'il puiss*E S'EN *relever?*

Si l'on transpose souvent les pronoms relatifs ou personnels, souvent aussi on supprime le pronom *le* représentant une proposition. Voici des phrases sans ellipse :

> (à DUPE) *Il n'est pas si dupe que vous* LE *pensez.*
> (à FAIRE) *Se faire plus riche, plus pauvre, plus jeune qu'on ne* L'*est réellement.*

Les suivantes sont elliptiques :

> (à SI) *Il viendra s'il* (LE) *peut.*
> (à NE) *Il est moins riche, plus riche qu'on ne* (LE) *croit.*
> (à TORT) *Vous avez grand tort de parler comme vous* (LE) *faites.*
> (à MAL) *La gelée a tout perdu, il y a encore plus de mal que* L'ON NE *croit.*

Dans cette dernière phrase la grammaire et peut-être aussi l'oreille auraient été plus satisfaites si l'on avait dit : ... *il y a encore plus de mal qu'*ON NE LE *croit.*

Encore une observation sur les pronoms. L'Académie dit : « Quand *Le* est après le verbe, s'il est suivi d'une voyelle, il ne s'élide point en écrivant, mais il s'élide en prononçant : *Voyez-le à son retour* (On

prononce *Voyez-l' à son retour*). Dans le même cas, *La* ne souffre pas d'élision : *Ramenez-la à son devoir* ». — Cette élision était permise même dans l'écriture, il y a deux cents ans, puisqu'on lit dans *le Misanthrope* de Molière :

Mais, mon petit monsieur, prenez-l' un peu moins haut;

mais il y a deux siècles de cela. En 1762 l'Académie disait déjà : « Quand *le* est après le verbe, il ne s'élide point dans l'écriture, NI MÊME DANS LA PRONONCIATION, SI CE N'EST EN VERS ; au lieu que, dans le même cas, *la* ne souffre jamais d'élision. » Nous croyons que la quatrième édition a raison, même aujourd'hui ; et encore cette licence n'est-elle permise que dans les comédies légères ou dans les vers du genre de ceux de Béranger que nous avons cités à l'article GRAND.

LETTRE... signifie encore Une épître, une missive, une dépêche. Dans cette acception du mot *lettre*, nous regrettons de ne pas trouver *Lettre de Bellérophon*, c'est-à-dire Lettre écrite dans l'intention de nuire à celui qui en est porteur. — Mais il est une autre acception du mot *lettre* que nous n'avons su trouver ni à LETTRE ni à MORT (adjectif ou participe de *Mourir*), et qui cependant est fort usitée, c'est LETTRE MORTE. Une *lettre morte* est encore moins que le *caput-mortuum* de la chimie ; c'est une chose, un titre sans valeur. Ainsi une coutume tombée en désuétude ; un mandat, un pouvoir révoqués ; un testament annulé par un autre postérieur, sont autant de LETTRES MORTES. On emploie encore cette locution dans d'autres phrases telles que celle-ci : *Cet article du traité deviendrait une* LETTRE MORTE *si...*, c'est-à-dire n'aurait aucun effet, serait comme nul et non avenu.

LEVANTINE, s. f. Étoffe de soie toute unie. — Ne fallait-il pas écrire *tout unie*, en faisant de *tout* un adverbe? Voy. HUMIDE.

LÉVITE, s. f. Sorte de vêtement. — Cette définition nous semble bien vague. Au nord comme au midi de la France on appelle *lévite* ce qu'à Paris on nomme *redingote*, mot emprunté à la langue anglaise. S'il y a quelque différence, l'Académie aurait pu dire : « LÉVITE, sorte de redingote... »

LEVÛRE. — On devrait écrire avec un *û*, *balayûres*, *gravûre*, *lavûre*, *mouchûre*, *ratissûre*, *reliûre*, *rognûre*, et tous les autres mots de cette désinence qui dérivent d'un verbe en *er*, parce que tous prenaient autrefois un *e* avant l'*u* ; *balayeures*, *graveure*, *laveure*, *etc.* ; mais puisqu'on a supprimé le circonflexe dans tous ces mots, et même dans *enclouure*, *nouure*, nous ne voyons pas de raison pour le conserver dans *levûre*. Le mot *piqûre* peut faire exception, parce qu'il a perdu deux lettres consécutives, *ue* : on a écrit d'abord *picqueure*, puis *piquûre*, aujourd'hui *piqûre*.

LIBRE, adj. — Dans l'Almanach impérial, dans l'Almanach du commerce, etc., on lit que l'Institut compte parmi ses membres trente-six académiciens libres : la classe des Inscriptions et Belles-lettres, celle des Sciences et celle des Beaux-arts en ont dix chacune ; celle

des Sciences morales et politiques en a six. On se demande donc « Qu'est-ce qu'un *Académicien libre?* » et l'on en cherche l'explication dans le Dictionnaire de l'Académie aux articles ACADÉMIE, ACADÉMICIEN, INSTITUT, et enfin à LIBRE; mais inutilement.

Voici les renseignements que nous avons recueillis à ce sujet. Les Académiciens *libres* sont ainsi appelés parce qu'ils ne sont pas tenus de résider à Paris. Au titre d'Académicien ils joignent à peu près toutes les prérogatives des titulaires : ils en portent le costume, reçoivent des jetons de présence, et ont voix délibérative même dans les réunions des cinq classes de l'Institut; seulement ils ne touchent pas l'indemnité dont jouissent les titulaires, et n'ont le droit de suffrage dans les élections que lorsqu'il s'agit de remplacer des Académiciens libres.

LIESSE, s. f. Joie. Vieux mot qui n'est guère usité que dans cette phrase familière, *Vivre en joie et en liesse,* et dans cette expression, *Notre-Dame de liesse.* — Que signifie *liesse* dans cette dernière phrase? Signifie-t-il Joie, ou est-ce le nom du bourg, dans le département de l'Aisne, où l'on fait de nombreux pèlerinages? Si c'est un nom de lieu, il faudrait écrire *Liesse* avec une majuscule.

LITHARGÉ, ÉE, ou **LITHARGIRÉ, ÉE**, adj. Altéré avec de la litharge. — L'étymologie *arguros* demandait *lithargyré* avec un *y*. L'*i* se retrouve à l'article LUT : *Lut gras* ou *d'argile et d'huile* LITHARGIRÉE.

LITHOTRITIE, s. f. — *Ajoutez : Tie* se prononce *cie.*

LIVRET, s. m. — Dans cet article on a omis de parler du *Livret de la Caisse d'épargne* dont il est fait mention à l'article BULLETIN, et où sont inscrites les sommes versées ou retirées par les déposants : « *Le bulletin qui constate le dépôt d'un* LIVRET, *une demande en remboursement faite à la Caisse d'épargne, etc.* »

LOGOGRIPHE, s. m. Sorte d'énigme consistant en un mot dont les lettres, diversement combinées, forment d'autres mots qu'il faut également deviner. *Les logogriphes ne valent pas la peine qu'on prend à les deviner.* — On regrette que l'Académie, qui a donné des exemples de l'anagramme et de la charade, n'en ait pas donné pour le logogriphe. Voici un mot de six lettres qui nous semble mériter d'être cité, à cause du nombre étonnant de ceux qu'on peut en former. C'est *orange,* qui est tout à la fois le nom d'un fruit et celui d'une ville, et dont on peut faire : *or* (substantif et conjonction), *an, rang, ange, orage, orge, ogre, organe, onagre, nage, rage, gare, are, en, ne; Oran* et *Agen* (noms de villes), *Arno* (rivière), *Ango* (célèbre armateur de Dieppe), le navire *Argo,* et les verbes *nager, range, rongea, grena.* — A cette liste quelques personnes ajouteraient peut-être *âge, Agénor, âne,* et les verbes *régna, gêna, géra;* mais nous pensons que la substitution des lettres accentuées à d'autres qui ne le sont pas dans le mot qui sert de type ne saurait être permise ni pour les logogriphes ni pour les anagrammes. Voy. ANAGRAMME.

LOI... *Aimer ses père et mère, être reconnaissant envers ses bienfaiteurs, sont des lois de la nature.* — On lit de même

(à **Majeur**) *Actuellement on est majeur à vingt et un ans; on ne peut toutefois contracter mariage, sans le consentement de* SES *père et mère, que lorsqu'on est majeur de vingt-cinq ans.*

(à **Préalable**) *Une personne majeure ne peut pas se marier sans le consentement de* SES *père et mère, ou sans une sommation préalable.*

Si dans ces deux derniers exemples on avait cité textuellement le Code, nous comprendrions très-bien qu'il y eût *ses père et mère,* parce que le Code est un chef-d'œuvre de législation et non un modèle de pureté grammaticale; mais comme ce sont des phrases de l'Académie elle-même, nous aurions dû y trouver *son père et sa mère.* L'expression *ses père et mère* surprend encore plus dans le premier exemple, où aucun terme technique ne vient rappeler le Code. Voici, en revanche, des phrases telles qu'elles doivent être :

(à **Père**) *Il faut honorer* SON *père et* SA *mère.*

(à **Nourrir**) *Les enfants sont obligés de nourrir* LEUR *père et* LEUR *mère dans le besoin.*

(à **Violenter**) LES *pères et* LES *mères ne doivent point violenter leurs enfants dans le choix d'un état, d'une profession.*

(à **Sommation**) *Sommation respectueuse,* Acte extrajudiciaire qu'un fils de vingt-cinq ans ou une fille majeure de vingt et un ans sont tenus de faire signifier à LEUR père et à LEUR mère ou à leurs aïeuls et aïeules...

On voit que même dans cette dernière phrase, qui semble rappeler le Code, l'Académie a eu soin de mettre *à* LEUR *père et à* LEUR *mère,* et non *à* LEURS *père et mère.*

LONGITUDE, s. f. T. de Géogr. Distance en degrés d'un lieu quelconque à un premier méridien... — LONGITUDE est aussi un terme d'Astronomie, et se dit de la distance, en degrés [1], qui existe entre un astre rapporté à l'écliptique, et le point équinoxial du printemps.

Il nous semble que c'est ici surtout que l'Académie aurait dû parler du *Bureau des Longitudes* et nous indiquer le genre de ses travaux. Elle ne le dit pas à BUREAU, et il est douteux que personne songe à consulter l'article ANNUAIRE, où d'ailleurs la définition est un peu brève : « Sorte d'ouvrage que l'on publie chaque année, et qui contient... le résultat des observations astronomiques ou météorologiques, etc. » Elle aurait dû ajouter que *le Bureau des Longitudes* est un établissement créé en 1795, dont le siége est à l'Observatoire, et qui se compose d'astronomes, de géographes, de mathématiciens, de navigateurs, et d'artistes, c'est-à-dire de constructeurs d'instruments de précision; — qu'il est chargé de rédiger pour chaque année, et au moins deux ans à l'avance, la *Connaissance des Temps,* recueil qui

1. Il aurait fallu ajouter « ou en heures »; et même il aurait été bien de dire « la distance exprimée en degrés, minutes et secondes de la division sexagésimale du cercle, ou en heures, minutes et secondes de temps. »

donne la position respective des astres et signale les principaux phénomènes astronomiques pour tous les jours de l'année. — Le Bureau des Longitudes publie aussi un *Annuaire* qui contient, outre quelques tables astronomiques, des tableaux des monnaies françaises et étrangères, des tables de population et de mortalité, et d'autres documents statistiques et scientifiques d'un usage journalier [1].

LONGTEMPS... *Il y a longtemps qu'il est revenu.* — L'Académie a oublié de nous donner ici quelques exemples où *longtemps* soit suivi de la négation; en voici deux, que nous trouvons ailleurs :

(à Hé) *Hé, bonjour! il y a longtemps qu'on* NE *vous a vu.*
(à Nouvelle) *Il y a longtemps que je* N'*ai reçu de ses nouvelles.*

LOOCH, s. m. Terme de Médecine emprunté de l'arabe. (On prononce et quelques-uns écrivent *Lok.*) — Si l'étymologie arabe *laïka, laka,* lécher, donnée par Roquefort, est exacte, il serait convenable d'écrire simplement *lok,* comme l'Académie le faisait précédemment.

LOSANGE, s. f. — Les mathématiciens et les géomètres donnent à ce mot le genre masculin, et l'Académie en fait autant au mot Rhombe : « Le *losange est un rhombe...* »

LUBRIFIER, v. a. T. didactique. Oindre, rendre glissant. *La mucosité des intestins sert à les lubrifier.* — Sans doute l'étymologie *lubricus* et les analogues français *lubrique, lubricité,* réclament l'*i* à la seconde syllabe de ce verbe; cependant quelques auteurs disent *lubréfier,* et cette variante se prête beaucoup mieux à la formation du substantif correspondant qu'ils lui donnent, mais qu'on ne trouve pas dans les dictionnaires, malgré son utilité incontestable. Ce substantif est *lubréfaction,* qui est plus court et nous plaît mieux que *lubrification,* dérivé nécessaire de *lubrifier.* — Peut-être nous demandera-t-on pourquoi l'on ne pourrait pas dire *lubrifaction* aussi bien que *lubréfaction.* Nous répondrons que c'est l'analogie qui veut que de *lubrifier* on fasse *lubrification* et de *lubréfier lubréfaction,* de même que de *pétrifier* on fait *pétrification* et de *putréfier putréfaction.* Les 36 à 40 verbes terminés par *ifier* font tous *ification* dans leur substantif; *clarifier, falsifier, ossifier, etc.,* ont pour substantifs *clarification, falsification, ossification.* Au contraire, *liquéfier, madéfier, raréfier, etc.,* font *liquéfaction, madéfaction, raréfaction.*

Si l'on dit *raréfier* au lieu de *rarifier,* tandis qu'on met un *i* à *clarifier, falsifier, justifier, etc.,* c'est évidemment parce que l'analogie aurait exigé *rarification,* tandis que *raréfaction* a paru plus simple. Nous réclamons le même raisonnement, la même conséquence en faveur de *lubréfier,* qui aurait ainsi pour dérivé *lubréfaction* au lieu de *lubrification.*

1. Lorsque Fr. Arago coopérait à la rédaction de l'*Annuaire,* cet ouvrage contenait de plus des *notices scientifiques* qui parfois ont eu un très-grand développement et qui sont restées célèbres.

(C'est à l'obligeance de M. J. A. Barral, directeur de la publication des *Œuvres complètes* d'Arago, que nous devons nos renseignements sur le *Bureau des Longitudes.*)

LUI, pronom de la troisième personne. — Ce pronom ne s'emploie-t-il qu'en parlant des personnes, comme le fait l'Académie, et ne peut-on pas s'en servir pour les choses? Faut-il dire

> « Cette étoffe paraîtrait plus belle si on *lui* avait donné, ou si l'on *y* avait donné l'apprêt convenable.
>
> Cette phrase ne rend pas celle de l'auteur anglais; vous *lui* donnez, ou vous *y* donnez un sens forcé » ?

Si *lui* est préférable à *y*, il y a évidemment une lacune dans cet article; et nous croyons qu'il faut employer *lui*, car à LEUR nous lisons : « Il se dit quelquefois des animaux, des plantes, et même des choses inanimées. *Ces chevaux sont rendus, faites*-LEUR *donner un peu de vin. Ces orangers vont périr, si on ne* LEUR *donne de l'eau. Ces murs de terrasse sont mal faits, on ne* LEUR *a pas donné assez de talus.* » — Au mot ATTACHER, l'Académie dit également : « *Attacher un sens, une signification à un mot, à un terme,* LUI (et non Y) donner un certain sens, une certaine signification, l'entendre d'une certaine manière. » Voy. l'article Y.

LUIRE. *Je luis, tu luis, il luit; nous luisons, etc. Je luisais. Je luirai. Je luirais. Que je luise. Luisant. Lui.* — L'Académie, et à son exemple d'autres dictionnaires, ne donnent point de passé défini à ce verbe, conséquemment point d'imparfait du subjonctif. Ne peut-on pas dire : « *Ce jour-là, le soleil ne luisit pas un seul instant. Il faudrait que le soleil luisît pour favoriser nos expériences du microscope solaire* » ?

LUTHÉRANISME. — On se demande pourquoi le dérivé de *luthérien* n'est pas formé régulièrement comme ceux de *chrétien, arien, socinien, etc.*, qui font *christianisme, arianisme, socinianisme.* Il faudrait dire *luthérianisme*, et, à la lettre **P**, supprimer *presbytéranisme*, que l'Académie donne pour synonyme de *presbytérianisme*. La terminaison *anisme* serait réservée pour les dérivés des mots en *ain*, tels que *puritanisme, républicanisme, ultramontanisme, etc.*, dont les radicaux sont *puritain, républicain, ultramontain.*

M

MACHIAVÉLIQUE. MACHIAVÉLISME. MACHIAVÉLISTE. — Nombre de personnes prononcent *kia* la seconde syllabe de *Machiavel* et des trois mots ci-dessus; mais il paraît que l'Académie veut qu'on en francise la prononciation, puisqu'elle ne dit rien de contraire.

MAFFLÉ, ÉE, adj. Qui a de grosses joues... On dit aussi *Mafflu, ue.* — Dans les Fables de La Fontaine publiées par Walckenaër, Aimé Martin et Nodier, nous trouvons *maflu* écrit avec une seule *f*:

> La voilà (la belette), pour conclusion,
> Grasse, MAFLUE et rebondie. (III, 17.)

Roquefort fait dériver ces adjectifs de *mufle*, qui ne prend qu'une *f*.

MAGNANERIE ou **MAGNANIÈRE**, s. f. Bâtiment destiné à l'éducation des vers à soie. **MAGNANIER**, s. m. Celui qui élève en grand des vers à soie. — On est surpris de ne pas trouver ces mots dans le Dictionnaire de l'Académie, car l'éducation des vers à soie en France remonte à plus de deux siècles.

MAGNAT. — Faut-il prononcer *ma-gnat,* et mouiller *gn* comme dans *magnanime?* Cela paraît évident, puisque l'Académie ne dit pas que le *g* soit dur ; mais nous croyons que c'est contraire à l'usage le plus général. — Pour les mots *agnat, cognat* et leurs dérivés elle dit de prononcer le *g* dur.

MAIGRIR. — Nous ferons sur ce verbe la même observation que sur *grandir,* c'est qu'on lui fait généralement signifier Donner une apparence de maigreur : *Sa barbe longue le* MAIGRIT. L'Académie ne donne pas cette acception. Elle n'emploie pas non plus *amaigrir* (actif) dans ce sens, mais elle lui donne (comme neutre, en supprimant le pronom personnel) la même signification qu'à *maigrir :* « Devenir maigre. *Il amaigrit tous les jours. Les bœufs amaigrissaient dans ces pâturages, au lieu d'engraisser.* » Nous croyons que dans ce sens *maigrir* est beaucoup plus usité.

MAIN... *A pleines mains,* Abondamment, libéralement. *Prendre, donner, répandre de l'argent à pleines mains.* — Il aurait fallu renvoyer à l'article PLEIN, où l'on voit que dans cette acception on peut écrire indifféremment *à pleineS mainS* ou *à pleine main;* et de plus, que la locution *à pleine main* s'emploie en parlant des étoffes et du cheval : *Étoffe à pleine main,* étoffe fort épaisse, moelleuse et bien fournie. *Ce cheval a... une bouche à pleine main,* il a la bouche bonne.

MAIN-D'ŒUVRE, s. f. Façon, travail de l'ouvrier. — Ce substantif embarrasse souvent. On se demande d'abord s'il peut s'employer au pluriel, puisque l'Académie n'en donne pas d'exemples à ce nombre, et ensuite comment on doit l'écrire. Nous pensons qu'on peut très-bien l'employer au pluriel, et dire par exemple : *La fabrication de l'acier comporte différentes* MAINS-D'ŒUVRE ; quant à l'orthographe, elle doit être au pluriel comme pour *chef-d'œuvre* (chefs-d'œuvre).

MAIRIE... *Mairie du palais,* Dignité de maire du palais. *Pépin avait été élevé à la mairie du palais.* — Nous croyons qu'il faut écrire *Pepin,* nom propre, sans accent comme on le fait dans ces phrases, *pepin de poire, de pomme, de citron, d'orange, etc.* C'est probablement ici une faute typographique, puisque nous trouvons ce nom écrit avec un *e* muet dans les exemples suivants :

(à BREF) Dans *Pepin le Bref,* il signifie De petite taille.
(à EXARCHAT) *Pepin conquit l'exarchat de Ravenne, et le donna au saint-siége.*

MAIS... sert à marquer Opposition, exception, différence. *Il est fort honnête homme, mais* IL *est un peu brutal. Elle n'est pas aussi jolie que sa sœur, mais* ELLE *est plus spirituelle. Cette femme est bien*

faite, mais ELLE *n'est pas grande* [1]. — La grammaire veut qu'après la conjonction *mais* on répète le sujet de la phrase, et l'on doit savoir gré à l'Académie d'en avoir donné ici plusieurs exemples; seulement on regrette qu'elle n'ait pas toujours observé cette règle. On trouve ailleurs :

(à COMÉDIEN) *Cet acteur excelle dans le comique, mais* (IL) *joue mal dans le sérieux, dans le tragique.*

(à MULTITUDE) *Son système éblouit la multitude, mais* (IL) *révolte les esprits sages.*

et en revanche

(à AGRÉMENT) *Cette femme n'est pas belle, mais* ELLE *a beaucoup d'agrément.*

(à COMPOSER) *La feuille est composée, mais* ELLE *n'est pas tirée.*

(à PROPORTIONNER) *Ce cheval est petit, mais* IL *est bien proportionné.*

MAIS... est quelquefois adverbe, dans le langage familier; et alors il se joint toujours au verbe *pouvoir* par une négation [2] ou par une interrogation. *Je n'en puis mais,* Ce n'est pas ma faute, je n'en suis pas la cause. *Si le fils a fait une faute, le père n'en peut mais. En puis-je mais de vos sottises? Si cela est arrivé, en puis-je mais?* — Il nous semble que ce *mais,* qui doit venir de *magis* et en être l'acception la plus immédiate, aurait dû figurer en tête de l'article au lieu d'être placé vers la fin. Peut-être même serait-il convenable d'en faire un article séparé.

MAJUSCULE. — Afin de ne pas trop multiplier les articles au sujet des majuscules, nous présenterons ici divers exemples où l'Académie n'a pas suivi de principe fixe. On nous permettra sans doute de ne pas citer tous les endroits où nous les avons puisés; cela nous mènerait trop loin.

1° Épithètes :

Charles le Bel.	Louis le Gros.	Saint Jean l'Évangéliste.
Philippe le Bel.	Henri l'Oiseleur.	Léon le Philosophe.
Philippe le Bon.	Tarquin le Superbe.	
Pepin le Bref.	Denys le Tyran.	Caton le censeur.
Charles le Chauve.	Léon l'Isaurien.	Pline l'ancien.
Clodion le Chevelu.	Saint Siméon Stylite.	Pline le naturaliste.
Louis le Débonnaire.	Julien l'Apostat.	Pline le jeune.
Robert le Fort.	Saint Jean l'Aumônier.	Denys le jeune.

1. L'analogie de cette dernière phrase avec les deux précédentes prouve évidemment qu'elle devrait les suivre immédiatement, tandis qu'elle se trouve dans un autre paragraphe où *mais* sert « à marquer l'augmentation ou la diminution » et dont les exemples n'ont aucun rapport avec ceux que nous avons cités, comme on le verra par les deux suivants : « *Non-seulement il est bon, mais encore il est généreux. Non-seulement il est pauvre, mais il est criblé de dettes, mais de plus il est criblé de dettes* ». C'est là une de ces malheureuses transpositions qui sont le résultat des nombreuses corrections ou modifications (en termes typographiques, *remaniements*) faites après la *composition*, et dont nous avons signalé quelques exemples. (Voy. COMMENCER, GOUVERNER, etc.) Cependant cette transposition existait déjà dans la quatrième édition, et il semble qu'elle aurait dû être rectifiée dans la dernière.

2. Il aurait été plus exact de dire *par la négation* NE, car *pas* serait de trop; il est remplacé par *mais*.

Abraham est appelé le Père *des croyants.*	*Jésus-Christ est appelé le* réparateur *du genre humain.*
Cybèle est appelée la Mère *des dieux.*	*La Vierge est appelée la* mère *de Dieu.*
François Ier a été nommé le Père *des lettres*[1].	*Hérodote qu'on appelle le* père *de l'histoire.*
Louis XII fut surnommé le Père *du peuple.*	*Hercule est appelé le* dompteur *des monstres.*

2° Édifices, institutions, etc. :

La Bourse *de Paris est un beau monument.*	*La* bourse *de Paris est un périptère.*
Hôtel des Monnaies. (à Hôtel.)	*Hôtel des* monnaies. (à Monnaie.)
Un élève du Conservatoire.	*Le* conservatoire *est une pépinière de comédiens et de musiciens.*

3° Titres d'ouvrages, légendes de tableaux :

Le Dictionnaire *de l'Académie.* (à Académie.)	*Le* dictionnaire *de l'Académie.* (à Dictionnaire.)
Les Distiques *de Caton.*	*Les* quatrains *de Pibrac.*
Les Dialogues *de Platon.*	*Les* héroïdes *d'Ovide.*
Les Confessions *de J. J. Rousseau*[2].	*Les* cantates *de J. B. Rousseau.*
Le Crucifiement *de le Brun.*	*La* bacchanale *du Poussin.*
La Descente *de croix de Rubens.*	*La* cène *de Paul Véronèse.*

4° Sectes :

Les Platoniciens *croyaient...* (à Réminiscence.)	*Les* platoniciens *et les* aristotéliciens. (à Platonicien.)
Les Pharisiens *portaient des fronteaux.* (à Fronteau.)	*Les* pharisiens *affectaient de se distinguer...* (à Pharisien.)
Les Pharisiens *demandaient à Jésus-Christ...* (à Signe.)	*Les scribes et les* pharisiens. (à Scribe.)

Nous bornons là nos citations; mais avant de quitter cet article nous croyons devoir faire une observation au sujet des épithètes qui suivent les verbes *appeler, nommer, surnommer.* La majuscule qu'on y a mise nous paraît n'avoir point pour but de les décorer, pour ainsi dire, mais bien de les mieux signaler, car cette majuscule commence non-seulement des épithètes ajoutées à des noms d'hommes, comme dans ces phrases « *Un des ducs de Guise fut surnommé* le Balafré ; *le dictateur Fabius a été surnommé* le Temporiseur », mais encore des noms communs comme dans celles-ci « *la véronique mâle, appelée aussi* Thé *d'Europe...; les arcs-doubleaux des voûtes gothiques se nomment* Nervures ». D'ailleurs, lorsque l'épithète est simplement énoncée, sans être précédée des verbes *appeler, nommer, etc.,* elle

1. Il paraît que dans certains cas on peut employer indifféremment *appelé, nommé* et *surnommé;* nous lisons :

(à Lettre) *Le roi François Ier a été* appelé *le Père des lettres.*
(à Nommer) *François Ier a été* nommé *le Père des lettres.*
(à Père) *François Ier a été* surnommé *le Père des lettres.*
(à Nommer) *Louis XII a été* nommé *le Père du peuple.*
(à Père) *Louis XII fut* surnommé *le Père du peuple.*

2. L'Académie supprime le tiret entre les prénoms abrégés *J. B., J. J., etc.* Voy. Christ.

est toujours écrite avec une minuscule : *Hérodote est* LE PÈRE *de l'histoire ; Corneille est* LE PÈRE *de notre théâtre ;* et au verbe APPELER on ne voit la majuscule, à l'exception des noms propres, que dans cette seule phrase « *Cette fleur s'appelle* ANÉMONE ». Nous pensons donc que dans les exemples où il est parlé d'Abraham, de Cybèle, de François Ier, de Louis XII, on pourrait aussi bien écrire les épithètes *père, mère,* avec une minuscule, que *réparateur, père, mère, dompteur,* dans ceux qui concernent Jésus-Christ, la Vierge, etc.; mais, nous le répétons, on ne peut s'empêcher de regretter ces disparates.

MALACHITE, s. f. (On prononce *malakite.*)... *La malachite est un minerai de cuivre.*—Pourquoi cette exception en faveur de *malakite,* alors qu'on doit prononcer comme dans *chien* le *ch* de *machiavélisme,* de *manichéen* et même de *tachygraphe, etc.,* mots où tous les hommes lettrés prononcent *ch* comme un *k ?*

MAL-APPRIS, adj. et s. m. Voyez le participe d'APPRENDRE. — Au participe d'APPRENDRE on trouve : « Fam., *C'est un homme mal appris,* C'est un homme qui paraît n'avoir point reçu d'éducation. On dit de même substantivement, *C'est un mal appris.* »

Nous plaçons notre remarque ici plutôt qu'au verbe APPRENDRE, afin de rapprocher cette orthographe de *mal appris* employé comme substantif (*c'est un mal appris*) de celle de *malavisé, malintentionné,* et surtout de celle de *malbâti* et *malfamé,* qui sont écrits en un seul mot lors même qu'ils sont employés adjectivement. Sans doute dans la première phrase *C'est un homme mal appris,* il est bien de détacher l'adverbe du participe; nous pensons même que ce serait une faute de réunir les deux mots; mais en revanche il nous semble bien préférable de les réunir lorsqu'ils sont employés substantivement : *un malappris.*

MALAVISÉ, ÉE, adj. Imprudent, indiscret... *C'est un homme malavisé. Il a été assez malavisé pour tomber dans le piége qu'on lui tendait.* — Il est aussi substantif. *C'est un malavisé, une malavisée.* — Et à l'article AVISÉ : « Substantivement, *C'est un mal avisé,* c'est un homme qui manque de circonspection... On écrit plus ordinairement *Malavisé,* en un seul mot. »

Nous pensons qu'il faut écrire en deux mots cette locution employée adjectivement : *C'est un homme* MAL AVISÉ ; et en un seul lorsqu'elle devient substantif : *C'est un* MALAVISÉ.

MALBÂTI, IE, adj. Mal fait, mal tourné. *C'est un homme malbâti.* On le dit aussi substantivement. *Un grand malbâti.* — Voy. BÂTIR.

. **MALCONTENT, ENTE**, adj. Qui n'est pas aussi satisfait qu'il espérait ou qu'il avait droit de l'être. *Il est malcontent de ses voisins. Vous ne serez pas malcontent de moi.* Il est vieux. — Si c'est *mécontent* qu'on doit substituer à *malcontent,* l'Académie aurait bien fait de nous le dire.

MALEBÊTE. MALEFAIM. MALEMORT. MALEPESTE. MALFAÇON. —

Ce dernier mot devrait prendre un *e* comme les autres (*malefaçon*); mais l'usage a autorisé cette suppression depuis 170 ans.

MAL-EN-POINT, adv. En mauvais état de santé, de fortune... *Cet homme a un procès fâcheux, il est bien mal-en-point.* — A l'article POINT nous trouvons « *Mal en point,* En mauvais état. *Il est* MAL EN POINT. *Ses affaires sont* MAL EN POINT » sans tirets. Il est vrai que l'Académie ajoute, à tort suivant nous : « On écrit aussi *Mal-en-point.* »

MALFAMÉ, ÉE, adj. Qui a une mauvaise réputation. *C'est un homme bien malfamé.* On écrit aussi *mal famé* en deux mots. Voyez FAMÉ. — Nous pensons que cette dernière variante est de beaucoup préférable; *mal* n'a point ici le sens de *non,* comme dans *malaisé, maladroit, malheureux, etc.,* et ne doit pas se joindre à l'adjectif. A l'article FAMÉ, l'Académie écrit *Cet homme est* MAL FAMÉ, *Elle est* BIEN FAMÉE, en deux mots, sans variantes.

MALINTENTIONNÉ, ÉE... *Ces personnes étaient très-malintentionnées. Il est malintentionné pour vous, malintentionné à votre égard.*— Il se prend aussi substantivement. *Des malintentionnés ont répandu cette nouvelle. Ce discours est d'un malintentionné.*

Comme pour *mal appris, etc.,* nous pensons qu'il est convenable d'écrire en un seul mot *un malintentionné,* mais que ces mots pris adjectivement doivent rester séparés. A l'article INTENTIONNÉ, nous trouvons *mal intentionné* (en deux mots), et l'Académie aurait dû y renvoyer, comme elle l'a fait pour *Malfamé.*

MAL-JUGÉ, s. m... *Il faut prouver le mal-jugé, quand on appelle d'une sentence, d'un premier jugement. Le mal-jugé n'est pas un moyen de cassation.* — Au verbe JUGER on trouve *Bien jugé,* sans tiret : « *Bien jugé, mal appelé; mal jugé, bien appelé...* On dit substantivement dans le même sens, *Le bien jugé, Maintenir le bien jugé.* » Ne serait-il pas convenable de suivre la même orthographe pour ces deux expressions employées substantivement, *le bien jugé, le mal jugé;* de mettre ou de supprimer le tiret dans toutes deux?

MALPEIGNÉ, s. m. Homme malpropre et mal vêtu. *C'est un malpeigné.* — Au verbe PEIGNER on lit : « *Un mal peigné* (en deux mots), Un homme malpropre et mal vêtu. Dans cette phrase, *Peigné* est employé substantivement». Pour cette locution comme pour *malappris, malbâti, malintentionné, etc.,* employés substantivement, il vaut mieux réunir les deux mots : *Un malpeigné*[1].

MAMELUK, s. m. (Prononcez *Mam-louk.*) — Si, comme le disent les dictionnaires, ce mot s'écrit ou tout au moins se prononce en arabe *mamlouk,* il nous semble qu'il aurait été mieux de l'écrire en français

1. Résumons brièvement ce qui concerne les locutions adjectives ci-dessus. *Malcontent* et *mal famé* ne s'emploient qu'adjectivement; le premier doit s'écrire en un seul mot, comme *malaisé, maladroit, etc.,* et le second en deux mots. — *Mal appris, mal avisé, mal bâti, mal intentionné, mal peigné,* s'écriront en deux mots s'ils sont employés comme adjectifs; en un seul, s'ils deviennent substantifs.— Quant à *bien jugé, mal jugé,* pris substantivement, on pourrait se borner à joindre les deux mots par un tiret (*le bien-jugé, le mal-jugé*), comme *le bien-aimé, etc.*

mamelouk que *mameluk;* autrement c'est créer une difficulté de prononciation dans la troisième syllabe en échange de celle qu'on a voulu supprimer dans la seconde. On écrit en français *Édimbourg, Hambourg, Luxembourg, etc.,* bien que les Anglais et les Allemands ne mettent pas l'*o : Edinburgh, Hamburg, Luxenburg, etc.*

MANICHÉEN. MANICHÉISME. — Il paraît qu'on doit franciser la prononciation de ces mots comme celle de *Machiavel* et de ses dérivés, puisque l'Académie n'en parle pas et qu'à l'article suivant, MANICHORDION, elle dit de prononcer *manicordion.*

MARBRE, s. m. *Cela est dur, froid comme un marbre, comme marbre.* — Bien que La Fontaine ait dit (liv. V, fab. 20) :

L'un des deux compagnons grimpe au faîte d'un arbre;
L'autre, plus froid que n'est UN marbre,
Se couche sur le nez, fait le mort, tient son vent...

nous pensons qu'il faut mettre *froid comme* LE *marbre, comme* DU *marbre,* et nous verrons tout à l'heure que l'Académie elle-même dit ailleurs DU *marbre.* Les personnes illettrées emploient mal à propos l'article UN dans plusieurs comparaisons telles que *Dur comme* UN *marbre, lourd comme* UN *plomb, doux comme* UN *miel, doux comme* UN *satin, blanc comme* UN *lait, noir comme* UN *jais, etc.,* et cette dernière locution surtout montre l'absurdité de cet article UN; ceux mêmes qui disent *noir comme* UN *jais* s'étonnent de cette comparaison, parce qu'ils croient qu'il s'agit de l'oiseau appelé *geai,* qui n'est pas noir, tandis qu'elle fait allusion au *jais* ou *jaïet.*—On voit par là combien il serait utile que dans ce genre de phrases l'Académie fît autant que possible précéder le substantif de l'article qui doit l'accompagner. Voici quelques-unes de ces comparaisons, telles qu'on les trouve dans le Dictionnaire :

(à BLANC) *Blanc comme* NEIGE. *Blanc comme* CYGNE. *Blanc comme* IVOIRE. *Blanc comme* LAIT.
(à NEIGE) *Blanc comme* NEIGE. *Plus blanc que* NEIGE, *que* LA NEIGE.
(à CYGNE) *Être blanche comme* UN CYGNE, *être blanc comme* CYGNE.
(à IVOIRE) *Cela est blanc comme* DE L'IVOIRE.
(à LAIT) *Blanc comme* LAIT, *comme* DU LAIT.
(à NOIR) *Noir comme* JAIS. *Noir comme* DE L'ENCRE. *Noir comme* DU CHARBON, *comme* LA CHEMINÉE. *Noir comme* UN CORBEAU.
(à JAIS) *Cela est noir comme* JAIS, *comme* DU JAIS.
(à SUIE) *Noir comme* SUIE, *comme* DE LA SUIE.
(à DOUX) *Doux comme* DU SATIN.
(à SATIN) *Avoir la peau douce comme* UN SATIN, *comme* DU SATIN.
(à MIEL) *Être doux comme* MIEL.
(à AMER) *Amer comme* SUIE, *comme* DE LA SUIE, *comme* CHICOTIN.
(à COLOQUINTE) *Amer comme* COLOQUINTE.
(à BRAISE) *Chaud comme* BRAISE.
(à FROID, à COMME, à GLACE) *Froid comme* GLACE.
(à FROID) *Froid comme* DU MARBRE.

(à **Marbre**) ***Cela est dur, froid comme*** UN **MARBRE**, ***comme*** **MARBRE.**

(à Dur) ***Dur comme*** **MARBRE.** ***Dur comme*** **FER.**

(à Rosée) ***Cette viande, cette salade est tendre comme*** **LA ROSÉE**, ***comme*** **ROSÉE.**

(à Verre) *Cela se casse comme* UN **VERRE.**

(à Fragile) *Fragile comme* UN **VERRE.**

Les verres à boire sont généralement plus épais et en conséquence moins fragiles que le verre des vitres, etc.; ainsi il fallait dire, *Cela se casse comme* DU *verre, fragile comme* LE *verre.*—A l'article Satin on a eu tort de mettre *comme* UN *satin,* et plus encore de placer cette variante avant l'expression correcte *comme* DU *satin.* Si quelqu'un disait *noir comme* UNE *suie,* ce ne serait pas une raison pour employer cette locution au lieu de *noir comme* LA *suie, comme* DE LA *suie.* Il est donc important de rectifier les négligences qui se sont glissées dans quatre des exemples ci-dessus, et de mettre

(à Satin) *Avoir la peau douce comme* DU *satin* (en supprimant *comme* UN *satin*).

(à Marbre) *Cela est dur, froid comme* DU *marbre, comme* LE *marbre, comme marbre.*

(à Verre) *Cela se casse comme* DU *verre, comme* LE *verre.*

(à Fragile) *Fragile comme* LE *verre, comme* DU *verre.*

MARGUERITE... Reine marguerite, Plante du genre des Asters. *On cultive la reine marguerite dans les jardins.* — On demandera sans doute pourquoi le nom de cette plante ne prend ni tiret ni majuscule, tandis qu'on met l'un et l'autre à *reine-Claude,* nom d'une prune; et l'on sera d'autant plus fondé à faire cette question qu'à la lettre **R** l'Académie met le tiret « Reine-marguerite, Voyez Marguerite ». Nous présumons que *reine-Claude* prend la majuscule parce que *Claude* est le nom d'une reine qui aimait beaucoup ce fruit, tandis que *la reine marguerite* serait simplement la reine ou la plus belle des fleurs appelées *marguerites;* cependant il nous semble que l'analogie avec *reine-Claude* (que nous voudrions écrire *reine-claude, des reines-claudes,* Voy. ce mot) et avec *reine-des-prés* devrait faire écrire *reine-marguerite* avec un trait d'union.

MARIE-SALOPE. MARTIN-SEC.—Qui s'avisera de chercher à Salope et à Sec ces deux mots qui manquent à la lettre **M**? Nous aimerions mieux qu'ils fussent définis deux fois, comme *bon-chrétien, cogne-fétu, juge-commissaire, etc.,* que de les voir à une place pour ainsi dire perdue. Il est encore d'autres mots qui ne se trouvent qu'à leur dernier composant, *blé-mouture, chêne-pommier, clématite-viorne, vaisseau-hôpital, etc.,* et qu'il serait utile de mettre aussi au premier composant, en renvoyant à celui où ils sont définis.

MARITALEMENT... *Ils ont dîné, ils ont été se promener maritalement, en tête à tête.* Pour ces mots, *ils* ont été *se promener,* Voy. Condoléance; quant à l'orthographe de la locution *en tête à tête,* Voy. Tête.

MARRON, ONNE, adj... *Négresse marronne.* — Au mot NÉGRESSE, on lit : *Une négresse maronne,* avec une seule *r*.

MARSOUIN, s. m. Cétacé du genre des Dauphins, mais à museau obtus. — Il aurait été bon d'ajouter ici le nom vulgaire *Pourceau de mer,* qu'on trouve à l'article POURCEAU.

MARTRE, s. f... On dit aussi *marte.* — Dans les premières éditions, l'Académie écrivait *marte,* conformément à l'étymologie, et l'on ne comprend pas quel motif a pu la déterminer plus tard à préférer la variante *martre,* qui assurément n'est pas plus agréable à l'oreille. — Buffon a toujours écrit *marte.*

MÂSSE, s. f. Ce qu'on met au jeu, etc. **MÂSSER**, v. a. Faire une mâsse. —*Mâsse, mâsser, châsse* et ses dérivés ou ses composés, sont les seuls mots où une voyelle prenne un accent devant une consonne redoublée. Voy. AFFRE.

MAUDIRE, v. a. (*Je maudis, tu maudis, il maudit; nous maudissons, vous maudissez, ils maudissent. Je maudissais. Qu'il maudisse.* Dans tout le reste du verbe, il se conjugue comme *Dire.*) — On a oublié de mentionner les deux personnes plurielles de l'impératif, qui font *maudissons, maudissez,* et non *maudisons, maudites.* De tous les composés de DIRE, *médire* est le seul où l'on ait songé à parler de l'impératif.

ME, pronom personnel... La particule *y,* unie au pronom *Me,* ne se met jamais après le verbe. *Vous m'y attendrez, je vous prie de m'y mener.* On ne dit pas, *Attendez-m'y, menez-m'y.* Grammaticalement, il ne serait pas incorrect de dire, *Attendez-y-moi, menez-y-moi:* mais on évite ces façons de parler bizarres.

A l'article MOI on lit : « Dans le même cas (à l'impératif), le pronom *Moi* se met après l'adverbe de lieu *y,* soit comme régime direct, soit comme régime indirect. *Vous allez à l'Opéra, menez-y-moi. Vous allez dans votre voiture, donnez-y-moi une place.* (Voy. ME.) Au contraire, l'adverbe *y,* dans le même sens, se met après le pronom *Nous*[1]. *Menez-nous-y. Donnez-nous-y une place.* »

A l'article TU on lit encore : « Lorsqu'il (le pronom *toi*) se trouve ainsi après la seconde personne de l'impératif, et qu'il est suivi de l'une des particules *en* ou *y*, on élide toujours la diphthongue *oi. Va-t'en. Garde-t'en bien. Fais-t'en donner la moitié. Mets-t'y. Jette-t'y.* Il ne serait pas incorrect de dire, *Mets-y-toi, jettes-y-toi;* mais on évite ordinairement ces façons de parler bizarres. La première construction n'est elle-même usitée qu'avec un très-petit nombre de verbes : on ne dirait pas, *Accroche-t'y; réfugie-t'y, etc.* Il faut prendre un autre tour. »

Nous avons cru devoir réunir ces trois articles, qui semblent se compléter les uns les autres, pour essayer d'en tirer une conclusion.

1. Il en est de même pour le pronom *vous,* qu'il ne fallait pas oublier, car on lit à l'article ATTENDRE (S'), *Attendez-vous-y;* à FIER, v. a., *Fiez-vous-y;* à TENIR, *Tenez-vous-y;* à l'article Y : *Rendez-vous-y, Fiez-vous-y, etc.*

A l'article Me, l'Académie condamne les expressions *attendez-m'y, menez-m'y;* à la rigueur elle accepterait *attendez-y-moi, menez-y-moi;* cependant elle dit qu'on doit éviter ces façons de parler bizarres. — A Tu, au contraire, elle préfère *mets-t'y, jette-t'y,* à *mets-y-toi, jettes-y-toi,* qu'elle regarde également comme bizarres; mais en même temps elle fait observer qu'il y a des verbes qui n'admettraient pas cette construction, et que par exemple on ne dirait pas *accroche-t'y, réfugie-t'y.* Il faut, dit-elle, prendre un autre tour. Mais dire « il faut prendre un autre tour » ce n'est pas résoudre la difficulté; et si l'Académie ne l'a pas fait, qui pourra le faire? Bon nombre de ceux qui la consultent n'ont que des notions très-superficielles de la grammaire, et ils seront fort embarrassés pour dire autrement que *accroche-t'y* ou *accroches-y-toi; réfugie-t'y* ou *réfugies-y-toi;* pour nous, nous proposerons à tout hasard : *Tâche, essaye de t'y réfugier, de t'y accrocher; il faut t'y accrocher, t'y réfugier, etc.*

Quant à l'article Moi, on a pu remarquer de même qu'elle y donne comme bonnes les formes *Menez-y-moi, donnez-y-moi une place,* qu'à l'article Me elle disait d'éviter comme étant bizarres. A la vérité elle renvoie à cet article Me, mais sans qu'on puisse découvrir au juste son intention, puisqu'elle y tient un langage opposé; d'ailleurs bien peu de lecteurs prendront la peine de tourner les feuillets. Là cependant ils trouveraient les formules « *Vous m'y attendrez, je vous prie de m'y mener* »; c'est-à-dire, sans doute, que si l'on parle à un inférieur, au lieu de *attendez-m'y* ou *attendez-y-moi,* on lui dira *Vous m'y attendrez;* si c'est à un égal ou à un supérieur, on emploiera les formules « Je vous prie de m'y attendre; ayez l'obligeance, la bonté de m'y attendre ». Au lieu de *Vous allez à l'Opéra, menez-y-moi,* on dira : *Vous allez à l'Opéra,* « veuillez m'y mener, m'y conduire, etc. »

MÉDIAL, ALE, adj. — On est surpris que l'Académie ne mentionne pas un terme de grammaire aussi nécessaire que celui-là, bien plus nécessaire que toutes les figures de la rhétorique. Elle nous parle des lettres initiales et des finales des mots, mais elle ne donne pas le nom par lequel il faut désigner celles qui se trouvent dans le milieu de ces mots, des lettres MÉDIALES.

MÉDUSE. — Le nom de cette Gorgone devrait se trouver ici, à cause des phrases proverbiales auxquelles il donne lieu, et entre autres celle-ci : *Ce fut pour moi la tête de Méduse,* c'est-à-dire Je fus frappé de stupeur[1].

MÉFIER (SE), DÉFIER (SE). — En lisant les articles Méfiance, Méfiant, se Méfier, et surtout ces phrases « *Méfiance est mère de sûreté; On se méfie des autres, on se défie de soi* », on est persuadé

1. A l'article Pétrifier on lit, il est vrai : « *Suivant la Fable, la tête de la Méduse avait la vertu de pétrifier ceux qui la regardaient* »; mais cela même ne nous apprend rien pour l'expression figurée.

que la défiance est le résultat d'un fonds de modestie, et la méfiance celui d'un caractère soupçonneux. Mais en lisant les articles DÉFIANCE, DÉFIANT, SE DÉFIER, on revient de son erreur et l'on voit que *défiance, se défier* se disent également des autres et de soi-même : « *La* DÉFIANCE *est mère de sûreté; Avoir une juste* DÉFIANCE *de ses propres forces; C'est un homme dont il faut* SE DÉFIER; SE DÉFIER *de soi-même, de ses forces;* SE DÉFIER *de son esprit.* » — Il paraît donc qu'on peut dire indifféremment SE DÉFIER et SE MÉFIER *des autres;* mais qu'en parlant de *soi-même* il faut employer le verbe SE DÉFIER.

MÊLER, v. a... **MÊLÉ**, **EÉ**, participe. *Vins mêlés. Cheveux mêlés. Œuvres mêlées. Lettres mêlées de vers et de prose.*—Nous ne parlerons pas de la faute typographique MÊLÉ, EÉ; chacun verra facilement qu'il faut, au féminin, ÉE; mais nous voulons signaler la différence de sens que présentent les phrases *Vins mêlés, œuvres mêlées,* et *cheveux mêlés.* Les deux premières signifient qu'il y a un mélange de vins, d'œuvres de différentes qualités ou de différentes natures; il n'en est pas de même pour *cheveux mêlés,* car on veut dire que les cheveux sont brouillés, enchevêtrés les uns dans les autres. Dans plusieurs localités on dit *Des cheveux* EMMÊLÉS, *un écheveau* EMMÊLÉ; *On a* EMMÊLÉ *cet écheveau en le dévidant. Depuis longtemps mes douleurs de tête m'ont empêchée de me peigner; mes cheveux sont tout* EMMÊLÉS; et cette locution nous paraît préférable, en ce qu'elle exprime très-bien l'idée d'enchevêtrement. On devrait donc réserver *cheveux mêlés* pour exprimer que des cheveux blonds, roux, châtains, noirs, etc., ont été réunis et mêlés, ou qu'une personne a sur la tête des cheveux encore noirs, châtains, etc., tandis que d'autres sont devenus blancs.

MÉMOIRE... Poétiq., *Les Filles de Mémoire,* les Muses. —*Le Temple de Mémoire,* le temple où, suivant les poëtes, les noms des grands hommes sont conservés.

A l'article FILLE, on trouve, *Les filles de Mémoire, les filles d'enfer,* avec une petite *f;* et à TEMPLE, à VICTOIRE, *le temple de la Gloire, le temple de Mémoire, le temple de la Victoire,* avec un petit *t* à *temple.* Nous devons donc croire que dans les exemples ci-dessus il faut écrire de même, avec une minuscule à *fille* et à *temple, les filles de Mémoire, le temple de Mémoire.*

MENTOR, s. m. (On prononce *Mèntor*[1].) Nom propre du gouverneur de Télémaque; ce nom est devenu appellatif, et se dit du gouverneur, du guide, du conseil[2] de quelqu'un. *Il aurait besoin d'un mentor. Vous*

1. Nous pensons que ceux qui prononcent la première syllabe de ce nom comme dans *menton* prononcent mal; mais nous croyons aussi que la prononciation *mèn* est exagérée dans le sens opposé; tous les dictionnaires disent *min* ou *main,* ce qui revient au même, et cette prononciation nous paraît la plus conforme à celle qui est généralement usitée. Voy. l'art. IN.

2. *Conseiller* serait peut-être plus convenable ici, car l'Académie nous dit que « dans ce sens *conseil* est principalement d'usage au Palais. *Cet avocat est le conseil d'un tel. Le conseil soussigné est d'avis... Tout accusé a le droit de se choisir un conseil.* »

êtes bien jeune pour faire le mentor. Il est leur mentor. Il leur sert de mentor[1].

Nous avons différé jusqu'ici de faire une remarque sur les noms propres devenus appellatifs ou noms communs, ou bien employés figurément, familièrement, métaphoriquement, par antonomase, par allusion, etc., car l'Académie emploie ces diverses expressions; nous avons, disons-nous, différé notre remarque sur les noms propres afin de pouvoir opposer l'un à l'autre deux noms où les termes de la définition fussent absolument les mêmes. — *Mécène, Narcisse, Tabarin,* sont des noms devenus appellatifs comme *Mentor* et *Stentor,* et cependant les trois premiers sont écrits avec une majuscule (*le Mécène, un Narcisse, un Tabarin*), et les deux derniers avec une minuscule (*un mentor, une voix de stentor*[2]); *Œdipe* est devenu un nom commun comme *Nicodème,* et pourtant l'Académie écrit *un Œdipe* et *un nicodème.*

D'un autre côté, il y a des noms communs qui se personnifient, comme dans cette phrase de l'Académie « *la déesse de la paix,* ou simplement, *la Paix* ». Mais pour cette catégorie de mots encore il n'y a pas plus de principe fixe que pour les noms propres; ainsi, à l'article Vérité l'on trouve : *le flambeau de la Vérité, le miroir de la Vérité* (grand *V*), et à Flambeau, Miroir, *le flambeau de la vérité, le miroir de la vérité* (petit *v*); à Temps, *la faux du Temps* (grand *T*); à Faux, *la faux impitoyable du temps* (petit *t*); et même, sans sortir de l'article Personnification, on voit : « *La Mollesse* (grande *M*) *dans le Lutrin, est une personnification* »; et « *On dit par personnification, Être dans les bras de la mort* (petite *m*), *du sommeil* (petite *s*). »

Mais ce qui étonne surtout, c'est de ne pas trouver dans le Dictionnaire de l'Académie des noms qui se présentent chaque jour dans la conversation : un excellent *automédon,* un petit *cupidon,* un pauvre *esculape,* un beau *ganymède,* une charmante *hébé*[3], un vrai *gargantua,* un vieil *harpagon,* un véritable *eldorado;* c'est un vrai *don Quichotte;* c'est du *donquichottisme* tout pur; voilà votre *sosie* qui passe. Tous ces mots sont, croyons-nous, plus connus et surtout plus intéressants que *architriclin, chiaoux, colao, icoglan, potron-jaquet* et *potron-minet, tarare-pon-pon, etc.* — Les *écuries* ou plutôt les *étables d'Augias,* le *tonneau des Danaïdes,* une *lettre de Bellérophon,* la *tête de Méduse*[4], la *boîte de Pandore,* le *lit de Procruste* ou *Procuste, etc.,* sont aussi des expressions qu'on emploie tous les jours au figuré; et si l'Académie ne jugeait pas à propos de mettre ces divers noms à leur

1. Le moyen le plus simple pour faire de *mentor* un nom commun était peut-être de l'accompagner d'un adjectif tel que ceux-ci : *Vous avez là un* excellent mentor. *Cet homme est le* meilleur mentor *qu'il pût donner à son fils.*

2. L'Académie écrit *Un orgueil de Satan* (grande *S*); il nous semble que par la même raison il faudrait *Une voix de Stentor,* avec une grande *S*.

3. *Hébé* et *Ganymède* sont à Nectar, mais comme noms propres.

4. *Méduse* est à Gorgone et à Pétrifier.

rang alphabétique, il semble qu'on devrait du moins les trouver aux articles ÉCURIE ou ÉTABLE, TONNEAU, LETTRE, TÊTE, BOÎTE, LIT, etc., comme à FIL, à TOILE, on trouve *le fil d'Ariane, la toile de Pénélope.*

Dans le cours du Dictionnaire nous avons bien trouvé le *Léthé,* fleuve d'oubli (à OUBLI), le noir *Styx* (à ONDE et à NOIR), et l'impur *Cocyte* (à ONDE); mais nous n'avons vu nulle part ce *Phlégéthon* qui roulait des torrents de flammes. — Nous avons également trouvé *Caron* (qui devrait s'écrire *Charon* comme *Charybde*), *Bacchus* et *Cérès, Flore* et *Zéphire* (ou plutôt *Zéphyre*), *Thétis* et *Pélée, Castor* et *Pollux, Ulysse* et *Pénélope, Médée* et son émule en magie *Circé,* la chèvre *Amalthée, etc.;* mais nous aurions désiré voir aux articles JUGE ou ENFER les noms de *Minos,* d'*Éaque* et de *Rhadamanthe.* — Nous aurions aussi voulu trouver *Polyphème* aux articles ANTRE ou CYCLOPE, *Triptolème* à l'AGRICULTURE. — *Charybde* est à sa lettrine, mais non *Scylla.* — Le serpent *Python* n'est même pas mentionné à l'article PYTHIQUE, bien que les jeux *Pythiques* ou *Pythiens* aient été institués en mémoire de la victoire d'Apollon sur ce monstre. — On a omis les *jeux Isthmiques* ou *Isthmiens,* qui étaient solennels dans la Grèce comme les *jeux Néméens, Olympiques* et *Pythiques.* — Le *Minotaure* méritait d'être nommé comme l'ont été le *Sphinx,* les *Centaures* et les *Cyclopes.* — On s'attendrait sans doute à voir les douze grands dieux aux articles DIEUX ou DIVINITÉS, mais ils sont à OLYMPIEN. — On nous a donné les noms des *Furies,* des *Gorgones,* des *Grâces,* des *Parques,* même ceux des *Sirènes* et des *Harpies,* mais nulle part nous n'avons su découvrir ceux des *Muses.*

Passons à l'orthographe des noms. Nous nous demandons pourquoi il faut écrire avec une majuscule C'est un *Adonis,* une *Agnès,* un *Argus,* un *Caton,* un *Céladon,* un *Crésus,* un *Hercule,* un *Mécène,* un *Narcisse,* un *Nestor,* un *Œdipe,* un *Sardanapale,* un *Zoïle,* et surtout un *Sybarite,* un *Bucéphale,* tandis qu'il faut mettre une initiale minuscule à C'est un *cerbère,* un *claude,* un *jocrisse,* une *amazone,* une *mégère,* un *mentor,* un *mirmidon* (ou plutôt *myrmidon*), un *nicodème,* un *olibrius* (ou mieux *olybrius*), un *protée, etc.;* — un habile *Aristarque,* nos modernes *Aristarques,* un orgueil de *Satan,* et une voix de *stentor;* — c'est un *Gille,* un *vrai Gille,* un *Pasquin,* un *Tabarin;* et, c'est un *pantalon,* un *vrai trivelin,* un *turlupin,* un *vrai turlupin;* — c'est un *Iroquois,* un *fin Normand,* un *Vandale,* un *grand Vandale;* ce sont de *véritables Velches;* et, c'est un *franc allobroge;* c'est un *arabe,* un *gascon;* cet homme n'est pas *grand grec;* c'est un *ostrogot.* Ce dernier nom n'a pas même l'*h* que réclame le radical.

On ne pourrait pas objecter qu'on a écrit *un Narcisse* avec une majuscule pour prévenir toute équivoque avec le nom de la fleur, car alors il aurait fallu la mettre aussi dans C'est *un pantalon*[1], pour em-

1. Nom d'un personnage de la comédie italienne qui s'emploie figurément et familière-

pêcher toute équivoque avec le nom du vêtement.—A l'article ARLEQUIN nous trouvons Un *habit d'arlequin* par un petit *a;* mais à l'article HABIT, il y a *Habit d'Arlequin, de Polichinelle,* avec des majuscules.

Pourquoi encore commencer par une minuscule les *centaures,* les *cyclopes,* les *faunes,* les *satyres,* les *sylvains,* les *naïades,* les *sirènes,* les *harpies,* les *saturnales,* tandis qu'on emploie une majuscule pour les *Argonautes,* les *Pygmées,* les *Euménides* ou *Furies,* les *Gorgones,* les *Grâces,* les *Parques,* les *Bacchanales* [1] et les *Panathénées?*

Il est des noms pour lesquels on est fort embarrassé; comme l'Académie n'a pas donné d'exemples pour le sens propre, on ne sait s'il faut les écrire avec une majuscule ou une minuscule. Cependant l'orthographe de quelques-uns nous est enseignée dans d'autres articles; ainsi nous trouvons :

(à PELTE) *Dans les bas-reliefs antiques, les* AMAZONES *sont ordinairement armées de peltes.*
(à LAZZI) *Les lazzi d'*ARLEQUIN.
(à PISSER) *C'est* JOCRISSE *qui mène les poules pisser.*
(à BOTTE) Par allusion au personnage de l'OGRE, dans le conte du Petit Poucet.
(à FOUDROYER) *Jupiter foudroya les* TITANS.
(à FOUDROIEMENT) *Le foudroiement des* GÉANTS (petit *g*).
(à RENAISSANCE) *La renaissance du* PHÉNIX (petit *p*) *est une fable.*

Quant à *Bacchante,* l'Académie nous le donne écrit de deux manières : dans les deux premières phrases elle y a mis une majuscule, dans les deux autres une minuscule :

(à PAMPRE) *Les* BACCHANTES *entouraient leurs javelots de pampre et de lierre.*
(à THYRSE) Javelot... dont les BACCHANTES étaient armées.
(à BACCHANALE) Représentation d'une danse de BACCHANTES et de satyres.
(à LÀ) *Là une troupe de* BACCHANTES, *ici un groupe de jeunes gens.*

Nous présumons qu'il faut commencer par une grande lettre, *le Bucentaure, le Colisée, etc.,* et par une petite, une *lamie,* les *larves,* les *lémures,* les *lupercales,* les *napées,* les *néréides,* les *oréades* [2], *etc.;* mais nous ne savons quelle orthographe suivre au sujet de Une *maritorne,* un *mercure, etc.;* faut-il y mettre une majuscule comme dans un *Argus,* ou une minuscule comme dans Un *mentor* [3] ?

ment pour signifier Un homme qui prend toute sorte de figures, et qui joue toute sorte de rôles pour arriver à ses fins.

1. L'Académie écrit « *Célébrer les Bacchanales* (grand *B*), et *Célébrer les orgies* (petit *o*).

2. Quant à nous, nous écririons *Napées, Néréides, Oréades,* et aussi *Naïades, Sirènes, etc.*

3. Nous sommes à peu près certain qu'il faut écrire avec de petites initiales *carrare* (marbre de Carrare), *sassenage* et *cantal* (fromages de Sassenage en Dauphiné et du Cantal en Auvergne) comme *angora, gruyère, roquefort, pancaliers, moka, etc.;* mais il n'en est pas moins vrai que l'Académie aurait dû mettre des exemples aux articles CARRARE, SASSENAGE et CANTAL, comme elle l'a fait pour les autres mots que nous venons de citer, afin que le lecteur n'eût aucun doute sur l'orthographe à suivre. — Sous ce rapport on regrette qu'elle n'ait pas même mentionné dans son Dictionnaire le mot *cognac,* qui est d'un usage journalier, et que bien des personnes écrivent avec une majuscule. Nous en dirons autant pour *la*

Il serait bien à désirer que l'Académie posât des règles fixes pour trancher toutes ces questions.

Maintenant nous allons citer quelques locutions familières sur lesquelles il paraît n'y avoir aucun doute, parce que l'Académie y est généralement d'accord avec elle-même :

du sedan, du louviers, de l'elbeuf (pour, du drap de Sedan, de Louviers, d'Elbeuf).
du nankin (toile de coton qui se fabrique à Nankin).
du pékin (étoffe de soie fabriquée à Pékin ou en Chine).
de belle malines brodée (dentelle originairement fabriquée à Malines).
une tenture, une robe de perse (toile peinte qui vient de Perse).
du masulipatan (toile de coton originairement fabriquée à Masulipatam [1]).
un caudebec (un chapeau de Caudebec).
un meuble, un lit de damas (espèce de satin à fleurs et à deux envers, originairement fabriqué à Damas).
ce sabre est un vrai damas (fabriqué à Damas).
une olinde (lame d'épée fabriquée à Olinde, ville du Brésil).
un angora (chat à poils longs et soyeux, originaire d'Angora).
du gruyère, du roquefort (du fromage de Gruyères, de Roquefort).
des brignoles, du damas (des prunes de Brignoles, de Damas).
un pancaliers (un chou de Pancaliers [2], ville du Piémont).
du moka (du café de Moka [3]).
du curaçao (liqueur où il entre de l'écorce d'oranges amères qui croissent à Curaçao, l'une des Antilles).
du garus (de l'élixir de Garus).
du mithridate (antidote qu'on attribue à Mithridate).

Par analogie on écrit aussi, bien que l'Académie n'en donne pas d'exemples, *du bordeaux, du bourgogne, du champagne, etc.*, pour Du vin de Bordeaux, de Bourgogne, de Champagne.

Voici encore quelques phrases de l'Académie où se trouvent des noms modernes :

Fusée à la Congrève, cafetière à la Dubelloy,
potage à la julienne, sauce à la béchamel [4], *sauce-Robert;*

puis vient *le quinquet* (qui devrait s'appeler *argand* ou *lampe à l'Ar-*

valenciennes ou *valencienne* (dentelle fabriquée à Valenciennes), qui jouit d'une grande réputation et qui méritait d'être citée puisqu'on a consacré un article à *la malines*.

1. Lorsqu'un nom propre a été modifié, comme *masulipatan, guingan, macadam, etc.*, au lieu de *Masulipatam, Guingamp, Mac-Adam,* il doit naturellement commencer par une minuscule.

2. L'Académie conserve l'*s* finale du nom dans *du louviers, un pancaliers, de la malines;* elle la supprime dans *du gruyère, une brignole*.

3. Elle maintient la majuscule lors même que le *de* est supprimé : *café Moka, café Bourbon.* — Quant à l'étoffe appelée *cachemire*, elle l'écrit par un petit *c*, même en employant la préposition *de : une robe de cachemire, un châle de cachemire.*

4. Il nous semble que le même principe qui fait généralement écrire, *Un métier à la* JACQUART, *une lampe à l'*ARGAND, et qui a fait écrire par l'Académie, *Fusée à la* CONGRÈVE, *cafetière à la* DUBELLOY, demandait une majuscule à *julienne* et à *béchamel* (*potage à la* JULIENNE, *sauce à la* BÉCHAMEL), car ces phrases signifient, A la façon, à la manière de Julienne, de Béchamel. — Il faudrait également employer la majuscule dans les locutions *potage Julienne, sauce Béchamel,* comme l'Académie l'a fait pour *café Moka, café Bourbon, sauce-Robert.*

gand, nom du véritable inventeur); *un jaquemart* (corruption du nom de l'inventeur, *Jacques-Marc*); *le stras* (qu'il vaudrait peut-être mieux écrire *strass*, puisqu'on prononce deux *s* et que l'inventeur se nommait, dit-on, *Strasze*), et le *nonius* (que l'Académie aurait aussi peut-être mieux fait d'appeler *vernier*, puisque tel paraît être le nom de l'inventeur). — On voit par là que sir William *Congreve* et MM. *Dubelloy, Robert* sont plus favorisés que leurs émules en inventions; leurs noms sont ornés d'une majuscule.

Dans les nouveaux dictionnaires on trouve de plus : *le macadam*, méthode de pavage où l'on emploie le granit concassé, et qui a été inventée par Mac-Adam; *un mull-jenny* (appareil employé dans le filage du coton, ainsi appelé, dit-on, de *Jenny*, femme de l'inventeur); *un jacquart* ou *jacquard* (ou métier à la *Jacquart*, nom de l'inventeur), métier à tisser des étoffes de soie brochées. — On dit souvent *une chaptal*, pour Une cafetière à la Chaptal; *une carcel* pour Une lampe de Carcel; mais on ne dit pas *une papin* pour Une marmite à la Papin.

Nous pourrions ajouter encore quelques noms de pays dérivés de ceux des navigateurs qui les ont découverts : l'*Amérique*, ainsi appelée du prénom d'Améric Vespuce, bien que le véritable *découvreur* fût Christophe Colomb; — la *Colombie*, qui reçut ce nom en l'honneur de ce même Colomb; — la *Tasmanie*, découverte par Tasman; — la *Diéménie*, ou plutôt la *Terre de Diemen*, ainsi appelée du nom de van Diemen, gouverneur de Batavia[1], etc.

Amati et *Stradivarius* étaient de célèbres luthiers; *Alde Manuce*, *Elzévir*, *Estienne*, de célèbres imprimeurs, dont les noms ont été donnés à leurs œuvres typographiques; mais les lexicographes ne sont d'accord ni entre eux ni avec eux-mêmes sur la manière d'écrire ces noms ainsi appliqués; tel écrit *les amatis* (petit *a*) *sont fort rares*, et *ce violon est un Stradivarius* (grande *S*); tel autre, *c'est un Alde*, *une collection d'Aldes* (grand *A*), et *bel elzévir, la collection des elzévirs* (petit *e*), etc. Nous pensons qu'il serait mieux de suivre pour ces anciens noms la règle qu'on suit pour les nouveaux, et d'écrire *un stradivarius, un alde*, comme on écrit *un jacquart, le stras, une chaptal* et *une carcel*.

Enfin à l'article MAÎTRE l'Académie écrit *maître Jacques*, et *maître gonin, maître aliboron*[2]. *Gonin* est un nom d'homme aussi bien que *Jacques;* seulement *Jacques* est un prénom de tous les temps, tandis que *gonin* (petit *g*) est un nom de famille, et le personnage qui a

1. Quelques géographes donnent indifféremment les noms de *Tasmanie* ou de *Terre de Diemen* à l'île située au sud de la Nouvelle-Hollande, dont elle est séparée par le détroit de Bass.

2. « Fig. et fam., *Maître Jacques*, homme qui réunit plusieurs emplois dans une maison. *Il est à la fois cuisinier, valet de chambre, cocher; c'est un maître Jacques.* » — « Prov. et en mauvaise part, *Maître gonin*, homme rusé, fin et adroit. *Ce sont des tours de maître gonin.* » — « Pop., *Maître aliboron*, homme ignorant, stupide, ridicule, qui ne se connaît en rien. *C'est un maître aliboron.* » (Académie.)

donné lieu à cette locution était un adroit escamoteur du temps de Louis XIV. Cette différence dans les dates ne nous semble pas suffisante pour en mettre une dans l'orthographe. — Quant à *aliboron*, dans *maître aliboron*, il s'écrivait autrefois *aliborum;* et quelle qu'en soit l'étymologie ce n'était qu'une épithète[1]. Depuis qu'il a été employé par La Fontaine (liv. I, fab. 13),

> Arrive un troisième larron
> Qui saisit *maître aliboron*,

il ne se dit plus que de l'âne ou d'un âne.

MÈRE... *Grand'mère*, Aïeule... Populairement, on dit quelquefois *Mère-grand.* — Ne devrait-on pas, dans cette inversion, maintenir l'apostrophe et écrire *mère-grand'*, nos *mères-grand'*, comme l'Académie écrit *gard'* à l'article DIEU dans cette phrase : *Dieu vous garde* ou *vous* GARD' ?

MÉRIDIONAL, ALE, adj... *Les peuples méridionaux.* — L'Académie a mis ailleurs *les Septentrionaux, les Orientaux, les Occidentaux;* il aurait été convenable de mettre également ici « On dit aussi, substantivement, les *Méridionaux.* »

MÉRIDIONAL, ALE... *Pôle méridional. Amérique méridionale.* — Peut-on dire *le pôle méridional* comme on dit *le pôle sud?* Sans doute on dit indifféremment *le pôle septentrional* et *le pôle nord;* mais nous avons un scrupule au sujet de l'expression *pôle méridional*[2], bien qu'elle soit consacrée par l'Académie, et nous aimerions mieux *pôle sud, pôle antarctique,* qu'on trouve à l'article SUD (*le pôle sud,* le pôle antarctique). Il nous semble que *méridional* est un terme relatif à notre hémisphère, et dont la signification s'arrête aux pays situés sur la ligne équinoxiale, pour recommencer en sens opposé au pôle antarctique ou sud et s'arrêter également à la ligne. Nous croyons que c'est une faute de dire *le pôle méridional* comme il le serait de dire, par exemple, que la Patagonie est située au *midi* de la république Argentine, que la Nouvelle-Hollande est au *midi* de la Nouvelle-Guinée.

MÉRINOS. — *Ajoutez :* On fait sonner l'S.

MÉSAIR ou **MÉZAIR.** Allure du cheval, qui tient le milieu entre le terre à terre et les courbettes.— Nous croyons que la variante *Mézair* aurait dû figurer la première, comme étant la plus conforme à l'éty-

1. Suivant Huet, le surnom de *maître aliboron* fut donné à un avocat ignorant qui, plaidant en latin et voulant dire que sa partie adverse n'était pas recevable dans ses alibi (ou peut-être mieux, *alibis*), s'écria : *Nulla ratio habenda est istorum aliborum.* Le mot est resté, et dès lors il a servi à désigner un homme ignorant, un âne.

2. L'expression *pôle austral* ne nous satisfait pas non plus complétement, car la température de ce pôle est encore plus froide que celle du pôle nord, et le mot *austral* nous semble devoir être réservé en géographie pour les pays chauds, comme il l'est en botanique et en zoologie : *animal austral, plante australe;* les noms de *continent austral,* d'*Australie,* d'*Australasie* (Asie australe), donnés à des contrées qui sont près de la ligne, condamnent en quelque sorte celui d'*hémisphère austral* et surtout celui de *pôle austral.*

mologie italienne (*mezz' aria,* allure moyenne). L'orthographe *més* semble avoir dans ce mot la même valeur que dans *mésalliance, mésaventure, etc.,* ce qui trompe sur la signification qu'il a réellement.

MÉSAVENIR, s. f. Il a le même sens que *Mésarriver. Votre cause est bonne, il ne saurait vous en mésavenir.* — Au lieu de « s. f. », *lisez* « verbe neutre ».

MESSIRE, s. m. Titre d'honneur... *Poire de Messire Jean,* Poire de couleur rousse, qui est cassante et fort sucrée, et qui est mûre en octobre ou en novembre. *Compote de poires de Messire Jean.*

Nous ne parlerons pas de l'humble *dame-jeanne,* mais nous opposerons *la prune de reine-Claude* à *la poire de Messire Jean,* et nous demanderons pourquoi *Messire* prend une grande *M,* tandis que *reine* s'écrit avec une petite *r;* puis, pourquoi un tiret entre *reine* et *Claude,* et point entre *Messire* et *Jean;* puis encore, pourquoi l'on peut dire simplement *une reine-Claude* (en supprimant *prune de*) et non *un Messire Jean* (en supprimant *poire de*); et enfin, pourquoi l'on n'écrirait pas *un messire-jean* et *une reine-claude,* avec des minuscules, et *des messires-jeans, des reines-claudes,* comme on écrit *des saints-germains.*

MESURE... *A fur et à mesure, à fur et mesure.* — Ici il manque l'expression *au fur et à mesure,* qui est à l'article FUR. Voy. ce mot.

MÉTONOMASIE, s. f. T. didact. Changement de nom propre par la voie de la traduction, comme *Mélanchton,* fait de deux mots grecs, pour *Schwarzerd,* qui, en allemand, signifie Terre noire; *Ramus,* pour *la Ramée; Métastase,* fait aussi de deux mots grecs, pour *Trapassi.*

A l'article GRÉCISER l'Académie dit « *Métastase* est le nom de *Trapasso,* grécisé. » Ici elle dit *Trapassi,* et nous croyons devoir préférer cette variante, qui seule se trouve dans tous les dictionnaires que nous avons consultés.

Le célèbre ami de Luther écrivait-il son nom primitif *Schwarzerd* [1] ou *Schwartzerde,* comme le veulent la plupart des biographes ? Nous pouvons laisser cette question à vider aux savants ou plutôt aux érudits. Quant au nom grec, l'orthographe *Mélanchton* ne nous paraît pas régulière : le *ch* appelle après lui un *th* et non un simple *t,* comme on le voit dans *autochthone, ichthyologie* et *ichthyophage, Chthonie, Érechthée, Érichthonius, Érysichthon, etc.* Il en est de même du *ph : aphthe, apophthegme, diphthongue, ophthalmie, phthisie, Phthiotide, etc.* — A cette règle il y a une exception, *naphte.* Voy. ce mot.

MEUBLE... *Acheter des meubles à un inventaire.* — Au mot INVENTAIRE, on lit : « *Inventaire* signifie quelquefois, par extension, Une

1. Nous savons que la mode actuelle tend à supprimer dans les mots et même dans les noms allemands le *t* qui précède le *z;* ainsi dans le grand dictionnaire de Laveaux on a mis *quarz, quarzeux,* au lieu de *quartz, quartzeux.* Quant au nom de *Leibnitz,* qui jusqu'à ces derniers temps s'était écrit avec *tz,* M. F. Hoefer, directeur de la Nouvelle biographie générale de MM. Didot, affirme que tous les autographes qu'il a vus de cet homme célèbre sont signés LEIBNIZ.

vente de meubles inventoriés par un officier ministériel. *Il y a un inventaire sur telle place publique, dans cette maison-là. J'ai acheté cela à un inventaire.* Ce sens vieillit : on dit *Encan.* — On se demande pourquoi l'Académie a employé *inventaire* au lieu d'*encan* dans cet article MEUBLE. Voy. BIEN.

MIDI... *Il est midi, midi* ET *demi, midi un quart, midi trois quarts.* A l'article MINUIT on trouve « *Minuit* ET *demi. A minuit un quart* »; — à QUART « *Deux heures* ET *un quart. Deux heures un quart. Deux heures trois quarts* » ; — mais à TIERS on lit « *Deux aunes* ET *un tiers. Trois aunes* ET *deux tiers* ». Assurément nous préférons l'emploi de la conjonction, et nous ne voyons pas pourquoi on la supprimerait devant *un quart, trois quarts,* plutôt que devant *demi* ou *demie, un tiers* et *deux tiers.* A l'article AUNE on trouve une ellipse plus forte encore, celle de « *et un* » : « *demi-aune demi-quart* ».

MILLE-FEUILLE, s. f. Plante de la famille des Radiées, ainsi nommée parce que ses feuilles sont découpées très-menu... — Il nous semble que si l'on ne veut pas écrire *mille-feuilleS* comme on écrit *mille-fleurS* et *mille-piedS,* il faudrait réunir les deux mots (*millefeuille*) comme dans *chèvrefeuille,* qui autrefois s'écrivait *chèvre-feuille,* et dans *quintefeuille,* que l'Académie a toujours écrit ainsi.

MIMOSA, s. f.—L'Académie donne le genre féminin à *ixia, mimosa, opuntia,* et le genre masculin à *acacia, althœa, becabunga, cobœa, cochléaria, dahlia, datura, hortensia, etc.* Les botanistes, et entre autres de Candolle, donnent le genre masculin à toutes les plantes dont le nom se termine par *a;* il serait à désirer que l'Académie suivît le même principe.

MINIATURE. (On prononce ordinairement *mignature.*) —Nous croyons qu'on devrait écrire *mignature,* comme Buffon; ce mot vient évidemment de *mignon* ou de *mignard,* et non de *minium,* puisqu'on peut faire des miniatures sans employer la moindre parcelle de cet oxyde, auquel on substitue très-bien la laque, le carmin, etc. Les diverses acceptions de ce mot confirment notre opinion : c'est la finesse, la délicatesse de ce genre de peinture qui lui ont valu ce nom, qu'on applique également aux ouvrages de littérature faits dans de petites proportions, aux objets d'art de petite dimension et travaillés avec délicatesse, et même aux personnes ou aux choses petites et délicates, etc., comme dans les phrases suivantes : *Il a donné une description en* MINIATURE *de toutes les parties du globe. Cette boîte est une vraie* MINIATURE. *Cette personne est une jolie petite* MINIATURE. *L'oiseau-mouche, cette charmante* MINIATURE... *Ce joli animal* (le *perrito fino*) *peut être considéré comme une* MINIATURE *du barbet. On la prendrait* (la couronne du roi des gobe-mouches) *pour la* MINIATURE *d'une queue de paon.* Dans toutes ces acceptions, l'orthographe MIGNATURE serait donc plus en harmonie que l'autre avec la véritable signification du mot.

MINUIT, s. m. — Accolé au mot *carême* ou aux noms de mois, *mi* prend le genre féminin : *la mi-carême, la mi-janvier, la mi-août, la mi-septembre, etc.;* réuni au mot *nuit,* qui est féminin, il prend le genre masculin : *Sur le minuit; minuit sonnant, minuit sonné, minuit et demi.* Quelle bizarrerie!

MIRMIDON, s. m. (Quelques-uns, pour se conformer à l'étymologie, écrivent *Myrmidon*). — Nous croyons que les *quelques-uns* dont parle l'Académie forment la majorité, et que ce mot aurait dû conserver l'*y*.

MOBILE, adj. des deux genres... *Mobile,* substantif, signifie aussi La force mouvante. *L'eau est le mobile de cette machine.* — Nous croyons que dans cette acception du sens propre on ne dit plus guère que *moteur,* et qu'il aurait été convenable de mentionner ici ce mot, puisque nous lisons à l'article MOTEUR : « *Moteur,* en termes de Mécanique, signifie Mobile, ce qui imprime le mouvement. *L'eau, le feu est le premier*[1] MOTEUR *de cette machine. Le* MOTEUR *doit être proportionné à l'effet qu'on veut produire.* »

MOBILE... Fig., *Premier mobile,* se dit d'une personne qui donne le mouvement à une affaire, à une association. *Un tel est le premier mobile de cette affaire, de cette conjuration.* — Nous croyons également qu'au lieu de *premier mobile* on dit plutôt *promoteur,* et qu'il aurait fallu mentionner ce synonyme, qui est admis par l'Académie : « Il (promoteur) se dit aussi de celui qui donne la première impulsion pour[2] quelque chose. *Ce prince fut le* PROMOTEUR *de la guerre. Il fut le* PROMOTEUR *de cette querelle. Il fut un des plus ardents* PROMOTEURS *de la réforme.* »

MOBILIAIRE, adj. f. Qui consiste en meubles, ou qui concerne cette nature de biens. *Propriété, richesse mobiliaire. Contribution, imposition mobiliaire.* — MOBILIER, ÈRE, adj... *Succession mobilière,* Succession ou portion de succession qui consiste en meubles.

Puisque *mobiliaire* et *mobilier, ère,* signifient Qui consiste en meubles, pourquoi n'écrirait-on pas *propriété, richesse* MOBILIÈRE, et même *contribution, imposition* MOBILIÈRE, comme *succession* MOBILIÈRE? Il n'y aura jamais que les notaires et les membres du barreau qui sauront établir une différence dans la valeur de ces deux variantes.

MODÈLE... se dit aussi, en Sculpture, de la représentation en terre ou en cire d'un ouvrage qu'on se propose d'exécuter en marbre ou en quelque autre matière. *Modèle de terre, de cire.* — Il se dit également de la représentation en petit d'un objet qu'on se propose d'exécuter en grand. *Le modèle d'un édifice. Modèle de plâtre, de stuc, de bois. Le modèle d'une machine. Modèle de vaisseau, de canon.*

L'Académie a toujours employé la préposition *de* pour exprimer le

1. Nous croyons qu'il fallait dire simplement *l'eau... est le moteur...,* ou bien, *le principal moteur,* et non, *le premier moteur.*

2. Ne dit-on pas plutôt : donner l'impulsion, la première impulsion *à* quelque chose, comme on dit : donner le mouvement *à*? A l'article IMPULSION nous ne trouvons aucun complément, ni pour le sens propre ni au figuré.

« rapport particulier d'une chose à la matière dont elle est faite. *Une porte* DE *bois. Un pont* DE *pierre. Une barre* DE *fer. Une tabatière* D'*or. Une table* DE *marbre. Un habit* DE *drap...* » Il nous semble cependant qu'on pourrait dire : *Il faut là une porte bien épaisse,* EN *bon chêne. Je voudrais une belle table* EN *acajou plein. Il a une magnifique armoire* EN *noyer sculpté* », et encore *Un modèle* EN *terre,* EN *cire,* c'est-à-dire exécuté en terre, en cire. Nous avouons même qu'on est quelque peu surpris de voir *de* exprimer deux rapports aussi différents que ceux-ci : *Modèle* de *vaisseau,* de *canon,* et *Modèle* de *plâtre,* de *stuc,* de *bois*[1]. Nous aimerions également mieux *en* dans cet exemple :

(à TERRE) *Les sculpteurs font leurs modèles* DE *terre.*

Enfin il nous semble qu'il doit être permis d'employer *en* au lieu de la préposition *de* lorsqu'il peut résulter de l'emploi de cette préposition une équivoque fâcheuse comme dans la phrase suivante : *Un pivot* D'*acier fondu qui tourne sur un* GRAIN DE *cuivre logé dans la crapaudine.* Ici *grain* n'a pas la même signification que dans *grain de sable, de sel, de plomb, etc.;* c'est le nom d'une petite pièce de métal dont la forme approche de celle d'un grain d'orge, et l'on en fait avec de l'acier, du cuivre, etc. Nous pensons donc que l'auteur de cette phrase a fait très-sagement de dire : *Un pivot* EN *acier fondu qui tourne sur un grain* EN *cuivre...*

MODISTE, s. des deux genres... *Un modiste. Une modiste.* — On est aussi surpris de trouver dans le Dictionnaire de l'Académie *Un modiste,* qu'on l'est de n'y pas voir *un laitier, une funambule, une herboriste, etc.*

MOI... entre aussi dans le sujet de la phrase, lorsqu'il est joint à d'autres mots qui forment le sujet. *Son père, sa mère et moi le lui avons défendu. Mon avocat et moi sommes de cet avis.* — On trouve encore à l'article SANS :

Il s'en est emparé sans que mon frère et moi NOUS *en soyons aperçus.*

Mais nous croyons qu'il est mieux de mettre avant le verbe un pronom pluriel qui résume les pronoms employés précédemment, comme on le trouve dans les exemples suivants :

(à MOI) *Vous et moi* NOUS *sommes contents de notre sort.*
(à TU) *Toi et moi* NOUS *avons fait ce que nous devions.*
Id. J'ai appris que toi et lui, que toi et ton frère VOUS *partiez bientôt.*

et nous mettrions le pronom *nous* dans cette phrase

Lui et moi NOUS *irons à la campagne.*

aussi bien que dans celle-ci, qui n'en est qu'une inversion :

(à MOI) NOUS *irons à la campagne lui et moi.*

1. Nous ne pensons pas qu'on puisse dire *Un modèle de canon* DE *bois, de statue* DE *terre, de figure* DE *cire*, pour exprimer que le modèle de canon, de statue ou de figure est fait avec du bois, de la terre, de la cire ; d'ailleurs on risquerait beaucoup de n'être pas compris, tandis qu'on le sera parfaitement, croyons-nous, en disant *Un modèle de canon* (fait, exécuté) EN *bois; un modèle de statue* EN *terre; un modèle de figure* EN *cire.*

MOI... Quelquefois, mais dans le discours familier seulement, il se met par redondance, et pour donner plus de force à ce qu'on dit. *Faites*-MOI *taire ces gens-là. Donnez-leur*-MOI *sur les oreilles.* — On trouve ailleurs :

(à EXPLÉTIF) *Prenez*-MOI *ce flambeau.*
Id. *Je* VOUS *le traiterai comme il le mérite.*
(à PORTE) *Enfilez*-MOI *la porte bien vite.*
(à ATTRAPER) *Attrape*-TOI *cela.*

Cette dernière phrase nous semble plus que familière. Nous préférons l'emploi des pronoms explétifs dans des phrases telles que celles-ci :

Vous le voulez, VOUS; et MOI, je ne le veux pas.
(à NOUS) *Nous voulons,* NOUS, *que telle chose se fasse.*
Id. *Nous pensons,* NOUS, *que telle chose doit être.*
(à LUI) *Je le choisis,* LUI, *de préférence à tout autre.*

MOI. — Il aurait été bien de répéter ici une locution très-usitée qui se trouve à l'article ÊTRE : « *Il n'est pas* EN MOI *de faire telle chose,* Il n'est pas EN MON POUVOIR, ou il n'est pas DANS MON CARACTÈRE de la faire ». C'est en effet le mot *moi* qui nous paraît être le principal de la phrase, celui dont la signification locale a besoin d'être expliquée; et conséquemment c'est à l'article MOI qu'on ira la chercher, plutôt qu'à ÊTRE ou à EN[1].

MOINS. — *Rien moins que,* comme chacun le sait, est une de ces locutions dont le sens équivoque ne peut être déterminé que par ce qui précède ou ce qui suit. Avant de l'examiner nous en citerons quelques autres qui nous viennent à la mémoire. *Être sans prix* signifie également, N'avoir aucune valeur ou Être d'un prix inestimable; — *Être capable de tout* peut signifier Être propre aux emplois les plus élevés, et Être capable des plus grands crimes. C'est dans ce dernier sens qu'on l'emploie le plus fréquemment; — *Faire un passe-droit à quelqu'un,* c'est lui faire une faveur ou, plus ordinairement, une injustice; — *Bon jour, bonne œuvre,* se dit d'une bonne ou d'une mauvaise action faite dans un jour solennel. — Chez les Romains, le mot *privilegium,* privilége, a signifié Une loi exceptionnelle portée contre un particulier, ou Un privilége, une faveur.

Ici nous avons *Rien moins que,* qui, soit devant un substantif, soit devant un verbe, affirme ou nie la proposition exprimée. *Vous lui devez de la reconnaissance, car il n'est* RIEN MOINS QUE *votre bienfaiteur* (Il est votre bienfaiteur). *Vous pouvez vous dispenser de reconnaissance envers lui, car il n'est* RIEN MOINS QUE *votre bienfaiteur*

1. A l'article EN, on lit « *Il n'est pas en mon pouvoir de faire cela, il n'est pas en moi de le faire* » ; mais pour les personnes peu exercées dans notre langue, la seconde phrase ne sera probablement pas synonyme de la première, qui aurait pu devenir explicative si elle avait suivi au lieu de précéder, et qu'elle eût été mise en caractère différent. D'ailleurs à l'article ÊTRE l'Académie lui donne deux acceptions, tandis qu'à EN, où il n'y a pas de définition, on ne sait si elle a voulu lui en donner une seule et quel sens elle y attache.

(Il n'est pas votre bienfaiteur). — Et de même : *Vous le croyez votre concurrent; il a d'autres vues, il ne désire* RIEN MOINS, *il ne se propose* RIEN MOINS QUE *de vous supplanter, il n'aspire à* RIEN MOINS QU'*à vous supplanter* (Il n'est point votre concurrent; vous supplanter est la chose qu'il désire, qu'il se propose, à laquelle il aspire le moins). *Vous ne le regardez pas comme votre concurrent; cependant il ne désire* RIEN MOINS, *il ne se propose* RIEN MOINS QUE *de vous supplanter, il n'aspire à* RIEN MOINS QU'*à vous supplanter* (Il est votre concurrent; il n'aspire pas, etc., à moins qu'à vous supplanter). — *Il n'est* RIEN MOINS QUE *sage* signifie Il n'est point sage. Marmontel, pour exprimer l'idée contraire, a dit : *Écoutez bien cet homme, il n'est* RIEN DE MOINS QU'UN *sage* (c'est un vrai sage).—Au reste, dit l'Académie, il est bon d'éviter cette façon de parler, à cause de l'équivoque qu'elle entraîne.

MOITIÉ... *De l'argent plus* D'*à moitié dépensé.* — A l'article DEMI nous trouvons « *Cela est plus* D'*à demi fait. Cela est plus* QU'*à demi fait* »; pourquoi ne dirait-on pas également « *de l'argent plus* QU'*à moitié dépensé* » ? Bien que l'usage semble avoir prévalu en faveur de *plus* D'*à moitié, plus* D'*à demi,* et qu'on ait critiqué ce vers de Racan,

La trame de mes jours est plus QU'à demi faite.

nous croyons devoir préférer *que* à *de,* parce qu'il nous semble très-difficile de donner la construction pleine avec la préposition, tandis que l'emploi de la conjonction suppose simplement l'ellipse de *jusque* :

De l'argent plus QUE (jusque) à moitié dépensé.
Mon adversaire était déjà plus QUE (jusque) à moitié vaincu, lorsque...
Une bouteille plus QUE (jusque) à moitié, plus QUE (jusque) aux trois quarts pleine, vide.
Mon ouvrage est fait plus QUE (jusque) à moitié, à demi, aux trois quarts.

MOKA.—Toutes les grammaires nous disent que devant un adjectif on met la préposition *de* seule et non accompagnée de l'article. *Ce marchand a de bon savon, de bonne moutarde, d'excellent drap, de très-belle dentelle, etc.,* et l'Académie dit également,

(à API) *Voilà* DE *fort bel api.*
(à BATISTE) *De belle batiste.*
(à ELBEUF) *Voilà* DE *bel elbeuf, un bon elbeuf.*
(à INCARNAT) *Voilà* DE *bel incarnat.*
(à JAUNE) *C'est du jaune,* DE *beau jaune.*
(à LAQUE) *Voilà* DE *vrai,* DE *beau laque.*
(à PLAQUÉ) *Voilà* DE *beau plaqué.*
(à TETER) *Il a teté* DE *mauvais lait.*

Mais ici et ailleurs elle ajoute l'article ou elle met *du,* c'est-à-dire *de le* :

(à MOKA) DU *bon moka,* DU *vrai moka.*
(à AGAVÉ) Ses feuilles contiennent un fil dont on fait des cordes et DE LA grosse toile.
(à RÂPÉ) *Il ne nous a donné à boire que du râpé,* DU *mauvais râpé.*
(à VRAI) DU *vrai marbre. Un vrai diamant.*
(à ROUSSELET) DU *gros rousselet.* DU *petit rousselet.*

Nous pensons que ces deux dernières phrases sont exactes, parce qu'il y a deux sortes ou qualités de rousselet, et qu'il s'agit de distinguer le gros rousselet du petit rousselet; mais pour les autres exemples, nous croyons que ce sont des fautes à corriger.

MOMENT, s. m... EN CE MOMENT, loc. adv. Présentement, à l'heure qu'il est. *Revenez me voir demain, je suis trop occupé en ce moment pour vous recevoir.* — L'Académie aurait dû faire connaître la différence de signification que présentent les expressions EN *ce moment* et À *ce moment*. Nous croyons que la dernière ne s'emploie qu'en parlant d'un temps passé et signifie Alors. *La dernière fois que vous vîntes à Paris, il me fut impossible d'aller vous voir;* À CE MOMENT, *j'étais retenu dans mon lit par une cruelle maladie*. On pourrait dire aussi : EN *ce moment*-LÀ, DANS *ce moment*-LÀ, au lieu de À *ce moment :* EN *ce moment*-LÀ, *j'étais retenu...*

Puisque l'occasion s'en présente, nous relèverons une autre locution. « DANS LE MOMENT, loc. adv. Bientôt, dans très-peu de temps. *Je reviens dans le moment.* » — Il nous semble qu'il serait plus exact de dire *Dans* UN *moment,* comme l'Académie l'a fait dans ce même article : « *Je reviens dans* UN *moment* », et à ÊTRE : « *Je suis, je serai à vous dans* UN *moment* » ; et de réserver *dans* LE *moment* pour exprimer un temps relatif. *Il croyait me prendre au dépourvu;* mais DANS LE MOMENT *je me rappelai tout ce qui avait eu lieu, et je lui répondis en conséquence.*

Peut-être n'aurait-il pas été inutile de mettre également en présence les locutions *dans un moment* et *en un moment*. *Je ferai cela* DANS (après) *un moment; je ferai cela* EN (dans l'espace de) *un moment.*

MONITEUR..., dans les écoles d'enseignement mutuel, se dit de l'élève chargé d'instruire un certain nombre de ses condisciples. *L'école de ce régiment a de bons moniteurs.* — Il faudrait ajouter : Dans cette acception, *Moniteur* a un féminin, *Monitrice.*

MONTER, v. n. — L'Académie aurait bien fait de dire ici comme au verbe DESCENDRE : « Il se conjugue avec le verbe *Avoir* ou avec le verbe *Être,* selon que l'on considère l'action ou son résultat ». Le lecteur saurait du moins qu'on a voulu exprimer le résultat et non l'action même dans les phrases suivantes, où peut-être il aurait, lui, employé de préférence l'auxiliaire *avoir : Il* EST *monté dans sa chambre, et il y est resté*[1]. *Il était sergent, et il* EST *monté à la sous-lieutenance. Il était lieutenant, et il* EST *monté au grade de capitaine. Cet officier* EST *monté en grade. Cet écolier était en troisième, il* EST *monté en seconde. Le cri de son peuple* EST *monté jusqu'à lui.* — Quant à cette phrase : *Le blé* EST *monté jusqu'à trente francs l'hectolitre,* il nous semble évident qu'elle doit exprimer l'action, et qu'en conséquence si l'on n'emploie pas le passé défini *le blé monta,* pour exprimer une

1. L'Académie fait elle-même usage de l'auxiliaire *avoir* pour exprimer l'action dans cet exemple, qui précède immédiatement : *Il* A *monté quatre fois à sa chambre dans la journée.*

époque antérieure, il faudrait se servir de l'auxiliaire *avoir, le blé* A *monté,* comme on l'a fait dans la phrase suivante « *Cette dépense n'*A *pas monté haut.* »

MONTER... *Monté sur le ton de,* En usage de. *Cette société n'est pas montée sur le ton de médire.* — Ici nous relèverons l'exemple et la définition. Nous croyons qu'on ne dit ni *être* MONTÉ SUR LE TON DE *dire,* DE *faire,* ni *être* EN USAGE DE *dire,* DE *faire.* A l'article TON, l'Académie ne parle aucunement de la première de ces locutions, qui devrait s'y trouver si elle est bonne. Quant à la seconde, nous lisons à l'article USAGE : *Il* A L'USAGE DE *dîner de bonne heure, Il* EST DANS L'USAGE DE *rentrer tard* », et non, *il est* EN USAGE DE. »

MORAVE. — Nous croyons que le nom de *Moraves* est plus généralement connu que celui de *Hernutes ;* puisque l'Académie a jugé convenable de donner la définition à ce dernier mot, il aurait été bien de répéter ici le nom de *Moraves* pour renvoyer à *Hernutes.*

MORDRE, v. a... *Être mordu d'un chien enragé.* — *Être mordu* PAR nous semble préférable à *de ;* et cependant nous n'avons trouvé dans tous les exemples de l'Académie que *être mordu* DE [1] :

(à MORDRE) *Cet enfant est tout mordu* DE *puces.*
(à VIPÈRE) *Il a été mordu* D'*une vipère.*
(à TARENTULE) *Être mordu* DE *la tarentule.*
(à AUTANT) *Autant vaut être mordu* D'*un chien que* D'*une chienne.*
(à ENRAGER) *Cet homme a été mordu* D'*un chien...*

On trouve pareillement :

(à PIQUER) *Être piqué* DE *la tarentule.*

Cependant à ce même article PIQUER on lit :

Être piqué PAR *un serpent.*
Être piqué PAR *un cousin.*

Avec *mangé* on trouve également l'une et l'autre préposition :

(à VERMINE) *Il est mangé, rongé* DE *vermine.*
(à MANGER) *Cette écriture, cette planche gravée est mangée* PAR *le temps.*

Avec *rongé,* c'est toujours la préposition *de :*

(à RONGER) *Un habit tout rongé* DE *vers.*
Id. *Un homme rongé* D'*ulcères,* DE *dartres,* DE *vermine.*
Id. *Un homme rongé* DE *remords,* DE *chagrins.*

Avec *accueilli, assailli, battu, surpris,* on trouve tantôt *de,* tantôt *par :*

(à ACCUEILLIR) *Ils furent accueillis* DE *l'orage.*
Id. *Le détachement, en approchant du bois, fut accueilli* PAR *une décharge de coups de fusil.*
(à ASSAILLIR) *Nous fûmes assaillis* D'*une grêle de pierres.*
Id. *Nous fûmes assaillis* D'*une furieuse tempête.*
(à TEMPÊTE) *Il a été surpris* DE *la tempête,* PAR *la tempête, assailli* PAR *la tempête.*
Id. *Des vaisseaux agités et battus* DE *la tempête,* PAR *la tempête.*

1. A l'article COUVRIR, l'Académie dit même : *Cette chienne a été couverte* D'*un épagneul,* PAR *un épagneul,* comme on dirait *elle était couverte* DE *sang,* DE *sueur, etc.*

(à BATTRE) *Un vaisseau battu* DE *la tempête.*
Id. *Un bâtiment battu* PAR *la mer,* PAR *des grains violents.*

MORE, s. m. Nom de peuple qu'on ne met ici que parce qu'il entre dans diverses phrases de la langue. *Traiter quelqu'un de Turc à More. A laver la tête d'un More on perd sa lessive*[1]. — On peut dire, sans crainte d'être démenti, que sur dix personnes il ne s'en trouvera pas deux qui écrivent *More* par un *o;* et en géographie il est difficile de mettre en présence *More* et *Mauritanie.* Au reste nous lisons dans le Dictionnaire même de l'Académie :

(à APPELER) *Le comte Julien appela les* MAURES *en Espagne.*
(à CHRIST) *Ordre du Christ,* Ordre militaire fondé en 1318, par Daniel Ier, roi de Portugal, pour animer la noblesse contre les MAURES.
(à EXPULSER) *Les Espagnols ont expulsé les* MAURES.
(à EXPULSION) *L'expulsion des* MAURES *coûta bien du temps à l'Espagne.*

Toutefois nous devons constater que l'orthographe *More* s'y trouve bien plus souvent : aux articles À, LAVER, LESSIVE, PERDRE, TÊTE, TRAITER, TURC, MOZARABE, etc.[2]

MOREAU, adj. m. Il se dit d'un cheval qui est extrêmement noir. *Un cheval moreau, de poil moreau.* — Ne peut-on pas dire *Une jument* MOREAU, et ne faudrait-il pas modifier la dénomination en disant, par exemple « adj. des deux genres » ; ou même « adj. invar. » ? à moins qu'on n'écrive *des chevaux* MOREAUX, ce qu'il aurait été utile de faire connaître par un exemple mis au pluriel.

MORPHÉE. — Ce nom, qu'on prononce tous les jours, devrait se trouver ici pour réunir les diverses locutions dans lesquelles il est employé : « *Être dans les bras de Morphée* (à BRAS) ; *les pavots de Morphée; Morphée avait versé sur lui tous ses pavots.* (à PAVOT) ». Il ne faut pas qu'on soit dans la nécessité de demander à divers articles ce qui devrait être réuni dans un seul ; et d'ailleurs où cherchera-t-on ces locutions éparses, si l'on consulte le Dictionnaire pour apprendre à les connaître ?

MORTE (LETTRE). — Voy. LETTRE.

MORTE-EAU, MORTE-SAISON. — Ici ces deux mots composés sont écrits avec un tiret; au participe de MOURIR ils n'en ont pas : *Morte eau, Morte saison.* Quelle orthographe faut-il suivre ?

MOT, s. m. Une ou plusieurs syllabes réunies, qui expriment une idée. *Mot français, latin, grec, etc.* — L'Académie a fait suivre trop souvent, à notre avis, le substantif *mot* de la préposition *de* (le *mot* DE *pied,* DE *pharmacien,* DE *rame, etc.*), et nous croyons devoir présenter ici les phrases que nous avons remarquées avec ou sans cette pré-

1. Dans cet article on trouve : *des bas gris de more* (petite *m*) ; — aux articles GRIS, TEINT, *gris de More, teint de More* (avec une grande *M*).

2. On nous demandera sans doute si nous conserverions *au* dans la première syllabe des dérivés de *Maure.* Oui dans *mauresque : danse mauresque, architecture mauresque, etc.;* mais non dans *moreau, morelle, morillon, moricaud, etc.,* ni même dans *mordoré* où l'on ne reconnaît plus le radical *more* dont l'*e* a été retranché.

position. Nous commencerons par ces dernières, qui nous semblent destinées à servir de règle :

(à MOT) En théologie, les mots *consubstantiel* et *transsubstantiation* sont des mots consacrés; de même qu'en physique les mots *gravitation, raréfaction, condensation, etc.*

(à PÉNULTIÈME) *Dans le mot* tempête, *la pénultième syllabe est longue.*

(à SOUS-ENTENDRE) *Dans ces locutions,* Une bouteille de vin, un muid de vin, *les mots* pleine *et* plein *sont sous-entendus.*

Nous avons même trouvé le mot *terme* non suivi de la préposition *de :*

(à PRÉDICABLE) *Le terme* Animal *est prédicable* (peut se dire) *autant de l'homme que de la bête.*

Maintenant voici quelques-unes des phrases où l'Académie ajoute le *de,* qui nous paraît choquant surtout dans la dernière phrase, *User des mots* DE Tu *et* DE Toi.

(à ANALOGIQUEMENT) Le mot DE *pied* se dit analogiquement du bas d'une montagne.

(à APOTHICAIRE) Le mot DE *pharmacien* est aujourd'hui plus usité.

(à APOTHICAIRERIE) Le mot DE *pharmacie* est aujourd'hui plus usité.

(à AVIRON) En termes de Marine il (aviron) est plus usité que le mot DE *rame.*

(à DON) *Le* Don *est devenu aussi commun en Espagne que le mot* DE Monsieur *en France.*

(à EMPORTER) *Le mot* DE vertu *emporte presque toujours l'idée d'effort fait sur soi-même.*

(à GAZETIER) Il (le mot *gazetier*) a été remplacé, dans l'usage ordinaire, par le mot DE *journaliste.*

(à MAMAN) Terme dont les enfants, et ceux qui leur parlent, se servent au lieu du mot DE *mère.*

(à TUTOYER) User des mots DE *tu* et DE *toi* en parlant à quelqu'un.

On trouve aussi ce *de* employé avec *certain,* comme DE *certains mots,* DE *certains estomacs, remplir* DE *certaines fonctions ;* mais pour ces phrases on peut voir l'article CERTAIN.

Nous finirons cet article par une remarque sur deux termes qui nous semblent ne devoir pas être assimilés; ce sont les termes *mot* et *nom. Nom* est synonyme de Titre, qualité, qualification morale, et doit être toujours suivi de la préposition *de.* Il faut dire, *les noms* DE *père,* D'*époux,* DE *mère,* DE *frère, etc.; les noms* DE *grand,* D'*ami,* DE *bienfaiteur, etc.,* comme on dirait Le titre, la qualité *de* père, *d'*époux, etc., la qualification *de* grand, *d'*ami, etc. Il n'en est pas de même pour *mot :* on dit très-bien, Les mots *père, époux, mère, frère;* les mots *grand, ami, bienfaiteur, etc.*

Il est des cas cependant où le *de* peut et doit même se mettre après *mot;* c'est lorsqu'il est suivi d'un participe; ainsi l'on dira : *il y a là un mot* D'*ajouté,* DE *supprimé,* DE *sous-entendu, etc.;* dans ces phrases, *de* signifie Qui est : *un mot* QUI EST *ajouté, supprimé, sous-entendu, etc.*

Quelquefois encore, sans être suivi d'un participe, il ne choque pas

précisément; c'est lorsque le mot suivant est une épithète, ou, si l'on veut, lorsque *mot* peut être lui-même remplacé par *épithète,* comme dans *Le mot* DE gredin *est injurieux.*

Il en est de même, croyons-nous, lorsque *mot* peut être remplacé par *nom : le mot* DE gazetier *a été remplacé par le mot* DE journaliste; *les enfants emploient le mot* DE maman *au lieu du mot* DE mère.

Enfin *mot* peut, ce nous semble, représenter le mot *idée* ou quelque autre équivalent, et alors le *de* ne choque pas davantage, comme dans la phrase suivante de H. Heine : *Il* (Bellini) *avait tant envie de vivre! Le mot* DE mort *excitait en lui un délire d'aversion; il ne voulait pas entendre parler de mourir; il en avait peur comme un enfant craint de dormir dans l'obscurité.*

Le peu qui a paru jusqu'ici du *Dictionnaire historique de la langue française* nous donne la presque certitude que toutes ces nuances y seront exprimées avec des exemples à l'appui; malheureusement nous n'aurons pas le plaisir d'en voir la lettre **M.** En attendant, il serait à désirer que dans son Dictionnaire ordinaire l'Académie, sans entrer dans de grands détails, nous donnât plusieurs exemples où *de* serait tantôt admis comme utile, tantôt rejeté comme superflu.

MOT... *Mot à mot* s'emploie quelquefois substantivement, et signifie Traduction littérale. *Cette version n'est qu'un mot à mot. Voilà le mot à mot de la phrase, maintenant traduisez avec élégance.* — Ce substantif et *le terre à terre* nous semblent devoir prendre des tirets comme *le tête-à-tête.* Il en est plusieurs autres, tels que *un à peu près, un en cas, un pot pourri, le laisser aller, etc.,* où l'Académie n'a pas mis de traits d'union, et où nous les croyons nécessaires.

MOUFLE, s. f. Machine, formée d'un assemblage de plusieurs poulies... *Lever un fardeau avec une moufle, avec des moufles.* — MOUFLE, s. m. Terme de Chimie. Vaisseau de terre dont on se sert pour exposer des corps à l'action du feu, sans que la flamme y touche immédiatement.

Autrefois *moufle* était féminin dans les deux acceptions ci-dessus, mais il n'en est plus ainsi : aujourd'hui tous ou du moins presque tous les ingénieurs, les mécaniciens, en un mot les gens du métier, font ce mot masculin quand il signifie Assemblage de poulies, et féminin quand c'est un terme de chimie. C'est précisément le contraire que nous trouvons dans le Dictionnaire de l'Académie; et si elle n'avait pas mis *lever un fardeau avec* UNE *moufle* [1], nous croirions qu'une erreur typographique a fait transposer le genre de ces deux mots.

MOUSSEUX, EUSE, adj... *Rose mousseuse* se dit abusivement pour

1. Dans la quatrième édition on a mis *s. m.*, ce qui est d'accord avec le genre actuel; cependant comme l'exemple dit *une moufle*, il serait difficile de juger où est la faute typographique, si cette acception ne venait immédiatement après une autre où le genre diffère : MOUFLE, s. f., Mitaine...

Rose moussue, d'une rose dont le calice et la tige sont garnis d'une espèce de mousse. — MOUSSU, UE, adj. Qui est couvert de mousse. *Un arbre moussu. Une pierre moussue. Cette carpe était si vieille, qu'elle avait la tête toute moussue.*

Nous croyons que *mousseux* (qui mousse, qui fait beaucoup de mousse) ne peut se dire en parlant de la rose, et que *moussu* n'est guère meilleur, car il ne s'agit point ici d'une mousse qui s'attache à la rose comme elle s'attache aux arbres, aux pierres, aux carpes, etc.; nous préférons l'expression *rose-mousse* (fleur qui participe de la rose et de la mousse), qui est employée dans quelques localités. Cette locution correspondrait à plusieurs autres noms de fleurs et de fruits: *clématite-viorne, aristoloche-clématite; abricot-pêche, pomme-poire* et *pomme-figue; chou-fleur, chou-navet, chou-rave, etc.*

MOUSTIQUE, s. m. — L'usage, et surtout l'étymologie (en espagnol *mosquito,* qui lui-même vient de *musca*), aurait dû faire préférer *mousquite,* ou peut-être mieux encore *mosquite.* Les Anglais disent *mosquito* ou *musquitto,* les Italiens *moschino,* les Allemands *muskito.* — On a mieux obéi à l'étymologie pour le genre, qui sans cela semblerait devoir être féminin, genre que l'Académie lui donnait en effet dans la quatrième édition de son Dictionnaire.

Ces transpositions de lettres sont faites dans plusieurs mots par des personnes peu instruites; ainsi l'on dit souvent *Saragota* pour *Saratoga, Tangarog* pour *Taganrog, Yutacan* pour *Yucatan, Catalayud* pour *Calatayud, catacois* pour *cacatois, etc.* On donne aujourd'hui le nom de *tangara* à l'espèce de passereau que Linné appelait *tanagra.*

MOUVOIR... *Mû, ue,* part.— Le circonflexe nous semble n'être d'aucune utilité au masculin de ce participe, qui n'a pas d'homonyme; on n'en met pas à *tu,* participe du verbe *taire,* qui autrefois s'écrivait *teu,* et qui a pour homonyme le pronom *tu;* ni à *plu,* participe de *plaire,* qu'autrefois l'Académie écrivait *pleu*[1].

MUFTI. — Au mot FETFA, on lit : « Mandement du mu*ph*ti. »

MULES, s. f. pl. Sorte d'engelures qui viennent aux talons dans les grands froids. *Avoir les mules aux talons.* — Pourquoi ce mot n'a-t-il pas un singulier aussi bien qu'*engelure?* On n'a pas plus nécessairement une mule à chaque talon qu'une engelure à chaque oreille ou à chaque doigt. — Pourquoi encore dit-on *les mules* plutôt que *des mules,* puisqu'on dit *avoir des engelures* et non *les engelures?*

MULTINÔME, s. m. Terme d'Algèbre. Grandeur exprimée par plusieurs termes que joignent les signes *plus* ou *moins*. Il est peu usité:

1. On a peine à comprendre la raison de cet *e* dans le participe des verbes *taire* et *plaire* (*teu, pleu*). Dans *teu,* ce pouvait être pour empêcher une confusion avec le pronom *tu;* mais dans *pleu* c'était un contre-sens, car il aurait dû se mettre au participe de *pleuvoir,* et non à celui de *plaire.* Cependant on lit dans les deux premières éditions du Dictionnaire de l'Académie « *Il a* PLEU *à Dieu de l'affliger* », tandis qu'au participe du verbe *pleuvoir* il n'y a pas même un circonflexe : « *Le bruit couroit qu'il avoit* PLU *du sang en tel endroit, qu'il y avoit* PLU *des pierres.* »

on dit plus ordinairement et mieux *Polynôme*. — L'Académie aurait, ce semble, mieux fait de dire seulement : « MULTINÔME. Voyez POLYNÔME », ou même de ne pas citer ce mot hybride.

MUSE, s. f. Chacune des neuf déesses qui, suivant les anciens, présidaient aux arts libéraux, et principalement à l'éloquence et à la poésie... *La Muse de l'histoire, de l'épopée, de la tragédie, de la comédie champêtre, de la danse, etc.* — Il y a neuf Muses; l'Académie n'en mentionne que cinq et n'en nomme pas une. Nous croyons devoir suppléer à son silence en indiquant leurs noms et leurs attributions : *Clio* présidait à l'Histoire; *Calliope,* à l'Éloquence et à la Poésie héroïque; *Melpomène,* à la Tragédie; *Thalie,* à la Comédie; *Euterpe,* à la Musique; *Érato,* à la Poésie érotique; *Terpsichore*, à la Danse; *Polymnie,* à la Poésie lyrique; *Uranie,* à l'Astronomie.

MYSTIQUE, adj. des deux genres. Figure allégorique. Il ne se dit que Des choses de la religion. — Au lieu de *Figure allégorique,* il faut lire, comme dans la quatrième édition, *Figuré, allégorique*.

N

NAGEUR, EUSE, s. Celui, celle qui nage, qui sait nager. *Grand nageur. Bonne nageuse.* — Il signifie quelquefois, Un batelier qui rame. *Nous avions quatre nageurs.*

On a omis un emploi important de ce mot, celui de *nageur* pris adjectivement, qu'on trouve à l'article PALMIPÈDE : « Il (palmipède) se dit Des oiseaux nageurs qui ont des pieds dont les doigts sont unis par une membrane. »

NAISSANCE... *Il est sourd et muet de naissance, dès sa naissance.* — Peut-on dire « Il EST sourd et muet, il EST aveugle DÈS sa naissance » ? Il nous semble qu'avec le présent de l'indicatif il faut employer *depuis,* tandis que *dès* s'emploie ou avec un temps passé : *il* ÉTAIT *infirme, il* FUT *malheureux, il* A ÉTÉ *prince* DÈS *sa naissance;* — ou avec le futur : *il* SERA *riche* DÈS *sa naissance.*

NAISSANCE. — Pour le sens figuré de ce mot nous trouvons comme exemple « *C'est la politesse, c'est le désir de plaire qui a donné naissance à cet usage* » ; mais pour le sens propre l'Académie ne nous apprend rien. Faut-il dire, *Donner naissance* ou LA *naissance à un enfant?* Nous lisons

(à JOUR) *Mettre au jour,* Donner LA naissance.
(à MONDE) *Mettre un enfant au monde*, Donner LA naissance à un enfant.

Nous pensons donc que dans le sens propre il faut dire *donner* LA *naissance,* et au figuré *donner naissance*. Il est nécessaire que l'Académie signale cette différence en donnant les deux locutions et en les rapprochant autant que possible.

NAÎTRE... *Mal né, ée,* adj. Qui a de mauvaises inclinations. — *Mort-né, ée,* adj. Mort avant que de naître.

Que *né* soit considéré comme adjectif dans les locutions *un enfant mal né, une fille mal née,* c'est-à-dire qui a de mauvaises inclinations, nous le comprenons sans peine, parce qu'il ne s'agit point là de naissance proprement dite; *né* y est employé figurément. Mais il nous semble que dans *mort-né* il n'en est pas ainsi; c'est le verbe *naître* employé dans le sens propre, et en conséquence *né* devrait être appelé PARTICIPE et non ADJECTIF. Nous en dirons autant de *nouveau-né,* et nous pensons qu'il aurait suffi d'un changement dans la rédaction pour tout concilier.

Cela dit, nous relèverons l'omission de *dernier-né,* correspondant de *premier-né,* et c'est à l'article NOURRICE que nous prendrons notre citation :

Elle a voulu être la nourrice de son DERNIER-NÉ [1].

En terminant nous poserons une question dont nous n'avons trouvé la solution ni dans les dictionnaires ni dans les grammaires, et qui nous est suggérée par une phrase du Dictionnaire de l'Académie. Elle met avec raison un tiret à *légat-né, président-né, ennemi-né, protecteur-né ;* mais en même temps elle donne un exemple où *né* n'est pas précédé du tiret : « *L'archevêque de Paris et l'abbé de Cluny étaient* CONSEILLERS D'HONNEUR NÉS *du parlement de Paris.* » On comprend parfaitement la cause de cette différence; c'est que dans cette dernière phrase *né* se rapporte à *conseiller* et non à *honneur;* si l'on écrivait *conseiller d'honneur* avec un tiret, on pourrait en mettre un second entre *honneur* et *né;* ainsi par exemple on écrirait UN QUINZE-VINGT-NÉ, si cette locution était en usage. L'exemple ci-dessus nous donne à penser qu'il ne faut pas de tiret dans les phrases suivantes :

Ce marchand de vin là est très-bien assorti.
Ces preuves de bonté là sont rares.
Diviser le demi grand arc. — Papier demi grand aigle.

Cependant quelques auteurs mettraient le tiret entre *vin* et *là, bonté* et *là,* bien que *là* se rapporte à *marchand* et à *preuves ;* entre *demi* et *grand,* parce qu'ils considèrent *grand arc, grand aigle,* comme ne formant qu'un seul mot ou ne représentant qu'une seule idée. — Enfin nous ferons remarquer que le tiret se transpose quelquefois; ainsi l'on écrit : *Notre* SAINT-PÈRE *le pape* et *Notre* TRÈS-SAINT *père.*

NAPHTE. — Ce mot, d'origine égyptienne, syriaque ou chaldéenne, etc., se disait en grec *naphtha, naphthas* et *naphthè;* les Latins l'ont écrit *naphta* ou plutôt *naphthas*. Cette dernière variante est d'accord avec la règle qui veut que le *ph* soit suivi d'un *th,* comme dans *phthisie,* et non d'un simple *t;* et l'Académie, qui pour la première fois fait ce mot masculin conformément au genre de *naphthas* (grec ou latin), et pour la première fois aussi écrit *aphthe* et *ophthal-*

1. Nous ne voyons pas précisément l'utilité du tiret dans ces expressions *le premier-né, le dernier-né,* et nous en demanderons la suppression. Voy. DERNIER.

mie avec *th* conformément à l'étymologie grecque, aurait bien fait de mettre également *th* à *naphte*, qu'on est involontairement entraîné à écrire *naphthe*. Voy. MÉTONOMASIE.

NE. Mot qui rend une proposition négative, et qui précède toujours le verbe. — Ce tout petit mot joue un grand rôle dans notre langue; et précisément parce qu'il est petit, il s'introduit souvent dans des phrases où il n'a que faire, et où quelquefois même il fait entendre le contraire de ce qu'on veut dire. A quoi sert-il, par exemple, dans les phrases suivantes :

> « Je ne commencerai pas mon travail *avant que* vous NE soyez ici.
> Je ne ferai rien *sans que* vous NE soyez présent[1] » ?

et ne fait-il pas au moins un non-sens dans celle-ci :

> « Il NE *compte pour rien* tous les services qu'on lui a rendus[2] » ?

On n'a pas à reprocher à l'Académie de l'avoir admis dans ces sortes de phrases; mais il en est d'autres d'où, suivant nous, il serait utile de le faire disparaître, ne fût-ce que pour simplifier la diction. Pourquoi faut-il dire

> *Je crains qu'il* NE *vienne.*
> *Je crains qu'il* NE *vienne* PAS.
> *Je* NE *crains* PAS *qu'il vienne.*
> NE *craignez-vous* PAS *qu'il* NE *vienne?*

A quoi sert la négation dans la première et la quatrième de ces phrases? Quant à celles-ci,

> *Je doute qu'il vienne.*
> *Je* NE *doute* PAS *qu'il* NE *vienne.*
> *Doutez-vous qu'il* NE *vienne?*

l'Académie aurait pu y ajouter

> NE doutez-vous PAS qu'il VIENNE?

ce qui aurait fait à peu près le contre-pied des phrases construites avec *craindre*. Elle dit encore :

> *Doutez-vous que je* SOIS *malade?*
> *Doutez-vous que je* NE TOMBE *malade si je fais cette imprudence?*

Dans cette dernière phrase le *ne* est-il bien nécessaire? ne seraitelle pas comprise si on le supprimait?

1. Quelquefois on supprime *avant que*, *sans que*, et on les remplace par *que... ne;* on lit:
(à QUE) *Je n'irai point là* QUE *tout* NE *soit prêt* (avant que tout soit prêt).
Id. *Il ne fait point de voyage* QU'*il* NE *lui arrive* (sans qu'il lui arrive) *quelque accident.*

2. Quelques personnes croient que *rien* a toujours le sens positif de *quelque chose* s'il n'est pas accompagné de la négation; cependant on dit tous les jours avec l'Académie :
(à COMPTER) *Il* COMPTE *pour* RIEN *tous les services qu'on lui rend.*
Id. *Pensez-vous qu'il* SE COMPTE *pour* RIEN?
(à RIEN) *Je* COMPTE *cela, je* COMPTE *cet homme-là pour* RIEN.
Id. *Ce que vous dites et* RIEN, *c'est la même chose.*
Id. *Cela me fait moins que* RIEN.

Maintenant voici le verbe EMPÊCHER :

La pluie empêche d'aller se promener, empêche qu'on N'AILLE [1] *se promener.*
Je n'empêche pas qu'il NE FASSE ou *qu'il* FASSE *ce qu'il voudra.*

Comme on le voit, ici la règle n'est plus la même : l'emploi de la particule est nécessaire si la phrase est positive (affirmative); il est facultatif si elle est négative. Mais l'Académie ne dit pas ce qu'il faut faire si la phrase est interrogative ou dubitative, comme celles-ci :

Empêcherez-vous qu'on VIENNE (*ou* qu'on NE VIENNE) me voir?
Voulût-on empêcher que la foule SE PRÉCIPITE (*ou* NE SE PRÉCIPITE) à sa rencontre...

A l'article NE, l'Académie dit : « Après les verbes *Nier, disconvenir,* on peut indifféremment supprimer le NE ou l'employer. *Je* NE *nie* PAS, *je* NE *disconviens* PAS *que cela* NE SOIT, *que cela* SOIT » ; et à l'article NIER on lit de même :

Je NE *nie* PAS *qu'il* N'AIT *fait cela, qu'il* AIT *fait cela.*

mais à DISCONVENIR on trouve une variante, celle du mode indicatif au lieu du subjonctif lorsque la négation est supprimée :

Vous ne sauriez disconvenir qu'il NE *vous* AIT *parlé,* ou *qu'il vous* A *parlé.*

Ces deux dernières formes sont celles que l'Académie emploie avec le verbe DÉSAVOUER :

Je NE *désavoue* PAS *que je* N'*en* AIE *été fâché, que j'en* AI *été fâché.*

La locution *s'en falloir* présente aussi des difficultés. Employée avec *peu, peu de chose, de peu, de guère, etc.,* l'Académie l'accompagne de la particule *ne :*

(à FALLOIR, PEU) *Il s'en faut* DE PEU *que ce vase* NE SOIT *plein.*
(à GUÈRE) *Il ne s'en faut* DE GUÈRE *que ce vase* NE SOIT *plein.*
(à PEU) *Il s'en faut* PEU DE CHOSE *que cela* N'AILLE.
(à FALLOIR) *Il s'en fallait* PEU *qu'il* N'EÛT *achevé.*
(à PEU) *Il s'en faut* PEU *que je* NE *vous* BLÂME.
(à FALLOIR) PEU *s'en est fallu que je* NE VINSSE.
(à NE) PEU *s'en faut qu'on* NE *m'*AIT *trompé.*

Avec *beaucoup, de beaucoup,* elle supprime *ne :*

(à ARRIÉRER) *Vous voilà bien arriéré,* Il s'en faut DE BEAUCOUP que votre tâche SOIT aussi avancée qu'elle devrait l'être.
(à FALLOIR) *Il s'en faut* DE BEAUCOUP *que leur nombre* SOIT *complet.*
Id. *Il s'en faut* BEAUCOUP *que l'un* SOIT *du mérite de l'autre.*
(à SATISFAIRE) *Il s'en faut* BEAUCOUP *qu'il* AIT *satisfait l'attente du public.*

A quoi tient cette différence? Pourquoi dire sans la négation, *Il s'en faut* DE BEAUCOUP *que leur nombre* SOIT *complet,* et avec la néga-

1. L'Académie dit, à l'article NE : « Dans ces phrases, *Je crains que mon ami* NE *meure, vous empêchez qu'on* NE *chante,* et autres semblables, ce mot NE n'exprime point une négation; c'est le NE ou le QUIN des Latins, qui a passé dans notre langue. » — Mais le français n'a-t-il pas assez de ses propres idiotismes sans se charger encore de ceux des langues étrangères? L'emploi facultatif de mots dont l'utilité n'est pas démontrée ne fait qu'embarrasser ceux qui écrivent.

tion, *Il s'en faut* DE PEU *que ce vase* NE SOIT *plein?* Quelques grammairiens prétendent qu'avec *il s'en faut,* si la phrase principale est dubitative, interrogative, négative, ou si elle renferme les mots *peu, guère, etc.,* la subordonnée doit prendre la négation *ne;* mais il nous semble qu'on pourrait très-bien dire :

S'en faut-il DE BEAUCOUP que la somme SOIT complète?

Il ne s'en est pas BEAUCOUP fallu qu'il FÛT tué.

PEU s'en est fallu, il ne s'en est GUÈRE fallu que je FUSSE trompé par son air de candeur.

Nous ne critiquerons pas les grands écrivains qui peuvent avoir employé la négation *ne* dans ces sortes de phrases; mais nous croyons qu'elle est inutile et qu'il serait bon de la supprimer.

Après un comparatif d'égalité, on ne met pas la particule *ne,* lors même que la phrase est négative :

Il n'est pas AUSSI prudent que vous L'ÊTES.

mais après les comparatifs d'inégalité *moins, plus, mieux, etc.,* on met la négation lors même que la phrase est affirmative :

(à MOINS) *Il est* MOINS *spirituel qu'il* N'EST *instruit.*

(à PLUS) *Il est* PLUS *heureux que vous* NE L'ÊTES.

(à MIEUX) *Il chante* MIEUX, BEAUCOUP MIEUX *qu'il* NE FAISAIT.

L'Académie met un *ne* dans le second membre de la phrase, lors même qu'il y a *ne pas* dans le premier :

(à PLUS) *Je* NE *le connais* PAS PLUS *que vous* NE *le* CONNAISSEZ.

Buffon aurait dit « PAS PLUS *que vous le* CONNAISSEZ »; et il nous semble que l'Académie lui donne raison dans les exemples suivants :

(à AUTREMENT) *Il n'agit* PAS AUTREMENT *qu'il* PARLE.

(à TENIR) *Je n'en ai* NON PLUS *qu'il en* POURRAIT *tenir dans l'œil, dans mon œil.*

(à QUITTER) *Il ne le quitte* NON PLUS *que l'ombre* FAIT *le corps* (V. NON PLUS).

Souvent on supprime la seconde négation au moyen d'une ellipse :

Il n'est pas plus heureux que *vous* (ne l'êtes).

Vous n'êtes pas mieux informé que *moi* (je ne le suis).

Voici deux locutions dans lesquelles l'emploi ou la suppression de *ne* dépend de l'idée qu'on veut exprimer; si la phrase est positive, on ne met pas la négation; on la met si le sens est indéterminé :

Depuis que je L'AI vu si triste, si sombre, je me suis souvent demandé...

Depuis que je NE L'AI vu, il a bien changé, dit-on, au physique et au moral.

Il y a longtemps que je L'AI vu riche, heureux; mais depuis...

Il y a longtemps que je NE L'AI vu gai comme il était autrefois.

L'Académie s'est bornée à dire (à DEPUIS) *Depuis que je ne l'ai vu; Depuis que je vous ai vu;* (à LONGTEMPS) *Il y a longtemps qu'il est revenu;* ce qui ne nous apprend rien pour l'emploi qu'on doit faire de la négation. Elle aurait dû nous donner, sinon la règle à observer, du moins des phrases assez complètes pour faire comprendre quand on doit ou non ajouter la particule *ne.*

NÉCESSITER, v. a. Contraindre, réduire à la nécessité de faire quelque chose. *Dès que vous l'attaquez, vous le nécessitez à se défendre. Vous l'avez nécessité à faire telle chose. La grâce ne nécessite point la volonté.* — Il signifie plus ordinairement, Rendre une chose nécessaire. *Cela nécessite une démarche de votre part.*

La première de ces acceptions, qui seule figurait dans les quatre premières éditions, est maintenant à peu près hors d'usage[1]; on ne dit plus Nécessiter quelqu'un *à* faire ou *de* faire quelque chose; on emploie la périphrase « Mettre quelqu'un dans la nécessité de ». Quant à la dernière, elle s'emploie tous les jours : *Cette bâtisse, ce procès* NÉCESSITA *de grandes dépenses, des allées et venues, un séjour à Paris.*

NÉCROMANCE ou **NÉCROMANCIE.** *Nécromancien, Négromancien, ienne; Nécromant* ou *Négromant.* — L'étymologie et l'analogie avec *aéromancie, chiromancie, œnomancie,* doivent faire préférer *nécromancie* à *nécromance,* et conséquemment lui assigner la première place. L'Académie dit elle-même que *nécromance* a été le premier en usage, mais que *nécromancie* est plus usité. — Quant à *négromancien* et *négromant,* ce sont des restes de l'ancienne prononciation adoucie *g* pour *c,* comme *Glaude, Glaudine, segond* et *segonder, segret* et *segrétaire, etc.,* pour *Claude, second, secret, etc.;* l'Académie aurait pu les supprimer comme elle a fait de *négromance* et *négromancie,* qui représentaient la prononciation autrefois à la mode, et prescrite même dans les trois premières éditions de son Dictionnaire, mais dont elle ne parle pas dans les deux dernières (quatrième et sixième).

NÉGLIGER, v. a... NÉGLIGÉ, ÉE, part. *Style négligé. Extérieur négligé. Éducation négligée.* — Il est aussi substantif, au masculin... *Elle était dans son négligé. Vous voilà dans un grand négligé.*

Il nous semble qu'il aurait été plus convenable de mettre NÉGLIGÉ, s. m., à son rang alphabétique, c'est-à-dire avant NÉGLIGEMENT, s. m., comme l'Académie l'a fait pour DÉSHABILLÉ. Le lecteur qui n'est pas habitué à ces liaisons d'idées du substantif avec le participe cherche les mots à la place qu'ils doivent réellement occuper, et croit qu'ils manquent s'il ne les trouve pas là. Nous en dirons autant pour certains adjectifs qui sont placés après le verbe dont ils semblent dériver, au lieu de le précéder.

NÉGRESSE. NÉGRERIE. — *Transposez :* NÉGRERIE. NÉGRESSE[2]. — On devrait écrire *Nègrerie* avec un *è* grave, comme *espièglerie, mièvrerie, piètrerie, etc.* Voy. ACCENTS.

NÉNUFAR, s. m. — Tous ceux qui ont fait leurs classes écrivent *nénuphar,* et c'est ainsi qu'on le trouve dans le Supplément de la première édition (1696).

1. Sauf cependant le cas du troisième exemple « *La grâce ne nécessite point la volonté* », qui est un terme mystique sur lequel nous n'avons rien à dire. — On regrette que l'Académie n'ait donné qu'un seul exemple de la dernière acception.

2. Dans cet article NÉGRESSE, on a mis *négresse maronne* avec une seule *r* au lieu de *marronne.*

NETTOYER, v. a. (Il se conjugue comme *Envoyer.*) — Lisez : comme *Employer,* car *nettoyer* fait au futur *je nettoierai* et non *je netterrai.* — Nous ferons en même temps une autre remarque, c'est que l'Académie avertit qu'il faut conjuguer comme *employer* les verbes *bornoyer, grossoyer, larmoyer* et quelques autres qui ne sont guère usités qu'à l'infinitif, tandis qu'elle ne dit rien pour *apitoyer, charroyer, côtoyer, coudoyer, etc.,* qui s'emploient à tous les temps.

NEUTRE, adj. des deux genres... *Verbe neutre,* Verbe qui ne peut point avoir de régime direct, comme *aller, venir, marcher, etc.*

Voilà une définition bien brève, et qui n'est guère satisfaisante. L'Académie, qui, sans le dire expressément, nous donne à entendre que les *substantifs neutres* sont ainsi appelés parce qu'ils ne sont ni masculins ni féminins, — et que *les sels* sont dits *neutres* quand ils ne sont ni acides ni alcalins, — aurait pu tout au moins nous dire si les *verbes neutres* ont reçu ce nom parce qu'ils ne sont ni actifs ni passifs. Bonne ou non, ce serait du moins une explication admissible.

Mais ce n'est pas ici seulement que nous sommes arrêté au sujet du mot *neutre.* Dans le cours de son Dictionnaire, l'Académie appelle souvent verbe *neutre* ce qu'ailleurs elle regarde comme un verbe actif employé absolument, ou même comme actif, sans restriction (Voy. DAIGNER, DIFFÉRER, etc.). Les exemples que nous pourrions citer sont nombreux, et nous n'aurions que l'embarras du choix; mais nous nous bornerons à trois verbes, qui par leur synonymie apparente, sinon réelle, semblent faits tout exprès pour l'objet qui nous occupe; ce sont les verbes *répondre, repartir, répliquer.*

L'Académie regarde RÉPLIQUER comme toujours actif; elle ne parle dans cet article ni de neutre ni d'absolu, même pour ces phrases : « *Mon avocat a parlé le premier, le vôtre a répondu, le mien a* RÉPLIQUÉ. *Il a bien* RÉPLIQUÉ, RÉPLIQUÉ *fortement... Quand il commande quelque chose, il ne souffre pas qu'on lui* RÉPLIQUE, *qu'on* RÉPLIQUE... *Ne* RÉPLIQUEZ *pas.*

« RÉPONDRE s'emploie souvent, dit-elle, absolument. RÉPONDRE *à propos, sur-le-champ... Je lui ai* RÉPONDU *sur toutes les choses qu'il m'a demandées. Il a* RÉPONDU *à toutes les questions qu'on lui a faites. Hésiter à* RÉPONDRE. RÉPONDRE *par des injures. Il ne* RÉPOND *à ses reproches que par des larmes.* »

Pour le troisième verbe, comme l'article est court et que tout y est mêlé, nous le citerons en entier. « REPARTIR, v. actif, et quelquefois neutre. Répliquer, répondre sur-le-champ et vivement. *Il ne lui a* REPARTI *que des impertinences. Il ne lui a* REPARTI *que par injures, que par des injures.* REPARTIR *brusquement, vivement. S'il m'en parle, je saurai bien lui* REPARTIR, *je saurai bien que lui* REPARTIR. »

Malgré la synonymie de ces trois verbes, nous voyons que l'Académie leur donne trois dénominations différentes. RÉPLIQUER est regardé comme ACTIF dans *Ne répliquez pas,* où il paraît d'abord diffi-

cile de suppléer un régime sous-entendu ; — RÉPONDRE est dit ABSOLU dans *Hésiter à répondre,* où l'on doit sous-entendre « ce qu'on voulait ou ce qu'on devait dire », et dans *Il ne répond à ses reproches que par des larmes,* où le complément direct ne se présente pas facilement à l'esprit; — REPARTIR est appelé NEUTRE dans celle-ci, qui a beaucoup d'analogie avec la précédente : *Il ne lui a reparti que par injures, que par des injures.* = Enfin REPARTIR est encore appelé NEUTRE, nous le pensons du moins, dans cette phrase : *Repartir brusquement, vivement,* parce qu'il n'y a pas de régime exprimé, tandis que RÉPLIQUER est dit ACTIF dans celle-ci, *Il a bien répliqué, répliqué fortement,* et que RÉPONDRE est regardé comme employé ABSOLUMENT dans *Répondre à propos, sur-le-champ.*

Pour conclure nous dirons que la dénomination de VERBE NEUTRE, que l'Académie définit « Verbe qui NE PEUT POINT avoir de régime direct, comme *aller, venir, marcher, etc.* », nous semble n'être pas applicable à ceux dont le régime est sous-entendu et peut être expliqué d'une manière plus ou moins naturelle, comme dans *repartir brusquement, vivement; répliquer fortement; répondre à propos, sur-le-champ, etc.;* ceux-ci doivent être considérés comme EMPLOYÉS ABSOLUMENT. — Il faudrait donc réserver la dénomination de NEUTRE pour les verbes qui n'ont jamais d'acception active, comme *aller, venir, marcher, etc.,* et pour ceux auxquels il est absolument impossible de donner un régime direct. Prenant nos exemples parmi ceux qui tantôt s'emploient avec un régime direct, tantôt ont un sens qui ne leur permet pas d'avoir un régime, nous donnerons comme neutres les suivants : *La nuit* APPROCHE; COURIR *de toutes ses forces; ce malade* EMPIRE *à vue d'œil;* JE PENSE *toujours à vous; le pain* RENCHÉRIT; *la messe* TINTE, *etc. etc.* Dans ces deux dernières phrases et autres semblables on pourrait dire que le verbe est *neutre passif,* car elles signifient Le pain *est renchéri,* la messe *est tintée, etc.* — Terminons en disant qu'aujourd'hui les grammairiens donnent assez généralement au verbe le nom d'*intransitif,* quand l'action exprimée par ce verbe ne sort pas du sujet, comme *aller, marcher, venir, etc.,* et même quand l'action ne passe au complément qu'au moyen d'une préposition, comme NUIRE À *quelqu'un.* Voy. TRANSITIF.

NOMBRIL, s. m... se dit, en Botanique, de certaines cavités qu'on aperçoit à la partie des fruits qui est opposée à la queue, et auxquelles les jardiniers donnent le nom d'*Œil.* — Le mot *nombril* n'est pas un terme de Botanique; on ne le trouve dans aucun vocabulaire de cette science. Quant au mot *œil,* on l'emploie généralement, comme les jardiniers et les botanistes eux-mêmes, pour signifier l'espèce de couronne qu'on voit au sommet de quelques fruits tels que les poires, les pommes, les coings, et qui se compose des dents du calice. Il y a même une variété de poire dans laquelle ce caractère est double, et qu'on appelle *poire à deux yeux.*

NON... *Non-seulement.* — Ce tiret est-il nécessaire? L'Académie ne l'a pas mis dans les trois premières éditions, et nous pensons qu'on pourrait s'en passer de même aujourd'hui : il n'y a pas de liaison intime entre ces deux adverbes.

NON... NON PLUS, loc. adv. Pas plus. *Il n'en fut* NON PLUS *ému que s'il eût été innocent. On n'en parle* NON PLUS *que s'il n'eût jamais été* [1]. *Je n'en sais rien, non plus que vous.* — La dernière de ces locutions, *non plus que vous, que lui, que nous, qu'eux,* est assez fréquemment employée, mais nous croyons que maintenant, dans les deux premières phrases, on substitue *pas plus* à *non plus*. Il en est de même pour celles-ci :

(à DRAP) Fig. et fam., *Ce malade, cet enfant ne se soutient* NON PLUS *qu'un drap mouillé,* Il ne peut se soutenir.

(à JALOUX) *Il ne dort* NON PLUS *qu'un jaloux,* Il ne saurait dormir.

(à TENIR) *Je n'en ai* NON PLUS *qu'il en pourrait tenir dans l'œil, dans mon œil.*

(à PASSER, v. a.) *Il ne peut* NON PLUS *s'en passer que de sa chemise, que de chemise.*

(à QUITTER) *Il ne le quitte* NON PLUS *que l'ombre fait le corps.*

A cette dernière phrase nous préférons les variantes que nous trouvons à l'article OMBRE :

Il le suit COMME *l'ombre fait* [2] *le corps.*
Il ne le quitte PAS PLUS *que son ombre.*

NOURRICIER, IÈRE, adj. Qui opère la nutrition, qui sert à la nutrition, qui se répand dans un corps pour en augmenter la substance... *On a cru de certaines plantes qu'elles attiraient les sucs nourriciers du sol qui les produit.*

Dans cet exemple on nous présente comme erronée l'opinion de ceux qui pensent que les plantes ou tout au moins certaines plantes tirent leur substance de la terre. Cependant il paraît que le fait est certain, et voici des phrases où l'Académie semble le reconnaître :

(à ÉGRAVILLONNER) *On égravillonne* [3] (on ôte la plus grande partie de la terre d'entre les racines d'un arbre qui a été levé en motte, et qu'on veut replanter) *afin que les racines puissent* PROFITER DES SUCS NOURRICIERS *de la nouvelle terre.*

(à EXSUCCION) *Il y a dans la racine des plantes une sorte d'*EXSUCCION.

(à SUBSTANCE) *Les arbres, les plantes* ATTIRENT LA SUBSTANCE *de la terre.*

1. A l'article PLUS l'Académie ne donne pas d'exemples de cette acception, qui a vieilli; elle se borne à ces deux phrases :

On n'exige rien de vous, NON PLUS *que de votre camarade.*
Je ne me fie pas à lui, NON PLUS *qu'à son frère.*

2. Aujourd'hui, au lieu d'employer le verbe *faire,* on répète le premier verbe et l'on dit : *Il le* SUIT *comme l'ombre* SUIT *le corps.* — Quant à cette phrase *Je n'en ai* NON PLUS *qu'il en pleut,* qu'on trouve à l'article PLEUVOIR, nous croyons qu'on la rendrait par ces mots : *J'en ai* COMME *il en pleut,* AUTANT QU'*il en pleut.*

3. L'Académie dit qu'*égravillonner* est un verbe ACTIF; elle aurait dû ajouter que dans cet exemple il est employé ABSOLUMENT, puisqu'elle ne lui donne pas de régime.

NOUVEAU, NOUVEAUTÉ, NOUVELLE, NOUVELLEMENT, NOUVELLETÉ, NOUVELLISTE, NOUURE. — *Transposez :* NOUURE, NOUVEAU, NOUVEAUTÉ, NOUVELLE, etc.

NU, NUE, adj... *Nu* est invariable lorsqu'il précède le substantif. *Il était nu-tête, nu-jambes. Il lui parle nu-tête. Aller nu-pieds, nu-jambes, nu-tête.* — En rédigeant cette règle, l'Académie songeait aux mots *tête, jambes, pieds,* et ne pensait pas à *propriété,* qui se trouve dans le même article et dans la même colonne. Comme elle écrit *la* NUE *propriété,* elle aurait dû dire : *Nu* est invariable lorsqu'il précède le substantif SANS ÊTRE LUI-MÊME PRÉCÉDÉ D'UN ARTICLE ; et alors il se joint au substantif par un tiret : *nu-pieds, nu-jambes, nu-tête.*

Dans cet article, comme nous venons de le voir, on parle de la « *Nue propriété,* Propriété d'un fonds dont un autre a l'usufruit. » Cela nécessitait une mention du *nu-propriétaire,* car l'un ne va guère sans l'autre. Comment faudra-t-il écrire ce mot, surtout au pluriel ? Bien qu'on écrive assez généralement *la nue propriété* sans tiret, on s'accorde cependant à en mettre un à *nu-propriétaire,* mais on fait de *nu* un mot invariable : *les nu-propriétaires.* Nous ne comprenons pas la raison de cette invariabilité, qui ne nous paraît pas fondée, et nous écririons *la nue-propriétaire, les nus-propriétaires* comme nous écrivons *la grande-duchesse* et *les grands-ducs.* — En même temps, pour diminuer les difficultés orthographiques, nous écririons *la nue-propriété,* avec un tiret.

NUBILE... *D'après le code civil, les filles sont nubiles à seize ans, et les garçons à dix-huit.* — Est-ce par distraction qu'on a mis SEIZE *ans* au lieu de QUINZE ? A l'article PUBERTÉ, que l'Académie elle-même définit « L'état des garçons et des filles qui sont nubiles », elle dit, conformément au code civil : « *Suivant nos lois, l'âge de puberté est de dix-huit ans pour les garçons, et de* QUINZE *ans pour les filles.* »

NUIRE. — Dans la conjugaison du verbe *luire* il manque le passé défini et l'imparfait du subjonctif. Ici du moins il ne manque que le premier de ces temps; mais il est nécessaire pour la formation du second, et d'ailleurs il est d'un fréquent usage : *Cette malheureuse aventure* NUISIT *beaucoup à mon avancement.*

NUL, NULLE, adj. — On a omis ici une acception importante, celle de *lettre nulle,* expression qui cependant se trouve à l'article **R** : « R ne se fait pas sentir... Elle ne se prononce pas non plus... Elle est également NULLE à la fin de quelques autres mots, tels que *berger, danger, monsieur, etc.* » On dira de même que l'*l* finale est NULLE dans *baril, chenil, coutil, fusil, persil, etc.*

NUNCUPATIF. NUNDINALES. — On prononce généralement *noncupatif, nondinales;* mais il paraît que l'Académie n'approuve pas cette prononciation, puisqu'elle n'en parle pas.

NUPTIAL, ALE, adj. — *Ajoutez :* On prononce *nupcial.*

O

OBÉDIENCIER. OBÉDIENTIEL.—Ces deux mots dérivent d'*obédience ;* il semblerait naturel que tous deux suivissent la même orthographe, c'est-à-dire que tous deux prissent *ci,* comme on écrit *révérencieux* et *révérenciel,* par analogie avec *révérence.*

OBLIQUITÉ. — La syllabe *qui* doit-elle se prononcer *ki,* comme dans *équité, antiquité ?* Nous croyons qu'on prononce plus généralement *cui.*

OBSÉQUIEUSEMENT. OBSÉQUIEUX. — Faut-il prononcer *ki* ou *cui ?* L'usage est pour ce dernier, mais l'Académie garde le silence. — Il manque ici le substantif *obséquiosité.*

OBSTRUCTIF, IVE, adj. T. de Médec. — Voy. Désobstructif, s. m.

OBUS. (On prononce *Obuze.*) Sorte de petite bombe sans anse...

La prononciation *obuze* ne nous semble pas meilleure que celle de *azmatique, azme* pour ASTHMATIQUE, ASTHME, et nous pensons qu'il aurait fallu dire, comme à Blocus « On prononce l'S ». — Il nous semble encore qu'il fallait écrire *sans anseS,* puisque les bombes ont toujours deux anses. C'est ainsi qu'aux articles Puce, Scolopendre, Tique, etc., l'Académie écrit « insecte sans aileS », et non, sans aile. Mais on écrira, *Un seau, un chaudron, une marmite, etc., sans anse* (au singulier), parce que ces ustensiles n'ont qu'une anse.

OCCIPUT... *On lui a fait un cautère au-dessous de l'occiput.* — A l'article Cautère nous ne trouvons que *pratiquer un cautère;* dit-on aussi *faire un cautère ?* Voy. Cautère.

OCÉANE, adj. f. Il ne s'emploie que dans cette locution, qui vieillit, *La mer océane,* l'Océan. — A l'article Ponant nous trouvons encore ce nom avec un petit *o : La mer du Ponant,* La mer OCÉANE. Pourquoi cette minuscule, puisqu'on écrit avec une majuscule non-seulement la mer *Méditerranée,* mais encore les noms de toutes les autres mers : *Atlantique, Pacifique, Rouge, Noire, Jaune, etc. ?*

ODORANT. ODORIFÉRANT. — Odorant, ante, adj. Qui répand une bonne odeur. *Les fleurs odorantes. Il y a des bois odorants. Le cèdre est un bois odorant.* — Odoriférant, ante, adj. Il signifie la même chose qu'*Odorant. Des parfums odoriférants. Des aromates odoriférants.*

Nous ne croyons pas que ces deux adjectifs soient synonymes, et les exemples donnés par l'Académie semblent confirmer notre opinion. Nous pensons qu'*odorant* signifie Qui porte en soi, qui répand une bonne odeur, comme les fleurs et certains bois, le santal, le cèdre, le palissandre, etc.; et *odoriférant,* Qui répand son odeur au loin, comme les parfums et les aromates lorsqu'on les brûle : l'encens, la myrrhe, le benjoin, etc. Ce n'est pas sans intention qu'on a ajouté le verbe *ferre,* porter, au substantif *odor,* et il faut que cette addition soit représentée dans la définition.

Œ. — L'Académie nous indique la prononciation de l'*œ* (*é*) pour les mots *cœcum, œcuménicité, œcuménique, œcuméniquement, œdémateux, œdème, Œdipe;* mais elle ne la donne pas pour *cœliaque, diœcie, fœtus, monœcie, œnologie, œnomancie, œnomètre, œnophore, œsophage, œstre, périœciens, phœnicure, pœcile, etc.*

ŒDIPE, s. m. Nom propre devenu nom commun, pour désigner un homme qui trouve facilement le mot des énigmes, des logogriphes, ou la solution de questions obscures... *Tout l'art de nos Œdipes échouerait devant cette énigme.* — Ni à l'article Échouer, ni à Devant, on ne trouve rien qui ait quelque rapport avec l'expression *échouer devant.*

ŒIL, s. m. — Ces trois locutions, « *Couver des yeux une personne, une chose,* Regarder cette personne, cette chose avec intérêt, avec complaisance; — *Manger, dévorer quelqu'un des yeux,* Attacher sur lui, avec plaisir, des regards attentifs et en quelque sorte avides. On dit dans le même sens, *Manger, dévorer quelque chose des yeux;* — *N'avoir des yeux que pour une personne,* N'avoir d'affection que pour elle, lui accorder une confiance exclusive » ; — ces trois locutions, à ce qu'il semble, devraient se suivre dans le Dictionnaire, et cependant la seconde est séparée de la première par 81 lignes; la troisième est séparée de la seconde par 4 lignes, « *Mettre une chose sous les yeux de quelqu'un, etc.* », qui n'ont aucune liaison d'idée avec le reste.

ŒIL... en termes de Jardinage et de Botanique, signifie Un bouton, une petite excroissance qui paraît sur une tige ou sur une branche d'arbre, et qui annonce une feuille, une branche, un fruit. Il se dit particulièrement de l'endroit par où sort le petit bourgeon de la vigne et des arbres fruitiers.

L'Académie a omis ici une acception importante, dont elle parle à l'article Nombril (Voy. ce mot), celle de l'espèce de couronne qui est formée par les dents du calice, et qu'on voit au sommet des pommes, des poires, des coings, etc. — Elle aurait pu parler aussi des yeux *de la pomme de terre,* c'est-à-dire des petites saillies qui se voient dans les cavités de ce tubercule, et d'où naissent des bourgeons qui peuvent produire de nouvelles plantes.

ŒIL... *Vin couleur d'œil de perdrix,* ou simplement, *Vin œil de perdrix,* Vin qui a une légère teinte de rouge. — Il manque ici deux acceptions de cette locution *œil de perdrix :* l'une se trouve à Perdrix : « *Linge à œil de perdrix,* linge de table ouvré, dont la façon représente à peu près des yeux de perdrix » ; l'autre, *Œil de perdrix,* espèce de cor qui survient entre les doigts des pieds, est complétement omise. Nous croyons que dans cette dernière acception l'on doit écrire *œil-de-perdrix* avec deux tirets; quant au pluriel, nous présumons qu'il faut dire *des œils-de-perdrix,* comme *des œils-de-bœuf.*

ŒUF... *Ce cuisinier sait faire de vingt sortes d'œufs.* — Que signifie cette phrase? Veut-elle dire que le cuisinier sait faire vingt sortes de plats avec des œufs? C'est probable, mais il fallait le dire.

OFFICE... *Le saint office,* La congrégation de l'inquisition établie à Rome; Le tribunal de l'inquisition. *Familier du saint office. Il a été détenu deux ans dans les prisons du saint office.* — Ici l'Académie écrit *saint office* sans tiret, tandis qu'elle le met aux articles SAINT, CONGRÉGATION, INQUISITION, QUALIFICATEUR, etc. *Familier du saint-office. La congrégation du saint-office. Le saint-office. Qualificateur du saint-office.* Faut-il ou non mettre ce tiret? Voy. CONTRE-BASSE.

OGIVE, s. f... Il est aussi adjectif des deux genres, et se dit de toute arcade, voûte, etc., qui, étant plus élevée que le plein cintre, se termine en pointe, en angle. *Voûte ogive. Cet arc ogive sert de décharge. Porte, fenêtre, arcade ogive.* On dit aussi, *voûte, fenêtre en ogive.*

Nous croyons qu'*ogive* ne s'emploie plus guère comme adjectif, et qu'il a été remplacé par *ogival : Arc* OGIVAL; *porte, fenêtre, arcade* OGIVALE; mais l'expression *en ogive* est très-usitée.

Ogive n'est pas le seul mot qu'on ait cessé d'employer comme adjectif. L'Académie nous apprend qu'autrefois on disait : *L'histoire* ANECDOTE *de Procope* (aujourd'hui l'on dirait ANECDOTIQUE). *Cette opinion révoltera tout le monde, elle est trop* PARADOXE (PARADOXALE).

OIE... *Patte d'oie,* Le point de réunion de plusieurs routes, de plusieurs allées divergentes, d'où on les aperçoit d'un coup d'œil. — Au lieu de donner ici une des acceptions, il aurait mieux valu renvoyer à l'article PATTE, où le lecteur en aurait trouvé deux, dont voici la seconde : « Ces rides divergentes que les personnes qui commencent à vieillir ont à l'angle extérieur de chaque œil. »

OIGNON. (L'I ne se prononce point, mais il sert à mouiller le G. Quelques-uns écrivent *Ognon.*) — Si l'*i* était nécessaire pour mouiller le *g,* il faudrait non-seulement le rétablir dans les mots *campagne, cocagne, montagne, cognée, cogner, etc.,* mais encore le mettre dans *agneau, agnel, Agnès, etc.* En le supprimant dans les premiers de ces mots, et en disant, au mot ENCOIGNURE, « Plusieurs écrivent *Encognure,* parce qu'on ne prononce plus l'*i* », l'Académie semble reconnaître elle-même que cet *i* ne fait rien pour la prononciation du *g.* D'ailleurs ne mouille-t-on pas le *g* dans *grognon, rognon, trognon,* dont la terminaison est absolument la même?

OIGNON... *Tête, botte d'oignons.* — Il fallait dire, *Tête d'oignon, Botte d'oignons,* car on ne peut pas écrire *Une tête d'oignonS.*

OIGNON... *Chapelet d'oignons,* Une grande quantité d'oignons attachés ensemble. — La définition de l'Académie semble donner à entendre que les oignons sont attachés en botte, ce qui ne forme pas le chapelet; il aurait fallu dire : ... attachés les uns à la suite des autres, à peu près comme les grains d'un chapelet.

OILLE. (L'*i* ne se prononce point, mais on mouille les deux L.)

Si l'Académie a mis l'*i* uniquement pour qu'on mouille les *l,* nous croyons qu'elle aurait mieux fait d'écrire simplement *Olle,* en ajoutant, comme au mot LLAMA « On mouille les deux L ». Il en est de même

pour *bonne-voille,* prononciation figurée de **Bonne-voglie**, et pour *Imbroille,* traduction de l'italien **Imbroglio**.

L'addition d'un *i* devant certaines lettres telles que *gn* et *ll* pour les faire mouiller dans la prononciation peut avoir un inconvénient, celui de faire croire aux personnes qui ignorent l'origine des mots ou les caprices de l'usage, que ces lettres sont toujours mouillées lorsqu'elles sont précédées d'un *i,* et seulement dans ce cas-là. Or nous venons de voir à l'article Oignon que *gn* se mouille souvent sans être précédé d'un *i,* et nous ajouterons que dans plusieurs mots qui viennent du latin, par exemple, tels que *désignatif, igné, ignition, ignicole, etc., gn* ne se mouille pas, même après l'*i.* — Quant aux *ll* précédées d'un *i,* elles ne sont jamais mouillées au commencement des mots : *illégal, illicite, illusoire, etc.;* et souvent il en est de même à la fin ou au milieu, comme dans *codicille, gille, mille, papille, pupille, fibrille, sille, tranquille, armillaire, capillaire, fritillaire, etc.*

OMBILIC, s. m..., synonyme de Nombril,... se dit, par une espèce d'analogie, en Botanique, de l'enfoncement qui se trouve à l'une ou à l'autre extrémité de certains fruits, et quelquefois à toutes les deux. *La pomme a deux ombilics, la poire n'en a qu'un.*

Cette définition manque d'exactitude. Il ne peut exister qu'un seul ombilic, généralement situé à l'opposite de la queue et, dans certains cas, plus ou moins rapproché de cette dernière.

Nous avons vu plus haut, p. 196, que *nombril* n'est pas un terme de Botanique. Ici nous croyons pouvoir dire qu'on ne doit pas appeler *ombilic* l'enfoncement ou les enfoncements que présentent certains fruits, et qu'ainsi les pommes n'ont pas plus deux ombilics que les poires. L'ombilic est, dans les fruits, ce qu'on appelle généralement *œil,* c'est-à-dire la petite couronne formée par les dents du calice ou par les vestiges du style; pour les semences ou graines, c'est le hile ou la cicatrice qui marque le point par où elles tenaient au placenta, comme dans les pois, les haricots, les fèves.

OPÉRATEUR, s. Celui qui fait certaines opérations de chirurgie... — Au lieu de *s,* lisez : *s. m.*

OPTIMÈ. — L'Académie écrit *Optimè* avec un *è* et *Novissimé* avec un *é.* Ces deux adverbes doivent prendre le même accent l'un que l'autre, mais lequel? L'Académie veut-elle donner l'orthographe latine, ou la prononciation française?

ORANGE, s. f... *Un bouquet de fleurs d'orange.* — Pourquoi dire *fleurs d'orange* et non *fleurs d'oranger?* Nous convenons sans peine qu'on emploie généralement la première de ces locutions et que des auteurs renommés tels que Fénelon et Bernardin de Saint-Pierre en ont fait usage; mais l'Académie devrait chercher à la redresser, au lieu de s'en servir constamment, car on la rencontre dans un grand nombre d'articles : Conserve, Crème, Eau, Gant, Néroli, Pommade, Poudre, etc., tandis qu'à Aubère, Fleur, Pêcher, Sirop, etc., on

trouve *fleur de pêcher* et non *fleur de pêche*. Assurément l'on dirait *des fleurs d'abricotier, de cerisier, de poirier, de pommier, etc.*, et non *d'abricot, de cerise, etc.* — Nous ne voyons d'analogue dans le Dictionnaire de l'Académie que *fleur de grenade*[1], à GRENADE, et nous pensons qu'il serait mieux de dire *fleur de grenadier*.

OREILLE... *Oreilles rebordées, ourlées.*— Qu'est-ce que *des oreilles rebordées, ourlées?* A REBORDER, OURLER, nous ne trouvons rien de semblable. — Nous demanderons de plus ce que c'est qu'*un cheval boiteux de l'oreille.*

ORGANSIN... *Organsin de pays.* — Si l'Académie avait dit DU *pays,* nous comprendrions cette phrase; elle indiquerait un organsin du pays même des personnes qui en parlent; ainsi les Français appelleraient *organsin* DU *pays* l'organsin fabriqué en France; les Piémontais, celui qui est fabriqué en Piémont, etc.; mais nous ne comprenons pas *Organsin* DE *pays.*

ORGE, s. f... *Orge* est aussi masculin, mais seulement dans ces deux expressions : *Orge mondé, Orge perlé.* — Il aurait fallu ajouter l'*orge carré,* car au mot ÉCOURGEON l'Académie donne pour définition : Orge CARRÉ qu'on appelle aussi *Orge d'automne* ou *de prime.*

ORGUE, s. m. **ORGUES**, au pluriel, s. f. — Cette différence de genre du singulier au pluriel présente un grand inconvénient, car on ne peut pas dire : *Cet orgue est un des plus* BEAUX *que j'aie vus.* Autrefois l'Académie donnait le genre féminin aux deux nombres, et c'était bien plus naturel; qu'on lui donne aujourd'hui le genre qu'on voudra, mais que du moins ce genre soit constant. On n'a pas même, pour appuyer cette bizarrerie, l'autorité d'une étymologie, comme pour *délice* (*delicium*), et *délices* (*deliciæ*).

ORGUEILLEUX. — Quelques professeurs croient devoir prononcer *gueil* dans *orgueilleux, orgueilleusement, s'enorgueillir,* de la même manière que dans *orgueil,* où cette syllabe se prononce comme celle de *deuil.* Le silence de l'Académie nous autorise à penser qu'ils se trompent. Dans tous les cas, c'est un exemple de plus à l'appui de notre demande : il est à désirer que la prononciation soit indiquée à chaque mot qui offre une difficulté sous ce rapport, et surtout lorsqu'elle varie d'un mot à un autre, afin qu'on sache positivement à quoi s'en tenir.

ORPHELIN, INE, s... *Il est orphelin de père et de mère.* — Il nous semble que dans cet exemple *orphelin* doit être adjectif, puisque l'Académie dit que *veuf, veuve,* sont adjectifs dans ces phrases : *Il est veuf. Elle est veuve d'un tel.*

OSER, v. a... OSÉ, ÉE, participe... est aussi adjectif, et signifie Hardi, audacieux. *Serez-vous* SI *osé* QUE DE *dire..., assez osé pour dire...*

1. On désigne souvent la fleur du grenadier par le nom de *grenade,* qui appartient au fruit : *Il y avait dans ce bouquet du jasmin, des roses, des fleurs d'oranger et de grenadier,* ou simplement, *des grenades, etc.*

Au sujet de la locution *si... que de,* nous trouvons encore :

(à Curieux) *Ne soyez pas* si *curieux* que de *fouiller dans mes papiers.*

(à Simple) *Je ne suis pas* si *simple* que de *m'en fier à sa parole.*

(à Sot) *Je ne suis pas* si *sot* que de *le croire.*

Si... que de (assez... pour) manque à l'article Si; c'est une omission à réparer.

OSTENSOIR ou **OSTENSOIRE. SUSPENSOIR** ou **SUSPENSOIRE.** — Ces deux mots n'ont pas le même âge : le dernier se trouvait déjà dans la première édition du Dictionnaire de l'Académie, tandis que le premier n'y figure que depuis 1835; tous deux cependant ont les mêmes variantes. Il serait utile d'en supprimer une ; mais laquelle? La règle veut que les substantifs masculins formés d'un participe présent ne prennent pas d'*e* final; ainsi l'on écrit *arrosoir* (formé d'*arrosant*), *éteignoir* (d'*éteignant*), *polissoir* (de *polissant*), *etc.* Ceux qui ne dérivent pas d'un participe présent prennent l'*e : directoire, offertoire, dimissoire, possessoire, etc.* Il y a quelques exceptions : *aspersoir, birloir, dortoir, espoir, hoir, loir* et *soir;* mais il serait convenable de ne pas les augmenter, car en toutes choses les exceptions sont fâcheuses. Jusqu'ici l'Académie avait toujours écrit *suspensoire,* et il aurait été bien de maintenir seule cette orthographe; *ostensoire* devrait également suivre la règle sans variante.

OSTROGOT. — On écrit *gothique* avec une *h,* et l'on n'en met pas dans *ostrogot;* pourquoi ?

OÙ. — A l'exception de cette phrase, *Le temps où nous sommes,* nous ne voyons dans cet article aucun exemple qui présente *où* comme pronom ou adverbe de temps; en voici quelques-uns pris ailleurs :

(à A) *A l'instant* où *j'allais sortir, il vint chez moi.*

(à Frayer) *Dans la saison* où *les poissons frayent.*

(à Nouer) *Dans le temps* où *les fruits se nouent.*

Cette omission nous paraît d'autant plus fâcheuse, qu'à l'article Que on trouve plusieurs exemples dans lesquels ce pronom pourrait fort bien être remplacé par *où,* tels que

L'hiver qu'*il fit si froid.*
Le jour que *cela est arrivé.*
Au moment que *je le reverrai.*

en sorte que l'étranger qui consulterait ces deux articles Où et Que pourrait être persuadé que ce dernier mot est le seul qui doive être employé. Voy. Que.

OUATE. (On prononce *Ouète.*) **OUATER.** (On prononce *Ouéter.*) — Nous n'avons jamais entendu prononcer ainsi ces deux mots, et nous croyons que très-peu de personnes disent *ouète, ouéter.* L'Académie ne nous dit pas, et avec raison, de prononcer *noal, ouast, poate,* bien que *quelques-uns* prononcent ainsi les mots *Noël, ouest, poëte.*

OUBLIEUR. (On prononce *Oublieux.*) Garçon pâtissier qui allait le soir par les rues crier des oublies. — La prononciation *oublieux* pour

oublieur a le grand inconvénient de confondre deux choses qui n'ont aucun rapport, Un garçon pâtissier criant et vendant des oublies, et Un homme qui a peu de mémoire, car *oublieux,* sujet à oublier, s'emploie familièrement comme substantif, quoique l'Académie ne le dise pas : *C'est un oublieux, un grand oublieux;* sans doute par analogie avec *un capricieux, un curieux, un malicieux, etc.*

OURLER, v. a. Faire un ourlet à du linge ou à quelque autre étoffe. *Ourler des mouchoirs, des serviettes, etc.* — OURLÉ, ÉE, participe.

Il manque ici une expression figurée du participe *Ourlé,* celle des *oreilles ourlées* qu'on trouve pour exemple à l'article OREILLE, et dont on regrette de ne pas connaître la signification.

OUTILLER. — Au mot OUTIL, l'Académie nous dit « On ne prononce pas l'L. » Ici elle aurait dû dire qu'on mouille les *ll* du verbe.

OUTRE-PASSER. — Nous croyons qu'on pourrait très-bien supprimer le tiret dans ce mot, non-seulement parce que peu de personnes le mettent, mais encore parce qu'il y a inversion, et que l'Académie n'en met même pas dans *outremer, s. m.,* où l'inversion n'a pas lieu. On n'en met point dans *surpasser.*

OVIPARE, adj. des deux genres. Il se dit des animaux qui se reproduisent par des œufs. *Il y a des poissons qui sont vivipares et d'autres qui sont ovipares.*—Cet exemple était bon en 1740 (dans la troisième édition), mais aujourd'hui c'est un anachronisme : depuis un siècle (1762, 4e édition) on donne le nom de *cétacés,* c'est-à-dire animaux du genre de la baleine, à ceux qui autrefois étaient appelés *poissons vivipares;* et dans tous les cas, comme les poissons vivipares étaient l'exception, il aurait été mieux de dire : *Il y a des poissons ovipares et d'autres qui sont vivipares.*

OXYDE. — L'Académie écrit *oxyde* et *oxygène* avec un *y.* Nous croyons que l'orthographe de ce dernier mot seulement est exacte. *Oxygène,* formé d'*oxus* et de *gennaô,* demande bien l'*y;* mais *oxyde* est composé d'*oxus* et d'*eidos,* qui se contractent en *oxeidos, oxidos,* et par cette raison l'*y* d'*oxus* disparaît. Cependant, comme aujourd'hui ces deux mots sont employés même par la classe ouvrière et qu'il lui serait peut-être difficile de se rappeler quel est celui qui doit prendre l'*y,* nous nous bornons à signaler la différence d'étymologie, sans en demander une dans l'orthographe.

OXYGÈNE, s. m. T. de Chimie.—Au lieu de « s. m. » il faut mettre « s. m. et adj. » car nous lisons :

(à AIR) *Air vital,* ou GAZ OXYGÈNE.

(à COMBINER) *Le* GAZ OXYGÈNE, *en se combinant avec un métal, en forme l'oxyde.*

(à GAZ) *L'air atmosphérique se compose de* GAZ OXYGÈNE, *de gaz azote, et de gaz acide carbonique.*

(à HYDROGÈNE) Il (hydrogène) ne se dit que de la substance aériforme... dont la combinaison avec le GAZ OXYGÈNE forme de l'eau.

P

PAIR, adj. m. — Pourquoi donner à cet adjectif le genre masculin seulement, puisque *impair* a un féminin? n'y a-t-il pas des *années paires*, des *folioles paires, etc.*, comme il y en a d'*impaires?*

PALEFRENIER... *Un cheval bon pour monter un palefrenier.* — Le sens de cette phrase ne se comprend pas dès l'abord, car ce sont les palefreniers qui montent les chevaux plutôt que les chevaux ne montent les palefreniers. Évidemment elle fait allusion à l'expression *Monter un cavalier*, qui signifie Lui fournir le cheval et l'équipement; mais dans ce cas il nous semble qu'il aurait suffi de dire, *Un cheval bon pour un palefrenier.*

PALLADIUM... *En Angleterre, on regarde l'acte d'*Habeas corpus *comme le palladium de la liberté individuelle.* — Qu'est-ce que l'acte d'*Habeas corpus?* Il aurait été utile de le dire ici, à l'article **Acte**, ou ailleurs. Voy. Acte et Armoise.

PÂMER, v. n. ou **SE PÂMER**, v. pron. Tomber en pâmoison, en défaillance. — Pâmé, ée, participe. *Carpe pâmée.*

Qu'est-ce qu'*une carpe pâmée?* demandera-t-on. Il aurait été bien de prévenir la question, et de dire que la carpe, lorsque le soleil brille, vient à la surface de l'eau et se met sur le côté, fermant les yeux et entr'ouvrant la bouche à courtes reprises, en sorte qu'on la croirait presque morte.

PÂMOISON. — Ne serait-il pas convenable d'écrire ce mot sans accent (*pamoison*), comme on le fait pour *infamie, gracieux, disgracier, compatir, encablure, etc.?*

PANADER (SE), v. pron. Il se dit d'une personne qui marche avec un air d'ostentation et de complaisance, à peu près comme un paon quand il fait la roue. *Voyez comme il se panade.* Il est familier et peu usité. — Il aurait fallu ajouter « On dit plutôt SE PAVANER », car cette locution est bien plus usitée que l'autre, et nous lisons plus loin, « Pavaner (se), v. pron. Marcher d'une manière fière, superbe, comme un paon qui fait la roue. *Voyez comme il se pavane. Il aime à se pavaner.* » C'est le même mot avec l'origine latine.

PAR... sert aussi à désigner la cause, l'agent, le motif, le moyen, l'instrument, la manière. — Excepté les cas où *par* forme avec le substantif qui le suit une espèce de locution adverbiale, comme dans « Cela est dit *par ironie, par raillerie;* il a obtenu cela *par force, par faveur;* donner quelque chose *par charité, par aumône;* dire quelque chose *par mégarde, par inadvertance;* compter *par ordre, etc.* »; — excepté ces cas, disons-nous, les exemples relatifs à la manière dont se fait une chose sont au pluriel : « *Il ne va que par sautS et par bondS. Poëme divisé par chantS. Distribution par cantonS. Recevoir par partieS. Toucher une rente par quartierS. S'en aller par*

pièceS. Tomber par lambeauX. Couper par morceauX. » Cependant il est des cas où il faut employer le singulier; et comme on est souvent embarrassé à ce sujet, nous croyons devoir donner ici les exemples trop peu nombreux que nous avons trouvés :

(à Jour) *Il paye tant* PAR JOUR.

(à Port) *Il a donné tant* PAR KILOGRAMME *à la messagerie, pour le port de ses effets.*

(à Tête) *On paye tant* PAR TÊTE. — *Le traiteur prend tant* PAR TÊTE.

Ces exemples montrent que lorsque le substantif peut être précédé de *chaque* il doit toujours se mettre au singulier : *chaque jour, chaque kilogramme, chaque tête.* Nous croyons que dans les exemples suivants

(à Boutade) *N'agir que* PAR BOUTADE. — *Composer* PAR BOUTADE.

(à Transport) *Le transport de ces marchandises se fait* PAR BATEAU.

(à Charroi) Charriage, transport PAR CHARIOT, CHARRETTE, TOMBEREAU, etc.

(à Tout, Par) *Par* TOUT *pays.* — *Cela se fait par* TOUT *pays*[1].

(à Souche) *La succession* PAR SOUCHE *est opposée à la succession* PAR TÊTE.

on aurait pu mettre le pluriel aussi bien que le singulier : *par boutadeS, par bateauX, par chariotS, charretteS, tombereauX, par touS pays, par soucheS, par têteS;* et l'exemple suivant semble justifier notre opinion au sujet de ces deux dernières locutions :

(à Tête) *La succession du père s'est divisée* PAR TÊTES, *parce que tous les enfants étaient vivants; celle de la mère s'est partagée* PAR SOUCHES, *parce qu'un des enfants était mort, et que les petits-enfants sont venus à partage avec leurs oncles, par représentation de leur père.*

A l'article Dizaine on lit, *Compter par dizaine;* à Douzaine, *Par douzaineS;* à Centaine, *A centaineS, par centaineS,* en grande quantité. Nous pensons que dans ces locutions on peut mettre le nombre singulier ou le pluriel suivant l'idée qu'on veut exprimer; ainsi un marchand écrira qu'il vend certains articles *par dizaineS, par douzaineS, par centaineS,* pour signifier qu'il en vend beaucoup; un particulier écrira qu'il achète ses bas, ses chemises, etc., *par douzaine,* c'est-à-dire une douzaine à la fois, et non paire par paire, pièce par pièce.

Mais on met généralement au pluriel les mots *intervalle, moment, degré, etc.,* précédés de *par;* nous trouvons :

(à Intervalle) *La lune se montrait* PAR INTERVALLES.

Id. *Cette maladie le prend et le quitte* PAR INTERVALLES.

(à Moment) *Il est sage, il est fou* PAR MOMENTS.

(à Degré) *Le son s'affaiblit* PAR DEGRÉS.

Id. *On n'arrive que* PAR DEGRÉS *à cette haute perfection.*

(à Compagnie) *Ils arrivaient à la fête* PAR COMPAGNIES.

(à Looch) *Les loochs se prennent ordinairement* PAR CUILLERÉES.

(à Livraison) *Publier un ouvrage* PAR LIVRAISONS.

1. A Pays, l'Académie écrit de même au singulier, *En* TOUT *pays;* mais à l'article En elle met le pluriel : *En* TOUS *pays.*

PARAFER ou **PARAPHER.** — Voici quelques exemples de l'emploi de ces deux variantes :

(à PARAFER, etc.) Quatre exemples avec *f* (*parafer*).
(à PIÈCE) *Pièces* PARAFÉES.
(à RENVOI) *Il y a dans cette minute des renvois qui ne sont point* PARAFÉS.
(à COTER) *Les notaires ont coté et* PARAPHÉ *ces pièces.*
(à ENTRE-LIGNE) *Il est défendu aux notaires d'écrire en entre-ligne, il faut qu'ils fassent des renvois en marge et des apostilles* PARAPHÉES *des parties.*
(à FEUILLE) *Le président n'a pas encore signé, arrêté,* PARAPHÉ, *visé la feuille.*
(à LIVRE) *Livres* PARAPHÉS.
(à PAGE) *Numéroter et* PARAPHER *les pages d'un registre.*
(à VARIETUR) *On a ordonné que la pièce serait signée et* PARAPHÉE, ne varietur.
(à VISER) *Viser et* PARAPHER *des livres de commerce.*

Comme les quatre exemples qui sont à l'article PARAFER ou PARAPHER suivent nécessairement la première variante et qu'en conséquence ils ne doivent être comptés que pour un, il en résulterait que l'Académie n'a employé que trois fois l'orthographe *parafer*, tandis qu'elle a employé sept fois le *ph*. Cette dernière variante nous semble préférable en effet, puisque *paraphe* est une contraction de *paragraphe* pris dans son sens primitif, celui de Petit signe placé près de l'écriture (*para*, près; *grapho*, j'écris).

PARALLÉLIPIPÈDE. — Ne serait-il pas plus convenable de dire *parallé*LÉ*pipède*, conformément à l'étymologie (*parallélos*, parallèle; *épipédon*, plan, surface plane; c'est-à-dire Figure formée de plans parallèles)? C'est ainsi que ce mot est écrit dans le Supplément de la première édition du Dictionnaire de l'Académie, qu'on aurait bien fait de consulter souvent; et M. Quicherat, qui cite le *parallelepipedon* de Boetius, dit « *Parallélipipède*, ou mieux *parallé*LÉ*pipède*. »

PARAPHRASEUR, EUSE. — *Ajoutez :* subst.

PARÉATIS, s. m. (On prononce l'S.) Mot emprunté du latin. — Ce mot est la seconde personne plurielle du subjonctif du verbe *pareo*, je parais *ou* j'obéis, et signifie Paraissez, obéissez. L'*é* accentué en fait un mot français qu'on ne sait comment prononcer, et où l'on est tenté au premier abord de faire l'*a* bref. On aurait pu y mettre un *e* muet tout aussi bien qu'à *deleatur, abigeat, exeat, etc.*

PARENT, ENTE. — *Ajoutez :* subst.

PARTENAIRE... Quelques-uns écrivent *partner*. — Il nous semble qu'il aurait été convenable d'ajouter après *partner*, « comme en anglais ». Ces mots auraient appris au lecteur trois choses à la fois : il aurait vu que *partenaire* est un mot anglais habillé à la française; il aurait eu l'explication de l'orthographe *partner;* enfin il aurait sans doute compris que la finale de *partner* doit se prononcer autrement que dans *cerner, orner, tourner, etc.* Mais malgré cela nous pensons qu'il aurait été bien d'indiquer la prononciation de cette variante comme on l'a fait pour *coroner*.

PARTIE... signifie encore, Celui qui plaide contre quelqu'un, soit en demandant, soit en défendant. *Qui est votre partie? C'est ma partie adverse. Il s'est rendu partie;* et

(à DÉCLAMATION) *Il s'est livré à des déclamations contre sa* PARTIE.
(à FAIRE) *Sa* PARTIE *l'a fait condamner aux dépens.*
(à RÉCUSABLE) *Ce juge est parent de ma* PARTIE,... *il est récusable.*
(à TYMPANISER) *Il a eu peur que l'avocat de sa* PARTIE *ne le tympanisât.*

Déjà lorsque parut le *Cid,* les commentateurs jugèrent convenable d'expliquer ce vers :

Va, je suis ta PARTIE, et non pas ton bourreau.

et nous pensons qu'aujourd'hui comme alors, le mot *partie* a besoin d'être accompagné d'un adjectif ou d'une expression équivalente pour compléter le sens. *Qui est votre* PARTIE (ADVERSE)? *Il s'est rendu* PARTIE (INTERVENANTE). — L'Académie aurait bien fait de dire que, même au Palais, on remplace généralement *partie* par les expressions *adversaire, partie adverse,* — et que dans les phrases « *Un avocat qui contente ses* PARTIES, *Il défend bien le droit de sa* PARTIE, *La* PARTIE *de maître un tel a été condamnée aux dépens,* » on substitue communément le mot *client* à celui de *partie.* Nous lisons à l'article CLIENT : « *Cet avocat, cet avoué, ce notaire a beaucoup de* CLIENTS. »

PARTIR, v. n. (*Je pars, tu pars, il part; nous partons. Je partais. Je partis. Je suis* ou *J'ai parti. Pars. Partez. Etc.*)... *Vous n'avez pas été plutôt parti qu'il est arrivé.*

Cet article nous suggère plus d'une observation. Celles qui concernent l'exemple *Vous n'avez pas été plutôt parti...,* se trouveront à PLUTÔT et à SURCOMPOSÉ. Outre cela nous exprimerons le regret de ne trouver qu'un seul exemple du participe employé avec l'auxiliaire *avoir : le fusil* A PARTI *tout d'un coup*[1]. Cela ne nous semble pas suffisant; et si l'on peut dire J'AI PARTI aussi bien que JE SUIS PARTI, il aurait fallu dire, par exemple, « J'AI PARTI *de Paris hier à trois heures; Il* A PARTI *ce matin pour la campagne;* et *Il* EST PARTI *depuis ce matin, depuis hier.* » A ces exemples : *Dès que le signal a été donné, il* EST PARTI *comme un trait; En voyant cet homme, il* EST PARTI *d'un grand éclat de rire,* il aurait été convenable d'ajouter « ou IL A PARTI ».

PARTITIF, IVE, adj. T. de Grammaire. Qui désigne une partie d'un

1. A l'article COUP nous lisons : « *Tout à coup,* loc. adv. Soudainement, en un moment. *Cette maison est tombée* TOUT À COUP. *Ce mal lui a pris* TOUT À COUP. — *Tout d'un coup,* loc. adv. Tout en une fois. *Il gagna mille écus* TOUT D'UN COUP. *Il fit sa fortune* TOUT D'UN COUP. » — Ces définitions et les exemples dont elles sont accompagnées nous semblent prouver que dans la phrase ci-dessus il fallait mettre « *Le fusil a parti* TOUT À COUP (soudainement) », et non *tout d'un coup* (en une fois); et nous croyons pouvoir faire la même remarque pour les phrases suivantes :

(à BOURRASQUE) *Il s'éleva* TOUT D'UN COUP *une bourrasque.*
(à TEMPÊTE) *Il s'est élevé* TOUT D'UN COUP *une furieuse tempête.*
(à NUIT) *En hiver la nuit vient presque* TOUT D'UN COUP.
(à RALLUMER) *Le feu, qu'on croyait éteint, vint* TOUT D'UN COUP *à se rallumer.*
(à HAUT, à PIED) *Faire haut le pied,* Disparaître TOUT D'UN COUP, s'enfuir.

tout. — Moitié, dizaine, etc., *sont des substantifs partitifs*. Plusieurs, quelques, *sont des adjectifs partitifs. La préposition* De *se prend souvent dans un sens partitif*[1].

L'accord du verbe avec les collectifs partitifs présente d'assez grandes difficultés; et puisque l'Académie n'en a pas donné d'exemples à l'article COLLECTIF, elle aurait rendu un grand service aux grammairiens d'abord, et ensuite à la généralité de ceux qui la consultent, en en donnant ici un certain nombre. Faut-il dire *le quart, le tiers, la moitié des vignes* A GELÉ OU ONT GELÉ *au printemps?*

Aux articles NOMBRE et QUANTITÉ on trouve quelques exemples de collectifs partitifs :

> (à NOMBRE) NOMBRE *d'historiens l'*ONT *ainsi raconté.*
> (à QUANTITÉ) QUANTITÉ *de gens* ONT *dit cela,* ONT *fait cela.*
> *Id.* QUANTITÉ *de gens* SONT *persuadés de cette nouvelle.*
> *Id.* QUANTITÉ *de personnes* SONT *persuadées de son mérite.*

Mais ces exemples ne nous apprennent pas grand'chose, car chacun sait qu'après les mots *nombre* et *quantité,* non précédés de l'article, le verbe se met toujours au même nombre que le substantif dont ils sont suivis. Il aurait donc fallu mettre à NOMBRE des phrases telles que celles-ci :

> (à CONVIER) UN GRAND NOMBRE *de personnes* AVAIENT *été conviées à la cérémonie.*
> (à INFINI) *Il y a* UN NOMBRE INFINI *d'auteurs qui* ONT *écrit sur ce sujet.*
> (à ACCLAMATION) Il (acclamation) se dit des cris par lesquels UN NOMBRE plus ou moins grand de personnes MARQUENT la joie qu'ELLES ONT de quelque chose, ou la haute estime qu'ELLES ONT pour quelqu'un.

Il est évident qu'à ces mots *un grand nombre, un nombre infini, etc.,* on pourrait substituer *une grande quantité, une quantité considérable, une multitude infinie, une foule innombrable, etc.,* sans rien changer au nombre employé pour le verbe. L'Académie nous donne pour exemples à l'article FOULE :

> UNE FOULE *de personnes vous* DIRONT *qu'il n'en est rien.*
> *Je connais* UNE FOULE *de personnes qui* ONT *éprouvé le même accident.*

Pour compléter cet article, nous extrayons de « *La Grammaire selon l'Académie,* par Bonneau et Lucan, revue par M. Michaud, membre de l'Académie française » les lignes suivantes :

« Si les mots *la moitié, le tiers, le quart, etc.,* expriment précisément la moitié, le tiers, le quart, ils sont collectifs généraux et le verbe s'accorde avec le collectif : LA MOITIÉ *des députés* A VOTÉ *pour, et l'autre moitié contre le projet de loi.* LA MOITIÉ[2] *des recrues* EST DIRIGÉE *sur Paris, et l'autre sur Lyon.* LA MOITIÉ *de mes pommes* EST

1. Il ne suffit pas de dire « *La préposition* De *se prend souvent dans un sens partitif* » ; il fallait en donner des exemples. C'est absolument comme cette phrase qu'on trouve à l'article DUBITATIF : « Si *est quelquefois conjonction dubitative.* »

2. Dans ces deux premiers exemples nous dirions *une moitié,* et non *la moitié.*

VENDUE.—Mais s'il ne s'agit pas d'une quantité précise, le collectif n'a en réalité d'autre valeur que celle de *beaucoup de, quantité de;* alors il devient collectif partitif, et c'est le nom qui suit le collectif qui devient le sujet du verbe. Après avoir visité un fruitier, par exemple, on pourra dire, LA MOITIÉ, LE TIERS, LE QUART *des fruits* SONT GÂTÉS. — Par la même raison on dira : UNE DOUZAINE *d'exemplaires de cette grammaire vous* COÛTERA *quinze francs,* et UNE DOUZAINE *de livres* (environ douze livres) ÉTAIENT *épars sur son bureau.* »

PASSE-PIERRE, s. f. Plante qui croît naturellement sur les bords de la mer, et qui sort des fentes des rochers. On la nomme aussi *Bacile, Perce-pierre* et *Fenouil marin.* — On a omis ici un cinquième nom de cette plante, celui de *Christe marine,* dont nous parlons uniquement parce qu'à cet article CHRISTE MARINE on lit « LE (et non LA) *passe-pierre.* » Où est la faute, à PASSE-PIERRE ou à CHRISTE MARINE? L'analogie avec *passe-fleur, passerage, passe-rose, etc.,* nous fait penser que *passe-pierre* est du genre féminin.

PASSE-PORT. — Puisqu'on a réuni en un seul mot *passe-avant* pour en faire *passavant,* qui n'a que le sens propre, il nous semble qu'il serait convenable d'écrire *passeport;* d'autant plus que cette pièce administrative sert non-seulement pour entrer dans un port ou pour en sortir, mais encore pour passer d'un État dans un autre, et souvent pour faire à peine quelques lieues. D'ailleurs *passe-port* s'emploie figurément, même pour les choses. Pour les personnes, on dit : *Cet homme porte son* PASSE-PORT *avec lui,* c'est-à-dire que son extérieur agréable et décent doit le faire bien recevoir partout; pour les choses : *L'allégorie sert de* PASSE-PORT *aux vérités les plus hardies; La louange est un* PASSE-PORT *dont la vérité a souvent besoin pour être accueillie chez les grands.*

PASSER, v. n... Fig. et fam., *Cela lui a passé par la tête, par l'esprit,* Il lui est arrivé d'y penser, il s'en est occupé; et, *Cela lui a passé de la tête, de l'esprit,* Il a cessé d'y penser, il l'a oublié. — La première de ces locutions est assez usitée : *Il lui a* PASSÉ PAR LA TÊTE *de faire un voyage en Italie; l'idée d'acheter une campagne lui a* PASSÉ PAR LA TÊTE, etc. Mais nous croyons qu'il n'en est pas de même de la seconde, et qu'on dit *sortir* au lieu de *passer : Cela lui est* SORTI *de la* TÊTE, *de la* MÉMOIRE. A l'article SORTIR nous lisons : « *Cela est* SORTI *de ma* MÉMOIRE, *m'est* SORTI *de la* MÉMOIRE. *Cela ne me* SORT *pas de la* TÊTE. »

PASSER, v. n... (p. 362, 3e col. à la fin) signifie aussi, S'écouler, ne pas demeurer dans un état permanent. *Les jours, les années* PASSENT. *Le temps* PASSE *et la mort vient... La beauté* PASSE *comme une fleur. Cette couleur* PASSE *bien vite. Les plaisirs* PASSENT. *Tout* PASSE *en ce monde.* — (p. 364, 2e col.) PASSER, avec le pronom personnel, se dit aussi des choses qui perdent leur beauté, leur éclat, leur force, etc. *Les fleurs* SE PASSENT *en un jour. Les couleurs vives* SE PASSENT *facilement. Cette femme n'est plus aussi belle, elle* SE PASSE. *Ce vin n'a plus guère de*

force, il SE PASSE. On dit dans un sens analogue : *Cette mode* SE PASSE. *Le goût des liqueurs fortes* SE PASSE *de jour en jour. Etc.*

Ces deux manières d'employer le verbe *passer,* avec ou sans le pronom personnel, sont à quatre et même à cinq colonnes de distance, et cela nous semble fâcheux pour la plupart de ceux qui consultent le Dictionnaire de l'Académie, car ils ne pourront pas comparer les définitions et les exemples, ou plutôt ils n'y songeront guère [1]. Quant à nous, nous avouons franchement que nous ne savons pas voir de différence entre *La beauté* PASSE *comme une fleur; Cette couleur* PASSE *bien vite,* et *Les fleurs* SE PASSENT *en un jour; Les couleurs vives* SE PASSENT *facilement;* — où plutôt nous pensons que lorsqu'il s'agit de beauté, d'éclat, de force, etc., il faut supprimer le pronom, qui ne fait qu'allonger la phrase et obscurcir le sens. Nous dirions donc, *Les fleurs* PASSENT *en un jour; Les couleurs vives* PASSENT *facilement; Ce vin n'a plus guère de force, il* PASSE; *Cette mode* PASSE; *Cette mode* EST PASSÉE; *Le goût des liqueurs fortes* PASSE (ou plutôt *diminue*) *de jour en jour.* — Pour le temps, on dira, comme l'Académie : « *Les jours, les années* PASSENT; *Le temps* PASSE *et la mort vient; Les plaisirs* PASSENT; et *Les années* SE PASSENT, *le temps* SE PASSE *insensiblement; L'occasion* SE PASSE. » — L'emploi du pronom ne devient nécessaire que lorsque le verbe est accompagné d'un modificatif qui indique la manière dont le temps est employé: « *Presque toute notre vie* SE PASSE *à former de vains désirs. Tout leur temps* SE PASSE *en de frivoles occupations. Ses jours* SE PASSENT *dans l'oisiveté.* »

PASSER, v. n. — C'est inutilement qu'on parcourt les 300 et quelques lignes dont se compose l'article PASSER, v. n., pour trouver la locution *Il a* ou *il est passé maître.* Il faut parcourir encore plus de 200 lignes dans l'article PASSER, v. a., avant d'arriver à ces mots : « *Passer quelqu'un maître,* Le recevoir à la maîtrise. *Nous l'avons passé maître. On l'a passé maître.* On dit aussi neutralement : *Il a passé maître ès arts. Il est passé maître;* et figurément, *Il est maître passé,* ou *Il est passé maître en friponnerie, en fourberie,* Il y est fort habile. » Nous croyons cependant que *passer* est bien plus usité dans cette dernière acception où le verbe est neutre, que dans l'autre, et qu'il aurait tout au moins fallu mettre la locution *Passer maître* dans l'article PASSER, v. n., avec un renvoi à PASSER, v. a., où sans cela personne ne s'avisera de la chercher.

PASTEUR... est aussi le titre des ministres protestants. *Il étudie pour être pasteur. On l'a nommé pasteur.* — *Ministre* et *pasteur* ne sont pas synonymes : le *pasteur* a charge d'âmes; il a un troupeau qu'il visite, tandis que le simple *ministre* n'en a pas. Pour être *mi-*

1. Le lecteur songera d'autant moins à faire la comparaison, que ces citations sont tirées de deux articles distincts : celle de la page 362 appartient au verbe PASSER, neutre; et celle de la page 364 à PASSER, verbe actif, employé avec le pronom personnel.

nistre il suffit d'avoir fait ses études théologiques, subi des examens satisfaisants, et reçu la consécration; pour être *pasteur* il faut de plus avoir été nommé à la direction spirituelle d'une paroisse. On dirait donc plus exactement *Étudier pour être* MINISTRE, que *pour être pasteur,* comme on dit *Étudier pour être* PRÊTRE, et non *pour être curé.*

PATARAFFE. — Si l'on écrivait *patarafe* avec une seule *f,* comme *parafe,* ce serait une difficulté de moins; c'est trop, ce nous semble, de trois terminaisons différentes pour *paragraphe, parafe, pataraffe.*

PATRIMOINE... *Le patrimoine de Saint-Pierre,* et *La province du Patrimoine,* Une partie du domaine que le pape possède en Italie, et dont Viterbe est la capitale. — Ici encore (Voy. CHAIRE) il ne s'agit point de l'église Saint-Pierre, mais du prince des apôtres représenté par le pape; il faut donc écrire *saint Pierre* (petite *s* et pas de tiret).

PATRON, ONNE. PATRONAGE. — Depuis bien des années ces mots ont pour corrélatifs *patronner* et *patronnesse,* qui devraient être dans le Dictionnaire de l'Académie. *Il était* PATRONNÉ *par une grande dame, par un homme puissant, et il a facilement obtenu le poste qu'il ambitionnait. Les dames* PATRONNESSES *d'un bal de charité; les* PATRONNESSES *d'une fête, etc.*

PATTE. — L'étymologie probable de ce mot (*patein,* fouler aux pieds) ne prend qu'un *t;* l'Académie n'en met qu'un dans *pataud, empatement, épaté, épater, patin, patiner, etc.;* enfin, sur cinquante mots environ à désinence en *ate,* il n'y en a que sept qui prennent deux *t,* et le féminin des adjectifs terminés par *at* n'en prend qu'un; il semblerait donc naturel de mettre un seul *t* dans *patte* et *pattu.*

PAYE. — Il n'y a dans le Dictionnaire de l'Académie que trois mots terminés par *aye :* ABBAYE, qu'on prononce *abéie;* CIPAYE, qu'elle dit de prononcer *cipa-ye;* et PAYE, qu'on prononce généralement *pai-e.* Voilà donc une même orthographe pour trois prononciations très-distinctes. Nous croyons que *cipaye* devrait s'écrire *cipaïe,* et *paye* prendre un *i* simple (*paie*), comme *effraie, étaie, monnaie, raie, etc.*

PAYEUR, EUSE, s. m. — *Supprimez :* m.

PAYS... *Vin de pays,* Vin recueilli dans le canton. — Ici comme à ORGANSIN, nous croyons qu'il faudrait dire *Vin* DU *pays,* de même qu'on dit *Vin* DU *cru,* et non *Vin* DE *cru,* pour signifier le « Vin fait avec le raisin recueilli dans l'endroit même où on le consomme. » On dirait de même, croyons-nous encore, *Monnaie* DU *pays; Là on ne peut employer que la monnaie* DU *pays; on n'y trouve que de la monnaie* DU *pays.*

PEAU... *Contes de Peau d'âne,* par allusion à un vieux conte dont l'héroïne s'appelle *Peau d'âne,* Petits contes inventés pour l'amusement des enfants. — A l'article ANE nous voyons la même définition et la même orthographe, mais à CONTE nous trouvons *Peau-d'âne* avec un tiret « *Conte de* PEAU-D'ÂNE », et cette dernière orthographe nous semble préférable. Voy. CONTRE-BASSE.

PÊCHE... *La pêche quitte le noyau, n'adhère point au noyau.* — Cette expression LA *pêche* nous semble trop absolue, puisqu'il y a des pêches, le pavie et la presse, par exemple, « dont la chair EST ADHÉRENTE au noyau »; ainsi à l'article NOYAU nous lisons, « *Les pavies* NE QUITTENT PAS *le noyau.* » Il aurait donc mieux valu dire, « CETTE *pêche* (ou encore, *cette espèce de pêche*) *quitte le noyau.* »

PEINE, s. f. Châtiment, punition... *On lui a ordonné cela sur peine, sous peine, à peine de la vie.* (De ces trois façons de parler, *Sous peine* est la plus usitée et la meilleure.) — A l'article SOUS, on lit : *Cela est défendu sous peine de la vie, sous peine de bannissement, sous peine d'amende, etc.,* On encourra la peine de mort, la peine du bannissement, etc., si on fait telle chose.

Nous croyons pouvoir aller plus loin que l'Académie, et recommander la locution *sous peine de* comme étant la seule qui soit bonne, la seule qu'il faille employer[1]. — Mais nous ajouterons qu'au lieu de *sous peine de* LA VIE il faudrait dire *sous peine de* MORT, comme on dit *sous peine de* BANNISSEMENT, *sous peine d'*AMENDE; et l'Académie semble confirmer notre opinion par ces mots : « Si on fait telle chose, on encourra la peine de MORT, la peine du bannissement, etc., et non la peine de LA VIE, la peine de VIE[2].

PÊLE, s. m. T. de Serrurerie. Voyez PÊNE. — Au mot PÊNE, l'Académie, à la vérité, n'a pas rappelé *pêle;* mais nous croyons que c'est faire encore trop pour une si mauvaise locution que de lui consacrer même une ligne, quand l'expression correcte *crépodaille* ne l'a pas obtenue. (Voy. CRAPAUDAILLE.) Il aurait donc fallu aussi renvoyer de *calefour, colidor, caneçon, nentille, etc.,* à *carrefour, corridor, caleçon, lentille, etc.?*

PELLÉE, PELLERÉE, PELLETÉE, s. f. Autant qu'il peut en tenir sur une pelle. *Une pellée de plâtre. Une pellée de feu. Une pellerée de grains. Une pelletée de terre.* — Ce luxe de variantes est fâcheux. De *pelle* on doit faire seulement *pellée,* comme d'écuelle, *écuellée;* de cuiller, *cuillerée;* d'assiette, *assiettée, etc.* Dans quelques localités on dit *une platelée* pour *une platée* (une *platelée* de choux, de pommes de terre); l'Académie n'a pas accueilli ce mot, et elle a bien fait, parce qu'il est tout à fait inutile; mais il aurait fallu observer la même réserve pour *pellerée* et *pelletée.* Nous avons vu des personnes très-

1. A l'article A, on lit : « *A peine d'amende. A peine de la vie.* On dit plus ordinairement, SOUS *peine d'amende, de la vie, etc.* »; et à VIE « *Sur peine, sous peine de perdre la vie. A peine sur peine de la vie,* ou mieux, SOUS *peine de la vie.* » — Il est à remarquer que non-seulement l'Académie donne partout la préférence à *sous,* mais encore qu'à l'article SUR elle ne met pas la locution *Sur peine de,* et qu'à SOUS elle ne mentionne pas, comme variantes, les expressions *Sur peine de, à peine de.*

2. Sans doute on comprend l'ellipse que présente l'expression *sous peine* DE LA VIE; on voit qu'il faut sous-entendre *perdre;* mais on comprend déjà moins bien *sous peine* DE VIE. D'ailleurs il nous paraît convenable d'employer une même expression pour les diverses peines : *Sous peine de* SUBIR *la mort, le bannissement, l'amende* (ou avec ellipse, *sous peine* DE MORT, DE BANNISSEMENT, D'AMENDE). On ne dirait pas, *sous peine de* SUBIR LA VIE.

instruites persuadées que puisque l'Académie dit, *Une* PELLÉE *de plâtre, de feu; une* PELLERÉE *de grains, une* PELLETÉE *de terre,* ce serait une faute de dire, par exemple, Une PELLÉE de grains, de terre; une PELLERÉE de plâtre, de feu, etc.

PENDRE, v. a... Fam., *Dire pis que pendre d'un homme,* Dire de lui toute sorte de mal.— On regrette que l'Académie n'ait pas donné une définition qui rétablisse à peu près complétement la phrase elliptique, comme par exemple, Dire d'un homme plus de mal qu'il n'en faudrait pour le faire pendre.

Nous en dirons autant de cette phrase, *Cet homme ne vaut pas le pendre,* Il ne vaut rien. — On dit plus souvent, *Cet homme ne vaut pas* la corde pour *le pendre,* et il aurait été mieux de donner la phrase complète, d'autant plus que l'Académie ne dit pas que *pendre* s'emploie substantivement.

On lit encore dans cet article « *Autant lui en pend à l'œil, à l'oreille, au nez,* Il pourra bien lui en arriver autant. » — Nous avons souvent entendu dire, *Autant lui en pend* À L'OREILLE, et cela fait image en rappelant les pendants d'oreilles. Pour le nez, il n'y a que certaines peuplades sauvages qui y mettent des pendants, et jamais nous n'avons entendu dire, *Autant lui en pend* AU NEZ. Quant à la troisième locution, *Autant lui en pend* À L'ŒIL, nous ne l'avons jamais lue ni entendue, et nous doutons qu'elle soit usitée; dans tous les cas, elle ne nous semble pas mériter de l'être, parce qu'elle ne représente rien de réel ni de possible.

PERCE-NEIGE. PERCE-OREILLE.— Comment ces deux mots doivent-ils s'écrire au pluriel?

PERCER... *Percer les nuits,* Passer les nuits sans dormir. Il ne se dit que de l'étude et du jeu. *Il perce les nuits à étudier, à jouer.* — Nous croyons que *passer* est bien préférable à *percer,* en parlant des nuits, qu'on les emploie à dormir, à étudier ou à jouer, etc. Après cette phrase on aurait pu mettre « Inusité ».

PÉRIPLE, s. m. T. de Géogr. ancienne. Navigation autour d'une mer, ou autour des côtes d'un pays, d'une partie du monde, etc.; Récit d'une navigation de ce genre. *Le périple d'Hannon est très-ancien. Arrien nous a laissé un Périple du Pont-Euxin.* — Pourquoi dans le premier exemple le mot *périple* commence-t-il par une minuscule? Il nous semble que dans cette phrase il s'agit d'un RÉCIT de voyage de circumnavigation aussi bien que dans la suivante, et que la majuscule y est nécessaire.

PERSIFLER. — Ce mot doit être composé de *siffler* et demander deux *f,* comme *boursoufler* en demanderait également deux.

PERSILLADE. PERSILLÉ, ÉE. — Ces mots, dérivés de *persil,* où « l'on ne fait pas sentir l'L », exigeaient qu'on indiquât la prononciation de *persillade* et *persillé;* les *ll* doivent y être mouillées.

PERSPICUÏTÉ. — Ce tréma sur l'*i* nous paraît inutile, car *cui* ne saurait être prononcé *ki;* s'il était réellement nécessaire, nous croyons qu'il en faudrait également un à *promiscuité.*

PERTE... *Tout ce qu'il a fait dans cette entreprise lui* EST *tourné en pure perte.* — Cette phrase doit exprimer l'action plutôt que le résultat, et l'auxiliaire *avoir* aurait été plus convenable. « *Tout ce qu'il a fait...* A *tourné en pure perte pour lui.* »

PÉTER. PÉTEUR. Plusieurs disent, *Peter...* — **PETILLANT, PETILLEMENT, PETILLER.** Plusieurs disent, *Pétillant, Pétillement, Pétiller.*

Ce sont généralement les dérivés et les composés qui prennent un accent; tels sont *pépinière, réplétion, corrélatif* et *corrélation, irréligion* et *irréligieux, etc.,* dont les primitifs *pepin, replet, relatif* et *relation, religion* et *religieux, etc.,* ont la première syllabe muette. Dans les mots *péter, péteur,* au contraire, l'Académie met un accent, qu'elle supprime dans *petillant, petillement, petiller.* Nous croyons qu'il aurait fallu suivre la règle pour ces mots-là comme pour les autres.

PETIT, ITE, adj... En termes de Rôtisseur, *Petits pieds* (sans tiret), Les grives, cailles, ortolans et autres oiseaux d'un goût délicat. — A la colonne suivante on lit « PETITS-PIEDS (avec tiret). Voy. PIED ». A l'article PIED, on trouve de nouveau : « En termes de Rôtisseur, *Petits pieds* (sans tiret) se dit Des grives, des cailles, des ortolans, et autres petits oiseaux d'un goût délicat. » Cette locution figurée, destinée à représenter de petits oiseaux, ne doit pas s'écrire de la même manière que dans cette phrase *Les* PETITS PIEDS *font mal aux grands.*

Ce mot *petit* sert à former un certain nombre de locutions où le tiret semble nécessaire, puisqu'on les fait précéder de l'article. De même qu'on écrit *petit-fils, petit-neveu, petit-maître, etc.,* avec un tiret, ne serait-il pas convenable d'en mettre un à *des petits pains, des petits pâtés, des petits oignons, etc.,* qui ne présentent point la même idée que DE *petits pains,* DE *petits pâtés,* DE *petits oignons?* Il est bien certain que celui qui n'a pris à son déjeuner qu'*un petit-pain* et *un petit-pâté* (termes absolus), a moins mangé que celui dont le déjeuner s'est composé d'*un petit pain* et d'*un petit pâté* (expressions où *petit* est un terme relatif opposé à *grand* ou à *gros*). Et pareillement, *petits pieds* exprimant une sorte de menu gibier devrait prendre un tiret aussi bien que *petits-choux,* sorte de pâtisserie, où l'Académie en met un.

PEU... *A peu près* s'emploie aussi substantivement. *L'à peu près suffit dans les choses qui n'exigent pas une grande précision;* — et à l'article PRÈS on lit également, *Dans les choses qui n'exigent pas une grande précision, on se contente de l'à peu près.*

Lorsque les locutions adverbiales sont employées substantivement, l'usage veut que les mots dont elles se composent soient joints par des tirets ou réunis immédiatement, comme *un tête-à-tête, l'à-propos,*

l'aplomb, et nous ne comprenons pas pourquoi la locution *à peu près* ferait exception à la règle. *Je ne puis me contenter d'un* À-PEU-PRÈS (avec tirets) nous semble préférable à *d'un à peu près* (sans tirets).

PEUPLER... *Il n'y a pas de poisson qui peuple autant que la carpe. Il n'y a point d'animaux qui peuplent tant que les lapins.*—A l'article POINT nous parlerons de la règle que les grammairiens ont établie sur la valeur de *pas* et *point;* mais nous ne pouvons nous empêcher de signaler ici le singulier après *pas* et le pluriel après *point : Il n'y a* PAS *de* POISSON, *il n'y a* POINT *d'*ANIMAUX. Quant à cette dernière phrase, nous lui préférons sous deux rapports celle qu'on trouve à l'article FOISONNER : « *Il n'y a point d'animal qui foisonne autant que les lapins.* » Là l'Académie a mis *animal* au lieu d'*animaux,* et *autant* au lieu de *tant;* mais elle aurait dû dire « *autant que* LE LAPIN. »

PHYSIOLOGIE... *La Physiologie végétale de Sénebier.* — Senebier ne mettait pas d'accent sur le premier *e* de son nom; et comme il était Genevois, nous dirons par la même occasion que dans ces deux mots (*Senebier, Genevois*) les deux premières syllabes sont muettes.

PIAFFEUR, adj. m. Qui piaffe. Il ne se dit que des chevaux. *Les chevaux d'Espagne sont piaffeurs.*—Il y a sans doute aussi des *juments piaffeuses,* et il aurait été convenable de mettre « PIAFFEUR, EUSE, adj. »

PIE, s. f... *Cheval pie,* Cheval blanc et noir... Dans cette locution, *Pie* est pris adjectivement. *Il montait un cheval pie, une jument pie.* — *Pie* employé ainsi prend-il la marque du pluriel? faut-il écrire *Un attelage de six chevaux* PIE ou PIES? Nous croyons le singulier préférable (*des chevaux* PIE, comme on écrirait *des souliers* PUCE).

PIED... Prov., *Haut le pied,* Allons, partons; allez, partez. On dit, dans un sens analogue, *Faire haut le pied,* Disparaître tout d'un coup, s'enfuir. — *Haut-le-pied* s'emploie aussi substantivement, et signifie Un homme qui ne tient à rien, qui n'a point d'établissement fixe, et qui peut disparaître d'un moment à l'autre. *Ne lui prêtez pas d'argent, c'est un* HAUT-LE-PIED. Il est familier. — *Renvoyer des chevaux* HAUT-LE-PIED, Les renvoyer sans être attelés ni montés. Dans cette phrase, *Haut-le-pied* est employé adverbialement.

Nous avons deux remarques à faire. D'abord il nous semble que les deux locutions adverbiales auraient été mieux placées à la suite l'une de l'autre, malgré le rapport plus direct qui existe entre le substantif et la première locution adverbiale[1]. Ensuite nous croyons qu'il faut supprimer les tirets dans la dernière (*renvoyer des chevaux haut-le-*

1. C'est ainsi qu'à l'article PRÉCIEUX on a fait suivre deux paragraphes de l'adjectif, bien que le substantif se rapporte au premier :

PRÉCIEUX signifie aussi Affecté, et se dit principalement Des manières, du langage, du style. *Il a des manières précieuses, un air précieux. Il parle un langage précieux. Style précieux.*

En termes de Peinture, *Ce tableau est d'un fini précieux,* Ce tableau est peint avec un soin extrême. On dit dans un sens analogue, *Ce bijou est d'un travail précieux.*

PRÉCIEUX s'emploie quelquefois substantivement. *Le précieux de son style fatigue. Il est d'un précieux insupportable.*

pied), où ils n'ont pas plus de raison d'être que dans celle-ci *Haut le pied,* allons, partons, etc., et dans *Faire haut le pied;* d'ailleurs à l'article HAUT, l'Académie n'a mis les tirets qu'au substantif, ce qui nous fait supposer qu'ici ils sont le résultat d'une distraction.

PIED... *Chambres, pièces de plain-pied,* Chambres, pièces d'un appartement qui sont au même étage et de même niveau. *Il a dans son appartement tant de chambres de plain-pied*[1]. — *De plain-pied* s'emploie aussi adverbialement, et signifie Sans monter ni descendre. *On va de plain-pied d'un appartement à l'autre. De la salle à manger on entre de plain-pied dans le jardin.*—Fig. et fam., *Cela va de plain-pied,* Cela va sans dire, sans difficulté. — *Plain-pied* s'emploie quelquefois substantivement. *Il y a beaucoup de plain-pied dans cette maison,* Il y a, dans cette maison, plusieurs appartements composés d'un grand nombre de pièces de plain-pied. On dit dans le même sens, *Un plain-pied, un beau plain-pied.*

Ici comme à HAUT LE PIED nous croyons pouvoir demander que les tirets ne soient employés que dans le substantif : *Un* PLAIN-PIED, *un beau* PLAIN-PIED; *Il y a beaucoup de* PLAIN-PIED *dans cette maison, etc.*; — et qu'on n'en mette pas dans les locutions adverbiales, *On va* DE PLAIN PIED *d'un appartement à l'autre. De la salle à manger on entre* DE PLAIN PIED *dans le jardin. Cela va* DE PLAIN PIED.

PIS... *Au pis aller,* loc. adv. En supposant les choses au pire état où elles puissent être. *Au pis aller nous y vivrons de ce que nous y trouverons. Au pis aller, nous reviendrons sur nos pas.* — *Pis aller* s'emploie aussi substantivement. *C'est votre pis aller,* C'est le pis qui vous puisse arriver. *Être le pis aller de quelqu'un,* Être la personne à qui il s'adresse pour quelque chose que ce soit, lorsqu'il n'a pas trouvé une autre personne de qui il pût l'obtenir. *Je ne veux pas être son pis aller. Je serai votre pis aller.*

A l'article PIED nous avons demandé la suppression du tiret dans les locutions adverbiales *haut-le-pied, de plain-pied;* ici nous en réclamons l'emploi pour le substantif *un* ou *le pis aller,* comme on le met dans *un à-compte, l'à-propos, etc.*

PISSENLIT, s. m. Enfant qui pisse au lit. *C'est un pissenlit.* — Pourquoi, demandera-t-on peut-être, l'Académie écrit-elle *pissenlit* et non *pisse-en-lit,* puisqu'elle écrit *chie-en-lit?* Nous pensons qu'ici comme pour un grand nombre d'autres mots c'est le désir, le besoin d'abréger qui a fait écrire en un seul mot *pissenlit, justaucorps, mordoré, vaurien, fainéant, etc.,* au lieu de *pisse-en-lit, juste-au-corps, more-doré, vaut-rien, fait-néant.* On aurait probablement aussi contracté *chie-en-lit* en *chienlit* si l'on n'avait craint que cette dernière va-

1. Quel rôle *plain-pied* remplit-il dans cette phrase « *Il a dans son appartement tant de pièces de* PLAIN-PIED » ? Nous le croyons substantif comme dans celle-ci « *Il y a beaucoup de* PLAIN-PIED *dans cette maison.* » Ces deux phrases auraient dû être réunies, ici et à l'article PLAIN, au lieu d'être placées dans deux paragraphes distincts.

riante ne fût prononcée comme dans le mot *chiendent,* ou même qu'elle ne fût pas comprise.

PISSENLIT, s. m. Plante à fleurs composées... dont les feuilles, à peu près semblables à celles de la chicorée, se mangent en salade, quand elles sont jeunes et tendres. *Une salade de pissenlits*[1]. On la nomme aussi *Dent-de-lion.*— On voudrait trouver ici l'origine de ces deux noms *pissenlit* et *dent-de-lion.* Dans le Supplément de la première édition (1696) on lit du moins « Les Latins l'appellent *Urinaria,* à cause de sa vertu diuretique; *Dens leonis,* parce qu'elle ressemble à une dent de lion. » Pour ceux qui ne savent pas le latin, il aurait fallu dire, dans la sixième édition « On l'appelle *pissenlit* parce que l'eau dans laquelle on fait bouillir ses feuilles est fortement diurétique, c'est-à-dire qu'elle provoque les urines, et qu'ainsi elle expose à pisser au lit les enfants ou les personnes faibles qui en auraient bu une certaine quantité; — *dent-de-lion,* à cause de la forme de ses feuilles. »

PIVERT, s. m. Oiseau du genre des Pics, dont le plumage est jaunâtre et vert. — Comme on le voit par cette définition, l'oiseau dont il s'agit est un Pic sur le plumage duquel le vert domine. Il y a des pics noirs, des pics rouges, des pics gris, etc. Puisqu'on ne dit pas des *pinoirs,* des *pirouges,* des *pigris, etc.,* et que les naturalistes conservent le nom dans son intégrité (*pic vert*), pourquoi l'avoir dénaturé par une contraction[2] ?

PLAIDOIRIE. — Autrefois on écrivait *plaidoyerie, voyerie;* aujourd'hui l'on ne met pas même un circonflexe sur l'*i* pour représenter l'*e* supprimé. *Soierie* a conservé son *e* médial, et nous ne doutons pas que l'Académie n'écrive également *Corroierie* lorsqu'elle admettra ce mot.

PLAINDRE..., avec le pronom personnel, signifie aussi, Témoigner son mécontentement de quelque chose, du mécontentement contre quelqu'un... *Il se plaint de ce qu'on le calomnie. Il se plaint qu'on l'ait calomnié.*— Non-seulement l'Académie ne nous fait pas connaître la différence de sens qu'il doit y avoir entre *se plaindre de ce que* et *se plaindre que* employé avec le subjonctif, mais encore elle omet une autre variante qu'elle donne ailleurs :

> (à SÉVIR) *Cette femme* SE PLAINT QUE *son mari* A *sévi plusieurs fois contre elle.*
>
> (à CHEMIN) *Il* SE PLAINT QU'*on* A *fait un chemin dans son champ.*

Les grammairiens ne sont pas d'accord sur l'emploi de ces trois manières de s'exprimer. Les uns veulent que *se plaindre de ce que* et *se plaindre que* avec l'indicatif soient synonymes et signifient Faire

1. Il serait peut-être mieux d'écrire *Une salade de* PISSENLIT (au singulier) comme on écrit *un plat, une salade de* DENT-DE-LION, *de* POURPIER, *de* CHICORÉE, *de* CÉLERI. Nous en dirons autant pour *salade de* LAITUES, *de* RAIPONCES, que l'Académie écrit tantôt au pluriel, tantôt au singulier. Voy. AMANDE.

2. La suppression du *c* dans *pivert* dénature bien plus le mot que celle de l'*e* ou du *t* dans *justaucorps, mordoré, vaurien, fainéant,* dont la prononciation n'est pas changée.

des plaintes, des reproches; tandis que *se plaindre que,* avec le subjonctif, signifierait Blâmer, trouver mauvais; — d'autres pensent que *se plaindre de ce que* signifie Faire des plaintes, des reproches; et que *se plaindre que* signifie Blâmer, trouver mauvais, quel que soit le mode employé, etc.

Après cela oserons-nous émettre une opinion différente? Nous croyons que *se plaindre de ce que* devrait s'employer quand le fait est avéré :

(à PLAINDRE) *Il* SE PLAINT DE CE QU'*on le calomnie.*

(à OUVRAGE) *Ce domestique* SE PLAINT DE CE QU'*il y a trop d'ouvrage pour lui dans la maison.*

Se plaindre que avec le subjonctif supposerait qu'il y a doute sur l'exactitude de la plainte :

(à PLAINDRE) *Il* SE PLAINT QU'*on l'*AIT *calomnié.*

(à CADET) *Ce lieutenant* SE PLAINT QU'*on* AIT *fait capitaines plusieurs de ses cadets.*

Se plaindre que avec l'indicatif se dirait d'une plainte portée en justice en donnant à la plainte une valeur précise :

(à CHEMIN) *Il* SE PLAINT QU'*on* A *fait un chemin dans son champ.*

(à SÉVIR) *Cette femme* SE PLAINT QUE *son mari* A *sévi plusieurs fois contre elle.*

Ainsi donc si la plainte du domestique n'était pas fondée, il faudrait dire : *Ce domestique se plaint* QU'IL Y AIT...; — si celle du lieutenant l'était, il faudrait : *Ce lieutenant se plaint* DE CE QU'ON A...

PLAISANTER, v. n... Il s'emploie quelquefois activement. *Ils l'ont tant plaisanté qu'il n'a pu y tenir.*— A la fin de cet article il faudrait ajouter : PLAISANTÉ, ÉE, part.

PLANCHÉIER. — Autrefois l'Académie écrivait *grasseier* et *plancheier*. Elle a converti l'*i* en *y* dans *grasseyer;* il est à désirer qu'elle en fasse autant à *planchéier,* pour supprimer une exception, puisque ce verbe est le seul de cette désinence qui prenne *éier :* on écrit *barbeyer, brasseyer, grasseyer, langueyer, etc.*

PLANTER, v. a... Prov. et fig., *Vienne qui plante, sont des choux,* et absolument, *Vienne qui plante, arrive qui plante,* se dit en parlant De quelque chose qu'on veut faire, au hasard de ce qui peut en arriver. — Nous acceptons telle quelle la locution *Vienne* ou *arrive qui plante,* pour signifier Il arrivera ce qu'il pourra, ce qu'il voudra; mais nous avouons que nous ne comprenons pas du tout cette addition, *sont des choux;* il y a là une ellipse que nous ne pouvons réussir à compléter.

PLAQUER... Pop., *Plaquer un soufflet sur la joue,* Donner un soufflet. — Fig. et pop., *Plaquer quelque chose au nez de quelqu'un,* Lui faire en face quelque reproche piquant. *Il lui alla plaquer au nez que son père avait été laquais.*

Nous nous demandons s'il est nécessaire de recueillir dans le Dictionnaire de l'Académie toutes les locutions bonnes ou mauvaises qui ont été prononcées par quelques personnes. Déjà à l'article **PLANTER**

nous trouvons ... « Fig. et pop., PLANTER *un soufflet sur la joue, au beau milieu de la joue de quelqu'un,* Lui donner un soufflet. — Fig. et fam., PLANTER *quelque chose au nez de quelqu'un,* Lui faire quelque reproche en face, lui dire quelque chose de désagréable. *Il lui alla* PLANTER *au nez que son père avait été repris de justice. Il ne cesse de me* PLANTER *mon âge au nez* »; et il nous semble que c'était bien suffisant, d'autant plus qu'on a encore le verbe *jeter,* qui s'emploie dans le même sens; l'Académie dit, à l'article NEZ : *Il me* JETTE *toujours mon âge au nez.*

PLAT, ATE, adj... *Vaisselle plate,* Vaisselle qui est d'une seule pièce, sans soudure, par opposition à *Vaisselle montée.* Les cuillers, les fourchettes sont de la vaisselle plate. Il se dit particulièrement Des plats et des assiettes d'argent. *On nous servit en vaisselle plate. Je préfère la porcelaine à la vaisselle plate.*—A l'article VAISSELLE on lit encore « *Vaisselle plate* se dit aujourd'hui, plus particulièrement, Des plats et des assiettes d'argent, à la différence de la vaisselle de porcelaine, de faïence, etc. *On sert chez lui en vaisselle plate.* »

Si l'on dit de la VAISSELLE PLATE en parlant de l'argenterie, par opposition à la porcelaine, à la faïence, etc., c'est que *plate,* dans cette acception, vient de *plata,* mot espagnol qui signifie *argent.* Les cuillers et les fourchettes ne sont pas plus *plates* quand elles sont d'argent que quand elles sont d'étain, de fer ou de bois, et cependant ce n'est que lorsqu'elles sont d'argent qu'on les met au rang de la vaisselle PLATE. Il en est de même des assiettes creuses dont on se sert pour la soupe, et des plats d'une certaine profondeur qu'on emploie pour différents mets. Quant à la *vaisselle d'or,* dont il est parlé à l'article VAISSELLE, si on lui donne le nom de *vaisselle plate,* c'est par extension; mais nous doutons beaucoup que les possesseurs de pareille vaisselle lui donnent cette dénomination.

PLAT, s. m... se dit aussi de Ce qui est contenu dans le plat. *Un plat de viande, de légumes, de poisson, de gibier... Un plat de fruits.* — Nous comprenons très-bien qu'on écrive *Un plat de fruitS, un plat de raisinS,* parce qu'on met fréquemment sur un plat plusieurs sortes de fruits : pommes, poires, pêches, etc., ou plusieurs variétés du même fruit : du raisin blanc et du noir, du chasselas et du muscat; nous irions jusqu'à comprendre qu'on écrivît *Un plat de viandeS,* d'après ces vers de Boileau :

Sur un lièvre flanqué de six poulets étiques,
S'élevaient trois lapins, animaux domestiques.

mais, à moins qu'il ne s'agisse d'une *macédoine* ou *jardinière,* il nous semble qu'on doit écrire *Un plat de légume* (au singulier); et encore pensons-nous qu'en parlant d'une macédoine on pourrait employer ce nombre, de même qu'on écrirait très-bien *un plat de* VIANDE, *de* FRUIT, *de* RAISIN.

PLATINE, s. m. Substance métallique un peu moins blanche que l'argent, inaltérable à l'air, très-fixe au feu, et plus pesante que l'or.

Précédemment l'Académie donnait à ce mot le genre féminin; nous présumons qu'elle l'a fait masculin pour que tous les noms de métaux fussent du même genre, et il serait à désirer que ce principe de généralisation fût plus souvent appliqué. Voy. MIMOSA.—L'Académie aurait bien fait de dire que le platine était autrefois appelé *or blanc*, parce qu'il est à peu près du même poids (un 20e en plus) que l'or. — *Substance métallique* était une expression très-convenable en 1762, dans la quatrième édition, parce qu'alors on ne connaissait pas ce métal comme aujourd'hui; mais il nous semble que longtemps avant 1835 il avait été assez étudié pour qu'on pût lui donner la dénomination plus simple et plus précise de *métal*, aussi bien qu'à l'or, à l'argent, au cuivre, etc.

PLEIN, EINE, adj... *Tout plein*, sert quelquefois d'adverbe de quantité, et alors il signifie Beaucoup. *On trouve* TOUT PLEIN *de gens qui pensent... Il y a* TOUT PLEIN *de monde dans les rues. J'ai* TOUT PLEIN *de livres d'égarés. Vous dites qu'il n'y a pas de boutiques dans cette rue, il y en a* TOUT PLEIN. Il est très-familier.— Ces locutions, quoique fort usitées, nous semblent trop familières pour être admises dans le Dictionnaire de l'Académie.

PLOMB... *A plomb*... s'emploie quelquefois substantivement, et alors il ne forme qu'un seul mot. *Prendre l'aplomb d'une muraille...* — Il serait utile de refondre ce qui est dit ici avec l'article APLOMB, afin de compléter l'un par l'autre les deux articles et de n'en faire qu'un seul.

PLURIEL, ELLE, adj. (Quelques-uns écrivent *plurier*, et la plupart prononcent *plurié*.) — Dans ses précédentes éditions, l'Académie ne parlait pas de la variante *plurier;* bien qu'elle ait été employée par de célèbres grammairiens tels que ceux de Port-Royal, on regrette de voir cette orthographe rappelée et la prononciation *plurié* presque recommandée, car elles n'ont l'une et l'autre aucun fondement. De *singularis* on a fait naturellement *singulier;* mais *pluralis* exige *pluriel.*

DE LA MARQUE DU PLURIEL.

L'Académie écrit, DES *acaciaS, dahliaS, falbalaS, hortensiaS, lamaS, moxaS, opéraS, pariaS, sofaS;* et DES *alinéa, duplicata, errata;* — DES *vivat;* — DES *récépisséS, récipéS;* et DES *aparté, auto-da-fé, avé, cicerone, fac-simile* (à FIGURÉ), *mezzo-termine;* — DES *spécimenS;* — DES *boniS, macaroniS, paroliS, spahiS;* et DES *alibi, concetti, lazzi, zani;* — DES *déficit, accessit* (quelques-uns écrivent *accessitS*); — DES *altoS, avisoS, bravoS, dominoS, duoS, folioS, hidalgoS, imbroglioS; musicoS, numéroS, pianoS* (à ACCORDEUR), *populoS, trioS, vertigoS, zéroS;* et DES *ex-voto, in-folio, in-octavo, in-quarto, quiproquo, solo;*

quant à *quintetto*, elle lui donne le pluriel italien *quintetti*; — DES *entre-solS*[1] (à MEZZANINE); — DES *quatuor*; — DES *impromptu* (quelques-uns écrivent *impromptuS*); — DES *arumS*, *factotumS*, *factumS*, *géraniumS*, *pensumS*; et DES *post-scriptum*.

On regrette qu'elle n'indique pas quelle doit être au pluriel l'orthographe d'un assez grand nombre de mots tels que *agenda*, *cochléaria*, *tibia*, *tréma*, *triplicata*, *visa*; *adagio*, *bobo*, *concerto*, *memento*, *oratorio*, *pizzicato*, *soprano*; *confiteor*; *album*, *compendium*, *criterium*, *forum*, *maximum*, *minimum*, *muséum*, *ultimatum*, *etc*.

On s'étonne qu'elle ne donne pas la marque du pluriel aux mots *alinéa*, *duplicata*, *aparté*, *concetti*, *lazzi*, *solo*, comme elle le fait pour *opéra*, *boni*, *macaroni*, *duo*, *trio*, *etc*.

On ne comprend pas pourquoi elle n'ajoute pas, aux mots DÉFICIT, QUIPROQUO, que quelques-uns (si ce n'est même un grand nombre) écrivent *des déficitS*, *des quiproquoS*, comme elle dit que quelques-uns écrivent *des accessitS*, *des impromptuS*; — pourquoi elle écrit *des tire-têteS*, et *des serre-tête*; — pourquoi CITRON est le seul mot où *pepin* prenne la marque du pluriel dans cette définition *fruit à pepinS*, car aux mots FRUIT, POMME, POIRE, ORANGE, elle écrit *fruit à pepin*, et au mot PEPIN, *arbre à pepin*.

Enfin lorsqu'on examine de près le régulateur de notre langue, on est peiné de voir les nombreuses distractions qu'il présente. C'est ainsi qu'aux articles POMME, RAIPONCE, VIOLETTE, ces mots sont écrits au pluriel dans les phrases *Gelée de pommeS*, *salade de raiponceS*, *poudre de violetteS*, tandis qu'à GELÉE, SALADE, POUDRE, on les a mis au singulier : *Gelée de pomme*, *salade de raiponce*, *poudre de violette*; — et en revanche aux articles FRAMBOISE, LAITUE, LIMON, ces mots sont écrits au singulier dans les phrases *Conserve de framboise*, *salade de laitue*, *sirop de limon*, tandis qu'on les trouve au pluriel à CONSERVE, SALADE, SIROP : *Conserve de framboiseS*, *salade de laitueS*, *sirop de limonS*, *etc*. *etc*. Voy. AMANDE.

PLUS..., précédé de l'article *Le*, devient superlatif relatif... *De ces deux sœurs la cadette est celle qui est le plus aimée, la plus aimée... L'astronomie est une des sciences qui fait le plus* ou *qui font le plus d'honneur à l'esprit humain.*

Ces deux exemples nous semblent demander une observation. Dans la première phrase nous pensons que la première variante est la meilleure : *De ces deux sœurs la cadette est celle qui est* LE *plus aimée*, c'est-à-dire celle qui est aimée au plus haut degré; mais si l'on supprimait *celle qui est*, nous préférerions *la* à *le*, parce que la comparaison serait plus marquée. — Quant à la dernière phrase, l'Académie

1. C'est quelque chose sans doute qu'on ait donné le pluriel des mots *entre-sol*, *fac-simile*, *piano*, à MEZZANINE, FIGURÉ, ACCORDEUR; mais ce n'est pas là seulement que ces indications devraient être mises, parce que personne n'ira les y chercher; il faudrait que l'Académie fît connaître régulièrement l'orthographe du pluriel à tous les mots qui présentent une difficulté sous ce rapport.

ajoute, il est vrai, « le dernier (le pluriel *font*) est le plus usité »; mais l'expression nous paraît faible. Autrefois on n'aurait guère mis que le singulier après *une des sciences qui,* parce que sans rien examiner on aurait fait rapporter le verbe à *une;* aujourd'hui on fait le contraire, parce que la raison dit qu'il doit s'accorder avec *des sciences,* representé par *qui.* En effet « *l'astronomie est une* DES SCIENCES QUI FONT *le plus d'honneur* » signifie qu'il y a plusieurs sciences qui font honneur à l'esprit humain, et que l'astronomie est une de CES SCIENCES; si l'on veut rapporter tout l'honneur à l'astronomie, il faut dire simplement « *L'astronomie est* LA SCIENCE QUI FAIT *le plus d'honneur,* ou *l'astronomie est* CELLE *des sciences* QUI FAIT *le plus d'honneur.* » Nous croyons donc que *l'astronomie est une des sciences qui* FAIT... peut être considéré aujourd'hui comme une faute de grammaire.

PLUTÔT,... en un seul mot, avec retranchement de l'*s,* marque préférence. *Plutôt mourir que de faire une lâcheté...* Il s'emploie aussi absolument : *Je ne le souffrirai point; je mourrai plutôt... Il n'eut pas plutôt dit, il n'eut pas plutôt fait telle chose, qu'il s'en repentit,* A peine eut-il dit, eut-il fait telle chose qu'il s'en repentit.

Il nous semble qu'il n'y a aucun rapport entre ces deux acceptions, et que la dernière exige *plus tôt* en deux mots : *Il n'eut pas* PLUS TÔT *dit, il n'eut pas* PLUS TÔT *fait telle chose, qu'il s'en repentit;* il s'agit ici de temps, et non de préférence. Il en est de même pour ces phrases : *Il ne fut pas plutôt sorti, qu'on le vit rentrer* (au mot RENTRER); *Vous n'avez pas été plutôt parti, qu'il est arrivé* (au mot PARTIR). — On a malheureusement passé d'un extrême à l'autre : après avoir écrit *plustôt* dans les deux acceptions de temps et de préférence, on y a supprimé l'*s,* et dans sa quatrième édition l'Académie écrivait « *Arriver plutôt. Un peu plutôt.* » Il y a déjà un pas de fait vers le mieux, puisque dans ces phrases elle écrit aujourd'hui *plus tôt* en deux mots. Reste encore le sens de *dès que, à peine,* qui, ayant beaucoup plus de rapport avec *plus vite* qu'avec *préférablement,* demanderait *plus tôt* en deux mots[1].

POÊLE, s. f. **POÊLE** ou **POILE,** s. m. **POÊLIER, POÊLON, POÊLONNÉE.** — Dans tous ces mots, l'*o* et l'*e* ne se prononcent pas séparément; on dit *poile, poilier, poilon, poilonnée,* comme *toile, toilier, voile, voilier, etc.* Il serait donc convenable de transformer en *i* l'*ê* qu'on y mettait autrefois, comme on l'a fait pour les mots *coiffe, coiffer,*

1. Sans doute il est des cas où l'on peut mettre à volonté *plus tôt* ou *plutôt;* c'est l'intention de l'auteur qui doit décider. Ainsi l'on écrira : *On oublie* PLUTÔT (de préférence) ou PLUS TÔT (plus vite) *les bienfaits que les injures;* et de même : *Mon compétiteur sera nommé membre de l'Institut* PLUS TÔT *que moi,* PLUTÔT *que moi,* suivant que celui qui parle a en vue le moment ou la chance d'entrer à l'Institut. Mais dans les phrases « *Il n'eut pas* PLUTÔT *dit, pas* PLUTÔT *fait telle chose qu'il s'en repentit; il ne fut pas* PLUTÔT *sorti qu'on le vit rentrer; vous n'avez pas été* PLUTÔT *parti qu'il est arrivé, etc.* », il n'y a pas deux manières d'interpréter la pensée, et nous persistons à croire qu'il faut y mettre *plus tôt* en deux mots.

COIFFEUR, COIFFURE, car l'*é* ne représente pas la prononciation. Déjà l'Académie écrit POÊLE ou POILE, sorte de fourneau.

POËME. (Dans ce mot et ses dérivés, **O** et **Ë**, ou **É**, forment deux syllabes en vers et dans le discours soutenu.)— Le tréma ne sert qu'à faire séparer dans la prononciation la voyelle qui le porte de celle qui précède; il ne donne aucun accent à cette voyelle, et il devrait ne se mettre que sur l'*i* et l'*u*. L'accent, au contraire, réunit le double avantage de montrer que l'*e* qui en est affecté forme une syllabe distincte de la voyelle précédente, et d'en indiquer la prononciation. Il paraît donc hors de doute qu'il faudrait remplacer le tréma par un accent grave dans *poëme, poëte,* comme on l'a déjà remplacé par un accent aigu dans *poésie, poétesse, poétique, poétiser. Poétereau* serait peut-être mieux écrit avec un accent grave : *poètereau.*

POIGNÉE. — A l'article PLEIN nous avons vu quelques locutions plus que familières; ici il en manque une très-généralement employée, c'est Donner une POIGNÉE DE MAIN[1]. *En me quittant il m'a donné une bonne* POIGNÉE DE MAIN. Sans doute on pourrait dire *Il m'a serré la main très-affectueusement;* mais cette manière de s'exprimer nous semble un peu recherchée, tandis que la précédente est plus simple et peut-être plus énergique.

POINT, adv. de négation. Pas, nullement. *En voulez-vous? Je n'en veux point. Je ne doute point que cela ne soit. Ne voulez-vous point venir? Il n'a point d'argent.* — A l'article PAS nous lisons : « *Pas,* adverbe de négation, qui est toujours précédé ou censé précédé de l'une des négatives *Ne* ou *Non.* Point, nullement. *Je ne le veux pas. N'y allez pas. Je n'entends pas cela.* »

On voit que ces deux négations ont bien du rapport entre elles, puisque *point* signifie Pas, nullement, et *pas,* Point, nullement; en sorte qu'on les emploie souvent l'une pour l'autre, et qu'on pourrait dire, *Je n'en veux* PAS; *je ne doute* PAS *que cela ne soit; ne voulez-vous* PAS *venir?; il n'a* PAS *d'argent;* — et *je ne le veux* POINT; *vous n'irez* POINT; *je n'entends* POINT *cela.* Seulement il faut remarquer que *point* est plus exclusif que *pas,* car, comme dit Lemare, le *point* est plus près de la nullité absolue que le *pas.* Quand on dit qu'*un homme n'a* PAS *d'argent,* on donne à penser qu'il en a peu; si l'on dit qu'*il n'en a* POINT, c'est qu'il n'en a pas du tout. Ainsi les expressions *Je n'en veux* PAS; *je ne doute* PAS *que cela ne soit; je n'entends* PAS *cela,* nient moins formellement que *Je n'en veux* POINT, *je ne doute* POINT *que cela ne soit, etc.; vous n'irez* PAS exprime une défense moins positive que *vous n'irez* POINT. On peut voir par là qu'il doit y avoir des phrases où *point* n'est pas le mot propre, parce qu'il est trop

1. En parcourant le Dictionnaire nous voyons cette expression au verbe DONNER, mais ce n'est pas là qu'on songerait à la chercher. Voilà l'inconvénient de mettre certaines locutions ailleurs qu'aux mots où le lecteur s'attend à les trouver : si elles ne s'y rencontrent pas, il est persuadé qu'elles ne sont nulle part. — D'autres y ont été trompés comme nous.

absolu; c'est lorsqu'il suffit de la simple négation, comme dans celles-ci :

(à LAITIÈRE) *La laitière n'est* POINT *encore venue.*

(à SEL) *Ils ne mangeront* POINT *un minot de sel ensemble.*

(à DOMMAGE) *C'est dommage que vous n'ayez* POINT *appris cela plus tôt.*

(à SÉDENTAIRE) *Cet homme ne fait* POINT *assez d'exercice, il est trop sédentaire.*

(à PASSER) *Des bas qui ne passent* POINT *le genou.*

(à RENVOI) *Il y a dans cette minute des renvois qui ne sont* POINT *parafés.*

Peut-être nous dira-t-on que dans ces deux derniers exemples on a mis *point* afin d'éviter la rencontre de PASS*ent* PAS, PAS PA*rafés;* nous l'acceptons, bien que *pas* nous semble meilleur grammaticalement parlant, mais il n'en est pas de même dans les autres, et nous savons qu'en France il est des localités où l'emploi de la négation *point* est une affaire de prédilection.

Mais il est une autre question plus importante encore au sujet de l'adverbe *point,* c'est l'emploi du nombre dont on doit le faire suivre. L'Académie a laissé une grande lacune sous ce point de vue, car nous aurions eu besoin d'un certain nombre d'exemples, et le seul qu'elle nous donne est précisément contraire à la règle qu'il faudrait suivre : *Il me dit souvent qu'il me payera; mais pour de l'argent* POINT *de nouvelleS.* Nous pensons qu'il faudrait : PAS *de nouvelleS,* ou POINT *de nouvelle,* au singulier.

En effet, en partant du principe ci-dessus, que *point* exprime une nullité à peu près absolue, il nous semble que le substantif qui suit *point* doit toujours être au singulier, et qu'avec *pas* on doit mettre plutôt le pluriel. Or c'est précisément le contraire que l'Académie a fait à l'article PEUPLER, où elle dit « *Il n'y a* PAS *de* POISSON *qui peuple autant que la carpe; Il n'y a* POINT *d'*ANIMAUX *qui peuplent tant que les lapins.* » A ce dernier exemple nous avons opposé celui qu'on trouve à l'article FOISONNER, *Il n'y a* POINT *d'*ANIMAL *qui foisonne autant que les lapins,* qui nous semble bien préférable sous deux rapports, mais où nous aimerions mieux voir *lapin* au singulier comme le mot *animal* [1]. Voici d'autres phrases où l'Académie a mis aussi le singulier :

(à EXEMPLE) *Il n'y en a* POINT *d'*EXEMPLE.

(à HÉRITIER) *Sa femme ne lui a* POINT *encore donné d'*HÉRITIER.

Id. *Ce prince n'ayant* POINT *laissé d'*HÉRITIER, *la couronne fut dévolue à son frère.*

Partout ailleurs nous avons trouvé le pluriel :

(à AFFAMER, OREILLE) *Ventre affamé n'a* POINT *d'*OREILLES.

(à CÉRÉMONIE) *Ne faisons* POINT *de* CÉRÉMONIES.

1. Ce rapport de nombre a été observé dans les deux phrases de l'article PEUPLER : on y a mis *poisson* et *carpe* au singulier, *animaux* et *lapins* au pluriel; mais elles nous semblent pécher sous le rapport du nombre employé après *pas* et *point*.

(à De) *Il n'a* POINT *tué d'*ENNEMIS. — *N'avez-vous* POINT *d'*ENFANTS?
(à Dire) *Heureux qui peut se dire, Je n'ai* POINT *d'*ENNEMIS.
(à Faute) *A la guerre il n'y a* POINT *de petiteS* FAUTES.
(à Idée) *Cet auteur, cet artiste manque d'idées, n'a* POINT *d'*IDÉES.
(à Œil) *Un fromage qui n'a* POINT *d'*YEUX.
(à Pratiquer) *Il n'y avait* POINT *de* GARDE-ROBES *dans cet appartement, on a trouvé le moyen d'y en pratiquer.*
(à Suite) *N'avoir point de suite,* N'avoir POINT d'ENFANTS ni de procheS PARENTS.
(à Terme) *Il n'y a* POINT *de* TERMES *pour exprimer la grandeur de Dieu.*
(à Vivant) *C'est un vivant qui n'a* POINT *de* SCRUPULES.
(à Punaise) L'espèce commune n'a POINT d'AILES.
(à Pâturage) *On ne saurait faire des nourritures dans ce domaine, il n'y a* POINT *de* PÂTURAGES.

Dans tous ces exemples nous préférerions *pas* à *point;* dans le dernier seulement *point* se comprend mieux parce qu'il sauve une légère cacophonie : PAS *de* PÂ*turages.*

Nous n'avons trouvé qu'un exemple où il y ait *pas* avec le pluriel :

(à Adopter) *N'ayant* PAS *d'*ENFANTS, *ils adoptèrent un orphelin.*

Par analogie, nous parlerons ici de la préposition *sans,* qui demande après elle tantôt le singulier, tantôt le pluriel; quelquefois on peut mettre l'un ou l'autre, suivant l'idée qu'on veut exprimer. Voici des exemples avec le singulier :

(à Mariage) *Sa femme étant morte* SANS ENFANT, *il doit rapporter le mariage* (la dot).
(à Défaut) *Un auteur* SANS DÉFAUT. — *Il n'y a personne* SANS DÉFAUT.
(à Exemple) *Ce que vous dites là est* SANS EXEMPLE. *Cela est* SANS EXEMPLE.
(à Composition) *Une composition* SANS FAUTE.
(à Vie) *Mener une vie* SANS REPROCHE.
(à Peur) *Le chevalier*[1] *Bayard fut surnommé le Chevalier sans peur et* SANS REPROCHE.
(à Obus) Petite bombe SANS ANSE. (Voy. Obus.)

Avec le pluriel :

(à Déshérence) Droit qu'a l'État... de recueillir la succession des personnes mortes SANS HÉRITIERS.
(à Hoir) *Il est mort* SANS HOIRS.
(à Scie) *Il y a des scies* SANS DENTS[2] *pour refendre les pierres dures, le marbre, etc.*
(à Puce, Scolopendre, Tique, etc.) Insecte SANS AILES.
(à Sans) *Sans argent,* SANS PROTECTEURS, *que pouvais-je faire?*
(à Témoin) *Leur entrevue doit avoir lieu* SANS TÉMOINS.
(à Ciel) *Un ciel* SANS NUAGES.
(à De) *Parler* SANS *faire de* FAUTES.

1. On aurait pu supprimer ces deux premiers mots et mettre, comme à l'article Reproche : *Bayard fut surnommé le Chevalier sans peur et sans reproche.*

2. Voilà un de ces exemples assez rares où il serait impossible de mettre le singulier sans faire une lourde faute. L'Académie écrit *Une vieille* SANS DENTS et *Une vieille* SANS-DENT. Voy. Sans-dent.

Sans blâmer l'emploi du singulier dans les premiers exemples, nous croyons qu'on aurait pu les mettre au pluriel; on écrirait tout aussi bien *Mourir* SANS ENFANTS, *faire une composition* SANS FAUTES, *mener une vie* SANS REPROCHES, *il n'y a personne* SANS DÉFAUTS, *etc.*, parce qu'il arrive plus ordinairement qu'on ait plusieurs enfants, qu'on fasse plusieurs fautes, qu'on mérite plusieurs reproches, etc.

Par la même raison nous aurions mis, comme l'Académie, le pluriel dans les derniers exemples; seulement nous pensons que dans cette phrase, *Leur entrevue doit avoir lieu sans témoinS,* on pourrait employer le singulier dans le cas où il aurait été stipulé d'abord qu'il y aurait UN témoin à cette entrevue.

Nous terminerons cet article par trois exemples qui semblent se rattacher également à la question de nombre :

(à DÉVOLU) FAUTE *d'*HÉRITIERS *dans cette ligne...*
(à CONCURRENT) *Il ne peut souffrir de* CONCURRENTS.
(à DE) *Il ne peut souffrir de* RIVAL, *de* RIVAUX.

Cette dernière phrase montre que dans la précédente on pourrait mettre aussi bien le singulier que le pluriel, suivant l'idée qu'on voudrait exprimer.

POIREAU ou **PORREAU**. — L'étymologie de ce mot, qu'on la prenne dans le grec ou dans le latin, ne présente pas d'*i*; ne serait-il pas convenable de supprimer cet *i* dans le mot français? On se rapprocherait ainsi de l'adjectif *poracé*.

POIS... Prov. et fig., *Donner un pois pour avoir une fève,* Donner une chose pour en obtenir une autre. — Cette définition, qui est identique avec celle qu'on trouve à l'article FÈVE, nous semble n'être pas complète. Comme une fève est plus grosse qu'un pois, nous croyons que ce proverbe signifie, Donner une chose pour en obtenir une PLUS CONSIDÉRABLE. On dit dans le même sens, *Donner un* ŒUF *pour avoir un* BŒUF, mais l'Académie ne mentionne nulle part cette locution proverbiale, qui est peut-être plus usitée que l'autre.

Par la même raison, le proverbe *Je lui* RENDRAI POIS *pour* FÈVE, auquel on fait signifier, S'il[1] me fait de la peine, je lui rendrai la pareille, ne nous semble pas aussi bon que cette autre variante, *S'il me* DONNE *des* POIS, *je lui* DONNERAI *des* FÈVES, car celui qui projette de se venger a presque toujours l'intention de payer avec usure.

POLYGLOTTE, adj... est aussi substantif féminin, et se dit d'une bible polyglotte. *La Polyglotte de Paris. La Polyglotte d'Angleterre.* —Fig., *Cet homme est une polyglotte, une vraie polyglotte,* Il possède un grand nombre de langues.

Nous ne comprenons pas qu'on dise d'un homme qu'il est UNE POLYGLOTTE. Puisque *polyglotte* est d'abord adjectif, *Bible polyglotte,*

1. Ici l'on a mis « *Je lui rendrai pois pour fève,* IL me fait de la peine, je lui rendrai la pareille » ; mais nous pensons qu'il faut lire, comme à l'article FÈVE « S'IL me fait de la peine... » ou, du moins, *Il* M'A *fait de la peine,* MAIS...

dictionnaire polyglotte (qui est en plusieurs langues), il serait plus naturel d'appliquer, par extension, l'adjectif à l'homme, *Cet homme est polyglotte,* et d'en faire ensuite un substantif masculin, *Ce savant est un polyglotte, un vrai polyglotte.*

POMMELER (SE), v. pron... POMMELÉ, ÉE, participe. *Un cheval gris-pommelé.* — Aux articles CHEVAL et GRIS, on trouve *gris pommelé,* sans tiret, et à ATTELAGE, *Un attelagé de six chevaux* GRIS POMMELÉS. Peut-être le tiret est-il superflu, mais d'un autre côté nous croyons que c'est une faute d'avoir mis *pommeléS* dans cette dernière phrase, car on veut dire, D'un gris pommelé. Nous écririons donc, *Six chevaux gris pommelé, gris moucheté.*

PONCTUATION, s. f. L'art de ponctuer. — Il se dit aussi de la manière de ponctuer. — PONCTUER, v. a. Mettre des points et des virgules dans un discours écrit, pour distinguer les phrases et les différents membres dont elles sont composées.

Il nous semble qu'au substantif ou au verbe il aurait fallu dire que la ponctuation ne se compose pas seulement des points et des virgules, mais encore de plusieurs autres signes tels que *le point et virgule* (;), *le comma* ou *deux points* (:), *le point d'interrogation* (?), *le point d'admiration, d'exclamation* (!), *les points suspensifs* (...); puis encore *le moins* (—), *la parenthèse* ( ), *le crochet* [ ], et *le guillemet* (« »). C'est du moins là ce qu'on nous enseigne dans les grammaires. Nous avons été surpris de ne pas trouver à l'article SIGNE, même ces mots *les signes de la ponctuation,* tandis qu'il y est fait mention des *signes de la musique.*

PONDRE, v. a. (*Je ponds, tu ponds, il pond; nous pondons, etc. Je pondais. Je pondis. Je pondrai. Je pondrais. Ponds. Pondez. Que je ponde. Que je pondisse, etc.*) Il se dit D'une femelle d'oiseau qui se délivre de ses œufs. — Nous n'avons jamais vu cette expression à la première personne que dans La Fontaine; et encore le fabuliste n'emploie-t-il pas le verbe *pondre :*

> Quoi! j'ACCOUCHE D'un œuf! — D'un œuf? — Oui, le voilà
> Frais et nouveau pondu. (Liv. VIII, fab. 6.)

Il aurait été mieux de placer cette conjugaison au verbe FONDRE, qui s'emploie dans tous les temps et à toutes les personnes, et où cependant l'on n'a rien mis. Ici l'on aurait pu dire que *pondre* se conjugue comme *fondre,* mais qu'il ne s'emploie guère qu'à la troisième personne.

PONTONAGE, s. m. Droit qui se perçoit en quelques lieux sur les personnes, voitures ou marchandises qui traversent une rivière, soit sur un pont, soit dans un bac. — PONTONNIER, s. m. Celui qui reçoit le droit de pontonage. — Il se dit aussi, en termes de Guerre, des soldats d'artillerie qui sont chargés du service des pontons.

Il nous semble fâcheux de donner pour noms à l'impôt mis sur le passage d'un pont, d'un bac, et à la personne chargée de la percep-

tion de cet impôt, des mots qui semblent dériver de *ponton;* et nous croyons qu'il serait mieux d'employer *pontenage* et *pontenier,* qui sont en usage dans plusieurs localités. — Il y aurait à ce changement deux avantages, celui de supprimer une anomalie orthographique, *pontonage* avec une seule *n, pontonnier* avec deux; et de plus celui de ne pas confondre la personne chargée de la recette d'un pont avec les soldats d'artillerie chargés du service des pontons, lesquels conserveraient leur nom de PONTONNIERS. — En même temps, après ces mots « du service des pontons » on ajouterait ceux-ci, qui nous paraissent nécessaires pour compléter la définition, « c'est-à-dire de la construction des ponts volants, des ponts de bateaux. »

PORTECHOUX. PORTEFEUILLE. — Le *portefeuille* contient ordinairement plus d'une feuille, comme le *portechouX* porte plus d'un chou. Pourquoi mettre le signe du pluriel à l'un et non à l'autre?

PORTE-CROSSE. PORTEMANTEAU.—PORTE-BOUGIE. PORTECRAYON. L'Académie met un tiret dans les mots composés de *porter* qu'elle fait invariables, et elle le supprime dans ceux qui doivent prendre la marque du pluriel. Nous ne voyons aucune différence entre Celui qui porte la crosse devant un évêque et l'Officier chargé de porter le manteau du roi quand il sortait; entre un Porte-bougie et un Portecrayon. Les douze *portemanteauX* ne portaient alternativement qu'un manteau, comme douze *porte-crosse* ne portent chacun qu'une crosse; pour garnir douze *porte-bougie* il faut douze bougies, comme il faut douze crayons seulement pour garnir douze *portecrayonS,* et l'on n'y met à la fois ni plus d'un crayon ni plus d'une bougie. Nous croyons pouvoir appliquer cette même observation aux mots *porte-aiguille, porte-baguette, porte-drapeau, porte-hache, porte-montre, porte-page, porte-tapisserie, etc.,* où l'Académie met le tiret et qu'elle fait invariables, et à *porteballe, portechape, portecollet, portefeuille, etc.,* où elle met une *s* au pluriel.

PORTE-DIEU, s. m. Le prêtre qui, dans une paroisse, est chargé spécialement de porter le viatique aux malades. Il ne prend point le signe du pluriel. — Nous ne doutons pas qu'il ne faille écrire *Dieu* avec une majuscule dans ce mot comme dans *prie-Dieu, lever-Dieu;* mais l'Académie aurait dû donner un exemple pour le faire savoir d'une manière certaine, car dans ces divers mots la signification du second composant peut ne pas être identique. Puisqu'elle écrit *christ* avec un *c* minuscule dans ces phrases, *Il a dans son oratoire un beau* CHRIST, *une belle tête de* CHRIST; *un* CHRIST *d'ivoire; baiser un* CHRIST, *le* CHRIST, il est bien permis de croire qu'on peut écrire *un porte-*DIEU comme elle écrirait sans doute *un porte-*CHRIST.

PORTEFAIX. — Au mot GAGNE-DENIER, on trouve *Porte-faix.*

PORTER, v. a. — Au lieu de ces phrases, *Il a été le plus fort, il a porté les coups,* se dit d'un homme qui a été battu par un autre; *Cet homme porte le nez au vent,* Il porte la tête fort haute, il a l'air hau-

tain, orgueilleux, etc., phrases qui d'ailleurs se retrouvent dans d'autres articles, nous aurions désiré voir ici cette locution très-usitée, *Bien porter son âge, Porter bien son âge,* qui, croyons-nous, est susceptible de deux interprétations tout à fait opposées. Si notre mémoire est fidèle, nous avons entendu dire, *Cet homme porte bien son âge, son grand âge, ses quatre-vingts ans,* pour signifier, Malgré son grand âge, il a encore de la fraîcheur, de la vigueur, de l'agilité; — et au contraire, Sa tête chauve, son front plissé, ses joues sillonnées, son dos voûté, accusent largement son âge.

POT... *Pot pourri,* Différentes sortes de viandes assaisonnées et cuites ensemble avec diverses sortes de légumes; — Diverses sortes de fleurs et d'herbes odoriférantes; — Morceau de musique composé de différents airs connus; — Livre ou autre ouvrage d'esprit, composé de morceaux assemblés sans ordre, sans liaison, et le plus souvent sans choix.

Si jamais on a dû mettre un ou des tirets dans une locution composée, c'est assurément dans celle-ci, car aucun des deux composants n'est employé dans le sens propre; il faut donc écrire POT-POURRI. Voy. *Pot de vin,* à VIN.

POUDRE, s. f. Poussière, petites particules de terre desséchée... *Poudre légère, menue, épaisse. Il y a beaucoup de poudre dans la campagne. Il serait nécessaire qu'il plût pour abattre la poudre...*

L'Académie aurait dû nous dire que dans les quinze exemples qu'elle a donnés, et qui reproduisent à peu près mot pour mot ce qui était dans la première édition, on emploie généralement aujourd'hui le mot *poussière* au lieu de *poudre;* la phrase *Ce pain sent la* POUDRE, pour signifier Du pain qui a contracté un goût de *poussière,* est même inintelligible. — *Poudre* n'est plus guère usité qu'au figuré, dans la phrase biblique *Tu es* POUDRE *et tu retourneras en* POUDRE, et dans celles-ci, *Jeter de la* POUDRE *aux yeux,* Imposer, éblouir par ses discours et par ses manières; — *Mettre en* POUDRE, *réduire en* POUDRE *une ville, un château, un raisonnement,* Les détruire complétement; — *Faire mordre la* POUDRE *à ses ennemis,* Les tuer dans un combat.

Elle aurait bien fait d'ajouter que si *poudre* a cessé d'être en usage dans le sens de *poussière,* il revit dans son dérivé *poudreux,* qui est en effet bien préférable à *poussiéreux.* On dit, *De vieux parchemins* POUDREUX, *une bibliothèque toute* POUDREUSE.

POUDRE... *Poudre de violette... Poudre de diamantS.* — Pourquoi cette différence dans le nombre? Il nous semble que s'il faut plus d'un diamant pour faire de la poudre, il faut aussi plus d'une violette; ou réciproquement. Au reste, on pourra écrire ces deux phrases comme on voudra, car à l'article VIOLETTE, l'Académie écrit : *Poudre de violetteS,* et à DIAMANT, *Poudre de diamant.*

POULET, s. m. Le petit d'une poule. *Cette poule a tant de poulets. Un poulet gras. Des poulets engraissés...* — Aux articles CROUPION et

GLAND nous lisons : *Le croupion d'un* POULET D'INDE, *d'un chapon. Engraisser des cochons, des* POULETS D'INDE *avec du gland.* Ces mots *poulet d'Inde* sont-ils mis pour *dindon* ou pour *dindonneau ?* Quelle que soit l'acception que l'Académie leur ait donnée, ils devraient se retrouver comme synonymes à COQ, à DINDON ou à DINDONNEAU, ou tout au moins ici, pour en faire connaître la véritable signification.

POULETTE.— Dans tous les restaurants on mange un grand nombre de plats dits à la *sauce poulette,* c'est-à-dire avec une sauce où il y a des œufs : *des moules, des asperges, des choux-fleurs, des ris de veau, des pieds de mouton, des cervelles à la* SAUCE POULETTE, *à la* POULETTE. Cette expression devrait donc se trouver dans le Dictionnaire de l'Académie.

POULEVRIN, s. m. Poudre fine pour amorcer le cânon [1]. — Il se dit aussi de la poire qui contient cette poudre. Voy. PULVERIN.

A son rang alphabétique ce dernier mot est écrit avec un *é : pulvérin.* Nous ne signalons cette différence que pour la constater, car nous préférons l'*e* muet. — Quant à *poulevrin,* il nous paraît être un mot dénaturé, comme *crapaudaille* pour *crépodaille.* Voy. CURE.

POURPRE, s. m... *Cette étoffe est d'un beau pourpre.* — Il est aussi féminin. *La pourpre de Tyr était la plus estimée.*

Il manque ici l'emploi très-usité de *pourpre* pris adjectivement : *La couleur* POURPRE. *Un manteau* POURPRE. *Il devint* POURPRE *de colère.*

POURSUIVANT, s. m... *Le poursuivant la vente sur folle enchère.* — Peut-on donner un complément au substantif *poursuivant :* LE POURSUIVANT LA VENTE... ? C'est peut-être bien un terme de Palais, mais il nous semble que c'est une locution à rectifier.

POUVOIR, v. n... Avoir la faculté, être en état de. *Pouvoir marcher. Je pourrais sortir. Je puis dépenser. Je ne puis vous répondre. Je ne peux pas dormir. Il n'a pu réussir dans cette affaire...* — POUVOIR s'emploie aussi activement, et signifie, Avoir l'autorité, le crédit, le moyen, la faculté, etc., de faire. *Vous pouvez tout sur lui, sur son esprit. Si je puis quelque chose pour votre service, je m'y emploierai avec joie. C'est un homme qui peut beaucoup dans l'affaire dont il s'agit. Je ne puis rien en cela. Il peut beaucoup auprès de vos chefs. Il peut tout ce qu'il veut. Je ne crois pas le pouvoir.*

S'il n'y avait pas dans ce dernier paragraphe « *Pouvoir* s'emploie aussi ACTIVEMENT », nous serions persuadé que l'indication de NEUTRE, qui est au commencement de l'article, est une faute typographique. Comment croire en effet que les verbes *oser* et *vouloir* sont actifs dans ces phrases : « OSERIEZ-*vous le* BLÂMER? *Il a* OSÉ *lui* RÉSISTER *en face. Si j'*OSE M'EXPRIMER *ainsi. Personne n'*OSE *lui* ANNONCER *cette fâcheuse nouvelle. Il* VEUT PARTIR *demain. Il* VEUT FAIRE *ce voyage.*

1. Il aurait fallu dire « Poudre fine DONT ON SE SERVAIT AUTREFOIS pour amorcer le canon », car aujourd'hui l'on se sert d'une « *étoupille,* petite mèche inflammable qu'on introduit dans la lumière d'une pièce, et qui sert d'amorce. » (Acad.)

Il n'en VEUT *rien* FAIRE. *Il* VEUT ÊTRE PAYÉ » ; — et que *pouvoir* soit neutre dans celles-ci : « POUVOIR MARCHER. *Je* POURRAIS SORTIR. *Je* PUIS DÉPENSER. *Je ne* PUIS *vous* RÉPONDRE. *Il n'*A PU RÉUSSIR *dans cette affaire* » ? Quelle différence y a-t-il ? Les uns et les autres n'ont-ils pas également un verbe pour régime ? Et dans celle-ci : « *Il l'eût fait assurément s'il* L'EÛT OSÉ », le verbe *faire* n'est-il pas sous-entendu ? Ne l'est-il pas de même dans ces autres phrases où l'Académie regarde *pouvoir* comme actif : « *Si je* PUIS (faire) QUELQUE CHOSE *pour votre service, je m'y emploierai avec joie. C'est un homme qui* PEUT (faire) BEAUCOUP *dans l'affaire dont il s'agit. Je ne* PUIS RIEN (faire) *en cela. Il* PEUT (faire) TOUT *ce qu'il veut. Je ne crois pas* LE POUVOIR (faire) » ?

POUVOIR... *Ne pouvoir mais d'une chose.* — A l'article MAIS cette locution occupe huit lignes ; ici elle en occupe quatorze. Il vaudrait mieux ne faire qu'une seule rédaction qu'on mettrait à MAIS ou à POUVOIR, et l'on renverrait de l'un à l'autre.

POUVOIR... *Si jeunesse savait et vieillesse pouvait !* — Ce proverbe figure quatre fois dans le Dictionnaire ; mais ce qu'il y a de fâcheux, c'est qu'il subit des variantes tandis qu'il devrait être écrit partout de la même manière : ici, par exemple, il y a une exclamation qui ne se voit pas ailleurs, et à l'article SAVOIR le *et* est remplacé par *si*. Voici ces variantes :

(à JEUNESSE et VIEILLESSE) *Si jeunesse savait* ET *vieillesse pouvait.*
(à POUVOIR) *Si jeunesse savait* ET *vieillesse pouvait !*
(à SAVOIR) *Si jeunesse savait,* SI *vieillesse pouvait.*

POUVOIR, s. m... *Les ambassadeurs se sont communiqué leurs pouvoirs, ont exhibé leurs pleins pouvoirs, ont fait apparaître de leurs pouvoirs*[1]. *Il a reçu des pleins pouvoirs. Ce ministre a un plein pouvoir pour traiter de la paix.* — Cette phrase *Il a reçu* DES PLEINS POUVOIRS nous montre que l'Académie considère les mots *plein pouvoir* comme n'en formant qu'un seul, ce qui d'ailleurs semble confirmé par l'adjectif *plénipotentiaire ;* en conséquence il faudrait les joindre par un tiret. L'absence de ce trait d'union a induit en erreur des écrivains éminents, qui ont cru devoir supprimer l'article : « *Courant de là vers la Bastille avec* DE *pleins pouvoirs... Le comité propose de donner au ministère du commerce* DE *pleins pouvoirs pour faire des enquêtes...* » Il est bien entendu qu'on ne mettrait le tiret que lorsque les deux mots seraient employés substantivement. On écrirait donc, *Ce ministre a* PLEIN POUVOIR (sans tiret) ou UN PLEIN-POUVOIR (avec tiret) *pour traiter de la paix.*

PRATIQUER, v. a... *Pratiquer un trou, une ouverture,* Percer, faire un trou, une ouverture. *Pratiquer un chemin, un sentier,* Frayer un

1. A l'article APPARAÎTRE on a mis *leur pouvoir* (au singulier) « *Les ambassadeurs ayant fait apparaître de* LEUR POUVOIR », ce qui donne à penser qu'on peut employer indifféremment l'un ou l'autre nombre.

chemin, un sentier. — Ce mot *pratiquer* s'emploie en médecine, en chirurgie, en hippiatrique, et devrait se trouver ici dans cette acception. On dit *pratiquer un séton,* et à l'article ORTIE l'Académie dit également : *Pratiquer une ortie* (insinuer entre le cuir et la chair d'un cheval un morceau de cuir ou mèche, pour dégorger la partie malade).

PRÉCEINTE, s. m. — *Lisez :* s. f.

PRÉCIEUX, EUSE, adj. Qui est de grand prix. *Une étoffe précieuse. Des meubles précieux. Les plus précieux des métaux...* — Nous avons souvent exprimé le regret que l'Académie n'ait pas indiqué les compléments qu'on peut ou qu'on doit donner aux verbes, aux substantifs, aux adjectifs, etc. Ici nous demanderons s'il faut dire, *Cet animal est précieux* POUR *son utilité,* POUR *sa frugalité,* POUR *sa beauté,* ou PAR *son utilité, etc.; le diamant est précieux* POUR *sa dureté,* POUR *son éclat,* POUR *sa transparence,* POUR *sa rareté,* ou PAR *sa dureté, etc.?* Nous ne doutons pas qu'on ne puisse employer les périphrases *à cause de, sous le rapport de, etc.;* mais comme les auteurs disent le plus souvent *précieux pour* ou *précieux par,* nous voudrions savoir si l'une de ces locutions est préférable à l'autre, et laquelle.

PRÉFÉRER, v. a. Se déterminer en faveur d'une personne, d'une chose, plutôt qu'en faveur d'une autre. *Il faut préférer l'honnête à l'utile. Il préféra de se retirer. Je préfère qu'il parte.*

Faut-il dire « *Je préfère* BEAUCOUP OU DE BEAUCOUP *l'honnête à l'utile; je préfère* BEAUCOUP OU DE BEAUCOUP *qu'il parte immédiatement* » ? Voilà ce que l'Académie ne nous apprend ni à PRÉFÉRER, ni à BEAUCOUP. Nous croyons qu'il est mieux de dire *Je préfère* DE BEAUCOUP, mais nous voudrions être certain de ne pas nous tromper.

PRÉFIX, IXE, adj. — Le masculin devrait prendre un *e* final, comme *fixe,* et comme *perplexe,* qu'autrefois l'Académie écrivait *perplex, exe.*

PREMIER, ÈRE, adj... *Nous avons douté de cette nouvelle, et vous* TOUT LE *premier.* — A TOUT nous trouvons de même : *Bien des gens s'y tromperaient, et vous* TOUT LE *premier.*

Nous sommes surpris de ne pas trouver, au moins comme variante, LE TOUT *premier,* car on dirait LA TOUTE *première,* LES TOUT *premiers,* et non TOUTE LA *première,* TOUT[1] LES *premiers. Si l'on vous faisait telle chose, vous seriez* LA TOUTE *première à vous plaindre. Nous avons douté de cette nouvelle, et vous* LES TOUT *premiers.* — Aux articles TOUT et AUTRE, l'Académie dit très-bien : « *C'est maintenant* TOUT UN *autre homme,* ou mieux UN TOUT *autre homme.* » Voy. TOUT.

PRÉPARATIF, s. m. Apprêt. *On fait de grands préparatifs pour l'entrée de ce prince. On n'a fait encore aucun préparatif... Il y a des opérations de chirurgie qui demandent de grands préparatifs.* — Ici comme à l'article APPRÊT (dans cette acception), l'Académie ne joint

1. Ce serait évidemment une faute d'écrire « *tous* les premiers », car cela présenterait un non-sens; et c'est cependant à cela qu'on pourrait être entraîné, par distraction du moins, en mettant *tout* avant l'article.

que le verbe *faire* au substantif : *Faire de grands préparatifs; faire des apprêts, de grands apprêts*. Cependant il aurait été utile d'y joindre les autres verbes qu'on peut employer, et nous pensons qu'on peut très-bien dire, COMMENCER, FINIR, ACHEVER, TERMINER *les préparatifs, les apprêts d'une fête; Les apprêts, les préparatifs de la fête sont* COMMENCÉS, FINIS, ACHEVÉS, TERMINÉS.

PRÈS... *Il n'est pas près de finir. Quand il se vit près de mourir, près d'être condamné.* — Il est fâcheux que l'Académie n'ait pas donné un plus grand nombre d'exemples de *près de* suivi d'un infinitif, car souvent *prêt à* et *près de* ont tellement de rapport dans le sens figuré, qu'il est difficile de déterminer lequel est préférable (Voy. PRÊT À). Autrefois on ne faisait aucune différence entre les deux, et même on écrivait fréquemment *prêt de,* comme dans cette phrase de Montesquieu :

Nous étions PRÊTS D'*arriver, quand la curiosité me prit...*

Voici quelques-uns des exemples que nous avons recueillis sur *près de :*

(à CREVER) *L'abcès, la tumeur n'est pas encore* PRÈS DE *crever.*
(à RÉCRÉATION) *L'heure de la récréation est* PRÈS DE *finir.*
(à INCENDIE) *Leur politique sut prévenir l'incendie qui était* PRÈS D'*éclater.*
(à DISSOUDRE) *A les entendre, le corps social est* PRÈS DE *se dissoudre.*
(à FOUDRE) *Le prince est en colère, et la foudre est* PRÈS DE *tomber.*
(à PRÉSENCE) *La présence de Dieu devrait retenir ceux qui sont* PRÈS DE *se rendre coupables.*

L'Académie aurait dû nous apprendre dans cet article s'il faut dire *Couper des cheveux, moucher une chandelle, tondre, raser* PRÈS OU DE PRÈS. C'est une question qui paraît assez délicate, puisque l'Académie n'est pas toujours d'accord avec elle-même. Voy. RASER et la note.

Mais il est une locution que nous avons plus d'une fois entendue et même lue, et que nous ne trouvons ni à APPROCHER, ni à PRÈS; la voici : *Il approche* DE FORT PRÈS *le ministre, le prince, le souverain.* Si elle est bonne, nous serions bien aise de la voir dans le Dictionnaire de l'Académie et d'apprendre si elle dit plus que *Approcher le ministre, le prince,* que l'Académie définit « Avoir un accès libre et facile auprès de lui ».

PRESSER, v. a. — A l'article SERRER nous lisons : *Votre écriture n'est pas assez* PRESSÉE, *serrez-la davantage.* Si l'on peut dire *presser son écriture, une écriture pressée,* il serait convenable de mettre ici cette locution; si l'on ne doit pas l'employer, il faut la supprimer à l'article SERRER.

PRÊT À. — On regrette de ne voir ici aucun exemple analogue à ceux qu'on trouve aux mots AGNELER, CHATTER, LAIE, POULETTE : *Une brebis* PRÊTE À *agneler, Une chatte qui est* PRÊTE À *chatter, Une laie* PRÊTE À *mettre bas, Une poulette* PRÊTE À *pondre.* Dans toutes ces phrases, *près de* aurait mieux rendu l'idée qu'elles présentent; et à l'article LAPIN nous lisons : *Une lapine* PRÈS DE *mettre bas.*

PRIMEVÈRE. PRIMEUR. — *Transposez :* PRIMEUR. PRIMEVÈRE.

PRIMEVÈRE... *Bouquet de primevère. Bordure de primevères.* — Pourquoi *primevère* est-il au singulier dans le premier exemple, tandis qu'il est au pluriel dans le second? Ne faut-il pas plusieurs primevères pour un bouquet aussi bien que pour une bordure? L'Académie a-t-elle voulu donner à entendre qu'on peut mettre indifféremment l'un ou l'autre nombre? Voy. AMANDE.

PRIVILÉGIÉ, ÉE, adj... *Les artisans non-maîtres pouvaient travailler librement dans les lieux privilégiés.* — Lisez : *non maîtres* (sans tiret), car il ne s'agit point ici d'un substantif composé comme *non-sens, non-usage, les non-conformistes, etc.;* on veut dire, Les artisans qui ne sont pas maîtres. C'est ainsi qu'on écrirait : *Tels et tels, non comparants, sont sommés de...*; on ne mettrait le tiret que si l'on faisait de *non comparants* un substantif en disant : *les non-comparants.*

Dans ce même article PRIVILÉGIÉ il manque un paragraphe de cinq lignes qui se trouve à l'article CAS, auquel on aurait pu renvoyer; le voici : « *Cas privilégiés,* ou *Cas royaux* [1], Crimes dont les juges royaux pouvaient seuls connaître, quelle que fût la condition de l'accusé. *La fausse monnaie, le duel, étaient des cas privilégiés.* »

PROCHE, adj. des deux genres. Voisin, qui est près de quelqu'un, de quelque chose. *Les maisons proches de la rivière sont sujettes aux inondations... Ces maisons sont proches l'une de l'autre.* — *Proche* est encore préposition, et signifie, Près, auprès... *Les maisons qui sont proche de la ville.*

Il nous semble que la différence est bien peu sensible entre *les maisons* PROCHES *de la rivière* et *les maisons qui sont* PROCHE *de la ville.* Nous croyons voir que c'est le verbe dont *proche* est précédé qui fait toute la différence entre l'emploi de la préposition et celui de l'adjectif, et en conséquence nous proposerons d'écrire *Ces maisons sont* (situées) PROCHE *l'une de l'autre,* mais nous aimerions mieux... *sont* PRÈS *l'une de l'autre.*

PROFITER... signifie aussi Être utile, servir. *Tous les avis qu'on lui a donnés ne lui ont profité de rien. Tout ce qu'il a fait n'a profité de rien à sa famille... Il ne lui a de rien profité d'avoir été si attaché à ses intérêts... De quoi, en quoi cela vous profitera-t-il?*

Toutes ces phrases sont dans l'édition de 1694, et de plus Racine a dit:

De quoi m'ont profité mes inutiles soins?

Mais aujourd'hui dit-on *Vos avis ne lui ont* PROFITÉ DE RIEN; *Son avarice n'a* PROFITÉ DE RIEN *à sa famille?* Nous croyons que depuis longtemps déjà on substitue *servir* à *profiter* dans ces deux phrases et autres analogues, et qu'on dirait, par exemple, *Il ne lui a* SERVI *de rien d'avoir été si attaché à ses intérêts.* Quant à la dernière phrase ci-dessus, nous sommes persuadé qu'on dirait *en quoi* et non *de quoi*

1. Ce paragraphe manque également à ROYAL. Une ligne suffirait pour réparer l'omission. Avant ou après celui qui concerne les *lettres royaux,* on mettrait : « *Cas royaux* ou *Cas privilégiés.* Voyez CAS. »

cela vous profitera-t-il? Cette variante *en quoi*, ajoutée dans l'édition de 1835, nous semble la seule expression admise aujourd'hui, ainsi que *de quoi* ou *à quoi cela vous* SERVIRA-*t-il?*

On dit très-bien *profiter de* dans le sens actif de Tirer profit, avantage, utilité. *Profiter de la dépouille, de la ruine d'autrui; profiter du temps, de l'occasion, de ses avantages; cet homme ne sait profiter de rien, etc.;* quant au sens passif, quoiqu'on dise *Cela lui a peu profité,* nous pensons qu'avec *de rien* il est mieux d'employer le verbe *servir,* qui rend fort bien l'idée qu'on veut exprimer : *Cela ne lui a* SERVI DE RIEN, *ne lui a* PROFITÉ EN RIEN.

PROIE... se dit aussi, figurément, en parlant des personnes qui ont à souffrir des vices, des passions des autres, ou de leurs propres passions. *Être en proie à l'avidité, à la cupidité des usuriers...* — Dans cet exemple et dans ceux qui suivent, l'expression *être en proie, demeurer, rester en proie, se livrer en proie,* est toujours suivie d'un complément : *Il est* EN PROIE À *la rapacité de ses valets, de ses domestiques;* À *la calomnie,* À *la médisance;* À *ses passions,* À *sa douleur,* À *la tristesse. Dénué de tous ses appuis, il demeura, il resta* EN PROIE À *la vengeance. Se livrer* EN PROIE À *ses passions,* À *sa douleur.* Cependant à l'article EN on trouve simplement *livrer en proie,* expression reproduite dans une définition du verbe LIVRER. Il y a donc ici omission d'exemples sans complément, ou ailleurs omission de ce complément. Voy. EN.

PROMESSE... *Je vous somme de votre promesse, de tenir votre promesse.* — Suivant nous, la phrase pleine aurait dû précéder la phrase elliptique, car si l'on veut procéder méthodiquement on doit aller du connu à l'inconnu[1].— A l'article SOMMER on trouve seulement « *Sommer quelqu'un de sa parole,* Lui demander qu'il tienne sa parole. » Il aurait certainement mieux valu ajouter la phrase pleine.

PRONOMINAL, ALE, adj. T. de Gramm. Qui appartient au pronom. — *Verbe pronominal,* Verbe qui se conjugue avec le pronom personnel de la même personne que le sujet, comme dans ces phrases : *Il se loue. Il se donne des louanges. Ces deux femmes se disent des injures. Votre bien s'augmente. Vous vous ennuyez d'attendre.* On n'appelle proprement *Verbes pronominaux* que les verbes toujours employés avec le pronom personnel, comme *Se repentir, s'emparer, s'arroger, etc. — Verbe pronominal réfléchi. Verbe pronominal réciproque.*

Cette définition du verbe pronominal nous paraît être un des articles de grammaire les plus simples et les plus clairs du Dictionnaire; seulement, nous aurions désiré voir ici des exemples des verbes

1. Si la locution est tellement familière que l'expression elliptique soit la plus usitée, ce n'est pas toujours une raison pour ne pas donner la phrase pleine; on ajoute « Ou simplement, ou plus ordinairement, etc. » Les exemples n'en sont pas rares dans le Dictionnaire de l'Académie; ainsi à l'article MATIN on lit : « On dit *Demain au matin,* et plus ordinairement, *Demain matin.* »

pronominaux dans les temps composés et au pluriel, pour faire bien comprendre au lecteur que le participe de *s'arroger*, par exemple, ne s'accorde pas avec le sujet comme celui de *s'emparer* et de *se repentir*. — Nous pensons aussi qu'après *Verbe pronominal réfléchi, verbe pronominal réciproque*, on aurait pu ajouter « ou simplement, *Verbe réfléchi, verbe réciproque* », puisque ces deux sortes de verbes ne peuvent pas se conjuguer sans un des pronoms *me, te, se, etc.*

PROPITIATION, s. f. (On prononce *Propiciation.*) — Deux motifs auraient dû faire substituer à cette indication « Dans ce mot et le suivant (PROPITIATOIRE) *tia* se prononce *cia.* » D'abord, la prononciation aurait servi pour deux mots, et ensuite il nous semble qu'en disant de prononcer *propiciation* l'Académie donne à croire que dans *tion* le *t* conserve sa valeur naturelle, d'autant plus que quelques lignes plus bas se trouve PROPORTION, qu'elle dit de prononcer *proporcion.*

PROPORTION, s. f. (On prononce *Proporcion.*) — Dans tout son Dictionnaire l'Académie n'a indiqué la prononciation de *tion* final qu'aux quatre mots *portion, potion, proportion, transition* (sauf toutefois celle de *faction,* qui se trouve au mot *factieux*). On se demande pourquoi elle a donné la préférence à ceux-là, qui ne présentent pas de difficulté particulière, plutôt qu'à *déglutition, dentition, partition, pétition, etc.,* dans lesquels les deux *ti* se prononcent différemment, et aux mots *appréciation, énonciation, négociation, prononciation, renonciation, etc.,* dans lesquels on pourrait supposer que *ci* et *ti* ne se prononcent pas de la même manière. Cette prononciation du mot PROPORTION, donnée sans nécessité évidente, contraste singulièrement, comme nous venons de le voir, avec celle de PROPITIATION, où l'Académie dit de prononcer *ciation.*

PROPRE... signifie quelquefois, Même, exactement semblable. *Il a dit cela en propres termes. C'est, en propres termes, ce qu'il a répondu. Je vous rapporte ses propres paroles, les propres paroles dont il s'est servi. Vous demeurez dans la propre maison où il logeait*[1]. *Le propre jour de sa naissance. Sa maladie commença le propre jour que la mienne finit.* Il se dit par redondance, et pour exprimer l'identité avec plus d'énergie. — Nous croyons que dans cette acception *propre* ne s'emploie plus qu'avec les mots *termes* et *paroles,* et qu'il aurait mieux valu ne pas mettre les trois derniers exemples. L'Académie a supprimé celui-ci de la première édition : « *Vous estes monté sur le propre cheval qu'il avoit accoustumé de monter* » ; mais elle a ajouté ceux-ci : « *Le propre jour de sa naissance. Sa maladie commença le propre jour que la mienne finit.* » L'expression *le jour même* nous semble préférable ; et dans la dernière phrase nous aurions dit *le jour même* OÙ, au lieu de *le jour même* QUE.

1. Il est inutile de faire remarquer la différence qu'il y a entre *Vous demeurez dans la* PROPRE *maison de M**** (la maison qui lui appartient), et *Vous demeurez dans la* PROPRE *maison* (la maison même) *où il logeait.*

PROPRIÉTAIRE, s. des deux genres. Celui ou celle à qui une chose appartient en propriété. *Les propriétaires des maisons sont obligés aux grosses réparations. Cette maison appartient à plusieurs propriétaires. Cette terre rapporte tant au propriétaire, à son propriétaire. Le propriétaire et le locataire. Le propriétaire et l'usufruitier. La propriétaire est absente.*

D'après ces exemples il semblerait que *propriétaire* ne se dit que de ceux qui possèdent des immeubles. Quel est donc le terme qu'il faut employer en parlant de ceux à qui appartiennent des meubles, des livres, des chevaux, etc.? Si l'on peut dire *le propriétaire de ces meubles, de cette bibliothèque, etc.*, l'Académie aurait dû en donner au moins un exemple.

Cette phrase *Le propriétaire et l'usufruitier* se trouvait déjà dans la première édition, imprimée en 1694. Dans ce temps-là on ne connaissait pas l'expression *nue propriété,* ni par conséquent celle de *nu-propriétaire;* mais aujourd'hui que l'Académie parle de la *nue propriété* aux articles NU et PROPRIÉTÉ, elle devrait dire *Le* NU-PROPRIÉTAIRE *et l'usufruitier,* et nous apprendre comment ce mot composé doit s'écrire au féminin et au pluriel.

PROPRIÉTÉ... *Nue propriété,* Propriété d'un fonds dont un autre a l'usufruit. — De même que nous écrivons *les nus-propriétaires* (Voy. NU), nous pensons qu'il serait bien d'écrire *la nue-propriété* (avec un tiret). Nous avons un certain nombre de mots où l'adjectif est joint par un tiret au substantif qui le suit : *blanc-manger, court-bouillon, courte-botte, longue-vue, plain-chant, sage-femme, etc.*

PROTE, s. m. T. d'Impr. Celui qui, sous les ordres de l'imprimeur, est chargé de diriger et de conduire tous les travaux, de maintenir l'ordre dans l'établissement, et de payer les ouvriers. *Un prote intelligent, attentif. Un prote négligent. Cet imprimeur a un prote vigilant.* — Il se dit aussi de ceux qui lisent et corrigent les épreuves. *Un prote ne saurait être trop instruit.*

Nous nous permettrons plus d'une remarque sur cet article, et d'abord nous dirons qu'on devrait écrire *prôte* avec un *ô,* car ce mot vient du grec *prôtos* qui signifie *premier* (le premier employé).

D'après cette signification primitive du mot *prote,* on aurait pu dire simplement que le prote d'une imprimerie en est le contre-maître, car à l'article CONTRE-MAÎTRE l'Académie dit que ce mot exprime « dans les grandes Manufactures, Celui qui dirige les ouvriers, qui a inspection sur eux », et qui sans doute aussi est chargé de les payer.

Enfin nous pensons que c'est un abus des mots de dire *prote* pour *correcteur;* car c'est seulement dans de petites imprimeries que le prote est appelé parfois à corriger les épreuves *sur le papier* et même *sur le plomb,* et à faire le simple office de *compositeur.* — A l'article PASSER on trouve ce même emploi du mot *prote :* « *Ce prote ne corrige pas exactement, il laisse passer bien des fautes* », phrase inin-

telligible pour les imprimeurs qui n'auront pas lu la définition de *Prote* dans le Dictionnaire de l'Académie, à moins qu'il ne s'agisse de ces petits ateliers où, comme nous venons de le dire, le prote remplit les fonctions de correcteur d'épreuves.

PROVENANT, ANTE, adj. Qui provient. *Tous les deniers* PROVENANTS *de la vente des meubles ont été employés à cela. Les sommes* PROVENANTES *de la vente des différents effets s'élevaient à tant. Les biens* PROVENANTS *de la succession.* — Ne serait-il pas convenable de laisser cette orthographe au style de pratique, et d'employer *provenant* comme participe présent dans l'usage habituel?

PROVOCATEUR, TRICE, adj. Qui provoque. *Agent provocateur.* — Il est un autre mot qui a le même sens, mais auquel on donne une acception bien différente; c'est l'adjectif PROVOCANT. Tous les jours on emploie les locutions *bravade provocante, regards provocants, œillades provocantes, grâces provocantes, de provocants sourires*, où l'adjectif *provocateur* ne saurait trouver place. On voit que le plus souvent il a à peu près la même signification qu'*agaçant,* mais un peu plus de force. On regrette d'autant plus de ne pas le trouver dans les dictionnaires, que la plupart des auteurs l'écrivent par *qu* au lieu d'y mettre un *c,* et à notre avis font une faute. En effet, les adjectifs en *ant* dérivés des verbes en *quer* dont le substantif finit par *cation,* prennent tous le *c;* ainsi l'on écrit *confiscant, fabricant, suffocant, vacant, etc.,* comme *confiscation, fabrication, etc.;* et puisqu'on met un *c* à *provocateur* et *provocation,* il en faut également un à PROVOCANT.

PRUD'HOMIE. — On écrit *homme, hommasse, hommage, etc.;* pourquoi écrire *bonhomie* et *prud'homie* avec une seule *m?* Dans les quatre premières éditions, l'Académie a écrit *prud'hommie* avec deux *m; bonhomie* (une seule *m*) n'est admis qu'à partir de la quatrième. Sans doute on a voulu régulariser l'orthographe de ces deux mots; mais on aurait mieux fait d'ajouter une *m* à *bonhomie* que de la supprimer à *prud'hommie.*

PRUNE, s. f. Fruit à noyau... *Prune de damas... Prune de Brignolles.* — Il faut écrire *Damas* avec un grand *D,* comme on a mis un grand *B* à l'autre nom (*Brignolles*); mais à ce dernier mot il ne faut qu'une *l,* comme on le trouve à la lettre **B**, « *Brignoles* ». Voy. DAMAS.

PUISSANT, ANTE, adj... *Tout-puissant, toute-puissante,* Qui peut tout. *Dieu seul est tout-puissant.* Il signifie aussi, par exagération, Qui a un très-grand pouvoir, un très-grand crédit. *Il était tout-puissant à la cour. Il était tout-puissant auprès du prince. Vous êtes tout-puissant sur l'esprit d'un tel. Ils sont tout-puissants.* — Il nous semble qu'on pourrait sans inconvénient supprimer le tiret dans l'adjectif composé *tout-puissant,* et écrire : « *C'est un coup de la main de Dieu, de sa main* TOUTE PUISSANTE. *La reine est* TOUTE PUISSANTE *sur l'esprit de son auguste époux.* On réserverait le tiret pour le substantif composé LE TOUT-PUISSANT.

PUITS, s. m... *Le bord d'un puits. Le rebord d'un puits. La mardelle* ou *la margelle d'un puits.* — A l'article MARGELLE l'Académie n'a pas reproduit *mardelle,* d'où nous concluons que ce mot est un terme local ou même une locution vicieuse qui ne devrait pas se trouver ici. De *margo* on doit faire *margelle* et non *mardelle.*

PUNCH, s. m. (On prononce *Ponche.*)—En 1762, l'Académie a francisé les mots anglais *beefsteak, roastbeef, pudding, ale, punch, toast, etc.,* en les écrivant *bifteck, rosbif, pouding, aile, ponche, toste, etc.* Dans sa dernière édition elle a maintenu la même orthographe pour les quatre premiers de ces mots; il aurait été mieux de ne pas revenir à l'anglais pour les deux derniers. Voy. TOAST.

Q

QUADRATURE. T. d'Horlogerie.—A la lettre C on trouve déjà ce mot écrit *Cadrature,* et accompagné d'une définition qui est lettre pour lettre la même qu'ici. Nous pensons que *c* est préférable à *qu,* et que de cette dernière variante il faudrait renvoyer à la première, d'autant plus que nous avons aussi *quadrature,* terme de Géométrie et d'Astronomie, où la syllabe *qua* se prononce *coua.*

QUADRUPÈDE... *Les quadrupèdes vivipares. Les quadrupèdes ovipares.* — A l'article OVIPARE nous avons vu que l'Académie en reproduisant cet exemple des précédentes éditions, *Il y a des poissons qui sont* VIVIPARES, *et d'autres qui sont ovipares,* a fait un anachronisme, c'est-à-dire qu'elle a mis au nombre des poissons les CÉTACÉS, qui aujourd'hui forment une famille à part. Ici, en disant qu'il y a des *quadrupèdes* OVIPARES, elle qualifie évidemment du nom de QUADRUPÈDES les tortues, les lézards, les grenouilles, etc., qui maintenant sont considérés par les naturalistes comme des reptiles, parce que, de même que les vrais reptiles, c'est-à-dire les serpents, ils ont le sang froid. Sans supprimer cet exemple, *les quadrupèdes ovipares,* elle aurait bien fait de mettre ses lecteurs au courant des progrès de la science.

QUARTINIER, s. m... Quelques-uns disent, *Quartenier.* — Dans les trois premières éditions l'Académie elle-même disait *quartenier,* et à l'article DIZENIER elle dit encore aujourd'hui *Les* QUARTENIERS, *les dizeniers de Paris.* D'après l'orthographe qui figure en tête de cet article il paraît que *quartinier* prévaut maintenant; mais nous n'en comprenons pas la cause, et nous croyons que *quartenier* est préférable, à cause de l'analogie de désinence avec *dizenier, cinquantenier, centenier, etc.* Ce mot n'a pas un primitif terminé par *ine* comme *cantinier,* qui est dérivé de *cantine.*

QUATERNE. — L'Académie nous dit que dans *quaternaire qua* se prononce *coua.* En est-il de même pour *quaterne?* Qu'il faille prononcer *ca* ou *coua,* elle aurait dû, ce semble, l'indiquer ici, comme elle l'a fait à chacun des mots *quadruple* (*coua*) et *quadrupler* (*coua*) pour

la similitude, ou *liquéfaction* (*cué*) et *liquéfier* (*ké*) pour la différence.

QUATRAIN... *Les quatrains de Pibrac.* — A GNOMIQUE on trouve « *Les Distiques de Caton sont un poëme gnomique.* » Nous ne comprenons pas pourquoi *Distique* est écrit avec un *D* majuscule et *quatrain* avec un *q* minuscule.

QUE... remplace aussi, en parlant des choses, Pendant lequel, dans lequel, etc. *L'hiver* QU'*il fit si froid. Le jour* QUE *cela est arrivé. Au moment* QUE *je le reverrai.* — Et ailleurs :

(à PROPRE) *Sa maladie commença le propre jour* QUE *la mienne finit.*
(à VOIR) *J'ai vu le temps* QUE *l'on faisait...*
(à COMMÉMORATION) ... *le jour* QU'*on célèbre une autre fête.*

Dans d'autres articles, l'Académie emploie à peu près indifféremment *où* et *que;* cependant elle semble préférer ce dernier :

(à MOMENT) *Au moment* OÙ *il arrivera, j'irai le voir.*
Id. *Au moment* QUE *je le verrai, je lui parlerai de vous.*
Id. *J'arrivai dans le moment même* QU'*il venait de sortir, dans le moment* OÙ *il sortait.*
(à TEMPS) *Quand reverrons-nous le temps* QUE..., *le temps* OÙ...
Id. *Le temps fut* QUE...
Id. *Il fut un temps, il y a eu un temps* QUE..., *un temps* OÙ...
(à JOUR) *Un jour viendra* QUE...

C'est là le *quo* des Latins, et le *que* français qui le représente était encore très-usité il y a deux siècles; mais nous croyons qu'aujourd'hui l'on emploie généralement le pronom *où,* qui nous semble préférable.

QUE... est aussi un corrélatif des mots Tel, quel, même, autre, meilleur, pire, et se met toujours après... *C'est bien un autre homme que vous ne disiez. Il a bien d'autres vues que vous ne croyez.* — Nous croyons qu'il aurait été plus correct de dire : C'est UN BIEN AUTRE homme que vous ne disiez. Il a DE BIEN AUTRES vues que vous ne croyez, car *il a* BIEN D'AUTRES *vues* peut signifier Il a beaucoup d'autres vues, et ce n'est que la fin de la phrase qui force à comprendre l'idée de l'auteur. Nous pensons qu'on dirait, *Ce sont* DE BIEN AUTRES *gens,* et non, *ce sont* BIEN D'AUTRES *gens.* Voy. BIEN et PREMIER.

QUE... forme en outre certaines locutions avec diverses prépositions, conjonctions et adverbes, comme *Afin que, avant que, après que, bien que, dès que, depuis que, encore que, loin que, puisque, parce que, sans que, à moins que, attendu que, vu que, en sorte que, d'autant que, outre que, pourvu que, soit que,* et quelques autres.

Non-seulement *que* se joint à des prépositions, des conjonctions et des adverbes, pour former diverses locutions, mais encore il s'emploie seul pour représenter ces locutions, et l'Académie nous en fournit plusieurs exemples; ainsi il se dit pour

AFIN QUE : *Approchez,* QUE *je vous parle.*
DE PEUR QUE : *Retirez-vous,* QU'*il ne vous maltraite.*
LORSQUE : *A peine était-il sorti,* QUE *la maison s'écroula.*

AVANT QUE : *Je n'irai point* QUE *tout ne soit prêt.* (Voy. NE.)
DEPUIS QUE : *Il y a dix ans* (écoulés) QU'*il est parti.*
SOIT QUE : QU'*il perde son procès ou* QU'*il le gagne, il partira.*
SI BIEN QUE : *On le régala* QUE *rien n'y manquait.*

Mais il est d'autres locutions représentées par *que*, et nous aurions désiré les trouver dans le Dictionnaire de l'Académie, pour savoir d'abord si elles sont bonnes, et ensuite si notre interprétation est exacte. Voici quelques exemples que nous faisons précéder du sens que nous attribuons au *que :*

PUISQUE : Sans doute vous avez été malade, QU'on ne vous a vu depuis six mois.
Id. Vous êtes donc brouillé avec M***, QUE vous ne lui parlez plus?
PARCE QUE : Si je ne vais plus chez vous, c'est QUE je crains d'y rencontrer M***.
Id. S'il est pauvre aujourd'hui, c'est QU'il a dissipé follement son immense fortune.

COMME OU PARCE QUE :

(à AUJOURD'HUI) *Aujourd'hui* QU'*il est puissant, il pourra vous servir.*
(à MAINTENANT) *Maintenant* QUE *nous sommes seuls, je vais vous parler librement.*
(à PRÉSENT) *A présent* QUE[1] *je suis en meilleure santé, j'irai vous voir.*

Si notre interprétation est exacte, on devrait trouver des exemples de ces locutions, comme elliptiques, ici ou aux articles PUISQUE, PARCE QUE, etc. — En voici deux qu'on lit à l'article SAVOIR, et dont on désirerait avoir la phrase complète :

QUE *sait-on ce qui arrivera?*
QUE *sait-on s'il le voudra?*

Ici le QUE serait-il employé par redondance, comme dans

« (à QUE) QUE *s'il m'allègue...* QUE *si vous m'objectez...* » ?

Dans cet article nous voyons *que* employé explétivement dans plusieurs expressions : *Si j'étais* QUE *de vous. Cela ne laisse pas* QUE *d'être inquiétant.* QUE *s'il m'allègue... C'est une belle chose* QUE *de garder le secret, etc.;* mais nous n'y trouvons pas d'exemples où il ait été supprimé par ellipse[2]. Après ces phrases « QUE *je meure si cela n'est pas vrai !* QU'*il parte tout à l'heure ! etc.* », il aurait fallu en mettre quelques-unes dans le genre de celles-ci :

(à DIEU) *Dieu m'en garde. — Dieu m'en préserve. — A Dieu ne plaise.*
Id. *Dieu soit loué ! nous voilà délivrés de cet importun.*
(à ARDER OU ARDRE) *Le feu saint Antoine*[3] *vous arde !*

1. Quelques personnes sont disposées à donner au *que* de ces trois phrases le sens de *où;* mais nous croyons qu'elles se trompent, car les Latins diraient *nunc quum.*

2. Au lieu de *supprimé par ellipse,* nous dirions *ellipsé* si l'Académie le permettait. Voy. ELLIPSER.

3. Aux articles FEU, SAINT, on trouve *feu Saint-Antoine* (grande *S* et tiret). Nous croyons cette orthographe-ci préférable, à cause du *de* supprimé : l'Académie écrit de même *mal Saint-Jean, feu Saint-Elme,* et non *saint Jean, etc.*

Quelquefois on sous-entend *que celui,* comme dans ces phrases :

(à Bois, Feuille) *Qui a peur des feuilles n'aille point au bois.*

(à Morveux, Moucher) *Qui se sent morveux se mouche.*

(à Savoir) *Qui ne sait pas son métier, l'apprenne ou le quitte.*

Enfin il nous semble que l'Académie aurait dû faire connaître dans cet article la valeur de *que* dans certains proverbes tels que ceux-ci : *Coûte* QUE *coûte. Vaille* QUE *vaille. Fais ce que dois, advienne* QUE *pourra, etc.*

QUELQU'UN, UNE, s. Un, une entre plusieurs. *Nous attendons des hommes, il en viendra quelqu'un.* — Dans cet exemple, *quelqu'un* peut-il être réellement considéré comme substantif? n'est-ce pas plutôt un pronom? On pourrait mieux l'appeler substantif dans les phrases suivantes, où l'Académie dit qu'il est employé absolument : *Quelqu'un m'a dit, Il viendra quelqu'un, J'attends quelqu'un,* parce qu'en effet ici *quelqu'un* signifie Une personne. Voy. Rien.

QU'EN-DIRA-T-ON, s. m... *Se moquer du* QU'EN-DIRA-T-ON. *Se mettre au-dessus du* QU'EN-DIRA-T-ON. *Mépriser le* QU'EN-DIRA-T-ON. — Aux articles Dire et On, nous voyons sans tiret entre *qu'en* et *dira-t-on* les deux premiers de ces exemples, plus les suivants : *Braver le* QU'EN DIRA-T-ON, *Être sensible au* QU'EN DIRA-T-ON. Nous croyons utile de mettre le tiret.

QUEUE... *Queue en catogan,* Celle qui a été coupée très-COURT, près de la racine. — Ce nouvel exemple semble confirmer ce que nous avons dit à l'article Court, qu'après les verbes *couper, tailler, etc.,* ce mot doit rester invariable, surtout si le substantif auquel il se rapporte est du genre féminin. Voy. Court.

QUEUE... Prov. et fig., *Prendre le roman par la queue,* Avant le mariage, vivre maritalement.— N'y a-t-il pas ici une transposition typographique? Il nous semble qu'il fallait dire : « Vivre maritalement avant le mariage » ; autrement, c'est prendre le roman par la queue en fait de construction.

QUI, pronom relatif. *L'homme qui raisonne. La femme qui a soin de son ménage...* — On est surpris de ne pas trouver dans cet article des exemples de *qui* se rapportant à un pronom qui ne le précède pas immédiatement. En voici que nous avons pris ailleurs :

(à Voici, Voilà) *Le voici, le voilà* QUI *vient.*

(à Démon) *Il est là* QUI *fait le démon.*

(à Renier) *Je l'entendais* QUI *reniait et blasphémait.*

(à Venir) *Je le rencontrai* QUI *venait de Rome.*

Il aurait été d'autant plus utile de donner ici quelques exemples semblables, que dans certaines localités on dit *qu'il* au lieu de *qui : Le voici* QU'IL *vient, etc.*

QUIBUS. (On prononce *Cuibusse.*)—Y a-t-il quelque différence dans ces trois prononciations figurées diversement « Blocus, on prononce l'S; Chorus, on prononce *koruce;* Quibus, on prononce *cuibusse* » ?

QUIDAM, QUIDANE, s. (On prononce *Kidan.*) — C'est une chose assez bizarre qu'un mot qu'on ne francise qu'à moitié. *Quidam* conserve sa forme latine, et cependant non-seulement on le prononce à la française, mais encore on lui donne un féminin formé irrégulièrement. Nous nous joignons à ceux qui proposent d'écrire *quidan* pour faire disparaître ces inconséquences.

QUIÉTUDE. — Comment faut-il prononcer ce mot, *ki-étude* ou *cuiétude?* Jamais nous n'avons entendu la première de ces prononciations, et cependant il semblerait que c'est celle que veut l'Académie, car au mot QUIET elle dit « On prononce *cui* dans ce mot et les DEUX suivants », c'est-à-dire dans *Quiétisme* et *Quiétiste; Quiétude* se trouve le troisième.

QUINTUPLER. Rendre cinq fois plus grand, multiplier un nombre par cinq. — Au mot QUINTUPLE, l'Académie dit fort bien « Qui vaut cinq fois AUTANT », et non, Qui vaut cinq fois PLUS. Il fallait donc définir QUINTUPLER, Rendre *cinq* fois *aussi* grand, ou *quatre* fois *plus* grand.

Dans *quintupler* la première syllabe doit-elle ou non être prononcée *cuin* comme dans *quintuple?*

QUINZAIN. Terme INDÉCLINABLE dont on se sert au jeu de paume, pour indiquer que les joueurs ont chacun quinze. *Ils sont quinzain. Nous sommes quinzain.* — Il serait à désirer que l'Académie s'abstînt d'employer des locutions hors d'usage, et le mot *indéclinable* est aujourd'hui de ce nombre quand on parle de mots français. A l'article INDÉCLINABLE nous lisons : « Il se dit quelquefois des mots qui ne reçoivent pas les signes du genre et du nombre. *Participe indéclinable. Mot, particule indéclinable.* Dans ce sens, on dit mieux, *Invariable.* » Voyez BIEN.

QUIPROQUO... *Cet homme fait sans cesse des quiproquo. Les quiproquo d'apothicaire sont dangereux.*—Si l'on mettait deux tirets dans ce mot pour en rappeler l'étymologie, il serait très-bien de le maintenir invariable; mais nous croyons que, tel qu'on l'écrit maintenant, il est tombé dans le langage vulgaire et qu'il doit prendre la marque du pluriel. Au reste c'est ainsi qu'on l'écrit généralement.

QUOTE, adj. fém. Il n'est usité que dans cette locution, *Quote-part,* La part que chacun doit payer ou recevoir, dans la répartition d'une somme totale. *Il doit payer tant pour sa quote-part. Il lui revient tant pour sa quote-part.* Voyez COTE.

Nous avons ici deux remarques à faire : 1° Comme le mot *quote* n'existe plus isolément depuis deux cents ans au moins, il nous semble qu'il aurait été mieux de dire : « QUOTE-PART, s. f. La part que chacun.... *Il doit payer tant pour sa quote-part. Il lui revient tant pour sa quote-part.* Le mot *quote,* employé seul, s'écrit maintenant *Cote.* » — 2° Nous dirons que dans cet article et à QUOTITÉ, COTISATION, le mot *quote-part* est écrit avec un tiret, mais qu'à PART et à PAYER ce tiret est omis (*Quote part.* Voyez QUOTE. *Payer sa quote part*).

R

R, s. f. et m... « R double se prononce comme si elle était simple, excepté dans *Errer, abhorrer, concurrent, interrègne, narration, terreur, torrent,* et quelques autres; dans la plupart des mots qui commencent par *ir* : *Irrégulier, irrévocable;* ainsi que dans le futur et le conditionnel des verbes *acquérir, mourir, courir* et ses dérivés : *j'acquerrai, je courrai, je mourrai; j'acquerrais, etc.*

Au mot Concurremment, l'Académie dit « On prononce *concurrament* » ; mais elle ne dit point que dans *concurrence, concurrent,* on doive prononcer les deux *r.* — Au mot Irrachetable, elle dit « Dans ce mot et dans les suivants, on prononce les deux R » , et cette règle paraît être sans exception pour les 48 mots qui suivent, puisqu'elle ne dit le contraire à aucun de ces mots. Cependant puisqu'on lit plus haut : « Dans la plupart des mots qui commencent par *ir* », il semble qu'il doit y avoir des exceptions, et il aurait été bon de les indiquer. — Aux mots *terreur, torrent,* elle ne dit pas de prononcer les deux *r;* est-ce une omission? — Nous croyons qu'aux verbes *acquérir, mourir, courir* et ses dérivés (*accourir, concourir, discourir, encourir, parcourir, recourir, secourir*), il faut ajouter *conquérir, s'enquérir* et *requérir,* qui prennent aussi deux *r* au futur et au conditionnel : *je conquerrai, je m'enquerrai, je requerrai; je conquerrais, etc.*

RABDOMANCE ou **RABDOMANCIE** [1]. — *Rabdomance* est-il plus usité que *Rabdomancie,* que l'Académie met le dernier? Nous ne le croyons pas, et conséquemment nous pensons que *Rabdomancie* devrait occuper la première place. Il nous semble aussi que l'Académie aurait dû écrire *rhabdomancie* et *rhabdomance,* conformément à l'étymologie, car ces mots, presque inconnus, ne sont point du domaine public.

RABÊTIR, v. a. Rendre bête, stupide. *Vous* rabêtissez *ce garçon-là à force de le maltraiter.* — Il s'emploie aussi neutralement, et signifie Devenir bête. *Il* rabêtit *de jour en jour.*—A la lettre **A** nous lisons: « Abêtir, v. a. Rendre stupide. *Vous* abêtirez *cet enfant.* — Il est aussi neutre, et signifie Devenir bête. *Il* abêtit *tous les jours.* »

Nous avons en français plusieurs verbes où l'addition de la particule *re* ne change rien à la signification primitive; ainsi l'on dit indifféremment Accourcir ou raccourcir *une robe, un manteau, un bâton;* Allonger ou rallonger *un habit, une jupe, une table, etc.;* mais parfois cette particule a quelque chose de choquant, et nous croyons qu'il en est ainsi pour *rabêtir,* où d'ailleurs elle n'est d'aucune utilité, puisque l'Académie donne à ce verbe la même valeur qu'à *abêtir.*

1. L'Académie met *aéromancie, œnomancie,* sans variante; — *chiromancie,* quelques-uns disent *chiromance;* — *géomance* ou *géomancie; nécromance* ou *nécromancie; oniromance* ou *oniromancie; ornithomance* ou *ornithomancie; rabdomance* ou *rabdomancie;* — puis, *chiromancien,* s. m.; — *géomancien, ienne,* s.; — *nécromancien, négromancien, ienne,* s. — Les autres mots, *aéromancie, œnomancie, géomance, etc.,* n'ont pas de corrélatif.

RÂBLE. — L'étymologie de *râble* ne demande point l'accent que l'Académie y met aujourd'hui et qu'elle n'y mettait pas autrefois; dans *râle* et *râpe*, le circonflexe représente, il est vrai, une *s* supprimée; mais cet accent étant devenu une affaire de fantaisie, puisqu'on le met sans qu'il y ait de lettre supprimée et que souvent on ne le met pas malgré les suppressions de lettres, il vaudrait beaucoup mieux ne pas avoir une orthographe qui varie à chaque mot. Nous en disons autant pour *râteler*, *râper*, *racler*, *ratisser*, *etc.*, dont les deux premiers seulement prennent un accent.

RÂBLU. — L'accent nous paraît être encore moins utile dans ce mot que dans *râble*, puisque la syllabe finale n'est pas muette.

RABOUGRIR, v. n. *Les grandes gelées font rabougrir le jeune bois.* — Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *Quand les racines touchent le tuf, les arbres se rabougrissent.*

Il nous semble évident que l'emploi de ce verbe avec le pronom personnel devrait précéder l'autre, où ce pronom est supprimé par ellipse : *faire rabougrir* se dit pour *faire* SE *rabougrir*, comme *faire* AGENOUILLER, *faire* ÉCROULER, etc., se disent pour *faire* S'AGENOUILLER, *faire* S'ÉCROULER, etc. Voy. ÉGOUTTER.

RACINAGE, s. m. Décoction d'écorce de feuilles de noyer, de coques de noix, propre pour la teinture. — Évidemment il y a une faute dans cette définition, car les feuilles de noyer n'ont pas une écorce qu'on enlève pour en faire le racinage. Nous présumons qu'après *écorce* il faut ajouter une virgule ou peut-être le mot *ou*.

RADIS, s. m... *Déjeuner* AVEC *du beurre et des radis.* — A l'article MATIN on lit également : « *Il déjeune tous les matins* AVEC *du chocolat* » ; mais on trouve ailleurs :

(à COLLATION) *Il fait collation* D'*une pomme.*
(à DÉJEUNER) *Déjeuner* D'*un pâté.*
(à DÎNER) *Dîner* D'*un poulet*, D'*un morceau de bœuf.*

On se demandera sans doute si l'on peut dire indifféremment *déjeuner* DE et *déjeuner* AVEC DU... ; et l'on sera tenté de répondre affirmativement, puisque l'Académie donne plus d'un exemple de l'un et de l'autre. Cependant il n'en est point ainsi, et les grammaires proscrivent l'emploi d'*avec*. Serait-ce pour empêcher une équivoque dans le cas où l'on dirait *Déjeuner* AVEC *un perdreau, dîner* AVEC *un poulet*, comme on dit *Déjeuner* AVEC *un ami, dîner* AVEC *son chien?* Quoi qu'il en soit, les phrases *déjeuner* AVEC DU *chocolat*, AVEC DU *beurre et* DES *radis*, n'étaient pas dans les précédentes éditions; mais nous ignorons si l'Académie a voulu protester en 1835 contre la règle des grammairiens.

RAGRÉMENT. Action de ragréer (mettre la dernière main à) un ouvrage, ou le résultat de cette action. — Ce mot devrait s'écrire *ragréement*, avec deux *e* comme l'infinitif. *Ragrément* n'est pas le réduplicatif d'*agrément;* et les dictionnaires qui donnent un substantif au verbe *dégréer* disent *dégréement* et non *dégrément.*

RAIS, s. m. pl.... *Il y a un rais rompu à cette roue. Remettre un rais à une roue.* — Nicot écrivait un *ray*, et il avait raison; le radical de *rayon, rayonnement, rayonner, etc.*, est *rai* et non *rais*, comme le radical de *balayer, essayer, étayer*, est *balai, essai, étai*, et non *balais, essais, étais*. Voy. RELAI.

RAMONAGE, RAMONER, RAMONEUR. — Ces mots, qui viennent de *ramon*, balai, devraient prendre deux *n*, comme *sermonnaire, sermonner, sermonneur*.

RAPATRIAGE ou **RAPATRIEMENT...** Ces deux mots sont familiers. — Il nous semble que *rapatriage* est plus que familier, qu'il est presque de mauvais goût, et qu'il aurait dû être placé après *rapatriement*.

RAPPELER... signifie, figurément, Faire revenir dans la mémoire... *Rappeler quelque chose dans sa mémoire. Se rappeler quelque chose dans la mémoire*, ou simplement et mieux, *Se rappeler quelque chose*. — Plusieurs de ceux qui ont appris dans leur grammaire qu'il ne faut pas dire *se rappeler* DE *quelque chose, je m'*EN *rappelle bien*, en concluent que *se rappeler* ne doit jamais être suivi de la préposition *de*, et qu'en revanche *se souvenir, se ressouvenir* ne doivent jamais avoir pour complément *que* ou toute autre expression qui semble être un régime direct. Nous croyons devoir les désabuser en leur présentant les exemples que donne l'Académie :

Je me rappelle D'*avoir vu*, D'*avoir fait telle chose.*
Je me rappelle QU'*il m'a conté cette histoire.*
Je ne me souviens pas QU'*il m'ait dit cela.*
Je ne me souviens pas S'*il y était*, S'*il y est venu.*
Je ne me souviens pas QUAND *cela est arrivé*, COMMENT *cela s'est fait*, POURQUOI *il a fait cela*, OÙ *cela s'est passé.*
Je ne me souviens pas QUI *me l'a dit.*
Ressouvenez-vous QUE *vous m'avez promis de venir me voir.*
Ressouvenez-vous (considérez, etc.) QUE *celui qui vous parle est le fils de votre meilleur ami.*

RAPSODE, s. m. T. d'Antiq. grecque.—Comme *rabdomancie*, ce mot devrait s'écrire avec *rh*, conformément à son étymologie grecque.

RAQUETTIER. — Il faudrait ramener à la règle générale *aiguillettier, lunettier* et *raquettier*, et les écrire avec un seul *t* comme *buvetier, charretier, gazetier, vergetier, etc.* Voy. l'article RÉDUPLICATION.

RASER, v. a... *Un perruquier qui rase bien, qui rase mal, qui ne rase pas* D'ASSEZ *près.* — N'est-ce pas plutôt « *qui ne rase pas* ASSEZ *près* » qu'il faudrait? Il nous semble qu'il faut dire *Rasez-moi* PRÈS, BIEN PRÈS, c'est-à-dire PRÈS DE LA PEAU, et non *rasez-moi* DE PRÈS[1],

1. L'Académie dit encore :
(à TONDRE) Fig. et fam., *Tondre la brebis* DE TROP PRÈS, Mettre des impôts trop lourds sur le peuple.
Id. *Tondre*... signifie Couper les cheveux DE PRÈS avec les ciseaux.
mais à l'article MOUCHER nous trouvons un exemple qui semble confirmer notre opinion :
Vous avez mouché cette chandelle trop court, TROP PRÈS (et non, DE trop près).
Ces locutions *Couper, moucher, tondre près* ou *de près* devraient se trouver à l'article PRÈS.

puisqu'on ne peut pas raser *de loin*. Au contraire on dit très-bien *voir de près,* comme on dit *voir de loin;* mais chacun sentira qu'il n'y a aucun rapport entre *voir* et *raser* et que l'adverbe ne peut pas être le même.

RATION, s. f. — Comment se fait-il que le verbe *rationner* ne se trouve pas dans le Dictionnaire de l'Académie? C'est un mot qu'on emploie tous les jours dans le sens propre et au figuré. ON RATIONNE LES PASSAGERS sur un navire où les vivres manquent; UN PÈRE RATIONNE pour l'argent SON FILS qui fait trop de dépense, etc.

RE... On peut donner à beaucoup de verbes, surtout dans le langage familier, une signification itérative, en les faisant précéder de la particule *Re*. *Rebroyer, recarreler, recrotter, redémolir, redessiner, refeuilleter, refiger, regeler, regreffer, relimer, remanger, renoircir, remprunter, réinterroger, etc.,* Broyer de nouveau, carreler de nouveau, etc. Plusieurs des mots ainsi formés ne se disent guère que dans des phrases où on les joint à ceux dont ils dérivent. *Avant d'acheter ce vin, il l'a* GOÛTÉ *et* REGOÛTÉ. *Il* CONTE *et* RECONTE *toujours la même histoire. Je* CHANTAIS *et* RECHANTAIS *son air favori*. Il serait inutile de réunir dans un dictionnaire tous les mots qu'on est libre de former avec la particule *Re;* nous nous bornerons à indiquer ceux qui sont consacrés par l'usage.

Il est fâcheux que dans la citation des verbes et dans les exemples qu'elle donne, l'Académie n'ait pas introduit un seul des verbes qui présentent une difficulté réelle sous le rapport de la réduplication de l'S. Plus loin on trouve, il est vrai, les verbes *ressaigner, ressaisir, ressasser, ressauter, ressortir, ressouder, ressouvenir, ressuer;* mais cette liste est bien incomplète, et de plus nous croyons qu'en général on ne double pas l'S dans les verbes à signification itérative, lorsque ceux dont ils dérivent sont exprimés dans la même phrase. Ainsi l'on écrit : *Ce pauvre malade a été tellement* SAIGNÉ *et* RESAIGNÉ *qu'il en est mort; Il m'a* SALUÉ *et* RESALUÉ; *Il a* SAUTÉ *et* RESAUTÉ *par-dessus la corde; Cet acteur a été* SIFFLÉ *et* RESIFFLÉ; *C'est inutilement que j'ai* SONNÉ *et* RESONNÉ, *personne n'a répondu*. Nous trouvons même dans quelques-uns des grands dictionnaires du jour *resaluer, resiffler, resonner,* pour signifier Saluer, siffler, sonner de nouveau.

REBÉQUER (SE). — Voy. ABECQUER.

REBORDER, v. a... *Reborder une jupe, une robe, des souliers, etc.* — REBORDÉ, ÉE, participe.

Il manque ici l'explication des *oreilles rebordées,* comme à OURLER celle des *oreilles ourlées,* qu'on trouve à l'article OREILLE.

REBOUILLIR, v. n. — L'Académie donne au verbe *bouillir* un participe faisant les fonctions d'adjectif : « *De la viande bouillie. Des châtaignes bouillies.* » Il nous semble qu'il fallait en donner également un au verbe *rebouillir,* car on doit pouvoir dire De la VIANDE BOUILLIE et REBOUILLIE, etc.

RECEZ, s. m. T. de Droit public, relatif aux diètes de l'Empire. L'acte où, avant qu'une diète se sépare, on recueille et l'on rédige les délibérations qu'elle a prises. *Recez de l'Empire.* — Nous présumons qu'il faut lire *Recès*. Autrefois l'Académie écrivait *abscés, accés, excés, progrés, etc.*; mais elle mettait un *z* à *congrez, procez, succez, etc.*; aujourd'hui tous ces mots se terminent par *ès* (*abcès, accès, excès, progrès; congrès, procès, succès, etc.*), à l'exception de *recez*, qui sans doute a été oublié dans la réforme parce qu'il est moins usité.

RECOMPTER. — *Ajoutez* « On ne prononce pas le P. » Voy. ESCOMPTE.

RECONNAISSANCE... se dit en outre d'un acte par écrit, pour reconnaître qu'on a reçu quelque chose, soit par emprunt, soit en dépôt... — Il manque ici une expression qui malheureusement n'est que trop usitée : *Reconnaissance du mont-de-piété.*

RECOUVRANCE, s. f. Vieux mot qui signifiait Recouvrement, action de recouvrer. Il n'est plus employé que dans cette dénomination, *Notre-Dame de recouvrance.* — On se demande : Qu'est-ce que *Notre-Dame de recouvrance?* comme à LIESSE : Qu'est-ce que *Notre-Dame de liesse?* Quelle a été l'origine de ces noms? Il aurait peut-être suffi de trois ou quatre lignes pour donner au lecteur un renseignement qu'il ne sait où chercher.

RECUEIL, RECUEILLEMENT, RECUEILLIR. — *Ajoutez* « Prononcez *rekeuil, rekeuillement, rekeuillir.* » Voy. ACCUEIL.

RECULONS (À)... *Les écrevisses vont à reculons.* — En lisant cet exemple on est tenté de croire que les écrevisses ne marchent qu'à reculons, et il est toujours fâcheux de perpétuer les erreurs. Il aurait fallu dire, comme au mot ÉCREVISSE, que SELON L'OPINION VULGAIRE ce crustacé va PRESQUE TOUJOURS à reculons; là du moins il y a deux correctifs.

REDDITION, s. f. — *Ajoutez :* On prononce les deux D.

REDESCENDRE, v. n. Descendre de nouveau. *Il est remonté dans sa chambre, il va redescendre. Le baromètre redescend.* — Il est aussi actif, et signifie Oter de nouveau d'un lieu élevé. *Redescendez ce tableau.*

L'Académie a omis une acception très-usitée du sens actif : *Redescendre une montagne, un escalier, des degrés, une rivière, etc.*

RÉDONDANCE, s. f. (Dans ce mot et dans ses dérivés, bien des personnes écrivent et prononcent *Re.*) — Nous aussi nous croyons que *re* est préférable à *ré*, et que l'Académie aurait mieux fait de supprimer l'accent. Est-ce bien à la majorité des voix qu'elle a joint la sienne?

REDOUTER, v. a. Craindre fort. — Ce verbe peut-il ou non être suivi de *de*, de *que* : *Il* REDOUTE *beaucoup* DE *passer l'hiver à la campagne. Je* REDOUTE QU'*il n'apprenne*[1] *cette fatale nouvelle sans y avoir*

1. Nous avons cru devoir mettre la négation comme on le fait après *craindre*, dont *redouter* est un augmentatif. Cette difficulté grammaticale était une raison de plus pour que l'Académie donnât un exemple du verbe *redouter* suivi de *que*.

été préparé. Si ces deux locutions *redouter de, redouter que,* sont bonnes, il faut réparer l'omission de l'Académie, qui n'a mis que des substantifs pour compléments du verbe.

RÉDUPLICATION DES CONSONNES L, T, AU MILIEU DES MOTS.

Dans la désinence *ellerie* l'Académie met généralement deux *l*; elle écrit : *boissellerie, chancellerie, chapellerie, coutellerie, hôtellerie, oisellerie, tonnellerie, etc.* Il n'y a que deux exceptions : *grivèlerie,* qui prend un *è,* et *bourrelerie,* qui a une seule *l* et un *e* muet.

Pour la désinence *etterie,* au contraire, il n'y a que trois mots qui doublent le *t* : *coquetterie, escopetterie, tabletterie;* les autres n'en prennent qu'un : *bonneterie, briqueterie, buffleterie, caqueterie, grèneterie, louveterie, marqueterie, mousqueterie, paneterie, papeterie, parqueterie, pelleterie, etc.*

Cette contradiction est fâcheuse, et il nous semble que l'oreille demande la réduplication du *t* comme celle de l'*l*.

L'analogie avec les mots *boisselier, chancelier, chandelier, chapelier, coutelier, hôtelier, sommelier, tonnelier, oiselier* et *oiseleur, chapelain, châtelain, gabeleur, etc.,* qui ne prennent qu'une *l* bien qu'on en mette deux dans leurs corrélatifs *boissellerie, chancellerie, chandelle, etc.,* ne devrait-elle pas faire supprimer une *l* dans *cannellier, ficellier, prunellier, vermicellier, etc.?*

Et de même, l'analogie avec *bonnetier, buvetier, chaînetier, charretier, gazetier, layetier, noisetier, vergetier, etc.,* ne devrait-elle pas amener la suppression du second *t* dans *aiguillettier, lunettier, raquettier?* — On laisserait les deux *t* dans *brouettier,* à cause de la syllabe sourde qui précède.

RÉFLÉCHIR... Fig., en Grammaire, l'action du verbe se réfléchit sur le sujet. Exemples : *Je me repens. Vous vous moquez. Il se tourmente. Etc.* Le verbe alors s'appelle *Verbe réfléchi.*

Il nous semble que pour des choses distinctes il faudrait employer des noms différents. Suivant nous, les verbes qui se conjuguent avec les deux pronoms de la même personne sont de deux sortes : les verbes *réfléchis,* dont l'action retombe sur le sujet lui-même, et dont le participe reste invariable ou s'accorde suivant que le régime direct est après ou avant, comme dans les verbes actifs : *Elle s'est* BLESSÉ LA MAIN, *elle s'est* BRÛLÉ LE PIED; *elle* S'*est* BLESSÉE *à la main, elle* S'*est* BRÛLÉE *au pied.* C'est à cette classe qu'appartient le verbe *se tourmenter : Ils se sont* TOURMENTÉ LE CORPS *par les remèdes; ils se sont* TOURMENTÉS *à chercher un expédient pour sortir d'embarras.* — Dans les verbes que nous appelons *essentiellement pronominaux,* l'action, suivant nous, ne retombe pas sur le sujet; tels sont *se moquer, se repentir, se méfier, etc.* Nous les appelons ainsi non-seulement parce

qu'ils se conjuguent avec les deux pronoms de la même personne, mais encore parce que le participe s'accorde toujours en genre et en nombre avec le sujet du verbe. **Elle** *s'est* **moquée** *de nous*. **Ils** *se sont* **repentis** *de leur faute*. **Elles** *se sont* **méfiées** *de vos intentions*. Cette règle ne présente qu'une seule exception, le verbe *S'arroger : Ils* ou *elles se sont* **arrogé nos droits**, *Les droits* **qu'***elle s'est* **arrogés**. Ce verbe, qui ne peut pas se conjuguer avec un seul pronom, suit, comme on le voit, la règle des verbes actifs.

L'Académie dit, un peu plus bas : « Fig., en Grammaire, *Verbes réfléchis,* Les verbes pronominaux exprimant une action ou un état qui ne se rapporte qu'au sujet du verbe. » Cette définition n'est pas à la portée de tout le monde; pour être bien comprise elle aurait besoin d'être éclaircie par un ou deux exemples. Nous devons donc renvoyer le lecteur à ceux que nous venons de donner.

Quant à ce qu'elle ajoute « Quelques grammairiens appellent *Pronom réfléchi de la troisième personne,* le pronom *Se, soi,* qui sert à la conjugaison de ces verbes », il nous semble qu'on pourrait tout aussi bien appeler *Pronoms réfléchis de la* **première** *et de la* **seconde** *personne* les pronoms *Me, moi; te, toi,* car les verbes réfléchis, comme les verbes essentiellement pronominaux, se conjuguent aux trois personnes du singulier et du pluriel. Voy. **Pronominal**.

REFLEURIR, v. n. Fleurir de nouveau. *Les orangers, après avoir porté des fleurs au printemps, refleurissent ordinairement en automne...* — **Refleuri, ie**, participe.

L'Académie aurait dû dire que ce verbe prend les deux auxiliaires *avoir* et *être,* suivant qu'on veut exprimer l'action ou le résultat de cette action, car en ne donnant aucun exemple de temps composés conjugués avec l'auxiliaire *avoir,* et en ajoutant le participe **refleuri, ie**, elle donne à entendre que *refleurir* ne se conjugue qu'avec *être*. Cependant on doit pouvoir dire : *Nos orangers* **ont** *refleuri* ou *n'***ont** *pas refleuri l'automne dernier; Plusieurs marronniers* **ont** *refleuri cette année en septembre,* tout aussi bien que, *Nos orangers* **sont** *refleuris, les marronniers* **sont** *refleuris*.

RÉGALER, v. a. Dresser, aplanir un terrain, après avoir enlevé ou rapporté des terres. *Il faut régaler les terres après le remblai.*

A l'article **Égaler** nous lisons : « **Égaler** signifie en outre, Rendre uni, plan. *Cette allée est raboteuse, il faut l'égaler*. En ce sens, on dit plus ordinairement, *Égaliser*. » Il nous semble donc qu'on devrait dire *régaliser* ou mieux encore *reniveler,* au lieu de *régaler*.

REGISTRE, REGISTRER. (Quelques-uns écrivent et prononcent *Regître, Regîtrer.*) — Voy. **Enregistrement**.

RÉGLÉMENT, adv. Avec règle, d'une manière réglée. *On* **vit réglément** *dans cette maison. Il se porte mieux depuis qu'il vit réglément.* — Il se dit aussi Des choses qui se font toujours précisément de la même manière, dans le même temps. *Il* **soupe réglément** *à sept*

heures. Il ÉTUDIE RÉGLÉMENT *ses six heures par jour. La fièvre le prend réglément tous les jours à telle heure.*

A cet adverbe nous en opposerons un autre que nous croyons beaucoup plus usité, et qui nous est également donné par l'Académie : « Régulièrement, adv. D'une manière régulière. *Il* vit *fort* régulièrement. *Il tient régulièrement ses promesses.* — Il signifie aussi, Exactement, uniformément. *Il* dîne régulièrement *à midi. Il* travaille régulièrement *tant d'heures par jour. Il se lève régulièrement à sept heures.* »

Les exemples donnés par l'Académie montrent que *réglément* et *régulièrement* ont la même signification, et que même ils s'emploient dans des phrases identiques; seulement nous croyons le premier à peu près hors d'usage, tandis que le dernier est d'un usage presque général. Ajoutons que *régulièrement* a un sens un peu plus étendu, car on ne dirait pas, *Il tient* réglément *ses promesses.* Ces observations auraient été fort utiles pour les étrangers et même pour les habitants des provinces extrêmes de la France, qui ne sont pas au courant des expressions du jour, et qui conséquemment sont exposés à se servir de termes inusités.

RÉGLEMENTAIRE, RÉGLEMENTER. — Il est regrettable que l'Académie n'ait pas conservé dans ces mots et dans *déréglement* l'accent grave qu'elle met au substantif *règlement.*

REINE-CLAUDE... *Manger des reines-Claude.* — On simplifierait beaucoup l'orthographe de ce mot en écrivant des *reines-claudes* comme on écrit des *dames-jeannes*, des *saints-germains.*

REINETTE, s. f. Sorte de pomme très-estimée... On écrit aussi, *Rainette.* — Le nom de cette pomme vient de ce qu'elle est tiquetée comme la grenouille appelée *rainette;* il serait donc convenable d'écrire de la même manière le nom de la grenouille et celui de la pomme[1].

RELÂCHE, s. m... *On donne*[2] *aujourd'hui relâche au* Théâtre Français. — Ici *Théâtre* et *Français* ne sont pas joints par un tiret, et il en est de même au mot Loge « *Les loges du* Théâtre Français, *de l'Opéra* », tandis qu'on l'a mis aux articles Théâtre et Figurant « *Le* Théâtre-Français. *Les figurants du* Théâtre-Français, *de l'Opéra*-

1. Quelques étymologistes veulent qu'on écrive *pomme* reinette, à cause de *renetinum malum;* d'autres font venir ce mot de *reine* ou de *reginetta,* diminutif de *regina,* parce que la reinette est la reine des pommes; mais ces étymologies nous semblent n'avoir aucun fondement. — Dans ses trois premières éditions, l'Académie écrivait « Rainette ou reinette, sorte de pomme marquetée de petites taches rousses ou grises », ce qui semble prouver qu'elle rattachait le nom de cette pomme à celui de la grenouille.

2. *Donner relâche* est une expression usitée, il est vrai, mais elle nous paraît vicieuse dans cette phrase en ce qu'elle prête à l'amphibologie; et en effet on doit prendre *donner* dans le sens de Jouer, représenter. Tout le monde connaît la plaisanterie suivante : « Une personne à qui l'on disait que le jour même on *donnait relâche* à tel théâtre, répondit qu'elle voudrait bien voir jouer cette pièce. » L'Académie pourrait se borner à l'exemple qu'elle offre dans ce sens avec le verbe *faire* : « *On a* fait relâche *pendant huit jours pour réparer la salle.* »

Comique. » — A l'article COMÉDIE nous avons vu que non-seulement l'Académie n'a pas mis le tiret à *Comédie Française,* mais encore que sur cinq exemples cités il n'y en a qu'un seul où *française* ait une *F* majuscule. Cela est fort embarrassant.

RELAIS, s. m. Il se dit d'un ou de plusieurs chevaux frais, soit de selle, soit d'attelage, que l'on poste en quelque endroit, etc..... *Voilà le relais.* — Nous ferons sur ce mot la même observation que sur *rais :* puisqu'on dit *relayer* et non *relaisser,* il faudrait écrire *relai.* Autrefois on employait les mots au pluriel plus souvent encore qu'aujourd'hui; ainsi l'Académie, dans la quatrième édition de son Dictionnaire, mettait *aphtèS, ichtyoliteS, ooliteS, néréïdeS*[1]*, etc.,* sans donner à ces mots un singulier; aujourd'hui il en est encore de même pour *brassières, mules* (engelures aux talons), *rais, etc.* C'est évidemment à cette cause que nous devons d'écrire au singulier *altercas, rais, relais, etc.,* au lieu d'*altercat, rai, relai, etc.* Il serait à désirer que ces trois mots, et autres qui sont dans le même cas, reçussent enfin l'orthographe que réclament l'analogie et la logique.

REMBOURSER, v. a... Fig. et fam., *Rembourser des épigrammes, de mauvais compliments, des injures, des coups de poing, un soufflet, un coup d'épée, etc.,* Les recevoir. — Les recevoir! Si l'Académie avait donné pour définition, En rendre à ceux de qui l'on en a reçu, nous comprendrions parfaitement; ce serait simplement le sens figuré; mais dans le sens qu'elle donne il est évident qu'il fallait dire EMBOURSER, comme on dit *embourser de l'argent* pour signifier Mettre en bourse l'argent qu'on a reçu. *Rembourser* au lieu d'*embourser* nous semble un contre-sens. Rabelais a dit : EMBOURSER *des coups de bâton;* Racine, EMBOURSER *des coups de nerf de bœuf;* Saint-Simon, EMBOURSER *des bourrades,* et non REMBOURSER.

REMISE, s. f... *Voiture de remise,* ou simplement *Remise,* voiture à quatre places, sans numéro, qui se loue ordinairement par jour ou par mois. *Il a loué une voiture de remise,* UN *remise. Nous prendrons* UN *remise.* On dit aussi *Cabriolet de remise.* — Comme l'Académie a donné deux exemples avec UN *remise,* on verra sans doute qu'il n'y a pas là une faute typographique; cependant il aurait été convenable d'ajouter : « Dans ce sens, *remise* est du genre masculin. »

RENAISSANCE... *Depuis la renaissance des lettres et des arts.*

A l'article AGE, l'Académie a eu soin de nous dire que le *moyen âge* comprend le temps qui s'est écoulé depuis la chute de l'empire romain, en 475, jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet II, en 1453. — A l'article MODERNE, elle nous apprend que ce mot employé substantivement se dit Des auteurs, des savants, des artistes qui ont paru depuis la renaissance des lettres et des arts. — Ici elle aurait rendu un grand service à bon nombre de ceux qui la consultent en

1. Maintenant l'Académie écrit *aphthe, ichthyolithe, oolithe, etc.,* conformément à l'étymologie, et *néréide* avec un *i* simple.

leur indiquant l'époque où cette renaissance eut lieu, car ils peuvent ignorer qu'elle date de la prise même de Constantinople par Mahomet II; qu'alors les artistes, les savants, etc., chassés par le cimeterre du conquérant, se refugièrent en Italie, où Laurent de Médicis les prit sous son glorieux patronage.

RENGRÉNEMENT. RENGRÉNER. — Il faudrait écrire *rengrener* avec un *e* muet à la seconde syllabe comme *engrener,* et remplacer par un accent grave l'accent aigu de *rengrénement* (*rengrènement*), conformément à la règle qui fait écrire *enlèvement, recèlement, dégrèvement, allèchement, etc.* Voy. ACCENTS.

RENOMMER, v. a... RENOMMÉ, ÉE, participe. *Un capitaine renommé. Il est fort renommé parmi les savants. Renommé* PAR *sa sainteté. Il était des plus renommés de ce siècle. C'est un lieu renommé* POUR *les bons vins.*—Jusqu'ici nous pensions qu'il fallait dire qu'un homme est renommé *pour* sa sainteté, *pour* ses vertus, *pour* ses talents, *pour* sa science, etc.; qu'un pays est renommé *pour* tel ou tel produit; et l'Académie en définissant RENOMMER, Nommer avec éloge, semblait confirmer notre opinion. Cependant il paraît que nous n'avions raison qu'à demi, puisque si d'un côté l'on peut dire qu'*un lieu est renommé* POUR *les bons vins,* et sans doute aussi POUR *ses vins,* d'un autre il faut dire qu'*un homme est renommé* PAR *sa sainteté,* locution reproduite à l'article DROITURE : « *Renommé* PAR *sa droiture.* »

Nous savons que plusieurs auteurs ont employé *par* au lieu de *pour,* comme dans ces phrases : *Cl. Jos. Vernet est renommé* PAR *ses marines. Cette ville est renommée* PAR *ses fabriques de tapis. Ces sauvages font des barques renommées* PAR *leur légèreté et leur solidité;* mais il nous semble que ce sont là des fautes réelles, et nous regrettons que l'Académie les ait justifiées par les exemples qu'elle donne. Nous préférons de beaucoup celui qu'on trouve à l'article PYRAMIDE : « *Les pyramides d'Égypte sont renommées* POUR *leur grandeur et* POUR *leur antiquité*[1]. »

RENTRER... se dit vulgairement Des humeurs qui SE RÉPERCUTENT. *Prenez garde de laisser rentrer cette humeur, elle vous jouerait un mauvais tour. Un charlatan lui a fait rentrer ses dartres.*— RENTRÉ, ÉE, participe. *Dartre rentrée. Humeur rentrée. Sueur rentrée.*

La Médecine a une grande obligation au VULGAIRE de ce qu'il a introduit dans le langage une expression tout à la fois simple et claire à la place d'un terme qui n'était à la portée que des gens lettrés. Tout le monde comprend ce que c'est qu'*une dartre* RENTRÉE, *une humeur*

1. Peut-être nous répondra-t-on que l'Académie a dit à l'article PYRAMIDE, *Les pyramides d'Égypte sont renommées* POUR *leur grandeur et* POUR *leur antiquité,* comme à l'article RENOMMER, *C'est un lieu renommé* POUR *les bons vins,* parce qu'il s'agit de choses; mais que pour les personnes il faut employer *par.* — Nous ne pensons pas qu'il y ait lieu d'établir cette différence entre les personnes et les choses; il nous semble qu'on doit dire qu'*un homme est renommé* PAR *son siècle,* PAR *les savants,* POUR *sa vaste érudition;* — que *tel vin est renommé* PAR *les gourmets* POUR *son bouquet délicieux.*

RENTRÉE, *une sueur* RENTRÉE, mais il n'en est pas de même de RÉPERCUTÉE. Il serait à désirer que la langue vulgaire possédât un grand nombre de mots propres à rendre aussi fidèlement l'expression scientifique.

REPARTIR, v. a. et quelquefois neutre. (Il se conjugue comme *Partir.*) Répliquer, répondre sur-le-champ et vivement.

L'Académie aurait dû dire « Il se conjugue comme *Partir,* DANS LES TEMPS SIMPLES », car le verbe PARTIR, v. a., ne s'emploie guère qu'à l'infinitif et dans cette phrase *Avoir maille à partir avec quelqu'un*[1]. —Quant à PARTIR, v. n., il se conjugue presque toujours avec l'auxiliaire *être,* et conséquemment il ne peut servir de modèle pour la conjugaison d'un verbe actif.

REPARTIR, v. n. (Il se conjugue comme le verbe ci-dessus.) Retourner, ou partir de nouveau. *A peine était-il arrivé, qu'il fut obligé de repartir.* — REPARTI, IE, part. *Il est reparti, elle est repartie.*

Ici nous avons la contre-partie de l'indication donnée à l'article précédent. L'Académie nous disait de conjuguer un verbe actif sur un verbe neutre qui prend généralement l'auxiliaire *être;* dans le présent article elle dit de conjuguer un verbe neutre qui prend l'auxiliaire *être,* sur un verbe actif où elle n'a même pas donné la conjugaison. — Au lieu de ces mots « Il se conjugue comme le verbe ci-dessus », Il faut lire « Il se conjugue comme PARTIR, v. neutre. »

REPENTIR (SE), v. pron... On dit quelquefois par menace : *Je l'en ferai bien repentir.* — Il aurait été bon de dire que *faire repentir* est mis pour *faire* SE *repentir,* et qu'il y a ellipse du pronom. Cette indication que l'Académie a eu soin de donner dans quelques articles tels que *s'agenouiller, s'écrouler, s'enfuir, s'enraciner, s'invétérer, etc.,* manque dans un plus grand nombre, entre autres aux verbes SE SOUVENIR et SE RESSOUVENIR, pour ces exemples : *Faites-moi souvenir d'aller là. Je l'en ferai souvenir. Ceci me fait souvenir que... Si vous l'oubliez, je vous en ferai ressouvenir.*

RÉPÉTITEUR... *Répétiteur au collége Louis le Grand.*— C'est le seul exemple où nous ayons trouvé *collége* immédiatement suivi du nom sans préposition; ailleurs on lit :

(à BOURSIER) *Boursier au collége* DE *Louis le Grand.*
(à CENSEUR) *Le censeur du collége* DE *Louis le Grand.*
(à COLLÉGE) *Le collége* DE *Charlemagne,* DE *Saint-Louis.*
(à PROFESSEUR) *Il est professeur au collége* DE *Louis le Grand.*
(à PROVISEUR) *Proviseur du collége* DE *Louis le Grand,* DE *Henri IV, etc.*

Nous pensons que dans ces cinq exemples le *de* est plus qu'inutile, car les colléges dont il est question n'ont pas été fondés par Charlemagne, saint Louis, Henri IV, Louis le Grand. Il doit en être de ces

1. La *maille* était une petite pièce de monnaie valant à peu près une obole ou la moitié d'un denier tournois; *partir* se disait pour Partager. — Aujourd'hui cette locution signifie Avoir un démêlé, une contestation avec quelqu'un pour une chose sans importance : *Ils ont toujours maille à partir ensemble.*

noms de colléges comme des noms d'églises, d'hôpitaux, de rues, etc. : *l'église* SAINT-GERMAIN, *l'hôpital* SAINT-LOUIS, *la rue* RICHELIEU, *le faubourg* SAINT-JACQUES, *la porte* SAINT-ANTOINE, *etc.* Il faut réserver le *de* pour les noms des colléges de telle ou telle ville, comme *le collége* D'*Orléans,* DE *Marseille,* D'*Oxford,* DE *Cambridge, etc.;* mais en revanche il faudrait écrire *le collége* LOUIS-LE-GRAND avec des tirets, comme on en met à SAINT-LOUIS, SAINT-GERMAIN, etc.

RÉSOUDRE, v. a... RÉSOLU, UE, participe. — Faut-il dire, *Je suis résolu* DE *partir* ou À *partir?* Ces deux locutions sont très-usitées, et cependant l'Académie ne mentionne ni l'une ni l'autre; elle n'emploie le participe *résolu* qu'avec l'auxiliaire *avoir :* « *Des intrigants* ONT *résolu... de le perdre. On* A *résolu d'agir sans plus tarder. On* A *résolu d'attendre* », ou avec le pronom personnel : « *Je me résolus* À *plaider,* À *demander ma retraite.* À *quoi vous résolvez-vous?* » Il y a donc une omission à réparer; mais de quelle préposition faut-il faire usage? Molière, Le Sage, Chateaubriand, etc., ont dit, *Je suis résolu* DE; Racine, J. B. Rousseau et d'autres ont dit *Je* SUIS *résolu* À. D'après cela, il paraît à peu près indifférent d'employer *à* ou *de;* cependant nous croyons qu'aujourd'hui on dit plutôt ÊTRE *résolu* À, à moins que le mot qui suit ne commence par une voyelle : *Je* SUIS *résolu* À *rester,* À *frapper un grand coup,* À *lui parler;* et *Je* SUIS *résolu* D'*attendre,* D'*agir,* D'*empêcher ce mariage, etc.*

RESSEMBLANT, ANTE, adj. Qui ressemble. *Portrait ressemblant...* — Des cinq exemples de cet article il n'y en a pas un seul où *ressemblant* ait pour complément la préposition *à;* cependant c'est une locution très-usitée, employée par Voltaire, Buffon, Chateaubriand, Ségur, etc., et par l'Académie elle-même à GRAIN et à ORGE : « *Grain d'orge,* ou *Toile, linge grain d'orge, de grain d'orge, à grain d'orge,* Toile semée de points RESSEMBLANTS À des grains d'orge. » Il était donc convenable de donner ici des exemples qui autorisent l'emploi de ce complément.

RESSUYER, v. n. Sécher. *Il faut laisser ressuyer ce mur.* On l'emploie aussi pronominalement. *Se ressuyer au soleil.* — Comme pour le verbe *égoutter* (Voy. ce mot), nous pensons que la forme naturelle de *ressuyer* est la forme réfléchie, et qu'il aurait été mieux de dire : SE RESSUYER, v. réfléchi *ou* v. pronominal. Se sécher. *Se ressuyer au soleil.* Avec l'ellipse du pronom, *Il faut laisser ressuyer ce mur.*

RETABLE, s. m. Ornement d'architecture contre lequel est appuyé l'autel, et qui ENFERME ordinairement un tableau.

A l'article ENFERMER l'Académie dit bien que ce verbe signifie Contenir, comprendre; mais elle ne l'emploie qu'au figuré : *Son cœur n'enferme point une méchanceté si noire; Ce passage enferme beaucoup de vérités; Cette proposition en enferme beaucoup d'autres.* Si *enfermer* peut s'employer dans cette acception au sens propre, il faudrait qu'elle en donnât au moins un exemple. Au reste nous croyons

que pour le sens figuré comme pour le sens propre il serait mieux de dire *Renfermer* : « *Ce parc* RENFERME *plusieurs villages ; Ce livre* RENFERME *plusieurs vérités ; Cette phrase* RENFERME *un grand sens ; Un corps mal fait peut* RENFERMER *une belle âme.* » (ACAD.)

Dans l'article RENFERMER nous aurions désiré trouver un ou deux exemples relatifs à des objets d'une moindre dimension qu'*un parc qui renferme plusieurs villages*, comme *Une armoire qui* RENFERME *toutes sortes de choses*, *Un secrétaire qui* RENFERME *des papiers précieux*, *Une urne qui* RENFERME *les cendres d'un mort*, etc. Aux articles ARMOIRE, SECRÉTAIRE, URNE, l'Académie a employé dans ses définitions le verbe *renfermer* et non *enfermer*; et nous pensons qu'elle a bien fait. Ce n'est guère que la mesure du vers qui autoriserait à dire :

Son cœur n'ENFERME point une action si noire,
. . . . un si noir attentat.

RETENIR, v. a... se dit, avec le pronom personnel, en parlant des besoins, des mouvements naturels. *Vous ne pouvez* SATISFAIRE *ici à vos besoins ; retenez-vous, tâchez de vous retenir...* — Nous pensons qu'il fallait dire, *Vous ne pouvez* SATISFAIRE *ici vos* BESOINS... Voyez SATISFAIRE.

RETERSER. Donner un second labour à la vigne, pour détruire l'herbe. — *Tercer* ou *Terser* signifie Donner un TROISIÈME labour, et *reterser* c'est donner un SECOND labour? Nous aurions cru plutôt que c'était renouveler le troisième, ou en donner un quatrième. — Quant à l'orthographe, nous pensons qu'il vaudrait mieux écrire *retercer* et *reterçage*, puisqu'on écrit *tercer*, *tercet*, *tierce*, *tiercelet*, *tiercement*, *tiercer*, *tierceron* et *tierçon*.

RETOURNER, v. n. Aller de nouveau en un lieu où l'on a déjà été... — Dans tout cet article on ne trouve pas un exemple, pas une définition qui ait trait à cette phrase qu'on lit à l'article RÉVERSIBLE : « Il se dit des biens, des terres qui doivent en certains cas *retourner au* propriétaire qui en a disposé. » Dans ce sens, *retourner* nous paraît signifier « Être restitué à, faire retour à », et il serait utile de combler cette lacune.

RETOURNER, v. a..., est aussi verbe actif, et signifie Tourner d'un autre sens. *Retourner un habit. Retourner une rôtie. Retourner une carte. Retourner du foin pour qu'il sèche.*

Retourner un habit ne signifie pas seulement Le tourner dans un autre sens comme on fait d'une rôtie, d'une carte, du foin ; cela veut dire aussi, et surtout, Le découdre et le refaire en mettant en dehors l'envers du drap quand l'endroit est usé. C'est dans ce sens que Destouches a dit :

Bon ! quand il sera vieux faites-le retourner,
Puis il vous durera cinq ou six ans encore.

RÉTRACTATION, s. f. Acte, discours ou écrit contenant le désaveu formel de ce qu'on a fait, dit ou écrit précédemment. *Rétractation*

publique, volontaire, forcée. Il a fait sa rétractation. Je l'ai obligé à une rétractation. Signer sa rétractation. Rétractation sincère.—Peut-on donner un complément à *rétractation,* et dire *Je l'ai obligé à une rétractation* DE SES CALOMNIES; *Faire la rétractation* D'UNE OPINION, DES CHOSES QU'ON AVAIT AVANCÉES? Si on le peut, il aurait fallu que l'Académie donnât au moins un exemple avec ce complément.

RETRAIT, s. m. Le lieu secret d'une maison, où l'on va aux nécessités naturelles. *Cureur de retraits.* Il est peu usité. — Si *retrait* est peu usité, quelle est la locution qu'on emploie généralement? Nous le retrouvons à MAÎTRE, BAS et ŒUVRE, CUREUR, LATRINES, etc.

> *Maître des basses œuvres,* Cureur de RETRAITS, vidangeur.
>
> *Cureur de puits, cureur de* RETRAITS.
>
> LATRINES, s. f. pl. Retrait, privé, lieu où l'on satisfait les besoins naturels.

RÉVIVIFIER. — *Répulluler* et *révivifier* sont les seuls verbes réduplicatifs où l'Académie ait mis un *é* à la première syllabe devant une consonne. Cet accent nous paraît inutile. Voy. p. 7, ligne 28, et la note.

RIC-À-RIC, loc. adv. et fam. Avec une exactitude rigoureuse. *Je le ferai payer* RIC-À-RIC. *On lui a payé* RIC-À-RIC *tout ce qui lui était dû. Compter* RIC-À-RIC. — A cette orthographe et à cette définition nous devons nécessairement opposer ce qu'on trouve à l'article PAYER : « Prov., *Payer* RIC À RIC, Payer avec lésinerie, s'acquitter, mais en payant le moins qu'on peut. *Il n'est pas généreux, il paye* RIC À RIC; et, *Faire payer* RIC À RIC, Faire payer tout ce qui est dû, sans grâce ni remise. *C'est un homme qu'il faut faire payer* RIC À RIC. »

A l'article PAYER on voit d'un côté la suppression des tirets, qui en effet ne nous semblent pas plus nécessaires dans cette locution que dans *petit à petit, peu à peu, tour à tour, etc.;* et d'un autre, une acception qui ne se trouve pas à l'article RIC-À-RIC, et qui est cependant la plus connue à Paris, celle de Payer avec lésinerie, donner le moins qu'on peut. On l'emploie même dans le sens de *Payer chiquet à chiquet,* c'est-à-dire par petites parcelles.

Qu'on nous permette de répéter ici ce que nous avons eu l'occasion de dire bien souvent, c'est qu'il serait convenable de ne donner la définition d'un mot, d'un proverbe qu'une seule fois, à l'endroit où le lecteur doit naturellement la chercher, mais de la donner aussi complète que possible. Ailleurs on se contenterait de renvoyer à cet endroit.

RIEN, s. m. Néant, nulle chose. *Dieu a créé le monde de rien.* — *Rien* est-il bien un substantif dans cet exemple et dans tous ceux où il est employé sans article? *Boire, manger, dormir, déjeuner, dîner, etc.,* qui sont des verbes, ne deviennent substantifs que lorsqu'ils sont accompagnés de l'article, et il en est de même des participes *accusé, dérivé, employé, habitué, négligé, protégé, réchauffé, etc.* Nous croyons que RIEN est substantif dans UN RIEN *le fâche, Il ferait une querelle sur* UN RIEN, *S'amuser à* DES RIENS, *S'arrêter à* DES RIENS, et autres phrases où il est précédé de l'article; mais qu'il doit être considéré

comme pronom indéfini dans ces phrases : *Dans l'ordre de la nature,* RIEN *ne se fait de* RIEN ; RIEN *n'est plus glorieux, plus commode, plus avantageux, plus nécessaire, etc.*

ROI... *Dieu est le maître des rois.* On dit dans un sens analogue, *Dieu est le roi des rois, est le roi du ciel et de la terre.* — Nous regrettons que l'Académie n'ait pas mis ici *le Roi des rois* comme elle a mis à ÊTRE *l'Être des êtres.* Voy. DE.

ROMANCIER, s. m... *Les meilleurs romanciers anglais sont Richardson, Fielding, Goldsmith, etc. Le Sage est un admirable romancier.* — Pourquoi *romancier* n'a-t-il pas de féminin? En serait-il de ce mot comme de *peintre* et d'*auteur,* et faudrait-il dire Une femme romancier *ou* une faiseuse de romans? Assurément ce n'est pas à mesdames de Staël et Guizot, à Maria Edgeworth, etc., qu'on pourrait donner cette dernière épithète.

RONCE, s. f. Arbuste épineux et rampant, de la famille des Rosacées, qui vient dans les haies et dans les bois, et qui porte un fruit assez semblable à une petite mûre. — Quel est le nom de ce fruit? Dans quelques localités on l'appelle *mûron;* à l'article MÛRE, l'Académie l'appelle *mûre sauvage;* il aurait été nécessaire de mettre ici ce nom, puisqu'il n'a aucun rapport avec celui de l'arbrisseau qui le produit.

RONGEUR, adj. Qui ronge... — RONGEURS, au pluriel, se dit, en Histoire naturelle, d'un ordre de quadrupèdes... *Le lapin, l'écureuil, le rat, sont des rongeurs.*

L'Académie n'emploie l'adjectif *rongeur* que dans le sens figuré « *Le ver rongeur,* Le remords qui tourmente le coupable. On dit aussi, *Les remords, les soucis rongeurs.* » Il nous semble cependant qu'on doit pouvoir dire *Un ulcère* RONGEUR, et peut-être même *Une plaie* RONGEUSE. Conséquemment il serait bien de mettre RONGEUR, EUSE, adj. — Quant à *Rongeurs,* terme d'Histoire naturelle, on l'emploie adjectivement et au singulier : *Le rat est un animal* RONGEUR, et substantivement, *un rongeur.* Mais sans réclamer contre cette omission, nous dirons que puisque l'Académie a donné *Rongeur* comme un adjectif, il aurait été convenable, après ces mots *Le lapin, l'écureuil, le rat, sont des rongeurs,* d'ajouter « Dans cette phrase, il est employé substantivement. »

ROSE, s. f... *Rose pompon. Rose pivoine...* — Qu'est-ce qu'une *rose pompon, une rose pivoine*[1]? Aux articles PIVOINE et POMPON, on ne nous le dit pas. — *Rose mousseuse.* Voy. MOUSSEUX.

ROSE, adj. des deux genres. Qui est de la couleur de la rose. *La couleur rose est une des plus agréables. Du ruban rose. Du taffetas rose. Une robe rose.* — Il est surprenant que l'Académie n'ait pas donné

1. La *rose pivoine* n'est-elle pas une fleur qui tient de la rose et de la pivoine, et ne devrait-on pas joindre les deux mots par un tiret (*rose-pivoine*), comme on le fait pour *la clématite-viorne, l'aristoloche-clématite, le chou-fleur, etc.?*

un seul exemple de cet adjectif au pluriel, comme *des rubans roses, des écharpes* ou *des ceintures roses, etc.*, d'autant plus que nulle autre part nous n'avons rien trouvé de semblable; seulement, à l'article COULEUR on lit : *Des souliers couleur de rose.* Voy. AURORE.

ROT, s. m. Vent qui sort de l'estomac par la bouche avec bruit. *Gros rot. Rot aigre, vineux. Faire un rot, des rots.* Il est bas, et l'on évite de s'en servir. — Il aurait été au moins utile de rappeler ici le synonyme *Éructation,* que l'Académie admet, et qui se trouve à son rang alphabétique. Don Quichotte, lui, a grand soin d'en recommander l'emploi à Sancho Pança, lorsque son écuyer va prendre possession du gouvernement de Barataria.

ROTER, v. n. Faire un rot, des rots. *C'est un vilain, il ne fait que roter.* Ce mot est bas, et l'on évite de s'en servir. — Si l'Académie a négligé de rappeler *Éructation,* synonyme de *rot,* du moins elle a mis ce synonyme à son rang alphabétique, tandis qu'elle n'a pas même accueilli *Éructer,* synonyme obligé de *roter.*

RÔTI, s. m. **RÔTIE,** s. f., etc. — Il est peu de personnes qui prononcent longue la première syllabe de *rôtir* et de ses dérivés *rôti, rôtie, rôtisserie, rôtisseur, rôtissoire, etc.*; ne pourrait-on pas y supprimer le circonflexe comme on l'a fait dans *otage, coteau, meunier, vite, coutre, chute, reliure, etc.?*

ROUCOUYER, s. m. — Comme on prononce *roucou-ier* et non *roucoui-ier,* nous pensons qu'il serait convenable de substituer un *ï* à l'*y*.

ROUCOUYER... Arbre de la famille des LILIACÉES, qui croît sur le bord des eaux dans l'Amérique méridionale et dans l'archipel des Indes... — Au lieu de, famille des LILIACÉES, lisez : famille des TILIACÉES; c'est-à-dire que le roucouyer appartient à la famille du TILLEUL et non à celle du LIS. Malheureusement le mot TILIACÉ, ÉE, adj., ou tout au moins TILIACÉES, s. f. pl., ne figure pas dans le Dictionnaire de l'Académie; en sorte qu'à moins d'être botaniste il est impossible de se douter même de la faute que nous venons de relever. L'Académie l'aurait évitée si elle avait dit simplement que le roucouyer est un arbre de la famille des TILLEULS, comme à SAPONAIRE elle dit que cette plante est de la famille des ŒILLETS. — CARYOPHYLLÉES, plus savant, n'aurait été compris que d'un petit nombre de personnes.

ROUENNERIE, s. f. — *Ajoutez :* On prononce *rouanerie.*

ROULEAU... Prov. et fig., *Être au bout de son* ROULEAU, Avoir épuisé tous ses arguments, tous ses moyens, toutes ses ressources. — Il aurait été au moins utile de mentionner la variante *rôlet.* Voy. BOUT.

ROULEMENT... se dit aussi du bruit formé par un ou par plusieurs tambours que l'on bat continuellement à coups égaux et pressés. *Faire un roulement.* — Ne peut-on pas dire *Un roulement* DE TAMBOUR, *un roulement* DE TIMBALE, *les roulements* DU TONNERRE, *les roulements* DE LA FOUDRE? Comment se fait-il qu'on ne trouve dans le Dictionnaire de l'Académie aucune de ces expressions journalières?

ROUSSI, s. m. Cuir rouge qui vient de Russie, qui est teint en rouge ou en brun, et qui a une odeur forte. *Cuir de roussi. Vache de roussi. Des bottes de roussi*... On dit aussi *cuir de Russie*. — Nous croyons que cette dernière locution est seule admissible, et que l'Académie devait renvoyer de ROUSSI à CUIR ; là elle aurait signalé comme vicieuse l'expression *cuir de roussi*, originairement employée sans doute par des gens qui ne connaissaient pas plus le nom de *Russie* que celui de *tzar* et de *Grand Mogol*.

ROUTINIER, ÈRE, s. m. — *Supprimez* : m.

RUADE, s. f... *Ce cheval lui donna* D'*une ruade dans les jambes, lui détacha, lui allongea une ruade. Ce cheval lui cassa la jambe d'une ruade*. — Ne peut-on pas dire, *Ce cheval lui donna* UNE *ruade*, aussi bien que D'UNE *ruade?* Si l'on peut employer l'une et l'autre expression, l'Académie aurait bien fait de donner les deux ; si le DE est nécessaire, nous aurions désiré qu'elle eût ajouté : « et non, *une ruade* [1] ».

RUE, s. f... *Rue Saint-Honoré. Rue de l'Échelle*. — Ceux qui consultent le Dictionnaire de l'Académie sont, en grande partie, des typographes, compositeurs ou correcteurs d'épreuves, appelés par la nature même de leur travail à propager les enseignements de l'Académie; et cependant ils n'y trouvent pas toujours ce dont ils ont besoin. Dans cet article elle aurait pu leur rendre un grand service en mettant quelques noms composés, au lieu des deux ci-dessus que tout le monde sait écrire. En disant, par exemple, rue *Notre-Dame des Victoires*, rue *Vieille du Temple*, rue *Neuve des Petits champs*, rue *Sainte-Croix de la Bretonnerie*, rue *des Prêtres Saint-Germain l'Auxerrois, etc.* [2], elle leur aurait appris quel nombre de tirets ils doivent mettre dans ce genre de noms, quels mots doivent prendre des majuscules. Sans doute ils trouveront

(à AIGUILLE) *L'aiguille* (l'obélisque) *de Saint-Pierre de Rome.*
(à BOURDON) *Le bourdon de Notre-Dame de Paris.*
(à PÈLERIN) *Un pèlerin qui va... à Saint-Jacques en Galice, à Notre-Dame de Lorette.*
(à PRIMITIF) *L'abbé de Sainte-Geneviève était curé primitif de Saint-Étienne du Mont.*
(à AUMÔNERIE) *L'aumônerie de Saint-Germain des Prés.*
(à MERCI) *L'ordre de Notre-Dame de la Merci.*
(à LIESSE) *Notre-Dame de liesse.*
(à RECOUVRANCE) *Notre-Dame de recouvrance.*

1. On nous dira peut-être que l'Académie indique ce qu'il faut dire, et non ce qu'il ne faut pas dire. Si elle n'avait jamais rectifié les mauvaises locutions ce serait fâcheux, mais ce ne serait pas une raison pour qu'elle ne le fît pas à l'avenir. Nous trouvons à l'article A : « On dit, *Cinq ou six personnes, onze ou douze chevaux, etc.* ; et non, *Cinq à six personnes, onze à douze chevaux, etc.* » ; — à COQUILLE : « On ne dit ni *Coquille de tortue*, ni *Coquille d'huître* » ; — à HUÎTRE : « On dit *L'écaille*, et non *La coquille d'une huître* », etc., et ce que nous regrettons c'est de ne pas trouver plus souvent de ces précieux enseignements.

2. Nous avons écrit ces noms sans tirets, d'après l'orthographe que l'Académie nous a donnée dans SAINT-ÉTIENNE *du Mont*, SAINT-GERMAIN *des Prés, etc.*; mais nous croyons devoir préférer l'emploi des tirets : rue *Notre-Dame-des-Victoires*, rue *Neuve-des-Petits-Champs, etc.*

Mais d'abord qui leur indiquera les articles auxquels ils doivent recourir, s'ils n'ont rien trouvé là où ils croyaient voir ce qu'ils cherchent? Et ensuite par les exemples mêmes que nous venons de citer ils ne seront pas suffisamment édifiés; ils se demanderont pourquoi dans *Saint-Germain des Prés* et *Notre-Dame de la Merci, Prés* et *Merci* ont des majuscules, tandis que *liesse* et *recouvrance* n'en ont pas dans *Notre-Dame de liesse* et *Notre-Dame de recouvrance*. — Il aurait fallu que l'Académie choisît les noms de rues les plus longs et les plus difficiles, pour faire connaître comment on doit les écrire.

Une décision de l'Académie à ce sujet serait d'autant plus utile que des hommes fort instruits sont divisés d'opinions. Les uns, et nous sommes de leur avis, pensent qu'on ne doit mettre le tiret qu'entre les mots qui font partie intégrante du nom du monument, de la rue, etc., qu'on veut désigner, comme dans *L'aiguille de* Saint-Pierre *de* (qui est à) *Rome; Le bourdon de* Notre-Dame *de* (qui est à) *Paris; Un pèlerin qui va à* Saint-Jacques (qui est) *en Galice, à* Notre-Dame *de* (qui est à) *Lorette;* — mais ils en mettraient trois dans *L'église* Saint-Étienne-du-Mont; *L'aumônerie de* Saint-Germain-des-Prés, parce qu'on a perdu de vue *la montagne Sainte-Geneviève* qui a donné son nom à l'église *Saint-Étienne du Mont,* et les *prés* sur lesquels on a construit l'église, l'abbaye, l'aumônerie, etc., de *Saint-Germain* dans le faubourg de ce nom. De même ils écriraient *La rue, l'église* Notre-Dame-de-Lorette *à Paris,* parce qu'il ne s'agit point ici de l'église qui est à Lorette, ville d'Italie; et encore Notre-Dame-de-la-Merci, Notre-Dame-de-Liesse[1], Notre-Dame-de-Recouvrance. — D'autres voudraient que, pour couper court à l'arbitraire, on mît partout les majuscules et les tirets.

S

SABBAT, s. m. Nom donné chez les Juifs au dernier jour de la semaine... *Les* juifs *observent fort exactement le sabbat. Chez les* juifs, *il n'est pas permis de travailler les jours de sabbat.* — Pourquoi a-t-on mis *Juifs* avec une majuscule dans la définition, et *juifs* avec une minuscule dans les deux exemples? Serait-ce que dans la définition ce mot représenterait la nation juive, et que dans les exemples il représenterait seulement des individus? Voy. Juif.

SABINE, s. f... *La sabine est souvent employée comme emménagogue.* — Voy. Armoise.

SAGE... s'emploie aussi comme substantif masculin... *Les maximes du sage sont... Le sage des stoïciens.* — Que signifie *le sage des stoïciens?* est-ce le surnom de Zénon, philosophe de Citium?

1. Si dans cet exemple *Liesse* est le nom du bourg, il faut écrire Notre-Dame *de Liesse* avec un seul tiret, comme Notre-Dame *de Lorette,* ville d'Italie; si c'est un simple qualificatif, il en faut plusieurs, comme dans Notre-Dame-de-Recouvrance. Voilà l'utilité qu'on peut retirer de l'emploi des tirets.

SALER, v. a... SALÉ, ÉE, participe. *Viande salée. Bœuf salé. Gigot de pré salé. Hareng salé. Beurre salé.* — Qu'est-ce qu'*un pré salé,* et surtout *un gigot de pré salé?* Un dictionnaire, comme tout autre ouvrage, et peut-être plus que tout autre ouvrage, est fait pour instruire ceux qui veulent apprendre; or *gigot de pré salé* entre *bœuf salé* et *hareng salé* sera inintelligible pour tous ceux qui ne savent pas qu'on appelle *prés salés* ceux dont les terres sont arrosées ou du moins pénétrées par les eaux de la mer, et que ce sont les moutons qui broutent sur ces plaines salées qui fournissent ce qu'on appelle *gigot de* PRÉ SALÉ, *côtelette de* PRÉ SALÉ [1].

SALOPE, adj. des deux genres... En termes de Marine, *Marie-salope,* Petit bâtiment d'une construction particulière, destiné à porter, à une certaine distance des ports, les vases et les sables qu'on en retire. — La véritable place de cet article était à son rang alphabétique, c'est-à-dire à la lettre **M**, car on ne songera guère à le chercher ici.

SALPÊTRE, SALPÊTRER, SALPÊTRIER, SALPÊTRIÈRE. — Ne pourrait-on, ou plutôt ne devrait-on pas écrire *salpètre, salpétrer, salpétrier, salpétrière,* comme on écrit *arbalète, arbalétrier; crème, crémer, écrémer, crémier, crémière, etc.?* On ne voit pas bien la nécessité du circonflexe dans *salpêtre,* qui vient de *sal petrœ,* sel de pierre, comme *glossopètre* vient de *glôssa,* langue, et *petros,* pierre (Langue pétrifiée *ou* pierre qui a la forme d'une langue [2]). Puisqu'on écrit *pétrifiant, pétrifier, pétrification* avec un *é* aigu, et que nous avons déjà *glossopètre* qui prend l'*è* grave, il nous semble naturel de suivre la même orthographe pour les mots ci-dessus.

SALVANOS, s. m. T. de Marine emprunté du latin. (On fait sentir l'S finale.) Bouée de sauvetage.— Pourquoi écrire *salvanos* en un seul mot, puisqu'on écrit *custodi-nos* avec un tiret? Le premier signifie Sauve-nous; le second, Garde-nous [3]; tous deux sont employés comme substantifs, et réclament par conséquent la même orthographe.

SANS, préposition exclusive. *Être sans argent, sans place, sans ressource. C'est un homme sans esprit, sans jugement, sans honneur, etc. Il est sans malice. Sans force ni vertu. Sans force et sans vertu. Une lettre sans date, sans signature. Une audace sans égale. Un homme sans pareil...* — Cet article pouvait présenter des exemples précieux sous le rapport de la grammaire, et cependant il n'y en a

1. La plupart des personnes qui mangent et même qui vendent des côtelettes ou des gigots de pré salé paraissent ignorer complétement ce que c'est qu'*un pré salé,* car elles prononcent *pré* comme dans *présage, présent, présider, etc.;* elles écrivent même *présalé* en un seul mot.

2. On demandera sans doute et avec raison comment il se fait qu'on donne le nom de *langue pétrifiée* ou de *glossopètre* à des dents de poisson. L'Académie nous l'apprend dans l'exemple qu'elle ajoute à la définition de ce mot : DENT DE POISSON *pétrifiée. On a cru longtemps,* dit-elle, *que les glossopètres étaient des* LANGUES DE SERPENT *pétrifiées.*

3. Parmi ceux qui consultent le Dictionnaire de l'Académie, il en est plus d'un qui ne sait pas le latin et qui cependant serait bien aise de connaître la valeur des mots qu'il lit ou qu'il entend; il aurait donc fallu donner la traduction littérale de *custodi-nos,* de *salvanos,* de *nescio vos, etc.,* nécessaire pour ceux qui n'ont pas fait d'études classiques.

pas un[1] qui soit tel que nous l'aurions désiré. Dans tous ceux que nous venons de voir, le substantif est et doit être au singulier, et nous cherchions précisément le contraire. Nous aurions voulu des exemples où l'on pût mettre à peu près indifféremment le singulier ou le pluriel, afin de connaître l'opinion de l'Académie, qui aurait fait pencher la balance. Faut-il écrire

« Cet homme est mort sans ENFANT, sans HÉRITIER ; sans laisser d'ENFANT, d'HÉRITIER ; — *ou* sans ENFANTS, sans HÉRITIERS ; sans laisser d'ENFANTS, d'HÉRITIERS.
Cet enfant a fait un exercice sans FAUTE, *ou* sans FAUTES ;
C'est un auteur sans DÉFAUT, *ou* sans DÉFAUTS, etc. etc. » ?

Il y a dans le Dictionnaire de l'Académie des exemples qui répondent à ces diverses questions, mais ils sont épars, et l'on pourrait chercher longtemps sans en trouver un seul. Nous en avons recueilli quelques-uns, que nous avons cru devoir mettre à la suite de ceux qui concernent l'adverbe POINT, la difficulté étant à peu près la même.

Sans doute on nous répondra qu'il y a fort peu de cas où le nombre à employer soit bien déterminé, comme dans *une scie sans dentS,* où il serait impossible de mettre le singulier ; — que dans les exemples que nous avons présentés il y a tantôt le singulier, tantôt le pluriel, comme *sa femme étant morte sans enfant,* et *il est mort sans hoirS ;* — et que nous-même nous avons dit qu'on pourrait très-bien mettre le pluriel dans les exemples où l'Académie a employé l'autre nombre. Nous en convenons sans peine, mais nous dirons à notre tour que le lecteur, surtout celui qui s'occupe spécialement de grammaire, s'estimerait heureux de trouver dans un dictionnaire comme celui de l'Académie un certain nombre d'exemples qui seraient classés avec des indications telles que « Dans ceux-ci on ne peut mettre que le singulier ; ceux-là n'admettent que le pluriel ; en voici d'autres où l'on peut employer l'un ou l'autre nombre, suivant l'idée qu'on veut exprimer. » C'est ainsi que l'Académie dit « *Faire du progrès, des progrès ; mettre le scellé, les scellés ; le poids du remords, des remords ; il n'y a pas de reproche, de reproches à lui faire, etc. etc.* » Chacun sentira fort bien qu'il aurait été ridicule d'imposer comme règle l'un ou l'autre de ces nombres ; et l'on est même parfois choqué de n'en trouver qu'un seul dans les articles où ces phrases se présentent occasionnellement ; cependant l'Académie ne pouvait guère donner presque à chaque page des variantes, comme elle le fait dans les articles qui sont consacrés aux mots mêmes où elle les a mises, tels que PROGRÈS, SCELLÉ, REMORDS, etc.

SANS-DENT. SANS-FLEUR. SANS-PEAU. SANSCRIT. — Bien que les

1. Ou plutôt il y en a un, un seul : « *Sans argent, sans protecteurS, que pouvais-je faire ?* N'ayant point d'argent, de protecteurs, etc. » On aurait pu mettre *protecteur* au singulier, car il suffit d'un seul protecteur pour atteindre une position élevée ; mais comme on a l'habitude de dire d'un homme bien appuyé qu'il a *des protecteurs,* c'est pour cela sans doute qu'on a mis ici le pluriel.

trois premiers de ces mots soient des composés de *sans* et semblent en être un complément nécessaire, cependant nous croyons plus régulier de suivre rigoureusement l'ordre alphabétique, et de mettre SANSCRIT, SANS-DENT, SANS-FLEUR, SANS-PEAU, comme l'Académie a fait pour LOUP-GAROU, qu'elle a placé après LOUPE, LOUPEUX, et non après LOUP, LOUP-CERVIER.

SANS-DENT, s. f. Terme populaire dont on se sert pour désigner Une vieille femme qui a perdu ses dents. *C'est une vieille sans-dent.*

A l'article DENT on lit : « Prov. et pop., *Une vieille sans dents* (sans tiret), Une vieille femme décrépite. » Il aurait été utile de rapprocher ces deux variantes, et de dire si elles présentent une différence de sens. Nous croyons *sans-dent* plus injurieux et correspondant mieux à *décrépite* que *sans dents*, car on voit des personnes encore jeunes privées de leurs dents; conséquemment nous intervertirions volontiers les définitions données par l'Académie.

SARBOTIÈRE, s. f. T. de Limonadier. Vase de métal dans lequel on prépare les liqueurs qui doivent être servies en glaces ou en sorbets.

Si l'ordre alphabétique ne confirmait l'orthographe de ce mot, on serait persuadé qu'il renferme deux fautes d'impression, car on a peine à comprendre que *sorbet* se soit transformé en *sarbot* dans le dérivé. Il est fâcheux, croyons-nous, que l'Académie ait accueilli seul et sans variante ce terme qui semble barbare, au lieu de *sorbetière,* qui se présentait naturellement. Ce n'est cependant pas sans réflexion qu'elle a admis *sarbotière*, car après l'article SORBET on trouve « SORBÉTIÈRE, s. f. Voyez SARBOTIÈRE »; en sorte qu'on se perd en conjectures sur le motif de cette préférence.

Sorbétière aurait été préférable à *Sarbotière,* mais nous aimerions mieux encore *sorbetière,* qui est plus conforme au mode de dérivation des mots terminés par *et*. En effet, il n'y a qu'une douzaine de ces dérivés qui prennent l'accent ou doublent le *t;* tels sont *compléter, discrétion, secrétaire, regretter, etc.,* qui viennent de *complet, discret, secret, regret.* L'*e* muet se trouve au contraire dans une trentaine au moins de ces dérivés; c'est ainsi que de *cachet, parquet, soufflet, etc.,* on fait *cacheter, parqueter, souffleter,* et de *bouquet, jarret, mousquet, etc.,* on fait *bouquetière, jarretière, mousquetaire,* et non *bouquétière, jarrétière, etc.*

SATIÉTÉ, s. f. — *Ajoutez :* On prononce *saciété.*

SATIN, s. m. Étoffe de soie plate, qui est fine, douce, moelleuse et lustrée... Prov., *Avoir la peau douce comme* UN *satin, comme* DU *satin,* Avoir la peau fort douce et fort unie. — A l'article DOUX nous lisons, *Doux comme* DU *satin,* et nous pensons que cette expression est la seule qu'on doive employer. Voy. MARBRE.

SATISFAIRE... *Satisfaire un besoin,* Faire ce que ce besoin exige. — Cela nous paraît bien bref; cet exemple et cette définition expriment-ils la satisfaction de tout besoin quel qu'il soit, au propre et au

figuré? Nous retrouvons ce régime direct dans d'autres exemples :

> (à LATRINES) Retrait, privé, lieu où l'on SATISFAIT LES besoins naturels.
>
> (à AISANCE) Au pluriel, il se dit d'un lieu pratiqué dans une maison pour y SATISFAIRE LES besoins naturels.

Mais ailleurs l'Académie emploie le régime indirect, et elle aurait dû en présenter ici un ou deux exemples; elle dit :

> (à NÉCESSITÉ) SATISFAIRE AUX *nécessités de la nature* (boire, manger, dormir, etc.).
>
> (à NATURE) SATISFAIRE AUX *besoins de la nature.*
>
> (à RETENIR) *Vous ne pouvez* SATISFAIRE *ici* À *vos besoins*[1]; *retenez-vous, tâchez de vous retenir.*

SAUF-CONDUIT. — Ne devrait-on pas réunir ces deux mots en un seul comme on l'a fait pour *sauvegarde?* On supprimerait ainsi une difficulté orthographique, puisque *sauf* doit rester invariable dans le pluriel *sauf-conduits.*

SAUPOUDRER, v. a... se dit aussi en parlant de ce qu'on poudre d'autre chose que de sel, comme de farine, de poivre, etc... *Saupoudrer de cantharides un emplâtre* DE *vésicatoire.* — N'y a-t-il pas une faute typographique dans cette phrase? Les pharmaciens et les médecins disent *Un emplâtre vésicatoire;* et à l'article VÉSICATOIRE nous lisons « *Les emplâtres vésicatoires. Taffetas vésicatoire.* »

SAUVER, v. a... se construit quelquefois avec un régime indirect et un régime direct, l'un désignant la personne et l'autre la chose que la personne était menacée de perdre ou de subir. *Vous m'avez sauvé la vie. Je lui ai sauvé l'honneur. Cette déclaration du jury lui a sauvé les travaux forcés. Je lui ai sauvé une réprimande. Je lui ai sauvé un ridicule.* — Il signifie quelquefois simplement, Épargner une chose à quelqu'un, l'en exempter. *Cela lui a sauvé beaucoup de dépense. Les nouvelles que j'ai reçues m'ont sauvé un ennuyeux voyage. Vous m'avez sauvé une grande peine, une grande fatigue, un grand travail.*

D'un autre côté on lit à l'article ÉPARGNER : « Fig., Épargner quelque chose à quelqu'un, L'en dispenser, ou l'en préserver ; ne pas le lui laisser éprouver, ne pas le lui faire subir. *Je vous épargnerai ce soin, cette peine, cet embarras. Cela nous épargnerait, cela épargnerait beaucoup de travaux. Épargnez-moi ce chagrin, cette douleur, cette confusion, cette honte. J'épargne à votre sensibilité le tableau de leurs souffrances.* On dit de même, *S'épargner de la dépense, des soins, de l'embarras, des inquiétudes, etc. Vous cherchez en vain à me persuader, épargnez-vous ce soin.*

Un assez grand nombre d'auteurs emploient le verbe *éviter* au lieu

1. Nous croyons que dans ce dernier exemple il faut nécessairement le régime direct (*Vous ne pouvez* SATISFAIRE *ici* VOS BESOINS), comme dans les phrases ci-dessus des articles LATRINES et AISANCE; mais on dirait dans le sens de *suffire, Il ne pouvait* SATISFAIRE *à tous ses besoins,* AUX *besoins de sa nombreuse famille :* — ou, comme l'Académie le dit dans les deux premiers, SATISFAIRE AUX *besoins,* AUX *nécessités de la nature.*

d'Épargner, sauver[1], et l'Académie aurait bien fait de prémunir ceux qui la consultent contre une faute aussi répandue.

SAUVER... *Le cri de* SAUVE *qui peut se fit entendre.* — A l'article POUVOIR on trouve la même phrase, écrite de la même manière; mais à CRI, *sauve* prend une majuscule : *Le cri de* SAUVE *qui peut.* Nous pensons que cette majuscule est très-convenable, et qu'un point d'exclamation n'aurait rien gâté :

Le cri de SAUVE QUI PEUT ! *se fit entendre.*

C'est ainsi que l'Académie écrit avec un grand *V* et une exclamation
(à DE) *Le cri de* VIVE LE ROI!
(à VIVRE) *Le peuple cria,* VIVE LE ROI!
mais à l'article CRI elle supprime l'exclamation : *Le cri de* VIVE LE ROI.

SAVOIR... Fam., *Je ne sache personne,* Je ne connais personne. *Je ne sache personne qu'on puisse lui comparer.* On dit aussi, *Je ne sache rien de si beau, je ne sache rien de mieux écrit, etc.* Je ne sais rien, je ne connais rien... Dans ces sortes de phrases, on n'emploie jamais le subjonctif qu'avec la négation. — *Que je sache,* se met à la fin d'une phrase pour signifier que, si un fait est autrement qu'on ne le dit, on l'ignore. *Il n'y a personne à la maison, que je sache. Il n'a point été à la campagne, que je sache. Est-il venu quelqu'un? Non pas que je sache.*

Le verbe *Savoir,* dans ces locutions *je ne* SACHE *personne, je ne* SACHE *rien, que je* SACHE, ne peut-il s'employer qu'au singulier, et pourquoi? Si l'on peut l'employer au pluriel, il est à regretter que l'Académie n'en ait donné aucun exemple à ce nombre.

SCARLATINE, s. f. T. de Médec. Maladie contagieuse dont le phénomène le plus remarquable est la couleur écarlate que prend toute la peau. *La scarlatine n'attaque que les enfants.* On la nomme aussi *Fièvre scarlatine,* et alors *scarlatine* est pris adjectivement. — Nous croyons, comme divers grammairiens ou lexicographes, qu'il serait mieux d'employer *écarlatine,* terme à la vérité moins savant que *scarlatine,* mais qui a plus d'analogie avec *écarlate* d'où il a pris son nom, et qui par conséquent serait mieux compris de tout le monde. Cependant il faut convenir que nous avons plusieurs dérivés qui présentent la même irrégularité, c'est-à-dire qui reprennent la forme de l'étymologie, dont le mot primitif s'est éloigné; tels sont *spongieux, stagnation, sternutatoire, stomacal* et *stomachique, strangulation, etc.,* qui viennent des mots *éponge, étang, éternuer, estomac, étrangler.*

1. *Éviter* ne peut avoir qu'un régime, le régime direct : ÉVITER LES PÉRILS, UN PIÉGE, UN MALHEUR, UNE QUERELLE, etc. Ainsi au lieu de *Je lui ai* ÉVITÉ, *je me suis* ÉVITÉ *bien des embarras, bien des reproches,* il faut dire, *Je lui ai* ÉPARGNÉ, *je me suis* ÉPARGNÉ *bien des embarras.* Pour les reproches nous croyons qu'il serait mieux de dire *Je* LUI *ai* SAUVÉ *bien des reproches,* J'AI ÉVITÉ *bien des reproches.* Peut-être trouvera-t-on que nous poussons trop loin les distinctions, et cependant nous ferons encore une remarque. Nous pensons qu'avec *un ennuyeux voyage* et *un voyage coûteux,* il est mieux de ne pas employer le même verbe, et de dire, par exemple, *Les nouvelles que j'ai reçues m'ont* SAUVÉ *un* ENNUYEUX *voyage; elles m'ont* ÉPARGNÉ *un voyage* COÛTEUX.

SCHELLING. — On ne devine pas quels motifs ont déterminé l'orthographe de quelques mots qui s'écrivent tantôt conformément, tantôt contrairement à l'étymologie, tels que *shako, shérif* (officier municipal en Angleterre) ; — *châle, cheik, chérif* (prince, chez les Arabes et chez les Maures) ; — *schabraque, schah, schelling*.

De ces huit mots il n'y en a que deux dont les lettres initiales soient conformes à l'étymologie : *shérif* (en anglais, *sheriff*), *schabraque* (en allemand, *schabrack,* auquel on a donné une terminaison féminine et le genre féminin) ; — *shako* vient du hongrois *schakat;* — *cheik* et *chérif* viennent de l'arabe *schaïkh, scherif;* — *châle, schah* s'écrivent en persan *shal, chah;* — enfin *schelling* vient de l'anglais *shilling.* — Ainsi dans *cheik, chérif,* on a supprimé l'*s* initiale; dans *schah,* on l'a ajoutée; dans *schelling* on a ajouté un *c,* dans *shako* on l'a supprimé. Nous ne parlerons des autres différences que pour signaler le but apparent de simplification, comme la suppression du *t* dans *shako,* de l'*h* dans *cheik.* On aurait bien fait, ce semble, de simplifier également *schelling;* et puisqu'on le dénaturait (*shilling*), autant valait écrire *chelin,* conformément à la prononciation, comme on a fait pour *bol, bifteck, rosbif* (*bowl, beef-steak* ou *stake, roast beef*), *etc.*

SCIENCE... signifie particulièrement, Ensemble, système de connaissances sur quelque matière... *On dispute, dans l'école, si*[1] *la logique est une science ou un art.* — On pourrait disputer également pour savoir si la *Médecine* et la *Navigation* appartiennent aux arts ou aux sciences, puisque l'Académie des Sciences a formé sa quatrième section de « GÉOGRAPHIE et NAVIGATION », et la onzième de « MÉDECINE et CHIRURGIE », tandis que l'Académie Française dit, à l'article ART : « *L'*ART *de la navigation. L'*ART *de la médecine* », et n'en fait aucune mention à l'article SCIENCE. Nous croyons que l'Académie Française fera bien de se ranger à l'avis de sa sœur de l'Institut en disant à l'avenir « *La* SCIENCE *de la navigation, La* SCIENCE *de la médecine.* » Quant à *l'art de guérir,* dont parle l'Académie, sa nature problématique l'empêchera peut-être longtemps encore d'être classé parmi les sciences.

SCULPTER, SCULPTEUR, SCULPTURE. (On prononce *sculter, sculteur, sculture*). — En 1694, l'Académie écrivait *sculper*[2] et *insculper* (qui ne se disent plus); en 1762, elle ne parlait pas encore de supprimer le *p* dans la prononciation des trois mots ci-dessus. La prononciation actuelle est le résultat de cette paresse d'articulation qui se retrouve dans un si grand nombre de mots : *azme* et *azmatique, exé homo, obuze, Gzavier, Aucerre, Brucelles, etc.,* pour *asthme* et

1. Nous ne doutons pas qu'on ne puisse dire *disputer si;* mais il nous semble que l'Académie aurait bien fait d'en donner un exemple à l'article DISPUTER.

2. *Sculper* était plus conforme à l'étymologie *sculpere;* mais il avait l'inconvénient de différer des mots *sculpteur* et *sculpture,* qui ont été formés du supin *sculptum.*

asthmatique, ecce homo, obus, Xavier, Auxerre, Bruxelles, et qui fait même écrire *béjaune, pivert, vilebrequin, Xercès,* au lieu de *bec jaune, pic vert, virebrequin, Xerxès.* Maintenant on va jusqu'à prononcer, jusqu'à écrire, et même jusqu'à imprimer *Ausbourg* et *Philisbourg,* au lieu de *Augsbourg* et *Philippsbourg.*

SEC, ÈCHE, adj... *Martin-sec,* Sorte de petite poire d'hiver très-estimée pour les compotes et le raisiné. *Le martin-sec a la chair cassante.*

On se demande si c'est pour réparer une omission que l'Académie n'a mis qu'au second des composants, qui est plus avancé dans l'ordre alphabétique, certains mots qui devraient être placés au premier. On serait tenté de le croire en voyant *chêne-pommier, clématite-viorne, marie-salope, martin-sec, etc.,* figurer seulement à POMMIER, VIORNE, SALOPE, SEC, si les mots *spath fluor* et *vaisseau-hôpital* ne se trouvaient à FLUOR, HÔPITAL, en sorte que les uns et les autres ont leur définition au mot secondaire et ne sont pas même mentionnés là où le lecteur irait naturellement les chercher. — Quelques-uns cependant sont moins bien traités encore, tels que *blé-mouture, pomme-poire, rose pivoine, rose pompon, etc.,* qui ont été simplement donnés comme exemples et n'ont reçu de définition nulle part. — Enfin il en est qu'on ne trouve ni à l'un ni à l'autre des composants, tels que *chat-tigre, pomme-figue, etc.,* qui ne sont nommés qu'incidemment et comme synonymes à MARGAY et à SANS-FLEUR. — D'autres, au contraire, favorisés entre tous, ont reçu une définition à chacun de leurs composants; tels sont *bon-chrétien, cogne-fétu, laisser-courre, etc.* — On peut y ajouter d'autres mots composés tels que *boute-en-train, meurt-de-faim, va-nu-pieds,* qui sont également définis dans deux ou trois articles différents, et par-dessus tout un assez grand nombre de proverbes qui sont expliqués jusqu'à trois, quatre fois, et même davantage.

SÉCHER, v. a. Rendre sec. *Le soleil sèche les prairies. Le grand hâle sèche les fleurs. Le vent sèche les chemins.* On l'emploie quelquefois avec le pronom personnel. *Ils se mirent au soleil, ils se mirent devant le feu, pour se sécher...* — SÉCHER est souvent neutre, et signifie Devenir sec. *La plupart des arbres séchèrent à cause du grand hâle, des grandes chaleurs. Les arbres séchèrent sur pied. Faire sécher, mettre sécher du linge. Faire sécher des fruits au soleil, dans un four. Ne laissez pas tant sécher cela.*

Nous croyons que dans ces locutions *faire sécher, mettre sécher, laisser sécher, sécher* n'est pas NEUTRE; il est mis pour *se sécher,* et il y a seulement ellipse du pronom. Il doit en être de même dans les phrases suivantes, qui malheureusement ne se trouvent pas dans le Dictionnaire de l'Académie : *Mettre* ou *faire* CHAUFFER *de l'eau, Laisser* FLÉTRIR *des fleurs, etc.* Au reste il nous dit très-bien qu'il y a ellipse du pronom dans celles-ci : *Faire* ÉCOULER *l'eau; Il faut laisser*

ÉCOULER *la foule; Faire* ÉCOULER *des marchandises; Faire* BAIGNER *des chevaux, un chien; Vous ferez* ÉCROULER *la muraille, etc.*

SECOURS... *Il est privé,* DESTITUÉ, *dénué de secours, de tout secours.* — Il aurait fallu mettre *dépourvu* au lieu de *destitué,* car l'Académie nous dit, à l'article DESTITUER : « *Destitué* s'emploie comme adjectif dans le sens de Dépourvu, dénué. *Un homme* DESTITUÉ *de tout secours.* DESTITUÉ *de bon sens, de raison, etc. Une crainte* DESTITUÉE *de fondement.* En parlant des personnes[1], ce sens vieillit; on dit, DÉNUÉ *de secours, etc.* » Voy. BIEN.

SEIGNEUR... Par excellence, *Le Seigneur,* Dieu; et *Notre-Seigneur,* Jésus-Christ.

Dans le Dictionnaire de l'Académie on trouve souvent *le Seigneur,* pour signifier DIEU :

(à OINDRE) *Les rois sont les oints* DU SEIGNEUR.
Id. *Jésus-Christ est appelé, par excellence, l'Oint* DU SEIGNEUR.
(à SOUFFLER) LE SEIGNEUR *a soufflé sur l'amas de leurs richesses, et l'a dissipé comme de la poussière.*
(à TABERNACLE) *Le tabernacle* DU SEIGNEUR, et par excellence, *Le Tabernacle...*

Mais souvent aussi *le Seigneur* est mis pour JÉSUS-CHRIST :

(à PRÉCIEUX) *La Madeleine versa sur les pieds* DU SEIGNEUR *un onguent* (essence, parfum) *précieux.*
(à PRÉDESTINER) *Dieu avait prédestiné Moïse pour être le conducteur de son peuple, Cyrus pour être le libérateur du peuple juif, la Vierge Marie pour être la mère* DU SEIGNEUR.
(à PRÉPARER) *Saint Jean-Baptiste est venu pour préparer les voies* DU SEIGNEUR, Pour annoncer la venue prochaine DU SEIGNEUR, pour disposer les Juifs à le recevoir.

SEMBLANT, s. m... *Faire semblant de,* FAIRE SEMBLANT QUE, *Feindre de,* FEINDRE QUE. *Cet homme fait semblant de dormir. Il faisait semblant d'être fâché... Faites semblant* QUE *cela vous plaît,* QUE *c'est là votre avis. Faites semblant* QU'*on vous en a prié.*

Autant *faire semblant de* est usité, autant *faire semblant que* l'est peu, et pour cette locution comme pour beaucoup d'autres nous sommes contraint d'avouer que nous ne l'avons jamais lue ni entendu prononcer par des personnes qui parlent bien. Ne pourrait-on pas employer une autre expression, et dire, par exemple, *Faites semblant* D'EN AVOIR ÉTÉ *prié; Faites semblant* D'ÊTRE DE *cet avis,* DE TROUVER À CELA VOTRE PLAISIR, *etc.?*

Quant à *feindre que,* nous ne savons si cette locution est bonne, mais nous ne la trouvons pas au verbe FEINDRE.

SEMBLER, v. n... *Il me semble, il vous semble, etc., que,* Je crois, vous croyez, etc., que. *Il me semble que je le vois,* Je crois que je le

1. Nous croyons que *destitué* n'est guère plus usité en parlant des choses; on dit, *Une crainte* DÉNUÉE *de fondement, etc.*

vois. *Il me semblait que cela était ainsi.*—Tout le monde sait qu'après *sembler* accompagné du pronom personnel on met toujours le mode indicatif, comme on vient de le voir dans les exemples ci-dessus. Mais lorsqu'il n'y a pas de pronom personnel, c'est différent; le doute, le vague que présente la phrase engage assez naturellement à mettre le subjonctif. Cependant il y a des cas où l'on est fort embarrassé, et nous espérions que l'Académie lèverait la difficulté. Nous avons donc été péniblement surpris de ne trouver dans cet article qu'un seul exemple tel que nous le désirions, et nous avons été réduit à recueillir ceux que nous avons trouvés épars dans le Dictionnaire :

(à Sembler) Il semble *à vous entendre parler que vous m'*ayez *rendu service.*
(à D'abord) *D'abord* il semble *que cela* soit *vrai.*
(à Baisser, Prendre) Il semble *qu'il n'y* ait *qu'à se baisser et en prendre.*
(à Sentiment) Il semble *qu'il* soit *mort, il n'a plus de mouvement ni de sentiment.*
(à Sympathie) Il semble *qu'il y* ait *de la sympathie entre certaines plantes, entre certains animaux.*
(à Venir) Il semble *qu'il* vienne *de l'autre monde.*

Bien que l'Académie mette le subjonctif dans toutes ces phrases, nous pensons qu'on peut quelquefois employer l'indicatif, et les exemples n'en sont pas rares dans nos grands auteurs :

Il semble *que nous* augmentons *notre être lorsque nous pouvons le porter dans la mémoire des autres.* (La Bruyère.)
Il semble *que le bon sens* dépend *encore plus des sentiments du cœur que des lumières de l'esprit.* (J. J. Rousseau.)
Il semblait *qu'on* voyait *déjà sur cette tête dominatrice la double couronne de France et d'Italie.* (M. Thiers.)

SEMI. Mot prit du latin, et qui signifie *Demi... Semi-pite.*

Au lieu de *prit,* lisez : *pris.*— Qu'est-ce que cette *semi-pite?* Est-ce la moitié de la « petite monnaie de cuivre qui valait le quart d'un denier, et qui n'a plus cours depuis longtemps » ?

SEMOULE. (On prononce *Semouille.*)—Il nous semble qu'il n'y a pas plus de raison pour prononcer *ouille* la finale *oule* dans ce mot que dans *ampoule, boule; ciboule, foule, houle, poule, etc.,* et que cette prononciation vicieuse devrait être plutôt rectifiée que recommandée. A l'article Nouilles, l'Académie dit que « dans les livres de cuisine, on écrit ordinairement *Noules* » ; serait-ce par compensation?

SENELLE, s. f. Voyez Cenelle. — Cenelle manque.

SENS... signifie encore, Un des côtés d'une chose, d'un corps. *Mettez cette table, cette couverture, etc.,* de *ce sens-là. Mettez-la* du *bon sens... On a mis cette étoffe* du *mauvais sens. Couper un jambon* du *bon sens. Cette pièce de bœuf n'est pas coupée* dans *le sens.* — Sur cinq exemples il n'y en a qu'un où l'Académie ait employé la préposition *dans,* et encore peut-on présumer que c'est parce que le mot *sens* n'y est pas déterminé par un adjectif, un adverbe, etc. Nous pen-

sons cependant qu'on peut suppléer l'ellipse et dire « *Cette pièce de bœuf n'est pas coupée* DANS *le sens convenable* » ; or si l'on peut dire DANS *le sens convenable,* on doit pouvoir dire également « *Coupez celle-ci* DANS *l'autre sens; mettez cette table, cette couverture, etc.,* DANS *ce sens-là. Dans* est pour le moins aussi usité que *de :* pour notre part, nous n'avons guère entendu employer que la première de ces locutions. Il aurait donc fallu modifier un peu l'article DANS CE SENS.

Il est surprenant que dans le paragraphe où *sens* a la valeur de Signification, acception, l'Académie n'ait pas donné un seul exemple où ce mot soit accompagné de la préposition *dans;* cependant on dit tous les jours, DANS QUEL SENS *faut-il prendre ce mot, cette phrase, ce passage?* Cette locution serait-elle vicieuse? Nous ne le pensons pas, puisque nous trouvons

(à LITTÉRAL) *Il faut prendre ce vers d'Homère non* DANS UN SENS *littéral, mais* DANS UN SENS *figuré.*
(à NATUREL) *Vous n'avez pas pris cette phrase* DANS SON SENS *naturel.*
(à DANS) *Il entend cela* DANS LE SENS *de saint Augustin.*
Id. *On doit prendre ce passage* DANS *un tout autre* SENS.

SENSIBLE... *C'est son endroit sensible, sa partie sensible,* se dit en parlant des choses dont quelqu'un est le plus touché.—Il nous semble que cette expression aurait dû être accompagnée de cette autre, qui n'est pas moins usitée, « *Toucher la corde sensible,* Parler de ce qui intéresse le plus vivement une personne, de ce qui lui fait le plus de peine ou de plaisir » ; et pour ne pas répéter la définition de quatre lignes qui est l'article CORDE, l'Académie pouvait renvoyer à ce mot.

SENTINE, s. f. T. de Marine. Partie basse de l'intérieur d'un navire, dans laquelle les eaux s'amassent et croupissent... Il vieillit. — Quel mot l'a remplacé?

SÉPARER... signifie encore, Diviser un espace, un tout par quelque chose qu'on place entre ses parties. SÉPARER *une cour en deux par un mur.* SÉPARER *une chambre en trois par des cloisons.*—Nous croyons que dans cette acception le mot *diviser,* employé dans la définition de l'Académie, est bien préférable à *séparer,* et qu'il est beaucoup plus usité. On devrait réserver le verbe *séparer* pour signifier Servir de séparation, former une séparation entre deux choses distinctes : « *Le mur qui* SÉPARE *ces deux maisons. Le sentier qui* SÉPARE *ces deux propriétés.* ».

Nous ferons la même observation au sujet de *Séparer* conjugué avec le pronom personnel : *A cet endroit le chemin* SE SÉPARE *en deux. Cette rivière* SE SÉPARE *en plusieurs canaux. L'armée* SE SÉPARA *en deux corps.* — Dans ces exemples nous préférerions les verbes *se diviser, se partager,* que l'Académie emploie également :

(à DIVISER) *Ils* SE DIVISÈRENT *en petits groupes.*
Id. *Là, le fleuve* SE DIVISE *en deux branches principales.*
(à PARTAGER) *Près de tel endroit, la route* SE PARTAGE *en deux branches.*

SEPTUPLER. Rendre sept fois plus grand, multiplier un nombre par sept. — Multiplier un nombre par 7, ce n'est pas le rendre 7 fois *plus* grand, c'est lui donner 7 fois la valeur qu'il avait d'abord; et de même que l'Académie dit que SEPTUPLE signifie Qui vaut sept fois AUTANT, et non sept fois PLUS, de même aussi elle aurait dû dire : SEPTUPLER, Rendre sept fois *aussi* grand.

SERAN ou **SERANÇOIR**, s. m. Sorte de peigne de fer qui sert à diviser la filasse du chanvre et du lin. SERANÇAGE, SERANCER, SERANCEUR. —Les mots *serançage* et *seranceur* ne remontent pas à un bien grand nombre d'années; mais *seran* et *serancer*, qui figuraient déjà en 1696 dans le Supplément du Dictionnaire de l'Académie et qui sont d'un usage si répandu, devraient du moins se trouver dans ce Dictionnaire.

SERPENT... *Serpent à sonnettes,* Serpent ainsi nommé à cause du bruit qu'il fait en remuant les anneaux cornés et mobiles qui terminent sa queue. — C'est ici, croyons-nous, bien plutôt qu'à SONNETTE, que le lecteur cherchera la définition de ce mot; et d'ailleurs, de l'article SONNETTE on aurait pu renvoyer à SERPENT, tandis qu'ici l'on n'a pas même indiqué l'endroit où se trouve l'explication. De plus il aurait été convenable de donner en même temps le nom scientifique « *Crotale* ».

SERRE-PAPIERS, s. m... se dit aussi d'une sorte de tablette divisée en plusieurs compartiments, qui se met ordinairement au bout d'un bureau, et où l'on range des papiers. — Si *casier,* que l'Académie définit « Garniture de bureau composée de plusieurs cases, dans lesquelles on place les papiers ou autres objets que l'on veut tenir en ordre », est bien synonyme de *serre-papiers* dans cette acception, il aurait été bon de le dire, car le mot *casier* est plus court et nous semble plus agréable à l'oreille.

SERRER, v. a... *Serrer son écriture,* Rapprocher les lettres ou les lignes les unes des autres. *Votre écriture n'est pas assez pressée, serrez-la davantage.* — A l'article PRESSER nous ne trouvons ni *presser son écriture,* ni *une écriture pressée,* et nous ne savons si l'expression ci-dessus, *votre écriture n'est pas assez* PRESSÉE, est bonne. Peut-être l'a-t-on employée ici uniquement pour ne pas répéter le même verbe : *serrée, serrez-la.* Bien que nous n'en trouvions d'exemples nulle part, nous croyons qu'on aurait pu dire : *Votre écriture est* TROP LÂCHE, *serrez-la davantage.*

SESQUIALTÈRE. — *Qui* doit-il être prononcé *ki* ou *cui?*

SEUL... signifie aussi, Unique. *Il n'y a qu'une seule personne qui vous en* PUISSE *donner des nouvelles. C'est* LE SEUL *homme qui* VIVE *de la sorte. Vous êtes* LE SEUL *qui l'*AIT *fait. Voilà* LES SEULES *raisons que vous* PUISSIEZ *alléguer.* — Et ailleurs :

(à DE) *C'est, de tous ces monuments, le* SEUL *qui* SOIT *resté debout.*
(à SOUMISSION) *Ce régiment est* LE SEUL *qui* AIT *tardé à faire sa soumission.*
(à UNIQUE) *C'était* L'UNIQUE *capitaine,* L'UNIQUE *orateur qu'il y* EÛT *en ce temps-là.*

Les grammairiens donnent pour règle qu'après *le seul* on doit employer le mode subjonctif, et l'on voit que l'Académie nous offre plusieurs exemples qui viennent à l'appui. Mais cette règle n'est pas sans exceptions, car dans ce même article nous lisons :

LA SEULE *loi qu'il* FAUT *suivre.*

(à ADRESSER) *Je m'adresse à vous comme à* LA SEULE *personne de qui je* PUIS *attendre quelque secours.*

Nous regrettons de n'avoir pas trouvé un plus grand nombre d'exemples avec le mode indicatif, ce qui nous eût peut-être permis d'en déduire une règle; mais nous croyons néanmoins pouvoir dire que l'indicatif affirme et donne à la phrase plus d'assurance.

L'Académie nous offre aussi un exemple avec le conditionnel :

C'est LE SEUL *danger qu'on* POURRAIT *craindre.*

Ce temps ne nous semble pas présenter de différence appréciable avec le présent du subjonctif : *C'est* LE SEUL *danger qu'on* PUISSE *craindre.*

Quant à ces deux exemples : « *C'est* LE SEUL *bien qui me* RESTE ; *C'est, de tous mes biens,* LE SEUL *qui me* RESTE », il est difficile de dire quel mode l'Académie a voulu employer; cependant l'analogie nous fait présumer que c'est le subjonctif. Il doit en être de même pour cette phrase qu'on lit à l'article UNIQUE : « *On ne trouve plus ce livre, j'en ai l'*UNIQUE *exemplaire qui* RESTE. »

SÉVE. — L'Académie écrit *fÈve* avec un *è*, *sÉve* avec un *é*, et *trÊve* avec un *ê*. Pourquoi figurer de trois manières différentes une prononciation qui doit être la même? L'accent grave est le seul qui devrait être employé.

SÉVÈRE. — Il manque ici l'expression *sévère à,* qu'on trouve à l'article À : *Sévère à lui-même.*

SEXTUPLER. Rendre six fois *plus* grand, multiplier un nombre par six.—L'Académie définit SEXTUPLE « Qui vaut six fois AUTANT, et non, six fois PLUS. » Voy. SEPTUPLER.

SI... est aussi comparatif, et signifie Autant, aussi; alors il ne s'emploie qu'avec la négation. *Il n'est pas si riche que vous. Il ne se porte pas si bien. Il ne fait pas de si beaux vers.*— Quelques grammairiens ont donné pour règle que lorsqu'une phrase est négative il faut employer *si* et non *aussi ;* mais cette règle n'est pas absolue, tant s'en faut, et nous lisons dans le Dictionnaire de l'Académie :

(à AUSSI) *Cet ouvrier* NE *travaille plus* AUSSI *bien qu'autrefois,* NE *travaille plus* AUSSI *bien.*

(à PASSER) *Cette femme* N'*est plus* AUSSI *belle, elle se passe.*

(à MAIS) *Elle* N'*est pas* AUSSI *jolie que sa sœur, mais elle est plus spirituelle.*

(à PERSONNE) *Je* NE *connais personne d'*AUSSI *heureux que cette femme.*

(à PRÉMATURÉ) *Les fruits prématurés* NE *sont pas ordinairement d'*AUSSI *bon goût que les autres.*

(à PROPORTION) *Il* N'*est pas* AUSSI *bien payé que l'autre à proportion.*

(à VANNEAU) *Le vanneau* N'*est pas* AUSSI *bon à manger que le pluvier.*

Il en est de même pour *Tant* et *autant*. Si d'un côté l'on trouve :

(à QUE) *Rien* NE *l'a* TANT *affligé que cette nouvelle.*
(à TANT) *Rien* NE *m'a* TANT *fâché que cette nouvelle.*
(à QUART) *Il* N'*a pas le quart* TANT *de peine que vous.*
(à RASSURER) *Rassurez-vous, il* N'*y a pas* TANT *à craindre que vous pensez.*

d'un autre on lit :

(à NOURRIR) *Les fruits, les légumes* NE *nourrissent pas* AUTANT *que la viande.*
(à AUTANT) *Il* NE *fait pas* AUTANT *de froid qu'hier.*

Cette dernière phrase nous semble laisser à désirer. Voy. AUTANT.

SI. — Peut-on employer l'expression *si... que de,* pour signifier Assez... pour, au point de? Cela nous paraît probable, et cette expression devrait se trouver ici, puisqu'on la rencontre dans plusieurs articles du Dictionnaire de l'Académie. Voy. OSER.

SIBYLLE... *La sibylle* DE CUMES. *La sibylle* ÉRYTHRÉE.—Voy. FORÊT. Il était d'autant plus important de mettre D'*Érythrée,* que la plupart des lecteurs croiront qu'*Érythrée* [1] était le nom de la sibylle, tandis que, si nous ne sommes dans l'erreur, elle se nommait *Hérophile.*

SIFFLET... *Il n'y a pas assez de sifflets dans Paris pour une* AUSSI *mauvaise pièce.* — Il nous semble que cet exemple n'exprime pas une comparaison, et qu'il aurait fallu employer *si* au lieu d'*aussi,* comme l'Académie l'a fait dans les phrases suivantes :

(à GAGNER) *Une* SI *forte somme ne se gagne pas en un jour.*
(à PRIX) *L'opprobre est le prix, est le juste prix d'une conduite* SI *infâme.*

SIGNET. (Le G ne se prononce pas.)— Il fut un temps où cette prononciation était à l'ordre du jour, puisque La Fontaine supprimait le *g* même dans l'écriture; ainsi il écrivait *maline, assinée, sine,* au lieu de *maligne, assignée, signe,* pour rimer avec *machine* (Fabl. VI, 15), avec *hyménée* (Fabl. VI, 20), et avec *mine* (Épître à Mme de C***); mais aujourd'hui l'on revient à prononcer le *g* dans *signet,* comme on le fait depuis longtemps dans les trois autres mots.

SILENCIEUSEMENT, adv. — Cet adverbe, omis par l'Académie, nous paraît essentiel. *Il passa* SILENCIEUSEMENT *sous le canon de l'ennemi. Il vivait* SILENCIEUSEMENT *dans son ermitage.*

SIMULTANÉ, ÉE, adj... Plusieurs écrivent encore *Simultanée,* au masculin. — L'Académie a fait la même observation à l'article SPONTANÉ, mais elle aurait pu la faire également aux adjectifs *cétacé, crustacé, ostracé, testacé, — cutané, igné, instantané, momentané, pédané, simultané, — éthéré, etc.,* que les auteurs avancés en âge écrivent encore comme elle le faisait elle-même en 1762 : *cétacée,*

1. *Érythrée,* synonyme grec et latin de *Rouge* (la mer Rouge n'est qu'une partie de la mer Érythrée), est aussi le nom de la ville d'Ionie où résidait la sibylle. Quelques géographes, il est vrai, écrivent *Érythre* ou *Érythres,* mais la plupart conservent l'ancien nom d'*Érythrée.* Quel que soit celui qu'on veuille donner à cette ville, nous ne pensons pas qu'on puisse dire aujourd'hui *la sibylle* ÉRYTHRÉE, de même qu'on ne dirait pas *la sibylle* CUMÉE (pour *la sibylle* DE CUMES), bien qu'on trouve dans les 2e, 3e et 4e éditions du Dictionnaire de l'Académie *la sibylle Érythrée, la sibylle Cumée.*

cutanée, éthérée[1], *etc.* Roquefort, dans son Dictionnaire étymologique imprimé en 1829, écrit *cétacée,* bien qu'il supprime l'*e* muet dans *testacé;* et Lemare, dans son Dictionnaire par ordre d'analogie, imprimé en 1820, après avoir écrit *crustacé, herbacé, ostracé, etc.*, met l'*e* muet dans tous les adjectifs terminés par *né* et en fait ainsi des adjectifs des deux genres : *cutanée, extemporanée, graminée, instantanée, momentanée, simultanée, spontanée, staminée, subterranée, succédanée.* Aujourd'hui aucun de ces adjectifs ne prend l'*e* muet au masculin, excepté *graminée,* et probablement il ne faut voir là qu'une distraction. Voy. GRAMINÉE. — L'Académie a très-bien fait de supprimer l'*e* muet dans *Linné,* quoique la plupart des auteurs écrivent encore *Linnée;* espérons qu'elle ne tardera pas à écrire un *scarabé*[2] et surtout un *sigisbé,* peut-être même des *miscellanés.*

SIMULTANÉMENT, adj. — *Lisez :* adv.

SIRTES, s. f. pl. Sables mouvants, tantôt amoncelés, tantôt dispersés, et souvent très-dangereux pour les navires. Il n'est guère usité parmi les marins. — Pourquoi écrire par un *i* simple ce mot fort peu connu, puisqu'il prend un *upsilon* en grec et un *y* en latin (*surtis, syrtes*)? Nous demanderons encore qui emploie ce mot, si les marins n'en font pas usage, car nous ne nous souvenons pas de l'avoir vu ailleurs que dans Boileau (*Art poétique,* ch. III) :

> Que Neptune en courroux s'élevant sur la mer,
> D'un mot calme les flots, mette la paix dans l'air,
> Délivre les vaisseaux, des SYRTES les arrache;
> C'est là ce qui surprend, frappe, saisit, attache.

mais Boileau, en véritable amant de l'antiquité, écrivait *syrtes,* et les auteurs du Supplément de 1696 faisaient de même.

SIXAIN. — L'Académie a transformé en *z* l'*x* de *dix* dans les mots *dizain* et *dizaine,* et celui de *six* dans *sizette,* mais elle conserve l'*x* dans *sixain.*

SOBRIQUET, s. m. Sorte de surnom, qui le plus souvent se donne à une personne par dérision, et qui est fondé sur quelque défaut de corps ou d'esprit, ou sur quelque singularité. *Sobriquet offensant, injurieux, plaisant, ridicule. Donner un sobriquet. Il y a des sobriquets qui sont devenus les surnoms de certaines familles illustres.* — L'Académie, qui a donné de nombreux exemples de surnoms, n'en donne pas un seul de sobriquets; cependant il n'en manque pas dans l'histoire; et puisque dès la troisième édition elle a mis à l'article SURNOMMER l'épithète de *balafré* (*Guise le Balafré*), qui était d'abord à SOBRIQUET, elle aurait pu remplacer ce nom par *Charles* LE MAUVAIS, *Guillaume* LE ROUX, *Louis* LE DÉBONNAIRE, *Robert* COURTE-HEUSE[3],

1. Au mot ÉTHÉRÉE (3e et 4e éditions) où l'Académie dit « adjectif de tout genre », elle met pour exemple *Corps éthéré,* en sorte qu'on ne sait où est la faute typographique.

2. Dans les *OEuvres d'Arago,* revues par M. J.-A. Barral, on lit « *un scarabé* ».

3. *Heuse* se disait autrefois pour Botte, chaussure. Populairement on appelle encore aujourd'hui *courte-botte* un petit homme.

Courte-botte, Courte-cuisse, *etc.* Nous pensons que l'épithète de *Plantagenet,* qui a été donnée à une série de rois d'Angleterre, était dans le principe considérée plutôt comme un sobriquet que comme un surnom; peut-être même l'Académie a-t-elle voulu faire allusion à des sobriquets de ce genre en disant qu'il y en a qui sont devenus les surnoms de certaines familles illustres [1]. Chacun sait que Geoffroi V, surnommé *Plantagenet* à cause d'une branche de genêt qu'il portait ordinairement à sa toque, fut la souche de la dynastie des rois d'Angleterre d'origine française.

SOIERIE. — Nous sommes loin de demander qu'on supprime l'*e* médial, comme on l'a fait dans le Dictionnaire de l'Académie aux mots *plaidoirie, voirie,* et dans le Complément de cet ouvrage au mot *corroirie;* mais nous croyons qu'on aurait dû indiquer la prononciation *soîrie,* qui est généralement adoptée.

SOLÉCISME, s. m. Faute contre la syntaxe. *Faire un solécisme. Il y a un solécisme dans cette phrase.*—L'Académie, qui a eu soin de donner plusieurs exemples de barbarismes, aurait dû faire de même pour les solécismes; elle n'en donne pas un seul.

SOLEIL... *Entre deux soleils,* Entre le lever et le coucher du soleil. *Marcher, voyager entre deux soleils. Suivant d'anciennes ordonnances, l'argent du roi ne se voiturait qu'*ENTRE DEUX SOLEILS.—Il semble qu'il aurait fallu dire : Entre le COUCHER et le LEVER du soleil; de cette manière du moins il y a DEUX SOLEILS, celui du premier jour et celui du second ou du lendemain; mais l'usage, accepté par l'Académie, compte le soleil levant et le soleil couchant pour deux soleils, bien que cet astre n'ait pas quitté l'horizon.

SOUBRESAUT, s. m. — *Ajoutez :* On prononce la dernière *s* forte, comme dans *Saut.*

SOURCILLEUX, EUSE, adj... *Un front sourcilleux,* Un front où se peint l'orgueil. Il veut dire aussi, Un front empreint de tristesse, un front chagrin, inquiet. — Nous comprenons qu'on dise *Un front* SOURCILLEUX pour Un front sévère, un front où se peint l'orgueil; mais dans l'autre acception nous croyons que SOUCIEUX est préférable. L'Académie dit « AIR SOUCIEUX. MINE SOUCIEUSE », et Cas. Delavigne,

Sur ton FRONT SOUCIEUX
Je vois passer une ride légère.

1. On sait combien les Romains faisaient usage des sobriquets : *Cicéron* était ainsi appelé à cause d'une petite verrue en forme de pois (*cicer*) qu'il avait sur le nez; les sobriquets *Flaccus, Nasica,* signifiaient Qui a de longues oreilles, un gros nez. — Tout le monde connaît les sobriquets ou surnoms de *Philadelphe, Philopator, Philométor, etc.,* donnés ironiquement à ceux des *Ptolémées* qui étaient soupçonnés d'avoir abrégé la vie de leurs frères, de leur père, de leur mère, ou tout au moins de leur avoir porté une haine violente; — Ptolémée VII avait trois surnoms : *Évergète* (bienfaiteur), *Kakergète* (malfaisant), *Physcon* (ventru).—On connaît également ceux qui ont été donnés à différents Charles, Louis, Philippes, etc. : Charles *le Chauve, le Gros* ou *le Gras, le Simple, l'Insensé, le Téméraire, etc.;* — Louis *le Bègue, le Fainéant, le Hutin;* — Philippe *le Long, le Bel, etc.*

SOUS-MULTIPLE, adj. des deux genres... *Trois est un des sous-multiples de douze.* — Dans cet exemple, le mot *sous-multiple* est employé comme substantif (UN DES *sous-multiples*) et non comme adjectif; nous présumons donc que l'article présente une omission typographique, et qu'il faut lire : « *Trois est un des* NOMBRES *sous-multiples de douze.* IL S'EMPLOIE AUSSI COMME SUBSTANTIF. *Trois est un des sous-multiples de douze.* »

SOUTENEMENT, s. m. (Quelques-uns écrivent, *Soutènement.*) — L'Académie écrit *entretènement* avec un *è*, *ténement* avec un *é*, et *soutEnement* sans accent. Il nous semble que ces trois mots devraient prendre l'accent grave, et que cette fois encore ce sont les *quelques-uns* qui ont raison. Voy. SÉVE.

SOUVENIR, s. m... *Rappeler le souvenir...* — Quelques personnes pensent qu'il vaudrait mieux dire simplement *Rappeler un fait, une victoire, une action généreuse, etc.,* que *Rappeler* LE SOUVENIR D'*un fait, etc.* Il nous semble qu'elles ont parfaitement raison, car le mot *souvenir* n'ajoute rien à l'idée, ne rend pas la phrase plus intelligible. Il y a là un désir de concision analogue à celui qui fait dire à l'Académie, à l'article RAPPELER « *Se rappeler quelque chose dans la mémoire,* ou simplement ET MIEUX, *Se rappeler quelque chose.* » — Il est bien évident que cette proposition ne touche nullement aux expressions poétiques, telles que *Rappeler de douloureux souvenirs, etc.*

SPÉE, s. f. T. d'Eaux et forêts. Bois d'un an ou deux. On dit aussi *Cépée.* — A CÉPÉE nous lisons : « CÉPÉE, s. f. T. d'Agricult., Touffe de plusieurs tiges de bois qui sortent d'une même souche. *Faire la coupe des* CÉPÉES *de saules.* » Il nous paraît évident que *cépée* ou *cepée* est l'expression correcte, et que *spée* n'en est qu'une altération. C'est une faute contraire à celle qui fait dire *huile d'*ASPIC pour *huile de* SPIC.

SPONTANÉ, ÉE, adj... Plusieurs écrivent encore *spontanée* au masculin. — Voy. SIMULTANÉ, ÉE.

SQUAMMEUX, EUSE. — L'étymologie (*squama, squamatus, squameus, squamosus, etc.*) ne demande qu'une *m*: ne devrait-on pas s'y conformer comme on le fait pour le composé *desquamation?* La plupart des savants écrivent *squameux.*

SQUELETTE, s. m. — A la lettre **A**, nous demandons qu'*amulette* (Voy. ce mot) soit du genre féminin, conformément à l'usage, ou bien qu'il s'écrive *amulète,* parce que les substantifs de cette désinence sont généralement masculins, tandis que la terminaison *ette* ne comprend que des féminins, excepté *amulette* et *squelette.* La même raison nous engage à proposer l'orthographe *squelète,* et nous avons pour nous les étymologies grecque et latine, *skeletós, sceletus.* Nous ajouterons que dans les deux premières éditions et dans le Supplément de la première on trouve *squelete,* sans réduplication du *t.*

SQUIRRE, s. m. (Quelques-uns, se conformant à l'étymologie, écrivent, *Squirrhe* et *Squirrheux.*) — Puisque l'étymologie réclame l'*h,*

l'Académie aurait dû la rétablir dans ce mot comme elle l'a fait dans *aphthe* (pour la dernière syllabe), *catarrhe, zoolithe, etc.*

STAGNATION. — Le *g* doit-il être prononcé dur dans ce mot comme dans *stagnant?* Nous le croyons, mais l'Académie devait le dire.

STATUE, s. f... *Statue équestre, Statue pédestre. Statue curule.* — Aux articles ÉQUESTRE, PÉDESTRE, l'Académie nous apprend qu'une *statue équestre* représente une personne à cheval; une *statue pédestre,* un homme à pied; mais à CURULE elle a oublié de nous dire ce que c'est qu'une *statue curule.* Serait-ce une statue qui représente un magistrat romain dans sa chaise curule? L'omission commise à la lettre C devait être réparée ici par une définition.

STENTOR... *Une voix de stentor,* une voix forte et retentissante.— — Pourquoi l'Académie n'écrit-elle pas *Stentor* avec une majuscule, comme elle l'a fait dans ces phrases : *C'est une Agnès, C'est un Crésus, Je ne suis pas un Œdipe?* Voy. MENTOR.

STÉRÉOTYPE, adj. des deux genres. T. d'Impr. Il se dit Des ouvrages imprimés avec des pages ou planches dont les caractères ne sont pas mobiles, et que l'on conserve pour de nouveaux tirages. *Avec le temps les éditions stéréotypes deviennent parfaitement correctes.*— STÉRÉOTYPER, v. a. T. d'Impr. Imprimer un livre avec des pages ou planches solides, au lieu de formes composées de caractères mobiles. *On a stéréotypé Racine, Corneille, etc.*

Il nous semble que dans ces deux articles on a omis la vraie signification, le sens primitif. *Stéréotyper* doit signifier d'abord Rendre solides, souder en un seul bloc les caractères mobiles avec lesquels on a composé des pages; c'est l'opération qu'a remplacée le clichage. — Quant à l'adjectif, il a dû être auparavant substantif et se dire des pages stéréotypées. *MM. Herhan et Didot sont les premiers qui aient* STÉRÉOTYPÉ *des caractères, des pages, qui aient produit des* STÉRÉOTYPES. *Les* STÉRÉOTYPES *d'Herhan et Didot sont très-estimés.* L'emploi de *stéréotype* comme substantif est fréquent, et il aurait été convenable d'ajouter cette dénomination.

STERLING, s. m. Monnaie de compte en Angleterre. Il ne se dit point seul et il est invariable. *Une livre sterling. La livre sterling vaut environ vingt-cinq francs. Cinquante sous sterling... Denier sterling.*

Que *sterling* soit invariable, comme adjectif du moins, nous l'acceptons volontiers; mais pourquoi l'appeler *substantif,* quand on le joint à un substantif? Jamais on n'a dit que les mots *tournois* et *parisis* fussent substantifs dans *une livre, un sou, un denier* TOURNOIS; *franc, sou, denier* PARISIS. — Nous ne disons pas que *sterling* soit toujours un adjectif; car nous l'avons vu employé comme substantif dans Aug. Thierry, *Conquête de l'Angleterre,* liv. X, p. 211 : « *Je vois à ton discours que tu as déjà flairé* LES STERLINGS *du roi d'Angleterre.* »

STRAS, s. m. (On prononce l'S finale.) Composition qui imite le diamant et qui tire son nom de celui qui en est l'inventeur. — On dit

que l'inventeur se nommait *Strasze;* et puisque son nom devait être altéré, il nous semble qu'il valait mieux écrire *strass,* ce qui aurait indiqué naturellement la prononciation, car c'est ainsi que l'Académie la donne à DE PROFUNDIS (On prononce *Dé profondiss*).

STYPTIQUE, adj. des deux genres. T. de Médec. Qui a la vertu de resserrer. *Plante astringente et styptique.* — *Styptique* n'a pas d'autre signification qu'*astringent,* et l'on ne peut expliquer ici l'emploi simultané des mots *astringente* et *styptique* que par l'usage assez fréquent que nous faisons de ces synonymies : *On sait vos* FAITS *et* GESTES; *Il n'a ni* HONTE *ni* VERGOGNE; *Être toujours par* VOIE *et par* CHEMIN; VOIRE MÊME; *Vous avez beau* TOURNER *et* VIRER, *etc.* Mais en matière de définitions on doit éviter les *redondances,* à moins qu'elles ne donnent plus de force à la pensée, en exprimant des nuances ou une gradation. — On retrouve des exemples de ces synonymies superflues à PESANT, TÉNÉBREUX, etc. : *Machine* LOURDE *et* PESANTE; *Il est* SOMBRE *et* TÉNÉBREUX, *il a l'air* SOMBRE *et* TÉNÉBREUX.

SUCRIN, adj. m. Qui a le goût DE sucre. Il ne se dit guère qu'en parlant Des melons. *Melon sucrin.*—Il n'aurait pas été superflu d'ajouter « On dit aussi *Melon sucré* », puisque cette variante se trouve à SUCRÉ pris adjectivement, et *à* MELON, où il occupe la première place « *Melon sucré* ou *sucrin* ».

Mais ce n'est pas là ce qui nous a principalement engagé à relever cet article; c'est l'expression « Qui a le goût *de* sucre » employée dans la définition. Il nous semble qu'il fallait dire, comme l'Académie l'a fait dans une des définitions de SUCRÉ « Il se dit adjectivement Des fruits, des légumes qui sont fort doux, qui ont le goût DU sucre »; car lorsque le premier substantif est précédé de l'article défini, il faut répéter ce même article devant le second, ou y mettre l'article indéfini; mais si le premier substantif est précédé de l'article indéfini, le second ne prend pas d'article. Nous lisons :

(à AIR) *Prendre* L'*air* DU *feu.*	... UN *air* DE *feu.*
(à QUARTIER) *Faire* LES *visites* DU *quartier.*	... DES *visites* DE *quartier.*
(à LANGUE) *Mince comme* LA *langue* D'UN *chat.*	... *comme* UNE *langue* DE *chat.*
(à SQUELETTE) LE *squelette* D'UN *cheval.*	UN *squelette* D'*homme.*

Cependant nous trouvons dans le Dictionnaire de l'Académie des exceptions dont nous ne nous rendons pas compte, et que nous croyons devoir mentionner :

(à VENT) *Les quatre vents principaux ou cardinaux sont : le vent* DU *nord, le vent* DU *sud, le vent* D'*est, le vent* D'*ouest.*

Nous présumons qu'ici l'usage a suivi la règle devant les mots qui commencent par une consonne, mais que l'habitude d'abréger autant que possible, habitude dont on voit la trace dans une foule de locutions, a fait supprimer l'article devant ceux qui commencent par une voyelle; au lieu de dire *le vent* DE L'*est,* DE L'*ouest,* comme on dit *le vent* DU *nord,* DU *sud,* on dit *le vent* D'*est,* D'*ouest.*

Toutefois la règle n'est pas même constante, car on lit

(à Sud) *Le vent* du *sud, le vent* de *sud.*

(à Sud-est) *Le vent* du *sud-est, le vent* de *sud-est.*

La même irrégularité règne dans les locutions relatives aux sacrements, mais en sens inverse, c'est-à-dire qu'on met l'article devant les mots qui commencent par une voyelle et qu'on le supprime devant ceux qui commencent par une consonne :

(à Eucharistie) *Le sacrement* de l'*eucharistie.*

(à Sacrement) *Le sacrement* de *baptême,* de *confirmation,* de *mariage, etc.*

(à Pénitence) *Le sacrement* de *pénitence.*

Quant à l'*extrême-onction* et aux *ordres*, nous ne trouvons aucun exemple où ils soient précédés du mot *sacrement.*

SUFFIRE, v. n. (*Je suffis, tu suffis, il suffit; nous suffisons, vous suffisez, ils suffisent. Je suffisais. J'ai suffi. Je suffirai. Je suffirais. Suffis, suffisez, Que je suffise.*) — L'Académie n'a mis ni passé défini ni imparfait du subjonctif; ne peut-on donc pas dire : « *Pendant ces trois années, je* suffis, *notre modique revenu* suffit *à l'entretien de ma mère et au mien. Il fallait que cette modique somme* suffît *pour élever trois orphelins* » ?

SUFFISAMMENT. Adv. Assez. *Il a du bien suffisamment pour vivre. Il a suffisamment de bien pour vivre d'une manière agréable. Il y a du monde suffisamment. Il y a suffisamment de monde. Ce fermier n'aura pas* de *blé suffisamment pour vivre et pour semer.* — On a mis : « *Ce fermier n'aura pas* de *blé suffisamment...* », probablement parce que la phrase est négative; mais si l'on doit dire *Je n'ai pas* de *blé, Je n'ai pas* d'*argent, Ce général n'a pas* de *troupes,* nous croyons qu'il faut mettre l'article (*du* ou *de le, des* pour *de les*) dans ces phrases: *Je n'ai pas* du *blé en quantité suffisante pour ensemencer toutes ces terres; Je n'ai pas* de l'*argent assez abondamment pour payer les dettes que vous avez contractées; Ce général n'a pas* des *troupes en nombre suffisant, ou* des *troupes suffisantes pour résister à l'ennemi.* Lorsqu'un substantif est déterminé par un adjectif, par un adverbe ou une locution équivalente, il doit être précédé de l'article; il nous semble donc que dans la phrase ci-dessus il faut mettre, *Ce fermier n'aura pas* du *blé suffisamment pour vivre et pour semer.* Mais nous croyons qu'il serait encore mieux de dire assez de *blé,* et qu'en général on doit éviter de donner un complément à l'adverbe *suffisamment;* ainsi au lieu de, *Il a* suffisamment *de bien pour vivre; Il y a* suffisamment *de monde pour remplir cette salle,* nous dirions, *Il a* assez *de bien, il y a* assez *de monde, etc.*

SUFFRAGANT, adj. m. Il se dit d'un évêque à l'égard de son métropolitain. *Les évêques de Chartres, de Meaux, d'Orléans et de Blois sont suffragants de l'archevêque de Paris.* — Il s'emploie plus ordinairement comme substantif. *L'archevêque de Tours a pour* ses *suffragants les évêques d'Angers, du Mans, de Nantes, etc.*

Cette définition « Il se dit d'un évêque à l'égard de son métropolitain » ne sera certainement pas comprise de tout le monde; en disant que *les évêques de Chartres, de Meaux, etc., sont suffragants de l'archevêque de Paris*, veut-on dire que ce sont ses subordonnés immédiats? — Quant à cette phrase « *l'archevêque de Tours a pour* SES *suffragants les évêques d'Angers, etc.* », nous croyons qu'il serait mieux de supprimer l'adjectif *ses*, car on dirait *J'ai pour élèves, j'ai pour commis, etc., MM...* et non, *j'ai pour* MES *élèves, pour* MES *commis...; Socrate eut pour disciples* (et non *pour* SES *disciples*) *Xénophon, Platon, Antisthène, Aristippe, Phédon, Euclide, Criton, etc.* — Enfin, puisque l'Académie a expliqué ce que sont les pasteurs, les ministres et les proposants dans la religion protestante, il aurait été bien de dire aussi ce qu'on y appelle *suffragant*. Le suffragant est un ministre qui aspire à la charge de pasteur, et qui en remplit certaines fonctions comme suppléant des pasteurs malades ou en vacances. Après avoir été *suffragant* il devient ordinairement *pasteur*.

SUITE, s. f... *A la suite* se construit encore avec quelques autres verbes, et signifie Après. *Marcher, entrer à la suite de quelqu'un*, Marcher, entrer après lui. — Il aurait été bon de donner ici un ou deux exemples pour montrer s'il faut dire LES UNS À LA SUITE *des autres* ou À LA SUITE LES UNS *des autres*. Bien des personnes croient que la première de ces constructions est la seule qu'on doive employer; cependant nous lisons :

> (à QUEUE) *A la queue leu leu*, Jeu d'enfants, ainsi appelé parce qu'à ce jeu on marche À LA SUITE LES UNS *des autres*, comme marchent les loups, qu'on appelait autrefois *Leux*.
>
> (à SUSPENSIF) En Grammaire, *Points suspensifs*, Plusieurs points mis À LA SUITE LES UNS *des autres* pour marquer suspension ou interruption du sens.

SUITE. — L'Académie donne à *tout de suite* deux acceptions très-différentes, et cela nous paraît fâcheux, parce qu'en toute chose le premier mérite est d'être clair; la clarté, nous répète-t-on chaque jour, est le plus beau privilége de la langue française. Voici ce que dit l'Académie : « DE SUITE, loc. adv. L'un après l'autre, sans interruption. *Faites-les marcher* DE SUITE. *Il ne saurait dire deux mots* DE SUITE. — TOUT DE SUITE, loc. adv. Sur-le-champ. *Il faut que les enfants obéissent* TOUT DE SUITE. *Quand vous aurez reçu ma lettre, vous le ferez partir* TOUT DE SUITE. »

Jusqu'ici c'est bien; l'Académie nous donne deux locutions différentes pour exprimer deux choses qui n'ont pas de rapport; mais elle ajoute « Il (tout de suite) signifie aussi, Sans interruption. *Il but trois rasades* TOUT DE SUITE. *Il a couru vingt postes* TOUT DE SUITE. Dans ce sens, souvent on dit simplement, De suite. *Il a couru vingt postes* DE SUITE. » — Puisque la bonne locution est SOUVENT employée, il aurait été mieux de ne donner que celle-là.

SUIVER, v. a. (Quelques-uns disent *Suiffer.*) Enduire de suif. — L'analogie avec *tarif, tarifer,* demandait *suifer* avec une seule *f*.

SUIVRE. — Dans cet article nous ne voyons rien qui nous apprenne si le participe *suivi* demande après lui *de* ou *par,* et dans tout le Dictionnaire nous n'avons su trouver que cet exemple : *Il arriva, suivi* D'*un cortége d'enfants.*

Nous croyons que lorsqu'il s'agit d'une escorte, d'un cortége, quand *suivi* est pris dans le sens d'*accompagné,* on emploie généralement la préposition *de,* et que, lorsqu'il est synonyme de *poursuivi,* il faut *par,* comme dans cette phrase : *Il était suivi de près, de loin,* PAR *la police, qui était à ses trousses.* Si notre observation est exacte, il serait utile de donner cette indication. Mais il y a aussi le sens figuré, qui demande l'emploi tantôt de l'une, tantôt de l'autre de ces prépositions, et dont il faudrait également présenter des exemples.

SUJET, ETTE, adj. Soumis, subordonné, qui est dans la dépendance, qui est obligé d'obéir. *Nous sommes tous sujets aux lois et aux coutumes du pays où nous vivons. Le fils doit se regarder comme sujet à son père. Je ne veux pas être sujet à ces conditions-là. Être sujet aux ordres de quelqu'un.* — Tous ces exemples, à l'exception du dernier, se trouvent, avec de légères variantes, dans la première édition du Dictionnaire. Nous croyons qu'aujourd'hui *sujet* ne se dit plus guère dans ces diverses acceptions, et qu'on substituerait à ce mot précisément ceux qui lui servent de définition. *Nous sommes tous* SOUMIS *aux lois et aux coutumes.... Le fils doit se regarder comme* SUBORDONNÉ *à son père. Je ne veux pas* ÊTRE ASSUJETTI OU M'ASSUJETTIR *à ces conditions-là, etc.*

SUPPOSITION, s. f. Proposition que l'on suppose comme vraie ou comme possible, afin d'en tirer quelque induction. *Dans la supposition que vous faites, il faudrait que... Il ne faut point faire* DE *suppositions de choses qui soient contradictoires.*—A l'article SUFFISAMMENT nous avons demandé l'emploi de l'article dans cette phrase, *Ce fermier n'aura pas* DE *blé suffisamment pour vivre et pour semer,* parce que le substantif est pris dans un sens déterminé. Il nous semble qu'ici le cas est le même, et que malgré l'adverbe *point,* qui est plus exclusif que *pas,* il faudrait dire, *Il ne faut point faire* DES *suppositions de choses qui soient contradictoires,* de même qu'on dirait, *Il ne faut point répandre, même sur ses ennemis,* DES *bruits capables de flétrir leur réputation; Il ne faut point faire* DES *suppositions aussi ridicules que celles que nous venons d'entendre.*

SUR... signifie À, dans quelques phrases qui expriment Addition. *Il fallut mettre quatre chevaux* SUR *cette voiture pour la tirer du bourbier.* — Dans les précédentes éditions il y avait *sur ma chaise;* mais malgré la modification introduite dans la dernière, la phrase n'est pas beaucoup meilleure; et parmi ceux à qui l'on dirait, *L'accumulation, la hauteur des neiges força de mettre six chevaux* SUR *la voiture,* il

pourrait se trouver des gens assez mauvais plaisants pour demander si on les mit SUR la voiture dans la crainte qu'ils ne fussent engloutis. Pourquoi ne pas dire *à* au lieu de *sur?*

Dans cet article nous ne voyons pas *sur* employé pour *aux dépens de*. En voici des exemples que nous avons trouvés ailleurs :

(à COMMUN) *Vivre* SUR *le commun*, Vivre aux frais d'une société, sans payer sa part de la dépense commune. Il signifie aussi, figurément, Vivre habituellement SUR le tiers et SUR le quart.

(à PAYSAN) *Les gens de guerre vivent* SUR *le paysan.*

(à VIVRE) *Il vit aux dépens d'autrui,* SUR *le commun, aux dépens du commun.*

Si la préposition *sur* ne doit plus être employée dans cette acception, il serait bien de supprimer les phrases où elle se trouve; dans le cas contraire, il faut mettre ici des exemples analogues à ceux que nous venons de citer.

SÛR, ÛRE, adj... signifie aussi, En qui on peut se fier. *C'est un ami sûr. Un domestique sûr. Ce banquier est sûr. L'instinct est un guide sûr. J'ai un sûr garant de ce que j'avance.* — Il manque ici un exemple qui nous semble n'être pas sans utilité : *Vos papiers, vos titres sont* EN MAIN SÛRE, EN MAINS SÛRES.

SUR-ALLER, SUR-ANDOUILLER, SUR-ARBITRE. — Pourquoi ces mots prennent-ils un tiret? Nous ne voyons pas de motif pour écrire *sur-aller* et *surmonter, sur-andouiller* et *surabondance, sur-arbitre* et *surintendant.*

SURCOMPOSÉ, ÉE, adj. T. de Gramm. Il se dit des temps des verbes[1] dans la conjugaison desquels on redouble l'auxiliaire *Avoir.* J'AURAIS EU FAIT, VOUS AURIEZ EU DIT, *sont des temps surcomposés.* Il est peu usité. — Pourquoi *peu usité?* L'emploi du mot ne doit pas être plus rare que celui de la chose. Voici d'autres exemples de temps surcomposés que nous avons trouvés dans le Dictionnaire :

(à APRÈS) *Après que vous* AVEZ EU PARLÉ, *il s'est retiré.*

(à AVOIR) *Sans lui, j'*AURAIS EU DÎNÉ *de meilleure heure.*

Id. *Dès que j'*AI EU FINI.

(à PEUPLER) *L'alevin qu'il a jeté dans son étang l'*A EU *bientôt* PEUPLÉ.

(à PARTIR) *Vous n'*AVEZ *pas* ÉTÉ *plutôt* PARTI *qu'il est arrivé.*

Dans ce dernier exemple nous mettrions volontiers *Vous n'*ÉTIEZ *pas plus tôt* (Voy. PLUTÔT) PARTI..., ou mieux, *A peine étiez-vous parti...*

SURET, ÈTE, adj. Diminutif de Sur. — Puisque l'Académie double le *t* pour le féminin dans *duret, ette,* diminutif de *dur,* comme dans la plupart des adjectifs de cette terminaison, *aigret* ou *aigrelet, clairet, douillet, fluet, muet, sujet, violet, etc.,* il aurait mieux valu ne pas ajouter une exception aux six qui existent (*complet, concret, discret,*

1. Il nous semble qu'il aurait été mieux de dire *des* TEMPS DE *verbes,* car le complément *dans la conjugaison desquels, etc.,* se rapporte aux *temps de verbes* et non aux *verbes.*

inquiet, replet, secret, et leurs composés *incomplet, indiscret*). Si ces derniers mots ne doublent pas le *t* au féminin, il y a du moins à cela une raison d'étymologie.

SURPASSER, v. a. Excéder, être plus haut, plus élevé. *Cela* SURPASSE *la muraille de deux pieds. Il est beaucoup plus grand que lui, il le* SURPASSE *de toute la tête.* — Au verbe PASSER nous lisons : « *Passer* signifie aussi, tant au sens physique qu'au sens moral, Aller au delà, excéder... *La doublure* PASSE *le drap. Des bas qui ne* PASSENT *point le genou. Cet arbre* PASSE *la muraille de deux pieds. Cet homme vous* PASSE *de toute la tête. Il ne faut pas que cela* PASSE *d'un cheveu. Ce rire ne* PASSE *pas les lèvres.* » — Et à DÉPASSER : « *Dépasser* signifie aussi, Être plus long, plus haut, etc. *Le vêtement de dessous* DÉPASSAIT *l'autre de trois doigts. La hauteur de cette maison* DÉPASSE *de beaucoup celle des maisons voisines.* »

Nous avons donc trois mots pour exprimer la même idée ou à peu près, mais nous croyons que *surpasser* est beaucoup plus usité au figuré que dans le sens propre : *il les* SURPASSE *tous en science, en richesses, en vertu, en méchanceté, etc.* — Nous pensons aussi qu'il serait mieux de dire SURPASSER *en beauté, en nombre, en valeur,* que PASSER *en beauté, etc.,* dans ces phrases : *Elle* PASSAIT *toutes ses compagnes en beauté; L'ennemi nous* PASSAIT *en nombre, nous le* PASSIONS *en valeur.* Ce n'est que la mesure de l'hémistiche qui autorise *passer* dans ce vers que l'Académie a altéré en le donnant pour exemple : « *Ils nous* PASSAIENT *en nombre, mais non pas en valeur*[1]. »

SURPLOMBER, v. n. Être hors de l'aplomb, être en surplomb. *Ce mur surplombe.* — Ne peut-on pas donner un complément à ce verbe? Nous ne demanderons pas qu'on lui donne un régime direct, comme *Ce rocher* SURPLOMBE *la route, la mer,* bien que cette locution ait été hasardée par de bons auteurs; mais on doit pouvoir dire *Ce rocher surplombe sur...,* malgré le mauvais effet que produisent ces deux SUR. A défaut de complément à ce verbe, nous donnons ici le seul exemple que nous ayons trouvé pour rendre à peu près la même idée :

(à AVANCER) *Les rochers qui* S'AVANÇAIENT *au-dessus de nos têtes.*

SURSEOIR. — Voy. ASSEOIR.

1. L'Académie s'est interdit avec quelque raison la citation des vers, parce que son Dictionnaire est un guide destiné particulièrement aux prosateurs, et qu'il descend même aux locutions les plus familières. Cependant, afin de faire passer dans la prose des mots qui n'appartiennent qu'à la poésie dans le sens où elle les emploie, elle les encadre dans un hémistiche et termine la phrase par de la prose. Ici, par exemple, au lieu de dire

Ils nous PASSAIENT *en nombre* ET *non pas en valeur,*

elle dit MAIS *non pas en valeur.*

Au verbe ENFERMER elle met

*Son cœur n'*ENFERME *point une* MÉCHANCETÉ *si noire,*

au lieu de *une* ACTION *si noire.*

On ne s'aperçoit pas que la première moitié de la phrase est un hémistiche, et l'on emploie en prose un mot auquel on ne devrait recourir que s'il n'en existait pas un autre d'une valeur plus précise : *passer* au lieu de *surpasser, enfermer* au lieu de *renfermer, etc.*

SURVENDRE, v. a... Vendre trop cher, plus cher que les choses ne valent. *Survendre sa marchandise. Tout a été survendu à cet* INVENTAIRE. — A l'article MEUBLE on lit également « *Acheter des meubles à un* INVENTAIRE, au lieu de « *à un* ENCAN ». Voy. BIEN.

SUS. — On est vraiment surpris de ne pas trouver mentionnées dans cet article toutes les locutions dans lesquelles ce mot est employé au barreau, chez les notaires, les huissiers, etc. : *Sus-allégué, sus-cité, sus-daté, sus-énoncé, sus-indiqué, sus-mentionné, sus-rappelé, sus-relaté, sus-visé, etc.* L'Académie ne donne que *susdit,* qu'elle écrit en un seul mot et qu'elle place à son rang alphabétique.

SUSPENDRE, v. a... *Les nuées sont suspendues* EN *l'air.* — Nous croyons qu'il serait mieux de dire DANS *l'air,* DANS *les airs.* Voy. AIR.

SYLVAIN, s. m. Dieu des forêts, selon la Fable. *Les faunes et les sylvains.*

Dans *harpie,* qui a en grec un *upsilon* et un *iota* (ἅρπυια), en latin un *y* et un *i* (*harpyia*), l'Académie a retranché l'*y* plutôt que l'*i,* afin de supprimer une difficulté; — elle écrit par un *i* simple *silves,* qui nous paraît avoir la même étymologie que *sylvain;* ce sont des pièces détachées comme les feuilles éparses dans les bois;—elle écrit même *sirtes,* bien que l'étymologie réclame l'*y* (Voy. SIRTES);—comment se fait-il qu'elle ait préféré l'*y* à l'*i* simple dans le mot qui nous occupe, puisque du grec *ulè* les Latins ont fait *silva* ou *sylva,* donnant la préférence à l'*i* simple? Conformément à leur orthographe (*silvanæ, silvaticus, silvestris, silvicola, etc.*), nous écrirons *Silvain, Silvestre, Silvie, etc.*), et nous proposerons d'écrire *Transilvanie* avec un *i,* contrairement à l'orthographe observée dans les phrases suivantes :

(à TELLURE) *Le tellure a été découvert à la fin du siècle dernier, dans les mines de* TRANSYLVANIE.

(à VAYVODE) *Titre qu'on donne aux souverains et aux gouverneurs de la Valachie, de la Moldavie, de la* TRANSYLVANIE, *et de plusieurs autres endroits.*

SYMPTÔME. — L'Académie dit que dans *symptomatique* « on prononce le P ». S'il doit en être de même dans *symptôme,* elle aurait bien fait de le dire, car beaucoup de personnes prononcent *sintôme.*

SYNCOPER, v. n. T. de Musique. Faire une syncope. *Il y a dans cet air plusieurs notes qui syncopent.*—**SYNCOPÉ, ÉE**, adj. T. de Gramm. et de Mus. *Mot syncopé,* Mot au milieu duquel on a retranché une lettre ou une syllabe. *Note syncopée,* note qui fait une syncope.

D'abord nous demanderons si l'on ne peut pas aussi bien dire *syncoper un mot* qu'*élider une voyelle,* et faire ainsi de *syncoper* un verbe actif : « Dans les vers quelques typographes SYNCOPENT (retranchent) tous les *e* muets précédés d'une voyelle ; ils écrivent *j'avoûrai, nous loûrons, enjoûment, gaîté, etc.*, au lieu de *j'avouerai, nous louerons, enjouement, gaieté.* » De cette manière, dans *mot syncopé,* SYNCOPÉ deviendrait nécessairement un participe.

Ensuite nous ferons remarquer que *syncopé, ée,* pourrait être appelé participe lors même que *syncoper* serait uniquement un verbe neutre, puisque l'Académie regarde comme des participes toutes les épithètes suivantes, bien que les verbes dont elles dérivent soient des verbes neutres : entreprise *avortée;* — eau *croupie;* — escadre *débouquée;* — sauce trop *ébouillie;* — roues *engrenées;* — liqueur *fermentée;* — marrons, oignons *germés, etc.*

T

T, s. m. Lettre consonne, la vingtième de l'alphabet... *Plusieurs retranchent le* t *au pluriel des mots en* ant *et* ent. *Des enfans, des présens.*

Dans les deux premières éditions de son Dictionnaire l'Académie mettait le *t* (*des enfants, des présents*), et l'on regrette qu'elle l'ait supprimé dans les éditions troisième et quatrième[1] (Voy. ALTERCAS). — Il y a plusieurs raisons pour maintenir ce *t* qu'elle a sagement rétabli : d'abord et par-dessus tout, celle de la formation régulière du pluriel, l'addition pure et simple de l'S. A cette raison qui nous semble péremptoire on peut en ajouter deux autres qui ont bien leur valeur. — Dans les adjectifs le *t* fait connaître la formation du féminin. Si au lieu d'écrire *des paysanS méfianTS, des gardienS patienTS,* on écrivait *méfianS* et *patienS*[2], comment serait indiquée la différence de terminaison qui doit exister au féminin entre le substantif et l'adjectif : *des paysan*NES *méfian*TES, *des gardien*NES *patien*TES? — Dans les mots dont la dernière syllabe prend un *e,* il y a une seconde raison pour conserver au pluriel le *t* final du singulier, c'est la prononciation, car les terminaisons *ien* et *ient* ne se prononcent pas de la même manière : dans *patricien, gardien, lien, essénien, éthiopien, capétien, etc.,* la finale *en* se prononce *in* (*patrici-in, gardi-in, li-in, esséni-in, etc.*), tandis que dans *coefficient, ingrédient, inconvénient, récipient, quotient, etc.,* la finale *ent* se prononce *ant* (*coeffici-ant, ingrédi-ant, cli-ant, etc.*).

TACHE, s. f... *Cette tache s'en ira avec de l'eau de javelle.* — *Eau de javelle* ne se trouve ni à l'article EAU ni à JAVELLE. Voy. JAVELLE et ARMOISE.

1. Tandis qu'on supprimait le *t* au pluriel des mots polysyllabes terminés par *ant, ent,* on le conservait dans les monosyllabes; on écrivait donc *des* GANTS, *les* DENTS, *les* VENTS, *des poisons* LENTS, et *des* INTRIGANS, *des* ACCIDENS, *des hommes* FERVENS, *des maux* VIOLENS. On conservait le *t* même dans les composés des monosyllabes : *les* SURDENTS, *les* CONTREVENTS, *les* ÉVENTS, et encore dans *les* AVENTS *de Noël,* qui n'ont guère de rapport avec *les* VENTS, ce qui augmentait la difficulté dans l'application de la règle.

2. Avant 1835, des hommes instruits mais qui ne faisaient pas de la grammaire une affaire d'étude, s'étaient imaginé qu'il fallait conserver le *t* seulement dans les mots qui ont un féminin; ils écrivaient donc *des diamanS étincelanTS, des médicamenS calmanTS, des accidenS récenTS, des agenS négligenTS, des talenS équivalenTS, etc.* Le raisonnement était assez juste, mais quelle bigarrure !

TAC TAC. Onomatopée dont on se sert pour exprimer un bruit réglé qui se renouvelle à temps égaux.

L'Académie a omis de nous dire que cette onomatopée s'emploie souvent comme substantif et qu'alors elle doit prendre un tiret. *S'endormir au* TAC-TAC *d'un moulin.*—Il doit en être de même du TIC-TAC d'une pendule, qui, employé comme simple onomatopée, ne prend pas le tiret : *la pendule faisait* TIC TAC [1]. — L'onomatopée FLIC FLAC, dont on se sert pour exprimer le bruit de plusieurs coups de fouet, celui de plusieurs soufflets donnés coup sur coup, etc., ne forme plus qu'un mot lorsqu'on l'emploie substantivement, en termes de Danse, pour signifier une sorte de pas : *Faire un* FLICFLAC, *des* FLICFLACS. — Le TAF TAF que produit le froissement de la soie nous a donné le substantif TAFFETAS. — L'ancien refrain FLON FLON et le GLOU GLOU que fait un liquide en s'écoulant d'une bouteille ont également donné *les joyeux* FLONFLONS et *le* GLOUGLOU *de la bouteille* que nous trouvons dans quelques chansons à boire. — Enfin le TAM-TAM des Orientaux s'écrirait probablement aussi en un seul mot (*tamtam*) si l'on n'avait eu à craindre de voir s'altérer la prononciation de la première syllabe [2], qui doit être la même que pour la seconde (*tame tame*).

TAIE. Certaine tache blanche et opaque qui se forme quelquefois sur l'œil. *Il lui est venu une taie à l'œil...* Il n'est plus usité dans le langage médical. — Quel est le mot aujourd'hui en usage dans la Médecine? Cela intéresse beaucoup ceux qui tiennent à employer les termes techniques [3].

TAILLEUR, s. m. — Pourquoi ce mot n'a-t-il pas de féminin? Les femmes qui coupent, qui taillent les robes et autres vêtements pour femmes ne sont-elles pas des *tailleuses?* Le mot *couturière* ne rend pas du tout cette idée, et, comme le dit l'Académie, la couturière travaille en *couture*. Probablement c'étaient les hommes qui autrefois taillaient les vêtements de femmes; ils avaient sous leurs ordres des *couturiers* [4] et des *couturières*. Au premier de ces deux mots l'usage a substitué *garçon tailleur;* le second est resté, et l'on a appelé *maîtresse couturière* ou simplement *couturière* celle qui taille les vêtements de femmes.

1. L'Académie se borne à dire à TIC TAC (à peu près comme à TAC TAC) : « Onomatopée dont on se sert pour exprimer un mouvement réglé, ACCOMPAGNÉ D'UN PETIT BRUIT. » Les deux définitions auraient grand besoin d'être modifiées.

2. Cette crainte n'aurait pas été sans fondement, car déjà l'Académie écrit *masulipatan* pour le nom de la toile de coton qui originairement venait de *Masulipatam,* ville des Indes ; et elle donne *sélan* pour variante de *sélam* (bouquet de fleurs dont l'arrangement est une sorte d'écriture, de langage muet).

3. Pour éviter l'énumération des taches dont l'œil peut être affecté, telles que l'*albugo,* le *leucome,* le *nuage, etc.,* l'Académie aurait pu dire : Nom qu'on donne vulgairement aux diverses taches blanches et opaques qui se forment quelquefois sur l'œil.

4. « En récompense, le neuvième jour nous vîmes arriver un carrosse à quatre mulets, dans lequel il y avait des *couturiers* qui apportaient de belles étoffes pour habiller la mariée. » (Le Sage, *Gil Blas,* IIe partie, liv. X, ch. 9.)

TALMUD, s. m. — *Ajoutez :* On fait sonner le D.

TALUS. TALUTER. — Puisque le verbe prend un *t*, il semblerait naturel de terminer le substantif par cette consonne, comme l'Académie le faisait autrefois; elle écrivait *Talut* ou *Talus*.

TAMARIS, TAMARISC, TAMARIX, s. m. T. de Botan.

Voilà un bien grand luxe de variantes pour le nom d'une plante; il est vrai qu'en latin elle en a davantage encore, puisque le dictionnaire de MM. Quicherat et Daveluy nous en présente quatre : *Tamarice, tamaricum, tamariscus, tamarix.* Si nous avions été appelé à choisir, nous nous serions probablement borné à deux : nous aurions supprimé *tamaris*, parce que cette orthographe ne dit pas s'il faut prononcer *tamari* ou *tamarice*, et nous aurions mis TAMARIX *ou* TAMARISQUE. — Nous préférons *tamarisque* à *tamarisc*, parce que cette dernière orthographe n'a d'analogue que le mot *fisc*, tandis que les mots *astérisque, disque, lentisque, obélisque, trochisque, etc.*, ont en latin la terminaison *iscus* comme *tamariscus*.

TANDIS, adv. Il est toujours suivi de *que*, et signifie Pendant le temps. *Tandis que vous êtes ici. Tandis qu'il m'en souvient. Tandis qu'il ira se promener. Il s'amuse tandis que nous travaillons.*

Tandis que ne sert-il pas souvent aussi à marquer l'opposition, et ne peut-il pas se traduire par Au lieu que?

> Il passe ses journées en promenades et ses soirées en festins, TANDIS QU'IL devrait utiliser son talent dans la peinture pour subvenir aux besoins de sa jeune et déjà nombreuse famille.
>
> Tout le monde le croit heureux, TANDIS QU'il est rongé de soucis et de remords.

A la vérité il est des phrases où l'on pourrait traduire *tandis que* à peu près indifféremment par Pendant le temps où, pendant que, et par Au lieu que, comme dans celle-ci :

> Il regorge de biens, il est magnifiquement vêtu et logé, il donne des repas somptueux, TANDIS QUE son pauvre frère, dont la conduite est irréprochable, n'a ni vêtements pour se couvrir, ni logement pour s'abriter, et ne suffit qu'à peine à sa subsistance.

Cependant nous n'hésitons pas à préférer le sens de Au lieu que.

TAON, s. m. (On prononce *Ton.*) — Ne serait-il pas mieux de prononcer *tan?* L'étymologie *tabanus*, qui ne contient pas d'*o*, et l'analogie avec *faon, paon*, qu'on prononce *fan, pan*, devraient faire préférer la prononciation *tan*, qui se trouve indiquée dans le dictionnaire de Nicot : « TAON, m., monosyllabe que le François prononce *tan*, comme de *Laon, Lan;* de *Caën, Can.* »

TAPECU.—Nous ne comprenons pas pourquoi il faut écrire *Tapecu* et *Torche-cul*. Deux différences (un tiret et une *l*) dans la manière d'écrire ces deux mots!

TAQUINER. TAQUINEMENT. — *Transposez :* TAQUINEMENT. TAQUINER.

TEINT, s. m. Le coloris du visage... *Teint de* ROSES *et de lis*.—A LIS

nous trouvons : *Teint de lis et de* ROSE; *les lis de son teint;* et à ROSE : *Elle a un teint de lis et de* ROSE.

Nous ferons remarquer non pas l'inversion qu'il y a dans ces locutions, mais la différence du nombre à *rose,* qui est au pluriel dans la première construction et au singulier dans la seconde; nous ne nous en rendons pas compte. Bien qu'on dise *les lis* et *les roses de son teint,* nous préférons *teint de* ROSE (au singulier) *et de lis,* du moins pour la prose, parce qu'il y aurait trop d'affectation à prononcer *teint de* ROSE-S-ET *de lis;* quant à la poésie, elle peut avoir besoin d'une syllabe de plus.

TEINTE, s. f. T. de Peinture. Il se dit des nuances qui résultent du mélange de deux ou de plusieurs couleurs. *Teinte bleue-violâtre. Teinte jaune-verdâtre.* — Malheureusement *jaune* est un adjectif des deux genres, en sorte qu'il ne vient pas confirmer le genre féminin qu'on a donné à *bleu;* mais il nous semble que le masculin serait préférable. Suivant nous il y a deux manières d'envisager ce modificatif composé, mais toutes deux reviennent à faire de *bleu* un mot invariable; seulement, dans l'une il ne faudrait pas de tiret, tandis que dans l'autre il serait nécessaire. Dans la première, *bleu* serait réputé substantif, comme *bai* dans *jument bai brun* (d'un bai brun); dans l'autre ce serait la moitié d'un adjectif dont le second composant seul s'accorderait avec le substantif, comme dans ces phrases : *l'industrie franc-comtoise, la couronne grand-ducale, l'alliance anglo-espagnole*[1], *etc.*

TEINTURE, TEINTURIER. — Ces deux mots en appellent nécessairement un troisième, *Teinturerie,* le métier, l'art, l'atelier du teinturier. Si c'est la délicatesse de l'oreille qui a empêché d'admettre ce mot-là, nous citerons *verrerie, serrurerie, apothicairerie, etc.,* qui certes ne sont pas plus harmonieux; et d'ailleurs ce ne sont pas de pareilles raisons qui doivent s'opposer à l'adoption des mots nécessaires dans l'industrie.

TENANCIER, IÈRE, s. T. de Droit. Celui qui tenait des terres en roture, dépendantes d'un fief auquel il était dû des cens ou autres droits. *Il a fait assigner les tenanciers pour lui passer déclaration.*— La grammaire demandait : *Il a fait assigner, il a réuni les tenanciers* POUR SE FAIRE PASSER *déclaration. Les tenanciers* SE SONT RÉUNIS, ASSEMBLÉS *pour lui passer déclaration.*

TENANT, ANTE, adj. Qui tient. On ne l'emploie guère que dans ces locutions, dont la première a vieilli : *Les plaids tenants,* A l'audience; et *Séance tenante,* Dans le cours de la séance, avant la clôture de la

1. C'est inutilement que nous consultons nos dictionnaires. Dans l'un, on met *Teinte bleu-violâtre,* et pourtant l'on signe ACAD.; dans l'autre, on met *Teinte bleue-verdâtre; teinte jaune-verdâtre; teinte brune-noirâtre.* Cette dernière orthographe nous semble constituer un non-sens; il faudrait tout au moins supprimer le tiret, car, ainsi que nous l'avons dit plus haut, l'existence du tiret fait supposer dans la teinte un mélange de brun et de noir, et le modificatif n'est complet qu'à la fin du second composant, qui seul doit prendre l'accord.

séance. — Au nombre des locutions qui ont vieilli, il fallait mettre celles-ci : « *Les gens* TENANTS *la cour de parlement; les gens* TENANTS *la chambre des comptes, la cour des aides, le présidial de tel lieu, etc.* », qui se trouvent à GENS. Peut-être même eût-il mieux valu mettre ces phrases à TENIR, à la suite de *Le roi* TENANT *son lit de justice,* et faire de *tenant* un participe présent, c'est-à-dire le laisser invariable: *les gens* TENANT *la cour de parlement, la chambre des comptes, etc.*

TENDANT, ANTE, adj. Qui tend à quelque fin, qui va à quelque fin. *Un discours* TENDANT *à prouver... Une enquête* TENDANTE *à ce qu'il plaise à la cour... Une proposition* TENDANTE *à l'hérésie. Semer des libelles* TENDANTS *à la sédition.*—S'il était possible d'avoir deux poids et deux mesures, une orthographe pour le Palais et l'autre pour l'Histoire, nous dirions : « Donnons simultanément l'orthographe et les locutions surannées du Palais, et celles qui conviennent à l'Histoire »; mais nous pensons qu'il vaut mieux poser une règle unique, en laissant toutefois le Palais libre de faire ce qu'il voudra. Nous demanderons donc que *tendant* soit considéré comme participe présent dans les phrases ci-dessus, et qu'on écrive *Une proposition* TENDANT *à l'hérésie. Semer des libelles* TENDANT *à la sédition,* et même *Une requête* TENDANT *à ce qu'il plaise à la cour...* Voy. TENANT, ANTE.

TENIR, v. a.., signifie encore Réputer, estimer, croire... *Je tiens que cela a besoin d'explication.* — Nous croyons que dans cette acception *tenir* est beaucoup moins usité aujourd'hui que les verbes *estimer, croire,* et par cette raison-là même moins intelligible; ainsi les exemples suivants ne seront compris que par un petit nombre de personnes:

(à DÉTERMINER) *La plupart des philosophes* TIENNENT *que la matière est indifférente au repos et au mouvement, et qu'il faut une cause qui la détermine à l'un ou à l'autre.*
(à PÈRE) *La plupart des Pères* TIENNENT *que...*
(à TERME) *Les Romains* TENAIENT *qu'il y avait une divinité particulière qui présidait aux bornes, aux limites des terres, et ils l'appelaient dieu Terme.*

TERCER ou **TERSER.** Donner un troisième labour, une troisième façon à la vigne. — Et plus loin, TIERCER, Donner aux terres le troisième labour, la troisième façon.

Le mot change-t-il suivant que le troisième labour se donne à la terre des vignes ou à toute autre? Voy. RETERSER.

TERME... signifie aussi, Un temps préfix de payement. *Le terme de la Saint-Jean, de la Saint-Remy.* — Ailleurs l'Académie a écrit *Remi :*

(à BAPTISER) *Clovis fut baptisé à Reims par saint* REMI.
(à PERDRIX) *A la Saint-*REMI, *tous perdreaux sont perdrix.*

Il serait à désirer que l'Académie n'employât que l'*i* simple à la fin des noms propres qui se trouvent dans son Dictionnaire, tels que *Barthélemy, Berry, Cambray, Fontenoy, Rocroy, etc.* Voy. CYGNE.

TERMINAISON

DES SUBSTANTIFS EN *ment*, DÉRIVÉS DES VERBES EN *ier*, *ouer*, *uer*, *ayer*, *eyer*, *oyer*.

Les substantifs terminés par *ment* et dérivés des verbes en *ier, ouer, uer, ayer, eyer, oyer,* ont grand besoin d'être assujettis à une règle générale. Voici la manière dont les écrit l'Académie :

Iement, îment, iment.

1° *Balbutiement, licenciement, rapatriement, rassasiement,* sans variante et sans prononciation; — 2° *maniement, ralliement.* On prononce *manîment, rallîment;* — 3° *remaniement.* On prononce et plusieurs écrivent *remanîment ;* — 4° *appariement* ou *apparîment; crucifiement* ou *crucifîment; reniement* ou *renîment;* — 5° *remercîment* ou *remerciement; résilîment* ou *résiliement;* — 6° *châtiment.*

Ouement, oûment.

1° *Ébrouement, échouement, nouement,* sans variante et sans prononciation ; — 2° *engouement, enjouement, enrouement.* On prononce *engoûment, enjoûment, enroûment;* — 3° *dévouement.* On prononce, et plusieurs écrivent *dévoûment ;* — 4° *renouement* ou *renoûment;* — 5° *dénoûment.* Quelques-uns écrivent *dénouement ;* — 6° *secoûment.*

Uement, ûment, ument.

1° *Remuement* ou *remûment ;* — 2° *décrûment, dénûment ;* — 3° *éternument.* — Quant à *argument,* on peut le considérer comme venant du latin *argumentum* plutôt que du verbe *arguer.*

Ayement, aiement, aîment.

1° *Délayement, étayement,* sans variante; — 2° *bégayement* ou *bégaiement;* — 3° *payement.* L'usage, dit l'Académie, autorise aussi à écrire *paiement* et *paîment.*

Eyement.

Grasseyement est le seul substantif dérivé d'un verbe en *eyer.*

Oiement, oîment.

1° *Atermoiement, larmoiement, nettoiement, ondoiement, pantoiement,* sans variante et sans prononciation ; — 2° *déploiement, dévoiement, foudroiement, fourvoiement.* On prononce *déploîment, dévoîment, foudroîment, fourvoîment*[1] ; — 3° *aboiement* ou *aboîment; broiement* ou *broîment; dégravoiement* ou *dégravoîment; tournoiement* ou *tournoîment ; tutoiement* ou *tutoîment.*

1. Le Dictionnaire de l'Académie porte *fourvoîment* (avec un *i* simple), mais nous présumons que c'est une faute typographique.

DES VERBES EN ÔTER, OTTER.

Les verbes terminés par le son *oter*, non dérivés d'un radical en *ot*, ne prennent qu'un *t*; on écrit *chuchoter*, *dorloter*, *grignoter*, *radoter*, *etc.* — Deux verbes font exception : *frotter* et *gringotter*.

Les diminutifs et les fréquentatifs présentent également des exceptions. *Cligner*, *cracher*, *pisser*, *sucer*, *taper*, *trembler*, *rire*, *vivre*, ne prennent qu'un *t* dans leurs dérivés : *clignoter*, *crachoter*, *pissoter*, *suçoter*, *tapoter*, *trembloter*, *rioter*, *vivoter*. — *Baiser*, *boire*, *friser*, en prennent deux dans les leurs : *baisotter*, *buvotter*, *frisotter*.

Les verbes qui ont un radical terminé par *ot* ne prennent généralement qu'un *t*; ainsi de *cahot*, *complot*, *rabot*, *sanglot*, *etc.*, on fait *cahoter*, *comploter*, *raboter*, *sangloter*, *etc.*[1] — Les exceptions sont *flot*, *garrot*, *gigot*, *grelot* et *trot*, qui font *flotter*, *garrotter*, *gigotter*, *grelotter*, *trotter*. — *Maillot* a deux composés : *emmaillotter*, que l'Académie écrit avec deux *t*, et *démailloter* où elle n'en met qu'un.

Ainsi les verbes qui dérivent d'un radical terminé par *ot* prennent, les uns un seul *t*, les autres deux; — ceux qui n'ont pas ce radical prennent également, les uns un seul *t*, les autres deux; — enfin les diminutifs et les fréquentatifs présentent encore les mêmes anomalies. Écrire *emmaillotter*, *gringotter*, *baisotter*, *buvotter*, *frisotter*, et ne mettre qu'un *t* à *démailloter*, *cahoter*, *comploter*, *sangloter*, *etc.!*

TERRE... On dit substantivement le *terre à terre*. *Le terre à terre est une des allures artificielles du cheval.* — Ne faudrait-il pas écrire ce substantif avec des tirets (*le terre-à-terre*), comme on écrit *un tête-à-tête*, *un va-nu-pieds*, *etc.?*

TÊTARD, s. m. Nom qu'on donne au petit de la grenouille, lequel, peu de jours après qu'il est éclos, paraît sous la forme d'un poisson ayant la tête très-grosse et une queue mince. — Nous croyons qu'il aurait fallu dire « de la grenouille, du crapaud, etc. », ou même « et des autres batraciens ». Pour nombre de lecteurs la grenouille est simplement la grenouille, et ne représente pas tout un ordre d'animaux.

TÊTE, s. f. — Dans cet article il manque l'expression figurée *la tête de Méduse*. Voy. MÉDUSE.

TÊTE... *Des têtes de pavot, des têtes d'artichaut.* — Ne serait-il pas mieux de mettre dans ces phrases *pavotS* et *artichautS* au pluriel, comme *des blancs d'œufS*, *des jaunes d'œufS*, *des pointes d'aspergeS*, *des pieds d'artichautS*, *etc.?* N'y a-t-il pas autant de pavots et d'artichauts que de têtes?

TÊTE, s. f... se dit également en parlant de certains fruits, et signifie L'extrémité opposée à la queue. *Cette pomme commence à se pourrir*

1. On devrait doubler le *t* dans tous les verbes qui dérivent d'un substantif terminé par *ot* (*cahotter*, *complotter*, *rabotter*, *sanglotter*, *etc.*), comme on double l'*n* dans les verbes qui dérivent d'un substantif terminé par *on* (*abandonner*, *actionner*, *aiguillonner*, *etc.*).

par la tête. Poire à deux têtes. — Ce mot *tête* employé pour signifier l'*œil* de certains fruits, poires, pommes, coings, etc., est un terme purement local, et l'Académie aurait dû se borner à renvoyer à l'article ŒIL (Voy. ce mot), comme elle l'a fait pour *Bourcette, Froment-locar, etc.,* synonymes de *Mâche, Épeautre.*

TÊTE À TÊTE, loc. adv. Seul à seul. *Parler tête à tête. Dîner tête à tête. Jouer tête à tête. Ils furent longtemps tête à tête.—Tête à tête* s'emploie aussi substantivement; et alors il se dit d'Une conversation, d'une entrevue de seul à seul. *Ils ont eu un long* TÊTE-À-TÊTE. *Ils ont de fréquents* TÊTE-À-TÊTE.

Nous voyons par ces exemples que *tête à tête* employé adverbialement s'écrit sans tirets, tandis qu'il faut en mettre si on l'emploie comme substantif. C'est là une règle simple et à la portée de tout le monde, et il serait à désirer qu'elle s'appliquât à toutes les locutions qui sont dans les mêmes conditions, comme *mot à mot, terre à terre, à peu près, etc.;* malheureusement l'Académie ne met les tirets dans aucun de ces substantifs composés.

Quand *tête à tête* est précédé de la préposition *en,* doit-il être considéré comme locution adverbiale ou comme substantif? Nous pensons qu'alors il devient substantif et doit prendre les tirets, bien que l'Académie l'écrive tantôt d'une manière, tantôt de l'autre :

(à MARITALEMENT) *Ils ont dîné, ils ont été se promener maritalement,* EN TÊTE À TÊTE (sans tirets).

(à ÊTRE) *Être* EN TÊTE-À-TÊTE *avec quelqu'un* (avec tirets).

(à TROUVER) *On les trouva* EN TÊTE-À-TÊTE (avec tirets).

TETER, v. a. (On prononce et on écrit aussi *Téter.*) Sucer le lait de la mamelle d'une femme, ou de la mamelle d'un animal. *Teter une femme. Teter sa nourrice. Teter une vache, une chèvre.* — Il aurait mieux valu dire simplement « On écrit aussi *Téter* », car il n'est pas probable qu'on doive prononcer *téter* si l'on écrit *teter.*

Mais le plus important c'est la manière de conjuguer ce verbe. Si dans cet article et à SEVRAGE l'Académie écrit *teter* avec un *e* muet, partout ailleurs elle emploie l'accent aigu (*téter*).

Commençons nos citations par la conjugaison régulière :

(à TETER) *Cet enfant a* TETÉ *de plusieurs laits. — Il a* TETÉ *de mauvais lait. — Donnez-lui à* TETER.

(à SEVRAGE) Temps nécessaire pour accoutumer un enfant à se passer de TETER.

(à TETER) *Cet enfant* TETTE *bien. Il ne* TETTE *plus.*

(à A) *Au veau qui* TETTE.

(à ENFANT) *Un enfant qui* TETTE.

(à VEAU) *Veau de lait,* Veau qui TETTE encore sa mère.

(à COCHON) *Cochon de lait,* Petit cochon qui TETTE encore, ou qu'on ne nourrit que de lait.

(à LAIT) *Veau de lait, cochon de lait,* Veau, cochon qui TETTE encore, ou qu'on ne nourrit que de lait.

Maintenant voici les phrases où l'Académie met un *é* aigu à la première syllabe :

(à COMMENCER) *Cette nourrice a commencé cet enfant,* Elle est la première qui lui ait donné à TÉTER.

(à DONNER) *Donner à* TÉTER, *donner le sein à un enfant,* Le faire TÉTER.

(à EMMUSELER) *Emmuseler un veau pour l'empêcher de* TÉTER.

(à LAIT) *Ils ont* TÉTÉ *d'un même lait, le même lait.*

(à MÈRE) *Mère nourrice,* La femme qui donne à TÉTER à un enfant, au lieu de la véritable mère.

(à MUSELIÈRE) *Mettre une muselière à un veau, pour l'empêcher de* TÉTER.

(à NOURRIR) *Nourrir,* se dit aussi D'une femme qui donne à TÉTER à un enfant.

(à SEIN) *Donner le sein à un enfant,* Lui donner à TÉTER.

Ces deux orthographes sont incompatibles : ceux qui écrivent TETER à l'infinitif doubleront le *t* devant un *e* muet (TETTE), comme l'a fait l'Académie; mais ceux qui dans ce même temps accentuent l'*e* de la première syllabe (TÉTER) devront écrire, *je tète, tu tètes, il tète ; je téterai, tu téteras, il tétera; je téterais, etc.* Il semble donc qu'en donnant la variante *téter,* il aurait été convenable d'en indiquer la conjugaison.

TÉTRARCHIE, TÉTRARQUE. — Ces deux mots semblent réclamer nécessairement *Tétrarchat* ou *Tétrarcat,* Autorité, dignité d'un tétrarque, et Durée de ses fonctions.

TÊTU, UE, adj. Opiniâtre, obstiné, qui est fort attaché à son sens, à ses opinions, à sa volonté. *Il est si têtu que jamais il ne démord de ce qu'il a dit. Cette petite fille est bien têtue.* — Il aurait fallu dire « adj. et subst. », car ce mot s'emploie plus souvent, croyons-nous, comme substantif que *opiniâtre* et *obstiné,* auxquels l'Académie donne cette seconde dénomination. On dit tous les jours, *C'est* UN *grand* TÊTU. *Cet enfant est* UN *petit* TÊTU. UNE *petite* TÊTUE. *Je n'aime pas* LES TÊTUS. — L'Académie a fait un substantif de *stupide,* qui, sous cette forme, est assurément bien moins usité que TÊTU : *C'est* UN *vrai* STUPIDE. UN *franc* STUPIDE.

THYRSE, s. m. Javelot environné de pampre et de lierre...—Il nous semble que le participe *entouré* eût été préférable à *environné,* parce que ce qui environne est généralement moins rapproché de l'objet dont on parle, que ce qui l'entoure. On dit qu'un homme est *entouré* et non *environné* de soins; et d'ailleurs l'Académie dit :

(à PAMPRE) *Les Bacchantes* ENTOURAIENT *leurs javelots de pampre et de lierre.*

(à ENTOURER) *Un portrait* ENTOURÉ *de diamants.*

(à JONC) *Un jonc* ENTOURÉ *de rubis ou de diamants.*

(à AME) *La devise avait pour corps un arbre abattu,* ENTOURÉ *d'un lierre, et pour âme ces paroles : Je meurs où je m'attache.*

TIC TAC. — Voy. TAC TAC.

TILIACÉ, ÉE, adj. T. de Bot. Qui ressemble au tilleul. — TILIACÉES, s. f. pl. Famille de plantes qui a pour type le tilleul.

Ce mot manque dans le Dictionnaire; cependant nous n'aurions pas relevé cette omission si le mot *Tiliacées* ne devenait nécessaire après la rectification qu'on devra faire à l'article ROUCOUYER, où l'on a dit que cet arbre appartient à la famille des *Liliacées*. Voy. ROUCOUYER.

TILLAC, s. m. Le pont d'un navire. — Nous demanderons d'abord s'il n'aurait pas fallu ajouter « On mouille les L », et ensuite s'il n'aurait pas été convenable de parler du *franc-tillac*, pont, tillac de plain-pied, sans interruption. Il nous semble que c'est bien plutôt ici qu'à l'article FRANC qu'on cherchera la définition de ce mot composé, parce qu'en général le substantif est plus important que l'adjectif[1], et ensuite parce qu'on ne se doute même pas que ces deux mots doivent être joints par un tiret. Ce signe ne nous paraît pas plus nécessaire ici[2] que dans *franc parler* (*avoir son franc parler*), où l'Académie n'en met pas.

TIRE... *Tout d'une tire.* Sans discontinuation, tout de suite. *Il a fait cet ouvrage tout d'une tire.* — Ces deux définitions, *sans discontinuation, tout de suite,* sont-elles données comme ayant le même sens, ou comme présentant deux acceptions différentes? Nous croyons qu'il aurait été préférable de dire, *sans discontinuation,* DE SUITE. Voy. SUITE.

DU TIRET (APPELÉ *trait d'union* OU *division*).

Avant de discuter l'emploi du *tiret,* qu'il nous soit permis de dire deux mots sur les noms qu'on lui a donnés. L'Académie dit simplement que c'est « un petit trait horizontal qu'on fait au bout de la ligne, quand un mot n'est pas fini, ou dont on se sert pour joindre certains mots, qui proprement sont censés n'en faire qu'un, comme *Tout-puissant, Belles-lettres, etc.* », et que « dans ce sens, les grammairiens disent plus ordinairement Trait d'union, et les imprimeurs Division. »

Nous croyons que ce signe devrait être appelé « trait d'union » lorsqu'il réunit deux mots qu'on pourrait laisser séparés, comme dans *branche-ursine, maître-autel, dès-là, etc.,* où l'Académie tantôt le met, tantôt ne le met pas, ou dans les adverbes employés substantivement, comme *un à-compte, l'à-propos, un tête-à-tête, etc.;* — et que c'est un « trait de division », ou, pour abréger, « une division », quand on l'emploie pour séparer des mots qui pourraient ou même

1. Sans doute il est des substantifs composés qu'on chercherait inutilement au second composant, parce que dans leur combinaison avec un adjectif ils perdent le sens primitif; tels sont *basse-cour, plate-bande, plate-forme, rouge-gorge, etc.;* cependant la plupart se trouvent à chacun des composants, et cette marche a même été observée pour *bon-chrétien, franc-maçon, petit-maître, sage-femme, etc.*

2. C'est probablement pour une raison de ce genre que l'Académie a renvoyé de FRANC-ALLEU, FRANC-FIEF, FRANC-FUNIN, etc., à ALLEU, FIEF, FUNIN.

devraient être unis; ainsi l'Académie a supprimé la division qu'elle mettait autrefois à *chèvrefeuille, contrebande, longtemps, etc.*, et il faut espérer qu'elle supprimera bientôt celle qu'elle met encore au=jourd'hui à *havre-sac, passe-port, clair-semé, outre-passer, etc.*

Quand il se trouve à la fin des lignes, il devrait être appelé « trait d'union », puisqu'il sert à indiquer que la fraction de mot qui ter=mine une ligne a son complément dans la ligne suivante. Cependant il faut convenir que ce trait indique une division, et l'on dit : Cette division est bonne, est mauvaise. En typographie, on pensait autre=fois que la seconde partie du mot divisé ne devait jamais commen=cer par une voyelle [1]. C'était un préjugé dont on est revenu; ainsi l'on divise très-bien *extra-ordinaire, in-utile, pré-occupation, etc.* Ajoutons que, pour notre compte, nous regrettons beaucoup que, dans les ouvrages de grammaire du moins, on ne fasse plus usage du double tiret (=) qu'on a mis pendant un certain temps à la fin des lignes pour figurer le trait d'union. Ce double tiret, qui se trouve encore dans certains caractères d'écriture de Firmin Didot, était d'une grande utilité pour faire connaître que le mot n'aurait pas été divisé s'il avait pu entrer dans une même ligne; l'Académie l'aurait donc employé pour les mots *porteballe, portecrayon, portefeuille, portemanteau, etc.* (porte=balle, porte=crayon, porte=feuille, porte=manteau [2], etc.), où elle ne met pas de division, et elle aurait fait usage du signe ordinaire pour les mots *porte-bougie, porte-croix, porte-drapeau, porte-montre, etc.*, où elle en met toujours une.

D'après ce que nous venons de dire, il nous semble que le signe dont il est question remplit deux fonctions très-distinctes; et comme il serait assez difficile dans bien des cas de déterminer quel est son office, nous pensons que le mot *tiret*, qui est un terme neutre, devrait seul être employé.

Les mots juxtaposés présentent bien plus de difficultés que les autres : réunion médiate ou immédiate, signe à interposer ou non, orthographe à suivre soit au singulier, soit au pluriel. On peut voir à l'article CONTRE-BASSE, que l'Académie elle-même n'a pas des prin=cipes bien arrêtés à cet égard [3].

Sous le rapport du signe à interposer, disons tout de suite que

1. Dans le Dictionnaire de l'Académie on a fait une fâcheuse application de ce principe en divisant : *l'i-namissibilité, d'i-négalité, d'i-nertie,* au lieu d'écrire *l'in-amissibilité, d'in-égalité, d'in-ertie.* Puisque la place le permettait, il aurait été plus convenable de diviser : *l'ina-missibilité, d'iné-galité, d'iner-tie.*

2. Pour faire mieux comprendre l'application du double tiret, nous l'employons dans cet article.

3. On se demande, par exemple, pourquoi elle veut qu'on écrive avec des tirets les nom de plantes *bouton-d'or, bouton-d'argent, verge-d'or, ruban-d'eau, écuelle-d'eau, larme-de-Job* (plante dont les *semences* ont la forme d'une larme), *etc.*, et sans tirets *gland de terre* (la gesse sauvage), *gland de mer* (coquillage), *orgue de mer* (madrépore), *flèche d'eau* (plante aquatique dont les feuilles sont taillées en fer de flèche), *lentille d'eau* (plante aquatique dont la feuille a la forme d'une lentille), *bois de serpent* (la serpentine), *etc. etc.*

l'Académie, qui autrefois écrivait *contr'écart, contr'échange, contr'espalier, etc.*, n'emploie plus l'apostrophe qu'après la préposition *entre : entr'acte, entr'ouïr, entr'ouvrir, s'entr'accuser, s'entr'aider, etc.;* partout ailleurs elle met le tiret.

Mais ce tiret, dans quels cas faut-il en faire usage? Pourquoi écrire *contrescarpe* et *contre-espalier;* — *contremander* et *contre-ordre;* — *contralto* et *contre-basse;* — *entremets, entretaille, entretoise, entretoile,* et *entr'acte, entre-côte, entre-deux, entre-sol;* — *sauvegarde* et *sauf-conduit;* — *surpasser* et *outre-passer;* — *passavant,* et *passe-partout, passe-port;* — *portecollet, portecrayon, portechape, portemanteau,* et *porte-tapisserie, porte-bougie, porte-crosse, porte-verge;* — *surintendant* et *sur-arbitre; un claquedent* et *un cure-dent,* ou *vice versâ,* car nous convenons sans peine que l'orthographe la plus naturelle serait de mettre un tiret dans tous les mots juxtaposés; ce que nous désirons par-dessus tout, c'est la simplification de l'orthographe, ce sont des règles qui aient peu ou n'aient pas d'exceptions.

Malheureusement il sera bien difficile d'atteindre ce but, et, qu'on fasse ou non usage du tiret, nous voyons des contradictions : *un portechouX* et *un portefeuille; un serre-papierS* et *un couvre-pied; un gobe-moucheS,* et *un attrape-mouche, un chasse-mouche; des tire-têteS* et *des serre-tête, etc. etc.*

L'emploi du tiret présente encore une anomalie au sujet des lettres euphoniques. Le *t* se met entre deux tirets : *aime-T-il, danse-T-elle, viendra-T-on;* l'*s,* au contraire, se joint au verbe : *vaS-y, donneS-y tes soins, cueilleS-y des fruits; voilà des fruits, cueilleS-en, donneS-en à ton frère, mangeS-en la moitié.*

La division des mots à la fin des lignes n'est pas sans difficultés, parce qu'il n'y a pas plus de règle sur ce point que sur les autres. Ainsi l'Académie divise : *dés-accord, dés-espoir, dés-honneur, dés-œuvré, dés-unir, in-scrire, in-specter, in-spirer, bis-annuel, més-aventure, ob-struction, pro-scrire,* pour que le radical soit complet et sans mélange; mais elle divise : *i-namissibilité, i-négalité, dé-sopiler, mé-saise, su-ranné,* et *désobs-truer, pros-terner, pros-tituer,* ce qui est contraire à l'étymologie.

A côté de ces mots, où l'on s'étonne de ne pas trouver l'Académie toujours d'accord avec elle-même, il en est d'autres où il est impossible de concilier la division avec l'étymologie; tels sont *desceller, description, destitution, destruction, prescription, rescription, télescope,* et tous ceux où la préfixe se termine par un *e* muet. Si l'on divisait *de-sceller, de-scription, de-stitution, de-struction, pre-scription, re-scription, téle-scope,* conformément à l'étymologie, au lieu de *des-celler, des-cription, téles-cope, etc.,* comme on le fait pour que l'*s* du radical donne à l'*e* muet de la préfixe le son d'un *é* aigu, les étrangers et bon nombre de Français croiraient devoir faire cet *e* muet dans la prononciation. — Ne serait-il pas plus convenable de

l'accentuer, pour faciliter une division rationnelle, puisque dans les mots où le radical commence par une voyelle, tels que *désaccord, désarmer, désordre, etc.,* on met un accent qui tend, au contraire, à altérer cette division rationnelle? En effet, quelques auteurs pensent qu'on doit diviser *dé-saccord, dé-sespoir, dé-sunir, etc.,* à cause de l'accent, et d'un autre côté nous voyons dans un dictionnaire l'accent supprimé devant l'*h : dEshabiller, dEshériter, dEshonorer, etc.*

On est surpris que l'Académie, qui divise *in-spirer, cata-strophe* (à VOIR), *apo-stropher, sol-sticial, dés-astre, hémi-sphère, hémi-ptère, mono-ptère,* conformément à l'étymologie, s'en écarte en divisant *cho-révêque, horos-cope, coléop-tère, etc.*

Il est des mots qui réclameraient deux *s* successives, l'une pour la préfixe, l'autre pour le radical; on devrait donc écrire *sousscrire, atmossphère, etc.* L'usage n'en admet qu'une[1]; et lorsqu'on divise ces mots, c'est la consonne finale de la préfixe qui doit être supprimée, comme nous le voyons dans *micro-scope* (à INFUSOIRE) et *stétho-scope*[2] (à AUSCULTATION). Cependant l'Académie n'a pas toujours tenu compte de cette règle : dans une même colonne elle divise *sou-scrire* et *sous-crire, sous-cripteur* et *sou-scripteur;* et partout (à ATMOSPHÉRIQUE, AÉRIFORME, AIR, BAS, adj., CIEL, etc.), elle divise *atmos-phère*[3], bien que *phère* n'ait par lui-même aucune signification.

Nous terminerons cet article du TIRET en demandant s'il ne serait pas convenable de faire suivre de ce signe, comme on le fait pour le mot *contre,* la préposition *anti,* empruntée du grec et indiquant opposition, contrariété. On écrirait *anti-pape*[4], *anti-apoplectique, anti-fébrile, anti-laiteux, anti-social, etc.,* au lieu de *antipape, antiapoplectique, etc.* — Peut-être même devrait-on mettre le tiret après la syllabe *co,* signifiant *avec,* dans les mots *coassocié, copartageant, copermutant, copropriétaire, covendeur, etc.,* et surtout dans *colégataire, colicitant, coreligionnaire,* qui sans cela devraient doubler la consonne *l* ou *r* comme on le fait pour *collaborateur, collatéral, corrélation, etc.*

TISSURE, s. f... Fig., *La* TISSURE *d'un discours, d'un poëme, etc.,* La disposition, l'ordre, l'économie des parties d'un discours, d'un poëme. *Il y a d'assez belles choses dans ce discours, mais la* TISSURE *n'en vaut rien.* Ce sens a vieilli; on dit *Tissu.* — Au mot TISSU, qui est en effet plus usité que *tissure,* nous lisons : « Ordre, suite, enchaînement. *Le* TISSU *de son discours est fort bon. Le* TISSU *de son style est plein, serré. Le* TISSU *de sa diction est tel qu'on ne peut en rien retrancher, ni rien y ajouter.* » Mais n'aurait-il pas été convenable de mentionner ici TEXTURE, où nous lisons « Fig., *La* TEXTURE *d'un ouvrage,*

1. Excepté dans *transsubstantier* et *transsubstantiation, transsuder* et *transsudation.*
2. De *micros,* petit; *scopéin,* regarder, examiner; — *stéthos,* poitrine, etc.
3. De *atmos,* exhalaison, vapeur; *sphaira,* sphère.
4. On écrit *anti-Liban, anti-Taurus;* et quelques auteurs écrivent *anté-Christ.*

d'une pièce de théâtre, d'un poëme, etc., La liaison des différentes parties de cet ouvrage, etc. »; — et même CONTEXTURE, où il est dit: « Il signifie aussi, figurément, La liaison des diverses parties d'un ouvrage d'esprit. *La* CONTEXTURE *d'un discours, d'un poëme* » ?

TISTRE, v. a., synonyme de *Tisser*. Il n'est en usage que dans les temps formés de *Tissu,* qui est son participe. *Il a tissu cette toile... Une étoffe bien tissue.*—Nous regrettons que le participe *tissu,* qui tous les jours s'emploie substantivement, et qui dans ce cas ne saurait être remplacé par le participe du verbe *tisser,* ait cessé d'être en usage dans le sens propre; mais nous n'en croyons pas moins qu'on ne dit plus *il a* TISSU *cette toile; une étoffe bien* TISSUE. Par la même raison, nous pensons qu'il faut substituer *tissé* à *tissu* dans les phrases suivantes :

(à FEUTRE) *Espèce d'étoffe non* TISSUE...
(à OR) *Défendre l'or et l'argent,* Défendre de porter des étoffes, des dentelles, etc., TISSUES de fil d'argent doré.
(à PADOU) Ruban TISSU moitié de fil et moitié de soie.
(à SANGLE) *Une sangle bien* TISSUE.

A l'article TISSER, nous trouvons : « *Cette toile est bien* TISSÉE. »

TITAN, s. m. Il n'est guère usité qu'au pluriel. Nom des géants qui, selon la Fable, voulurent escalader le ciel et détrôner Jupiter. — Il aurait été fort utile d'avoir ici un exemple qui fît connaître qu'on doit écrire ce mot avec une majuscule. En voici un qui est à l'article FOUDROYER : « *Jupiter foudroya les* TITANS. » C'était d'autant plus convenable, que l'Académie écrit toujours *les géants* avec un petit *g :*

(à GÉANT) *La guerre des* GÉANTS *contre les dieux.*
(à ESCALADER) *Les* GÉANTS *voulaient escalader le ciel.*
(à FOUDROIEMENT) *Le foudroiement des* GÉANTS.

TITHYMALE, s. m. T. de Botan. Nom que l'on donne aux EUPHORBES indigènes, TELLES que l'épurge, l'ésule, etc. — Voy. EUPHORBE, s. M.

TOAST, s. m. On prononce et quelques-uns écrivent *Toste*... — TOASTER, v. a. et n. Voyez TOSTER. — TOSTE, s. m. Voyez TOAST. — TOSTER, v. a. Porter un toast...

L'Académie renvoie de *toaster* à *toster,* et au contraire de *toste* à *toast*. Il vaudrait mieux suivre partout la même marche, prendre TOSTE et TOSTER pour mots principaux, et y renvoyer *toast* et *toaster,* qui représentent l'orthographe anglaise et non notre prononciation. Cela serait d'autant plus naturel que l'Académie a francisé *aile, bifteck, pouding, rosbif, etc*. Au reste, dans sa précédente édition elle écrivait déjà *Toste* et *Toster,* sans même mentionner *Toast, toaster*.

TOMBER, v. n... *Tomber sur quelqu'un,* Se jeter, se précipiter, fondre sur lui, l'attaquer vigoureusement. *Ils* SONT *tombés l'un sur l'autre avec impétuosité, à bras raccourci...* En termes de Fauconnerie, *L'oiseau* A *tombé sur la perdrix,* Il a fondu sur elle. — On lit encore : *Il a voulu courir, et il* EST *tombé. Les poëtes disent que Vulcain* A *tombé du ciel pendant un jour entier... Ce grand courage* A *tombé*

tout à coup... Cette pièce EST *tombée à la première représentation.* — Ici, il ne s'agit pas de phrases faites, de termes techniques; il semble donc permis d'en conclure qu'on peut employer les deux auxiliaires.

TONNEAU, s. m. — De même que l'Académie a eu soin de mettre

> (à FIL) Fig., *Le fil d'Ariane,* se dit quelquefois de ce qui sert à diriger, à guider dans certaines recherches difficiles; par allusion au fil qu'Ariane donna secrètement à Thésée, pour qu'il retrouvât son chemin dans les détours du labyrinthe.
>
> (à TOILE) Prov. et fig., *C'est la toile de Pénélope,* se dit d'une affaire qui recommence toujours, et ne finit point.

elle aurait dû donner ici les diverses acceptions de cet autre proverbe, *C'est le tonneau des Danaïdes,* auquel les uns font signifier, C'est un ouvrage interminable, un gouffre de temps et d'argent; — d'autres, C'est un homme d'une extrême prodigalité, qui engloutirait les plus grandes fortunes; etc.

TORS, ORSE, adj. Qui est tordu, ou qui paraît l'être. *De la soie torse. Du fil tors. Du sucre tors. Des jambes torses. Cou tors. Colonnes torses.* On dit populairement *Torte* au féminin, en parlant de ce qui est contourné, difforme. *Jambes tortes. Bouche torte.* — Nous croyons que populairement on dit plutôt *jambes tortues* (avec un *t*), *bouche tordue* (avec un *d*); mais nous nous demandons si ces deux locutions *jambes tortes, bouche torte,* ont été mises pour signaler des expressions vicieuses qu'il faut éviter, ou comme des termes dont on peut faire usage.

TÔT... *Il n'arrivera pas* SITÔT, *de* SITÔT. *Votre affaire ne sera pas* SITÔT *finie que la mienne. Je n'arriverai pas* SITÔT *que vous,* AUSSITÔT *que vous. Il n'est pas arrivé* AUSSITÔT *qu'il l'avait promis.* — Puisqu'on écrit *plus tôt* en deux mots dans ces phrases : *Il était venu* PLUS TÔT *que moi, Son procès sera jugé* PLUS TÔT *que le mien,* il faudrait de même écrire SI TÔT, AUSSI TÔT, en deux mots, dans celles-ci :

> *Votre affaire ne sera pas* SI TÔT *finie que la mienne.*
> *Je n'arriverai pas* SI TÔT, AUSSI TÔT *que vous. Etc.*
> (à ATTENDRE) *Je ne m'attendais pas à vous voir* SI TÔT.
> (à DÉVÊTIR) *Il est dangereux de se dévêtir* SI TÔT.
> (à FLEUR) *Cette fleur si belle et qui fut* SI TÔT *moissonnée.*
> (à PEINTURE) *Ces fenêtres ne seront pas de* SI TÔT *dégradées par la pluie...*
> (à RETIRER) *Pourquoi vous retirer* SI TÔT? *Etc.* Voy. PLUTÔT.

TOUCHER... *Toucher dans la main,* Mettre sa main dans celle d'un autre, en signe de réconciliation, d'amitié, ou de conclusion de marché, etc. *Le marché est conclu, il m'a touché dans la main. Nous nous sommes touchéS dans la main. On les a réconciliés, ils se sont touchéS dans la main. Il me tendit la main, et me dit : Touchez là, l'affaire est faite.* — Ici l'Académie écrit TOUCHÉS au pluriel dans ces phrases *nous nous sommes* TOUCHÉS... *ils se sont* TOUCHÉS...; à l'article MAIN, elle dit « *Toucher dans la main* À *quelqu'un,* mettre sa main

dans la sienne, en signe d'amitié, de réconciliation, d'accord, d'acquiescement. *Ils se sont* TOUCHÉ *dans la main.* » Nous croyons que cette version *toucher dans la main* À *quelqu'un,* où le participe reste invariable, est bien préférable à *Toucher quelqu'un dans la main,* où l'on fait accorder le participe; on dirait, *Je* LUI *ai touché dans la main,* et non *Je* L'*ai touché dans la main.* Molière a dit:

« *Allons, touchez-*LUI *dans la main, et rendez grâce au ciel de votre bonheur.* »

L'expression *Ils se sont touché la main,* qui est usitée et que nous aurions dû trouver dans le Dictionnaire de l'Académie, lèverait la difficulté relative au participe; mais elle nous semble plus froide et ne répond pas si bien à la locution populaire, *Ils se sont donné une franche poignée de main.*

TOUT... Fam., *En tout et par tout,* Entièrement. *Je suis de votre avis en tout et* PAR TOUT. — Dans les quatre premières éditions, l'Académie écrivait *par tout* en deux mots : *Il va* PAR TOUT ; *il passe* PAR TOUT; *on dit* PAR TOUT; *je suis de votre avis en tout et* PAR TOUT. N'est-ce point par distraction que celle de 1835 a maintenu cette orthographe dans la dernière phrase citée, tandis que dans les autres *partout* ne forme plus qu'un seul mot : « *Il va* PARTOUT; *il est* PARTOUT; *il passe* PARTOUT; *on ne peut être* PARTOUT; *on reprend son bien* PARTOUT *où on le trouve; on se moque de lui* PARTOUT *où il va* » (à PARTOUT)? Mais nous proposerons un autre amendement, qui consisterait à substituer POUR TOUT à *par tout* ou *partout : Je suis de votre avis en tout et* POUR TOUT.

TOUT, adv... *C'est maintenant tout un autre homme,* ou mieux UN TOUT AUTRE *homme... Bien des gens s'y tromperaient, et vous* TOUT LE *premier.* — La même raison qui a fait préférer à l'Académie UN TOUT AUTRE *homme* à TOUT UN AUTRE *homme,* aurait dû, suivant nous, lui faire ajouter « ou mieux LE TOUT *premier* », car on dirait, au féminin, LA TOUTE *première,* et au pluriel, LES TOUT *premiers.* Voy. PREMIER.

TOUT, adverbe, étant mis immédiatement devant un adjectif féminin qui commence par une consonne ou une H aspirée, reçoit le genre et le nombre du nom ou du pronom auquel cet adjectif se rapporte. *Elle est toute malade. Elles furent toutes surprises de le voir. Elle en est toute honteuse. C'est toute la même chose.* — Ce dernier exemple rentre-t-il bien dans la règle? Nous ne le pensons pas. Il nous semble que dans cette phrase *tout* doit rester invariable, et cela pour deux raisons : d'abord, *tout* n'est pas suivi d'un adjectif féminin, comme la règle l'exige pour l'accord; ensuite, même en considérant *la même chose* comme une locution adjective, il n'en reste pas moins constant que *tout* doit « recevoir le genre et le nombre du pronom (CE) auquel cet adjectif se rapporte. »

TRACE, s. f... se dit encore Des lignes que l'on fait sur le terrain, pour marquer le dessin d'un jardin, l'alignement d'un mur, le plan d'un édifice. *Faire la trace d'un parterre.* — Il se dit également Des

premiers points d'aiguille, des premiers traits que l'on fait sur du canevas, pour marquer les contours des figures d'un ouvrage de tapisserie. *J'ai donné à cette ouvrière tant pour le dessin, tant pour la trace.*

Nous croyons qu'aujourd'hui l'on emploie plus généralement, peut-être même uniquement le mot *tracé* au lieu de *trace* dans les acceptions ci-dessus. Au reste l'Académie admet le participe *tracé* employé substantivement : *Le* TRACÉ *d'un ouvrage de fortification. Le* TRACÉ *d'une broderie.*

TRACHÉOTOMIE.—Faut-il prononcer *trachéotomie* ou *trakéotomie?* Le silence de l'Académie fait supposer qu'il faut dire *trachéotomie;* mais cette prononciation paraît choquante dans un terme qui n'est employé qu'en Médecine. *Trachée* est français, mais *trachéo* est grec et doit conserver la prononciation grecque.

TRAFIQUANT, s. m. — Il semblerait naturel d'écrire *un traficant* comme on écrit *un fabricant.*

TRAIN, s. m... Pop., *Boute-en-train*, se dit d'un homme qui excite les autres à la joie, qui met toute la compagnie en train. — Il aurait mieux valu renvoyer à ce mot composé, lettre **B**, où il a trois acceptions, que d'en donner ici une seule[1].

TRAITER, v. a... *On ne l'a pas fort bien traité, il s'en plaint.* — Il aurait été utile de donner ici un exemple analogue au suivant, qui est à l'article PORTE : *Il fit bien de prendre la porte, sans quoi il aurait été* MAL TRAITÉ. De cette manière on aurait appris qu'on peut écrire *maltraiter* et *mal traiter,* et que chacune de ces deux variantes a son acception, tandis qu'à PORTE cet exemple passe inaperçu.

TRANQUILLE. (Dans ce mot et ses dérivés, les L ne se mouillent point, et on n'en fait sonner qu'une.) — Lorsqu'on ne fait sonner qu'une *l* dans le milieu des mots, cette *l* ne peut être mouillée. Bien qu'en général ce qui abonde ne vicie pas, nous croyons qu'il aurait suffi de dire : Dans ce mot et ses dérivés, on ne fait sentir qu'une L.

TRANSITIF, adj. m... T. de Gramm. Il se dit des verbes qui marquent l'action du sujet de la proposition sur la chose ou la personne que désigne le régime ou complément direct du verbe. *Tous les verbes actifs sont transitifs.* — **INTRANSITIF, IVE,** adj... se dit des verbes neutres, lesquels expriment des actions qui ne passent point hors du sujet. *Dîner, souper, marcher, parler, sont des verbes intransitifs. Signification intransitive.*

Ces deux locutions *transitif* et *intransitif,* aujourd'hui employées par la plupart des grammairiens, ne sont appliquées à aucun verbe dans le cours du Dictionnaire; et cependant il semble que si ces dénominations doivent passer dans la pratique, il serait convenable de les rendre familières à ceux qui consultent l'Académie. — Outre cela nous avons un scrupule à lui soumettre. Elle appelle verbes

1. Dans les autres acceptions, *boute-en-train* est d'abord un terme de Haras et signifie Cheval entier, etc.; puis il se dit d'un petit oiseau qui sert à faire chanter les autres.

intransitifs ceux dont l'action NE PASSE POINT HORS DU SUJET. Mais dans *nuire à quelqu'un, médire de quelqu'un,* l'action passe bien certainement du sujet à l'objet, et nous nous demandons si *nuire* et *médire* doivent être appelés *verbes intransitifs ;* quelques grammairiens en doutent, et nous faisons comme eux.

TRANSVASER, v. a. Verser une liqueur d'un vase dans un autre. *Il faut transvaser ce vin, cette eau-de-vie.* — Pour le verbe SOUTIRER l'Académie a bien donné le substantif corrélatif « SOUTIRAGE, s. m. Action de soutirer. *Il lui en a coûté tant pour le soutirage de son vin* » ; mais *transvaser* n'a pas de corrélatif, et il faut nécessairement qu'il en ait un. Quelques dictionnaires donnent *transvasement,* parce que M. de Salvandy a employé ce mot : « *Les puissances alliées n'ont-elles pas donné au monde le spectacle du singulier* TRANSVASEMENT *des nations qui, conquérantes, viennent garder les vaincus, et, vaincues, vont maintenir les conquérantes ?* » — Mais dans cette phrase le mot est pris figurément, et pour le sens propre on pourrait se servir de *transvasage,* qui est d'un grand usage dans quelques localités, et qui nous paraît formé tout aussi régulièrement que *arpentage, binage, calfatage, carrelage, éclairage, fossoyage,* et cent autres mots de cette désinence. — On ne manquera sans doute pas de dire qu'il est ridicule de proposer un nouveau mot, puisqu'il en existe déjà un, qui a été créé par un ministre de l'Instruction publique, membre de l'Académie Française ; et plus ridicule encore peut-être de proposer l'emploi de deux mots, l'un pour le sens propre, l'autre pour le sens figuré.—Nous répondrons d'abord que *transvasage* est un terme connu depuis bien longtemps, et ensuite que *transvasement* ne nous paraît pas plus susceptible d'être employé pour le sens propre que *transvasage* pour le figuré ; d'ailleurs il nous semble tout aussi naturel d'avoir *transvasage* et *transvasement* que *accommodage* et *accommodement, raccommodage* et *raccommodement, battage* et *battement, abatage* (sic) et *abattement* [1], *etc., etc.*

1. Nous avons un certain nombre de verbes dont on a formé deux et même trois substantifs ; voici quelques-uns de ces doubles ou triples dérivés, que nous ajoutons à ceux que nous venons de donner. Nous aurions voulu les grouper d'après le rapport plus ou moins intime qui existe entre ces dérivés ; mais nous avons trouvé des nuances qu'il était impossible de faire sentir, et d'ailleurs tel d'entre eux a plusieurs acceptions, ce qui détruisait les rapprochements que nous aurions pu faire. Nous nous sommes donc borné à séparer les terminaisons : *abatage, abattement ; accommodage, accommodement ; ajustage, ajustement ; arrosage, arrosement ; équarrissage, équarrissement ; équipage, équipement ; frottage, frottement ; habillage, habillement ; pansage, pansement ; pavage, pavement ; raccommodage, raccommodement ; rapatriage, rapatriement ; remuage, remuement ; roulage, roulement ;* — *chauffage, chaufferie ; frelatage, frelaterie ; parlage, parlerie ; pillage, pillerie ; rabâchage, rabâcherie ; radotage, radoterie ; ravaudage, ravauderie ; saunage, saunerie ;* — *agacement, agacerie ; chuchotement, chuchoterie ;* — *battage, battement, batterie ; raffinage, raffinement, raffinerie ;* — *patrouillage, patrouillis ;* — *fanage, fanaison ;* — *brochage, brochure ;* — *lavage, lavement, lavure ;* — *brûlement, brûlerie, brûlure ;* — *affectation, affection ;* — *exhalaison, exhalation ; extravasation, extravasion ;* — *abolissement, abolition ; prosternement, prosternation ; résiliement, résiliation ;* — *abstinence, abstention ; convenance, convention ;* — *négligence, négligement ;* — *croyance, créance.* — De *brailler* on a fait *braillard* et *brailleur ;* de *grogner, grognard,*

DU TRÉMA.

Le tréma sert, comme le dit l'Académie, à faire détacher la voyelle ainsi accentuée de la voyelle précédente ou suivante, mais il ne remplace point un accent, il ne donne aucun son à la voyelle qui en est affectée. Nous croyons donc qu'il devrait être réservé pour l'*i* et l'*u* (*naïf, Saül, ïambe, etc.*), et que pour l'*e* il devrait être remplacé par l'accent grave ou l'accent aigu. Puisqu'on écrit aujourd'hui *poésie, poétique, poétiser, goétie,* avec un accent aigu, il faudrait écrire de même *goéland, goélette, goémon,* au lieu de *goëland, goëlette, goëmon,* et mettre un accent grave lorsque cet *e* est suivi d'une syllabe muette: *poème, poète, ciroène, troène,* au lieu de *poëme, poëte, ciroëne, troëne.*

Quant à l'*e* qui forme syllabe avec la consonne suivante, il devrait ne jamais prendre le tréma; et de même que l'Académie écrit *tael, coefficient, coemption, coercible, coexister,* elle devrait écrire aussi *Noel, Israel, Raphael, Aello,* et non *Noël* (aux art. NOËL, AVENT, etc.), *Israël* (à PEUPLE, TRIBU, etc.), *Raphaël* (à ÉCOLE, FAMILLE, TRANSFIGURATION, etc.), *Aëllo* (à HARPIE), etc.

Pour KAKATOËS, au lieu de KAKATOÈS, etc., voyez ce mot.

L'emploi du tréma pour séparer la voyelle qui en est affectée de celle qui suit aussi bien que de celle qui précède, est une heureuse idée; et puisque l'Académie en a fait usage ainsi dans l'orthographe des mots *ïambe, ïambique,* et dans la prononciation du mot *loquèle* (qu'elle figure *locüèle*), nous espérons qu'elle l'introduira également sur l'*u* dans les verbes *arguer, rédarguer,* dont quelquefois on prononce mal à propos la finale comme celle de *haranguer;* sur celui du verbe *ouïr,* et sur l'*a* du verbe *haïr,* dont trois personnes demandent le tréma et le circonflexe; on écrirait: *nous ouïmes, vous ouïtes, qu'il ouït; nous häïmes, vous häïtes, qu'il häït.*

Pour conformer l'orthographe à la prononciation, l'Académie écrit *aïeul, baïonnette, baïoque, biscaïen, caïeu, camaïeu, faïence, gaïac, glaïeul, païen, etc.;* il est probable que bientôt elle suivra le même

grogneur et *grognon.* — Enfin il est des verbes qui dérivent d'un substantif ou d'un adjectif, et qui à leur tour ont un ou plusieurs dérivés : *agio,* agioter, *agiotage; cahot,* cahoter, *cahotage; échafaud,* échafauder, *échafaudage; tricot,* tricoter, *tricotage; — estime,* estimer, *estimation; profane,* profaner, *profanation; — frisson,* frissonner, *frissonnement; raison,* raisonner, *raisonnement; — bouffon,* bouffonner, *bouffonnerie; fripon,* friponner, *friponnerie; — coiffe,* coiffer, *coiffure; sale,* salir, *salissure; — bras,* embrasser, *embrassade, embrassement; recul,* reculer, *reculade, reculement; — net,* nettoyer, *nettoyage, nettoiement; port,* porter, *portage, portement; — retard,* retarder, *retardation, retardement; temps,* temporiser, *temporisation, temporisement; — caquet,* caqueter, *caquetage, caqueterie; maçon,* maçonner, *maçonnage, maçonnerie; parquet,* parqueter, *parquetage, parqueterie; tan,* tanner, *tannage, tannerie; — picot,* picoter, *picotement, picoterie; taquin,* taquiner, *taquinement, taquinerie; — brun,* brunir, *brunissage, brunissure; glane,* glaner, *glanage, glanure; — charlatan,* charlataner, *charlatanerie, charlatanisme; pédant,* pédanter, *pédanterie, pédantisme; — damas,* damasquiner, *damasquinerie, damasquinure; — rance,* rancir, *rancidité, rancissure; — blanc,* blanchir, *blanchissage, blanchisserie, blanchiment; — flot,* flotter, *flottage, flottaison, flottement; — sel,* saler, *salage, salaison, salure; — souffle,* souffler, *soufflage, soufflerie, soufflure. Etc. etc.*

principe pour les mots *bayadère, bayart, copayer, etc.,* qu'elle dit de prononcer comme s'il y avait un *ï*. Elle ajoute même que « quelques-uns écrivent *baïart, copaïer* ». A ROUCOUYER, elle ne donne ni variante ni prononciation; mais c'est évidemment un oubli.

L'emploi de l'*ï* tréma dans les deux premières personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif des verbes en *uer, ouer,* tend à se généraliser, et nous ne pouvons qu'y applaudir. En effet, la rencontre de trois ou quatre voyelles consécutives exigeait qu'un signe indiquât la division des syllabes et fît connaître que l'*i* qui vient après l'*u* doit en être détaché dans la prononciation : *nous diminuïons; que vous diminuïez; nous jouïons, que vous jouïez.* On regrette que l'Académie ne donne aucun exemple où ces personnes se trouvent employées.

TRÉMIÈRE, adj. f. Il n'est usité que dans cette dénomination, *Rose trémière,* Espèce de grande mauve dont la fleur a quelque ressemblance avec la rose. — Cette définition ne nous apprend que la moitié de ce que nous voudrions savoir : elle nous dit bien pourquoi cette mauve est nommée *rose,* mais non pourquoi elle est surnommée *trémière.* C'est sans doute parce que ses grands pétales sont agités par le moindre vent comme les feuilles du tremble.

TRÈS. Particule qui marque le superlatif absolu, et qui se joint à un adjectif, à un participe ou à un adverbe. *Bon, très-bon. Mauvais, très-mauvais. Très-connu. Très-estimé. Très-bien. Très-fort. Très-peu. Très-sagement.* — Le tiret est-il nécessaire entre la particule *très* et l'adjectif, le participe ou l'adverbe qui vient après? L'Académie ne l'a pas mis dans la seconde édition de son Dictionnaire, et quelques auteurs le suppriment comme inutile. Ceux qui tiennent absolument au tiret après la particule *très* donnent pour raison que cette particule est seule de son espèce; qu'on ne l'emploie jamais sans un complément, et qu'anciennement on la joignait même à l'adjectif, etc., qu'on voulait modifier, dont on voulait augmenter l'énergie, comme dans *trèsbon, trèsmauvais.* Ceux qui, au contraire, en demandent la suppression, disent qu'il n'y a pas de raison pour en mettre dans *très-mauvais, très-connu,* puisqu'on n'en met pas dans *bien mauvais, fort connu,* qui ont à bien peu de chose près la même valeur. Mais, à notre avis, ce qui militerait le plus en faveur de la suppression, c'est qu'aujourd'hui la particule *très* s'emploie pour modifier certaines locutions qu'il est impossible de faire précéder d'un tiret, comme dans TRÈS *au sérieux,* TRÈS *au fait,* TRÈS *à son aise,* TRÈS *en crédit,* TRÈS *à la hâte,* TRÈS *à la mode,* TRÈS *à propos, etc.;* et l'Académie elle-même dit : *un homme* TRÈS *comme il faut.* Voyez FALLOIR.

TRÊVE. — Ce mot devrait prendre un *è,* comme *fève, grève, etc.,* et nous voyons deux fois *trève* dans l'article PAIX.

TRISECTION. TRISSYLLABE.—Pourquoi met-on deux *s* à *trissyllabe*

et une seule à *trisection?* Que la première syllabe vienne du latin *tres* ou du grec *treis,* l'étymologie en est toujours terminée par une *s;* et si cette *s* se supprime dans *trisection,* il semblerait naturel de la supprimer dans *trissyllabe,* ou *vice versâ.* Dans le Dictionnaire de MM. Quicherat et Daveluy on voit que les Grecs écrivaient *trisúllabos;* Priscien, *trisyllabus, a, um,* adj.; et Varron, *trisyllabum,* s. n. L'Académie peut donc en toute sécurité écrire *trisyllabe* avec une seule *s,* comme elle le fait pour *trisection.* — Si elle craignait de paraître inconséquente en écrivant *trisyllabe* avec une seule *s* et *dissyllabe, dissyllabique* avec deux, elle pourrait supprimer également une *s* dans ces deux derniers mots, car nous voyons dans ce même dictionnaire que les Grecs écrivaient *disúllabos;* Quintilien, *disyllabus, a, um,* adj.; Priscien, *disyllabum,* s. n.; et Lucilius, *disyllabon.*

TROMPILLON, s. m. Diminutif. T. d'Archit. Petite trompe.—*Trompe de voûte,* Pierre ronde faisant partie des voussoirs d'une niche.

Sans doute il faut lire : TROMPILLON *de voûte.*

TROTTER, v. n. Aller le trot. *Ce cheval trotte mal. Un cheval qui trotte menu. Faites trotter ce cheval.* — Il aurait fallu mettre ce verbe comme étant aussi actif, car on lit :

> (à LONGE) Corde d'une certaine étendue, placée à l'anneau du caveçon, et qui sert à tenir un cheval QUE L'ON TROTTE sur des cercles. TROTTER UN CHEVAL *à la longe, à la plate-longe.*
>
> (à PLATE-LONGE) TROTTER, *faire trotter* UN CHEVAL *à la plate-longe.*

TUFFEAU, s. m. **TUFIER, IÈRE,** adj. — Il serait à désirer que ces mots suivissent la même orthographe, et que tous les deux prissent également deux *f* ou une seule, mais plutôt une seule.

TYPOGRAPHIE.

Le but de cet article est de grouper des fautes typographiques dont plusieurs n'avaient pas assez d'importance pour trouver place dans le corps de cet ouvrage.

Sans doute c'est généralement sur le compte de l'auteur qu'on met les fautes, quelles qu'elles soient, qui déparent ses œuvres; mais le reproche n'est pas toujours fondé; souvent même l'auteur en est tout à fait innocent, car elles peuvent résulter ou de corrections mal faites au moment de mettre sous presse, ou de lettres enlevées par les rouleaux pendant l'impression et remises ailleurs qu'à leur véritable place. Nous convenons sans peine que pour un ouvrage cliché, comme le Dictionnaire de l'Académie, ce dernier danger n'est pas à craindre, puisque chaque page ne forme qu'une seule pièce; mais il y a parfois des lettres écrasées par un accident quelconque, et s'il faut en remplacer plusieurs, l'ouvrier clicheur peut faire des transpositions ou mettre dans une ligne ce qui devait entrer dans une autre.

Quelles que soient la cause et la nature de ces erreurs, on ne saurait assez veiller à ce que le Dictionnaire de l'Académie en présente le moins possible, car celles qui ne frappent pas les yeux sont quelquefois copiées aveuglément par les lexicographes. Nous nous permettrons d'en citer deux exemples : 1° A la lettre **Y**, l'Académie dit « **Yèble**, s. **m**. Plante. *Voyez* **Hièble** », tandis qu'à la lettre **H**, elle dit « **Hièble**, s. **f**. T. de Botan. Espèce de sureau... » 2° Elle donne à **Euphorbe** le genre masculin (**Euphorbe**, s. **m**.), mais à l'article **Ésule** on lit : « Nom que l'on donne à plusieurs espèces d'**euphorbes herbacées**... », et à **Tithymale** : « Nom que l'on donne aux **euphorbes** indigènes, **telles** que l'épurge, l'ésule, etc. » Les contradictions pour le genre donné aux mots *yèble, hièble, euphorbe,* dans ces divers articles, se trouvent répétées à peu près lettre pour lettre dans quelques dictionnaires que nous avons sous les yeux.

ERRATA TYPOGRAPHIQUE DU DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE.

Adiante, s. f. — Lisez : s. m.

Aiguade, s. f. (Ce mot et les cinq suivants se prononcent comme s'il n'y avait pas d'U). — Lisez : ... et les **deux** suivants (*aiguail, aiguayer*). Quant aux trois autres (*aigue-marine, aiguière, aiguiérée*), l'*u* s'y fait sentir, puisqu'il rend le *g* dur.

Alkékenge. — (lig. 4) Au lieu de, un baie, lisez : une baie.

Aller.—(p. 57, col. 1, lig. 9) sa passer. — Lisez : se passer.

Ambigument. Ambiguïté.—Transposez : **Ambiguïté. Ambigument.**

Ame.—(p. 64, c. 1, l. 4) *contrebasse*.— Lisez : *contre-basse*, d'après l'Académie[1].

Antisyphilitique, adj. et s. — Lisez : et s. m.

Appétit.—(p. 89, c. 3, l. 8) *Il n'est chère que d'appétit.* — Lisez : *Il n'est sauce...*

Archet. — (lig. 5 et 7) *contrebasse*.— Lisez : *contre-basse*, d'après l'Académie.

Arrière-garde.—(lig. 7) *arrière garde*. — Ajoutez le tiret.

Aspersoir, s. f. — Lisez : s. m.

Baiseur, euse, adj. — Lisez : subst.

Ballottade, s. m. — Lisez : s. f.

Bardane. — (lig. 3) folioles crochus. — Lisez : ... crochues.

Bégue. — Lisez : **Bègue**.

Beurre.—(lig. 15) espèce de petit lait. — Lisez : ... petit-lait.

Billon, s. f. (T. d'Agric.)—Lisez : s. m.

Bivaquer ou **Bivouaquer**. **Bivalve**. — Transposez : **Bivalve. Bivaquer...**

Blanc. —(p. 192, c. 2, l. 68) *Le code ne permet pas...* — Lisez : *Le Code*[2]...

Bœuf.—(p. 196, c. 3, l. 42) *Des œils-de-bœufS.* — Lisez : *Des œils-de-bœuf.*

Bois. — (lig. 7) *campèche*. — Lisez : *campéche*, d'après l'Académie.

Bolet. — (lig. 6) *Bolet comestible*, ou *Ceps*. — Lisez : ... *Cèpe*.

Boulonner, v. n. — Lisez : v. a.

Çà.—(p. 241, c. 2, l. 1-2) *Or ça commençons*. — Lisez : ... *çà*...

Canepin. Canéphore. — Transposez **Canéphore. Canepin.**

Capote.—(lig. 11) *havresac*.—Lisez : *havre-sac*, d'après l'Académie.

1. Ces mots « d'après l'Académie » signifient que nous relevons une irrégularité dans l'orthographe du Dictionnaire, mais non que nous désapprouvons la variante signalée ; ainsi nous préférons *contrebasse, campèche, havresac, entresol, ognon, trève, etc.,* qui sont des variantes, à *contre-basse, campéche, havre-sac, entre-sol, oignon, trêve, etc.,* qui sont l'orthographe de l'Académie.

2. Le mot *Code*, employé sans complément, doit prendre une majuscule : *le Code; le Code et le Digeste; ce cas n'a point été prévu par le Code, etc.* Lorsqu'il a un complément, il s'écrit avec une minuscule : *le code de Justinien; le code civil; le code de procédure civile, etc.* Nous avons plusieurs mots qui suivent cette règle. Voy. **Institut**.

CAPUCHON. — (lig. 13) *les fleurs... du pied d'alouette.*—Lisez : *...pied-d'alouette* (avec un tiret).

CAS.—(lig.23) *le code.*—Lisez : *le Code.*

CAUSÉ, ÉE, participe... (p. 272, c. 2, l. 37.) — Supprimez cette ligne, puisque le participe de *causer*, s'entretenir avec quelqu'un, est invariable.

CÉDILLE, s. f. (On mouille l'L).—Lisez : (... les L).

CERVIER, adj. f. — Lisez : adj. m.

CHAIRE. — (p. 282, c. 2, l. 21-22) *la chaire de Saint-Pierre.*— Lisez : ... *saint Pierre.*

CHIEN. CHIE-EN-LIT. — Transposez : CHIE-EN-LIT. CHIEN.

CITRON.—(lig. 4-6) *Couleur de citron. Chair de citron confite. Écorce de citron. Couleur de citron.* — Supprimez le 1er *Couleur de citron.*

CLAPOTAGE. — (lig. 3) *s'entrechoquent.* — Lisez : *s'entre-choquent.*

CLEF. — (p. 328, c. 3, l. 34) *Les clefs de Saint-Pierre.*—Lisez : *...saint Pierre.*

CODE. — (lig. 23) *le Code forestier.* — Lisez : *le code...*

COLLECTION, s. m. — Lisez : s. f.

COMMENCER. — (p. 349, c. 1, l. 14) Après ces mots : *en telle année*, mettez la fin du 3e alinéa depuis ceux-ci : Cependant on dit quelquefois, *Commencer à...*

COMPRENDRE. — (p. 363, c. 1, l. 12) *tel article du code.* — Lisez : ... *Code.*

CONCORDANT. — (lig. 4) *Un beau corcordant.* — Lisez : ... *concordant.*

CONCRET.—(lig. 4) Au lieu de *quantité*, lisez : *qualité*, comme à la ligne 6.

CONVOQUER. — (lig. 4) *Les États qui furent convoqués à Blois.* — Lisez : *Les états* [1]...

CÔTÉ. — (p. 419, c. 3, l. 64) *cotés du monument.* — Lisez : *côtés...*

COUDRE. — (lig. 3.) *Je coudrais Je coudrais.* — Lisez : *Je coudrai. Je coudrais.*

COULER, v. a. Fluer. — Lisez : v. n.

COUR. — (p. 432, c. 1, l. 70) *du grand duc de.* — Lisez : ... *grand-duc...*

CROCHE. — (lig. 2) *jambre croche.* — Lisez : *jambe...*

CROISSANT, s. m. — (lig. 15) *L'orgueil du croissant.* — Lisez : ... *Croissant.*

CROÎTRE. — (lig. 42) *La population crut beaucoup en peu de temps.*— Lisez : ... *crût...*

CROQUER.—(p. 458, c. 2, l. 24-25) *Que voulez-vous que je fasse-là...* — Lisez : ... *fasse là* (sans tiret).

CURE.—(lig. 4) *à beau parler qui n'a cure de bien faire.*—Lisez : *a* (sans accent) *beau parler...*

DÉCHÉANCE, s. m. — Lisez : s. f.

DÉCONSIDÉRÉ, ÉE. — Ajoutez : adj.

DÉFILÉ, ÉE, part. — Cette ligne, qui est la 46e de la colonne, doit être enlevée et mise à la fin de l'article DÉFILER, v. a.; elle deviendra ainsi la 32e.

DÉJEUNÉ, ÉE, participe. — Supprimez cette ligne ; le participe de *déjeuner*, v. n., est invariable.

DENIER, s. m. — (lig. 41) *Le denier de Saint-Pierre.* — Lisez : ... *saint Pierre.*

DÉTONNÉ, ÉE, participe. — Supprimez cette ligne comme celle de DÉJEUNÉ, ÉE, et pour la même raison.

DIEU. — (p. 549, c. 2, l. 67-68) *La Vierge est appelée la mère de Dieu.* — Lisez : ... *la Mère...*

DIGÉRER. — (lig. 13) de manière à la dien concevoir.—Lisez :...bien concevoir.

DIGNITÉ.— (lig. 37) *les insignes d'une dignitée.* — Lisez : ... *dignité.*

DIPHTHONGUE. — (lig. 10) Après *eu*, au lieu de *au* lisez *ou.*

DIRECT.—(p. 557, c. 2, l. 31-32) *la raison inverse de ces mêmes nombres est une demi.* — Lisez : ... *un demi.*

DONNER.—(p. 574, c. 2, l. 10) *ôtages.* — Lisez : *otages.*

ÉCUMER. — (lig. 17) *prendre ça et là.* — Lisez : ... *çà...*

ÉGRÉNÉ, ÉE, participe.—Lisez : ÉGRENÉ.

ÉLEVER. — (p. 617, c. 3, l. 47) *la quatrième puissance.*— Lisez : *la troisième...*

ELLIPSE. — (lig. 6) *La fête de Saint-Jean.* — Lisez : ... *saint Jean.*

ENDORMEUR.—(lig. 2) enjoleur.—Lisez : enjôleur.

ENTREFAITES, s. f.—Lisez : ENTREFAITE.

1. Le mot *État*, pris dans le sens de « états généraux, états provinciaux », s'écrit avec une minuscule lors même qu'il est employé absolument : *les états de Blois, d'Orléans, de Tours; les états de Languedoc, de Bretagne; les députés des états; l'ouverture des états, etc.* — Il prend une majuscule lorsqu'il signifie Le gouvernement, l'administration d'un pays, d'une société politique : *ministre d'État; secrétaire d'État; le gain de cette bataille fut un coup d'État.*

ÉTAGE. — (lig. 6) *l'entresol.* — Lisez : *l'entre-sol,* d'après l'Académie.

ÉTAT. — (p. 686, c. 3, l. 69) *Coup d'état.* — Lisez : ... *État.*

ÉTUDE. — (p. 695, c. 3, l. 29-30) *Michel Ange.* — Lisez : *Michel-Ange* (avec tiret).

EXPÉRIMENTER, v. n. — Lisez : v. a.

FALLOIR. — (p. 729, c. 1, l. 12) *peut s'en faut.* — Lisez : *peu...*

FALQUER, v. n. T. de Manége qui s'empoie... — Lisez : ... s'emploie.

FAUCILLON, s. f. — Lisez : s. m.

FÉCALE, s. f. — Lisez : adj. f.

FETFA. — (lig. 2) muphti. — Lisez : mufti.

FOURVOIEMENT, s. m. (On prononce *Fourvoiment.*) Lisez : (... *Fourvoîment.*)

FRANC, s. m. — (lig. 6) *La pièce d'un franc pèse un gramme.* — Lisez : ... *cinq grammes.*

FRONCÉ, ÉE. — Ajoutez : participe.

GARDE-ROBE. GARDER. GARDE-VUE. — Transp. : GARDER. GARDE-ROBE. GARDE-VUE.

GEMME, adj. m. — Lisez : adj. des 2 g.

GLACER. — (p. 837, c. 3, l. 8) *L'esprit de vin.* — Lisez : *L'esprit-de-vin.*

GLOIRE. — (p. 840, c. 2, l. 6) *le fils de Dieu.* — Lisez : *le Fils...*

GOUVERNER. — (p. 847, c. 3, l. 36 à 38) *L'opinion gouverne le monde.* On le dit aussi Des choses morales. — Transposez : On le dit aussi Des choses morales. *L'opinion gouverne le monde.*

GUINGAN. GUINÉE. — Transposez : GUINÉE. GUINGAN.

H. — Dans cet article, on a donné exceptionnellement le genre masculin aux lettres H et F, et l'on a mis le mot *hébété* avec un *é* à la seconde syllabe (*hébété*).

HEPTACORDE. — (lig. 2) *cythare.* — Lisez : *cithare.*

HOMOCENTRIQUE, adj. des 2 g. T. d'Anat. — Lisez : T. d'Astron.

HYPOTHÈSE. — (lig. 14-15) *Ptolomée. Ticho-Brahé.* — Lisez : *Ptolémée. Tycho-Brahé.*

IMPOSER. — (lig. 22-23) *S'imposer une tache.* — Lisez : ... *tâche.*

IMPROMPTU. — (lig. 14) *un* s. — Lisez : *une* s, comme partout ailleurs.

INAMISSIBILITÉ. — (lig. 3-4) Au lieu de la division *l'i-namissibilité,* lisez : *l'in-amissibilité.*

INÉGALITÉ. — (p. 31, c. 1, l. 15-16) Au lieu de la division *d'i-négalités,* lisez : *d'in-égalités.*

IN-FOLIO, adj. et s. — Lisez : et s. m.

IN-OCTAVO, adj. et s. — Lisez : et s. m.

INOCULATEUR, TRICE, s. f. — Lisez : subst.

IN-QUARTO, adj. et s. — Lisez : et s. m.

IN-SEIZE, adj. et s. — Lisez : et s. m.

INTERLIGNER, v. a. T. d'Impr. Séparer pas des lignes... — Lisez : ... par des lignes.

INTERROGANT. — (lig. 2) *un* R. — Lisez : *une* R, comme partout ailleurs.

IN-TRENTE-DEUX, adj. et s. — Lisez : et s. m.

JOINDRE. — (lig. 8-9) *avec de la colle-forte.* — Lisez : ... *colle forte* (sans tiret).

LANGUIR. — (lig. 5) *long-temps.* — Lisez : *longtemps.*

LEVER. — (p. 111, c. 1, l. 14) *Lever un corps saint.* — Lisez : ... *corps-saint,* comme à CORPS (p. 413, c. 3, l. 12-15).

LIEUE. — (lig. 14) *Lieu de pays.* — Lisez : *Lieue...*

LOGIS. — (lig. 18) *Cheval Blanc.* — Lisez : *Cheval blanc,* comme aux articles À et ENSEIGNE.

MAIS. — Mettez à la fin du 1er alinéa, après ces mots *mais elle est plus spirituelle,* la dernière phrase du 3e alinéa, *Cette femme est bien faite, etc.*

MASSORÉTIQUE. MASSORÈTES. — Transposez : MASSORÈTES. MASSORÉTIQUE.

MÊLER. — (p. 185, c. 2, l. 31) MÊLÉ, ÉÉ, participe. — Lisez : ... ÉE...

MÉSAVENIR, s. f. — Au lieu de *s. f.,* lisez : *v. n.*

MIRLITON. — (lig. 3) une pelure d'ognon. — Lisez : ... oignon, d'après l'Académie.

MISSION. — (lig. 55) *Séminaire des Misssions.* — Lisez : ... *Missions.*

MONS, s. m. (On pronce l'S). — Lisez : (... prononce...)

MONTER. — (p. 227, c. 1, l. 49) on en rehausser le contre-poids. — Lisez : ou en...

MORTALITÉ. — (lig. 3) *Le fils de Dieu.* — Lisez : *Le Fils...*

MÛR, ÛRE. — (lig. 29) Fig. *Age mur.* — Lisez : ... *mûr.*

MYSTIQUE, adj. des 2 g. Figure allégorique. — Lisez : ... Figuré, allégorique.

N. — (lig. 18) on qu'on ne veut pas faire connaître. — Lisez : ou qu'on...

NAÎTRE. — (p. 251, c. 3, l. 3) du fils de Dieu. — Lisez : du Fils...

Négresse.— (lig. 2) *négresse maronne.* — Lisez : ... *marronne* (avec 2 *r*).

Nettoyer, v. a. (Il se conjugue comme *Envoyer.*) — Lisez : comme *Employer*, car envoyer fait au futur *j'enverrai*, et nettoyer, *je nettoierai.*

Nouveau. Nouveauté. Nouvelle. Nouvellement. Nouvelleté. Nouvelliste. Noure. — Transposez : Noure. Nouveau. Nouveauté, etc.

Nubile. — (lig. 4-5) *D'après le code civil, les filles sont nubiles à seize ans.*— Lisez : ... *quinze ans.*

Oblation. — (lig. 3-5) *Jésus-Christ... fit une oblation de lui-même à son père.* — Lisez : ... *Père.*

Obligation.—(p. 284, c. 3, l. 4) *le titre du code.* — Lisez : ... *Code.*

Occuper. — (lig. 14) *rez de chaussée.* — Lisez : *rez-de-chaussée.*

Opérateur, s. — Lisez : s. m.

Paix.—(p. 330, c. 1, l. 20 et 41) *trève.* — Lisez : *trêve*, d'après l'Académie.

Paraphraseur, euse.—Ajoutez : subst.

Parasange. — (lig. 2-3) *pararange.* — Lisez : *parasange.*

Pardonner. — (lig. 7) *Marie-Magdeleine.* — Lisez : ... *Madeleine.*

Parent, ente. — Ajoutez : subst.

Patrimoine.—(lig. 30) *Le patrimoine de Saint-Pierre.*—Lisez : ... *saint Pierre.*

Payeur, euse, s. m. — Lisez : subst.

Percer. — (lig. 40) *une tel spectacle.* — Lisez : *un tel...*

Père.—(p. 391, c. 3, l. 22-23) et dans l'oraison dominicale, *Notre père.* — Lisez : ... *Père.*

Plus-pétition. Plus-que-parfait. Plusieurs. Plus-value. — Transposez : Plusieurs. Plus-pétition. Plus-que-parfait. Plus-value.

Porte. — (lig. 31-32) *Porte... entrebaillée.* — Lisez : ... *entre-bâillée.*

Préceinte, s. m. — Lisez : s. f.

Primevère. Primeur. — Transposez : Primeur. Primevère.

Privilégié, ée, adj.—(p. 507, c. 1, l. 10). *Les artisans non-maîtres.* — Lisez : ... *non maîtres* (sans tiret).

Province. — (lig. 10) *Les États, les députés de telle province.* — Lisez : *Les états...*

Prune. — (lig. 9-10) *Prune de Brignolles.* — Lisez : ... *Brignoles.*

Racinage, s. m. Décoction d'écorce de feuilles de noyer.. — Mettez une virgule après *écorce.*

Racheter.—(p. 553, c. 3, l. 13) *Notre Seigneur Jésus-Christ.* — Lisez : *Notre-Seigneur...*, avec un tiret, d'après l'Acad.

Radier. — (lig. 4) *des bâtardeaux.* — Lisez : ...*batardeaux*, d'après l'Académie.

Règne. — (lig. 6) *Léopold, grand duc de Toscane.* — Lisez : ... *grand-duc...*

Rêverie. — (lig. 14) *des vérités.* — Lisez : ... *vérités.*

Rôdeur. — (lig. 3) *corps-de-garde.*— Lisez : *corps de garde*, d'après l'Académie.

Roucouyer. — (lig. 2) des Liliacées.— Lisez : des Tiliacées.

Routinier, ère, s. m. — Lisez : subst.

Sans-dent. Sans-fleur. Sans-peau. Sanscrit. —Transposez : Sanscrit. Sans-dent. Sans-fleur. Sans-peau.

Semi. Mot prit du latin.—Lisez : ...pris...

Sieur.—(p. 743, c. 1, l. 5) *Le dit sieur N.* — Lisez : *Ledit...* (en un seul mot), d'après l'Académie.

Simultanément, adj. — Lisez : adv.

Taquiner. Taquinement.—Transposez : Taquinement. Taquiner.

Tenant, s. m. — (dernière ligne de la colonne) d'un même continuité.—Lisez : d'une...

Timon. — (lig. 4) on attèle. — Lisez : ... attelle.

Tomber.—(p. 854, c. 1, l. 21) *déliquium.* — Lisez : *deliquium* (avec un *e* muet).

Tréteau.—(lig. 14-15) *nos boulevarts.* — Lisez : ... *boulevards*, d'après l'Acad.

Trompillon.—(lig. 3) *Trompe de voûte.* — Lisez : *Trompillon...*

Venir.—(p. 917, c. 2, l. 68) *Tout vient à point qui peut attendre.* — Lisez : ... *à qui peut attendre.*

Verbal.—(lig. 7) *Amusants, changeants, perçants.* — Lisez : ... *changeante...*, comme à la ligne 9 : *une couleur changeante.*

Viser.—(lig. 3) *ce but là.*—Lisez : *ce but-là* (avec un tiret).

Vivifiant, ante, adv. — Lisez : adj.

Volée. — (p. 952, c. 3, l. 31) *Il ne fait ce qu'il dit.* — Lisez : *Il ne sait...*

Vouloir.—(p. 956, c. 2, l. 3) *L'apôtre dit.* — Lisez : *L'Apôtre...*

Xiphias. — (lig. 5) Xipaias. — Lisez : Xiphias.

On a pu remarquer que dans cet *errata* nous n'avons relevé aucun des mots où se trouvent des *e* dont l'accent manque; c'est qu'ils sont en trop grand nombre. Un défaut dans le papier suffit pour faire disparaître un accent, et à la page 506 du tome Ier, par exemple, il en manque plus de vingt. Quant aux autres lettres, l'absence de l'accent est plus grave, et nous avons cru devoir la signaler; tels sont les mots *ça* pour *çà, tache* pour *tâche, mur* pour *mûr, etc.*

Mais l'exemplaire que nous avons entre les mains, et que nous possédions quatre ou cinq ans après l'apparition de l'édition actuelle du Dictionnaire, atteste des accidents bien plus fâcheux que des accents écrasés : on y trouve assez fréquemment des mots et même des lignes presque illisibles. Lorsque le mal était par trop grand, on a dû recomposer les pages, et c'est là que se sont glissées des variantes qui ont fait croire non pas seulement qu'il y avait eu plusieurs tirages, cela est certain, mais que l'ouvrage entier avait été recomposé.

Aux fautes purement typographiques nous avons cru devoir en joindre quelques autres qu'on aurait sans doute été surpris de ne pas trouver dans cet *errata,* telles que : *les filles sont nubiles à seize ans* (au lieu de *quinze ans*); *la pièce d'un franc pèse un gramme* (au lieu de *cinq grammes*), puis les majuscules ou les minuscules aux mots *Code, État, états, etc. etc.*

Nous n'avons reproduit ni les disparates d'orthographe qui figurent aux articles Amande, Contre-basse; ni celles de ponctuation, que nous avons signalées à l'article Exclamation; ni même les fautes de ce genre qui sont mentionnées à l'article Lambin. Voici quelques exemples que nous pouvons ajouter à ces dernières :

(à Beau) *Voilà un bel homme pour prétendre nous imposer.*
Id. *Vous nous proposez là un bel expédient, un beau moyen.*
(à Besogne) Ironiq., *Vous avez fait là une belle besogne, de belle besogne.*
(à Diable) *Diable! vous faites là de belles affaires.*
(à Pied) *Il n'est que quatre heures du matin, et vous êtes déjà sur pied.*

Toutes ces phrases doivent se terminer par un point d'exclamation [1].

Nous aurions pu augmenter sensiblement cet *errata* en y signalant les distractions qu'on remarque dans les titres courants et surtout dans la division des mots. Ainsi, tome I, p. 241, pour titre courant de la lettre C, à la 1re col. on a mis C au lieu de CA; p. 699, 3e col., EVO pour EVI; tome II, p. 101, 1re col., LAU pour LAV; p. 731, 3e col., SE pour SEP; p. 787, 3e col., SUC pour SUD, etc. — Les distractions dans

1. Il est, nous le savons, des phrases susceptibles de recevoir diverses ponctuations, suivant le sens qu'on y attache et la manière dont elles doivent être prononcées; ainsi l'on pourrait très-bien terminer par un point d'exclamation celle-ci, où l'Académie met l'interrogation :

(à Ne) *Que n'êtes-vous arrivé plus tôt?*

On pourrait même, selon les vues de l'esprit, mettre un simple point, un point d'interrogation ou d'exclamation, à la fin de la phrase suivante : *Vous partez demain. Vous partez demain? Vous partez demain!* Mais nous ne pensons pas qu'il y ait deux manières de prononcer les phrases ci-dessus.

la division des mots à la fin des lignes sont assez nombreuses. Ainsi l'on a mis *atmos-phère, atmos-phérique, coléop-tère, obs-truction, dé-sopilatif, dé-sordre, etc.*; à SOUSCRIPTEUR, SOUSCRIRE, on a divisé indifféremment *sou-scripteur* et *sous-cripteur, sou-scrire* et *sous-crire, etc. etc.* (Voy. p. 299 et 300.) Nous nous sommes borné à signaler les divisions *l'i-namissibilité, d'i-négalités,* qui nous semblent par trop choquantes.

Pour l'ordre des mots entre eux, outre les transpositions que nous avons indiquées nous aurions pu faire deux sortes de remarques : la première, c'est que les adjectifs devraient précéder les verbes dont ils dérivent; ainsi, suivant nous, ÉTINCELÉ; MUÉ, ÉE; ONDULÉ, ÉE; PELUCHÉ, ÉE; VOILÉ, ÉE (bâtiment, frégate), etc., seraient mieux avant ÉTINCELER, MUER, ONDULER, PELUCHER, VOILER. — Il en est de même pour divers participes employés substantivement tels que *accusé, affranchi, ie; agrégé, allié, ée; associé, ée; délégué;—aperçu, déboursé, émincé, énoncé, intitulé, négligé, etc.*, d'autant plus que l'Académie l'a fait pour plusieurs autres : *accordé, ée; commis, député; — abrégé, bouilli, consommé, démêlé, exposé, extrait, procédé, reçu*[1]*, etc.*

Il y aurait encore à faire un autre genre de transpositions, moins nécessaires, il est vrai, que celles dont nous venons de parler, mais qui ne seraient pas sans utilité. Ici il ne s'agirait pas précisément de faciliter la recherche des mots, mais de donner plus d'unité à la marche du Dictionnaire, de suivre une règle uniforme; et puisque l'Académie met le plus souvent le mot qui n'est pas accentué avant celui qui l'est, comme *acre, âcre; aveuglement, aveuglément; boite, boîte; cote, côte; du, dû; jeune, jeûne; mat, mât; mater, mâter; mur* et *mûr, ûre; ou, où; pale, pâle; rot, rôt; sur, ure,* et *sûr, ûre; tache, tâche, etc.*, il serait convenable d'observer toujours le même ordre et de mettre, par exemple, *ça, çà; foret, forêt; genet, genêt; matin, mâtin, etc.*, au lieu de *çà, ça; forêt, foret, etc.*

1. Voici la liste des participes employés substantivement que nous avons recueillis :

SUBSTANTIFS PLACÉS À LA SUITE DES VERBES : *abonné, ée; accusé, ée; acquis, affranchi, ie; agrégé, allié, ée; aperçu, appointé, associé, ée; brûlé, connu, cliché, crevé, croisé, damassé, débauché, déboursé, décousu, défilé* et *défiler, dégourdi, ie; délégué, délibéré, dérivé, désespéré, déterré, écorché, effilé, élu, émigré, ée; émincé, employé, énoncé, envoyé, ée; failli, fiancé, ée; fini, grevé, habitué, ée; imprimé, initié, intimé, intitulé, marié, ée; moisi, mort, orte; négligé, obligé, ée; obstiné, ée; parvenu, passé, pelé, pendu, poli, pourri, prédestiné, ée; préposé, prétendu, ue; produit, prononcé, protégé, ée; raccourci, réchauffé, référé, réformé, réprouvé, saisi, salé, subdélégué, subordonné, sursis, tissu, tondu, tracé, trépassé, vaincu, vu, su, etc.* Les mots *effilé, fini, poli, tissu,* nous paraissent être les seuls que l'Académie ait mis à leur rang alphabétique pour renvoyer aux verbes d'où ils dérivent.

SUBSTANTIFS QUI FORMENT DES ARTICLES SÉPARÉS DES VERBES : *abrégé, accordé, ée; agréé, arrêté, balancé, bordé, bouilli, bouillie, bruni, chassé* (chassé croisé), *commis, composé, compromis, conduit, consommé, contenu, coulé, crépi, débouché, dédit, démêlé, démenti, député, déshabillé, dû, écrit, enclos, enduit, établi, exposé, extrait, fait, fondue, fumé, glissé, jeté* (jeté battu), *narré, pavé, percé* ou plutôt *percée, permis, plié, préjugé, privé, procédé, reçu, réduit, revenu, rôti, scellé.* — Le substantif dérivé du verbe CROÎTRE forme nécessairement un article séparé, puisque l'Académie y supprime l'accent qu'elle met au participe CRÛ. Elle écrit, *du vin de mon* CRU, *de son* CRU, *de votre* CRU; *ce vin-là est d'un bon* CRU.

U

UBIQUITAIRE, UBIQUITÉ. — Au mot Ubiquiste, l'Académie dit que l'*u* de la troisième syllabe se prononce : *ubikuiste*. En est-il de même pour *ubiquitaire* et *ubiquité ?*

UHLAN, s. m. (L'U est aspiré.)... On écrit aussi *Hulan* et *Houlan.* — Si la lettre initiale de ce mot doit être aspirée, il serait plus naturel de le commencer par la lettre *h*.

UNIR, v. a... En termes de Manége, *Unir un cheval,* Le mettre ensemble. — Qu'est-ce que Mettre un cheval ENSEMBLE? Au lieu de la définition ci-dessus, il aurait fallu dire « *Unir un cheval,* Le RASSEMBLER. Voyez ce mot. » Là du moins on aurait trouvé : « En termes de Manége, *Rassembler un cheval,* Le mettre ensemble; agir simultanément des mains et des jambes, de manière que le cheval, s'asseyant sur les hanches, ait le devant plus libre pour l'exécution des mouvements. *Rassemblez votre cheval.* »

UNISSON, s. m. T. de Musiq. Accord de plusieurs voix, de plusieurs cordes, de plusieurs instruments, qui ne font entendre qu'un même ton. *L'unisson est la plus simple des consonnances. Chanter à l'unisson. Monter deux cordes, deux instruments à l'unisson. Ces voix sont à l'unisson.* — Ce mot devrait s'écrire avec une seule *s,* comme *unisexuel, trisection, vraisemblable, antisocial, parasol, préséance, etc.;* et cependant aucun ouvrage récent, à notre connaissance du moins, n'a fait cette observation; c'est encore dans le Supplément de la première édition du Dictionnaire de l'Académie, souvent cité dans cet ouvrage, que nous avons trouvé un écho. Sans demander un changement dans l'orthographe actuelle, nous ne pouvons nous empêcher de dire que celle d'*unison* ou *uni-son* représenterait beaucoup mieux ce que le mot signifie, Son unique.

V

VACHE, s. f... *Vache de pays.* — L'Académie dit *Vin* DU *cru,* et cependant elle dit *Organsin* DE *pays, vin* DE *pays, vache* DE *pays*. Pourquoi cette différence? Ne devrait-on pas dire : CE QUE JE VOUS VENDS LÀ, C'EST *de l'organsin* DU *pays* (de la soie organsinée dans ce pays-ci); c'est *une vache* DU *pays* (née et élevée dans ce pays-ci); c'est *du vin* DU *pays* (du vin fait avec le raisin de ce pays-ci)? Nous demandons si dans ces trois phrases il serait possible de mettre, DE *pays.*

VACHE... *Souliers de vache retournée.* — Qu'est-ce qu'UNE VACHE OU DE LA VACHE RETOURNÉE? Nous avons cherché une explication à l'article RETOURNER; mais nous n'avons trouvé au participe que ces mots; *Un habit retourné.* Il est probable que *souliers de vache retournée* signifie, Souliers faits avec de la peau de vache dont on a mis en dehors le côté qu'on a coutume de mettre en dedans. Voy. RETOURNER.

VA-ET-VIENT, s. m. T. de Mécan. (Beaucoup de personnes prononcent *Vatévien.*) Il se dit d'Une partie de machine qui va et vient d'un point à un autre, lorsque la machine est en mouvement. On dit de même, *Mouvement de* VA-ET-VIENT. — Nous ne voyons pas de raison pour que cette prononciation *vatévien* soit admise, et il n'est guère probable que jamais on mette dans cette locution un *t* euphonique après *va.*

VAGABONDER ou **VAGABONNER**, v. n. — L'Académie, qui n'a pas admis *vagabonnage,* aurait mieux fait, à notre avis, de ne pas admettre non plus *vagabonner.*

VAISSEAU, s. m... *Vaisseau garde-côte.* — Il nous semble que le VAISSEAU-HÔPITAL dont il est parlé à l'article HÔPITAL (Dans les flottes et les escadres, Vaisseau disposé pour recevoir et traiter les malades), devait se trouver ici de préférence. Voy. *Martin-sec,* à SEC.

VAISSELLE... *Vaisselle plate,* celle OÙ IL N'Y A PAS DE SOUDURE. Cela ne se dit que de la vaisselle d'or ou d'argent.—Nous ne pensons pas qu'il y ait plus de soudure aux assiettes d'étain dont on se servait autrefois, et dont les gens aisés de la campagne ornaient leur buffet ou dressoir, que dans les assiettes d'or ou d'argent. Voy. PLAT, ATE, adj.

VALENCIENNES, s. f. — L'Académie dit : « MALINES, s. f. Dentelle très-fine qui s'est fabriquée originairement dans la ville de Malines, en Flandre. » N'était-il pas convenable de mettre également « VALENCIENNES, s. f. Sorte de dentelle originaire de Valenciennes » ? Nous écrivons ce mot avec une *s* finale comme le nom de la ville même, parce que l'Académie l'a fait ainsi pour *la malines ;* peut-être supprimera-t-elle cette *s* pour se conformer à l'usage assez général d'écrire *de la valencienne, de la maline.*

VALOIR... signifie encore, Procurer, faire obtenir, produire ; et dans ce sens il est actif. *Cette bataille lui a valu le bâton de maréchal de France. Cette terre lui vaut dix mille francs de rente. Que lui a valu son ambition, sinon de le rendre odieux ? Ses exploits lui ont valu une gloire immortelle. Cette action ne lui a valu que de la honte.*

Au verbe COÛTER, que par une vieille habitude quelques grammairiens s'obstinent à désigner comme neutre, l'Académie a fort bien dit que « plusieurs personnes écrivent, *Les vingt mille francs que cette maison m'a* COÛTÉS ; *Les efforts que ce travail m'a* COÛTÉS, *la peine qu'il m'a* COÛTÉE. » On regrette de ne pas trouver ici un seul exemple du participe au pluriel ou au féminin, comme, *La gloire immortelle que lui ont* VALUE *ses exploits ; les honneurs que mon habit m'a* VALUS. Bien des lecteurs auraient beaucoup mieux compris par là qu'on doit faire accorder le participe avec le régime direct qui précède, qu'en lisant simplement « il est actif ». — Nous ne comprenons pas bien pourquoi *valoir* est neutre dans ces phrases : *Cette étoffe* VALAIT DIX FRANCS *l'aune ; cet homme* VAUT SON PESANT *d'or ; cette affaire ne* VAUT *pas* LA PEINE *d'y penser,* LA PEINE *qu'on y pense, etc.*

VALUE, s. f. Il ne s'emploie que dans cette locution, *Plus value,* La somme que vaut une chose au delà de ce qu'on l'a prisée ou achetée. *Il faut payer encore tant pour la plus value.* — A l'article PLUS on trouve *la plus-value* avec un tiret; et cette orthographe nous paraît bien préférable, en ce qu'elle est conforme à celle de *non-valeur, non-sens, trop-plein, etc.* D'ailleurs c'est ainsi que ce mot est écrit à son rang alphabétique : PLUS-VALUE, s. f.

VAMPIRE, s. m... est aussi le nom que les naturalistes donnent à une très-grosse chauve-souris. — Il aurait été utile de rappeler ici le synonyme *stryge,* qu'on trouve à la lettre **S**.

VANDALE, s. m. Nom d'un ancien peuple de la Germanie : on l'applique figurément à Ceux qui détruisent les monuments des arts, qui voudraient ramener les temps de barbarie. *C'est un Vandale, un grand Vandale.*—Dans cette acception figurée, *Vandale* est considéré comme synonyme de *barbare,* presque de *brigand,* et nous ne voyons pas trop l'utilité du *V* majuscule. Voy. MENTOR.

VANTAIL, s. m. Battant d'une porte, d'une fenêtre qui s'ouvre des deux côtés. *Les vantaux d'une porte, d'une fenêtre.*

Ce mot ne vient-il pas de *vent,* comme *ventail,* « terme de Blason, Partie inférieure de l'ouverture d'un casque, d'un heaume, » et ne devrait-il pas s'écrire de même? C'est là du moins l'avis de Roquefort, et le nôtre, s'il nous est permis d'en avoir un. Les auteurs du Complément de l'Académie ne paraissent pas penser de même; on serait même tenté de croire qu'ils veulent l'*a* dans la première syllabe pour les deux acceptions, car si d'un côté ils disent « VENTAIL, s. m. (blason), voy. au Dict. Ce mot fait au pl. *ventaux* », d'un autre côté ils mettent « VANTAIL, s. m. (anc. T. milit.) La partie mobile du casque, qui était percée afin de laisser la respiration libre. » Or, sauf le terme de Blason employé par l'Académie, cette définition nous paraît être la même que la sienne, ou du moins se rapporter au même objet. — Si cette orthographe était adoptée, elle amènerait bientôt *évAntail* et *contrevAnt.*

VENIR, v. n. Prov. *Tout vient à point qui peut attendre,* Dans les affaires de ce monde, on vient à bout de tout avec du temps et de la patience.— Nous pensons que dans ce proverbe il y a une faute typographique, et qu'il faut lire, comme aux articles ATTENDRE et POINT :

Tout vient à point À *qui peut attendre.*

A l'article TEMPS on trouve deux variantes :

Tout vient à TEMPS POUR *qui peut attendre;*

mais ces consonnances À TEMPS, ATTEN*dre,* nous semblent peu agréables.

Outre ceux qui se hâtent trop et manquent leur but parce qu'ils ne PEUVENT pas attendre, il y a encore les impatients qui pourraient mais qui ne SAVENT pas attendre. L'Académie aurait peut-être bien fait de mentionner ces deux catégories de gens en disant :

Tout vient à point à qui* SAIT *attendre, à qui* PEUT *attendre.

VER... *Ver à soie,* Espèce de chenille qui fait la soie. C'est la chenille d'un papillon que les entomologistes appellent *Bombyx*. — Le mot *ver à soie* est trop connu, trop répandu, trop usité, pour qu'on puisse songer à lui substituer l'expression *chenille à soie ;* mais il faudrait du moins y mettre deux tirets (*ver-à-soie*) pour en faire un seul mot et atténuer ainsi, en quelque sorte, l'impropriété du terme.

VER... Prov. et fig., *Un ver se recoquille bien* ou *se recroqueville bien quand on marche dessus,* Il n'est point d'homme si faible et si chétif qui n'éprouve quelque ressentiment quand on l'offense.—Si l'on peut dire qu'*un ver se recroqueville,* cette locution devrait se trouver à RECROQUEVILLER (SE), tandis que l'Académie définit ce verbe : « Il se dit de certaines choses, telles que le parchemin, le cuir, etc., qui se retirent et qui se replient lorsqu'elles sont exposées à l'action d'une chaleur trop vive. »

VERGÉ, ÉE, adj. Il se dit d'une étoffe où se trouvent quelques fils d'une soie plus grossière que le reste, ou d'une teinture soit plus forte soit plus faible. — L'Académie a donné plus bas le mot *vergeure,* t. de papetier, mais ici elle a omis de parler du *papier vergé.*

VERGETTES, s. f. pl. Époussette, brosse composée de soies de cochon, de sanglier... *Il faut donner deux ou trois coups de vergettes à cet habit, à ce chapeau.* On dit aussi dans le même sens, *Une vergette.* — Nous avons déjà fait remarquer qu'autrefois on employait les mots au pluriel bien plus souvent qu'aujourd'hui (Voy. RELAIS). *Vergette* est dans ce cas, et nous croyons qu'en général on en fait un substantif singulier. Au reste, puisque l'Académie elle-même dit : « VERGETER, v. a. Nettoyer avec UNE vergette », elle aurait pu mettre d'abord « VERGETTE, s. f. » ; puis elle aurait ajouté : On dit encore quelquefois *des vergettes* pour *une vergette.*

VERGLAS. — On est surpris que l'Académie ait supprimé *verglacer, verglacé, ée,* qu'elle admettait autrefois; ce sont cependant des mots qu'il faudrait créer s'ils n'avaient existé déjà. *Il verglace* est, à notre avis, aussi bon que la périphrase « *il fait du verglas* », et *le pavé est tout verglacé* nous paraît bien préférable à « *le pavé est couvert de verglas* ».

VÉRINE, s. f. T. de Marine. Lampe de verre à cul rond, etc. — Ce mot, qui paraît être un dérivé de *verre,* comme la *verrine* ou verrière qu'on met au devant des châsses, des reliquaires, etc., devrait s'écrire de même avec deux *r;* ce serait plus naturel que de l'assimiler à *vérine,* nom de la meilleure espèce de tabac que l'on cultive en Amérique.

VÉRITABLEMENT, adv. Conformément à la vérité. *Parlez-moi véritablement.* — Il signifie aussi Réellement, de fait. *Jésus-Christ est ressuscité véritablement. Je suis véritablement très-affligé de ce qui vous arrive.* — Il s'emploie aussi comme adverbe d'acquiescement, de consentement, et signifie A la vérité. *Véritablement je vous dois cette*

somme, mais vous m'avez donné du temps pour vous la payer. Véritablement il m'a dit cela, mais à condition que je ne le dirais à personne.

Nous croyons qu'aujourd'hui le mot *véritablement* ne s'emploie plus guère que dans la seconde des acceptions que lui donne l'Académie. Dans la première, au lieu de *Parlez-moi* VÉRITABLEMENT, on dit plutôt, *Parlez-moi franchement, Dites-moi la vérité.* — Quant à la dernière, on dit tout simplement, A la vérité, comme l'Académie le fait à l'article VÉRITÉ : « A LA VÉRITÉ *nous avons été battus, mais nous étions inférieurs en nombre.* A LA VÉRITÉ *je l'ai frappé, mais il m'avait offensé.* A LA VÉRITÉ *je vous ai dit cela, mais j'ai voulu vous dire que...* » On dirait donc : A LA VÉRITÉ *je vous dois cette somme...;* A LA VÉRITÉ *il m'a dit cela...*

VERMICELLE ou **VERMICEL.** — Ce mot vient de l'italien comme *polichinelle* et *violoncelle* (*vermicelli, pulcinella, violoncello*), auxquels l'Académie ne donne pas de variante. Il faudrait donc mettre la variante à tous les trois, ou ne la mettre à aucun.

VERMOULER (SE)... *Vermoulu, ue,* part.—Nous ne pouvons croire que *vermoulu, ue,* soit le participe de *se vermouler,* pas plus que *moulu, ue,* n'est celui de *mouler; tissu, ue,* celui de *tisser, etc.* Il faut que ce soit ou un adjectif ou le participe du verbe inusité *se vermoudre,* comme *éclopp*é*, embesogné, ouvragé, intrus, issu, etc.,* sont les participes des verbes inusités *éclopper, embesògner, ouvrager, intrure, issir, etc.*

VÉROLE... *Petite vérole,* Maladie qui se manifeste par une éruption de boutons pustuleux, la plupart déprimés à leur centre, et qui laissent ordinairement de petits creux dans la peau après la guérison... Les médecins nomment plus ordinairement cette maladie *Variole.*—Nous croyons le tiret tout aussi nécessaire dans cette locution qu'à *petit-chou, petit-fils, grand-père, basse-cour, etc.,* et plus nécessaire qu'à *petit-lait.* Voy. CADUC.

VÊTIR, v. a. (*Je vêts, tu vêts, il vêt; nous vêtons, vous vêtez, ils vêtent. Je vêtais. Je vêtis. J'ai vêtu. Je vêtirai. Vêts; vêtons, vêtez. Que je vête. Que je vêtisse. Vêtant.*) — L'Académie dit ailleurs « Quelques-uns écrivent *plurier* et la plupart prononcent *plurié* »; — « Quelques prosateurs célèbres ont écrit, par euphonie, *Il tressaillit* au présent du verbe *tressaillir* », au lieu de *il tressaille.* Ici elle aurait pu dire également que Buffon écrivait, *Je vêtis, nous vêtissons; je vêtissais, etc.*

VEUF, EUVE, adj. (F se prononce, même au pluriel.) — Nous ne comprenons pas bien pourquoi l'Académie ajoute « même au pluriel ». Serait-ce parce que l'*f* ne se prononce pas dans le pluriel des mots *œuf* et *bœuf?* Cette remarque aurait pu être faite également à l'article NEUF, EUVE, adj.

VICE-GÉRANT. Celui qui supplée le gérant en son absence, ou qui

le seconde lorsqu'il est présent. — VICE-GÉRENT. Celui qui tient la place de l'official en son absence.

Il n'y a pas de motif plausible pour écrire tantôt *vice-gérant*, tantôt *vice-gérent :* dans l'un et l'autre cas, il s'agit d'un homme qui gère en l'absence d'un autre ou qui le seconde. On n'écrit pas *vice-président* et *vice-présidant* suivant la nature des assemblées à présider.

VICOMTÉ, s. f. — Ce mot ne devrait-il pas prendre le genre masculin comme *comté?* Bien qu'on dise encore *la Franche-Comté*, on ne dit plus l'*ancienne comté* d'Artois, de Champagne, de Toulouse; et ceux qui disent aujourd'hui *la comté* de Neuchâtel (en Suisse) sont regardés comme faisant une faute grave.

VIORNE, s. f. — Au mot OBIER, on lit « *L'obier est* UN *viorne* ». Si l'Académie avait donné au mot *Viorne* un exemple qui en fît connaître le genre, soit par l'article, soit par un adjectif, nous saurions si la faute est au mot *Viorne* ou dans l'exemple d'*Obier;* mais elle s'est bornée à dire : *Un panier fait de viorne.*

VISON-VISU. Locution adverbiale et familière, qui est une altération du latin *Visum-visu.* — L'Académie, qui a rétabli la terminaison latine dans *factotum, factum, visorium, etc.*, aurait dû en faire autant pour *visum-visu.*

VIVIFIANT, ANTE, adv. — *Lisez :* adj.

VOL-AU-VENT, s. m. Espèce de pâtisserie chaude dans laquelle on met du poisson ou de la viande délicate, et dont les bords assez élevés sont de pâte feuilletée. *Ce pâtissier est renommé pour ses vol-au-vent.* — On pourrait sans inconvénient supprimer les tirets dans ce mot comme on l'a fait dans *justaucorps, pissenlit, les alentours, etc.*, ce qui permettrait de donner à ce mot la marque du pluriel : *des volauvents;* sinon, il faudrait écrire VOLE-*au-vent*, orthographe plus rationnelle que VOL-*au-vent.*

VOLÉE, s. f... Avec ces phrases, *Obtenir une grâce, une faveur tant de bond que de volée, Faire une chose tant de bond que de volée*, on devrait trouver celle-ci, qui figure à l'article BONNET, « *Cette décision, cet arrêt a passé à volée de bonnet*, Les avis ont été prompts et uniformes. » Mais peut-être serait-il mieux encore de supprimer les unes et les autres, car elles ne sont plus usitées.

VÔTRE. Adjectif possessif et relatif des deux genres. Il ne se dit que par rapport à une chose dont on a déjà parlé, et d'une manière elliptique, le substantif auquel il se rapporte étant sous-entendu. *Quand vous aurez entendu nos raisons, nous écouterons les vôtres.*

Ici déjà l'Académie nous donne à entendre que *le vôtre* est pronom, en disant qu'il s'emploie elliptiquement, le substantif étant sous-entendu. — Au mot LEUR, elle s'explique un peu plus clairement : « *Leur*, précédé de l'article *Le, la, les*, s'emploie pronominalement. *Les gens sages conservent leurs amis, et les fous perdent les leurs.* » Or chacun sait qu'un verbe neutre employé activement devient réel-

lement actif, qu'un adjectif employé substantivement devient réellement un substantif.— Mais au mot NÔTRE, l'Académie appelle la chose par son vrai nom : « NÔTRE, pronom possessif des deux genres, qui a un sens analogue à *notre*, adjectif, et qui se dit par rapport à une chose dont on a déjà parlé. Il est ordinairement précédé de l'article, et fait au pluriel *Les nôtres. C'est votre avis, mais ce n'est pas le nôtre. Vos intérêts sont les nôtres.* On supprime quelquefois l'article dans le langage familier. *Nous pouvons compter sur lui, il est nôtre. Ces effets sont nôtres...* » — D'après cela nous pensons que *le mien, le tien, le sien, le nôtre, le vôtre, le leur,* sont tous des pronoms possessifs, bien que l'Académie dise que *le mien, le tien, le sien,* sont des adjectifs.

VOULOIR... L'impératif *veux, voulons, voulez,* n'est usité que dans certaines occasions très-rares où l'on s'engage à s'armer d'une ferme volonté... — *Vouloir* s'emploie souvent par civilité à la seconde personne plurielle de l'impératif, qui fait alors *veuillez,* et qui signifie, Ayez la bonté, la complaisance de. *Veuillez permettre que je me retire. Veuillez me faire le plaisir de... Veuillez n'en rien dire à personne.*

Sans doute le tutoiement n'exige pas des formes aussi polies; cependant il est des cas où l'on est appelé à employer le verbe *vouloir* au singulier de l'impératif, avec des parents ou même avec un ami, et nous croyons qu'il doit être permis de dire *veuille :* VEUILLE *me dire au plus tôt ce que tu penses de tout cela, ce que je dois faire, etc.;* et peut-être aussi : *Ne m'en* VEUILLE *pas trop d'avoir agi sans te consulter;* car au pluriel on dirait : *Ne m'en* VEUILLEZ, et non *ne m'en* VOULEZ *pas d'avoir devancé vos ordres.*

VRAI, AIE, adj. Véritable, qui est conforme à la vérité... *Dites-*NOUS *des choses vraies, si vous voulez qu'*ON *vous croie.* — Ces pronoms *nous* et *on,* pour représenter les mêmes personnes, choquent un peu dans une phrase si courte et pour laquelle il y avait d'autres manières de s'exprimer. La plus simple est de supprimer *nous : Dites des choses vraies, si vous voulez qu'on vous croie.* Voy. SUFFRAGANT.

VUE, s. f... *Avoir la vue bonne, perçante, subtile... Vue courte. Vue basse. Vue trouble. Vue égarée.*

L'expression *avoir la vue longue* ne serait-elle pas française, qu'on ne la trouve ni ici ni à LONG? Jusqu'ici nous l'avons estimée très-bonne, et nous pensions qu'elle pouvait s'employer au figuré comme dans le sens propre, aussi bien que *avoir la vue courte,* qu'on trouve à COURT, mais que l'Académie a oublié de répéter ici au figuré. Quant à l'expression *vue basse,* qui est ici et à BAS, nous en verrions avec plaisir la suppression. (Voy. BAS, BASSE, adj.) — Les expressions *avoir les* YEUX *égarés, l'*AIR *égaré,* qu'on trouve à l'article ÉGARER, nous semblent préférables à *la* VUE *égarée,* car le trouble de l'esprit, de la raison, se manifeste dans les organes de la vue, dans l'habitude du corps, plutôt que dans la vue même.

Maintenant voici quelques phrases dans lesquelles aujourd'hui on

remplace généralement le mot VUE par ŒIL, YEUX, REGARDS. « *Baisser la* VUE. *Détourner la* VUE. *Le soleil me donne dans la* VUE. *Cette fille lui a donné dans la* VUE. *Cette charge lui a donné dans la* VUE. *Avoir la* VUE *sur quelqu'un.* » En effet on lit

(à BAISSER) *Elle rougit et baissa les* YEUX.
Id. *Confondu par mes reproches, il ne sut que répondre et baissa les* YEUX.
Id. *Je lui ferai baisser les* YEUX.
(à DONNER) *Le soleil lui donne dans les* YEUX.
Id. *Avouez que cette jeune personne vous a donné dans l'*ŒIL.
(à DONNER, ŒIL) *Depuis que la fortune de son voisin lui a donné dans les* YEUX, *il brûle de s'enrichir.*
(à ŒIL) *J'ai peine à voir, le soleil me donne dans les* YEUX.
Id. *J'ai le jour, le soleil dans les* YEUX.
Id. *Cette femme lui a donné dans l'*ŒIL.
Id. *Ayez les* YEUX *sur les ouvriers.*
(à ŒIL, SUR) *Avoir l'*ŒIL *sur quelqu'un.*
(à DÉTOURNER) *Détourner la* VUE, *les* YEUX *de dessus quelque objet.*
Id. *Détourner ses* REGARDS.
(à ŒIL) *Détourner les* YEUX *de dessus quelque objet.*
(à REGARD) *Détourner ses* REGARDS *de quelque objet.*
(à DIRIGER) *Diriger ses* REGARDS *sur un objet, vers un objet.*
(à ATTACHER) *Attacher ses* YEUX, *ses* REGARDS, *sur quelqu'un...*
(à TOURNER) *Tourner les* YEUX. *Tourner les* REGARDS.
(à ATTIRER) *Attirer les* YEUX, *les* REGARDS *de tout le monde sur soi.*

X

X... tantôt a le son de CS joints ensemble, comme dans *xiphoïde, extrême;* tantôt[1] de GZ, aussi joints ensemble[2], comme dans *Xercès, exercice, Xavier...*

Dans les précédentes éditions, l'Académie donnait pour exemples de la prononciation *cs* les mots *Xantippe* et *Xerxès*. Aujourd'hui le premier *x* de *Xerxès* doit être prononcé comme *gz;* le second s'est transformé en *c* (Xercès). Quant à *Xantippe* ou plutôt *Xanthippe,* elle l'a remplacé par *Xavier,* dont l'initiale doit également être prononcée comme *gz*. Mais l'*x* a-t-il le son de *gz* dans tous les noms propres, *Xanthe, Xanthippe, Xénocrate, Xénophon, Ximenès, etc.?* C'est ce que l'Académie nous laisse à deviner. — Nous ne sommes pas mieux édifiés pour les noms communs, car si elle nous apprend que XIPHOÏDE doit être prononcé *csiphoïde,* elle ne dit rien aux mots *xénélasie, xérasie, xérophagie, xérophthalmie, xiphias, xylophage* et *xyste*.

1. Peut-être serait-il mieux de dire : « X... A TANTÔT le son de CS, tantôt CELUI de GZ. »
2. Ne devrait-on pas supprimer ces mots « joints ensemble, aussi joints ensemble »? Ils avaient leur utilité lorsque l'Académie disait : « X a tantôt le son DU C ET DE L'S joints ensemble, ... tantôt celui DU G ET DU Z aussi joints ensemble » ; aujourd'hui qu'elle dit simplement : « le son de CS, celui de GZ », les mots « joints ensemble » nous paraissent complétement superflus.

Y

Y... Caractère double, il vaut deux I accouplés, dont le premier FAIT PARTIE d'une syllabe (*sic*), et le second en commence une autre, comme dans *Citoyen, employer, royal, appuyer, pays, etc.,* qui se prononcent comme s'il y avait *Citoi-ien, emploi-ier, roi-ial, appui-ier, pai-is, etc.* C'est mal à propos que quelques auteurs ou imprimeurs écrivent *Citoïen, moïen, etc.,* avec un *ï* tréma.

Cette dernière observation, qui aurait été essentielle il y a 170 ans, lorsque Richelet publiait son Dictionnaire où il employait l'*ï* au lieu de l'*y,* et que l'Académie elle-même écrivait *païs* ou *pays;* cette observation, disons-nous, avait encore son utilité il y a un siècle, lorsque parut la quatrième édition du Dictionnaire de l'Académie; mais aujourd'hui elle nous paraît superflue, car personne n'écrit, et surtout n'imprime plus *Citoïen, moïen, voïelle* [1], *etc.*

Y... signifie aussi, A cela, à cette personne-là. *Quant à la raison que vous m'alléguez, je m'y rends. J'y répondrai dans la suite. C'est un homme équivoque, ne vous y fiez pas. Fiez-vous-y.*

Nous avons trouvé dans le Dictionnaire les phrases suivantes :

> (à APPRÊT) *Ce cuir ne vaut rien, on* Y *a donné un mauvais apprêt.*
>
> (à PAROLE) *C'est un homme qui abuse de la parole de Dieu, en* Y *donnant des explications forcées.*
>
> (à CARYOPHYLLÉE) Il se dit des fleurs de l'œillet, et de toutes celles qui Y ressemblent par leur structure.

Si ces phrases sont correctes, nous aurions dû trouver ici des exemples analogues; mais comme il n'y en a pas, nous pensons qu'à l'*y* il faut substituer, dans les deux premières le pronom *lui* (on *lui* a donné, en *lui* donnant), et *leur* dans la troisième (celles qui LEUR ressemblent par LA structure); en effet, à l'article ATTACHER nous lisons:

> « *Attacher un sens, une signification à un mot, à un terme, etc.,* LUI (et non Y) donner un certain sens, une certaine signification, l'entendre d'une certaine manière. »

Dans la seconde phrase peut-être serait-il mieux de remplacer *y* par *en :* « *en* EN *donnant des explications forcées* ». Voy. LUI.

En voici une où la question nous paraît plus difficile à résoudre :

> (à MAUVAIS) *Mauvais,* avec la négative,... signifie souvent, Assez bon, ou même Fort bon, selon le ton qu'on *y* donne.

Pour lever la difficulté, nous aurions dit : le ton qu'on y MET.

YÈBLE, s. m. Plante. — Voy. HIÈBLE, S. F.

1. Il paraît que la prononciation de l'ï s'est un peu modifiée depuis 1694. Ainsi que nous venons de le dire, Richelet n'employait que très-rarement l'*y,* auquel il substituait l'ï, et l'Académie elle-même écrivait « PAÏS ou PAYS ». En outre, elle disait à l'article Y : « Quand il est entre deux voyelles, il semble qu'il tienne à l'une et à l'autre comme en ces mots, *Citoyen, employer, royal, rayon, essayer, appuyer, etc.,* qui se prononcent à peu près comme s'il y avoit *Citoïen, emploïer, etc.* »

Z

ZÈLE, s. m. Affection vive, ardente pour le maintien ou le succès de quelque chose, pour les intérêts de quelqu'un. Il se dit, particulièrement, en matière de religion. *Zèle* POUR *la gloire de Dieu,* POUR *la foi,* POUR *les choses saintes. Le zèle* DU *salut des âmes. Le zèle* DE *la religion. Le zèle* DES *autels. Le zèle* DE *la maison de Dieu. Le zèle* DU *bien public. Zèle* POUR *la patrie,* POUR *le bien public. Avoir beaucoup de zèle* POUR *son prince,* POUR *le service de son prince. Témoigner du zèle* POUR *l'honneur de sa compagnie,* POUR *le service,* POUR *les intérêts de ses amis.*

Puisqu'on emploie *pour* dans ces phrases, *Le zèle* POUR *la gloire de Dieu,* POUR *la foi,* POUR *les choses saintes,* pourquoi ne le ferait-on pas également dans celles-ci, *Le zèle* POUR *le salut des âmes,* POUR *la religion,* POUR *les autels?* Il est probable que si saint Jérôme avait dit, *Zelus domui* (au lieu de *domûs*) *tuæ me comedit,* on aurait traduit, *le zèle* POUR *ta maison me dévore,* et non, *le zèle* DE *ta maison,* et par suite on aurait dit, *le zèle* POUR *la maison de Dieu.* — Dans la première édition il y avait, *Le zèle* DE *la patrie, le zèle* POUR *la patrie;* le premier exemple a été supprimé comme présentant une amphibologie; on a mis à la place, *le zèle* DU *bien public,* et pour pendant *le zèle* POUR *le bien public.* — A l'article ANIMER on lit, *Le zèle* DE *Dieu anime cet homme;* mais nous pensons que cette phrase demande la même rectification que *le zèle* DE *la patrie :* on ne doit pas pouvoir dire *le zèle* DE *Dieu, le zèle* DU *prochain,* bien que l'usage autorise, *l'amour* DE *Dieu, l'amour* DU *prochain.*

ZÉPHIRE, s. m. Nom que les anciens donnaient au vent d'occident. *Le souffle du Zéphire.* — Il se dit aussi Du vent d'occident personnifié, et qualifié de dieu par la Fable. Dans ce sens, il ne prend jamais l'article. *Les amours de Flore et de Zéphire.* — **ZÉPHYR**, s. m. On appelle ainsi Toute sorte de vents doux et agréables. *Les doux zéphyrs. Un agréable zéphyr. Un zéphyr rafraîchissant.*

Les diverses manières d'écrire ce mot suivant qu'on l'envisage comme nom propre ou comme nom commun, *Zéphire, le Zéphire, un zéphyr,* multiplient inutilement les difficultés; et puisqu'il prend l'*upsilon* en grec, l'*y* en latin (*Zéphuros, Zephyrus*), peut-être serait-il convenable de maintenir cette même orthographe en français, de mettre toujours l'*e* final, et de n'établir entre ces mots d'autre différence que celle de la majuscule dans le nom propre : *Zéphyre, le zéphyre, un zéphyre.*

ZOOLÂTRIE, s. f. Adoration des animaux. — L'*adoration* des animaux suppose des *adorateurs,* et conséquemment des *zoolâtres.* Voy. ICONOLÂTRE. — Quant à l'*â* circonflexe, voy. IDOLÂTRIE.

DE LA PRONONCIATION

Dans le cours de cet ouvrage nous avons examiné, sous le rapport de la prononciation, les principales difficultés non résolues par l'Académie dans l'intérieur des mots; maintenant nous allons passer en revue les consonnes finales. Là comme ailleurs l'embarras est grand. En n'indiquant la prononciation qu'à quelques-uns des mots où ces consonnes doivent être articulées, l'Académie laisse dans l'incertitude pour les autres. Il faudrait qu'elle la donnât régulièrement lorsque la consonne doit être prononcée, et qu'elle ne dît rien lorsque cette consonne doit rester muette, ou qu'elle suivît la marche opposée, si elle le jugeait plus convenable; alors on pourrait, sans craindre de se tromper, établir des règles et suppléer à son silence. Mais en la donnant tantôt dans un cas, tantôt dans l'autre, souvent dans les deux, et seulement pour une partie des mots, elle augmente considérablement la difficulté.

B

Le *b* se prononce dans *club, rob, radoub, rumb;* — il est muet dans *plomb* (prononcez *plon*). — L'Académie ne donne pas la prononciation de *baobab, nabab, mahaleb, etc.* — Le *b* ne termine guère que des noms orientaux : *Achab, Horeb, Tippo-Saëb* ou *Saïb, Sennachérib, Job, Jacob, etc.*

C

L'Académie dit qu'on prononce le *c* dans *hamac, tombac, talc, arc-en-ciel, cric crac, fisc, broc* (en vers), *estoc, froc, bouc; duc* (titre); — qu'on ne le prononce pas dans *cotignac, estomac, tabac* (dans la conversation familière), *banc, marc, arc-boutant, arc-doubleau, almanach, lacs* et *entrelacs, clerc* (excepté dans *de clerc à maître*), *cric,* s. m., *amict, croc* (ordinairement), *accroc, tronc, porc* (devant les consonnes).

Les mots où l'Académie a oublié d'indiquer la prononciation du *c* final sont bien plus nombreux que ceux où elle la fait connaître, comme on peut en juger par les omissions suivantes ; *ab hoc et ab hâc, ammoniac, bac, bissac, bivac* ou *bivouac, cétérac, cornac, crac, flic flac, gaïac, havre-sac, lac, micmac, ressac, sac, scubac, sumac, tac, tac tac, tic, tic tac, tillac, trac, trictrac, blanc, flanc, franc, arc, parc, — arec, avec, bec, échec*[1], *fenugrec, grec, pec* (hareng), *rebec, sec, — agaric, alambic, arsenic, aspic, basilic, fic, hic, pic, porc-épic,*

1. Dans *échecs*, jeu, on ne fait pas sentir le *c* (*éché*).

pronostic, repic, ric-à-ric, syndic, tic, trafic, zinc, — *bloc, escroc, manioc, nostoc, ploc, roc, siroc* (ou *siroco*), *soc, troc, ajonc, donc, jonc,*— *aqueduc, bonduc, caduc, déjuc, duc* (oiseau), *stuc, suc, busc, musc, etc.*

A l'article **C**, l'Académie se borne à dire : « Lorsque *C* doit se faire entendre devant une consonne ou à la fin d'un mot, on le prononce comme *K* : *Accès* (akcès), *Cneïus* (Knéius), *crédit* (krédit), *trictrac* (triktrak), *sec* (sek), *bloc* (blok), *du blanc au noir* (du blank au noir), etc. »

Il nous semble que pour le *c* final elle aurait dû présenter quelques données générales, et dire que le *c* final précédé d'une voyelle se prononce presque toujours; et, après avoir donné au moins un exemple du *c* précédé de chacune des voyelles, elle aurait fait connaître les exceptions : *cotignac, estomac, arsenic, accroc* et *raccroc, escroc, etc.* — Ensuite elle aurait parlé du *c* précédé d'une consonne : *talc, arc, parc, zinc, busc, etc.*, où il se prononce également (excepté dans *arc-boutant, arc-doubleau,* que nous ferions rentrer dans la règle), puis des exceptions *blanc, flanc, franc, marc, ajonc, donc, jonc, etc.*, pour lesquels il aurait été bien de donner des exemples.

D

On prononce le *d* dans *éphod, sud;* — on ne le prononce pas dans *muid, nid, nœud;* — l'Académie se tait sur les mots *cid, crid* (poignard), *talmud.*—Pour ceux où le *d* final est précédé d'une consonne, elle n'a indiqué la prononciation qu'à Gond, où elle dit « Le D ne se prononce pas. »

A l'article **D** on lit : « D, à la fin d'un mot, et devant un autre qui commence par une voyelle, se prononce souvent comme un T. *C'est un grand ignorant. Un grand homme. Un grand empire.* » — On prononce de même le *d* final dans *un profond ennui, un second examen,* et dans tous les adjectifs qui se trouvent devant un substantif commençant par une voyelle. Mais dans les substantifs suivis d'un adjectif commençant par une voyelle, en est-il de même? Doit-on faire sentir le *d* dans *placard injurieux, blond ardent, abord agréable, marchand épicier?*

F

La lettre *f* se fait sentir dans *chef, chef-lieu, nef, neuf, veuf, serf;* on la fait sentir au singulier seulement dans *bœuf, œuf, nerf;* et, même au singulier, on ne la prononce pas dans *le bœuf gras,* non plus que celle de *nerf* dans *nerf de bœuf;* — dans *éteuf* on ne la fait sentir que dans les vers, lorsque le mot suivant commence par une voyelle; — on ne la prononce pas dans *clef* (clé), *cerf-volant, chef-d'œuvre.*—La prononciation manque à *bref, brief, fief, grief, méchef,*

relief, cerf, etc., ainsi qu'aux mots terminés par *if, of, ouf, uf;* mais à l'article **F** l'Académie dit : « Quand cette lettre est à la fin d'un mot, elle se prononce presque toujours, même devant une consonne. *Une soif brûlante. Une soif ardente. Il fut piqué jusqu'au vif de ce refus. Pièce de bœuf tremblante. Il est veuf de sa troisième femme.* »

G

Le *g* se fait sentir dans *whig, joug, pouding;* — *bourg* se prononce *bourk; bourgmestre* se prononce *bourguemestre.* — On ne le fait pas sentir dans *coing, hareng, schelling, oing* (vieux), *sangsue, doigt, legs.* — La prononciation n'est pas indiquée aux mots *zigzag, étang, rang, sang, orang-outang, parpaing, seing, sterling, poing, brandebourg, faubourg.* — A l'article **G**, l'Académie dit, il est vrai « G final suivi d'un mot qui commence par une voyelle, se prononce ordinairement comme un C dur. *Un sang aduste. Un long hiver.*—A la fin de CERTAINS MOTS tels que *seing, étang,* il ne se prononce point, même devant une voyelle » ; mais cela ne nous semble pas suffisant.

L

L'*l* finale est nulle, c'est-à-dire ne se prononce pas, dans *baril, chenil, coutil, fournil, fraisil, fusil, nombril, outil, persil, sourcil, soûl, cul;* — dans *gril,* elle ne se prononce pas dans le langage familier, et quand on la prononce on doit la mouiller; elle est également nulle dans *fils.*—On la prononce sans la mouiller dans *exil, fil, profil, accul, recul,* et dans les adjectifs terminés par *il : bissextil, civil* et *incivil, mil* (adj. numéral), *puéril, subtil, vil, viril, volatil, etc.* — On la mouille dans *avril, babil, cil, fenil, mil* (millet), *péril,* et dans *gentilhomme, gentilhommerie, gentillâtre, gentillesse,* composés ou dérivés de *gentil,* où elle est nulle. — L'Académie ne nous dit pas si l'on doit ou non la prononcer dans *béryl, brésil, gentil,* païen, et *gentil,* adjectif, *grémil, grésil, pénil, pistil, sil,* et dans le mot *bill,* emprunté de l'anglais.

L'*l* est toujours mouillée dans les terminaisons *ail, eil, ueil, euil, ouil,* comme *travail, réveil, cercueil, cerfeuil, œil, fenouil.*

L MOUILLÉE.

Sur 80 mots environ terminés par *ille*, il n'y en a que 21, croyons-nous, où l'Académie ait indiqué la prononciation; ce sont les mots *bille, bisbille, cédille, croustille, drille, mandille, mercantille, morille, ormille, pacotille, quille, vanille,* où les *ll* doivent être mouillées; — *codicille, gille, mille, papille, pupille, sibylle,* où on les fait sentir sans les mouiller; — *fibrille, sille, tranquille,* qu'on doit prononcer comme s'il n'y avait qu'une *l.*

A l'article **L**, l'Académie dit que cette lettre se prononce mouillée « dans quelques mots où elle n'est précédée que d'un *i*, comme dans ceux-ci, *Fille, quille, briller,* et dans plusieurs autres qui seront indiqués en leur lieu. » D'après cela, il semblerait qu'on doit s'en tenir strictement à la prononciation qu'elle a indiquée, et que là où elle n'a rien dit les *ll* ne doivent pas être mouillées. Cependant, comme sur les trois mots ci-dessus il n'y en a qu'un (le mot *quille*) où elle ait indiqué la prononciation, il est permis de croire qu'elle a oublié de le faire à quelques autres. Il n'est pas probable qu'on doive prononcer de la même manière les *ll* de *ville* et de *cheville,* de *cantatille* et de *cannetille,* de *famille* et de *camomille ;* celles de *verticille* et *verticillé* comme celles de *bastille* et *bastillé.*

M

Dans *intérim,* l'*m* garde sa prononciation ordinaire; dans les mots *dam, quidam,* elle prend le son de l'*n* (dan, kidan); — dans les mots terminés par *um,* cette finale se prononce *ome;* tels sont *album, décorum, erratum, factotum, factum, géranium, laudanum, maximum, minimum, minium, muséum, pensum, post-scriptum, rhum, Te Deum, ultimatum, etc. etc.* — *Em* médial se prononce *èm* dans *bélemnite, décemvir,* et *ain* dans *semper virens, sempiternel.*

L'Académie ne donne pas la prononciation des mots *hem!, ibidem, idem, item, olim, zaïm, hom!;* celle de *nom* et de ses composés *prénom, renom, surnom,* ni même celle de *parfum* et de *thym.* — Dans ceux où *um* final doit se prononcer *ome,* elle a omis la prononciation de *basilicum, judicatum* (judicatum solvi), *odéum* et *uranium.*

N

Dans *landamman, man* se prononce *mane;* mais l'Académie ne nous dit pas comment il faut prononcer *alderman, amman.* — Dans *abdomen, hymen,* on fait sentir l'*n;* — dans *amen, cérumen, dictamen, gluten, gramen,* on la prononce; — dans *examen,* la dernière syllabe se prononce comme celle de *chemin,* ou comme celle du mot *amen,* mais seulement au singulier;—dans *Éden, lien, en* se prononce *èn,* et dans *solen, én;* — dans *béhen, ben, lichen, spécimen, semen-contra, en* se prononce *ène*[1]; — *spleen* se prononce *spline.* — L'Académie n'indique pas la prononciation de *cyclamen* et de *pollen.*

La prononciation de *en* dans le corps des mots nous semble mériter d'être signalée. Dans *agenda, appendice, pacta conventa, retentum, semper virens, sensorium, spencer, spina-ventosa, zend-avesta, en* se

1. A toutes ces nuances de prononciation : « On fait sentir l'*n;* on prononce l'*n; en* se prononce *én, èn, ène* », opposées à *ain,* nous préférons de beaucoup la règle unique qui se trouve à l'article **N** : « Quelquefois elle (cette lettre) se prononce fortement, comme dans les mots *Hymen, amen, abdomen, Éden, etc.* » — Quant à *lien,* nous pensons que la finale doit se prononcer *in* (*li-in*), comme dans *chemin,* et non *èn* comme dans *abdomen.*

prononce *ain;* mais dans *mentor, pensum, pentacorde, pentagone, pentamètre, pentandrie, pentapole, pentateuque, pentathle,* il faut prononcer *èn.* Cette différence nous étonne; si *pensum* ne figurait pas parmi ces derniers, on pourrait supposer qu'elle tient à ce qu'ils viennent du grec, tandis que les premiers mots viennent presque tous du latin. Quoi qu'il en soit, cette prononciation ne saurait paraître plus bizarre que celle de l'initiale *in* ou *im* dans les mots *indocile, injuste, imbu, importer, etc.,* que l'Académie, à l'article **IN**, nous dit de prononcer *èn* (èn-docile, èn-juste, ènbu, ènporter) avec le son nasal.

L'Académie ne nous dit pas comment doivent se prononcer la première syllabe de *hendécagone* et *hendécasyllabe,* et la seconde de *épenthèse, épenthétique, mémento;* est-ce *ain* ou *èn?*

Elle nous apprend que le mot *ennemi* se prononce *ènemi;* — que dans *ennéagone, ennéandrie,* on fait sentir les deux *n;* — que *enivrer, enorgueillir* se prononcent *an-nivrer, an-norgueillir;* — mais elle a oublié de nous dire que *enharmonique, enherber,* se prononcent aussi *an-narmonique, an-nerber.*

Elle nous dit que dans la première syllabe de *hennir* et dans la seconde de *solennel* et de leurs dérivés, *hennissement, solennellement, solennisation, solenniser, solennité, en* se prononce comme un *a* bref (*hanir, solanel*[1], *etc.*); mais elle se tait au sujet de *nenni,* que, suivant plusieurs dictionnaires, il faut prononcer *nani.* — Elle nous dit encore que dans *empenner* « les lettres *en* se prononcent comme dans *amen* »; mais elle ne dit rien pour les mots *désempenner, penne, pennage, pennon,* dans lesquels la prononciation doit sans doute être la même (*empèn-ner, désempèn-ner, pèn-ne, pèn-nage, pèn-non*).

Enfin elle dit que la pénultième syllabe de *chrétienté* se prononce comme dans *chrétien;* mais elle oublie de faire connaître comment se prononce la finale de ce mot. Cette omission est fâcheuse, car d'après l'Académie la prononciation de la finale *ien* semblerait n'être pas toujours la même. A l'article **N** elle dit : « Cette lettre, quand elle est à la fin d'une syllabe ou d'un mot, change quelquefois la prononciation de la voyelle qui précède, et produit un son nasal, comme dans les mots *Ban, bon, bien...* »; — puis à l'article NASAL : « *Nos quatre nasales sont* an, *comme dans la première syllabe du mot* Anchois; en, *dans la dernière syllabe de* Bien, *dans la dernière syllabe de* Frein[2], *dans la première d'*Ainsi, *dans la première d'*Ingrat, *etc...* » — Mais à LIEN la prononciation est figurée par *li-èn,* ce qui peut jeter le lecteur dans l'incertitude. Nous croyons que tout le monde prononce *li-in, chréti-in;* en conséquence il faut dire *Chréti-inté,* et non *chréti-enneté.*

1. Puisqu'il est question de l'*e* prononcé *a,* nous parlerons des mots *indemniser, indemnité,* que l'Académie dit de prononcer *indamniser, indamnité.* Il serait plus naturel de conserver dans ces deux mots la prononciation de l'*e,* comme dans *indemne;* elle est d'ailleurs très-usitée, même parmi les personnes qui parlent bien.

2. Il y a évidemment là une distraction. *Bien* n'a jamais compté que pour une syllabe, et *frein* n'en saurait faire deux.

P PRÉCÉDÉ D'UNE VOYELLE.

Le *p* précédé d'une voyelle se prononce dans *cap, jalap, laps* et *relaps; — julep, biceps* et *triceps, concept* et son dérivé *conception; — croup.* — On ne le fait pas sentir dans *galop, sirop ;* — il est encore nul dans *sept* et ses dérivés *septième* et *septièmement,* tandis qu'on le fait sonner dans les composés tels que *septante, septembre, septentrion, septuagénaire, etc.*—L'Académie ne nous dit rien pour les mots *drap, hanap, sparadrap; cep, salep, forceps, princeps, reps, seps, turneps; coup; loup, cantaloup, group, etc.*

P PRÉCÉDÉ D'UNE CONSONNE.

A l'article **P** nous lisons : « Il y a un grand nombre de mots où le *p* ne se prononce pas, comme *Temps, romps, exempter, etc.* » — Sans doute l'Académie aurait eu beaucoup à faire d'indiquer que le *p* précédé d'une consonne est nul, à chacun des mots où on ne le fait pas sentir; mais, ainsi que nous le disons au commencement de ce chapitre, elle aurait dû au moins nous avertir toutes les fois qu'on doit le prononcer. Malheureusement elle ne présente rien de complet ni dans un sens ni dans l'autre. Elle nous apprend que cette consonne est nulle dans les mots *exempt, exempter; temps; compte, comptable, comptabilité, compter, comptoir, décompte, etc.; dompter, indomptable, etc.; prompt, promptitude, etc.,* et qu'au contraire il faut la prononcer dans *contempteur, contemptible, exemption, symptomatique;* — mais elle ne dit rien aux mots *corps, escompte* et *escompter, mécompte* et *se mécompter, précompter, recompter,* où le *p* est nul; ni à *coemption, rédempteur* et *rédemption; péremption, péremptoire, etc.; assomption, consomptif* et *consomption; présomptif, présomption, présomptueux, etc.,* où l'usage veut qu'on le prononce; ni à *symptôme,* sur lequel les avis sont partagés; etc. etc.

Q

La lettre *q* ne termine que les mots *coq* et *cinq.* Dans le premier on prononce toujours le *q,* excepté dans *coq d'Inde;* on le fait sentir dans *coq de bruyère* ou *coq des bois,* dans *coq des jardins, etc.*—Quant au mot *cinq,* voyez l'OBSERVATION GÉNÉRALE, p. 334.

R

La finale *r* se fait sentir dans tous les mots terminés par *ar, ir, or, ur : cauchemar, avenir, castor, azur, etc.* — Il en est à peu près de même pour la terminaison en *eur : ardeur, brodeur, coiffeur, douleur, prieur, etc.* Il n'y a qu'une seule exception, *monsieur,* où l'*r* est nulle pour la prononciation.—La terminaison *er* se prononce comme

un *é*, 1° dans tous les verbes, ex. : *absorber, avancer, aboucher, aborder, etc.;* 2° dans les substantifs, au nombre de 500 et plus; ex. : *plancher, berger, armurier, pompier, etc.* Les exceptions se composent de *aster, Auster, belvéder* (qu'on écrit plutôt *belvédère*), *ber, calender, cancer, cathéter, coroner, cuiller* (qu'on écrit aussi *cuillère*), *enfer, éther, fer* et *mâchefer, frater, gaster, hiver, Jupiter, liber, Lucifer, magister, mer* et *outremer, messer, partner, pater, spencer, sphincter, stathouder, trochanter, ver, vétyver,* mots qui pour la plupart appartiennent aux langues étrangères; 3° dans les adjectifs; ex. : *étranger, léger, gaucher, altier, grossier, etc.* Trois exceptions : *amer, cher* et *fier.* — Les adverbes ne donnent que *hier* et *avant-hier* [1], où l'*r* se prononce. — On fait également sonner l'*r* dans la plupart des mots terminés en *ers : pers,* adj., *tiers, vers* et *envers,* prépos. et subst., *revers, travers, univers, convers, dévers, divers, pervers, etc.* Exceptions : *volontiers* et quelques noms propres, *Angers, Damvilliers, Louviers, Noirmoutiers, Thiviers* et *Pithiviers, etc.,* où *ers* se prononce comme *é.*

Quant aux mots *cutter, quaker, kirsch-wasser, kreutzer, thaler,* on les prononce *cotre, couacre, kirche-wasre* [2], *creutzre, thalre,* sans appuyer sur l'*e* final.

S

Comme le nombre des mots terminés par *s* est assez considérable, nous n'indiquerons que ceux sur lesquels on peut avoir quelque doute. L'Académie dit de prononcer l'*s* dans *alcarazas, ambesas, as, asclépias, atlas, lépas, Pallas, pancréas, stras, vasistas, vindas, xiphias, Mars, laps* et *relaps ; — Agnès, aloès, aspergès, cortès, florès, honores* (ad), *kermès, biceps* et *triceps ; — Adonis, amaryllis, bis,* adv., *cassis, gratis, ibis, iris, lapis, lis, métis, oasis, orchis, vis, tournevis, etc.,* et dans *bris* et *locatis,* ce dont bien des personnes ne se seraient pas doutées; — *albatros, albinos, pathos, rhinocéros, tétanos, etc.; — agnus, angélus, Argus, blocus, calus, Crésus, hiatus, olibrius, phébus, rébus, typhus, Vénus, virus; — obus* se prononce *obuze.* — Il ne faut pas la faire sentir dans *damas, patatras, bis,* adj., *campos, pouls, antechrist.*

Elle ne nous dit pas s'il faut prononcer l'*s* dans *altercas, ananas, choucas, glas, haras, hypocras, lampas, madras, sirsacas, upas, lacs, etc.; — alkermès, Cérès, cyprès, profès, legs, forceps, reps, seps, turneps, mets* et *entremets, rets, — anagallis, avis, cauris* ou *coris, macis, propolis, salmigondis, tabis, tournis, puis,* adv., et surtout

1. L'Académie a négligé de donner la prononciation des mots *cher, fer* et *mâchefer, hier* et *avant-hier, hiver, lucifer, mer* et *outremer, partner, ver, vétyver, etc.*

2. L'Académie dit bien que *cutter* et *quaker* se prononcent *cotre* et *couacre,* mais elle ne dit rien pour *kirsch-wasser* et *kreutzer.* Au mot *thaler,* elle dit qu'on fait sentir l'*r,* mais elle ne nous apprend pas si l'on doit la faire sentir comme dans *frater* ou comme dans *cutter.*

dans *débris*, composé de *bris*; — *mérinos*, *aurochs*; — *abus*, *committimus*, *jus* et *verjus*, *refus*, *plus* et *surplus*, *sus* et *en sus*, *talus*, *etc*.

S MÉDIALE.

Au milieu des mots, l'*s* se prononce de deux manières différentes :

1° Précédée ou suivie d'une consonne, elle se prononce fortement, comme dans *absolu*, *riposter*. — Les exceptions sont : *asbeste*, *asthme* et *asthmatique*, *balsamine*, *balsamique*, *balsamite*, *transiger*, *transaction*, *transit*, *transitif* et *intransitif*, *transition*, *transitoire*, qu'on doit prononcer *azbeste*, *azme*, *azmatique*, *balzamine*, *etc.*, *tranziger*, *tranzaccion*, *tranzite*, *etc*.

2° Placée entre deux voyelles, elle prend le son du *z* : *oiseau*, *basane*. — Cette règle a pour exceptions les mots composés ou juxtaposés où l'*s* initiale du mot simple se trouve entre deux voyelles; ainsi, bien que l'*s* de *signe*, de *solution*, prenne le son du *z* dans *désigner*, *résigner*, *résolution*, *etc.*, et que celle de *philosophie* ne se prononce pas comme celle de *Sophie*, cependant l'*s* initiale de *septique*, *social*, *syphilis*, *sécante*, *seigneur*, *sinus*, *syllabe*, *silex*, *synode*, *séance*, *supposer*, *secteur*, *section*, *sexuel*, *semblable*, *etc.*, conserve le son qui lui est propre (celui du *c* devant *e*, *i*, et du *ç* devant *a*, *o*, *u*) dans *antiseptique*, *antisocial*, *antisyphilitique*, *cosécante*, *coseigneur*, *cosinus*, *décasyllabe* et *hendécasyllabe*, *imparisyllabique*, *polysyllabe*, *pétrosilex*, *polysynodie*, *préséance*, *présupposer*, *prosecteur*, *trisection*, *unisexuel*, *vraisemblance*, *vraisemblable*, *etc*. (On écrit avec deux *s* *dissyllabe* et *trissyllabe*.) — Il en est de même pour *asymptote*, *désuétude*, *girasol*, *parasol*, *tournesol*, *parasélène*, *etc.*, qui n'ont pas le mot simple, et sans doute aussi pour les mots composés *hydrosulfate*, *hydrosulfure*, *hydrosulfurique*, *monosyllabe*, *monosyllabique*, *parisyllabique*, *périsystole*, *protosyncèle*, *soubresaut*, quoique l'Académie ne dise pas comment ils doivent être prononcés. — L'Académie aurait pu sans grand inconvénient, ce semble, ajouter à tous ces mots *havre-sac* et *entre-sol*, qu'elle aurait écrits *havresac*, *entresol*; elle n'y met probablement le tiret que pour conserver à l'*s* le son de l'*s* forte.

T

L'Académie nous dit bien que le *t* se fait sentir dans *bat* (entre œil et *bat*), *fat*, *magnificat*, *mat* (terme de jeu d'échecs), *mat*, adj., *opiat*, *pat*, *toast* (qu'on prononce *toste*), *veniat*, *tact* et *contact*, *exact*, *e*; *intact*, *e*; *malt*, *rapt*, *part*, s. m. — ab hoc *et* ab hâc, *et* cætera, *fret*, *licet*, *tacet*, *intellect*, *lest*, *zest*, — *accessit*, *aconit*, *bardit*, *coït*, *déficit*, *introït*, *obit*, *prétérit*, *transit*, *Christ*, *whist*, *zénith*, — *dot*, — *knout*, *rout*, — *azimut*, *brut*, *e*; *chut!*, *lut*, *occiput*, *rut*, *ut*, *indult*, *luth*; — et qu'on ne le prononce pas dans *bât*, *et*, conjonction (sauf les deux exceptions ci-dessus), *amict* (prononcez *ami*), *bahut*.

Mais elle ne nous dit rien pour *abigéat*, *ab intestat*, *agnat*, *aiguillat*,

alternat, exeat, mât, — *anspect, aspect, respect; abject, e; circonspect, e; correct, e; direct, e; infect, e; suspect, e; net, te; est* et *ouest; transfert, heurt,* — *prurit, subit, e; district; instinct, distinct, e; succinct, e;* — *comput, abrupt, e; bismuth, etc.* De tous ces mots, il n'y a que *net, correct, subit,* dont la prononciation soit indiquée à l'art. **T**; on doit y faire sentir le *t.*—Au mot CONCEPT, l'Académie dit seulement qu'on prononce le *p,* et à ANTECHRIST, que l'*s* ne se prononce pas; mais le *t,* doit-on le faire sentir?

T MÉDIAL.

A l'article **T**, l'Académie dit : « Au milieu des mots, T suivi d'un *i* et d'une autre voyelle se prononce fort souvent comme C dans *Ce : Patience, partial, ambition, captieux, etc.* (prononcez : *Pacience, parcial, ambicion, capcieux, etc.*) Les grammairiens ont déterminé par des règles nombreuses les cas où le T prend cette valeur accidentelle, et ceux où il garde sa valeur propre; mais de telles règles souffrent des exceptions qui ajoutent à l'inconvénient de leur multiplicité : il est plus facile et plus sûr d'apprendre ces distinctions par l'usage. » — On avait lieu de croire que l'Académie, pour faciliter cette étude par l'usage, ferait connaître la prononciation à chacun des mots où se présente cette irrégularité; mais elle ne l'a indiquée qu'à trente-six mots. Elle a négligé de le faire pour *aristocratie, autocratie, bureaucratie, confidentiaire, confidentiel* et son adverbe, *consubstantiel* et ses dérivés, *démocratie, différentiel, différentier, diplomatie, épizootie, essentiel* et son adv., *gentiane, gratiole, gynécocratie, impartial* et ses dérivés, *insatiable* et ses dérivés, *lithotritie, martial, obédientiel, ochlocratie, opuntia, patience* et ses dérivés, *pénitentiaire, pénitentiel* et *pénitentiaux, pestilentiel, potentiel, primatial, quotient, sapientiaux, satiété, scotie, sotie, stratocratie, substantiel* et son adv., *suprématie, théocratie, tortionnaire, transsubstantier, tribunitien, tutie, etc.,* puis les substantifs terminés par *tion,* au nombre de treize cents environ. (Voy., p. 238, l'article PROPORTION.) Parmi ces derniers, il en est même où l'Académie a indiqué la prononciation de manière à induire en erreur; tels sont *équation, initiation, liquation, propitiation, transaction,* où elle la figure *tion,* au lieu de mettre *cion : écouation, iniciation, licouation, propiciation, tranzaction.*

Dans *amitié, inimitié, moitié, pitié,* le *t* conserve sa valeur naturelle.

Dans les substantifs qui se terminent par *tion,* cette finale se prononce toujours *cion,* excepté cependant lorsque le *t* est précédé d'une *s* ou d'un *x* : *bastion, gestion, congestion, digestion* et *indigestion, suggestion, question, ustion, adustion, combustion, mixtion* et *immixtion;* dans ces mots-là le *t* conserve sa valeur propre.

Quant aux verbes, il va sans dire que dans la finale *tions* de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif, le *t* conserve sa valeur propre comme aux autres personnes, ce qui présente un contraste

avec le substantif. Voici la liste des verbes qui sont dans ce cas :

		Dans les mots suivants, le verbe et le substantif n'ont pas le même sens.	
nous adoptions	les adoptions	nous acceptions	les acceptions
» désertions	» désertions	» affections	» affections
» éditions	» éditions	» attentions	» attentions
» exceptions	» exceptions	» contentions	» contentions
» exécutions	» exécutions	» contractions	» contractions
» exemptions	» exemptions	» dations	» dations
» infections	» infections	» dictions	» dictions
» injections	» injections	» intentions	» intentions
» inspections	» inspections	» mentions	» mentions
» interceptions	» interceptions	» notions	» notions
» inventions	» inventions	» portions	» portions
» objections	» objections	» rations	» rations
» options	» options	» relations	» relations
» persécutions	» persécutions	» rétractions	» rétractions
» réfractions	» réfractions		
» sécrétions	» sécrétions		

X

L'*x* se prononce dans *larix;* il se prononce comme *s* dans *coccyx;* il se prononce fortement dans *index;* — dans les mots *dix, six,* il est muet devant une consonne, excepté dans *dix-sept, dix-huit, dix-neuf;* — il se prononce comme *z* devant une voyelle, etc.; — il ne se prononce pas dans *crucifix* et *afflux*.—L'Académie n'indique pas la prononciation de *borax, storax* ou *styrax; thorax, faix, paix, chaux, faux, taux ; — murex, silex ; — hélix, phénix, préfix, prix, tamarix, larynx, lynx, pharynx, sphinx ; — choix, croix, noix, poix, voix, — courroux, époux, houx, saindoux, toux, doux, jaloux, roux; — flux, reflux* [1].

OBSERVATION GÉNÉRALE.

L'usage veut que la consonne finale des mots *deux, trois, vingt,* ne se laisse entendre que devant une voyelle ou une *h* muette : *deu-z*-arbres, *troi-z*-hommes, le *ving-t*-avril. Dans tous les autres cas, ces consonnes restent nulles : *deu* francs, *troi* homards, le *vin* janvier; nous n'étions que *vin* [2]. — Quant aux mots *cinq, six, sept, huit, neuf, dix,* on fait sentir leur consonne finale dans les dates, et quand ils ne sont pas suivis d'un substantif ou d'un adjectif commençant par une consonne : *cin-k*-enfants, *si-z*-hommes, *neu-v*-habits (et non, *neu-f*-habits); le *sète,* le *huite* janvier; nous étions *neufe;* tous les *dice* partirent ensemble. Partout ailleurs elle est nulle : *cin* francs, *si* centimes, *sè* volumes, *hui* maisons, *neu* hameaux, *di* mille hommes.

1. Il est vrai qu'à l'article **X** l'Académie indique la prononciation de cette consonne, soit au milieu, soit à la fin des mots, et qu'elle donne quelques exemples; mais ce qu'elle dit est loin de répondre à toutes les questions.

2. Cependant l'on prononce *vinte*-deux, *vinte*-trois, etc., probablement à cause de l'ellipse de *et* sous-entendu : *vingt et* deux, *vingt et* trois, etc., comme on dit *vingt et* un. C'est la même raison qui fait prononcer *diss*-sept, *dize*-huit, *dize*-neuf.

REMARQUES DÉTACHÉES

On se trompe souvent dans l'emploi de certaines lettres, et nous croyons devoir signaler les mots où l'on fait erreur le plus fréquemment. — Quelques pages sont consacrées à la lettre **N**, dont la réduplication est une source de difficultés dans notre langue.

C, K, ETC.

Les terminaisons *c, ch, k, ck, que, cque, etc.*, présentaient autrefois de grandes difficultés; on a simplifié l'orthographe en supprimant tantôt le *c*, tantôt le *k*, mais il reste toujours à deviner laquelle de ces deux lettres est restée. Nous allons passer en revue les désinences *ac, ec, ic, oc, uc, etc.*, en donnant seulement les mots qui nous paraîtront les plus nécessaires.

AC, etc. (prononcez *a*). *Cotignac, estomac, tabac, — almanach.* Voy. les pages 325-326.

EC, etc. Les noms communs de cette terminaison sont peu nombreux et présentent peu d'exceptions : *avec, bec, échec, grec, sec, etc.*[1]; — *varech;* — *bifteck;* — *cheik.* — Pour les noms propres, il n'en est pas de même, parce qu'ils appartiennent à différentes parties du globe : *Bolbec, Caudebec, Lautrec, Québec, Ruffec;* — *Abimélech, Melchisédech;* — *Utrecht*[2]; — *Balbek,* — *Lubeck, Rosbeck* (en flamand, ce mot s'écrit *Roosebeke;* mais dans les dictionnaires français on trouve les variantes qui suivent : *Rosebecque, Rosebeck, Rosbecque, Rosbecq, etc.*), *Rudbeck,* — *Mecque* (la).

ERQUE, etc. *Albuquerque, Dunkerque, Steinkerque* ou *Steenkerke.*

IC, etc. Nous n'avons pas à nous occuper ici de cette désinence sous le rapport de l'orthographe *ic* ou *ique;* nous dirons seulement qu'on écrit *Bervic* (graveur); — *Munich, Zurich;* — *Maestricht;* — *pachalik;* — *brick* (qu'on écrit aussi *brig*), *carrick, Dantzick, Leipsick* (ou mieux *Dantzig, Leipzig*), *Berwick* (comté d'Écosse); — *Ryswyk;* — *Van Dyck;* — auxquels on peut ajouter *district.*

OC, etc. Les exceptions dans cette désinence sont : *loch* (t. de Marine), *looch* ou *lok* (sorte de potion), *Énoch, Moloch, Roch,* — *Pembroke,* — *coq;* — les mots anglais *coke, dock, stock,* dont les deux derniers ne sont pas encore dans le Dictionnaire de l'Académie, et le composé allemand *stockfisch.*

OUC, etc. On écrit *Fernambouc,* ou mieux *Pernambouc,* — *Kalmouk.*

1. On prononce également *ec* la finale *ect* des substantifs *anspect, aspect, respect.*
2. Dans *Dordrecht* on fait sentir le *t* final.

Uc, etc. Les exceptions sont : *Baruch;* — *Innsbruck* ou *Inspruck, Osnabruck,* et tous les mots ayant cette syllabe finale, qui signifie Pont; — et *Lucques.* — *Mameluk* se prononce *mam-louk.*

Ark, Ork. Après la lettre *r* on ne met plus le *ck* d'autrefois; on écrit *Danemark, Cork, York, New-York, etc.;* mais on écrit *Neumarkt* avec un *t* final.

F

Un grand nombre de personnes doublent mal à propos cette consonne dans plusieurs substantifs tels que *agrafe, carafe, girafe,* — *gaufre,* — *mufle* et *mouflon.*

H

Il faut écrire sans *h* : *agate* [1], *amarante, amiante, catégorie* et ses dérivés, *ermite* et *ermitage; exorbitant, exubérance, hypoténuse* (à la 3e syllabe), *liturgie* [2], *myrte, pentélique* [3] (marbre), *tiare, Galatée* [4], *Tyane* (Apollonius de), où l'étymologie ne demande pas cette lettre; et *monacal, pascal, stomacal, patriarcal* et *patriarcat* [5], où l'usage et l'Académie ne l'admettent plus. — On écrit également *galimatias* sans *h.*

L'Académie écrit aujourd'hui sans *h, alcool* et *ipécacuana;* elle l'a supprimée depuis longtemps dans *calcédoine* [6], *hémorragie, hémorroïde, hémorroïsse* (après les *rr*), dans *hypocondre* et *hypocondriaque* (après le *c*), dans *métempsycose* [7], *ocre, Caron* [8], *etc.;* elle écrit de même *kan* [9] (*le grand*).

On écrit *Reims* et *Rémois,* et généralement on supprime l'*h* dans *Amilcar, Annibal, Botnie, Ré, Rodez, Trasimène* [10]. — On n'en met plus qu'une dans *Bethléem.* — On doit écrire sans *h* à la fin les mots *Erfurt, Frankfurt, Klagenfurt, Ochsenfurt, Schweinfurt, Steinfurt, etc.* [11]

Quelques personnes transposent mal à propos l'*h* dans les mots *catéchumène, rhéteur* et *rhétorique, térébinthe* et *térébenthine, Terpsichore, thaumaturge, etc.*

1. On met l'*h* dans *Agathe,* nom propre. — 2. *Litharge* et *léthargie* prennent l'*h.*

3. Mais on met l'*h* dans *Penthée* et *Penthésilée.* — 4. *Amalthée* prend l'*h.*

5. *Asiarchat, exarchat,* conservent l'*h.* — 6. Cependant on conserve l'*h* dans *Chalcédoine,* ville de Bithynie près de laquelle on trouva les premières pierres de ce nom.

7. Précédemment, l'Académie écrivait *psycologie;* elle a rétabli l'*h* (*psychologie*).

8. Elle maintient l'*h* dans *Charybde.*

9. A l'article Grand, elle écrit *le Grand Kan,* avec deux majuscules.

10. Ce nom s'est écrit de plusieurs manières : *Thrasymène, Trasymène, Thrasimène,* et aujourd'hui *Trasimène.*

11. Dans plusieurs dictionnaires, quelques-uns de ces noms sont écrits avec une *h* finale; mais c'est une orthographe surannée. A l'exception d'*Erfurt* (en latin, *Erfurtum, Erfordia*), ce sont tous des composés de *Furt,* qui signifie Passage : *Frankfurt* (en français *Francfort*), Passage franc, libre; *Klagenfurt,* Passage des gémissements, des lamentations; *Ochsenfurt,* ... des bœufs; *Schweinfurt,* ... des porcs; *Steinfurt,* ... des pierres, *ou* Passage pierreux, pratiqué avec des pierres, etc.

N

La réduplication de la lettre **N** présente dans notre langue des irrégularités si nombreuses, surtout après l'**O**, que nous croyons devoir lui consacrer un paragraphe spécial. Voy. pages 340 à 352.

R

Il faut écrire avec une seule *r* les mots *baraque, baril, caricature, carillon, curule, gabare* (embarcation, filet), *maroquin* [1], *Aragon, Ariége, Novare, Saragosse* [2], *etc.* — L'usage veut qu'on écrive *barême* (livre de comptes faits) avec une seule *r* (*Consulter son barême. Il sait son barême sur le bout du doigt*), bien que le nom de l'auteur de cet ouvrage en prenne deux (*Barrême*). Il est surprenant que l'Académie n'ait pas accueilli ce mot, qui a été fort en usage.

S ET Z

On doit écrire avec une *s* : *asile, basane, basoche* [3], *blason, diapason, dièse, hasard, léser* et *lèse-majesté, nasal, sarrasin, etc.*, conformément à l'étymologie; et *losange, magasin,* conformément à l'usage depuis longtemps adopté; — avec un *z* : *lézard* [4], *mazette* et *suzerain,* conformément à l'usage actuel; *gaze, horizon, topaze, vizir, Byzance, Byzantin, Trébizonde,* suivant l'étymologie. Cependant on trouve ce dernier mot écrit par une *s* dans quelques dictionnaires. On trouve également *Balthazar* et *Balthasar*.

On écrit aujourd'hui avec une *s* les noms *Basile, Élisabeth, Susanne, Génésareth* [5]. — L'habitude fait cependant conserver le *z* dans *Suzon* et *Suzette,* diminutifs de *Susanne*.

On doit également écrire avec une *s* : *Suse,* ville et passage en Savoie, et ville de Perse, capitale de la Susiane.

On doit écrire sans *s* finale : *Borysthène* [6], *Ravenne,* et *Flandre* dans *en Flandre* [7].

1. Dans les quatre premières éditions du Dictionnaire de l'Académie on trouve, il est vrai, *carrillon* et *marroquin* avec deux *r;* mais cette réduplication était sans fondement, puisque *carillon* vient de *quatre* ou de *quadrille,* parce que les *carillons* étaient autrefois exécutés par quatre cloches; quant à *maroquin,* il doit s'écrire comme *Maroc,* d'où il a pris son nom.

2. Il faut mettre deux *r* à *bagarre, barrique, marronnier, Navarre, Tarragone, etc.*

3. Ce mot vient de *basilique,* maison royale, parce qu'autrefois on rendait la justice dans la maison du roi. Ceux qui écrivent *bazoche* font venir ce mot du grec *bazô,* je goguenarde, étymologie plus que hasardée.

4. On pourrait écrire *lésard,* car l'étymologie *lacerta* ne réclame pas le *z;* ce mot serait ainsi en harmonie avec *hasard* et *puisard,* tandis que *lézard* est le seul mot terminé par *zard*.

5. On conserve le *z* dans *Nazareth*.

6. C'est probablement par inadvertance qu'on a mis *Borysthènes* avec une *s* finale dans le Complément du Dictionnaire de l'Académie. Si l'on écrit *Athènes, Mycènes, Cynoscéphales, Delphes, etc.,* c'est à cause de la terminaison plurielle de l'étymologie : *Athenæ, Mycenæ, Cynoscephalæ, Delphi*. Cependant on trouve, même dans le Complément ci-dessus, *Clazomène* et *Cyrène* sans *s,* malgré la terminaison *Clazomenæ, Cyrenæ*.

7. L'*s* qu'on mettait autrefois au mot *Flandre* vient évidemment de l'idée de pluralité qu'on

On trouve dans des dictionnaires biographiques très-estimés les noms propres *Apelle, Démosthène, Anaximène, etc.*, écrits avec une *s* à la fin. C'est sans doute une distraction, puisque dans ces mêmes ouvrages on a écrit sans *s* finale : *Socrate, Sophocle, Euripide, Aristophane, Aristomène, Clisthène, Antisthène, Ératosthène, Diogène, Mécène, etc.*

L'Académie a conservé *ez* dans le mot *lez* signifiant Près de (le Plessis-lez-Tours, Saint-Denis-lez-Paris), que les auteurs et les typographes écrivent généralement *lès*.

Y ET I

Il faut écrire avec un *i* simple, conformément à l'étymologie et à l'usage : *absinthe, empirique*[1], *lis, logogriphe*[2], *siphon, sirène, sirop, sphinx, stigmate, Silène.* — L'Académie écrit aussi avec un *i* simple : *asile, calice, cariatide, cime*[3], *Colisée, cristal, harpie, mirmidon,* et *Zéphire, le Zéphire,* quoiqu'elle maintienne l'*y* dans *un zéphyr.*

Bon nombre de personnes transposent à tort l'*i* et l'*y* dans les mots suivants : *amphictyon, amphitryon, diptyque, triglyphe*[4], *hyacinthe*[5], *sibylle, Érinnys, Ériphyle, Hippolyte*[6], *Bithynie, Didyme, Libye*[7], *Libyssa, Lilybée, Mitylène, Sicyone, Sisygambis, Sisyphe*[8], *Tirynthe, etc.*

DE L'ACCENT CIRCONFLEXE ET DU TRÉMA.

Il ne faut pas d'accent circonflexe dans les mots *aile, cime, mitre,— chute, égout, joute, reliure.* — *Levûre* (écume de bière) et *mûre* sont les seuls substantifs terminés par *ure* où l'Académie mette un accent[9].

En attendant que l'Académie supprime le tréma sur l'*e* précédé d'un *a* ou d'un *o*, comme dans *Israël, Raphaël, Noël, etc.*, nous croyons devoir signaler l'habitude qu'ont les littérateurs les plus instruits d'affecter de ce signe l'*i* ou l'*u* précédé d'un *é*, et d'écrire : *néréïde, plébéïen, Chryséïs, Déïdamie, Déïphobe, Pléïades, Pompéï, Créüse, etc.* Aujourd'hui l'Académie ne met plus le tréma sur la voyelle qui suit l'*é*, et elle a raison : l'accent indique suffisamment que la voyelle suivante, *i, u*, n'a pas besoin de tréma pour être détachée de cet *é* dans la prononciation.

attachait à ce mot; au lieu de dire, *Il est* ou *je vais dans les Flandres,* on disait, *Il est, je vais en Flandres.*

1. On met un *y* à *empyrée, empyreume.* — 2. *Apocryphe* et *hiéroglyphe* prennent l'*y*.
3. *Cymaise* n'a pas la même étymologie que *cime*, et prend nécessairement l'*y*.
4. On est surpris que l'Académie n'ait pas admis les mots *triptyque* et *diglyphe* en même temps que *diptyque* et *triglyphe.*
5. *Zacynthe* (île aujourd'hui appelée *Zanthe*) prend l'*y*.
6. Il y a même des personnes qui écrivent *Hypolithe.*
7, 8. Dans *Lycie, Lydie, Cyzique,* l'*y* se met au contraire à la première syllabe.
9. Elle n'en met point à *lavure,* qu'autrefois elle écrivait *laveure* aussi bien que *leveure.*

Plusieurs personnes séparent l'*e* de l'*a* ou de l'*o* dont il est précédé dans quelques noms étrangers, et l'affectent d'un tréma ; elles écrivent *Schweighaëuser, Goëthe, etc.* Cet usage qui commence à s'introduire doit être combattu, parce qu'il tend à dénaturer la prononciation des noms : si l'on ne veut pas écrire comme les Allemands *Schweighäuser, Göthe,* tout au moins doit-on joindre à l'*a* et à l'*o* l'*e* qui est destiné à modifier la prononciation : *Gœthe, Schweighæuser.*

Qu'il nous soit permis, en terminant, de signaler quelques mots qui chaque jour sont prononcés avec un accent que bien probablement on ne mettrait pas en les écrivant; et d'autres, au contraire, où l'on fait muet l'*e* qui doit être accentué.

Il faut prononcer sans accent l'*e* de la première syllabe dans les mots *Remi, Sedan, degré, femelle, levier, menuisier, mesure, pepin, peser, venimeux, etc.;* celui de la seconde dans les mots *dangereux, féerique, je trouverai, Richelieu, Angely (Saint-Jean d'), atelier, chandelier, chapelier, coutelier, hôtelier, sommelier, tonnelier, etc.*— Mais dans *Pepin le Bref, Rebecca, René,* on ne se borne pas à prononcer la première syllabe avec un accent : un grand nombre d'auteurs les écrivent ainsi, et même la plupart des biographes écrivent *Pépin.* Cependant l'Académie écrit *Pepin le Bref* sans accent, comme le substantif *pepin* (Voy. MAIRIE).

Quant aux mots où l'on supprime mal à propos l'accent ou une lettre qui en tient lieu, ce sont principalement les diverses personnes du futur et du conditionnel des verbes terminés par *ler, ner, ter, etc.,* telles que *j'appellerai, tu attelleras, il gèlera; je mènerais, tu emmènerais, il promènerait; j'achèterai, je cachetterai, je souffletterai, etc.,* dont on fait muette l'antépénultième syllabe : *j'appelerai, je menerais, etc.* — Il est même des gens très-instruits qui prononcent *je renouv'le, tu feuill'tes, il épouss'te,* au lieu de *renouvelle, feuillettes, époussette.*

Un assez grand nombre de personnes, qui d'ailleurs parlent bien, disent *ajeter* pour *acheter*; c'est une faute dont on ne se rend pas compte de leur part.

Dans quelques phrases les Parisiens prononcent l'*l* comme si elle était double : ainsi ils disent : *je l-l'ai vu; je l-l'ai dit à votre frère; vous l-l'aurez, etc.* — Plusieurs aussi prononcent et même écrivent *intercaller,* au lieu de *intercaler.*

Quelquefois enfin, contrairement à l'habitude qu'ils ont de ne pas faire sentir l'*e* muet final précédé d'une voyelle, comme dans l'*écurie,* la *vie,* la *boue,* la *rue, etc.,* qu'ils prononcent l'*écuri,* la *vi,* la *bou,* la *ru,* ils ajoutent un *e* au milieu de certains temps de verbes, et disent *je conclUErai, j'exclUErai, je pourvoiErai,* et même *je perdErai,* comme si ces verbes faisaient à l'infinitif *concluer, excluer, pourvoyer, perder.*

RÉDUPLICATION DE LA LETTRE N.

N APRÈS A

Les dérivés des mots terminés par *an* sont peu nombreux, et proportionnellement ils présentent moins d'exceptions que ceux de la finale *on*.

Alezan, capitan, castillan, courtisan, gallican, mahométan, musulman, ottoman, persan, plan, roman, sultan, toscan, etc., forment leur féminin en *ane : alezane, capitane, castillane, courtisane*[1], *etc.*—Du substantif *Océan* on a fait l'adjectif *océane* (mer).—Il y a deux exceptions : *paysan, sanne ; Jean, Jeanne,* et le composé *dame-jeanne,* sorte de bouteille.

Faisan a pour féminin *faisane* ou *faisande* (poule). C'est de ce dernier féminin qu'on a fait les dérivés *faisandeau, faisander, faisanderie, faisandier.*

Ahan, safran, trépan, font *ahaner, safraner, trépaner;* — roman, *romanesque ;* — ruban, *rubanerie, rubanier*[2]*;* — boucan, *boucaner, boucanier;* — charlatan, *charlataner, charlatanerie, charlatanisme;* — satan, *satanique;* — talisman, *talismanique;* — tympan, *tympaniser;* — volcan, *volcanique, volcanisé.*

De *ban* on fait *bannir, bannissement;* — de tyran, *tyranneau, tyrannie, tyrannique, etc., tyranniser;* — de van, *vanner, vannerie, vannette, vanneur, vannier;* — de tan, *tanner, tannerie, tanneur;* mais l'Académie écrit *tanin* avec une seule *n*.

Sur 60 mots environ terminés par le son *ane,* il n'y en a qu'une dizaine qui prennent deux *n;* ce sont *banne* (et ses dérivés *banneau, bannette, banner*), *canne* (bâton, roseau, mesure, et les dérivés *cannage, cannaie, etc.*), *kahouanne, manne, panne* (et son composé *empanner*), *rouanne* (et ses dérivés *rouanner, rouannette*), *tanne, vanne; dame-jeanne* et *paysanne,* que nous avons vus plus haut; et enfin les noms propres *Anne, Marianne, Susanne,* et les noms de villes *Cannes, Vannes.*— Les autres ne prennent qu'une *n : basane, cabane, cane* (femelle du canard, et ses dérivés *caneton, canette*), *caravane,*

1. *Capitane* et *courtisane* ne sont pas précisément le féminin de *capitan* et *courtisan,* puisqu'ils ne s'emploient pas dans le même sens. — Quelques dictionnaires donnent les mots *artisanne* et *partisane* pour féminins *d'artisan, partisan.* Le premier est assez fréquemment employé pour pouvoir être admis ; mais il faut l'écrire avec une seule *n,* comme *cartisane, courtisane, partisane, etc.* Ce dernier est d'un usage plus rare ; et bien qu'il ait été employé par Voltaire, il n'a pas eu plus de succès que le mot *auguste* substitué à *août* par le même auteur.

2. L'Académie a bien voulu accueillir *s'endimancher,* mais elle n'a pas encore admis *enrubaner,* dont le participe *enrubané* est d'un fréquent usage. Il est d'autant plus à désirer qu'elle l'admette, que la plupart des lexicographes l'écrivent avec deux *n,* quoiqu'ils n'en mettent qu'une à *rubanerie, rubanier, etc.* — On voit avec regret l'*n* tendre à se doubler dans les nouveaux mots dérivés de substantifs en *an : artisanne, chouannerie, coudranner, enrubanner, etc.*

chicane, tisane, etc. etc. — L'*n* ne se double jamais dans la finale des mots masculins : *filigrane, organe, platane, etc.*, et dans les mots dont *mane* est le second composant : *bibliomane, mélomane, etc.*

Les désinences *anais, anois,* ne donnent que *milanais, danois.*

Le son *anneau* nous présente *anneau, grianneau, panneau* (et son dérivé *panneauter*), *vanneau,* avec deux *n;* — et *organeau,* qui n'en prend qu'une.

De tous les mots terminés par le son *anier,* il n'y a que *vannier* qui ait deux *n;* on écrit *bananier, boucanier, casanier, chicanier, douanier, latanier, panier, printanier, rubanier, etc.*—Dans les mots *ânier* et *rudânier,* l'accent sur l'*â* exclut la réduplication de l'*n.*

Dans la plupart des mots qui commencent par *an* suivi d'une voyelle (environ 110 mots), cette *n* ne se double pas; on écrit *analogie, analyse, anecdote, animal, anoblir, s'anuiter, etc.* Comme noms propres nous citerons *Anacharsis, Anastase, l'Anatolie, etc.* — Les exceptions sont : *anneau* et ses dérivés *anneler, annelet, annélides, annelure, annulaire, etc.;* — *année* et ses dérivés *annales* [1], *annates, anniversaire, annuel, annuité, etc.;* — *annexe* et *annexer;* — *annihiler* et *annihilation;* — *annonaire* [2], — *annonce* et ses dérivés *annoncer, annonciade, annonciation;* — *annoter, annotation* et *annotateur;* — *annuler* et *annulation.* Parmi les noms propres, *Annecy, Annibal, Annonay, etc.*

Dans les mots où *an* est précédé d'une ou de deux consonnes, on ne met également qu'une *n;* on écrit : *banal, canevas, canot, manière, manoir, panique, panonceau, panorama, tanière; flanelle, glanage, granit, planète, planure, etc.* (environ 160 mots).

Les exceptions sont *banneret,* — *banneton,* — *bannière,* — *canneberge,* — *cannelle* et ses dérivés, — *cannetille,* — *cannette* (sorte de robinet), — *cannibale,* — *hanneton,* — *mannequin,* — *panneton,* — enfin les dérivés de *ban, tan, van, tyran, banne, canne, rouanne, etc.,* et ceux des mots terminés par *anne, anneau, etc.,* que tous nous avons vus plus haut.

N APRÈS E

La prononciation de l'N après l'E peut induire en erreur sur l'orthographe des mots où l'on fait sentir cette consonne comme si elle était double, bien qu'il n'y en ait qu'une, comme *enivrer, enorgueillir, enharmonique, enherber* (*an-nivrer, an-norgueillir, an-narmonique, an-nerber, etc.*) et les dérivés; — de ceux où l'on n'en fait sentir

1. Il est important de distinguer *annaliste,* historien qui écrit des annales, d'*analyste,* savant versé dans l'analyse. Ceux qui réclament contre la réduplication des consonnes et l'emploi des lettres étymologiques nous exposeraient, comme on le voit, à de singulières confusions de mots.

2. La définition de *Loi annonaire* (celle qui pourvoyait chez les Romains à ce que les vivres n'enchérissent pas) ne fait pas comprendre pour quelle raison ce mot prend deux *n.* Il est regrettable que l'Académie n'ait pas mis le mot ANNONE, Provisions de bouche pour l'*année.*

qu'une bien qu'il y en ait deux, comme *ennemi, hennir, nenni, solennel,* et les dérivés (*ènemi, ha-nir, na-ni, sola-nel, etc.*), — et de quelques autres où l'on s'écarte de la prononciation naturelle que présentent les mots *ennoblir, ennui, etc.* Voy. page 329.

Conformément à l'étymologie, on écrit avec deux *n* les adjectifs *biennal, triennal, quatriennal, quinquennal, septennal, décennal, vicennal,* qui en latin se terminent par *ennis, ennalis* (*biennis, biennalis; decennis, decennalis, etc.*), et où l'on fait sentir les deux *n* du mot *annus* dont ils sont formés. — Mais on écrit avec un *é* les mots *septénaire, quadragénaire, quinquagénaire, sexagénaire, septuagénaire, octogénaire, nonagénaire,* parce qu'en latin ces mots se terminent par *enarius* (*septenarius, quadragenarius, etc.*). *Centenaire* s'écrit avec un *e* muet à la seconde syllabe.

La désinence *enne* sert à former le féminin d'un certain nombre de mots terminés par *en.* L'orthographe de cette formation est constante : *Chaldéen, enne; Européen, enne; Vendéen, enne; chrétien, enne; musicien, enne; plébéien, enne, etc.;* — ou bien elle termine des mots non dérivés : *antenne, antienne, couenne, étrenne, géhenne, julienne, méridienne, penne* (grosse plume des oiseaux de proie), *persienne, renne, etc.* — Ceux où l'*n* ne se double pas se términent par *ène, êne, ëne : arène, bourgène* (ou *bourdaine*), *cadène, carène, catéchumène, ébène, galène, gangrène, glène, hydrogène, hyène, hygiène, molybdène, oxygène, ozène, patène, phalène, phénomène, scène, sentène, sirène;* — *alêne, chêne, frêne, gêne, pêne* (la partie de la serrure qu'on fait aller et venir avec la clef), *rêne* (bride); — *ciroëne, troëne, etc.* [1]

N après I

In initial a tantôt le sens privatif de *non,* comme dans *inutile, innavigable;* tantôt celui de *dans,* comme dans les mots *inondation, innover.* La réduplication de l'*n* dépend donc de ce que le mot primitif commence par une voyelle ou par une consonne. Mais ce qui augmente la difficulté, c'est que le primitif n'est pas toujours usité en français; ainsi les mots *inique, innocent,* n'ont pas le mot simple. Heureusement les mots qui commencent par *inn* ne sont pas nombreux, et nous pouvons en donner la liste : *innavigable, inné, innocence, innocuité, innombrable, innomé, innominé, innover,* et leurs dérivés. — Dans tous les autres, l'*n* reste simple : *inabordable, inénarrable, inhabile, inique, inoculer, inonder, inutile, etc.,* et les dérivés.

Dans l'intérieur des mots, l'*n* ne se double pas; *cinnamome* et *pinne-marine,* sont, croyons-nous, les seules exceptions. Dans tous les autres, il n'en faut qu'une : *binage, binet, binocle; cinabre, cinéraire; finance,*

1. Le son *ène* peut se rendre encore par *aine, eine* (*centaine, chaine, haleine, peine*), *etc.;* mais nous ne faisons pas ici un tableau d'homonymes.

finesse; linéaire, linon; minauder, minéral, ministre; rhinocéros; sinapisme, sinécure, sinistre, synagogue, synonyme, etc. etc.

Dans les mots terminés par *ine*, dérivés ou non d'autres mots terminés par *in,* on ne double pas l'*n : badin, ine; câlin, ine; cousin, ine; orphelin, ine; — capucine, colline, cuisine, famine, farine, mousseline, térébenthine, vermine, etc.* — Une exception : *Corinne.*

N APRÈS U

Soit au commencement, soit à la fin des mots, l'N ne se double jamais après l'U : *unanime, uniforme, union, univers; dune, fortune, lune, pécune, prune, rancune, etc.*

Par la même raison, le féminin des mots terminés par *un* ne double jamais cette consonne : *aucun, une; brun, une; commun, une; importun, une, etc.* — Cette règle doit être observée dans les autres dérivés : *communauté, importunément, rembrunir, etc.*

N APRÈS O[1]

C'est après l'*o* que cette consonne se rencontre le plus fréquemment; et pour faciliter la recherche des mots où elle se redouble, nous donnerons : 1° la liste des mots terminés par *on,* dont tous les dérivés doublent l'*n;* — 2° celle des mots sans primitif en *on* où l'*o* est suivi de deux *n;* — 3° celle des mots terminés par *on* dont les dérivés ne doublent pas l'*n;* — 4° celle des mots sans primitif en *on* qui ne prennent qu'une *n;* — 5° celle des mots en *on* dont les dérivés prennent les uns deux *n,* et les autres une seule [2].

1° Mots terminés par *on,* dont tous les dérivés, simples ou composés [3], doublent l'*n :*

Abandon, action, addition, affection, aiguillon, ambition, amidon, ânon, arçon, artison, ascension, attraction.

Badigeon, bâillon, ballon, baron, bastion, bâton, besson, biberon, bichon, billon, blason, bonbon, bondon, bouchon, bouffon, bouillon, boulon, bourdon, bourgeon, bouton, brandon, brouillon, buisson.

Camion, caparaçon, capon, capuchon, carillon, carton, caution, cession, chanson, chaperon, chapon, charançon, chardon, charron, chaudron, chevron, chiffon, citron, clayon, cloison, cochon, coïon, collation, commission, compagnon, concession, concussion, condition, confection, confession, constitution, convention, convulsion, cordon, correction, coton, crampon, crayon, cresson.

Démission, diction, dindon, discrétion, division, donjon, drageon, dragon.

1. Contrairement à l'ordre alphabétique, que nous avons suivi jusqu'ici, nous plaçons cet article à la fin du chapitre, à cause de sa longueur.

2. Pour tous ces mots, nous nous sommes borné au Dictionnaire de l'Académie.

3. Tels sont *arçon, désarçonner; guignon, déguignonner; poison, empoisonner; saison, assaisonner* (suivant l'Académie, première édition), *dessaisonner.*

Échanson, échantillon, échelon, écouvillon, écusson, émerillon, émulsion, environ, éperon, escadron, espadon, espion, estramaçon, étalon, étançon, étrésillon, exception, expédition.

Façon, faction, fanfaron, faon, faucon, feston, fleuron, flocon, fluxion, foison, folichon, fonction, fourgon, fraction, fredon, friction, fripon, frisson.

Gabion, galon, garçon, gazon, giron, glouton, godron, goudron, grison, guerdon, guignon.

Harpon, hérisson, héron, houblon.

Insurrection, intention. — Jalon, jambon, jargon, juridiction.

Larron, légion, liaison, lion, luron.

Maçon, maison, mamelon, maquignon, marron, melon, mention, menton, mignon, mission, mixtion, moisson, mouton, munition.

Négrillon. — Occasion, octavon.

Pantalon, paon, parangon, pardon, passion, peloton, pension, perfection, pétition, pigeon, pion, plastron, poêlon, poison, poisson, polisson, poltron, pompon, ponton, poupon, précaution, prison, procession, proportion, provision.

Quarteron [1], question.

Raison, rançon, rayon, religion, rémission, rétention, révolution.

Sablon, saison, sanction, savon, scission, sermon, sillon, soumission, soupçon, station.

Talon, tampon, tatillon, teton, tignon, tison, tourbillon, tradition, tronçon.

Vermillon, vigneron, vision.

Plafond et *quart-de-rond* font *plafonner, quarderonner,* et de la loc. adv. *à tâtons* on a fait *tâtonner, etc.*

A ces mots s'ajoutent naturellement les noms propres *Bourguignon, Brabançon, Breton, Saxon, etc.,* qui tous doublent l'*n* au féminin : *Bourguignonne, Brabançonne, etc.*

2° Mots sans primitif en *on,* où l'*o* est suivi de deux *n :*

Braconnage, braconner, braconnier, — *lantiponnage* et *lantiponner,* — *tortionnaire,* — *bisonne, chaconne, cretonne, personne,* ses dérivés et ses composés; — *randonnée;* — *rationnel* et *irrationnel;* — *péronnelle;* — *bougonner* (de *bougon,* grondeur, terme que l'Académie n'a pas admis), *marmonner, rognonner, égravillonner, mitonner, testonner;* — les diminutifs *chantonner, mâchonner, nasillonner, strapassonner;* — *abonner, griffonner* (de griffe), et leurs dérivés; *ordonner* (d'ordre), et ses dérivés réguliers *ordonnance, ordonnancer, ordonnateur, ordonnée* [2], *etc.;* — *bourdonnet, sansonnet;* — *baïonnette, barcelonnette, bergeronnette, marionnette;* — *semonneur;* — *cordonnier* (autrefois *cordouanier,* ouvrier en cordouan, cuir de Cordoue), *cordonnerie;* — *palonnier, ferronnier* et *ferronnerie.*

1. Né d'un blanc et d'une mulâtre, et réciproquement.
2. Les dérivés irréguliers sont : *ordinand, ordinant, ordination.*

3° Mots terminés par *on*, dont les dérivés ne doublent pas l'*n* :

Tabellion, *tabellionage;* ramon, *ramonage, ramoner, ramoneur;* — nation, *national, etc.*[1], *nationalité;* septentrion, *septentrional;*— cotylédon, *cotylédoné* et les composés *acotylédone, monocotylédone, dicotylédone;* — saumon, *saumoné, saumoneau;* — poumon, *époumoner, pulmonaire, pulmonie, pulmonique* ou *poumonique;*—oignon, *oignonet, oignonière;*— flegmon, *flegmoneux;* limon (boue), *limoneux;*— limon (citron), *limonier, limonade, limonadier;* — limon (d'une voiture), *limonière, limonier*[2];— démon, *démoniaque;*— Simon, *simonie, simoniaque;*— colon, *colonie, colonial, coloniser, etc.;* — alcyon, boston, Cicéron, Tiron, Newton, *alcyonien, bostonien, cicéronien, tironien, newtonien* et *newtonianisme;* — Glycon, *glyconien* ou *glyconique;* — Pyrrhon, *pyrrhonien, pyrrhonisme;*—Platon, *platonicien, platonique, platonisme;* — amphictyon, *amphictyonide, amphictyonique;* — gonfalon, timon, *gonfalonier, timonier;*— gnomon, Teuton, *gnomonique, teutonique;* — Zénon, *zénonique, zénonisme;* — Python, *pythonisse;* — violon, *violoniste;* — Ammon, Maron, *ammonite, maronite.*

4° Mots sans primitif en *on*, qui ne prennent qu'une *n* :

Caronade, cassonade, flanconade;— antiphonaire (ou *antiphonier*), *saponaire;—rational, diaconal, diagonal, etc., méridional, obsidional;* — *rationalisme;— diaconat, stellionat;— stellionataire;— Argonaute;* — *amazone, anémone, argémone, aurone, autochthone, belladone, bryone, carbone, cicerone, Gorgone, madone, matrone, monotone, trombone;— archidiaconé, erroné, péroné;* — *macaronée, scammonée;* — *épiphonème;— déponent;— scorsonère;— Chersonèse;— diaconesse* (ou *diaconisse*); — *ammoniac* (ou *ammoniaque*); — *ammoniacal;* — *cérémonial, antimonial, matrimonial, patrimonial, testimonial;* — *ammoniaque, dionysiaque, simoniaque;* — *disponible;* — *canonicat;* — *saronide;* — *acrimonie, agonie, cérémonie, harmonie, ironie, parcimonie, physiognomonie, pneumonie, prestimonie, quérimonie,* et tous les composés de *gonie, phonie, tonie,* tels que *cosmogonie, cacophonie, atonie, monotonie, etc.;* — *antimonié;* — *adonien* (ou *adonique*); *sardonien* (ou *sardonique*); — *antiphonier, nautonier;* — *acrimonieux, calcédonieux, cérémonieux, harmonieux, etc.;* — *gonin* (maître), *léonin* (partage, vers); — *adonique, architectonique, aréotectonique, diatonique, etc.; euphonique, harmonique, etc.* et *enharmonique; hercotectonique, hiéronique, ironique, etc., laconique, etc., macaronique, pathognomonique, physiognomonique, pneumonique, sardonique, véronique;* — *Adonis;* — *agonisant;* — *intronisation, préconisation;* — *adoniser, agoniser, introniser, préconiser;* — *antagonisme, laconisme;* — *diaconisse;* — *antagoniste, harmoniste;* — *aconit;* — *bonite;* — *ano-*

1. L'*etc.* qui suit *national, diatonique, harmonique, ironique,* et quelques autres adjectifs, remplace les adverbes *nationalement, diatoniquement, etc.*

2. Autrefois l'Académie écrivait *époumonner; limonnade, limonnadier, limonneux, limonnier; timonnier; ramonner* et *ramonneur.*

nyme, éponyme, homonyme, paronyme, synonyme; — *homonymie, métonymie, synonymie;* — *patronymique, synonymique.*

5° Voici maintenant les mots terminés par *on* dont les dérivés ne suivent pas une règle uniforme, c'est-à-dire dont les uns doublent la lettre *n,* tandis que les autres n'en prennent qu'une.

Bon, *bonne, etc.; abonnir, rabonnir, débonnaire, etc., débonnaireté;* — *bonace, bonasse, boni, bonifier, bonification.*

Canon, pièce d'artillerie, prend deux *n* dans ses dérivés : *canonnade, canonnage, canonner, canonnier, canonnière.*

Canon, terme d'Église, n'en prend qu'une dans les siens : *canonial, canonicat, canonicité, canonique, canoniser, etc.*

Canton, *cantonner, cantonnement, cantonnier, cantonnière;* — *cantonal, cantonade.*

Charbon, *charbonnée, charbonner, charbonneux, charbonnier, charbonnière, carbonnade;* — *carbone, carboné, carbonique, carbonisation, carboniser, carbonate.*

Don, *donnant, donne, donnée, donner, donneur, s'adonner;* — *donataire, donateur, donation.*

Félon, *félonne;* — *félonie.*

Gascon, *gasconne, gasconnade, gasconner;* — *gasconisme.*

Million, *millionnaire;* — *millionième.*

Papillon, *papillonner;* — *papilionacé* ou *papillonacé.*

Patron, modèle, *patronner.*

Patron, protecteur, *patronne;* — *patronage, patronal, patronymique; s'impatroniser.*

Son, *sonnant, sonner, sonnerie, sonnette, sonneur; sonnaille, sonnailler; résonnance, résonnant, résonnement, résonner; consonne, consonnance, consonnant;* — *sonore, sonorité; assonance, assonant, dissonance, dissonant, dissoner*[1].

Sorbon (fondateur de la Sorbonne), *Sorbonne;* — *sorbonique, sorboniste.*

Ton, *entonner, détonner* (sortir du ton); — *intonation.*

Pont a pour dérivés *pontonnier,* — et *pontonage.*

Voici encore quelques mots dont les dérivés ne suivent pas une règle uniforme :

Colonne, *colonnade, entre-colonnement;* — *colonel,* s. m.; *colonelle* (compagnie), adj. f.

Couronne, *couronnement, couronner;* — *coronaire, coronal, coronoïde, coronille.*

Pour compléter ce tableau, il nous reste à donner la liste des mots où *on* se trouve dans la première syllabe, et où il ne s'agit point de dérivation.

1. Dans ses premières éditions, l'Académie écrivait *assonnance, dissonnance, etc.,* avec deux *n.*

Mots sans primitif en ON, où l'N se double.

Bonnet et ses dérivés *bonnetade, bonneter, bonneterie, bonneteur, bonnetier, bonnette.*

Connaître, ses dérivés et ses composés : *connaissance, connaissant, connaissement, connaisseur; — reconnaître, reconnaissable, reconnaissance, reconnaissant; — méconnaître, méconnaissable, méconnaissance, méconnaissant; — inconnu.*

Connétable et *connétablie.*

Connexe, *connexion, connexité.*

Connivence, *connivent, conniver.*

Honnête, *honnêtement, honnêteté; — malhonnête, etc., malhonnêteté; — déshonnête, etc., déshonnêteté.*

Honneur et *déshonneur,* dont les dérivés ne prennent qu'une *n,* parce que cette lettre s'y trouve entre deux *o : honorable, etc.* (Voy. p. 348).

Honnir.

Monnaie, *monnayage, monnayer, monnayeur.* — Les autres dérivés et les composés, se rapprochant de la forme latine (*moneta*), ne prennent qu'une *n : monétaire, démonétisation, démonétiser.*

Nonne ou *nonnain, nonnette.*

Sonna, s. f. — Sonnet. — Sonnez, s. m.

Tonne, ses dérivés et ses composés : *tonneau, tonnage, tonnelet, tonnelier, tonnellerie, tonnelle, tonneler, tonneleur; entonner, entonnoir.*

Tonnerre, *tonner; — étonner, étonnement, étonnant, etc.* — Une seule *n* à *détoner* (faire explosion), *détonation.*

Mots sans primitif en ON, où l'N ne se double pas.

Bonite.

Chronique, ses dérivés et ses composés : *chronicité, chroniqueur; — anachronisme, métachronisme, parachronisme, prochronisme; — — isochrone, isochronisme; — tautochrone, tautochronisme; — synchronique, synchronisme.*

Cône, *conique, conifère. — Donatiste.*

Gonin. — Goniomètre et *goniométrie.*

Ionien, *ionique.*

Monacal, etc., monachisme, monastère, monastique, dérivés de Moine.

Monade, — monadelphie, — monandrie, — monaut.

Monarque, *monarchie, monarchique, etc.*

Moniteur, *monition, monitoire, monitorial.*

Monument, *monumental.*

Nonagénaire, — nonagésime, — nonante et *nonantième; — none* (terme de liturgie), — *nones* (terme du calendrier romain), — *nonidi, — nonius, — nonuple, nonupler.*

PONANT. — PRONAOS.

PRONATEUR, *pronation*.

PRÔNE, *prôner, prôneur*.

SONATE. — TONARION. — ZONE.

Dans certains mots, l'*n* se trouve entre deux *o*; c'est dire qu'elle ne s'y double jamais. Nous pourrions donc nous dispenser d'en donner la liste; cependant nous la joindrons ici, afin d'être complet.

Agonothète.

Agronome, astronome, autonome, Deutéronome, économe, gastronome, et leurs dérivés.

Antonomase, paronomase et *paronomasie, métonomasie.*

Architectonographe, architectonographie.

Bubonocèle.

Chronogramme; — chronologie, chronologique, chronologiste, chronologue; — chronomètre.

Conoïde. — Coronoïde.

Démonographe, démonomanie.

Iconoclaste; iconographe et ses dérivés *iconographie, iconographique; iconolâtre, iconologie, iconomaque.*

Monochrome, — monocle, — monocorde, — monocotylédone, — monœcie, — monogramme, — monographie, — monoïque, — monolithe, — monologue, — monomane et *monomanie; — monôme, — monopétale, — monophylle, — monopole* et *monopoleur, — monoptère, — monostique, — monosyllabe* et *monosyllabique, — monotone* et *monotonie.*

Nonobstant. — Onomatopée.

Physionomie, physionomiste.

Pronom, pronominal, etc.

Prononcer, prononciation.

Pronostic, pronostiquer, pronostiqueur.

Trigonométrie, trigonométrique, etc.

A ces mots on peut ajouter, pour mémoire, *sonore, sonorité,* et les dérivés et composés d'*honneur : honorable, etc., honoraire, honorer, ad honores, honorifique, — déshonorable, déshonorant, déshonorer.*

Maintenant nous allons essayer de donner les règles qu'il est possible de tirer de ce qu'on vient de lire. Afin d'être plus clair, nous présenterons d'abord les terminaisons où l'*n* est doublée après l'*o*, avec les exceptions; puis celles où l'*o* est suivi d'une seule *n*. Ce tableau n'embrasse pas seulement les dérivés des mots terminés par *on*; il comprend, nous le croyons du moins, tous les mots dans lesquels se trouve *on*. — Il est inutile de dire que les dérivés de ces mots suivent la même règle; ainsi, *personnel, personnellement, personnification, personnifier,* prennent deux *n* comme *personne*, — et *harmonieux, harmonique, harmoniste, etc.,* n'en prennent qu'une, comme *harmonie;* — sauf les exceptions indiquées à la page 346.

Écrivez avec deux N :

ONNA : *sonna*, s. f. — ONNABLE : *pardonnable, raisonnable, etc.* [1]

ONNADE : *canonnade, carbonnade, etc.* — Exceptions : *cantonade, limonade; — caronade, cassonade, flanconade, monade.*

ONNAGE : *charronnage, lantiponnage, etc.*—Exceptions : *patronage, pontonage, ramonage, tabellionage.*

ONNAIE : *monnaie,* et ses dérivés *monnayage, monnayer, monnayeur.* Pour les autres dérivés et les composés, voy. p. 347.

ONNAILLE : *sonnaille, poissonnaille.*

ONNAIRE : *dictionnaire, tortionnaire, etc.* — Exceptions : *antiphonaire, coronaire, pulmonaire, saponaire.*

ONNAIS : quelques noms propres : *Bourbonnais, Lyonnais*[2], *etc.* — Exceptions : *Aragonais, Bolonais, Boulonais, Japonais, Polonais*[3].

ONNAÎTRE : *connaître.* (Voy. ses dérivés et ses composés, p. 347.)

ONNALITÉ : *constitutionnalité, personnalité, proportionnalité.* — Exception : *nationalité.*

ONNANCE : *consonnance, résonnance, ordonnance.* — Exceptions : *assonance, dissonance.*

ONNE : Cette terminaison renferme le féminin des substantifs et des adjectifs indiqués pages 343-344, tels que *baronne, bouffonne, friponne, poltronne, quarteronne, etc.; — bisonne, chaconne, colonne, cretonne, donne, dragonne, nonne* ou *nonnain, personne, tonne* (Voy. ses dérivés et ses composés, p. 347). — *Auxonne, Bayonne, Carcassonne, Lisbonne, Olonne, Péronne, Ratisbonne, Garonne, Yonne, etc.,* plus le féminin de *Berrichon, Bourguignon, Breton, Gascon, etc. etc.* —Exceptions : *aumône*[4], *cône, prône, pylône, trône; — acotylédone, monocotylédone, dicotylédone, isochrone, synchrone, amazone, anémone, argémone, aurone, autochthone; bryone, carbone, cicerone* (que, suivant l'Académie, il faut prononcer *chichéroné*), *Gorgone, madone, matrone, monotone, none* (terme de liturgie), et *nones* (terme du calendrier romain), *trombone, zone,* et les composés de *gone : pentagone, hexagone, heptagone, octogone, ennéagone, décagone, polygone, etc.* — Plus, quelques noms de villes, tels que *Babylone, Barcelone*[5], *Colone*[6], *Dodone, Hippone, Tarragone, etc. etc.*

1. Dans cette page et dans les trois suivantes, l'*etc.* qu'on trouve après deux exemples d'une terminaison représente tous les mots de cette même terminaison, sauf les exceptions indiquées.

2. Sans trancher la question qui divise les historiens, nous dirons que les uns, s'appuyant sur l'étymologie latine (*Narbonensis*), écrivent *la Narbonaise;* les autres, faisant dériver ce mot du français (*Narbonne*), écrivent *la Narbonnaise.*

3. *Bolonais, Boulonais, Polonais,* dérivent de *Bologne, Boulogne, etc.,* dont on supprime le *g.*

4. L'*ô* n'est jamais suivi de deux *n;* et l'on peut donner comme règle qu'une voyelle affectée d'un accent n'est jamais suivie de deux consonnes semblables. — Il n'y a pour exceptions que *mâsse* et son verbe *mâsser; châsse, châssis,* et les composés *enchâsser, enchâssure.*

5. On écrit avec deux *n, Barcelonnette,* nom de ville et nom d'un lit d'enfant.

6. *Colone* (Colonos) était le nom d'un bourg près d'Athènes, célèbre par un bois où Sophocle place la scène d'*OEdipe à Colone.*

Onné : *bastionné, désordonné, etc.* — Exceptions : *archidiaconé, péroné,* s. m.; *carboné, cotylédoné, saumoné, erroné.*

Onneau : *fauconneau, tonneau, etc.* — Exception : *saumoneau.*

Onnée : *chaudronnée, randonnée, etc.* — Exceptions : *dionée, macaronée, scammonée.*

Onnel : *processionnel, personnel, etc.* — Exception : *colonel.*

Onnelle : *citronnelle, péronnelle, tonnelle.* — Exception : *colonelle* (compagnie).

Onner : *abandonner, braconner, étonner, etc.* — Exceptions : *aumôner, détrôner, prôner; détoner* (faire explosion), *époumoner, ramoner.*

Onneret : *chardonneret.*

Onnerie : *bouffonnerie, ferronnerie, etc.* — Exception : *aumônerie.*

Onnerre : *tonnerre* et *paratonnerre.*

Onnesse : *larronnesse, patronnesse,* qui n'est pas encore dans le Dictionnaire de l'Académie. — Exception : *diaconesse.*

Onnet : *baronnet, bonnet* [1], *sansonnet, etc.* — Exception : *oignonet.*

Onnétable : *connétable* et *connétablie.*

Onnête : *honnête* [2].

Onnette : *chansonnette, barcelonnette, etc.*

Onneur : *carillonneur, sermonneur, etc.*—Exc. : *ramoneur, prôneur.*

Onneux : *buissonneux, cotonneux, etc.* — Exceptions : *flegmoneux, limoneux.*

Onnez : *sonnez,* s. m.

Onnier : *amidonnier, marronnier, cordonnier, etc.* — Exceptions : *gonfalonier, limonier, timonier; antiphonier, nautonier, aumônier.*

Onnière : *bonbonnière, boutonnière, etc.* — Exceptions : *limonière, oignonière, aumônière.*

Onnine : *cotonnine.*

Onnir : *abonnir, rabonnir, honnir.*

Onnivence, etc. : *connivence, connivent, conniver.*

Écrivez avec une seule N :

1re règle générale. — La lettre *n* entre deux *o* ne se double jamais. (Voy. p. 348.)

2e règle. — Après l'*ô*, l'*n* ne se double jamais. (Voy. la note 4 de la page 349.)

3e règle. — Aucun mot ne commence par *onn;* on écrit : *onagre, onéreux, onirocritie, onomatopée, onyx, etc.*

4e règle. — *Mon* initial ne double pas son *n;* on écrit : *monacal, etc., monachisme, monastère, monastique, — monade, monadelphie, monandrie, monaut, — monarque, etc.* [3], — *monétaire, etc.* [4], — *moniteur, etc.* [5], — *monument, etc.* [6], et tous les mots qui commencent par

1. Voyez les dérivés de *bonnet*, p. 347. — 2. Voyez les dérivés et les composés d'*honnête*, p. 347. — 3, 4, 5, 6. Pour les dérivés de ces mots, voyez p. 347.

mono : monochrome, etc. (Voy. p. 348.) — Les seules exceptions sont *monnaie, monnayage, monnayer, monnayeur.*

5e règle. — Il en est de même pour l'initiale *non;* on écrit *nonagénaire, etc.; none* et *nones, nonidi, nonius, nonupler, etc.* (Voy. p. 347.) — Les exceptions sont *nonne* ou *nonnain* et *nonnette.*

ONACAL : *monacal.* (Pour ce mot et les autres dérivés de *moine,* voyez la règle 4e.)

ONACE : *bonace.*

ONACÉ : *papilionacé* ou *papillonacé.*

ONAGRE, etc. (Voy. la règle 3e.)

ONAL : *cantonal, diagonal, etc.* — Exceptions : *confessionnal, processionnal, stationnale,* adj. f.

ONANT : *ponant.*

ONAOS : *pronaos.*

ONARION : *tonarion.*

ONARQUE : *monarque.* (Voy. ses dérivés, p. 347.)

ONASME : *pléonasme.*

ONASSE : *bonasse.*

ONAT : *diaconat, stellionat*[1]. — Exceptions : *pensionnat, personnat.*

ONATAIRE : *donataire, stellionataire, etc.*

ONATE : *carbonate, sonate.*

ONATEUR : *donateur, pronateur.* — Exception : *ordonnateur.*

ONATION : *détonation* (explosion), *donation, intonation, pronation.*

ONATISTE : *donatiste.*

ONE : *aumône, cône, prône, pylône, trône, etc.* (Voy. la terminaison ONNE, p. 349.)

ONÈME : *épiphonème.*

ONENT : *déponent.*

ONÈRE : *scorsonère.*

ONÈSE : *Chersonèse, Péloponèse*[2].

ONI : *boni* (Voy. au mot BON, p. 346), *macaroni.*

ONIAC, ONIAQUE : *ammoniac, ammoniaque, démoniaque, simoniaque.*

ONIAL : *canonial, colonial, etc.*

1. Ce n'est pas sans regret que nous mettons dans la règle la terminaison ONAT, avec une seule *n,* car il serait bien plus naturel de doubler la consonne dans les substantifs et les adjectifs dérivés des mots en *on*, comme on le fait pour les verbes ; ainsi nous écririons *citronnat* comme *pensionnat.* Malheureusement l'Académie n'a pas admis le premier de ces deux mots, qui aurait départagé les voix. D'un autre côté, nous ne pouvions guère mettre ONNAT dans la règle, puisque l'Académie écrit avec une seule *n* la plupart des mots terminés par *onal, onataire, onateur, onation, etc.;* et cela contrairement aux terminaisons *onnable, onnade, onnage, onnaire, etc.,* où la consonne est généralement doublée, du moins pour les dérivés des mots en *on.* Combien il y aurait à faire pour simplifier l'orthographe !

2. Aucun dictionnaire ne donne *Chersonèse* avec deux *n,* tandis que dans plusieurs on lit *PéloponNèse.* On a peine à comprendre d'abord le pourquoi de cette différence, car ce dernier mot vient de *Pélops* et *nésos* (île de Pélops), comme le premier vient de *chersos,* terre ferme, et *nésos,* île (île qui tient à la terre ferme, ou presqu'île, péninsule). Cependant, comme les Grecs eux-mêmes écrivaient *PelopónNésos,* il est évident que la double *nn* a une raison d'étymologie ; et les lexicographes qui n'en mettent qu'une le font par analogie avec *Chersonèse.*

ONIBLE : *disponible.*

ONIDE : *saronide.*

ONIE : *félonie, colonie, Laponie, agonie, etc.*—Exception : *baronnie.*

ONIÈME : *millionième.*

ONIEN, ONICIEN : *cicéronien, pyrrhonien, platonicien, etc.; adonien* ou *adonique, glyconien* ou *glyconique.* (Voy. p. 345.)

ONIFÈRE : *conifère.*

ONIN : *gonin* (maître), *léonin* (partage, vers).

ONIQUE : *tonique, véronique, etc.* — Exception : *maçonnique.*

ONIS : *Adonis.*

ONISER : *s'impatroniser, carboniser, etc.*

ONISME : *gasconisme, pyrrhonisme, laconisme, etc.*

ONISSE : *diaconisse* (ou *diaconesse*), *pythonisse.*

ONISTE : *sorboniste, violoniste, symphoniste, antagoniste, etc.* — Exception : *bâtonniste.*

ONIT : *aconit.*

ONITE : *ammonite, bonite, maronite.*

ONITEUR, ONITION, ONITOIRE : *moniteur, etc.* (Voy. la règle 4e.)

ONORE, etc. : *Sonore, sonorité, honorer, honorable, etc.* (Voy. la règle 1re.)

ONYME, ONYMIE, ONYMIQUE : *anonyme, éponyme, homonyme, paronyme, synonyme; — homonymie, métonymie, synonymie; — patronymique, synonymique.*

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE, RUE SAINT-BENOIT, 7.